



HAL
open science

Les villes françaises en décroissance dans le temps long (1968-2017) : une typologie des trajectoires en fonction des composantes démographiques, des spécialisations économiques et de la diversité des contextes territoriaux

Ivan Glita

► To cite this version:

Ivan Glita. Les villes françaises en décroissance dans le temps long (1968-2017) : une typologie des trajectoires en fonction des composantes démographiques, des spécialisations économiques et de la diversité des contextes territoriaux. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2023. Français. NNT : 2023PA01H068 . tel-04574281

HAL Id: tel-04574281

<https://theses.hal.science/tel-04574281v1>

Submitted on 14 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École Doctorale de Géographie de Paris (ED 434)

Thèse de Doctorat

pour obtenir le grade de docteur délivré par

l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Discipline : Géographie

**Les villes françaises en décroissance dans le temps long
(1968-2017)**

**Une typologie des trajectoires en fonction des composantes
démographiques, des spécialisations économiques et de la diversité
des contextes territoriaux**

Présentée et soutenue publiquement par

Ivan Glita

Sous la direction de **Anne Bretagnolle**

Soutenance du 8 décembre 2023

Composition du jury :

Olivier Bouba-Olga, Professeur en aménagement et urbanisme à l'université de Poitiers, Chef de service études et prospective, Direction de l'intelligence territoriale et de la prospective (examinateur)

Anne Bretagnolle, Professeur de géographie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (directrice de la thèse)

Nicolas Cauchi-Duval, Maître de Conférences en démographie, Institut de démographie de l'Université de Strasbourg (examinateur)

Xavier Desjardins, Professeur en aménagement et urbanisme à Sorbonne Université (examinateur)

Sylvie Fol, Professeur d'aménagement et urbanisme à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (examinatrice)

Grégory Hamez, Professeur de géographie à l'université de Lorraine (rapporteur)

Christophe Imbert, Professeur de géographie à l'université de Rouen Normandie (rapporteur)



Thèse préparée à :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Institut de Géographie
191 Rue Saint-Jacques
75005 Paris

UMR 8504 Géographie-Cités
Campus Condorcet – Bâtiment de Recherche Sud
5, Cours des Humanités
93322 Aubervilliers Cedex

École Doctorale de Géographie de Paris
Institut de Géographie
191 Rue Saint-Jacques
75005 Paris

Sommaire

SOMMAIRE.....	3
RÉSUMÉ DE LA THÈSE.....	5
SUMMARY.....	6
REMERCIEMENTS.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	8
CHAPITRE 1 : IDENTIFIER ET EXPLIQUER LA DÉCROISSANCE DES VILLES FRANÇAISES. POSITIONNEMENT THÉORIQUE, SOURCES ET MÉTHODES.....	15
CHAPITRE 2 : LES TRAJECTOIRES DE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DES AGGLOMÉRATIONS. BASES DE DONNÉES, MÉTHODES ET RÉSULTATS.....	43
CHAPITRE 3 : DÉCROISSANCE OU SIMPLE DÉVITALISATION DES CENTRES ? LES AGGLOMÉRATIONS EN DÉCROISSANCE FACE À LEURS PÉRIPHÉRIES.....	97
CHAPITRE 4 : LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES DES AGGLOMÉRATIONS EN DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE. PERTES D'EMPLOIS, PERTES DE SPÉCIALISATION ÉCONOMIQUE.....	151
CHAPITRE 5 : LES COMPOSANTES DÉMOGRAPHIQUES DE LA DÉCROISSANCE, UN VIEILLISSEMENT CROISSANT ET MULTIFACTORIEL.....	217
CHAPITRE 6 : LES CONTEXTES TERRITORIAUX DES VILLES EN DÉCROISSANCE. ACCESSIBILITÉ AUX MÉTROPOLIS ET POSITION DANS LA HIÉRARCHIE URBAINE.....	259
CHAPITRE 7 : TYPOLOGIE DE SYNTHÈSE DES VILLES EN DÉCROISSANCE. DES HÉRITAGES AUX TENDANCES ACTUELLES.....	296
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	333
SOURCES.....	342
BIBLIOGRAPHIE.....	343
ANNEXE A : DES AIRES URBAINES AUX AIRES D'ATTRACTION DES VILLES, UNE TRANSFORMATION PROFONDE DES PÉRIMÈTRES FONCTIONNELS URBAINS.....	362
ANNEXE B : LISTE DES UNITÉS URBAINES EN DÉCROISSANCE (1999-2017) ET PROBABLEMENT EN DÉCROISSANCE.....	368
ANNEXE C : LES PETITES VILLES ET LEURS CONTEXTES LOCAUX DANS LES ZONAGES STATISTIQUES.....	377
ANNEXE D : CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DES CONTEXTES TERRITORIAUX.....	386
TABLE DES FIGURES.....	407

TABLE DES TABLEAUX.....	413
INDEX DES RÉGIONS ET VILLES CITÉES.....	415
TABLE DES MATIÈRES	420

Résumé de la thèse

En France, les villes en décroissance suscitent un intérêt grandissant parce qu'elles seraient plus nombreuses depuis au moins une décennie. Face à la diversité des définitions et des approches de la décroissance, nous identifions dans un premier temps les villes en décroissance à partir des trajectoires démographiques construites pour chacune des 3097 agglomérations françaises présentes à au moins une date entre 1962 et 2017. Les résultats montrent qu'un tiers des agglomérations sont concernées par la décroissance, à des périodes et selon des temporalités différentes. Notamment, outre le bond spectaculaire du nombre de villes en décroissance dans les années 1970-1980, consécutif aux crises industrielles et à l'essor de la périurbanisation, nous identifions un ensemble de 441 agglomérations en décroissance récente (depuis 1999). Nous nous intéressons ensuite aux principaux ressorts de la décroissance en analysant tour à tour les composantes démographiques (soldes migratoires et naturels, structure par âge), les profils économiques (évolution de l'emploi, présence de spécialisations économiques industrielles ou tertiaires) et les contextes territoriaux (évolution des couronnes périurbaines et bassins de vie entourant les agglomérations en décroissance, notamment à partir des migrations résidentielles, type de contexte territorial, plus ou moins métropolitain, plus ou moins rural, dans un rayon de deux heures de routes à partir de l'agglomération en décroissance). Finalement, nous réalisons une typologie des unités urbaines en décroissance en France où se distinguent cinq profils majeurs.

Mots-Clefs : décroissance urbaine, systèmes de villes, France, spécialisation économiques, vieillissement, accessibilité

Summary

Recent studies in France reveal an increasing number of shrinking cities for at least a decade. There is a growing interest in those cities. Because of the diversity of definitions of urban shrinkage, we first identify shrinking cities by formalizing population movements for each of the 3,097 French urban units between 1962 and 2017. The results show that one-third of the agglomerations are affected by population loss, at different periods. In particular, in addition to the spectacular growth in number of shrinking cities during the 1970s and 1980s, following industrial crises and the rise of peri-urbanization, we identify a set of 441 agglomerations experiencing recent decline (since 1999). We then focus on the main factors of urban decline by analyzing three components of urban shrinkage. To show the demographic components of urban shrinkage we focus on the age structure, and on migration and natural balances. We analyze economic profiles with a database of employment trends and of economic specializations. Territorial contexts are also studied through the population evolution of areas surrounding shrinking urban units (changes in peri-urban areas and life basins) and with an urban-rural typology of territorial context (defining if an area is more or less metropolitan, more or less rural, within a two-hour radius from the declining agglomeration). Finally, we create a typology of declining urban units in France, distinguishing five major profiles.

Keywords: shrinking cities, urban systems, France, urban specialization, ageing cities, accessibility

Remerciements

Entre la soumission de mon projet de thèse en juillet 2018 et ce mois d'octobre 2023, nous avons eu affaire à des années particulièrement mouvementées. Plusieurs événements m'ont éloigné du Laboratoire et de l'Université que je n'ai pas pu fréquenter autant que je le voulais. Pourtant, un simple regard porté sur ces années de thèse me rassure et me rappelle que, même si ce projet s'est avéré souvent solitaire, il n'a jamais été menacé par la solitude.

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de thèse, Anne Bretagnolle, pour le suivi exceptionnel que j'ai eu depuis mon année de Master 1 débuté en 2016, pour avoir relu si minutieusement toutes mes nombreuses réécritures et ainsi me mener progressivement vers le métier de chercheur.

Pour leurs précieux et nombreux conseils qui m'ont permis de vite évoluer sur la question de la décroissance durant mes premières analyses de thèse, je remercie également très chaleureusement Olivier Bouba-Olga, Xavier Desjardins et Fabien Paulus.

Je tiens également à remercier très sincèrement toute l'équipe de Géographie-Cités. Je tiens à souligner le fait qu'en tant que doctorant débutant, j'ai été très bien accueilli. De chacun de mes passages, je garderai le souvenir de moments riches et féconds. Des remerciements particuliers à Antoine, Antonine, Denise, Hadrien, Olivier et Sophie pour m'avoir grandement aidé à faire mes premières armes dans le milieu scientifique et à l'Université.

À tous les doctorants (et désormais docteurs pour beaucoup !), je dois avouer que, malgré cinq années, je ne connais pas la moitié d'entre vous autant que je le voudrais et je connais l'autre moitié d'entre vous à moitié moins que vous ne le méritez. Un merci tout particulier à Achille, Anne-Cécile, Anton, Kim, Léo, Marion, Mathieu, Paul, Robin et Thomas car vous avez tous su, à un ou plusieurs moments, me tirer de bien mauvais pas. Et merci à tous les autres que je ne peux pas citer en cette courte page.

Je n'aurais pas non plus réussi à mener à bien ce projet sans le soutien constant et inconditionnel de mes amis qui, chose rare, ont accepté avec bravoure que je partage avec eux tout le contenu scientifique de ma thèse, avec les hypothèses, circonvolutions et les doutes. Disons les choses clairement, sans vous, Raph, Charlotte, Lennart, JP, je ne serai jamais arrivé nulle part. Merci aussi à l'équipe du Café du Bout du Monde qui propose toujours des réponses farfelues à des problèmes bien réels. Un petit mot enfin pour ma famille qui m'a bien poussé vers cette aventure et a toujours été ma base arrière. Et pour Auriane, à toi qui as été présente tout du long, je te dédie cette dernière ligne de ma thèse.

Introduction générale

Si les métropoles dynamiques économiquement ont longtemps concentré l'essentiel de l'attention des chercheurs, des médias et des politiques publiques, un intérêt médiatique et scientifique émerge depuis quelques années concernant les villes qui ne profiteraient pas de retombées positives de la métropolisation (Bretagnolle et al., 2020; Cunningham-Sabot, 2012; Wolff et al., 2013). Ces analyses se font ainsi l'écho d'une crise urbaine, autour de notions telles que décroissance et de déclin urbain, reprenant ainsi les expressions nées des recherches internationales menées à partir des années 1970 sur les *shrinking cities* (Morel-Doridat et Hamez, 2019). La notion de décroissance urbaine est utilisée lorsqu'on observe des diminutions de différents indicateurs, en général la population et l'emploi, sur une longue période (Baron et al., 2010; Bretagnolle et al., 2020; Martinez-Fernandez et al., 2012). En Europe, les recherches ont notamment mis en évidence deux facteurs responsables du processus de décroissance : le vieillissement de la population et la désindustrialisation (Hospers, 2014; Turok et Mykhnenko, 2007). Même si les recherches des années 2000 et du début des années 2010 ont souligné le fait que la France était relativement épargnée par ce phénomène en comparaison d'autres pays européens (Turok et Mykhnenko, 2007), d'autres, menées plus récemment à l'échelle de la France, dressent un état des lieux de la décroissance des villes dans ce pays (Béal et al., 2019; Wolff et al., 2013; Wolff et al., 2017). Elles mettent en lumière l'ampleur du phénomène dans de nombreuses villes moyennes et quelques grandes villes, généralement marquées par des profils industriels caractéristiques d'une décroissance ancienne débutée dans les années 1960 à 1990.

Plusieurs recherches menées sur la décroissance urbaine en Europe à partir de bases de données exhaustives soulignent pourtant le fait que celle-ci est surreprésentée dans les villes moyennes et surtout les petites villes (Gourdon et al., 2019; Wolff et Wiechmann, 2018). Les petites villes sont en général exclues des analyses de la décroissance car les chercheurs utilisent des bases de données fondées sur des zonages urbains qui ne prennent en compte que les villes grandes et moyennes, en excluant quasi systématiquement les villes de moins de 10 000 habitants. Les modèles paradigmatiques des villes en décroissance ont surtout été pris parmi les grandes villes industrielles : en France, il s'agit de Saint-Étienne (Béal et al., 2020) ou Montbéliard (Béal et Dormois, 2021). Même si les villes moyennes concentrent d'avantage d'attention depuis une dizaine d'années, mettant notamment en avant de nouveaux modèles de villes comme Nevers (Guéraud, 2021) ou Châlons-en-Champagne (Chouraqui et al., 2021), les petites villes, plus nombreuses et plus touchées par la décroissance, ont plus rarement été

exemplifiées. Certaines études notent la présence de petites villes en décroissance historiquement industrielles comme Decazeville (Wolff et al., 2013). Plus récemment les petites villes de Champagne ont été mises en avant pour souligner les initiatives locales de revitalisation (Fol et Miot, 2021).

Notre objectif est donc de mener une analyse systématique de la décroissance dans l'ensemble du système de villes françaises, en incluant les petites villes comme les plus grandes. Tenir compte de l'ensemble du système de villes soulève plusieurs difficultés. Comment construire un cadre de recherche unifié pour prendre ensemble des villes aussi différentes dans la perspective des recherches sur la décroissance ? Comment mesurer et étudier la décroissance à l'échelle du système de villes entier sans trop réduire la complexité du phénomène à quelques variables, notamment celle actuellement la plus utilisée et qui est le nombre total d'habitants ?

Ce travail s'inscrit dans un tournant de la recherche scientifique française où la perception de la décroissance en France est en pleine transformation. En effet, en raison de plusieurs évolutions de la situation nationale, la décroissance est perçue comme plus présente depuis les années 2010 : on assisterait à une nouvelle phase de décroissance qui se distinguerait de la décroissance ancienne des années 1970-1980 en touchant de nouveaux ensembles de villes, selon des modalités différentes (Cauchi-Duval, 2021; Wolff et al., 2017). En raison de cette décroissance récente supposée, les recherches sur la décroissance urbaine sont plus nombreuses même si la notion de décroissance reste toujours débattue quant à sa nature et la pertinence de son application dans le contexte français (Beaucire et al., 2019 ; Delpirou, 2019) . En effet, la décroissance est un phénomène complexe et multidimensionnel dont la mesure dépend fortement des indicateurs utilisés mais aussi des cadres spatio-temporels de référence (Bretagnolle et al., 2020). Ainsi, dans certains cas, la décroissance observée à l'échelle des agglomérations pourrait n'être due qu'à des recompositions de la distribution de la population dans les couronnes périurbaines : les centres perdent des habitants alors que les aires fonctionnelles des villes restent en croissance (Desjardins et al., 2016; Delpirou, 2019). À cela s'ajoute le fait que les petites villes, que nous voulons intégrer à notre étude de la décroissance, ont surtout été décrites dans de travaux de recherche soulignant leur hétérogénéité et leur diversité : de nombreux articles sont ainsi dédiés à la définition de la nature des petites villes et de leur fonction au sein du système de villes et de leur territoire environnant, et montrent leurs spécificités d'un bout à l'autre de la France (Édouard, 2008; Cattan et Saint-Julien, 1999; Laborie, 1979).

De là découlent quatre objectifs principaux pour cette thèse : (i) identifier les facteurs et les modalités de la décroissance des villes françaises en mettant en place une approche multi-échelle qui tienne compte des villes en décroissance et de leur territoire environnant, (ii) questionner l'apparition d'une décroissance récente qui toucherait de nouveaux ensembles de villes, (iii) mesurer la surreprésentation attendue des villes petites et moyennes au sein des villes identifiées comme étant en décroissance, et (iv) prendre en compte les spécificités régionales en distinguant, le cas échéant, différents types de décroissance dans le système de villes français.

Notre approche est systémique. Dans les recherches sur la décroissance, c'est surtout l'approche monographique qui a été privilégiée : elle consiste à prendre comme objet des villes particulièrement touchées par la décroissance pour mettre en avant les combinaisons de facteurs responsables de la décroissance en insistant sur les spécificités locales. En étudiant l'ensemble des villes conjointement, nous cherchons plutôt à nous positionner en complémentarité de ces approches monographiques. Nous nous plaçons donc dans la continuité des études sur les systèmes de villes car elles permettent de rapprocher un grand nombre de villes en décroissance en montrant l'importance de facteurs régionaux et nationaux, liés à l'évolution de la conjoncture économique, au rôle de la hiérarchie urbaine ou encore aux transformations générales des structures démographiques du pays. Ce choix de l'approche par les systèmes de villes doit nous permettre de tester trois hypothèses concernant l'évolution actuelle de la décroissance urbaine en France.

Tout d'abord, nous supposons que la décroissance urbaine n'est pas qu'un simple trompe-l'œil engendré par le choix des zonages urbains à partir desquels on étudie la décroissance. Cette hypothèse a été particulièrement débattue concernant les villes moyennes (Desjardins et al., 2016 ; Delpirou, 2019), ce qui a permis de mettre en évidence des villes moyennes dont la croissance se concentrait dans la couronne périurbaine. Cependant, même si ce processus a lieu dans une partie importante du système urbain, puisque la croissance périurbaine a concentré l'essentiel de la croissance ces dernières décennies, nous supposons tout d'abord que cette situation a pu évoluer durant les années 2010 en raison du ralentissement de la croissance des couronnes périurbaines (Marchal et Stébé, 2018). En outre, nous supposons qu'il en va autrement pour des villes de taille différente, en particulier pour des petites villes abritant trop peu d'emplois pour polariser une véritable couronne périurbaine et qui sont moins structurantes pour les régions environnantes.

Ensuite, face au regain d'intérêt récent touchant les villes françaises en décroissance, nous faisons l'hypothèse qu'il existe bien une décroissance récente qui toucherait de nouveaux ensembles de villes qui n'ont pas connu de pertes d'habitants jusqu'ici. Alors que la plupart des villes identifiées en décroissance perdent des habitants depuis les années 1960 à 1980, ce nouvel ensemble de villes en décroissance apparaîtrait dans un contexte national très différent de celui caractérisant la décroissance ancienne. La décroissance récente serait donc liée à des facteurs différents. Cette hypothèse est déjà étayée par certains travaux de recherche portant sur les composantes démographiques de la décroissance (Cauchi-Duval, 2021) et sur la rationalisation des services publics (Béal et al., 2021). Mais nous cherchons à aller plus loin en prenant en considération un plus grand nombre de dimensions de la décroissance, en étudiant non seulement les contextes démographiques mais aussi l'évolution des situations économiques et le poids des contextes territoriaux (localisation des villes concernées dans des territoires urbains plus ou moins métropolitains, dans des territoires ruraux plus ou moins isolés, etc.).

Notre troisième hypothèse est que, même si certaines villes sont en décroissance récente, les facteurs anciens de la décroissance ont toujours leur importance dans la poursuite de cette décroissance. Les petites villes où les économies métropolitaines se sont peu développées présentent ainsi des profils plus proches de ceux caractéristiques de la décroissance des années 1970 que ce qu'on observe dans les plus grandes villes. En particulier, les activités industrielles structurent encore une part importante de l'emploi des petites villes (Férol, 2014). Ces villes sont donc plus spécialisées économiquement. Les populations âgées sont également surreprésentées de longue date dans les petites villes qui vieillissent davantage que les métropoles (Gaimard, 2022). On pourrait donc continuer d'observer les conséquences de défaillances industrielles ou d'un vieillissement ancien de la population.

Pour tester ces hypothèses, nous utilisons des méthodes relativement classiques, appuyées sur des bases de données fines et, dans la mesure du possible, harmonisées. Un premier enjeu est de construire des périmètres urbains robustes pour mesurer l'ampleur de la décroissance démographique en France. Nous avons choisi de travailler à l'échelle de l'agglomération morphologique (unité urbaine), seule définition permettant de ne pas nous focaliser sur les villes moyennes et grandes mais de tenir compte aussi des petites villes. Mais d'autres zonages sont mobilisés, permettant d'appréhender les territoires environnants (couronnes des aires urbaines, bassins de vie, zones d'emploi). Différents tests sont effectués en utilisant l'un ou l'autre des zonages urbains. Nous nous demanderons alors si les résultats de

l'évaluation des villes en décroissance en France changent significativement les périmètres utilisés (municipalités, agglomérations, aires fonctionnelles). De même, nous tenterons de mesurer ce qui est dû, dans l'évaluation de la décroissance démographique, à une diminution de la population sur place et ce qui relève d'une dispersion dans les périphéries immédiates de la ville (couronnes, bassins de vie).

Nous avons aussi choisi d'utiliser plusieurs échelles temporelles. Comme la décroissance est un processus de longue durée, et qu'une partie des villes en décroissance perd des habitants depuis au moins une cinquantaine d'années, une partie de nos analyses sont construites sur le temps long, ce qui permet de saisir à la fois la décroissance ancienne et l'apparition d'une éventuelle décroissance récente. Nous plaçons donc au centre de notre réflexion la notion de trajectoire pour insister sur ce suivi des agglomérations sur la longue durée, c'est à dire dès les années 1960. Nous accorderons néanmoins une place particulière, au sein de nos analyses, aux évolutions des deux dernières décennies.

Enfin, nous n'avons pas voulu réduire la mesure de la décroissance à une approche unidimensionnelle des villes, en ne nous intéressant qu'aux pertes d'habitants ou aux effets sociaux de la décroissance. En cela, nous nous distinguons des recherches menées plus spécifiquement sur le déclin urbain, privilégiée notamment en aménagement, et qui étudient plutôt les transformations sociales résultant de la décroissance et menant à des formes de crise urbaine. Face à la diversité des dimensions possibles (évolution des activités économiques, des catégories sociales, des structures par âge, des prix fonciers, des paysages urbains, etc.), nous avons choisi d'explorer en profondeur trois thématiques principales : la démographie, l'économie et les contextes territoriaux des villes en décroissance, saisis grâce à la construction d'une typologie urbain-rural de la France. Les deux premières dimensions sont classiques et sont les plus mobilisées, dans la littérature. La dernière est plus originale et s'intéresse aux contextes territoriaux des arrondissements dans lesquels sont localisées les villes en décroissance (poids du peuplement rural, des grandes villes, trame urbaine plus ou moins dense, plus ou moins hiérarchisée, accessibilité plus ou moins forte par rapport à une métropole régionale, etc.). Plusieurs questions se posent alors : peut-on mesurer, avec des bases de données fines et à l'échelon de l'ensemble du système de villes, la part d'explication prise par chacun des trois facteurs dans la décroissance des villes ? Cette part est-elle stable dans le temps ou bien a-t-elle tendance à évoluer, l'un des facteurs prenant le pas sur les autres ou s'estompant significativement ? Le facteur relatif aux contextes de peuplement, qui n'a jusque-là jamais été pris en compte à l'échelon du système de villes pour rendre compte de la décroissance, ajoute-t-il un poids significatif à l'échelon de la France entière ou seulement de quelques régions ?

Ces trois dimensions ont été approchées à travers une dizaine d'indicateurs différents, décrivant aussi bien les évolutions dans la ville en elle-même (dynamique de l'emploi, de la population, évolution des soldes naturels et migratoire, structure par âges) que ses relations avec ses environs locaux ou son inscription dans des territoires plus large (typologie urbain-rural). Nous supposons que cette multiplicité des angles d'analyse permet de mieux saisir la complexité des processus de décroissance, même si cela conduit à construire un nombre important de typologies de villes (une dizaine). Afin de proposer au final une lecture synthétique de ces différentes typologies de villes, nous avons entrepris de les croiser dans le dernier chapitre de la thèse.

Pour traiter ces ensembles de données et réaliser les différentes typologies, nous avons fait appel à des méthodes de classification des villes en différents groupes, consistant à isoler celles présentant des trajectoires ou des comportements semblables par rapport à l'un des facteurs. Les méthodes que nous avons retenues sont relativement classiques : analyse de trajectoires par *optimal matching*, analyses factorielles, classifications ascendantes hiérarchiques. Le choix de ces méthodes relève d'un double objectif. Tout d'abord, elles valorisent la diversité des villes sans *a priori* tout en dégagant les tendances de fond. Mais elles répondent également au souci de construire des indicateurs simples destinés à classer l'ensemble des villes à partir de bases de données nationales (recensement, base de l'emploi CLAP) tout en saisissant les nuances propres au phénomène de la décroissance urbaine. Ainsi, nous avons préféré éviter le recours à une modélisation par régression multiple (l'intensité de la décroissance étant expliquée par différents facteurs affectés chacun d'un poids différent), qui nous semblait trop simpliste car ne prenant pas en compte la complexité des processus de décroissance (boucles de rétroactions, effets non linéaires, etc.). De même, nous n'avons pas eu recours à des modèles de simulation (multi-agents), très utilisés dans le champ des systèmes complexes mais extrêmement longs à construire et nécessitant des moyens débordant largement le cadre d'une thèse. L'enjeu méthodologique qui se pose alors est de trouver une méthode permettant de déboucher sur un résultat synthétique autrement qu'en réalisant des intersections de tous les groupes déjà créés, ce qui aboutirait à un nombre extrêmement élevé de classes différentes.

Pour résumer, la démarche entreprise dans cette thèse est de conduire une analyse des villes françaises en décroissance à l'échelle de l'ensemble du système de villes, en variant les échelles spatiales et temporelles et en multipliant les angles d'approche grâce à une variété

d'indicateurs multidimensionnels. Cette démarche est présentée en trois parties, soit sept chapitres. La première est articulée autour de la mesure de la décroissance démographique. Nous explorons dans le premier chapitre la notion de décroissance urbaine en elle-même pour questionner les conditions d'application de cette notion, construite à l'internationale, dans le contexte français. Les résultats de ce chapitre nous permettent de construire une base de données destinée à identifier les villes françaises en décroissance démographique, ce que nous faisons au chapitre 2. À l'issue de ce chapitre, nous aurons donc sélectionné un sous-ensemble d'unités urbaines que nous allons étudier dans l'ensemble des chapitres suivants. L'analyse des unités urbaines est complétée dans le chapitre 3, où les agglomérations sont replacées dans leurs contextes locaux pour étudier les recompositions démographiques locales, en particulier la périurbanisation (chapitre 3).

La deuxième partie de la thèse consiste en l'exploration de plusieurs dimensions de la décroissance pouvant expliquer les pertes de population observées dans les villes en décroissance. Nous insistons d'abord sur les diminutions du nombre d'emplois (allant de pair avec les pertes d'habitants dans les recherches sur la décroissance) et sur l'importance des spécialisations économiques (chapitre 4). Ensuite nous traitons des composantes démographiques de la décroissance (soldes naturels et migratoires) pour mettre en lumière le rôle du vieillissement de la population dans la décroissance des agglomérations françaises (chapitre 5). Enfin nous étudions les contextes de peuplement des villes en décroissance à partir d'une typologie urbain-rural pour discuter de l'importance de l'accessibilité (notamment routière) dans le maintien des villes dans des trajectoires de décroissance (chapitre 6). Des résultats de ces analyses découle la troisième partie de la thèse, où nous cherchons à synthétiser l'ensemble des indicateurs de décroissance que nous y avons identifiés. Ainsi, dans le septième et dernier chapitre, nous proposons une synthèse des résultats de l'ensemble des chapitres précédents en construisant une typologie des agglomérations en décroissance à partir de marqueurs de la décroissance issus des résultats des chapitres 3 à 6.

Chapitre 1 : identifier et expliquer la décroissance des villes françaises. Positionnement théorique, sources et méthodes.

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, la décroissance urbaine est une problématique de plus en plus présente dans la recherche française. Elle caractérise en premier lieu des villes touchées par des pertes d'habitants et d'emplois menant à une crise structurelle (Martinez-Fernandez et al., 2012). Elle renvoie aussi à des dynamiques négatives affectant une partie des villes : dévitalisation des centres-villes (Berroir et al., 2019; Delpirou, 2019), paupérisation de certaines agglomérations (Fol et Miot, 2021), conséquences négatives des réformes des services publics (Béal et al., 2021; Courcelle et al., 2017). Cette perception d'une crise de certaines villes trouve des relais dans le débat public et les médias (Razemon, 2016; Guilluy, 2014), alimentant l'idée générale d'un déclin des villes situées hors de l'influence des métropoles.

En France, paradoxalement, ces questionnements portés sur les villes en crise ou en déclin ne sont pas nouveaux mais ils n'ont pas été directement associés à la question de la décroissance : les difficultés sociales rencontrées dans les villes sont bien reconnues, mais elles ne sont pas nécessairement reliées à des pertes de population ou d'emplois. En dépit de la mise en évidence de pertes d'habitants ou d'emplois importantes depuis au moins les années 1970, dans le contexte de crise industrielle (Pumain et Saint-Julien, 1978) ou dans les villes de petite taille (Laborie, 1979), la France a toujours été présentée comme épargnée par la décroissance urbaine, grâce à sa démographie plus dynamique que celle de ses voisins européens (Wolff et al., 2013). Le sujet reste donc plutôt neuf pour les recherches scientifiques et pour les pouvoirs publics (Dormois et Fol, 2017).

Cette reconnaissance tardive témoigne à la fois de la façon dont s'est construit le champ de recherche de la décroissance urbaine à l'international et de la place singulière prise par la France à l'intérieur de ces travaux. En effet, les études dédiées à la décroissance urbaine ou au déclin urbain sont plutôt anciennes et se développent à partir des années 1970-1980, dans différents contextes nationaux : aux États-Unis (Beauregard, 2009), en Allemagne (Nelle et al., 2017), ou plus généralement en Europe (Cheshire et al., 1986). Les cadres théoriques dans lesquels elles s'inscrivent remontent aux années 1930 (Hoyt, 1939), même s'ils se renouvellent dans les années 1990-2000 (Friedrichs, 1993; Morel-Doridat et Hamez, 2019). Dans certains pays comme l'Allemagne, les pouvoirs publics se sont appropriés ces problématiques pour

proposer des réponses à la décroissance urbaine dès les années 1980 (Florentin et al., 2009). Le champ de recherche français, qui a émergé principalement durant les quinze dernières années, s'articule surtout autour de l'identification des villes en décroissance (Wolff et al., 2013), de l'analyse de ses conséquences sociales et de leur traitement par les politiques publiques (Cauchi-Duval et al., 2016). Ces approches ont en commun d'invoquer une temporalité de moyen à long terme pour qualifier la décroissance, allant de plusieurs décennies à plus d'un siècle dans certaines études (Baron et al., 2010; Bretagnolle et al., 2020b). La notion de décroissance n'est pas mobilisée pour qualifier les pertes de courte durée, symptomatiques des crises conjoncturelles. Les pertes d'habitants et d'emplois des villes en décroissance identifiées aujourd'hui ne sont donc pas nouvelles : la notion propose un renouvellement de l'interprétation de processus déjà connus et bien documentés dans certaines villes, tout en portant l'attention sur des villes jusque-là peu étudiées ou inédites dans le cadre des recherches sur la décroissance.

Le premier objectif de ce chapitre est de discuter l'émergence de ce paradoxe : la France est un pays considéré comme épargné par la décroissance alors même que les exemples de villes perdant habitants et emplois sont nombreux. L'analyse de ce paradoxe nous permet ensuite de circonscrire les enjeux méthodologiques de l'identification des villes en décroissance dans le cas français. Quelles spécificités de la décroissance française se dégagent des études antérieures ? Quels cadres méthodologiques mettre en place pour identifier, analyser et comparer les villes françaises en décroissance entre elles ?

Pour répondre à ces questions, nous nous intéresserons dans une première partie à la manière dont le champ de recherche sur la décroissance s'est structuré en interrogeant les conditions dans lesquelles il a été introduit en France, ce qui soulève encore aujourd'hui de nombreux débats scientifiques. La décroissance est en effet un phénomène complexe qui, par-delà les simples caractérisations des pertes d'emplois et d'habitants, recouvre un grand nombre de processus et de dynamiques urbains que nous envisagerons dans une seconde partie dans l'optique de déterminer les principaux axes de notre étude de la décroissance. Leur grande diversité implique de constituer un cadre commun permettant d'identifier et comparer les villes françaises en décroissance. La construction de ce cadre méthodologique nécessite de faire des choix, en termes d'approches et de données, qui feront l'objet de la troisième partie.

1. La décroissance urbaine : un objet de recherche international appliqué dans le contexte français

Les recherches sur la décroissance urbaine ou le déclin des villes sont de plus en plus nombreuses (Fol et Cunningham-Sabot, 2010). Aujourd'hui, des recherches sur la décroissance urbaine sont menées dans la plupart des pays du monde, y compris dans des pays des Suds, ouvrant la voie à des approches très différentes adaptées et transposées à chaque contexte national. Parmi les pays européens, la France est restée peu étudiée dans cette perspective jusque dans les années 2000 car ses villes sont perçues comme épargnées par ce phénomène (Turok et Mykhnenko, 2007; Wolff et al., 2017). Pourtant, un champ de recherche national dédié à la décroissance urbaine s'est progressivement structuré pour mettre en avant des spécificités françaises dans la décroissance des villes (Wolff et al., 2013, 2017). L'introduction de cette notion dans le contexte français soulève de nombreux débats épistémologiques dans lesquels la décroissance peut être opposée à d'autres phénomènes qui traduisent des dynamiques négatives affectant les villes françaises.

1.1 La décroissance urbaine : un champ de recherche international sans cadre théorique unifié

Les travaux consacrés à la décroissance urbaine ont principalement émergé aux États-Unis et en Allemagne pour analyser et expliquer les pertes de population et d'emplois affectant de nombreuses grandes villes, notamment dans la *rust belt* et dans la Rhur (Cunningham-Sabot, 2012). Ces recherches ont permis de mettre en lumière la complexité du phénomène (Baron et al., 2010) et insistent sur l'importance des facteurs locaux (Fol et Cunningham-Sabot, 2010). Pour cette raison, la notion de décroissance a ensuite été transposée et adaptée à d'autres contextes nationaux ou régionaux. Ainsi, même si des chercheurs se sont efforcés de construire des modèles théoriques de la décroissance ou des études comparatives entre différents pays, le champ de recherche reste foisonnant, sans cadre théorique unifié.

1.1.1 Déclin et décroissance, des phénomènes complexes

Les nombreux questionnements et débats scientifiques sur la décroissance urbaine sont liés à l'histoire des théories sur le déclin urbain. Les questionnements portent tout d'abord sur la terminologie : selon les publications, déclin urbain et décroissance urbaine peuvent être confondus ou recouvrir des phénomènes strictement distincts. Alors que ces deux termes cherchent à décrire des crises structurelles affectant les villes, la notion de décroissance insiste

sur la diminution absolue d'un certain nombre de caractères urbains en commençant par l'emploi et la population, tandis que la notion de déclin urbain aborde davantage les problématiques sociales associées à une crise urbaine (Hoekveld, 2014) : des villes peuvent ainsi être en déclin tout en présentant une croissance de la population, approche qui a été privilégiée dans l'étude de la France (Miot, 2016). Ces définitions restent très générales et les facteurs responsables de la décroissance sont tout aussi variés, c'est pourquoi ces notions ont parfois été critiqués car les villes sont aussi variées que les processus et formes spatiales qui les décrivent : *shrinking city* a ainsi pu être qualifié de flou (*fuzzy concept*, Olsen, 2013).

Les recherches dédiées à ces questions se sont développées à partir du début des années 1980, actant les pertes d'emplois et de population liées à la crise des années 1970 et les intégrant dans la théorie des cycles urbains, en insistant sur le contraste entre perte de population des centres et croissance des périphéries (Friedrichs, 1993). Ces cycles sont mis en relation avec d'autres, par exemple le cycle d'évolution métropolitaine ou le cycle de vie des quartiers (Hartt, 2018). Des études cherchent alors à identifier le stade où se trouvent les villes analysées dans le cadre de cette théorie, comme les trajectoires construites par Hoekveld (2015) dans le cas de la Sarre. Dans ces approches cycliques, la décroissance est considérée comme un stade normal de l'évolution des villes, mais elle peut être perçue comme temporaire ou comme une fatalité à laquelle on ne peut pas s'opposer, et non comme un problème nécessitant une réponse de l'action publique (Fol et Cunningham-Sabot, 2010).

Ces théories se développent particulièrement aux États-Unis puis en Allemagne (Cunningham-Sabot, 2012). Le sujet s'est ensuite étendu à un grand nombre de pays, suscitant une grande diversité d'approches impliquant des facteurs de décroissance propres à chaque contexte régional ou national étudié (Audirac, 2018). Cette diffusion des travaux sur la décroissance est liée au fait que les villes en décroissance apparaissent de plus en plus nombreuses, à mesure qu'on constate un contraste qui s'accroît entre les métropoles concentrant la croissance et le reste du système de villes (Béal et al., 2021). De nouveaux modèles théoriques sont alors proposés pour expliquer la mise en place de dynamiques de déclin continu de la population, proposant de multiples interprétations aux phénomènes observés (Haase, et al., 2014; Reckien et Martinez-Fernandez, 2011). Les recherches sur la décroissance insistent alors sur les problématiques sociales induites par les difficultés économiques, pour proposer des solutions et des moyens de remédiation à cet état de déclin structurel (Ganser et Piro, 2012). Alors que les politiques cherchent plutôt à renouer avec la croissance, de nombreux travaux proposent des alternatives visant à accompagner la décroissance des villes (Berglund, 2020; Rousseau et Béal, 2019).

1.1.2 Des approches monographiques mettant en avant des facteurs locaux

Parmi ce foisonnement d'études et de contextes de décroissance, l'approche monographique est la plus courante. Elle consiste à analyser en profondeur les composantes de la décroissance dans une ou plusieurs villes perçues comme paradigmatiques. Ces villes, par leurs caractéristiques exceptionnelles, permettent de mettre en lumière l'enchaînement de facteurs liés à la décroissance urbaine (Reckien et Martinez-Fernandez, 2011). Cette approche monographique a été particulièrement utilisée par les aménageurs et les urbanistes pour montrer les conséquences locales sur le paysage urbain et les problèmes sociaux liés (dégradation du paysage urbain, rôle des politiques publiques locales, paupérisation). Ainsi, en Europe, les études dédiées au déclin urbain ont surtout mis en valeur de grandes villes industrielles perdant des habitants sur plus d'un demi-siècle comme Liverpool (Couch et Cocks, 2013), Leipzig (Bontje, 2004) ou Gênes (Cortese et al., 2014). Ces villes ont suscité un intérêt majeur de la recherche mais aussi des politiques publiques. Liverpool ou Leipzig ont ainsi fait l'objet de politiques d'attractivité qui leur ont permis de renouer avec la croissance. Ces deux villes ont ainsi été comparées à Ostrava et Łódź pour expliquer pourquoi ces dernières ne réussissent pas à retrouver une croissance démographique alors qu'elles ont bien réussi à attirer de nouveaux emplois.

Ces recherches sur la décroissance ont également exploré les causes de la décroissance pour mettre en valeur le rôle de facteurs locaux : les villes étudiées restent singulières et donc il n'est pas aisé de généraliser ces exemples paradigmatiques, malgré la mise en place de comparaisons internationales (Briche, 2021; Desjardins et Estèbe, 2019).

Aussi, les approches purement théoriques sont peu nombreuses. Les études dédiées à la décroissance se réfèrent surtout à des modèles expliquant les enchaînements entre déclin économique, soldes migratoires négatifs et pertes de population (Reckien et Martinez-Fernandez, 2011). Les modèles plus complexes font d'emblée intervenir davantage de facteurs locaux et dépendent là aussi de matériaux empiriques issus d'études monographiques spécifiques (Großmann et al., 2012; Hoekveld, 2012; Wiechmann et Wolff, 2013).

1.2 L'application de la notion de décroissance discutée dans le contexte français : véritable décroissance ou croissance différenciée des territoires ?

L'application de la notion même de décroissance fait débat en France (Béal et al., 2021; Wolff et al., 2017). Alors que le sujet est encore très peu saisi par les politiques publiques (Cauchi-Duval et al., 2016a), les chercheurs questionnent l'assimilation ou non de certaines

dynamiques au processus de décroissance urbaine (Beaucire et al., 2019 ; Delpirou, 2019) : la décroissance observée pourrait n'être qu'une croissance en trompe-l'œil. Les ressorts de ces débats scientifiques illustrent les spécificités de la décroissance française.

1.2.1 Un pays perçu comme épargné par la décroissance urbaine

Les études dédiées à la décroissance urbaine ont souligné très vite dans les comparaisons internationales le fait que la France n'était pas particulièrement affectée par la décroissance urbaine grâce à son dynamisme démographique (Hospers, 2014; Wiechmann et Wolff, 2013). Ce n'est pas le seul pays dans ce cas : au Royaume-Uni, les processus touchant les villes en décroissance ont longtemps été assimilés à de l'exode urbain ou à de la contre-urbanisation (Champion, 1999), accompagnant une renaissance rurale marquée dans certaines régions (Champion, 2008).

De la même façon, les villes mises en avant pour illustrer la décroissance urbaine dans les comparaisons internationales ne sont pas choisies en France mais dans d'autres pays, en particulier l'Allemagne ou les États-Unis (Richardson et Nam, 2014). Au-delà de ces deux exemples classiques, quelques pays sont présentés au travers de formes de décroissance particulièrement exceptionnelles, à l'instar du Japon (Buhnik, 2016), de la Russie (Cottineau, 2016) ou de l'Ukraine (Hospers, 2014a). Ces trois pays ont en commun de fortes pertes de population dans des grandes agglomérations. Seules quelques études comme celle de P. Aydalot (1987) prennent la France comme exemple, mais dans ce cas, le phénomène est appelé déclin urbain plutôt que décroissance : il s'agit de mettre en avant les difficultés économiques d'une région spécialisée, le Nord-Pas-de-Calais, présentée comme atypique par rapport au contexte français. Il en va de même pour le cas de Saint-Étienne, présentée comme une exception, parce qu'elle est une ville récente qui a crû au XIXe siècle sous l'impulsion de la Révolution industrielle, et a commencé à perdre des habitants au moment où ses activités spécialisées ont disparu, à partir de 1968 (Béal *et al.*, 2020).

La prise en compte des composantes démographiques de la France distingue également ses évolutions d'autres pays européens (Wiechmann et Wolff, 2013). Le vieillissement de la population, en France, est bien moins important que celui observé en Europe du Sud (Doignon et al., 2016) ou en Europe de l'Est (Wiechmann et Wolff, 2013). De la même façon, la France reste un pays attractif avec des soldes migratoires positifs, au contraire de ce qu'on constate là encore dans les pays de l'Est de l'Europe (Hospers, 2014a). La France est donc un pays plutôt en croissance démographique, comparativement au reste de l'Europe (Turok et Mykhnenko, 2007). De plus, même lorsque les villes perdent des habitants, les taux de croissance sont

généralement plus élevés que ceux observés dans les pays voisins, sauf quand on s'intéresse à de très petites villes (Gourdon *et al.*, 2019).

Pour l'ensemble de ces raisons, les villes françaises ont plutôt été étudiées dans la perspective du déclin urbain plutôt que de la décroissance. On observe les conséquences sociales de dynamiques négatives affectant les villes, mais de nombreux indicateurs demeurent en croissance suivant certaines échelles, notamment la population. Le terme de décroissance est pourtant plus présent dans la littérature scientifique depuis le début des années 2000, traduisant le fait qu'on considère davantage les pertes absolues de population et d'emplois.

1.2.2 Dévitalisation des centres et croissance périphérique plutôt que décroissance

Ces pertes d'habitants limitées en France sont, en outre, remises en question par des recherches qui expliquent que, dans de nombreux cas, les dépopulations sont compensées par une importante périurbanisation (Delpirou, 2019; Marchal et Stébé, 2018). Ces recherches défendent l'idée selon laquelle les villes françaises subissent moins la décroissance en tant que telle qu'une recomposition de leur population, globalement en croissance, prenant la forme d'une croissance périphérique, en particulier pour ce qui concerne les villes moyennes (Desjardins et Estèbe, 2019). Selon cette interprétation, les pôles urbains peuvent alors continuer d'être fréquentés, notamment pour le travail (Brès *et al.*, 2017; Pistre, 2011). Même lorsque les pôles urbains sont en perte d'emplois, on peut se référer à la notion de dévitalisation des centres plutôt que de décroissance (Bretagnolle *et al.*, 2020b). A l'échelon de l'ensemble de l'agglomération ou de l'aire urbaine, la population croît, l'activité se maintient, mais les deux peuvent migrer vers la périphérie, éventuellement en diminuant les mobilités vers le centre.

L'étude de A. Delpirou (2019) distingue ainsi trois villes moyennes du centre de la France, région plutôt en déclin située dans la diagonale des faibles densités. Alors que Nevers subit aujourd'hui une décroissance démographique de son centre et de ses périphéries (appelant à rapprocher son cas des villes strictement en décroissance), l'auteur souligne le dynamisme plus important de l'emploi et de la croissance périphérique à Bourges ou à Moulins pour justifier le fait que ces deux villes ne sont pas en décroissance, même si elles rencontrent des difficultés causées par la dévitalisation de leur centre. Ces difficultés sont alors reliées aux politiques du logement encourageant de fait cette dévitalisation (Roux, 2018).

La périurbanisation est ainsi considérée à la fois comme un facteur de décroissance des villes moyennes (il y a une perte absolue d'habitants dans les communes-centre voire dans l'ensemble des agglomérations), mais aussi comme un facteur limitant l'impact de cette

décroissance (l'activité peut se maintenir). Ce facteur est très significatif dans le cas français : la périurbanisation est considérée comme un facteur majeur de décroissance au même titre que la crise industrielle (Reckien et Martinez-Fernandez, 2011). En France, ces deux phénomènes sont particulièrement marqués à partir des années 1970 et s'observent à partir du recensement 1975 (Wolff et al., 2013).

1.2.3 La décroissance urbaine, un sujet évité par les politiques publiques

Face à ces débats épistémologiques sur la pertinence de la notion de décroissance urbaine pour qualifier certaines villes françaises, les pouvoirs publics se sont peu saisis de ces problématiques, à la différence de ce qu'on a pu observer dans d'autres pays, notamment l'Allemagne (Roth, 2011). Plusieurs publications scientifiques cherchent à en expliquer les raisons (Cauchi-Duval et al., 2016; Dormois et Fol, 2017).

Pour ces politiques publiques, la question de l'image de la ville est en effet primordiale pour son attractivité (Allingham, 2009; Béal et al., 2017). Viser explicitement des villes en déclin ou en décroissance serait perçu négativement par les entreprises et les habitants (Dormois et Fol, 2017). L'enjeu de l'image publique de Saint-Étienne a par exemple été bien étudié suite à un article du journal *Le Monde* la qualifiant de « capitale des taudis » (Béal et al., 2017). L'action publique cherche donc à éviter ce caractère stigmatisant des politiques ciblées.

On peut aussi s'interroger sur les objectifs de retour à la croissance promus par les politiques publiques : ciblant en particulier les classes sociales supérieures, on peut considérer qu'elles enjoignent les villes à encourager la gentrification en attirant de nouveaux habitants (Miot, 2013b).

La question des périmètres de l'action publique est également soulignée (Baudet-Michel et Paulus, 2021; Bretagnolle et al., 2020a). Il n'y a que peu de correspondances entre les périmètres statistiques utilisés pour décrire la décroissance (agglomération, aire urbaine fonctionnelle) et les périmètres de l'action publique (communes, intercommunalités, territoires de projet). Les résultats des études sur la décroissance ont donc une portée opérationnelle limitée.

1.3 La structuration du champ de recherche français sur la décroissance : des grandes villes industrielles aux problématiques des villes petites et moyennes

Alors que le champ de recherche international sur les villes en décroissance n'est pas unifié et que le débat persiste sur la pertinence de la qualification de certaines villes françaises

comme villes en décroissance, un champ de recherche s'est néanmoins structuré autour de cette question, en insistant sur les problématiques industrielles et sur les villes petites et moyennes.

1.3.1 Une sous-estimation de la décroissance démographique engendrée par la focalisation sur les grandes villes industrielles

Les premières études dédiées aux villes françaises en déclin ou en décroissance se sont concentrées sur les grandes villes industrielles, suivant la tendance internationale. Elles ont donc privilégié une approche économique de la décroissance. On a ainsi rapproché les dynamiques de Saint-Étienne de celles de Detroit malgré leurs différences notables de structures économiques (Briche, 2021). Les spécialisations industrielles peu dynamiques ont été perçues comme de potentielles fragilités pour les villes car elles limitaient leur résilience et les possibilités de reconversion.

Or, d'autres études montrent que la décroissance des villes françaises est plutôt affaire de villes petites et moyennes (Gourdon et al., 2019; Léo et al., 2012), davantage touchées par les pertes de population que les grandes. En privilégiant l'entrée par les spécialisations économiques, les recherches insistent donc surtout sur des villes peu nombreuses, concentrées dans quelques régions françaises (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine), qui ne sont d'ailleurs pas forcément en décroissance démographique. De plus, ces recherches insistent sur des spécialisations héritées des deux révolutions industrielles du XIX^e siècle et du premier XX^e siècle (Caron, 1997), activités économiques de moins en moins significatives dans la période récente (Battiau, 2011; Paulus, 2004). Tout en mettant en lumière une composante importante de la décroissance urbaine, ces recherches sous-estiment donc les pertes de population dans les villes de plus petite taille, industrielles ou non.

1.3.2 Un intérêt récent porté sur les villes petites et moyennes en décroissance

Plus récemment, l'intérêt a basculé progressivement des grandes villes industrielles aux villes petites et moyennes. Le faible intérêt qui était jusque-là porté aux villes de petite taille était notamment dû à l'image double véhiculée par cette tranche démographique.

Pour certains, les villes petites et moyennes sont vulnérables en raison de la concentration de la croissance économique et démographique dans les métropoles (Cattan et Saint-Julien, 1999). Cette inquiétude concernant les villes petites et moyennes n'est pas nouvelle. Dès les années 1970, on soulignait déjà le ralentissement de leur croissance démographique alors fondée principalement sur l'exode rural (Laborie, 1979). Les contrats de villes moyennes ont également eu pour vocation de redynamiser ces villes dès les années 1970 (Delamarre et al., 2015). L'ensemble de ces difficultés se concentrent plus particulièrement

dans des régions perdant des habitants, notamment dans la diagonale des faibles densités (Oliveau et Doignon, 2016). Plus récemment, des politiques publiques ont été spécifiquement mises en place dans le but de renforcer l'attractivité des villes moyennes (Action cœur de ville) et des petites villes (Petites villes de demain)¹.

Pour d'autres, au contraire, elles sont perçues positivement et demeurent majoritairement attractives (Édouard, 2012; Férérol, 2016; Pistre, 2011). Les petites villes ont ainsi retrouvé une attractivité forte dans les années 2000 à la faveur de nombreuses migrations résidentielles dirigées vers les campagnes de faible densité, dont elles constituent l'armature pour les services et les commerces. Le développement des économies présentes fournit également un regain d'activité pour ces villes (Campagne et Pecqueur, 2014; Gros-Balthazard et Talandier, 2017).

Les difficultés des villes petites et moyennes sont donc connues de longue date mais leur prise en compte dans le champ de la décroissance est relativement récente. Cette intégration tardive est paradoxale puisque plusieurs facteurs de décroissance sont bien présents dans ces échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine : le lien entre petite ville et spécialisation industrielle est par exemple bien connu (Férérol, 2014). Ce regain d'intérêt scientifique s'explique donc plutôt par un regard nouveau porté sur les villes petites et moyennes, qualifiées de villes ordinaires (Gourdon et al., 2019; Robinson, 2006), après plusieurs décennies consacrées à l'étude des métropoles et de la métropolisation (Authier et Bidou-Zachariassen, 2017; Dormois et Fol, 2017). La mise en valeur d'un sous-ensemble particulier du système de villes que constitueraient les villes petites et moyennes correspond à une remise en cause de l'hypothèse du ruissellement des retombées positives des économies métropolitaines sur le reste de la hiérarchie urbaine. Cette évolution française correspond également à un regain d'intérêt international porté sur les villes petites et moyennes en décroissance à l'échelle de l'Europe (Haase et al., 2016).

Les villes petites et moyennes présentent cependant une difficulté majeure pour leur étude : il n'y a pas, ni en France ni en Europe, de définition consensuelle de cette catégorie de villes (Taulelle, 2010). Néanmoins, plusieurs villes sont exemplifiées par des monographies dédiées à la décroissance. En France, les plus étudiées sont Châlons-en-Champagne (Miot et al., 2021) et Nevers (Guéraud et Warnant, 2020). Ces villes sont préfectures de département

¹ Ces deux politiques publiques ont été mises en place à l'échelle nationale respectivement en 2018 et en 2020 pour labelliser des projets destinés à renforcer l'attractivité des villes petites et moyennes en insistant particulièrement sur le rôle des centres-villes (Cuenot et Dedeire, 2021; Mouchel-Blaisot, 2023).

voire de régions qui présentent un profil peu industriel et subissent aujourd'hui le désinvestissement des services de l'État à la suite de la réforme générale des politiques publiques de 2007, alors qu'elles présentaient déjà des trajectoires décroissantes. Certaines villes croisent également les deux profils, villes moyennes et villes industrielles, comme Montluçon (Agirre-Maskariano, 2019). Les petites villes ne sont pas en reste, notamment quand elles sont situées dans des régions en déclin, comme les petites villes de Champagne (Fol et Miot, 2021).

1.3.3 Une nouvelle ère de la décroissance à partir des années 2010 ?

Cet intérêt nouveau porté sur les villes en décroissance est également lié à l'émergence d'une hypothèse selon laquelle on assisterait, dans les années 2010, à une nouvelle phase de décroissance urbaine : une décroissance récente, liée à d'autres facteurs que ceux qui ont entraîné la décroissance des villes industrielles dans les années 1970 (Béal et al., 2021). Dans le même temps, la décroissance des villes qui perdaient déjà des habitants tend à s'accroître, même si certaines villes emblématiques comme Saint-Étienne ont retrouvé une forme de croissance démographique (Béal et al., 2020).

Les travaux de recherche mettent surtout en avant l'impact des politiques récentes dites de rationalisation de l'action publique (Courcelle et al., 2017). Ces politiques se traduisent par une réduction de la présence de l'État dans les territoires via la disparition d'un certain nombre de services publics dans des domaines variés (administration, santé, armée). La ville de Châlons-en-Champagne est ainsi particulièrement mise en avant, subissant à la fois la réforme de la carte militaire et la perte de la préfecture de région en 2015.

Cette nouvelle ère de la décroissance est également associée à des évolutions du contexte national, en particulier un vieillissement accru de la population suscité par l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération des baby-boomers. Ce processus affecte particulièrement les couronnes périurbaines (Marchal et Stébé, 2018), et transforme localement la distribution des activités économiques, comme on le voit notamment dans les petites villes (Chauvier, 2017).

En outre, les pertes d'emplois, notamment industriels, se poursuivent (CGET, 2018). Les recherches des années 2010 ont ainsi largement contribué à la mesure de l'impact de la crise de 2008 sur les structures de l'emploi (Messaoudi, 2015; Morvan, 2018), même si le recul temporel reste encore faible pour établir si cette crise est à même d'entraîner les conséquences structurelles de la décroissance au même titre que ce qui a été observé à partir des années 1970-1980.

L'hypothèse d'une nouvelle ère de la décroissance est donc encore à consolider puisqu'elle semble recouvrir un grand nombre de processus distincts. Au moment où certaines recherches questionnent déjà l'impact de la crise du COVID-19 sur les villes en décroissance (Pallagst et Hammer, 2022), nous interrogerons dans cette thèse l'évolution de la décroissance dans les années 2010 pour tester l'hypothèse de l'existence de cette nouvelle ère de décroissance à partir des années 2000.

2. Les facteurs principaux de la décroissance : démographie, économie et contextes territoriaux

Le foisonnement des recherches menées sur la décroissance dans différents contextes nationaux a permis de mettre en évidence un grand nombre de facteurs associés au déclin des villes. Dans cette thèse, nous nous concentrons sur le concept de décroissance, qui implique des diminutions en valeur absolue de certains indicateurs décrivant les villes, en particulier l'emploi et la population. Certaines études se sont concentrées sur les causes de la décroissance pour tenter d'expliquer la mise en place de dynamiques négatives affectant l'emploi et la démographie. D'autres ont insisté sur les conséquences sociales et urbaines de la décroissance dans la perspective d'une crise à résoudre. Pour suivre notre objectif d'identifier les villes en décroissance et de caractériser leur évolution, nous nous plaçons plutôt dans la première approche. Mais même en nous concentrant sur la description de la décroissance et de ses causes, les facteurs associés à la décroissance restent nombreux et nous ne pouvons pas les analyser directement tous ensemble. Nous avons choisi ceux qui sont spécifiques aux problématiques françaises mises en évidence dans la section précédente.

2.1 Une approche par les causes de la décroissance plutôt que par ses conséquences sociales

2.1.1 Causes et conséquences de la décroissance : le problème de la spirale du déclin

Dans les acceptions actuelles, la décroissance ne correspond pas à la simple diminution des valeurs d'indicateurs d'emploi et de population, mais à un phénomène émergent, complexe et multidimensionnel (Baron et al., 2010). À ce titre, elle est perçue au travers de différentes manifestations étudiées par les géographes ou les urbanistes qui les abordent directement comme processus de décroissance (en analysant les pertes d'emplois ou d'habitants), d'autres recherchent les causes de la décroissance (par exemple une crise industrielle ou le vieillissement

de la population), d'autres enfin sont analysées comme des conséquences des précédents facteurs (soldes migratoires négatifs suite à des destructions d'emploi par exemple).

On ne peut cependant résumer ces dimensions de la décroissance à des catégories aussi strictes. La construction de modèles théoriques de la décroissance a ainsi permis de montrer, dans certaines villes, des effets d'entraînement et des boucles de rétroaction, parfois contre-intuitives, entre les différentes variables (Fol et Cunningham-Sabot, 2010; Friedrichs, 1993). La mise en évidence de ces enchaînements et de ces boucles de rétroaction est rendue difficile par la complexité du phénomène de décroissance. Elles ont donc été plutôt mises en évidence dans des modèles purement théoriques (Friedrichs, 1993; Schwarz et al., 2010) ou ont été utilisées dans la constructions de systèmes multi-agents (Haase et al., 2010). L'objectif de ces travaux est d'expliquer la bifurcation de trajectoire qui mène une ville vers un déclin structurel et de montrer comment ce déclin urbain s'auto-entretient sous la forme d'une spirale du déclin.

Ces modèles intègrent souvent un nombre de variables très élevé. Pour notre étude, qui a pour vocation d'identifier et expliquer les villes en décroissance dans le système urbain français, nous choisissons de restreindre les dimensions que nous étudions de la décroissance en cherchant un compromis entre l'impératif d'analyse d'une décroissance multidimensionnelle et le fait que nous devons limiter le nombre de dimensions pour pouvoir étudier chacune d'entre elles en profondeur.

2.1.2 La décroissance démographique comme cause et manifestation principale de la décroissance

En premier lieu, avant d'analyser en détail les caractéristiques des villes en décroissance et les processus associés, il est nécessaire d'identifier les villes qui seront identifiées comme étant en décroissance dans la thèse. Pour cela, nous avons choisi d'étudier la dimension démographique en premier lieu, c'est-à-dire les pertes d'habitants dans les villes, et ce pour deux raisons.

En premier lieu nous nous inscrivons dans la lignée des études internationales dédiées à la décroissance et aux *shrinking cities* qui mettent avant tout en perspective les pertes d'habitants pour définir la décroissance. En France, peu d'études se sont jusque-là consacrées spécifiquement aux villes perdant des habitants, soulignant plutôt la forte croissance du système de villes et expliquant les pertes ponctuelles par l'étalement urbain. Pourtant de nombreuses villes perdent bien des habitants, notamment des petites villes jusqu'ici peu étudiées et moins sujettes à l'étalement urbain (Wolff et al. 2013).

En effet, si les recherches centrées sur des monographies retiennent la qualification de villes en décroissance à partir de l'observation des problématiques sociales affectant ces villes, en montrant une forme de déclin urbain expliqué ensuite par la diminution de l'emploi ou de la population, ce n'est pas le cas de celles menées sur les systèmes de villes. Celles-ci mettent l'accent directement sur les pertes de population et d'emplois (Baudet-Michel et Paulus, 2021). Il reste que l'interprétation de ces deux indicateurs, de population et d'emploi, peut recouvrir un grand nombre de processus, associés ou non à la décroissance (périurbanisation de la population, exurbanisation des activités, désindustrialisation, vieillissement de la population, etc.).

Deuxièmement, même si l'approche socio-économique a plutôt été privilégiée dans le cas français, en lien avec les recherches sur le déclin urbain, cette approche rencontre plusieurs limites. L'indicateur de perte d'emplois est particulièrement délicat à manipuler. Nous avons souligné que la décroissance, en France, a plutôt été envisagée à partir d'une approche économique, plus consensuelle dans ce contexte national que l'approche démographique, en raison de l'impact des recompositions économiques des années 1970-1980. On assiste ainsi à une profonde recomposition de l'emploi liée à la robotisation, à la désindustrialisation et la tertiarisation de l'économie (Caron, 1997). Néanmoins l'indicateur de perte d'emploi nous semble moins performant que celui de perte de population car ces transformations nationales des formes d'emploi touchent un ensemble de villes bien plus vaste que les seules villes en décroissance. Étudier les pertes d'emplois sans prendre en compte a priori la décroissance démographique revient donc à traiter de processus bien plus divers. D'ailleurs, même dans les monographies consacrées aux grandes villes industrielles en déclin, l'évolution de l'emploi est plutôt convoquée comme facteur explicatif de la décroissance, observée au travers des évolutions démographiques ou des paysages urbains, que comme première entrée pour analyser la décroissance.

La pertinence de l'indicateur démographique est pourtant débattue en raison des questions portées sur l'échelle de temps et les périmètres urbains à partir desquels on définit la décroissance démographique. Il reste qu'en prenant des précautions sur les questions de délimitations spatiales et temporelles, on peut définir plus précisément selon quelles modalités certaines villes françaises perdent des habitants. Nous choisissons donc de partir en premier lieu des villes perdant des habitants et nous compléterons ensuite leur analyse par une étude des dynamiques économiques qui les affectent.

2.1.3 L'étude d'une sélection de facteurs explicatifs de la décroissance

Peu d'études à ce jour combinent la mise en évidence des villes en décroissance à l'échelon d'un pays et l'analyse des facteurs explicatifs potentiels. Pourtant, trois dimensions principales ont été mises en avant et sont relatives à la démographie (vieillesse), l'économie (fragilité des spécialisations industrielles) et aux contextes territoriaux (reports de population en périphérie, immédiate ou lointaine, perte d'accessibilité, locale ou régionale). Ce sont les facteurs que nous retiendrons dans la thèse.

Cette sélection de facteurs nous pousse à en délaissier d'autres, pourtant très importants, tels que la dégradation des paysages urbains, la forte vacance commerciale ou locative, ou la présence de vastes friches industrielles. Il n'aurait pas été possible de tout traiter dans le cadre de cette thèse.

2.2 Les facteurs explicatifs classiques de la décroissance : périurbanisation et crise industrielle

Dans les études dédiées à la décroissance en Europe et en France, deux facteurs sont particulièrement mis en avant, parce qu'ils sont à l'origine de nombreux changements de trajectoires de villes, passant de la croissance à la décroissance. Il s'agit de la périurbanisation et de la crise de l'industrie. Ces facteurs expliqueraient particulièrement la décroissance ancienne qui dure depuis un demi-siècle.

2.2.1 Périurbanisation et dévitalisation des centres dans la perspective de la décroissance

Dans les études menées sur la décroissance des villes en Europe, l'importante périurbanisation est souvent présentée comme une spécificité des villes françaises (Audirac, 2018). Au cours de notre période d'étude, les couronnes périurbaines concentrent effectivement l'essentiel de la croissance démographique en France (Cusin et al., 2016). Les centres urbains comme les banlieues sont progressivement moins attractifs. Cet essor de la périurbanisation a été largement accompagné par l'État (prêts d'accession à la propriété à taux bas, diffusion de modèles de maisons à bas coût) et se conjugue avec la diffusion massive de l'automobile comme moyen de transport quotidien. La couronne périurbaine concentre un avantage d'accessibilité via l'automobile et véhicule l'image d'un mode de vie attractif (Marchal et Stébé, 2018). En raison de cette manière différente d'habiter l'espace sous influence urbaine, le paysage urbain des couronnes se différencie nettement des agglomérations qui les polarisent. Étalement de l'habitat sur des distances de plus en plus lointaines et discontinuités morphologiques poussent l'Insee à mettre en place un zonage statistique ad hoc dans les années

1990 pour prendre en compte ce nouvel espace fonctionnel de la ville, le zonage en aires urbaines. La définition de la couronne périurbaine est construite à partir des navettes domicile-travail dirigées vers les centres urbains (Insee, 2011).

Ces aires urbaines ont été mobilisées par les études sur la décroissance pour pointer l'importance de la périurbanisation comme facteur de décroissance : les couronnes périurbaines gagnent des habitants quittant les agglomérations centrales, entraînant une diminution de population de ces dernières (Baron et al., 2010). Comme on l'a vu, cette périurbanisation a pu être présentée comme un facteur limitant la décroissance : les villes concernées seraient plutôt affectées par une dévitalisation des centres, encore fréquentés comme le montrent les mobilités domicile-travail. Mais d'autres suggèrent que la somme des deux, représentée par l'aire urbaine entière, peut décroître alors qu'il y a croissance périphérique (Wolff et al., 2013 ; Baudet-Michel et Paulus, 2021). Ces travaux montrent l'importance de tenir compte des échelles différenciées lorsqu'on évalue les pertes d'habitants : certaines recherchent s'intéressent aux centres des villes, d'autres aux agglomérations (centre et banlieues), d'autres enfin aux aires urbaines fonctionnelles (centre, banlieue et couronne périurbaine).

En utilisant différents types de périmètres urbains (principalement l'unité urbaine, c'est-à-dire l'agglomération morphologique, et l'aire urbaine fonctionnelle, incluant la couronne périurbaine), nous chercherons donc à analyser les recompositions de la population à différentes échelles. Cela permettra notamment de distinguer les pertes de population s'apparentant plutôt à des formes de dévitalisation (perte de population dans les agglomérations centrales au profit de leur périphérie), ou à de la décroissance démographique en tant que telle (perte des agglomérations centrales et des couronnes).

2.2.2 La crise industrielle : un facteur toujours considéré comme déterminant

Malgré ces discussions importantes sur le rôle de la périurbanisation dans la décroissance des villes françaises, les crises économiques et plus particulièrement industrielles constituent, selon certains chercheurs, le principal facteur à l'origine des changements de trajectoires des villes augurant des pertes de population (Turok et Mykhnenko, 2007 ; Wolff et al., 2017). Différents schémas sont proposés pour illustrer la manière dont les pertes d'emplois entraînent des soldes migratoires négatifs, une dégradation de l'image de la ville et des effets d'enchaînements qui dépassent la durée de la crise industrielle (Friedrichs, 1993).

Plusieurs caractéristiques des villes en décroissance sont alors mises en avant pour expliquer le basculement vers des dynamiques négatives. Les fortes spécialisations économiques dans des activités peu dynamiques constituent un handicap pour les villes au

moment où elles subissent de plein fouet les crises industrielles (Battiau, 1985). Les villes exemplifiées par les études sur la décroissance mettent ainsi en avant des industries à faible valeur ajoutée (Caron, 1997) comme l'industrie textile ou la métallurgie, opposant ces activités aux industries de pointe (informatique, aéronautique). Faiblement diversifiées, ces villes sont peu résilientes face aux crises. Les recherches insistent alors sur les spécialisations anciennes qui déclinent particulièrement entre les années 1960 et 1980 : textile à Roubaix (Miot, 2013a), métallurgie à Saint-Étienne (Béal et al., 2020), mines à Decazeville (Chalard, 2007; Wolff et al., 2013), industrie automobile à Montbéliard (Béal et Dormois, 2021), industrie portuaire à Dunkerque (Chouraqui et al., 2021).

Or la désindustrialisation et la transition post-fordiste de l'économie française, qui culminent dans les années 1970 et 1980, continuent d'entraîner aujourd'hui de nombreuses destructions d'emplois dans la plupart des agglomérations françaises. Si les grandes métropoles ont développé une forte économie tertiaire compensant ces pertes d'emplois, certaines villes plus industrielles ont débuté une période de décroissance de longue durée. C'est pourquoi, même si les pertes d'emplois industriels sont anciennes, elles sont toujours considérées comme déterminantes pour les trajectoires de ces agglomérations. De plus, les pertes d'emplois industriels ont continué durant les décennies suivantes, et particulièrement pendant la crise de 2008 qui touche également ces activités toujours considérées comme peu dynamiques (Messaoudi, 2015).

En outre, les villes industrielles ou anciennement industrielles ne s'opposent pas qu'aux métropoles sur le plan économique. Le développement de l'économie présentielle est associé à un dynamisme nouveau des campagnes et des villes petites et moyennes dans les années 2000. Des recherches mettent ainsi en évidence des campagnes en croissance, touristiques ou privilégiées par les nouvelles ruralités (Davezies et Talandier, 2014; Gros-Balthazard et Talandier, 2017; Pistre, 2011). Celles-ci gagnent de nouveaux habitants et des emplois et s'opposent à d'autres campagnes qui sont qualifiées de campagnes productives : l'économie présentielle y est moins présente et surtout elles sont moins dynamiques que les précédentes, moins intégrées aux dynamiques provenant des métropoles (Hilal, 2012). Dans ces campagnes productives, on observe une surreprésentation des villes en déclin ou en décroissance (Gourdon et al., 2019).

2.3 Les facteurs explicatifs avancés pour expliquer la décroissance récente : vieillissement de la population et importance des contextes territoriaux

D'autres indicateurs ont été moins explorés dans le cadre de la décroissance française. Cependant, ils font l'objet d'un regain d'intérêt récent, et leur importance a pu être sous-estimée par rapport aux facteurs de décroissance précédemment cités. Ces indicateurs sont donc susceptibles d'expliquer pourquoi on observerait une décroissance récente en France, mais ils peuvent également expliquer au moins en partie la décroissance ancienne.

2.3.1 Le vieillissement de la population : un facteur émergent

Alors que le vieillissement de la population apparaît comme le premier facteur de décroissance en Europe, où les soldes naturels négatifs expliquent largement les pertes de population (Hospers, 2014a), il apparaît peu dans la description des villes françaises en décroissance.

La population française vieillit pourtant, mais ce vieillissement n'est pas associé à des formes de décroissance pour plusieurs raisons. Tout d'abord il s'agit d'un processus présent dans l'ensemble des villes car il est lié au *papy-boom*, correspondant au vieillissement de la classe d'âge majoritaire, née entre 1945 et 1970. Ce vieillissement n'est pas associé à de la décroissance car il est aussi présent dans des agglomérations en croissance démographique. Deuxièmement, le vieillissement est aussi associé au processus dit de vieillissement par le haut (Dumont, 2005), décrivant des villes attractives où l'arrivée de personnes âgées fait augmenter le taux de personnes âgées dans la population. Ces villes vieillissantes sont le plus souvent en croissance car attractives (Paumelle, 2022). Là encore, cette attractivité contraste avec les profils de villes dites en décroissance. Dans les deux cas, l'augmentation du nombre absolu de personnes âgées dans la population, parfois qualifiée de gérontocroissance, rejoint une croissance globale de la population de ces villes.

Pourtant les études illustrant le vieillissement progressif de la société française sont nombreuses et décrivent plusieurs processus présents dans les villes en décroissance qui mènent aussi au vieillissement de la population. En particulier, le vieillissement dit par le bas (Dumont, 2005), qui décrit un vieillissement de la population causé par le départ de la population jeune et active. Il est ainsi corrélé à des soldes migratoires négatifs affectant certaines classes d'âge. Dans les recherches sur la décroissance, ce phénomène est surreprésenté, notamment dans le centre de la France (Wolff et al., 2013).

La combinaison de ces différentes formes de vieillissement, associées au vieillissement général de la population française, amène à considérer davantage l'impact du vieillissement dans les villes en décroissance française. Il serait particulièrement déterminant pour la décroissance récente.

2.3.2 Le contexte territorial et les enjeux d'accessibilité aux métropoles

Considérer le rôle des contextes spatiaux et des structures territoriales dans le cadre de la décroissance urbaine n'est pas nouveau, mais ces contextes territoriaux sont perçus différemment dans les études récentes. Ils ont jusque-là été peu étudiés de manière systématique car les recherches sur la décroissance ont plutôt porté sur les échelles infra-urbaines.

Les recherches plus anciennes ont pourtant mis en évidence une dimension régionale de la décroissance, en raison des problématiques associées à la crise de régions industrielles anciennement spécialisées, comme dans les Vosges (Edelblutte, 2008). Les facteurs économiques mettent alors en avant les bassins spécialisés dans le textile (Battiau, 2011; Bretagnolle et al., 2019a), la sidérurgie (Raggi, 2019) ou les mines (Aydalot, 1987; Wolff et al., 2013). À ces problématiques économiques s'ajoute une composante démographique : ces territoires sont peu attractifs, ils perdent des habitants en raison des soldes migratoires.

Plus récemment, alors que la métropolisation porte la croissance démographique et économique des villes françaises, le discours sur les villes en décroissance insiste sur le rôle des villes qui seraient localisées dans des territoires délaissés par cette métropolisation, en se focalisant notamment sur les échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine, les villes petites et moyennes (Gourdon et al., 2019; Santamaria, 2012; Cattan et Saint-Julien, 1999). Ces mêmes travaux insistent alors sur l'importance de l'accessibilité aux métropoles : plus les villes en sont éloignées, plus elles sont susceptibles de développer des formes de décroissance (Gourdon et al., 2019). Au contraire, un petit nombre de grandes métropoles polarisent un nombre important de villes petites et moyennes plus dynamiques dans leur aire d'influence (Berroir et al., 2017a). Mais cette intégration dans l'aire d'influence des métropoles peut être à double tranchant. Avec l'augmentation de la vitesse et de la portée des mobilités, les villes ayant constitué des lieux centraux par le passé peuvent être court-circuitées parce que d'autres lieux sont plus accessibles ou plus attractifs pour proposer des services équivalents voire supérieurs pour les habitants (Bretagnolle, et al., 2020). Cette simplification de la trame des lieux centraux est soulignée depuis longtemps comme un facteur négatif pour les villes petites et moyennes dont on interroge aujourd'hui le rôle au sein de la trame urbaine (Cattan et Saint-Julien, 1999; Férol, 2016).

Dans les deux cas, la question de l'appartenance régionale et celle des territoires dans lesquels s'inscrivent les villes en décroissance apparaît centrale dans la caractérisation que l'on propose des villes en décroissance. L'approche nationale ne saurait donc suffire pour dresser le portrait de ces villes en décroissance. Nous devons donc également tenir compte de tendances régionales qui différencieraient des profils distincts de villes en décroissance à l'intérieur du

système de villes, ce qui mène à la mise en place d'un cadre méthodologique spécifique destiné à observer ces tendances.

3. Analyser les villes en décroissance dans le système des villes françaises : sources et méthodes

Un des enjeux de cette thèse est de mener une étude comparative et systématique de la décroissance dans les villes françaises, en prenant une période de temps relativement longue. Les résultats permettront notamment de contextualiser les monographies et études de terrain menées dans le cadre de la recherche académique ou des politiques publiques tout en proposant une synthèse sur les villes en décroissance démographiques et les facteurs explicatifs de leur décroissance. Pour cela, nous avons construit un cadre méthodologique cohérent, en débutant par l'identification des villes en décroissance démographique, puis en nous intéressant aux facteurs explicatifs potentiels cités précédemment.

3.1 Une approche quantitative et typologique à l'échelle du système de villes

La démarche que nous proposons présente trois caractéristiques principales : il s'agit d'une approche systématique, comparative et typologique.

3.1.1 L'approche systématique : explorer des facteurs de décroissance à l'échelle du système de villes national

Le premier aspect de cette méthodologie est l'approche systématique de la décroissance. Nous suivons en cela une approche classique dans la recherche française, qui vise à caractériser les villes en décroissance comme un sous-ensemble du système de villes national (Baudet-Michel et Paulus, 2021; Wolff et al., 2013; Guérin-Pace, 1993). Cette approche permet d'évaluer la position spécifique des villes en décroissance par rapport aux autres, en mesurant des surreprésentations relatives des différents phénomènes analysés.

De la même façon, nous avons choisi de réaliser notre étude sur l'ensemble du territoire français, plutôt que de nous concentrer sur une région en particulier où les villes en décroissance seraient surreprésentées. Cela permet de montrer, au sein du contexte national, les effets régionaux déjà évoqués à propos des anciens bassins industriels. Cela permet également de tenir compte des villes plus isolées, en particulier d'éventuelles villes en décroissance relativement proches de villes en croissance, dont les spécificités sont pointées de longue date (Laborie, 1979). Nous attendons donc une grande diversité de profils liés à la variété des contextes urbains

locaux et régionaux, avérée de longue date en France à travers différentes typologies des territoires (Pistre 2011, Hilal, 2007).

Cette approche se justifie également du fait que les études récentes montrent qu'en France, à quelques exceptions près, ce ne sont pas les grandes villes qui sont touchées par la décroissance (Gourdon et al., 2019 ; Wolff et al., 2013), ce qui explique que la prévalence de la décroissance démographique ait été sous-estimée dans le cas français. Ainsi, alors que les taux de villes petites et moyennes en décroissance sont élevés, on les a jusque-là moins considérés en France (même s'ils apparaissent nettement dans l'étude européenne de T. Wiechmann et M. Wolff (2013)).

3.1.2 L'approche comparative : construire un cadre harmonisé pour l'étude des villes en décroissance à l'échelle nationale et dans le temps long

La comparabilité dans le temps et dans l'espace se heurte à plusieurs problèmes, auxquels nous nous sommes confrontés ici. Tout d'abord, il s'agit de construire une définition harmonisée des villes dans le temps et dans l'espace. Ce concept d'harmonisation recouvre l'enjeu de construire des objets urbains comparables dans le temps long : quel périmètre utiliser, et doit-on garder le même périmètre au cours des 40 dernières années ou le faire évoluer au fur et à mesure de la transformation du fait urbain ? Mais il s'applique aussi à l'enjeu de mesurer et comparer ensemble différentes dimensions de la décroissance pour caractériser dans un même canevas les dynamiques démographiques, économiques et spatiales des villes en décroissance.

Construire de tels périmètres harmonisés permet de remettre en perspective les résultats des précédentes études dédiées à la décroissance des villes françaises, aux conclusions très diverses. En effet, ces études ne s'appuient pas sur les mêmes cadres spatio-temporels, faisant fortement varier la mesure de la décroissance. Nous avons déjà évoqué les problématiques liées au choix entre unité urbaine et aire urbaine pour mesurer la décroissance. C'est également à l'échelle locale (commune-centre, voire centre-ville) que se pose la question de la dévitalisation des centres plutôt que celle de la décroissance (Berroir et al., 2019). En France, la périurbanisation et la réduction du nombre d'habitants par foyer d'une part (Ogden et Hall, 2004), l'exurbanisation des services et des emplois constituent des limites à l'application de la notion de décroissance (Crague, 2019; Edelblutte, 2010).

Mais la prise en compte de la durée et du temps long de la décroissance soulève également de nombreuses questions.

Ainsi, même si la décroissance reste la plupart du temps définie comme une dynamique négative de longue durée, les études dédiées discutent la temporalité des dynamiques observées en proposant plusieurs intervalles de temps pour caractériser la décroissance (Wiechmann et Wolff, 2013). À l'échelle européenne, on observe également que la décroissance continue de la population n'est qu'une trajectoire de décroissance de la population parmi d'autres (Turok et Mykhnenko, 2007) : on trouve également des trajectoires qui alternent croissance et décroissance, ou des trajectoires de décroissance enrayée. En France, la décroissance continue depuis les années 1960 ne semble pas être la trajectoire majoritaire (Turok et Mykhnenko, 2007).

La question se pose particulièrement pour ce qui concerne la problématique de la décroissance récente. Celle-ci a pu être envisagée sur un pas de temps extrêmement court (cinq ans dans la synthèse de M. Wolff et al. (2017) alors que dans d'autres travaux, on ne considère pas que des pertes de population puissent être assimilées à de la décroissance à moins de vingt ans de perte continue (Baron et al., 2010). Dans l'étude de J. Chouraqui et al. (2021) pour l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la décroissance récente est définie sur une durée de dix ans seulement et la décroissance ancienne sur une durée de dix-sept ans. Dans les deux cas, ces définitions sont plus courtes que la décroissance récente retenue ailleurs. Dans la perspective de contextualiser de manière cohérente l'ensemble de ces études, nous devons tenir compte de l'ensemble de ces durées possibles pour construire nos indicateurs quantitatifs.

Ensuite, il faut assurer une certaine comparabilité dans le temps des indicateurs retenus, ce qui n'est pas toujours simple compte tenu de l'évolution des nomenclatures (par exemple celles concernant les activités économiques, changeant trois fois durant les cinquante dernières années).

Cette démarche comparative ne se construit pas en opposition aux monographies et aux approches quantitatives déjà menées mais en complémentarité. Par rapport aux monographies, l'enjeu est d'explorer plus avant certaines dimensions de la décroissance et de fournir un référentiel commun pour recontextualiser les études antérieures, en tenant compte des facteurs mis en évidence dans les cas étudiés pour établir leur prévalence dans l'ensemble du système de villes. Par rapport aux approches quantitatives déjà menées, qui n'étudient généralement qu'un seul indicateur (souvent la perte de population), il s'agit de les mettre en perspective à l'échelle du système de villes. Pour cela nous allons étudier les différentes distributions des indicateurs à l'intérieur du système et montrer la manière dont ceux-ci se croisent, ou s'enchaînent pour tenter de caractériser un aspect multidimensionnel de la décroissance.

3.1.3 L'approche typologique : révéler la diversité des profils des villes en décroissance

Comme on l'a vu, l'ensemble des études dédiées à la décroissance s'accorde pour souligner la diversité des formes et des processus de décroissance. Les recherches ont bien insisté sur certains facteurs locaux spécifiques à certaines villes qui expliquent leur trajectoire singulière dans un système de villes en croissance. Les villes en décroissance sont donc très diversifiées et c'est pourquoi la monographie a été le principal moyen d'étudier les villes en décroissance.

Étudier la décroissance urbaine à l'échelle du système de villes ne peut donc pas se résumer à construire un modèle explicatif unique de la décroissance. C'est pourquoi nous privilégions une approche typologique. Dans notre analyse de la décroissance, cette approche typologique est mobilisée pour chaque indicateur. En effet, pour chaque dimension de notre étude, il existe de nombreux cas singuliers et de multiples profils, ce qui rend difficile un exercice de synthèse des profils de décroissance à l'échelle de l'ensemble du système de villes.

On retrouve donc notre approche typologique dans l'identification même de la décroissance puisqu'il s'agit de délimiter plusieurs sous-ensembles du système de villes pour isoler les villes en décroissance. Mais cette démarche va au-delà puisqu'on l'applique également pour l'étude des facteurs explicatifs de la décroissance en eux-mêmes, avant de les croiser pour construire une synthèse des profils de villes en décroissance.

Deux autres approches auraient permis d'examiner la variété des combinaisons possibles des différents indicateurs et leur poids respectif dans l'explication de la décroissance, la simulation par un modèle multi-agent et l'analyse factorielle. Dans le premier cas il s'agit d'adapter les modèles construits pour suivre la croissance des villes dans le temps long au laboratoire Géographie-cités (Simpop) en modifiant les règles pour que des trajectoires de décroissances soient générées. Nous n'avons pas construit de systèmes multi-agents pour des raisons de temps (la construction d'un modèle multi-agent nécessitant plusieurs années et une équipe pluri-disciplinaire).

Dans le second cas, il s'agit de construire un modèle de régression multiple « expliquant » l'intensité de la décroissance par la combinaison différenciée des facteurs explicatifs (par exemple pour le cas de la Russie chez Cottineau (2015/2016), ou en France chez Wolff et al. (2013)). Nous avons envisagé de l'utiliser pour proposer un modèle de la décroissance démographique en France. Mais il s'est vite avéré comme la portée d'une telle analyse resterait limitée pour deux raisons. Tout d'abord, le très grand nombre de villes que nous souhaitons étudier couplé au très grand nombre de facteurs mettent en lumière une grande diversité des villes qui limite fortement la portée d'un tel modèle explicatif. De plus, pour

répondre aux objectifs de notre approche comparative, l'harmonisation des variables d'une telle analyse en termes de périmètres urbains et d'intervalles temporels rend déjà nécessaire de longues analyses de chacune des variables indépendamment des autres. C'est pourquoi nous avons privilégié une approche typologique, même si nous avons eu également recours à plusieurs analyses factorielles pour explorer certaines dimensions de la décroissance (économique notamment) mais surtout pour proposer une typologie de synthèse dans le dernier chapitre.

3.2 Les sources : base de données démographiques et économiques nationales sur la longue durée

3.2.1 Les statistiques nationales comme sources principales

Mesurer de manière harmonisée les dimensions de la décroissance à l'échelle nationale nécessite l'utilisation de données comparables à la fois dans leur dimensions spatiales et temporelles. Ces données doivent mettre en lumière les tendances structurelles des villes en décroissance sans se limiter aux effets conjoncturels (Baron et al., 2010). Les statistiques nationales de l'Insee fournissent des données à l'échelle communale pouvant servir l'analyse de ces dimensions de la décroissance. Ces données, disponibles en accès libre, permettent de construire des indicateurs généraux pour explorer la décroissance. Les données du recensement constituent nos sources principales. Disponibles pour l'ensemble des communes, elles peuvent être agrégées pour tous les périmètres urbains. Ces données restent cependant très générales : on dispose des populations discrétisées selon un grand nombre de variables (notamment les classes d'âge par tranche de cinq années), mais les données d'emplois sont parfois peu précises (données disponibles en 38 postes au maximum).

Ces données permettent de suivre les évolutions structurelles sans tenir compte de la conjoncture car elles sont contraintes par les dates de recensement. C'est une caractéristique importante pour la question des villes en décroissance car les données du recensement que nous utilisons impliquent que nous ne pouvons pas observer de dynamique de très court terme qui serait due uniquement à l'effet temporaire d'une crise économique par exemple (on atteint cependant toujours la durée de cinq ans retenue dans certaines études de trajectoires). Même si de telles crises économiques peuvent entraîner des pertes de population et d'emplois, celles que nous observons sont au minimum de moyen terme, les rapprochant davantage des attendus des cadres théoriques de la décroissance.

3.2.2 Les bases de données démographiques et économiques

Dans l'optique de suivre sur la longue durée les dynamiques démographiques des villes en décroissance, nous avons collecté les données historiques des recensements de la population librement mis en ligne par l'Insee, permettant de remonter jusqu'aux années 1960 au moins. Ces données sont complétées par de nombreuses variables issues des exploitations complémentaires des recensements qui comprennent notamment les populations par classe d'âge, les naissances et les décès pour pouvoir calculer les soldes naturels.

Nous utilisons également les fichiers individuels de l'exploitation complémentaire du recensement, permettant de suivre plus précisément les soldes migratoires affectant les villes en décroissance. Ces fichiers sont de plus en plus utilisés pour suivre notamment les recompositions démographiques des espaces ruraux (Pistre, 2011). Nous adapterons de telles méthodes pour suivre l'évolution des populations urbaines des villes en décroissance, notamment en lien avec ces espaces ruraux.

Les bases de données économiques sont plus diverses car les données du recensement ne sont pas les seules bases de données publiques disponibles. De nombreux fichiers proviennent aussi des déclarations sociales (urssaf notamment) et fournissent l'emploi, parfois au niveau communal, et avec un degré de précision très important. Cependant, nous avons privilégié les données de l'Insee pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a l'enjeu de pouvoir remonter à des données anciennes permettant de construire les trajectoires économiques sur le long terme. L'Insee ne fournit en effet plus librement les données antérieures au recensement rénové pour ce qui touche à l'emploi. Pour les années 1962 à 1999 nous avons obtenu les données de la base Vilref construite par F. Paulus (2004) et actualisées par A. Aouka (2015) pour les données plus récentes. Pour les données plus récentes, nous avons également préféré partir de sources de même origine. Cela n'empêche pas d'utiliser ensuite le large panel de données disponibles : l'emploi récent est notamment diffusé selon plusieurs nomenclatures que nous nous sommes efforcés d'exploiter.

3.2.3 Contextes spatiaux et périmètres urbains

Pour mettre en forme ces données démographiques et économiques, nous avons besoin de bases de données décrivant les périmètres urbains et contextes spatiaux des villes. Pour cela, nous utilisons les possibilités offertes par les bases de données de l'Insee qui permettent à la fois d'agréger les données communales selon l'ensemble des périmètres urbains mais aussi selon d'autres périmètres infra-départementaux offrant des contextes locaux dans lesquels étudier les villes.

Nous avons ainsi eu recours aux deux principales bases de données définissant les périmètres urbains : les unités urbaines et les aires urbaines². Pour ces périmètres, nous avons utilisé à la fois les périmètres en vigueur et les périmètres anciens, qu'ils aient été en vigueur par le passé (pour les unités urbaines de 1962 à 2010) ou qu'ils aient été reconstruits rétrospectivement (pour les aires urbaines de 1968 à 1990, voir Julien (2005)). L'usage conjoint de ces deux bases de données est désormais classique dans les études menées sur la décroissance en France (Baudet-Michel et Paulus, 2021; Wolff et al., 2013).

Pour définir les environs des villes en décroissance et explorer les contextes locaux, nous utilisons également d'autres périmètres spécifiques : bassins de vie, zones d'emplois, arrondissements départementaux. Tous ces périmètres sont construits sur une base communale et disponibles dans les données de l'Insee. Cependant, ces données ne sont pas toujours applicables rétrospectivement ou disponibles sur l'ensemble de notre période d'étude. C'est pourquoi nous avons eu recours à l'approche classique consistant à appliquer rétrospectivement les périmètres en vigueur, contrairement à ce que nous avons fait pour les périmètres urbains.

Ces seuls périmètres ne sont pas suffisants pour caractériser l'ensemble des contextes spatiaux dont nous avons besoin pour tester nos hypothèses. Pour pouvoir construire des indicateurs d'accessibilité aux villes et depuis les villes en décroissance, nous utilisons également les fichiers de route fournis par l'IGN (routes 500 notamment), là encore en suivant des méthodes déjà éprouvées pour mesurer l'accessibilité des villes (Appert, 2003).

En croisant l'ensemble de ces périmètres selon les différentes dimensions de la décroissance, nous pouvons saisir plus finement les évolutions spatiales de la décroissance française, en harmonisant progressivement ces données et en limitant les effets déjà soulignées des différences de périmètre dans la mesure de la décroissance (Baudet-Michel et Paulus, 2021).

Conclusion du chapitre 1

Travailler sur les villes en décroissance soulève un nombre important de questionnements et de difficultés épistémologiques. Le terme de décroissance urbaine ne fait pas consensus lui-même et est souvent associé à celui de déclin urbain, témoignant de deux concepts géographiques différents décrivant les dynamiques négatives affectant les villes. Selon les pays et les approches scientifiques, ces dernières ont été caractérisées de manières très diverses, généralement à partir de situations de crises touchant à la fois les structures

² Les aires d'attraction des villes ont remplacé les aires urbaines en 2020, au cours de notre travail, mais nous avons choisi de ne pas les utiliser pour diverses raisons détaillées dans l'Annexe A, p.357.

démographiques et économiques des villes concernées. Ces recherches ont mis en lumière des facteurs responsables de l'apparition de la décroissance et de sa persistance au fil des décennies, à partir d'exemples paradigmatiques très étudiés par des monographies.

L'application du concept de villes en décroissance ne s'est pas faite aisément dans le contexte français, même si un champ de recherche s'est récemment structuré autour de l'étude de ces villes. En effet, la notion de villes en décroissance touche d'autres problématiques et des objets géographiques flous, même si sa définition demeure plus restreinte que celle de villes en déclin. Il en va ainsi de la question des villes moyennes ou des petites villes, considérées comme particulièrement concernées par cette problématique, mais dont la définition ne fait pas non plus consensus. De plus, cette transposition soulève des questions méthodologiques sur la manière de mesurer la décroissance (en termes de cadres spatio-temporels et de périmètres urbains notamment) et sur la nature des enchaînements complexes qui font émerger cette décroissance.

Les recherches discutant la question des villes en décroissance sont néanmoins parvenues à mettre en lumière plusieurs facteurs liés à la décroissance dans le cas français (importance de la crise industrielle des années 1970, de la périurbanisation, vieillissement limité de la population, forte vacance commerciale et locative). Elles insistent également sur le fait que la décroissance, en France, touche moins les grandes villes des régions densément peuplées que les villes petites et moyennes localisées à l'écart des grandes métropoles. Ces indices donnent à voir une France pas tant épargnée par la décroissance des villes que touchée de manière différente. Les villes exemplifiées par les recherches illustrent bien ces tendances : des grandes villes industrielles considérées comme des exceptions (Saint-Étienne, Roubaix), les études se tournent désormais vers des villes petites et moyennes plus nombreuses, perdantes face à la métropolisation (Nevers, Châlons-en-Champagne). Cependant, les études systématiques du système de villes portées vers les villes en décroissance restent peu nombreuses, et la plupart évitent de croiser les multiples dimensions de la décroissance.

Dans cette thèse, nous proposons d'analyser finement différents indicateurs associés à la décroissance dans l'ensemble des villes françaises. Les approches possibles et les indicateurs étudiés pouvant être très nombreux, nous faisons le choix de restreindre dans un premier temps notre définition de la décroissance à sa dimension démographique pour ensuite explorer les facteurs explicatifs de cette décroissance en étudiant le détail des évolutions démographiques, économiques, mais aussi les contextes spatiaux des villes en décroissance.

Nous fondons nos analyses sur des données quantitatives issues des statistiques publiques pour construire des indicateurs permettant de comparer les villes en décroissance et

leurs facteurs entre eux. Ces analyses sont menées dans une perspective typologique destinée à mettre en avant la grande diversité des villes françaises en décroissance, pour détailler des profils-types de villes et y recontextualiser les villes déjà bien étudiées. Avant d'analyser dans le détail les facteurs responsables de la décroissance des agglomérations, nous allons identifier les villes en décroissance à l'échelle nationale. Pour cela, nous avons choisi de construire une base de données harmonisée de la population des villes françaises permettant de construire et suivre les trajectoires démographiques des villes.

Chapitre 2 : les trajectoires de décroissance démographique des agglomérations. Bases de données, méthodes et résultats.

Introduction

Les villes en décroissance sont de plus en plus présentes dans les recherches scientifiques. À cela s'ajoute un regain d'intérêt politique et médiatique pour le sujet, renforçant un constat partagé : les villes qui perdent des habitants sont de plus en plus nombreuses en France. Des formes nouvelles de décroissance démographiques émergeraient en France depuis les années 2000, bien après les changements de dynamiques démographiques des années 1970-1980 (Dormois et Fol, 2017; Wolff *et al.*, 2017). On observerait alors l'apparition d'un nouvel ensemble de villes en « décroissance récente ». Mais cette notion ne fait pas consensus pas plus que l'application de la notion de décroissance elle-même dans le cas français. C'est pourquoi nous avons retenu une approche quantitative et systématique de la décroissance menant à la réalisation d'une base de données démographique destinée à rendre compte des trajectoires de population décroissantes dans le cas français. Pour mettre en évidence cette décroissance récente, nous avons fait le choix d'étudier les pertes d'habitants, non pas à l'échelle d'une ville particulière mais à l'échelle du système de villes complet.

Or, la construction de cette base de données soulève un certain nombre de problèmes méthodologiques liés à la fois aux définitions de la ville retenues ou au cadre spatio-temporel de l'analyse. En fonction des angles d'approche retenus, les ensembles de villes mis en évidence ne sont pas nécessairement les mêmes. De nombreuses approches ont déjà été tentées à l'international et dans le contexte français. Nous devons donc analyser les différentes possibilités de cadre spatio-temporel et de définitions de la ville pour retenir une approche pertinente pour notre étude.

Ces différentes approches conditionnent la manière dont on peut définir la décroissance démographique. Par exemple, plusieurs études soulignent l'importance du pas de temps retenu pour mesurer la décroissance (Turok et Mykhnenko, 2007 ; Wolff et Wiechmann, 2017). L'enjeu consiste alors à déterminer un pas de temps pertinent pour distinguer les pertes structurelles de population, symptômes d'une tendance longue de perte démographique d'événements ponctuels liés davantage aux évolutions de la conjoncture ne reflétant pas les

trajectoires de long terme des villes. La question des périmètres urbains soulève des enjeux similaires. En effet, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les formes urbaines évoluent : certaines villes perdent des habitants alors même qu'elles s'étalent dans l'espace, sous forme de banlieue ou de couronne périurbaine. La perte n'est alors pas synonyme de déprise : elle souligne au contraire la bonne santé d'une ville en croissance qui s'étend.

L'objectif de ce chapitre est donc double : il s'agit dans un premier temps de construire un cadre comparatif commun pour étudier ensemble les dynamiques démographiques de toutes les villes françaises en insistant sur ces enjeux de choix des cadres temporels et spatiaux. Ensuite nous identifions les diverses trajectoires de décroissance démographique pour questionner l'apparition d'une forme de décroissance récente tout en discutant l'impact de ces trajectoires en termes de perte totale de population. Pour cela, notre démarche a consisté à tester différentes méthodes et différents périmètres pour observer les ensembles de villes qu'ils mettent en valeur et caractériser les formes de décroissance démographiques mises en évidence.

Nous construisons ainsi une base de données inédite des villes françaises de 1962 à 2017, non seulement en termes de périmètres mais aussi d'entités élémentaires composant ces périmètres (2.1). Cette base de données nous permet de construire des trajectoires démographiques cohérentes fondées sur une succession de phases de croissance, de décroissance mais aussi de stagnation de la population (2.2). Ces trajectoires sont ensuite classées selon une typologie automatique réalisée par *optimal matching* (2.3). Enfin, nous discutons les résultats de cette typologie en confrontant les trajectoires de décroissance démographique et l'intensité de la décroissance, mesurée en termes de perte de population (2.4). De cette confrontation résulte une classification des villes actuellement en décroissance en France permettant de distinguer les agglomérations présentant un profil de décroissance démographique structurelle de celles dont les pertes de population ne semblent pas présager d'une tendance durable.

1. Qualifier la décroissance démographique à l'échelon du système de villes : concepts et construction d'une base de données

Identifier les villes en décroissance à partir des données de population a déjà été tenté à plusieurs reprises (Wolff *et al.* 2013, Guérois *et al.*, 2019). Les auteurs évoquent des difficultés à construire des objets urbains comparables sur le temps long susceptibles de mettre en évidence la décroissance démographique (Bretagnolle *et al.*, 2020a). Sans cadre méthodologique unifié,

la mesure des indicateurs de la décroissance démographique est très dépendante des choix de définition de la ville, de la période considérée, mais surtout de la définition donnée à la décroissance elle-même. Discuter ces définitions est important pour identifier les différentes modalités de la décroissance mises en évidence selon ces choix.

1.1 Délimitations spatio-temporelles : quelles échelles de temps et quels périmètres urbains ?

1.1.1 Deux manières de qualifier la décroissance démographique : perte de population absolue et relative

Il n'y a pas de consensus sur la manière de définir la décroissance démographique. Elle reste un phénomène lié à des combinaisons de facteurs complexes. Face à la diversité des manifestations de la décroissance, de nombreux indicateurs quantitatifs ont été mobilisés. Pour ce qui concerne plus précisément la dimension démographique de la décroissance, deux approches ont été privilégiées (Bretagnolle et al., 2020a; Baudet-Michel et Paulus, 2021) : la diminution brute du nombre d'habitants (décroissance absolue) ou la présence d'un taux de croissance plus faible que celui de la moyenne mesurée à l'échelon du système de villes (décroissance relative). Ces deux définitions sous-tendent des approches différentes dans la manière de concevoir la ville en décroissance. Par contre, elles ont en commun la perspective d'une temporalité longue : la décroissance n'est pas un phénomène conjoncturel.

La première approche, celle de la décroissance absolue, fournit un indicateur simple, mesurable à l'échelon d'une ville. Il s'agit donc d'un outil particulièrement mobilisé dans le cadre de l'aménagement et des monographies qui s'intéressent aux caractéristiques propres d'une ville donnée. Les villes concernées perdent des habitants entre deux dates, de la même manière qu'on peut y étudier les pertes d'emplois ou la disparition de services. La décroissance y correspond donc bien à des dynamiques négatives en valeur absolue.

L'autre approche adopte une posture différente : les villes n'y sont plus considérées indépendamment les unes des autres mais relativement à leur évolution au sein du système de villes. Des recherches (Miot, 2016; Wolff et al., 2017) ont en effet montré que les symptômes de la décroissance observés sur le terrain peuvent advenir dans des villes gagnant des habitants, lorsque leur croissance est inférieure à la moyenne du système de villes. La croissance et ses effets positifs se concentrent dans les villes les plus dynamiques, délaissant une partie du système urbain. Cette décroissance relative peut aussi être annonciatrice d'une décroissance

absolue : beaucoup d'agglomérations en décroissance ont vu leur croissance ralentir progressivement avant que la population ne diminue (Wolff et al., 2017).

Pour assurer la comparabilité des villes entre elles et prendre en compte le plus grand nombre de villes possibles dans notre étude, sans complexifier les indicateurs, la décroissance absolue présente l'avantage de la simplicité. Mais l'identification des villes perdant des habitants soulève déjà de nombreuses questions. À partir de quelle durée considère-t-on qu'on dépasse les pertes ponctuelles pour entrer dans une décroissance structurelle ? Quel pas de temps, quelle perte de population prendre comme référence pour mesurer cette décroissance ? Dans quels périmètres urbains mesurer cette diminution de population ?

Dans notre analyse, nous allons donc dans un premier temps considérer la décroissance absolue pour pouvoir discuter ces trois questions et observer comment s'expriment les pertes d'habitants en fonction des différentes délimitation spatiales et temporelles. L'intensité de la décroissance sera discutée dans un second temps.

Perdre des habitants constitue en effet un indicateur satisfaisant pour supposer la présence dans la ville de manifestations tangibles de la décroissance car cela traduit le défaut d'attractivité de la ville ou l'impact du vieillissement de la population. Pour les villes dont la croissance est plus faible que la moyenne nationale, la qualification de ville en décroissance mérite davantage de discussion.

1.1.2 La périodisation de la décroissance : à partir de quelle durée peut-on parler de décroissance ?

En France, la décroissance démographique n'est pas un phénomène nouveau, même si elle n'est pensée comme telle que depuis deux décennies. Dans la synthèse sur l'Europe de Baron *et al.* (2010), elle se met en place sur une période longue d'au moins vingt ans. Certaines études retiennent même une durée plus longue, quarante ans par exemple dans l'étude américaine de Beauregard (2009). Une durée plus longue (de l'ordre du siècle) permet de resituer la croissance et la décroissance des villes dans des dynamiques de long terme en lien avec la théorie des cycles urbains (Guérin-Pace, 1993). D'autres études ont choisi une période plus courte (quelques décennies) pour étudier spécifiquement les dynamiques de décroissance actuelles. Quand il s'agit de mettre en évidence le tournant démographique, c'est-à-dire le moment où les villes basculent de la croissance vers la décroissance, les analyses remontent généralement aux années 1960 à 1980, décisives pour la décroissance des villes françaises et

européennes (Hospers, 2014a). La date de début d'analyse constitue alors souvent le maximum de population utilisé comme référence pour quantifier l'intensité de la décroissance.

Trois dates de recensement sont particulièrement mobilisées dans le cas français : 1968, 1975 et 1982. Elles correspondent à l'essor de la périurbanisation (Zaninetti, 2006) et à la disparition d'une grande partie de l'industrie ancienne (Battiau, 2011). Le choix entre ces trois dates est motivé par les trajectoires propres aux villes étudiées : l'écart entre les dates de recensements rend flou le moment exact du changement de dynamique. Les événements ponctuels sont difficiles à saisir. Pour qualifier les crises des années 1970, datées de 1973 et 1979 mais dont les conséquences s'étalent sur toute la décennie, nous disposons de deux périodes intercensitaires (1968-1975 et 1975-1982). Les pertes d'habitants associées à la crise peuvent alors être attribuées soit à la première soit à la deuxième période, soit aux deux. Dans tous les cas, ces pertes d'habitants doivent se prolonger sur une longue période pour qu'on considère qu'il y a bien décroissance.

Pour caractériser la décroissance plus récente et la distinguer de la décroissance ancienne débutant dans les années 1970-1980, le recul temporel de notre analyse doit permettre de distinguer à quel moment les villes commencent à perdre des habitants. Les années 1960 renvoient à une époque de forte croissance où très peu de villes perdent des habitants. En débutant l'analyse au recensement 1962, les tournants démographiques de la plupart des villes en décroissance, ancienne ou récente, sont rendus visibles. Pour ce qui concerne la date de fin de notre période d'étude, le dernier recensement disponible au moment de la réalisation de la plupart de nos analyses était le recensement 2017³. Selon cette configuration, vingt années de décroissance démographique correspondent à une perte d'habitants sur au moins deux périodes intercensitaires (recensement sans double compte, de 1962 à 1999) ou quatre périodes (recensement rénové, à partir de 2006). Une ville en décroissance continue sur notre période d'étude perdrait des habitants pendant 60 ans, soit entre 7 et 8 périodes intercensitaires, selon les dates retenues.

³ Au moment de mettre en forme les dernières analyses de cette thèse, le recensement 2020 était d'ores et déjà en ligne. Cependant, nous ne pouvons pas l'intégrer à nos trajectoires de décroissance précédemment mises en place car, dans le cadre du recensement rénové, il n'est pas possible de comparer des recensements situés à moins de cinq années d'intervalle. Nous avons pu néanmoins réaliser quelques explorations (voir chapitre 7).

1.1.3 Trois périmètres urbains statistiques : commune-centre, agglomération, aire urbaine

Quels périmètres urbains retenir pour qualifier les espaces en décroissance sur ces soixante dernières années ? Les études antérieures ont retenu des périmètres très variés correspondant à leurs problématiques et leurs approches spécifiques de la décroissance urbaine.

En France, trois définitions statistiques de la ville cohabitent dans la pratique : la commune urbaine (définition administrative), l'unité urbaine (définition morphologique) et l'aire urbaine (définition fonctionnelle). Les trois sont construites à partir de la maille communale. Elles ont toutes été diversement utilisées pour décrire et expliquer la décroissance des villes françaises.

La commune urbaine est le niveau de référence le plus courant dans le discours politique et médiatique. En 2020, 7 500 communes sur 35 000 sont considérées comme urbaines, soit communes-centre d'agglomérations, soit communes de banlieue. Ces communes font sens d'un point de vue politique et administratif contrairement aux deux autres périmètres uniquement statistiques. Pour les villes de petite taille, le plus souvent monocommunes, la commune suffit à décrire la totalité de l'espace urbain car elle est entourée de communes rurales. La commune urbaine a ainsi été mobilisée pour des analyses exploratoires des communes perdant des habitants comme chez L. Chalard (2007). Cette définition présente toutefois un certain nombre de limites suite à l'important étalement urbain du XX^e siècle au-delà des limites communales. Aujourd'hui, dans les recherches consacrées à la décroissance, elle est surtout employée pour des analyses exploratoires locales mais elle sert aussi de base pour construire les deux autres périmètres.

L'unité urbaine (ou agglomération), construite en tenant compte de la continuité morphologique du bâti avec le centre urbain, permet d'intégrer dans une même entité la commune-centre et ses banlieues. Elle ne comprend, là encore, que des communes proprement urbaines. Recourir à l'unité urbaine permet donc de considérer un espace davantage intégré. Les unités urbaines sont très nombreuses : on en compte 2 409 au périmètre 2020⁴. Elles font sens pour les approches centrées sur les paysages urbains et l'aménagement de ces espaces. Toutefois, l'unité urbaine seule ne nous renseigne que sur la continuité du bâti et n'inclut pas les couronnes périurbaines qui se sont développées depuis plus de 50 ans.

⁴ Actualisé en 2021, mais conservé en tant que périmètre 2020 à 2410 en intégrant l'unité urbaine de Mulsanne (Sarthe)

C'est pourquoi la troisième définition, celle des aires urbaines, est également utilisée pour décrire la décroissance démographique. Elle correspond à un périmètre fonctionnel défini à partir de pôles urbains et d'une couronne périurbaine construite à partir des mobilités domicile-travail (un minimum de 40% de navetteurs en direction du pôle urbain ou des communes qu'il polarise). Le pôle urbain est une unité urbaine abritant au moins 1 500 emplois (n'envoyant pas 40% de navetteurs vers une autre unité urbaine). Les aires urbaines⁵ sont beaucoup moins nombreuses que les unités urbaines, 768 en France métropolitaine au périmètre 2010. D'un côté, ce périmètre rend plus difficile la lecture de la décroissance urbaine au sens où de nombreuses communes présentes dans les grandes aires urbaines ne sont pas urbaines au sens morphologique. D'un autre, elle permet de mieux différencier certaines dynamiques qui se traduisent par une perte de population dans les agglomérations en mettant en avant la croissance périphérique des couronnes périurbaines.

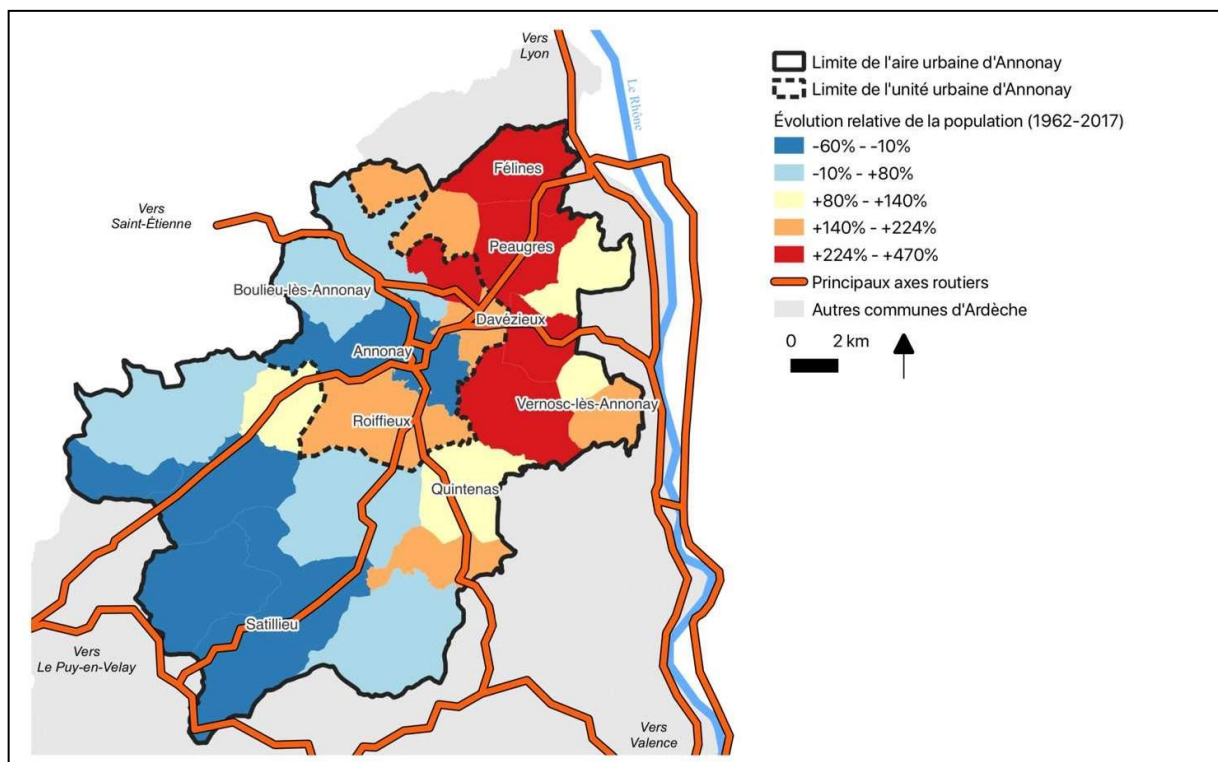
Comme on le voit, ces périmètres sous-tendent des interprétations différentes de la décroissance démographique, selon qu'on tienne compte ou non du périurbain pour mesurer la décroissance. C'est pourquoi ils ont été utilisés conjointement dans des approches utilisant à la fois aires urbaines et unités urbaines. Ces trois périmètres peuvent donc être superposés sous formes de couronnes successives (commune-centre, banlieue, périurbain). Cette superposition soulève le problème des villes touchées par une croissance différenciée de leur espace quand les trajectoires du centre, de la banlieue et du périurbain divergent. De telles villes peuvent être globalement dynamiques, subissant uniquement une recomposition interne de leur population. Le terme de décroissance est-il approprié pour qualifier ces villes ? La ville d'Annonay (Ardèche, Figure 1) a ainsi été exemplifiée dans plusieurs analyses sur la décroissance (Gros-Balthazard, 2018a; Glita, 2017). Elle cumule localement plusieurs facteurs caractéristiques de la décroissance : dévitalisation du centre-ville, forte diminution du nombre d'emplois depuis les années 1970 et disparition d'activités spécialisées (tanneries, fabrication de cuir) (Gounon, 2016). Elle n'est pas, à proprement parler, en décroissance démographique. La commune-centre

⁵Le périmètre des aires urbaines a été abandonné par l'Insee fin 2020. Le périmètre des aires d'attraction des villes, nouveau périmètre fonctionnel fondé sur des pôles urbains, est défini par rapport à la grille de densité communale. Cette distinction est très importante : les nouveaux périmètres définissant agglomération morphologique et aire fonctionnelle ne se superposent plus. Les pôles urbains des aires urbaines 2010 correspondaient à des unités urbaines. Ce n'est plus le cas avec les aires d'attraction des villes. Nous n'utiliserons pas ce périmètre ici pour deux raisons. D'une part, nous voulons conserver la correspondance entre définition morphologique et définition fonctionnelle. D'autre part, nous cherchons à garder une définition cohérente pour notre analyse rétrospective des aires fonctionnelles des villes. Nous présentons plus en détail les différences induites entre les deux périmètres dans l'Annexe A, p.357.

a perdu 22% de ses habitants depuis 1975. Mais son agglomération, comme son aire urbaine, sont bel et bien en croissance. Les transformations économiques des années 1970 ont entraîné un déplacement des activités et des habitants sans qu'ils ne quittent ni l'aire fonctionnelle de la ville ni même son agglomération. La banlieue Est s'est d'abord étalée en direction de la vallée du Rhône. La périurbanisation a pris ensuite le relai dans la même direction. La plaine concentre aujourd'hui les emplois et la population. Il s'agit moins d'une décroissance démographique que d'une recomposition des espaces et des centralités à l'intérieur même de la ville.

Le cas d'Annonay n'est pas isolé : de nombreuses villes moyennes françaises subissent les effets cumulés de la relocalisation de l'emploi et de migrations résidentielles dirigées vers la périphérie. Ces villes sont régulièrement prises pour exemples dans des publications scientifiques ou tournées vers le grand public pour illustrer la dévitalisation des centres-villes français (Delpirou, 2019b; Razemon, 2016). Ces exemples emblématiques de la dévitalisation sont cependant rarement en décroissance démographique en tant que tel. La croissance de leur périphérie peut être plus importante que les pertes de population au centre. Les choix opérés pour la construction de notre base de données doivent tenir compte de ces spécificités liées à la définition de la ville pour distinguer dans quelle mesure on peut appliquer ou non les notions héritées du champ de la décroissance.

Figure 1 : Évolution démographique de l'aire urbaine d'Annonay : dévitalisation du centre et attractivité de la vallée du Rhône



Quel périmètre retenir pour saisir au mieux les formes spatiales de la décroissance démographique dans notre base de données ? Nous avons testé trois possibilités : unités urbaines seules, aires urbaines seules, aires urbaines et unités urbaines hors aires urbaines. Les deux dernières approches n'ont pas été retenues pour deux raisons principales. Tenir compte des aires urbaines seules exclut un grand nombre de communes urbaines situées dans des agglomérations de moins de 1 500 emplois, les unités urbaines hors aires urbaines. Les ajouter simplement pour obtenir le troisième périmètre (aires urbaines et unités urbaines hors aires urbaines) entraîne des problèmes d'effet de taille dans la mesure des taux de croissance : les inclure dans l'analyse revient, dans les analyses suivantes, à retrouver la distinction entre les aires urbaines et ces unités urbaines.

Pour suivre les trajectoires de décroissance des villes et prendre en compte l'importance des dynamiques périurbaines, nous préférons donc choisir une approche mixte qui se déroule en deux temps : tout d'abord concentrer notre analyse sur les communes proprement urbaines, donc les unités urbaines, puis réintroduire dans un second temps les aires urbaines pour tenir compte du fait qu'une partie de ces unités sont inscrites dans des couronnes périurbaines, ce qui constitue un effet de contexte important pour caractériser la décroissance. Notre base de données initiale est ainsi construite à partir des unités urbaines. Les aires urbaines sont ensuite utilisées pour contextualiser et expliquer les formes de décroissance observées à l'échelon des unités urbaines (voir chapitre 3).

1.2 Construction d'une base de données évolutive des unités urbaines

À partir de ces choix temporels et spatiaux, nous avons construit une base de données des unités urbaines pour identifier les trajectoires de décroissance démographique. La période retenue pour notre analyse est longue (60 ans). Elle est marquée par de nombreuses dynamiques d'extension des villes (étalement des banlieues, périurbanisation). Étudier l'évolution des agglomérations sur le temps long nécessite de prendre en compte leurs transformations au cours du temps. Pour les villes françaises, ces transformations sont de deux types : évolution des périmètres des agglomérations et évolution des périmètres des communes qui composent ces agglomérations. Ces évolutions sont très importantes pour la mesure de la décroissance. L'objectif de notre base de données est de minimiser l'impact de ces évolutions sur la caractérisation de la trajectoire de nos villes tout en transcrivant au mieux la réalité urbaine de chaque recensement étudié. Les périmètres des unités urbaines et des communes les composants

sont donc choisis de manière à ce qu'ils soient les plus comparables dans le temps, pour pouvoir analyser les évolutions démographiques sans ces potentiels biais spatiaux.

1.2.1 Le choix d'un périmètre évolutif des unités urbaines

Les modifications des périmètres des unités urbaines sont liées à l'étalement (ou plus rarement la contraction) de la superficie bâtie en continu. Au fur et à mesure de l'extension du bâti continu, les périmètres des unités urbaines sont actualisés à chaque recensement. Comment tenir compte de ces évolutions ? En général, dans le cadre des études cherchant à modéliser la décroissance, une méthode a été privilégiée : appliquer rétrospectivement les périmètres finaux jusqu'au début de la période d'étude. Cette période est marquée par de nombreuses dynamiques d'extension des villes (étalement des banlieues, périurbanisation). Pour la grande majorité des agglomérations, cette méthode ne pose aucune difficulté : elles n'évoluent pas ou peu. Durant les dernières décennies, la périurbanisation a largement pris le relai de l'étalement des banlieues, qui s'étendent désormais moins.

Appliquer rétrospectivement les périmètres actuels revient pourtant à inclure comme unités urbaines des espaces encore ruraux au début de la période d'étude. Ces communes se sont urbanisées au point de devenir aujourd'hui de nouvelles unités urbaines, elles ont connu une forte croissance. Mais au début de la période, une partie d'entre elles a aussi connu des pertes d'habitants, puisqu'elles étaient rurales. Dans ce cas, il ne s'agit pas de décroissance urbaine mais de la poursuite de l'exode rural au cours des années 1960 et 1970. Les inclure revient alors à surestimer la décroissance au début de la période. Le cas contraire existe également : de petites unités urbaines ont pu perdre suffisamment d'habitants pour ne plus être considérées comme unités urbaines aujourd'hui. Ces petites agglomérations particulièrement intéressantes pour l'étude de la décroissance sont négligées si l'on recourt au périmètre actuel.

Pour tenir compte de ces évolutions des périmètres et du nombre des unités urbaines, nous utilisons donc, pour chaque recensement, le périmètre des unités urbaines en vigueur au moment du recensement. Notre base de données est ainsi formalisée selon un périmètre évolutif des unités urbaines. Nous pouvons aisément obtenir des mesures de population pour toutes les dates d'évolutions de ces périmètres⁶. Notre base de données contient donc 3 097 unités urbaines correspondant aux unités urbaines existantes aujourd'hui (2 409 unités urbaines au périmètre 2020) et aux 688 unités urbaines ayant été définies lors des recensements précédents.

⁶ Cela revient, pour notre base de données, à considérer les recensements sans doubles-comptes de 1962 à 1999 et les années 2010 et 2017 du recensement rénové (les données de l'année 2017 ont servi à établir le périmètre 2020).

Pour mesurer les évolutions de la population sans intégrer en même temps les effets de l'étalement ou de la contraction des périmètres urbains, nous calculons la population de chaque date de recensement selon le périmètre en vigueur et selon le périmètre du recensement précédent. Ainsi, pour chaque périmètre, nous disposons de la population à deux dates. Pour le périmètre 1982, nous disposons de la population de l'année 1982 et de celle de l'année 1975. Les évolutions de population entre t et t+1 seront ainsi calculées au périmètre t+1.

Pour construire cette base de données, nous utilisons le fichier *Vilref* élaboré dans le cadre d'un projet de recherche du Labex Dynamite (Bretagnolle et al. 2019), conçu pour proposer en un même fichier les appartenances des communes aux unités et aux aires urbaines de 1962 à 2010 (Paulus, 2004; Aouka, 2015). Nous avons mis à jour ce fichier avec les périmètres 2020. Un travail d'harmonisation des données a aussi permis le suivi en continu des agglomérations qui changent de commune-centre au fil du temps (par exemple dans la nomenclature Insee, l'agglomération de Biarritz devient celle de Bayonne). Ainsi réalisée, notre base de données rend compte de l'augmentation du nombre d'unités urbaines et de leur étalement sur près de 60 ans (Tableau 1).

Tableau 1 : Composition de la base évolutive des unités urbaines (1962-2020)

	Périmètres des unités urbaines	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2010	2010-2020
Évolution du nombre d'unités urbaines	Maintien	1224	1449	1569	1688	1788	1793	2140
	Apparition	295	192	211	199	203	435	269
	Disparition	171	70	72	92	99	198	88
	Non défini	1407	1386	1245	1118	1007	671	600
Évolution des périmètres des unités urbaines	Périmètre constant	747	1255	1388	1502	1503	1340	1900
	Étalement	476	192	167	184	280	376	159
	Contraction	1	2	14	2	5	70	74
	Étalement et contraction conjointement	0	0	0	0	0	7	7

1.2.2 L'harmonisation communale au périmètre 2020

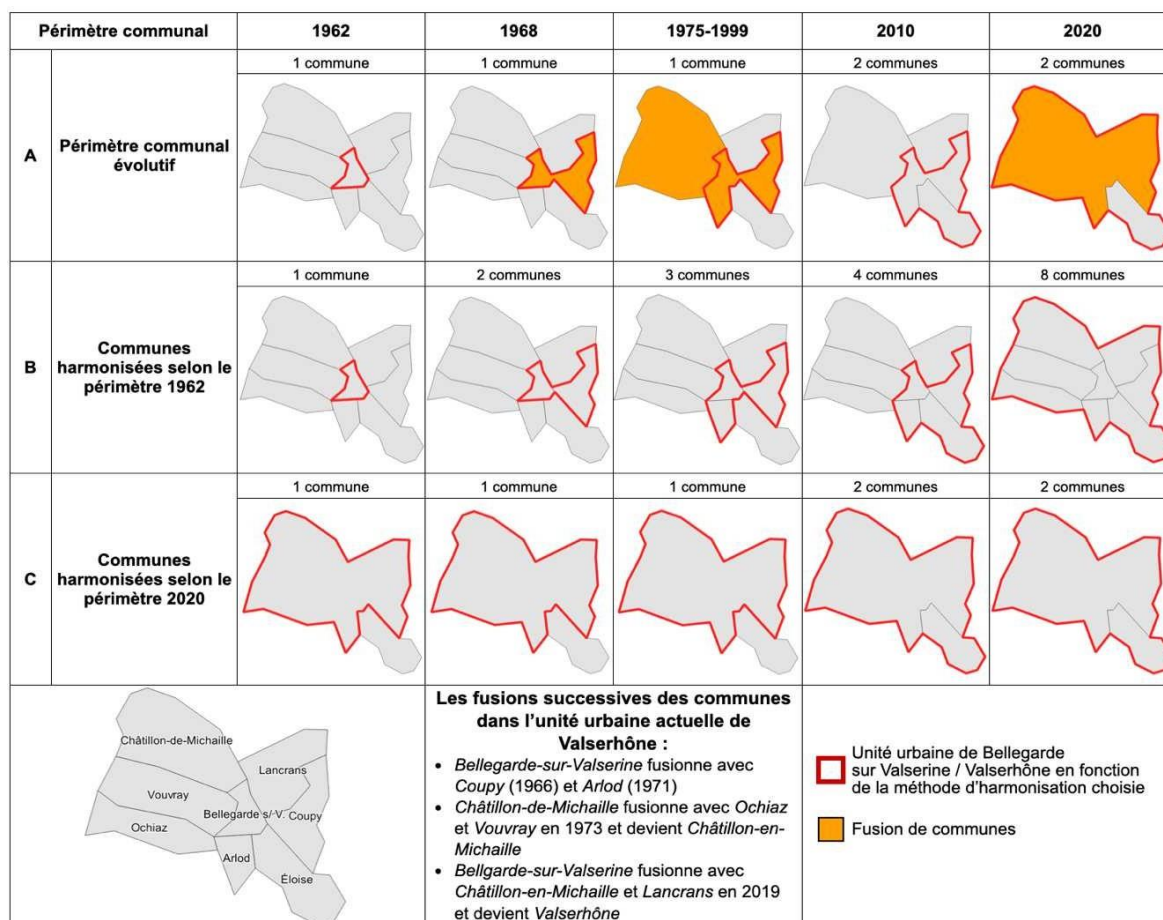
Les périmètres communaux évoluent également, mais leur évolution suit une logique politique et administrative sans lien avec le périmètre des agglomérations : si l'on suit les évolutions des périmètres Insee des unités urbaines, on observe parfois la fusion de deux communes d'une même agglomération mais d'autres fois une commune peut quitter une agglomération statistique en fusionnant avec une commune voisine située en dehors de l'agglomération. Cette évolution revient à suivre les fusions ou les scissions de communes. Dans les années 2000 et 2010, les modalités de fusion ont été facilitées et encouragées par les politiques publiques (Bideau, 2019). Les fusions communales sont beaucoup plus nombreuses que lors des décennies précédentes : environ 2 000 communes, majoritairement rurales, disparaissent. Ces fusions peuvent, localement, modifier les périmètres de certaines petites villes et leur évolution démographique.

L'unité urbaine de Valserhône (anciennement Bellegarde-sur-Valserine) a ainsi connu de nombreuses fusions communales tout au long de notre période d'étude (Figure 2). L'agglomération reste monocommunale de 1962 à 2010 mais son périmètre évolue à cause des fusions successives avec les communes environnantes. Les fusions ne suivent pas la dynamique générale de l'agglomération. Une simple comparaison de l'extension du bâti entre 1950 et aujourd'hui⁷ montre l'urbanisation progressive de Bellegarde en direction du Nord, le long de la Valserine et non en direction de Vouvray ou Ochiaz. Avant la fusion communale, ces communes fusionnées restaient rurales et n'appartenaient pas morphologiquement à l'agglomération de Bellegarde-sur-Valserine.

Pour tenir compte de ces évolutions de périmètres urbains dans notre base de données, trois solutions peuvent être envisagées (Figure 2) : faire évoluer le périmètre au fur et à mesure des recensements (2A), conserver le périmètre initial (2B) ou le périmètre final (2C). La première solution pose problème car une même commune correspond à différents périmètres au fil des recensements. Des augmentations de populations importantes peuvent survenir sans que l'on puisse déterminer directement les raisons de cette augmentation. La seconde solution n'est pas réalisable car les données détaillées des communes fusionnées ne sont plus communiquées après la fusion.

⁷ La carte topographique actuelle et celle de 1950 sont accessibles librement sur Geoportail (www.geoportail.gouv.fr). Les deux cartes de Valserhône sont disponibles [au lien suivant](#) (lien permanent généré le 2 mars 2022).

Figure 2 : Harmonisation temporelle des communes composant les agglomérations multi-communales. L'exemple de l'unité urbaine de Valsershône (Ain) (Glita, 2021)



Notre méthode consiste à opter pour la troisième solution (Figure 2C) : l'harmonisation du périmètre communal à la date la plus récente (ici, 2020). Par conséquent, l'évolution du périmètre communal ne pose pas de problèmes pour calculer les variations de population, toutes calculées à périmètre constant. Par contre, nous surestimons la population des communes fusionnées en début de période, en incluant de nombreuses communes rurales qui se sont depuis urbanisées ou qui ont fusionné avec d'autres communes appartenant à des unités urbaines. Cette surestimation a heureusement peu d'impact sur la mesure de l'évolution globale des populations des unités urbaines. Dans le cas de Valsershône par exemple, c'est bien l'évolution de Bellegarde qui structure les trajectoires démographiques décroissantes et non ses environs, alors ruraux. Lancrans, par exemple, est peuplée de moins de 1 000 habitants contre 6 à 10 fois plus pour Bellegarde selon les recensements. L'adjonction ou non des communes fusionnées ne modifie pas la dynamique générale des agglomérations. Les périmètres harmonisés utilisés pour les communes et les agglomérations sont liés aux dates du recensement et résumés dans le Tableau 2. Cette harmonisation communale effectuée, nous pouvons nous consacrer aux évolutions

démographiques des unités urbaines sans craindre d’erreurs statistiques liées à l’évolution du périmètre communal.

Tableau 2 : Dates des recensements et périmètres utilisés dans la construction de la base de données évolutive des unités urbaines

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2017
Date(s) de recensement	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008-2012	2013-2019
Périmètre communal harmonisé	2020	2020	2020	2020	2020	2020	2020	2020
Périmètre évolutif des unités urbaines	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2020

2. Identifier les villes en décroissance à partir des trajectoires démographiques

De nombreuses méthodes ont été proposées pour mettre en évidence et décrire les villes en décroissance démographique. Leur but ne consiste pas uniquement à compter les villes perdant des habitants. Il s’agit aussi de rendre compte de la diversité des villes en décroissance en utilisant la dimension démographique comme point de départ avant d’intégrer d’autres facteurs de décroissance. La dimension temporelle est toujours très importante pour identifier ces villes en décroissance : durée et continuité de la décroissance permettent de mettre en valeur les phénomènes structurels touchant ces villes. Nous avons donc choisi de placer au centre de notre analyse la notion de trajectoire démographique. Pour analyser finement l’évolution démographique des unités urbaines, nous avons testé plusieurs méthodes et opté finalement pour une typologie des trajectoires par *optimal matching*.

2.1 Les méthodes classiques de dénombrement des villes en décroissance

Pour définir un sous-ensemble de villes qu’on pourrait qualifier de villes en décroissance démographique, différentes méthodes peuvent être envisagées. Dans la littérature, deux méthodes ont été privilégiées, souvent complémentaires l’une de l’autre : analyse simple de la perte absolue de la population ou construction de typologies automatiques à partir des taux

de croissance. Ces méthodes mettent l'accent sur l'intensité de la décroissance (la proportion d'habitants perdus par rapport à une date de référence) ou sur la durée de la décroissance (le nombre d'années où s'effectue la perte). Ces méthodes sont dépendantes à la fois de la période considérée, de l'échantillon de villes, mais aussi de l'échelle d'observation de ces villes (Bretagnolle *et al.*, 2020a). Ces méthodes déjà éprouvées présentent un certain nombre de limites que nous allons tenter de dépasser grâce à la construction d'une typologie des trajectoires démographiques.

2.1.1 La perte de population en valeur absolue

Pour déterminer quelles villes sont en décroissance démographique, la méthode la plus simple consiste à mesurer la perte d'habitants en valeur absolue. C'est logiquement la plus mobilisée, même si derrière sa simplicité, elle soulève un certain nombre de limites. Généralement, elle ne sert que de première approche exploratoire avant de plus amples analyses. Mais sa mise en place présuppose plusieurs éléments importants qui auront un impact sur la forme de la décroissance mise ainsi en évidence. Utiliser d'emblée les pertes de population revient en effet à définir des seuils arbitraires à partir desquels on considère que la perte d'habitants est significative. Cela revient à distinguer d'un côté des cas de diminution importante de population assimilables à de la décroissance démographique et d'un autre des pertes plus faibles qui ressembleraient à de la stagnation ou des pertes conjoncturelles.

L'application de cette méthode revient également à définir une année de référence à partir de laquelle évaluer la perte de population. Deux choix d'année sont possibles : l'année correspondant au maximum démographique (absolu ou relatif) atteint par la ville avant de perdre des habitants, ou plus simplement l'année de début de l'analyse. Les pertes observées dépendent également de l'ensemble des villes considérées : des taux plus importants seront observés dans des villes plus petites. Ainsi, même si cette mesure permet de montrer simplement la forte intensité de la décroissance démographique, sa mesure dépend de nombreux facteurs dans le choix des paramètres d'entrée.

Cette difficulté nous pousse à nous diriger vers des méthodes qui minimisent de tels effets et permettent de prendre en compte les différentes formes de décroissance sans présupposés. Connaître la perte totale d'habitants depuis un instant donné reste néanmoins nécessaire pour décrire l'impact de la décroissance sur la démographie des villes. Dans notre analyse, cette mesure sera réintroduite dans un second temps, pour quantifier *a posteriori* l'intensité de la décroissance.

2.1.2 La construction de typologies automatiques à partir des taux de croissance

Pour détailler davantage l'évolution démographique sans se contenter d'un simple bilan entre deux dates, nous pouvons considérer la succession de plusieurs périodes de recensement pour pouvoir construire des typologies de villes. Pour ne pas obtenir une arborescence trop importante de profils qualitatifs, les méthodes classiques d'analyse factorielle (analyses en composantes principales, classification ascendante hiérarchique) ont été largement utilisées pour produire de telles typologies. Ces méthodes ont structuré le développement des études sur la croissance urbaine (Pumain et Saint-Julien, 1978; Paulus, 2004). Elles ont été réinvesties plus récemment pour étudier spécifiquement les dynamiques négatives. Dans un modèle d'analyse en composantes principales, chaque variable correspond aux taux de croissance moyens annuels d'une période intercensitaire. Ces variables, très corrélées entre elles à cause de l'inertie des trajectoires démographiques, sont transformées en nouvelles variables composites décorrélées pour faire ressortir la diversité de l'ensemble d'étude. À partir de ces nouvelles variables, on peut ensuite réaliser une classification ascendante hiérarchique qui résume les valeurs des individus sous la forme d'une typologie rassemblant ensemble les individus les plus proches. Cette méthode présente l'avantage de ne pas recourir à des seuils arbitraires et de classer directement les villes les plus proches selon les variables d'étude. Une première identification des villes perdant des habitants a pu ainsi être réalisée à partir des aires urbaines françaises de 1999 (Wolff et al., 2013). Elle a mis en évidence six types de décroissance entre 1975 et 2007, ce qui permet de distinguer notamment les villes dont la décroissance est plus prononcée dans les années 1970-1980 et celles déclinant davantage dans les années 1980-1990.

Toutefois ces méthodes soulèvent plusieurs limites. Tout d'abord, ces analyses sont sujettes à un important effet de taille : les villes les plus petites sont mises en avant par ce type d'analyses (Cibois, 2014), entraînant une sous-représentation mathématique des grandes villes. Les populations doivent donc être standardisées pour limiter cet effet de taille, solution retenue dans la typologie de Wolff et al. (2013). De plus, cette méthode ne prend pas véritablement en compte la chronologie en elle-même : les taux de croissance jouent le rôle de variables indépendantes dont on étudie la corrélation et non pas la succession chronologique. Il est difficile alors de considérer la durée totale de la perte de population ou les formes de trajectoires démographiques sans analyse supplémentaire. On reconstruit uniquement *a posteriori* les évolutions chronologiques pour comprendre les différents tournants caractéristiques des villes mises en évidence (Wolff et al., 2013; Turok et Mykhnenko, 2007; Haase *et al.*, 2016). Pour l'analyse de notre base de données, nous avons tenté de réaliser une typologie par une analyse

en composantes principales sur les taux de croissance des unités urbaines suivie d'une classification ascendante hiérarchique, mais le résultat n'est pas satisfaisant. Décroissance, stagnation et faible croissance se retrouvent mélangées au sein d'une même catégorie en raison de la trop grande amplitude des valeurs de croissance des espaces périurbains. Nous proposons donc de placer la notion de trajectoire au cœur de notre analyse en considérant la succession chronologique des populations.

2.1.3 La décroissance à partir de trajectoires démographiques

La notion de trajectoire a été beaucoup réinvestie dans l'étude des systèmes de villes. À partir d'un concept désignant initialement les déplacements d'individus mobiles, elle a permis de décrire les villes sous la forme d'une succession d'états, comme si elles évoluaient dans un espace métaphorique (Gravier *et al.*, 2020). L'application de cette notion est intimement liée au développement des analyses factorielles. Les trajectoires des villes ont ainsi été modélisées par reprojction des mêmes ensembles de villes à différentes dates, à l'intérieur d'un repère issu d'une analyse factorielle. C'est le cas pour les analyses des trajectoires des villes françaises fondées sur la distribution des catégories d'emplois (Paulus, 2004; Pumain et Saint-Julien, 1978). La construction des trajectoires permet d'insister sur les coévolutions des villes à l'intérieur du système (Paulus, 2004b) et sur la stabilité de leurs trajectoires.

La trajectoire est un élément déterminant pour interpréter la dimension temporelle de la décroissance : elle sert souvent à nommer les différentes formes de décroissance après de premières analyses. Généralement les trajectoires sont plutôt déduites *a posteriori* : une première analyse est conduite, par exemple une classification ascendante hiérarchique, puis la reconstruction des trajectoires des différentes catégories permet d'interpréter les classes obtenues à partir des populations moyennes des catégories à chaque pas de temps. Les trajectoires sont alors observées soit à l'échelle des villes (Turok et Mykhnenko, 2007; Cauchi-Duval *et al.*, 2016), soit à l'échelle des classes d'une typologie (Wolff *et al.*, 2013), pour visualiser l'évolution démographique générale des populations à l'intérieur. Cela permet de lisser la tendance générale par rapport à l'hétérogénéité des trajectoires obtenues à l'échelle des villes. La construction de ces trajectoires est rendue alors possible par la constitution de trajectoires *a priori* facilement interprétables que l'on retrouve ensuite à l'intérieur des classes : on s'attend notamment à observer des changements de direction de trajectoires à certains moments particuliers (par exemple autour du recensement 1975). Au contraire, cette méthode fonctionne difficilement quand les trajectoires changent plus souvent de direction, ou quand

l'hétérogénéité des trajectoires des villes rend la lecture résumée par classes peu représentative des trajectoires réelles.

Dans notre analyse, nous définissons ces trajectoires à l'échelon des unités urbaines. Elles sont très diverses, en particulier pour les plus petites villes. Nous préférons donc nous tourner vers une méthode qui permette la construction de trajectoires empiriques, *a posteriori*, pour résumer de manière pertinente l'importance et la variabilité des évolutions démographiques des agglomérations. Nous nous sommes donc tournés vers la construction d'une typologie par *optimal matching* (ou appareillement optimal), méthode dédiée spécifiquement à l'analyse de trajectoires.

2.2 L'*optimal matching* : une approche par trajectoires mieux adaptée au contexte français

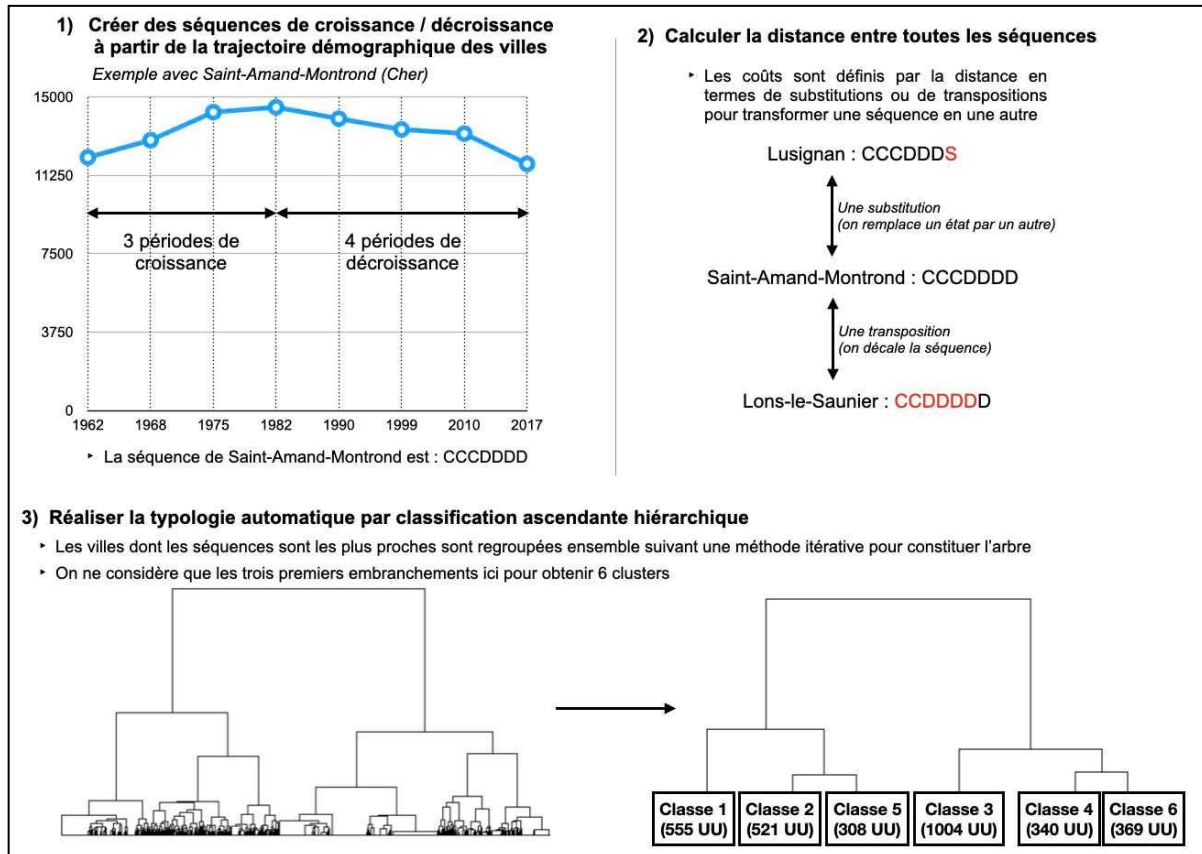
*2.2.1 L'*optimal matching* : définition de trajectoires et calcul de distance entre séquences*

L'*optimal matching* est une méthode qui consiste à comparer des séquences entre elles. Cette méthode a déjà été éprouvée pour réaliser des études longitudinales sur le temps long en géographie (Le Roux, Imbert, Bringé, Bonvalet, 2020) et notamment pour rechercher les villes en décroissance (Gourdon et al., 2019). Elle se rapproche des typologies automatiques par analyse factorielle car, de la même façon, il s'agit de définir une distance métrique entre les séquences décrivant les individus pour ensuite réaliser une typologie par classification ascendante hiérarchique. Mais contrairement aux analyses factorielles classiques, il ne s'agit pas de croiser un grand nombre de variables sélectionnées au préalable. Chaque ville est décrite par une ou plusieurs séquences temporelles. Ces séquences se présentent sous la forme d'une succession de caractères, nommés « états », ici construits à partir d'une discrétisation (souvent en trois classes ; croissance, décroissance, stagnation) des taux de croissance moyens annuels. Calculer la distance entre deux séquences revient alors à calculer le nombre de transformations nécessaires pour passer de l'une à l'autre.

Plusieurs métriques sont possibles. On définit pour chacune un coût. La somme totale des coûts de substitutions (remplacement d'un état par un autre) et/ou de transpositions (on décale la première séquence pour arriver à la suivante) donne la distance entre deux séquences. La distance de Levenshtein II, utilisée dans Gourdon *et al.* (2019) sur la base TRADEVE, classe les trajectoires selon les sous-séquences communes les plus longues, en ayant uniquement recouru à des transpositions. Dans ce type de mesure, la substitution est impossible : on ne peut pas transformer une séquence en une autre en changeant un caractère de la séquence. Elle

s'oppose ainsi à la distance de Hamming qui n'autorise que des substitutions et rassemble les séquences qui ont le plus grand nombre d'événements en commun à un moment donné. L'ensemble de la méthode est résumé sur la Figure 3.

Figure 3 : La méthode de l'optimal matching pour construire une typologie des agglomérations en décroissance



Cette méthode, issue des études sociologiques de description des parcours de vie (Lesnard et de Saint Pol, 2006), a déjà été mobilisée plusieurs fois dans le cadre des études sur la décroissance, sous deux formes très différentes. Elle a d'une part été choisie pour analyser les évolutions démographiques des villes européennes en décroissance de 1971 à 2011 grâce à la base de données TRADEVE (Guérois *et al.*, 2019). Elle a d'autre part été mobilisée de manière originale pour l'analyse des villes moyennes françaises (Chouraqui, 2021) : dans cette analyse, les séquences décrivant les villes ne représentent pas une succession de moments temporels mais les couronnes successives des aires urbaines (centre, banlieue, périurbain). Il s'agit en effet d'une méthode très flexible à la fois pour la définition de la séquence analysée et pour le calcul de la distance entre les séquences.

2.2.2 Les limites de la méthode : prendre en compte a posteriori l'intensité de la décroissance

Le choix de l'*optimal matching* pour déterminer les villes en décroissance soulève néanmoins un certain nombre de limites qui nous poussent, après la réalisation de la typologie, à effectuer des analyses supplémentaires des évolutions de population. L'intensité de la décroissance, entrée pourtant privilégiée pour les analyses démographiques, n'est prise en compte que de manière simplifiée dans la définition des trajectoires : elle disparaît sous l'effet de la discrétisation des taux de croissance. D'un point de vue pratique, cette limite est très problématique : comment juger la perte d'habitants dans le cas de trajectoires mêlant croissance et décroissance sans qu'on puisse déterminer laquelle l'emporte ? Comment distinguer si une ville est toujours en décroissance aujourd'hui ou si elle a au contraire renoué avec la croissance ? En effet, même en ayant connu une longue période de décroissance, une ville peut gagner suffisamment d'habitants sur une seule période intercensitaire pour diminuer voire compenser cette décroissance. Cette absence de prise en compte de l'intensité de la décroissance ajoute alors une difficulté supplémentaire dans la dénomination des villes obtenues grâce à la typologie.

Nous distinguons donc des villes strictement en décroissance, perdant des habitants en valeur absolue sur une période donnée, de villes connaissant des phases de décroissance, déterminées par l'analyse de leurs trajectoires démographiques par *optimal matching*. Distinguer les deux nécessite de mesurer *a posteriori* l'intensité de la décroissance pour exclure les villes qui, finalement, ont plutôt gagné des habitants malgré une trajectoire de décroissance. Inversement, certaines villes peuvent être en décroissance en ayant perdu des habitants significativement sur une plus courte durée.

Ainsi, à la suite de la construction de notre typologie des trajectoires démographiques par *optimal matching*, nous isolons dans un second temps les dynamiques récentes des agglomérations, mesurées entre 1999 et 2017. Cette deuxième analyse n'est pas indépendante de la première : les trajectoires construites nous offrent un cadre pour expliquer les évolutions observées. Nous retiendrons ensuite ces distinctions au moment de déterminer les facteurs explicatifs de ces pertes de population.

2.3 La diversité des trajectoires démographiques des agglomérations françaises

2.3.1 Quatre états pour définir les trajectoires démographiques

La première étape de la méthode consiste à construire le répertoire des états, c'est-à-dire la liste de tous les états pouvant décrire les différents moments de la séquence. Pour construire les séquences décrivant les trajectoires démographiques des unités urbaines françaises, nous définissons ainsi 4 états différents : croissance, stagnation, décroissance, non défini. Ces états correspondent à une discrétisation réalisée à partir des taux de croissance moyens annuels. Ils permettent de construire une séquence complète décrivant les unités urbaines sur les 7 périodes intercensitaires que nous avons définies.

L'état « non défini » (N) permet de prendre en compte les apparitions et disparitions d'unités urbaines liées au périmètre évolutif des agglomérations. Il décrit les périodes intercensitaires pendant lesquelles une unité urbaine n'est pas présente dans la base de données, au début ou à la fin de la période intercensitaire concernée. Grâce à l'état « non défini », elles sont décrites par une séquence complète. Cet état « non défini » est de loin le plus répandu parmi nos séquences : il décrit surtout des unités urbaines périurbaines situées en périphérie des principales métropoles dépassant le seuil de 2 000 habitants au cours de la période. De ce fait, cet état est le plus souvent associé à des dynamiques de croissance. D'autres unités urbaines, très minoritaires, comprenant des périodes non définies, sont liées à des dynamiques de décroissance. Ces unités urbaines perdent des habitants au point d'être requalifiées en communes rurales.

Lorsque la période intercensitaire est définie, trois autres états sont possibles : croissance, décroissance et stagnation. Logiquement, on attribue l'état croissance (C) aux taux de croissance positifs élevés et l'état de décroissance (D) aux taux de croissance négatifs les plus significatifs. Le troisième état, stagnation (S) est ajouté pour distinguer les variations de population les moins significatives (croissance ou décroissance faible en valeur absolue).

Pour établir les seuils délimitant la stagnation, nous reprenons ceux déjà été éprouvés à l'échelle européenne pour définir la stagnation, soit entre -0,15% par an et +0,15% par an (Wolff et Wiechmann, 2018; Gourdon *et al.*, 2019). Ce seuil de 0,15% correspond également à la croissance moyenne observée en 2000-2005 dans l'étude de Turok et Mykhnenko (2007). Dans cette logique, lorsque le taux de croissance moyen annuel est supérieur à 0,15%, nous

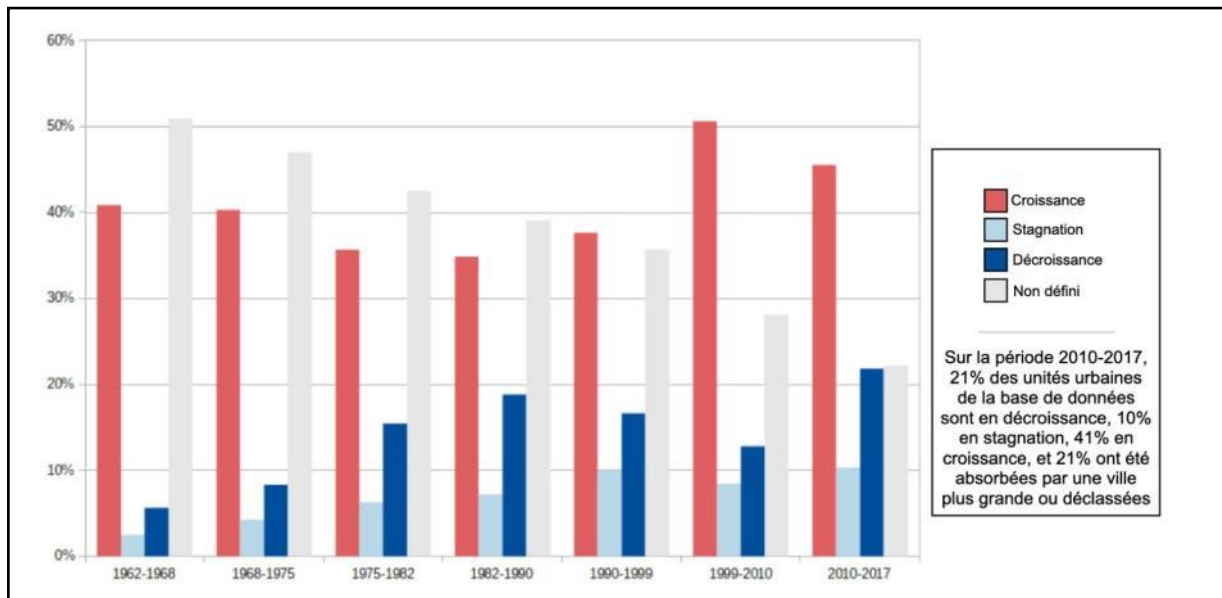
attribuons l'état croissance (C). Dans le cas d'une diminution de population inférieure à -0,15% par an, c'est au contraire l'état décroissance (D) qui se retrouve défini.

La traduction concrète de la présence de l'état stagnation est difficile à estimer et dépend de notre conception de la décroissance. Dans l'étude de Turok et Mykhnenko, il n'y a pas de catégorie stagnation : les cas de croissance faible sont automatiquement considérés comme en décroissance. Pour les autres études qui introduisent une telle catégorie, le terme même ne fait pas consensus : Wolff et Wiechmann (2018) parlent de *stability* quand Gourdon *et al.* (2019) retiennent le terme de stagnation. Dans un pays globalement en croissance, une forme de stabilité de la population peut en effet s'apparenter à une forme de décroissance. En recourant à la méthode de l'*optimal matching*, cet état est considéré indépendamment de la décroissance et des deux autres états. Ainsi, dans la construction de notre typologie, on n'introduit pas l'idée que l'état décroissance est plus proche de l'état stagnation que de l'état croissance et inversement : ces trois états sont considérés comme distincts et le passage de l'un à l'autre équivalent. L'apparition *a posteriori* d'une telle proximité comme résultat de la typologie illustrerait alors directement les liens entre stagnation et décroissance dans les trajectoires.

2.3.2 Deux maximums de décroissance, en 1982-1990 et 2010-2017

La discrétisation des taux de croissance en états a permis de dégager 757 séquences différentes pour décrire les 3097 unités urbaines définies en 2020 et ayant été définies entre 1962 et 2020. La plupart des séquences décrivent moins de dix unités urbaines. Les quatre états y sont très inégalement distribués. La distribution des états (Figure 4) montre que l'état décroissance est bien présent : 40% des unités urbaines de la base de données connaissent au moins une période de perte d'habitants. Pour la moitié des villes concernées, cette période ne dure cependant pas plus d'une période intercensitaire, soit 5 à 9 ans.

Figure 4 : Distribution des états pour la construction de la typologie des trajectoires démographiques par optimal matching (Glita, 2021)



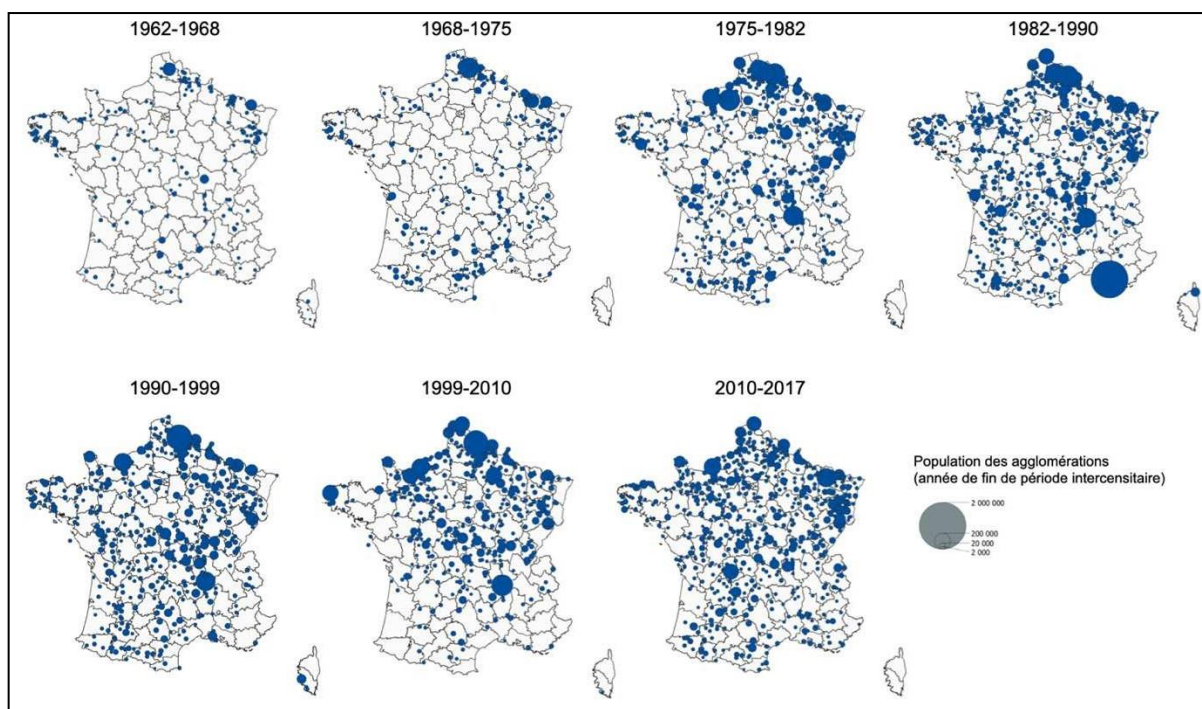
L'état de décroissance concerne très peu de villes dans les années 1960, seulement 6%, ce qui est peu surprenant en cette période de forte croissance. Cette proportion augmente ensuite jusqu'à un premier maximum sur la période 1982-1990 à 19% avant une diminution progressive jusque dans les années 2000. La période 2010-2017 représente un deuxième maximum, de 21%. Il n'est pas précédé par une augmentation progressive du nombre de villes perdant des habitants mais survient de manière brutale. Cette proportion est plus élevée qu'en 1982-1990, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la décennie 2010-2017 est la plus touchée par la perte d'habitants en termes de nombre de villes. Mais ce nombre de villes doit être relativisé car le nombre d'agglomérations en croissance a lui aussi beaucoup augmenté. Entre 1990 et 2017, il y a cependant toujours entre 6 et 7 millions d'urbains qui résident dans des villes perdant des habitants. Mais la distribution géographique de ces urbains varie bien davantage, parce que de nombreuses villes ne perdent d'habitants que durant une seule période intercensitaire : l'ensemble des villes perdant des habitants est donc très variable d'une période intercensitaire à l'autre.

2.3.3 La distribution spatiale de la décroissance entre 1962 et 2017 : l'importance de la décroissance ponctuelle dans le temps

Chacune des périodes intercensitaires durant entre 5 et 9 ans, une période de perte d'habitants unique est insuffisante pour considérer qu'une ville est structurellement en décroissance. Visualiser chacune des périodes intercensitaires de décroissance fait donc apparaître un grand nombre de villes qui ne sont pas véritablement en décroissance. On peut

alors observer des effets conjoncturels qui n'annoncent pas nécessairement la mise en place de dynamiques de décroissance sur le long terme (Figure 5). Ainsi, sur la première période intercensitaire, 1962-1968, période de forte croissance démographique sur tout le territoire, deux tendances s'opposent. D'un côté, les petites villes du littoral breton perdent des habitants mais leur dynamique s'inverse au cours de la période : elles sont aujourd'hui en croissance. Au contraire, dans le Nord et dans des bassins miniers déjà en crise comme en Lorraine ou en Saône-et-Loire, les villes qui perdent des habitants sont celles qui continuent à en perdre lors des périodes récentes.

Figure 5 : Distribution des villes perdant plus de 0,15% de leur population par an selon les périodes intercensitaires (1962-2017)



Néanmoins, les années 1970 constituent un tournant dans la distribution spatiale des villes perdant des habitants. Lors de cette décennie, on observe pour la première fois de vastes territoires où les villes perdant des habitants sont majoritaires (Hauts de France, Lorraine, Normandie). Auparavant, ces villes étaient disséminées au milieu de villes en croissance, à quelques clusters près (Nord de la Lorraine, Languedoc).

La décennie 1999-2010 constitue une exception au milieu de trois décennies où la décroissance est plus marquée pour deux raisons : les villes en décroissance sont moins nombreuses, et cette diminution du nombre de villes en décroissance s'observe particulièrement dans le Sud-Ouest et l'Ouest de la France. Dans les années 2010, la décroissance est beaucoup plus présente : le nombre de villes perdant des habitants est proche de celui des années 1980.

Mais plusieurs différences apparaissent néanmoins entre la décroissance des années 2010 et celles des décennies précédentes. L'ensemble du bassin parisien, Île-de-France comprise, présente davantage de villes en décroissance, de même que de nombreuses régions présentant déjà de nombreuses villes en décroissance auparavant (Grand-Est, Centre). L'interprétation de cette carte reste cependant difficile : en raison du nombre de villes concernées, les grappes sont peu visibles. Difficile alors d'en déduire l'apparition de formes de décroissance récente ou d'observer l'impact de nouveaux facteurs explicatifs de portée régionale. Pour clarifier les dynamiques à l'œuvre, il nous faut distinguer les villes dont la perte d'habitants ne s'inscrit pas dans la durée de celles véritablement en décroissance longue.

2.3.4 Comparer les trajectoires démographiques entre elles pour faire apparaître des trajectoires de décroissance longue

Pour notre base de données, il s'agit bien de construire une typologie des trajectoires démographiques pour mettre en évidence les villes qui connaissent des phases de décroissance plus nombreuses et durables. Ce qui nous importe, c'est la durée de la décroissance et le fait de passer d'une trajectoire de croissance à une trajectoire de décroissance. Dans la construction de la séquence, la question de la succession chronologique est ainsi plus importante que la notion d'événement. Les événements sont relativement flous en raison des dates de recensement : il est difficile de vouloir préserver à tout prix les dates exactes des événements quand la crise de 1973 peut être observée dans deux périodes intercensitaires différentes. Dans notre analyse, nous privilégions donc l'opération de transposition.

Toutefois, nous devons aussi nous adapter aux caractéristiques propres de notre base de données. Face à la diversité très importante des séquences, les sous-séquences communes peuvent être très petites et non significatives. Pour conserver le plus de flexibilité possible, nous avons donc opté pour la distance de Levenshtein I (Lesnard, 2010) : conserver la chronologie en priorité, mais laisser la possibilité de substitutions pour faire face au foisonnement des séquences. Même si la substitution est permise, elle coûte davantage que la transposition. Les trajectoires de décroissance les plus longues seront donc bien mises en valeur. Pour construire notre typologie, nous comparons alors plutôt les sous-séquences quasi-communes les plus longues.

3. Un tiers des villes connaît des trajectoires de décroissance

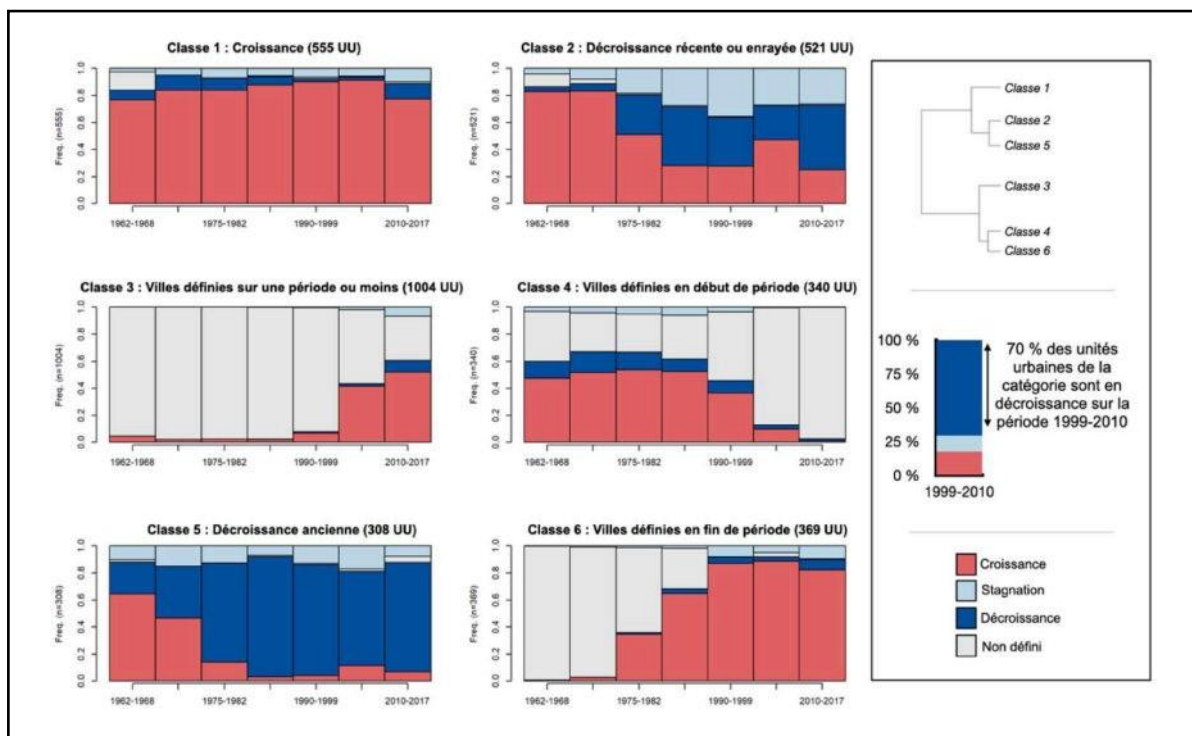
La typologie par *optimal matching* permet de rétablir la chronologie pour visualiser les trajectoires des villes comme succession d'états. Au sein de cette typologie en six classes, les villes en décroissance ne forment pas un ensemble homogène : l'état décroissance est présent dans plusieurs classes. Deux classes principales contiennent les villes dont la trajectoire est structurée par la décroissance. Nous étudierons la manière dont elles se distinguent des autres (3.1) avant de les analyser en profondeur l'une après l'autre (3.2 et 3.3). D'autres villes marquées par la décroissance sont davantage structurées par les apparitions et disparitions d'unités urbaines propres au périmètre évolutif, nous les analyserons dans un quatrième temps (3.4).

3.1 Deux classes touchées par la décroissance

3.1.1 Une typologie en 6 classes mettant en valeur les couronnes périurbaines

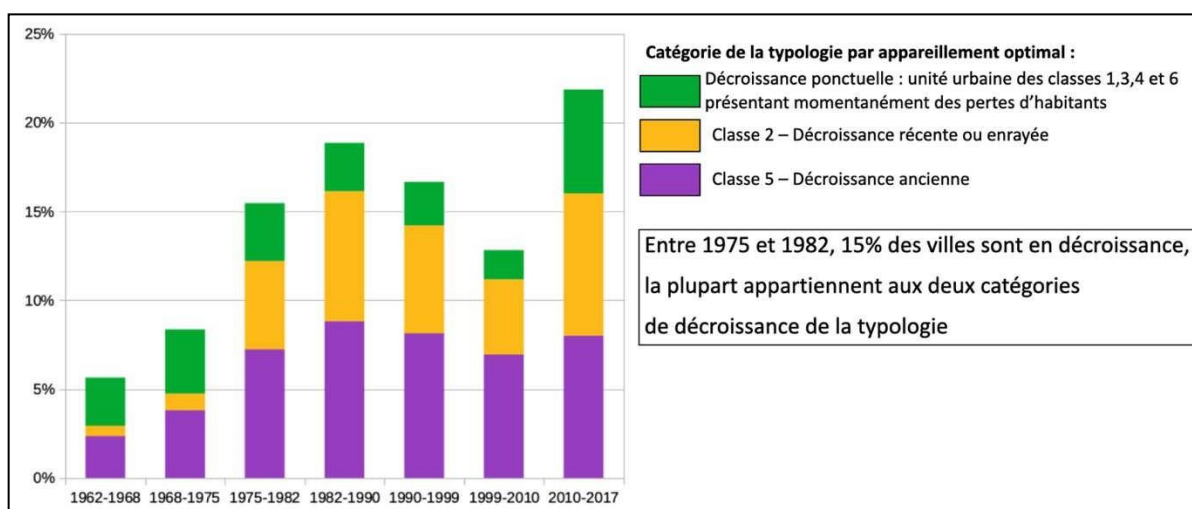
Les six classes de la typologie par *optimal matching* (Figure 6) sont distribuées en deux grands ensembles. Le premier ensemble, où sont regroupées 55% des agglomérations de la base de données, contient l'essentiel des unités urbaines qui ne sont pas définies sur la majorité de la période. Il s'agit majoritairement de petites villes appartenant, à au moins un moment, à des couronnes périurbaines en croissance (classes 3, 4 et 6). Le deuxième ensemble contient des villes structurées par les états « croissance » (classe 1) et « décroissance » (classes 2 et 5).

Figure 6 : Typologie des trajectoires démographiques (1962-2017) par optimal matching sur les unités urbaines françaises (Glita, 2021)



L'état « décroissance » est donc présent dans l'ensemble des classes de la typologie mais n'est structurant que pour les classes 2 et 5. La classe 5 regroupe les trajectoires de décroissance longue tandis que la classe 2 regroupe plutôt des trajectoires présentant une décroissance plus récente ou plusieurs changements de trajectoires après une période initiale de croissance. Les classes 2 et 5 regroupent bien l'essentiel des villes perdants des habitants, en particulier pour les 4 périodes intercensitaires s'étalant de 1975 à 2010 (Figure 7).

Figure 7 : Part des villes en décroissance par période intercensitaire (1962-2017)



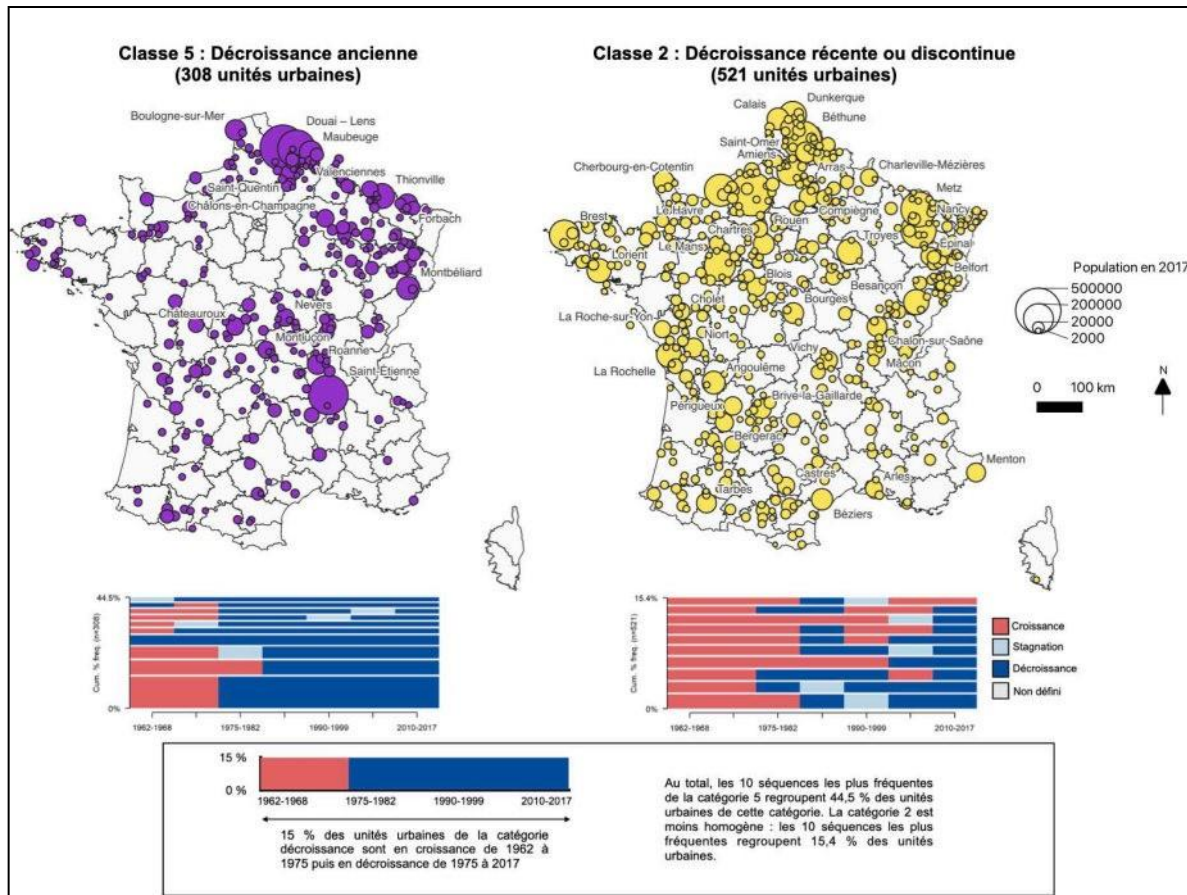
3.1.2 Les deux classes de décroissance regroupent la plus grande diversité de trajectoires

Les classes 2 et 5 comptabilisent au total 829 unités urbaines. Ce sont également elles qui regroupent l'essentiel des périodes de stagnation, bien que cet état ne soit jamais majoritaire. Les deux classes regroupent 26,7% des unités urbaines de la base de données mais cette proportion s'élève à 33,6% si on considère uniquement les agglomérations définies au périmètre 2020. Un tiers des unités urbaines actuelles appartiennent donc à une classe structurée par l'état décroissance.

Il est cependant difficile de tirer davantage de conclusions directement à partir de l'ensemble de la classe car ces deux classes regroupent les trajectoires les plus hétérogènes de la typologie : 278 séquences différentes pour la classe 2 et 124 pour la classe 5. L'analyse du détail des séquences les plus fréquentes (Figure 8) nous permet d'analyser plus finement les trajectoires de ces unités urbaines connaissant des phases de décroissance.

La classe 5 regroupe les trajectoires de décroissance les plus longues : l'état croissance est quasiment absent à partir des années 1980 et l'ensemble des villes de cette classe, à quelques exceptions près, perd des habitants en continu depuis au moins 40 ans. Par contre, la deuxième classe contient de nombreuses villes connaissant des périodes de stagnation ou une décroissance enrayée : toutes les agglomérations présentes ne sont pas des villes en décroissance démographique.

Figure 8 : Répartition des villes en « décroissance ancienne » (classe 5) et « décroissance récente ou enrayée » (classe 2) de la typologie des trajectoires démographiques par optimal matching (1962-2017) (Glita, 2021)



3.2 Les villes en décroissance ancienne (classe 5)

3.2.1 Les recensements 1975 et 1982 : tournants démographiques des villes en décroissance ancienne

Les trajectoires décrivant la décroissance ancienne (plus de 40 ans) sont regroupées au sein de la classe 5. En observant le détail des séquences les plus fréquentes (bas de la Figure 8), on constate que les trajectoires sont plus homogènes dans cette classe que dans la classe 2. Les 10 séquences les plus fréquentes décrivent 44,5% des 308 unités urbaines de la classe (contre 15,4% dans la classe 2). Plus généralement, dans cette classe, 70% des agglomérations décrivent une transition d'une période initiale de croissance à une période de décroissance continue ou quasi-continue. Certaines agglomérations perdent des habitants avant même la période d'étude (en Champagne, dans les bassins miniers), d'autres connaissent un début de décroissance dans les années 1960, 1970 ou même dans les années 1980.

Pour le tiers restant, une période de stagnation précède la période de décroissance : il y a donc une diminution progressive de la croissance démographique jusqu'à atteindre des valeurs négatives. C'est le cas pour les plus grandes villes de la classe, dont la population croît faiblement avant de diminuer dans un contexte de désindustrialisation, par exemple Douai–Lens, Valenciennes ou Saint-Étienne.

Que les pertes de population soient précédées ou non d'une période de stagnation, les recensements 1975 et 1982 constituent le tournant démographique principal des villes de cette classe 5, ce qui rejoint les résultats avancés dans la bibliographie. Avant la période 1975-1982, 119 des 308 unités urbaines ne sont ni en décroissance ni en stagnation (elles sont en croissance ou hors de la base des unités urbaines). Étant donné leur décroissance continue depuis les années 1980, ces villes ne sont pas responsables de l'augmentation du nombre de villes perdant des habitants dans les années 2010. Au contraire, elles constituent un ensemble de villes constamment en perte de population y compris dans les périodes où la décroissance est la plus limitée, comme durant la période 1999-2010.

3.2.2 Des villes paradigmatiques de la décroissance et de petites agglomérations isolées

L'ensemble des villes exemplifiées dans la bibliographie, sujettes à des trajectoires de décroissance de très longue durée, sont présentes dans la classe 5 : des grandes villes comme Saint-Étienne aux villes moyennes telles que Nevers ou Saint-Dizier. Ces villes servent de modèle pour décrire la décroissance française. Elles ne sont cependant pas nécessairement représentatives des agglomérations présentant ces trajectoires et constituent véritablement des cas exceptionnels en termes de perte d'habitants. La décroissance des années 1970-1980 concerne en réalité plutôt des petites villes, de moins de 20 000 habitants : 87% des 225 unités urbaines de la classe 5 perdant des habitants entre 1975 et 1982 abritent moins de 20 000 habitants, la proportion est la même entre 1982 et 1990. Les grandes villes sont relativement peu nombreuses dans cette classe et correspondent à des bassins d'industrie ancienne : Nord, Lorraine, Saône-et-Loire.

Les plus petites villes dont les trajectoires démographiques contiennent le plus grand nombre de périodes de décroissance sont situées majoritairement dans les espaces éloignés des métropoles. Seul le bassin minier du Nord, avec ses fortes densités de petites agglomérations, fait exception. Les villes de la diagonale des faibles densités sont particulièrement nombreuses à débiter une période de décroissance en 1975 ou 1982. Aux confins de la Champagne et de Lorraine, ainsi que dans le centre de la France (Berry, Limousin, Auvergne hors Puy-de-Dôme),

les villes en décroissance sont majoritaires et leurs trajectoires caractéristiques de la décroissance de la classe 5.

3.2.3 Décroissance dans les années 1960 : le propre des petites villes minières et textiles

La trajectoire décrivant une décroissance continue sur toute la période (1962-2017) est également présente mais ne constitue que la quatrième séquence la plus fréquente dans la classe 5. Seules quatorze unités urbaines perdent des habitants en continu depuis 1962, que leur perte d'habitants commence en 1962 ou qu'elles en aient déjà perdu auparavant. Mais si on ajoute les villes aux trajectoires légèrement différentes (une période unique non définie ou de stagnation dans la séquence), les agglomérations qui perdent des habitants dans les années 1960 sont plus nombreuses. La décroissance quasi-continue sur la période représente plus du quart (74 unités urbaines) des villes de la classe 5. Même avec une période caractérisée par un état différent, elles ont toutes aujourd'hui moins d'habitants qu'en 1962, ce qui est rare étant donné la forte croissance des années 1960. Au contraire, les agglomérations perdant des habitants en continu depuis 1975 ne sont que rarement passées sous le seuil de leur population de 1962.

Ces villes pour lesquels les années 1960 ne sont déjà plus synonyme de croissance sont de petite taille. Leur trajectoire renvoie à celles de petites villes généralement spécialisées dans l'industrie ancienne dont la population décroît dans les années 1950 pour certaines d'entre elles. Plusieurs sont déjà largement documentées pour leur décroissance économique comme Aubin (Aveyron) située dans le bassin minier de Decazeville (Chalard, 2007; Guillaume et Zuliani, 1999) ou Cours-la-Ville (Rhône) petit bourg caractéristique d'une décroissance textile ancienne (Houssel, 1975a).

3.3 Les villes connaissant une décroissance récente ou enrayée (classe 2)

3.3.1 Des villes de plus grande taille marquées par des alternances de croissance et de décroissance

Les villes de la classe 2 sont les plus diverses de la typologie du point de vue des trajectoires. Les 10 séquences les plus communes ne représentent que 15% des 521 unités urbaines de la classe. Le détail des profils des 521 agglomérations montre qu'il n'y a pas toujours d'état majoritaire : entre 1990 et 1999 par exemple, un tiers des unités urbaines de la classe est en croissance, et autant en stagnation ou en décroissance. Quel est alors le point commun entre ces trajectoires ? Plus de 80% des villes de la classe sont en croissance entre 1962 et 1975, voire jusqu'en 1982. Passé le recensement 1975, décroissance et stagnation sont

à parts égales mais toujours majoritaires. Les deux états décrivent environ 80% des unités urbaines à chaque période, sauf en 1999-2010 où la croissance est ponctuellement majoritaire.

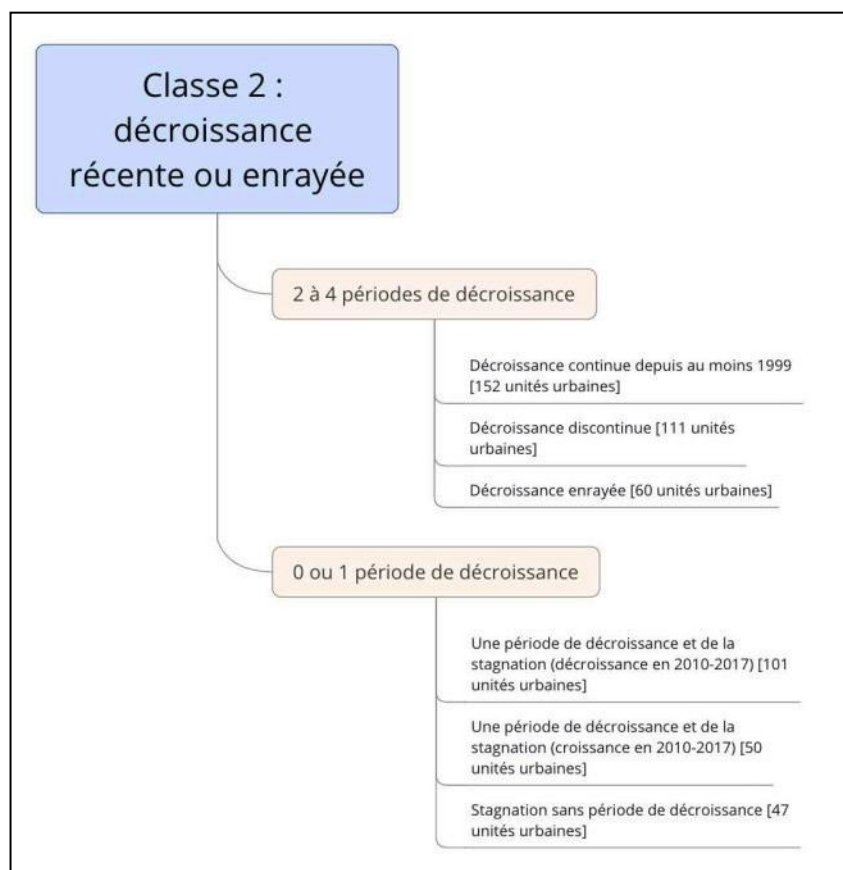
La classe concentre donc à la fois des villes en décroissance sur une durée moins longue que les villes de la classe 5, des villes en stagnation et des villes qui alternent entre croissance et décroissance. Contrairement aux villes de la classe 5, celles de la classe 2 sont présentes dans toutes les régions. Elles sont aussi de tailles très diverses, comprenant à la fois des très petites villes (Rochechouart, Crozon), des villes moyennes (Bourges, Vichy, Béziers), des grandes villes (Troyes, Nancy, Le Havre) et des agglomérations périurbaines (Noisy-le-Roi, Trèbes).

Comment construire des sous-catégories interprétables à l'intérieur de cette classe 2 ? Nous avons tenté plusieurs méthodes, notamment celle de réitérer l'analyse par *optimal matching* sur ce sous-ensemble de 508 unités urbaines pour y distinguer des tendances générales. Mais cette méthode se heurte à la même difficulté que la typologie initiale : la diversité déjà observée dans la classe principale se répercute dans les sous-catégories. Par conséquent, nous nous sommes concentrés sur deux questions plus simples permettant d'identifier les villes véritablement en décroissance parmi celles présentant seulement des trajectoires comprenant de la décroissance. Les agglomérations ont-elles perdu des habitants sur plus de deux périodes intercensitaires⁸ ? Perdent-elles toujours des habitants aujourd'hui, c'est-à-dire sur la période 2010-2017 ?

Ces deux questions reviennent à considérer deux critères : la durée de la décroissance et la trajectoire récente des agglomérations. Elles mettent en évidence six profils de ville (Figure 9). Un seul correspond véritablement à de la décroissance se poursuivant aujourd'hui (décroissance continue depuis au moins 1999). Un autre correspond au contraire à des trajectoires de décroissance enrayée (plus de vingt ans de décroissance cumulés mais pas en décroissance aujourd'hui). Pour les 4 autres classes, il est plus difficile de trancher. Quand il y a alternance entre croissance et décroissance, il n'est pas possible de déterminer quelle dynamique l'emporte sans considérer en détail l'intensité de la perte de population. D'autres agglomérations ne comportent qu'une période de décroissance suivant une phase de stagnation plus ou moins longue. Si elles ne perdent pas d'habitants depuis vingt ans ou plus, cette trajectoire peut annoncer des villes nouvellement en décroissance. Nous allons nous concentrer sur les agglomérations présentant deux à quatre périodes de décroissance, ce qui les rend plus susceptibles d'être véritablement en décroissance.

⁸ Nous distinguons ensuite si les deux périodes intercensitaires en décroissance se suivent ou non.

Figure 9 : Partition de la classe 2 selon la durée de la décroissance et la trajectoire récente



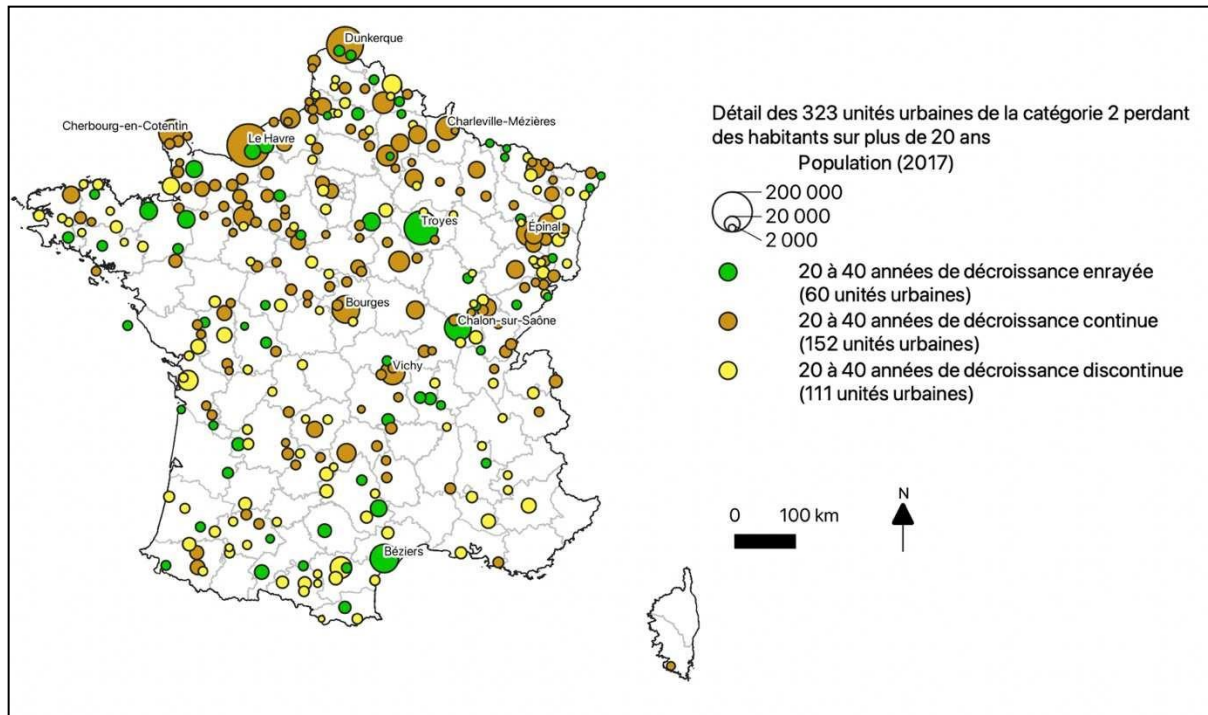
3.3.2 Plus de vingt ans de décroissance : les villes en décroissance récente

Parmi les 323 unités urbaines de la classe 2 qui ont perdu des habitants sur plus de vingt ans (Figure 10), 152 unités urbaines ont connu au minimum deux périodes récentes de décroissance ou de stagnation de leur population (en marron sur la figure 10). Pourtant, les villes perdant des habitants uniquement depuis les années 1990 ou 2000 sont peu nombreuses : c'est le cas de Cherbourg (depuis 1990-1999) ou Chamonix (depuis 1999-2010). La plupart des villes en décroissance dans les années 2000 et 2010 ont donc déjà connu des pertes de population auparavant.

Dans cette sous-catégorie on trouve des grandes villes et des villes moyennes aujourd'hui étudiées dans le cadre de monographies sur la décroissance : Le Havre (Dubeaux, 2017), Charleville-Mézières (Laménie, 2016), Bourges (Delpirou, 2019b). En termes de trajectoires, ces villes présentent plusieurs différences par rapport aux villes de la classe 5. Les trois villes citées ci-dessus perdent des habitants depuis les années 1970-1980. Elles sont donc proches des villes en décroissance ancienne quant au moment où débute la décroissance. Mais cette décroissance n'est pas uniforme : des périodes de stagnation s'intercalent entre les

différents états décroissance. La décroissance peut ainsi s'atténuer dans le temps pour aboutir à des longues périodes de stagnation comme pour Châtelleraut (Vienne) ou Tulle (Corrèze).

Figure 10 : Les unités urbaines de la classe 2 perdant des habitants pendant plus de 20 ans (environ 2 périodes intercensitaires) (Glita, 2021)



Une autre sous-catégorie de villes cumulant plus de deux périodes intercensitaires de décroissance explique davantage l'augmentation récente du nombre de villes en décroissance : les villes cumulant plus de 20 ans de décroissance discontinue (111 unités urbaines, en jaune sur la figure 10). Plutôt petites et très dispersées sur le territoire, les villes de cette sous-catégorie sont particulièrement intéressantes pour interroger l'augmentation du nombre de villes perdant des habitants dans les années 2010. En effet, elles sont toutes concernées par l'état de décroissance durant la période 2010-2017 alors qu'elles ne l'étaient pas durant la décennie précédente. Elles perdent bien des habitants pendant plusieurs périodes intercensitaires mais des périodes de croissance s'intercalent entre les moments où elles perdent des habitants. Il peut s'agir d'unités urbaines alternant des phases de stagnation et de décroissance voire de croissance et de décroissance : le sens général de la trajectoire est peu lisible. Une ville comme Munster (Haut-Rhin) voit ainsi sa population diminuer sur trois périodes intercensitaires discontinues : 1962-1968, 1975-1982, 2010-2017. Même si ces agglomérations présentent des difficultés et des fragilités puisqu'il n'y a pas de croissance démographique durable, il est difficile de statuer sur l'application de la notion de décroissance pour ces agglomérations en l'absence de données supplémentaires.

3.3.3 Les cas de décroissance enrayée

Soixante agglomérations suivent une trajectoire de décroissance enrayée après plus de vingt ans de perte d'habitants (en vert sur la figure 10). Ces cas confirment à nouveau l'importance du tournant des années 1970-1980 : seul un tiers des villes qui commencent à perdre des habitants dans cette période a renoué avec la croissance dans les années 2010. Dans cette sous-catégorie, la moitié des villes sont en décroissance entre 1975 et 1982 et surtout 44 entre 1982 et 1990.

Les villes y sont très diverses en termes de taille et de localisation. Un quart d'entre elles sont des villes de plus de 10 000 habitants : on trouve même quelques grandes agglomérations comme Troyes (Aube), ainsi que des villes moyennes comme Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ou Béziers (Hérault). S'y ajoutent également plusieurs agglomérations périurbaines comme Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) ou Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) : la proximité des grandes métropoles peut avoir joué dans le regain démographique.

La très grande diversité des localisations laisse supposer que l'explication de la trajectoire de décroissance enrayée provient de facteurs locaux plus que régionaux. On retrouve cependant des villes aux spécialisations caractéristiques de l'industrie ancienne : spécialisation textile (Troyes), minière (Brassac-les-Mines, Volmerange-les-Mines), cuir (Millau, Graulhet). Le regain démographique a pu alors être corrélé avec un renouveau de la structure local de l'emploi. L'augmentation récente de la population de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier) par exemple est très certainement liée à l'implantation de l'entreprise Louis Vuitton sur la commune au début des années 1990, maintenant la structure de l'emploi dans une ville jusque-là en crise.

3.4 Apparition et disparition de villes et décroissance démographique : l'apport du périmètre évolutif

Le périmètre évolutif apporte deux éléments à l'analyse des trajectoires de décroissance : il permet de prendre en compte l'étalement (ou la contraction) des agglomérations et de considérer les unités urbaines apparaissant ou disparaissant au cours de la période. Ce deuxième élément isole certaines villes en décroissance à l'intérieur des classes structurées par l'état « non défini ». En effet, les villes en décroissance identifiées jusqu'ici sont quasiment toutes définies sur la totalité de la période : c'est pour cela qu'on peut y distinguer des successions de périodes de décroissance aussi longues. D'autres agglomérations sont le plus souvent absentes de la base de données, définies uniquement sur quelques périodes

intercensitaires pendant lesquelles elles perdent des habitants. Les pertes de population s'étalent parfois sur moins de dix années mais cela peut représenter beaucoup par rapport au nombre de périodes où ces villes sont définies. Nous allons donc distinguer deux sous-ensembles : les agglomérations disparaissant de la base de données et celles apparaissant au cours de la période.

3.4.1 Des petites villes situées en milieu rural disparaissent de la base de données

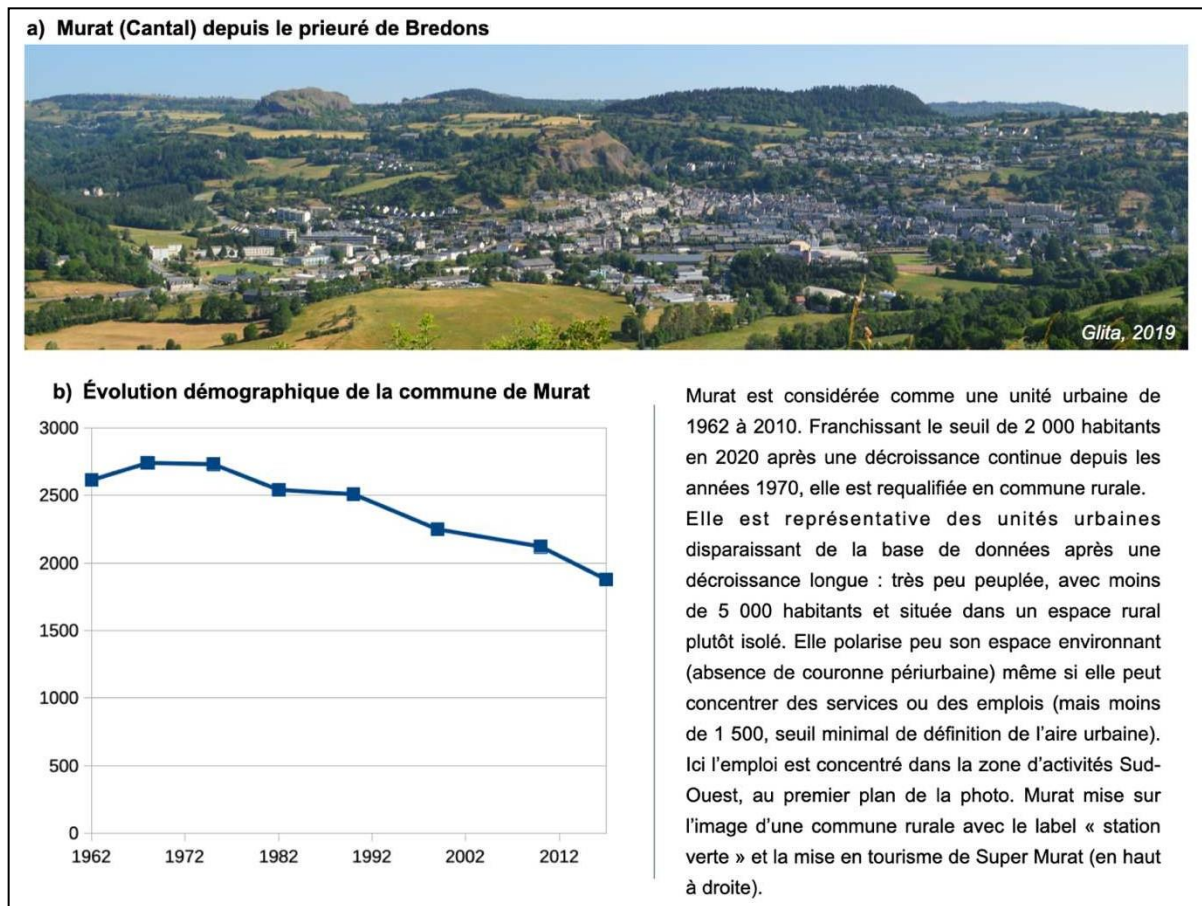
Certaines petites agglomérations perdent suffisamment d'habitants pour ne plus être considérées comme des unités urbaines du point de vue du périmètre Insee. Le cas est rare (quelques dizaines d'agglomérations) et concerne des agglomérations de petite taille fonctionnellement plus proches des bourgs que des petites villes. Mais les trajectoires de décroissance de longue durée qui les décrivent nous poussent à les considérer ici, ainsi que le fait que certaines possèdent un rôle administratif (Château-Chinon est sous-préfecture de la Nièvre par exemple). Ces agglomérations peuvent appartenir aussi bien aux classes de décroissance (2 et 5) qu'aux classes structurées par le type « non défini », selon le moment où ces villes sont parties de la base de données. Les villes qui ont disparu le plus tôt et le plus longtemps sont dans les classes structurées par l'état « non défini ». Elles expliquent la décroissance d'une partie des villes en début de période : leur présence explique pourquoi les classes 2 et 5 de la typologie n'expliquent que 52% des villes perdant des habitants entre 1962 et 1968 et 56% pour la période 1968-1975.

Au début de la période, les villes restantes appartiennent majoritairement à la classe 4 (villes définies uniquement en début de période). Il s'agit de villes de très petite taille (moins de 5 000 habitants) qui disparaissent en milieu de période, généralement parce qu'elles sont requalifiées en communes rurales en passant sous le seuil de 2 000 habitants agglomérés comme Livet-et-Gavet (Isère) ou Cagnac-les-Mines (Tarn). Parfois, elles réapparaissent plus tard dans nos données car elles sont intégrées à des unités urbaines plus importantes qui s'étalent comme Anduze (unité urbaine d'Alès) ou Largentière (unité urbaine d'Aubenas) mais malgré cela, la population communale ne dépasse que rarement les 5 000 habitants. Parmi les 72 unités urbaines de la classe 4 perdant des habitants sur une ou deux périodes intercensitaires entre 1962 et 1975, seules 3 sont définies indépendamment dans la décennie 2010 (Estagel, Potigny, Panissières), dont une seule perd des habitants entre 2010 et 2017 : Panissières (Loire). Cette commune constitue un cas limite de notre typologie. Panissières perd des habitants sur quatre périodes intercensitaires, de 1962 à 1982 et de 2010 à 2017 mais elle échappe à nos trajectoires de décroissance longue car elle n'est pas définie de 1982 à 1999. Dans sa trajectoire, c'est sa disparition au cours de la période qui est significatif.

Le détail des variations démographiques des villes de cette classe montre une stagnation de la population à l'intérieur de très petites unités urbaines dont la population oscille entre 2 800 et 3 000 habitants au cours de la période. Ainsi, même s'il semble y avoir une véritable décroissance en début de période pour certaines unités urbaines de la classe 4, cela ne signifie pas qu'il y a une décroissance continue des unités urbaines concernées. Le statut de cette décroissance interroge le caractère urbain de ces communes : considérées comme urbaines en début de période, elles sont très vite déclassées et ne possèdent pas de rôle structurant au sein de leur territoire aujourd'hui alors même que les communes urbaines environnantes ont gagné beaucoup d'habitants sur la même période.

Les villes disparaissant en fin de période, au contraire, sont véritablement en décroissance. Elles présentent d'ailleurs les longues périodes de décroissance propres aux classes 2 et 5. Ces villes, de très petite taille dont le rôle peut s'avérer structurant dans leur territoire (un rôle de sous-préfecture par exemple) ont perdu des habitants sur quasiment toute la période d'étude pour disparaître aux recensements 2010 ou 2020 car elles comptent désormais trop peu d'habitants pour être considérées comme unités urbaines. C'est le cas pour Murat (Figure 11) ou Château-Chinon, reclassées comme communes rurales.

Figure 11 : Murat (Cantal), un petit bourg en décroissance ancienne désormais commune rurale



3.4.2 Les villes apparaissant dans la base de données sont rarement en décroissance

À la fin de la période, dans l'ensemble des classes de trajectoires, on observe une augmentation de la part des villes perdant des habitants, y compris hors des deux classes 2 et 5. 27% des villes perdant des habitants entre 2010 et 2017 n'appartiennent à aucune de ces deux classes. 84 unités urbaines de la classe 3 expliquent ainsi 12,4% des villes perdant des habitants à ce moment-là. Les unités urbaines de la classe 3 sont absentes sur tout le début de la période d'étude au moins jusqu'aux années 1990 car elle est composée de communes alors rurales. Ces 84 unités urbaines sont donc des villes de petite taille. Initialement rurales, elles connaissent ensuite une croissance urbaine suffisante pour dépasser les seuils de définition des agglomérations dans les années 1990. Elles sont situées dans des régions densément peuplées, voire à l'intérieur de couronnes périurbaines (comme Vert-le-Grand ou Samoisi-sur Seine au Sud de Paris).

Pourtant malgré cette croissance dans les années 1990 et, à 8 unités urbaines près, dans les années 2000, ces agglomérations déclinent démographiquement dans les années 2010. Avec

une durée de perte d'habitants de seulement sept années, il est difficile d'affirmer que les 76 autres agglomérations sont en décroissance alors que le reste de leur trajectoire est en croissance globale. Là encore, l'appréciation de leur caractère urbain peut être discuté dans la mesure où ces unités urbaines sont le plus souvent incluses à l'intérieur d'aires urbaines plus importantes. Les dynamiques démographiques de ces communes peuvent être liées à d'autres facteurs que les pertes de population précédemment observées. On assiste peut-être à une saturation de certains espaces périurbains ou à leur vieillissement (Charmes, 2019; Marchal et Stébé, 2018) ?

Au contraire, pour les huit autres, on observe bien une perte de population sur plus de vingt ans, ce qui pourrait donc être significatif à l'échelon local. Mais il est difficile de trouver un facteur explicatif unique car ces agglomérations sont là encore très dispersées sur le territoire : on observe simplement une concentration de trois d'entre elles autour de la forêt de Fontainebleau (Samois-sur-Seine, La Chapelle-la-Reine, Chailly-en-Bière).

Ces unités urbaines expliquent donc bien une partie de l'augmentation du nombre de villes en décroissance : elles n'étaient tout simplement pas définies comme villes au début de la période et, après une phase de croissance urbaine, elles en débutent une de décroissance. Elles restent toutefois largement minoritaires par rapport aux trajectoires de décroissance longue décrivant des villes perdant des habitants depuis au moins 40 ans. Surtout, elles expliquent peu l'augmentation du nombre de villes en décroissance dans les années 2010 par rapport aux villes dont la trajectoire alterne entre croissance et décroissance depuis les années 1980.

4. Quelle intensité de la décroissance démographique en France depuis 1999 ?

Les périodes intercensitaires les plus récentes sont moins homogènes que celles des décennies précédentes. Les villes identifiées dans les classes 2 et 5 de la typologie présentent aujourd'hui une grande diversité de profils liés à la forme de leurs trajectoires démographiques et aux variations d'intensité de leur décroissance, mesurée en perte d'habitants. Pour préciser leur situation présente, deux indicateurs supplémentaires renseignent la période 1999-2017 : la valeur des taux de croissance négatifs observés et la proportion d'habitants perdus. Cela nous permet de mettre en évidence l'importance des villes renouant avec la croissance, même faiblement, malgré une trajectoire de décroissance antérieure (4.1). Au contraire, la décroissance d'autres agglomérations s'accroît : elles perdent de plus en plus d'habitants

(4.2). En combinant ces indicateurs qui qualifient les trajectoires récentes et la typologie des trajectoires depuis les années 1960, nous pouvons proposer une nouvelle classification des villes en décroissance récente (1999-2017) qui tient compte de ces différentes composantes (4.3). Cette classification nous servira ensuite dans les chapitres suivants pour tenter de cerner les facteurs explicatifs de la décroissance.

4.1 De nombreuses villes renouent avec la croissance dans les années 2000

4.1.1 La compensation récente de la décroissance des années 1970-1990

Les années 2000 constituent une décennie de forte croissance pour une grande partie du territoire français, en particulier pour la moitié Sud et les façades littorales. Comme le montrent les trajectoires démographiques détaillées, cette décennie est décisive pour les villes françaises en décroissance : il s'agit de la seule période intercensitaire dont les taux de croissance ne sont ni corrélés à ceux de la période précédente ni à ceux de la période suivante. On ne peut donc exclure qu'une partie des changements de trajectoires observés puissent être dus à l'évolution de la forme des recensements : les rapports de l'Insee soulignent en effet une sous-estimation de la population dans le recensement 1999 qui accentue les pertes de population sur la période 1990-1999 et les atténue sur la période 1999-2006 (ou 2010 dans notre cas) (Insee, 2018, 2021). L'Observatoire des Territoires souligne néanmoins l'importance de dynamiques spécifiques à cette décennie (Haran et Garnier, 2019), ce que confirme la forte régionalisation des retournements de tendance.

Les pertes d'habitants des décennies précédentes peuvent être compensées en totalité par la seule croissance des années 2000. Ce profil caractérise surtout de nombreuses villes appartenant à la classe 2. Les villes de la classe 5 ne comportent souvent pas plus d'une période de croissance qui compense très rarement les nombreuses pertes antérieures. Ces villes présentent des trajectoires de décroissance discontinue et ont un bilan démographique positif malgré une trajectoire s'apparentant à celles de villes en décroissance jusqu'en 1999. De ce fait, les villes de la deuxième classe dont la trajectoire alterne entre croissance et décroissance sont finalement plutôt en croissance (33 unités urbaines sur 85) ou en stagnation (42 unités urbaines). Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres) a ainsi connu une diminution faible mais continue de sa population (-7%) entre 1975 et 1999, avant de connaître une forte augmentation du nombre d'habitants pour atteindre sa population maximale en 2010, (+20% par rapport à 1975).

La croissance des années 2000 est donc plus forte que la décroissance des décennies antérieures. Mais elle est également plus importante en moyenne que la décroissance de la

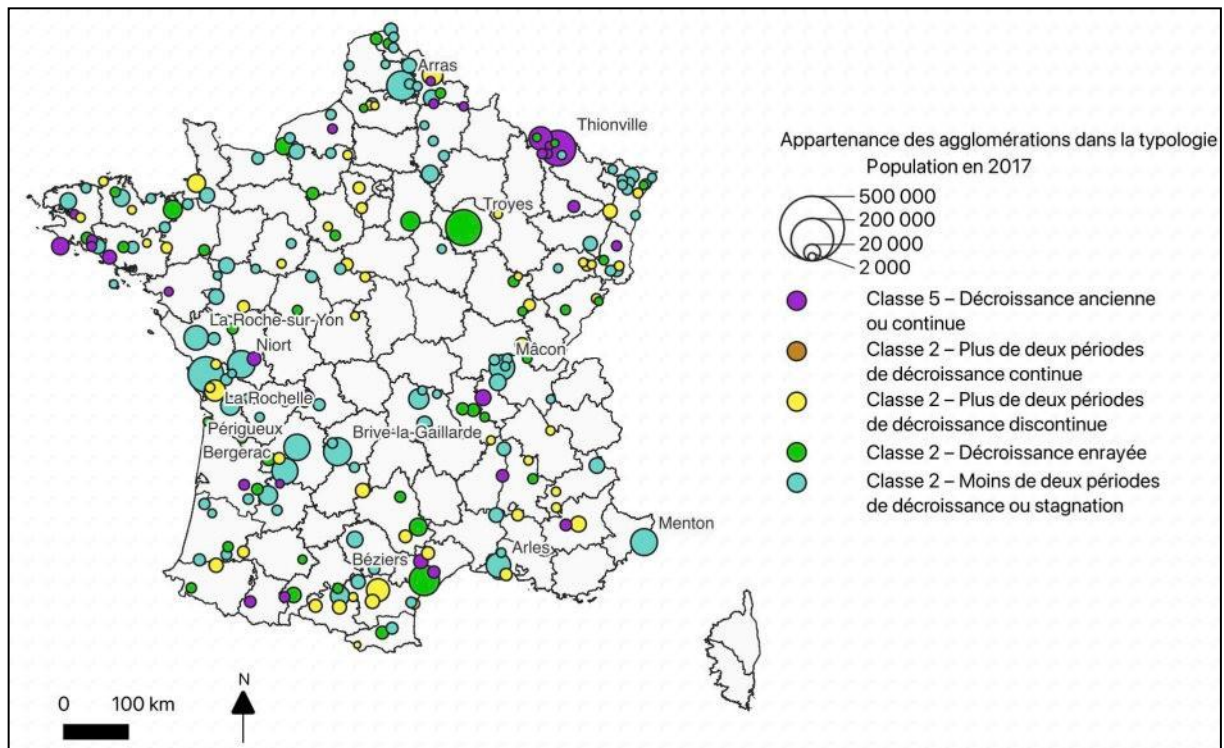
décennie suivante. Beaucoup d'agglomérations débutent une phase de décroissance en 2010-2017. Ces pertes d'habitants sont plus faibles en intensité que la croissance de la décennie précédente. Si durant les deux périodes intercensitaires 1999-2010 et 2010-2017 elles ont connu successivement une période de croissance puis une autre de décroissance, le gain, même faible, est plus important que la perte. Égletons (Corrèze) a perdu en moyenne 0,59% de ses habitants par an entre 2010 et 2017. Cette diminution est précédée d'un accroissement de 0,84% par an lors de la décennie précédente : le bilan est donc positif, la ville a gagné 5% d'habitants par rapport à 1999.

Les agglomérations de ce type sont caractérisées par une certaine fragilité face aux pertes d'habitants et leur croissance est plus faible que la moyenne nationale : elles sont donc en décroissance relative mais pas absolue. De plus, leur diminution de population entre 2010 et 2017 pourrait augurer d'une perte d'habitants plus durable.

4.1.2 Des villes surreprésentées sur les façades littorales et parmi les villes de plus grande taille

Cette mise en perspective des trajectoires de décroissance par rapport aux dynamiques récentes renforce le poids de la période 1999-2010 dans l'interprétation des villes en décroissance. Les trajectoires de la décennie 2000 montrent que de nombreuses villes petites et moyennes ne sont pas véritablement en décroissance. La localisation de ces villes (Figure 12) suit la carte des régions denses et attractives : ces agglomérations sont surreprésentées dans la moitié Sud du territoire, proches de certaines métropoles comme Lyon (Tarare) ou Strasbourg (Hœrdt). On les trouve également dans à proximité des littoraux comme en Charente (Marans, Rochefort) ou en Bretagne (Penmarch, Riantec). Ces villes de la moitié Sud de la France et des façades littorales profitent de l'héliotropisme des années 2000. Les petites villes du Languedoc qui subissaient de fortes pertes d'habitants au tournant des années 1970 ont ainsi vu leur décroissance enrayée grâce à une attractivité retrouvée, notamment suite aux politiques publiques de mise en valeur de cette région et grâce à la métropolisation montpelliéraine.

Figure 12 : Les agglomérations en croissance entre 1999 et 2017 parmi les classes 2 et 5 de la typologie



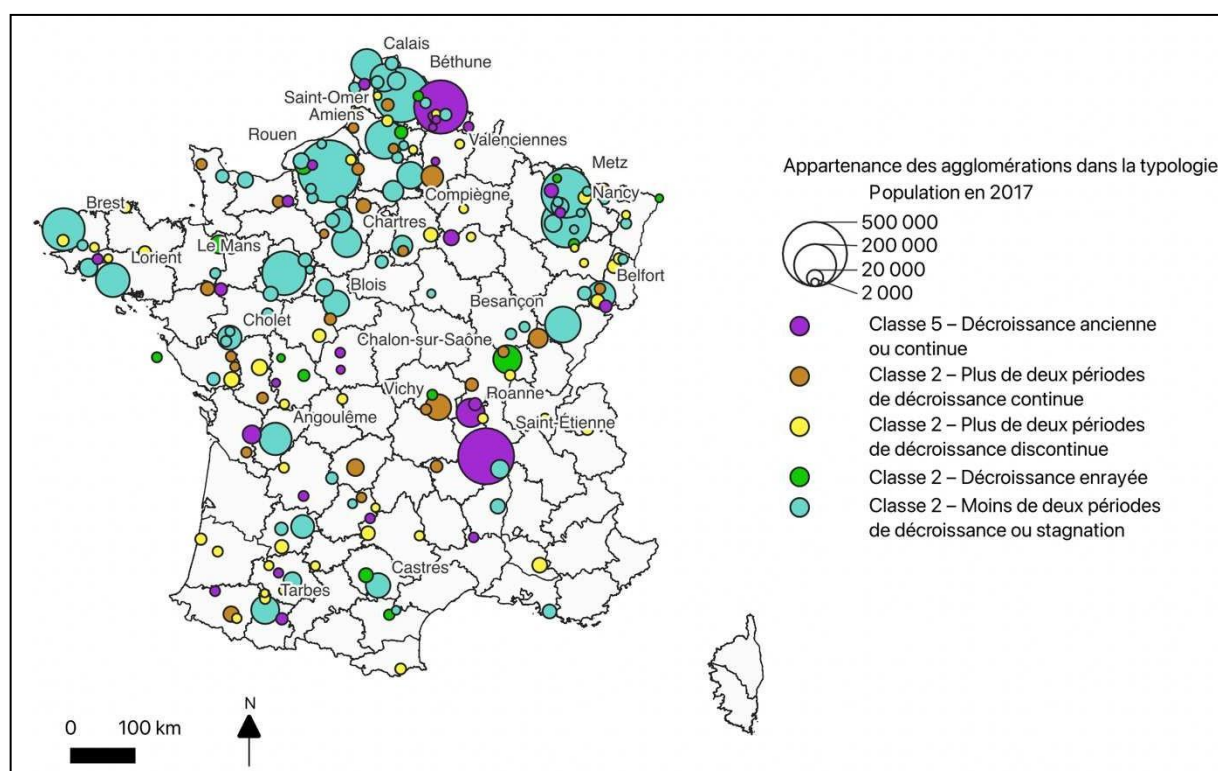
On trouve également certaines de ces villes dans des territoires plus caractéristiques des dynamiques de décroissance. De telles trajectoires peuvent laisser entendre que les conséquences des transformations économiques tenues pour responsables de la décroissance démographique sont atténuées ou enrayerées. Cela peut être dû à un renouveau du tissu économique local mais aussi à la polarisation de l'activité économique par des espaces tiers extérieurs au territoire. Le bassin de Thionville et de Longwy apparaît en croissance alors même que le Nord de la Lorraine a connu une diminution importante de sa population depuis la désindustrialisation. Le regain économique de cette région, lié aux mobilités professionnelles transfrontalières dans la Grande Région, pourrait ainsi avoir favorisé l'installation de nouveaux résidents (Evrard et Peyrony, 2017).

4.1.3 Les villes en stagnation : une forme de décroissance relative ?

Les villes en stagnation sont plus nombreuses dans les périodes récentes qu'au début de notre période d'étude : 192 agglomérations voient leur population stagner entre 1999 et 2017 (Figure 13). Ce profil caractérise un nombre important de grandes villes et de villes moyennes concentrant pourtant des symptômes de décroissance démographique. 75 villes de la classe 2 dont la décroissance dure moins de vingt ans sont présentes : pour les autres, la population s'est stabilisée après plus de vingt ans de pertes. Certaines de ces agglomérations comme Saint-

Étienne continuent de perdre des habitants à un rythme moins soutenu que pendant les décennies précédentes. L'agglomération a ainsi perdu 1,83% de ses habitants entre 1999 et 2017 (-0,11% par an). La ville, emblématique de la décroissance, apparaît davantage en stagnation. La stabilité de la trajectoire et l'ampleur de la perte d'habitants depuis les années 1960 y sont pour beaucoup (Béal et al., 2020). Cette situation est partagée par la trentaine d'agglomérations de la classe 5 en stagnation récente (Valenciennes, Roanne, Bessèges). D'autres ont gagné faiblement des habitants : la population de Béthune a augmenté de 2,3% entre 1999 et 2017 (soit +0,12% par an) mais cette croissance reste faible quand la moyenne nationale est de +0,74% par an. Bien qu'on ne puisse plus parler de décroissance absolue, ces agglomérations sont caractéristiques de la décroissance relative. Leur population maximale a été atteinte entre 1968 et 1982, elles sont aujourd'hui faiblement en croissance et gagnent toujours moins d'habitants que la moyenne nationale.

Figure 13 : Les agglomérations en stagnation entre 1999 et 2017 parmi les classes 2 et 5 de la typologie



Les grandes villes sont surreprésentées dans ces trajectoires de stagnation : on y trouve des métropoles régionales comme Brest, Metz ou Rouen, ayant subi des pertes d'habitants dans les années 1970-1980, et ayant renoué avec une forme d'attractivité limitée pouvant être corrélée à la poursuite de dynamiques de périurbanisation. On trouve aussi des petites villes situées en périphéries d'agglomérations plus importantes comme Buzançais (dans les environs de Châteauroux) ou Provins (proche de Paris).

Ces trajectoires récentes sont à examiner avec précaution pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il n'est pas sûr que cette augmentation des taux de croissance traduise une transition vers une croissance durable : la population varie entre plus et moins 1% environ seulement. De nombreuses agglomérations perdent donc bien des habitants entre 2010 et 2017, ce qui est plutôt signe de décroissance démographique. Ensuite, en termes de localisation, ces unités urbaines sont à la fois présentes dans des territoires plutôt en croissance (Aquitaine, bassin parisien) et dans d'autres où les villes en décroissance sont surreprésentées (Loire, Moselle). Mais même dans ces territoires où la décroissance est surreprésentée, on observe des divergences de trajectoires : ainsi dans la Loire, Roanne recommence à perdre des habitants entre 2010 et 2017 alors que Saint-Étienne en gagne.

4.2 La décroissance démographique s'accroît depuis 20 ans dans les villes en décroissance ancienne

4.2.1 Des taux de croissance négatifs peu élevés par rapport aux autres villes européennes ?

Cette importance des compensations récentes des pertes de population passées conforte l'idée selon laquelle la France reste un pays relativement épargné par la décroissance démographique en comparaison de ses voisins européens. Dans l'analyse de Turok et Mykhnenko (2007), les villes françaises sont quasiment absentes des trajectoires de décroissance alors que les villes allemandes et britanniques sont très largement surreprésentées. De la même façon, le tableau comparatif de grandes villes européennes compilé par Gert-Jan Hospers (2014) fait état, pour des grandes villes d'Europe de l'Ouest en décroissance, de taux de croissance allant de -0,7%/an (Gênes, 1970-2009) à -1,07%/an (Porto, 1991-2011). Les taux observés récemment en France tendent à montrer que les taux de croissance négatifs sont généralement plus faibles. Parmi les 441 agglomérations en décroissance depuis 1999, 318 ont un taux de croissance supérieur à celui évoqué pour Gênes par exemple. En apparence, les villes françaises en décroissance déclinent donc moins fortement que leurs homologues européennes.

Ce constat est cependant à nuancer pour certaines villes. Ainsi, 123 autres agglomérations identifiées perdent jusqu'à 2% de leurs habitants par an entre 1999 et 2017, comme Revin (Ardennes, -1,99% par an) ou Aubusson (Creuse, -1,79% par an). Pour de telles villes en décroissance depuis au moins les années 1970, les dernières décennies ne correspondent pas à un ralentissement de la décroissance : Aubusson a perdu ainsi 28% de ces habitants depuis 1999 et 56% depuis 1962. De la même façon, des taux plus faibles peuvent correspondre à des pertes

d'habitants très significatives : pour Verdun, la perte de -0,41% par an a pour conséquence une diminution de 7% de la population en 20 ans alors que la moyenne française s'élève à +12,0%.

Les analyses harmonisées à l'échelon européen montrent une accentuation de l'intensité de la décroissance en France lors de la décennie 2000. Ainsi, la base TRADEVE (Guérois et al., 2019) a permis de montrer, à l'échelon d'agglomérations morphologiques de plus de 10 000 habitants, que les taux de croissance sont plutôt plus élevés en France jusque dans les années 1990, en comparaison des villes britanniques notamment. Or cette tendance évolue dans les années 2000 où les taux de croissance négatifs de villes moyennes diminuent entre 0 et -1% par an, rejoignant les valeurs observées en Allemagne de l'Ouest ou en Angleterre.

Notre base de données nous permet de considérer ces mêmes taux de croissance à l'échelon des unités urbaines françaises, y compris pour les entités de moins de 10 000 habitants. Elle confirme cette intensification de la décroissance au cours des 20 dernières années. Certes, de nombreuses agglomérations voient leur perte de population enrayerée sur cette période mais pour les autres, majoritairement en décroissance ancienne, la diminution s'accroît. Ainsi, 280 des 441 unités urbaines en décroissance entre 1999 et 2017 subissent leur perte de population la plus importante ces vingt dernières années (80 en 1999-2010 et 200 en 2010-2017). Au contraire, seulement 37 de ces unités urbaines connaissent leur perte la plus importante en 1975-1982 et 68 entre 1982 et 1990. 165 agglomérations, peuplées en moyenne de 7700 habitants, perdent ainsi plus de 10% de leur population entre 1999 et 2017, alors même qu'elles en perdaient déjà auparavant. Dans les années 2010, les villes en décroissance en France sont non seulement plus nombreuses, mais en termes de perte absolue de population, la décroissance s'intensifie.

4.2.2 Les forts taux de croissance négatifs montrent une surreprésentation des petites villes

La surreprésentation des échelons inférieurs du système de villes a déjà été soulignée dans plusieurs études sur la décroissance démographique (Gourdon et al., 2019b; Chaze, 2017). Parmi les villes en décroissance, les petites villes de moins de 20 000 habitants sont bien les plus nombreuses. Malgré leur petite taille, elles abritent 42% de la population urbaine des villes en décroissance, soit davantage que les villes moyennes (36%) et le double de leur part dans la population urbaine totale.

Mais notre définition (l'ensemble des unités urbaines) permet d'observer que cet effet ne touche pas uniformément les petites agglomérations. Les agglomérations de moins de 100 000 habitants sont surreprésentées dans la classe 2, en particulier celles de 10 000 à 50 000 habitants, deux fois plus présentes dans cette classe (23%) que dans l'ensemble du système de

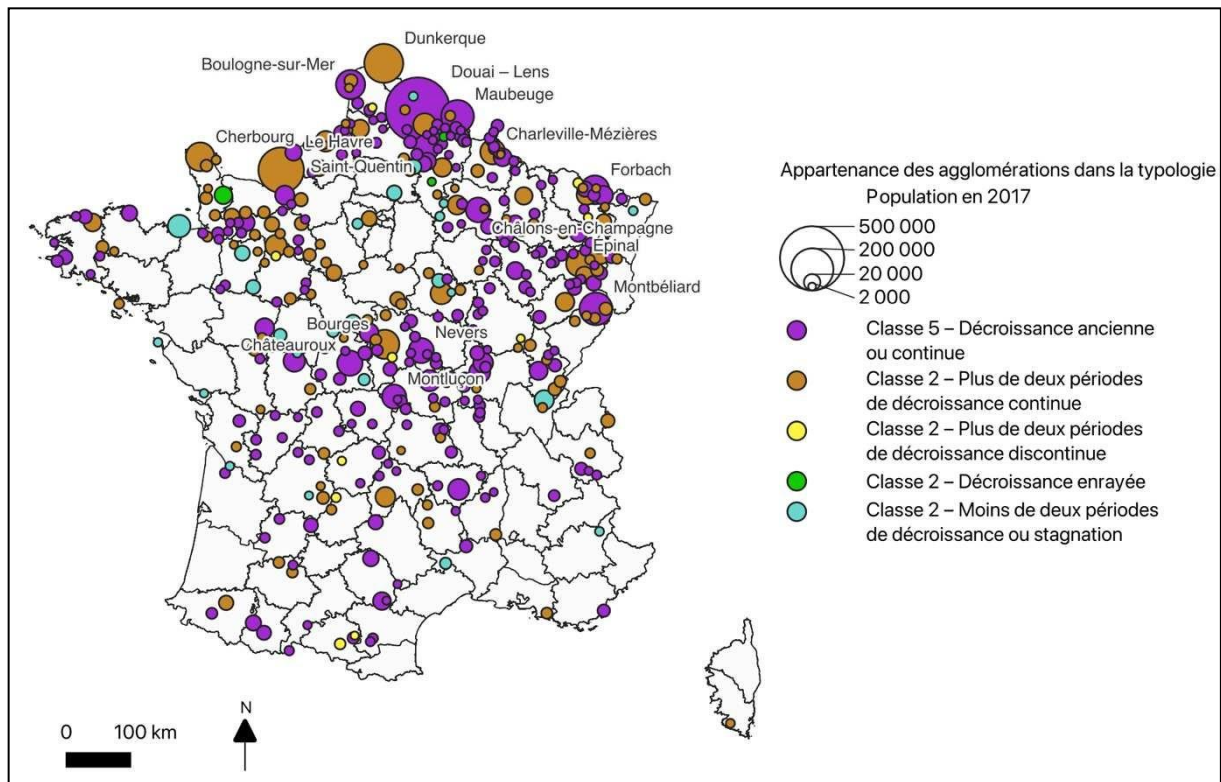
villes (11,8%). De la même façon 84% des agglomérations de la classe 5 abritent moins de 20 000 habitants, témoignant de la surreprésentation des plus petites villes dans les trajectoires de décroissance ancienne. Mais cette surreprésentation reste tout de même limitée. Les villes de moins de 5 000 habitants représentent 43% de l'ensemble des villes. 27% d'entre elles sont en décroissance, soit pas plus que la proportion représentée par les villes en décroissance dans l'ensemble du système de villes.

La mesure de l'intensité de la décroissance démographique dépend fortement de la taille des villes concernées. Malgré une perte continue d'habitants sur deux recensements au moins, seule une vingtaine d'agglomérations a perdu plus d'un tiers de ses habitants depuis 1975 : il s'agit de très petites villes (2 000 à 5 000 habitants en 2020). Deux d'entre elles dépassaient les 20 000 habitants dans les années 1970 (Autun et Decazeville) et cinq étaient peuplées par plus de 10 000 habitants. Pour une perte d'habitants similaire, les villes les plus petites sont caractérisées par des taux de croissance négatifs mathématiquement plus élevés. Or, dans les deux classes principales de notre typologie (classe 2 et 5), comme attendu, les villes petites et moyennes sont surreprésentées. Cet effet s'accroît dans les années 2000 lorsque de nombreuses villes grandes et moyennes retrouvent une croissance démographique.

4.2.3 Les villes en décroissance : une part faible de la population en diminution

Les unités urbaines des classes 2 et 5 perdent rarement une part très importante de leurs habitants durant une période intercensitaire unique. De ce fait, les agglomérations concernées appartiennent plutôt à la classe 5 de la typologie (Figure 14) : il s'agit de villes perdant des habitants depuis les années 1960 à 1980. Elles sont surreprésentées dans deux types de localisation géographique : les espaces isolés et les bassins d'industrie ancienne. Ces territoires cumulent donc deux facteurs de fragilités qui expliquent leurs taux négatifs élevés : une surreprésentation des trajectoires de décroissance ancienne et une surreprésentation structurelle des petites villes. Ces territoires subissent un déclassement tout au long de la période face à d'autres territoires polarisant la croissance démographique.

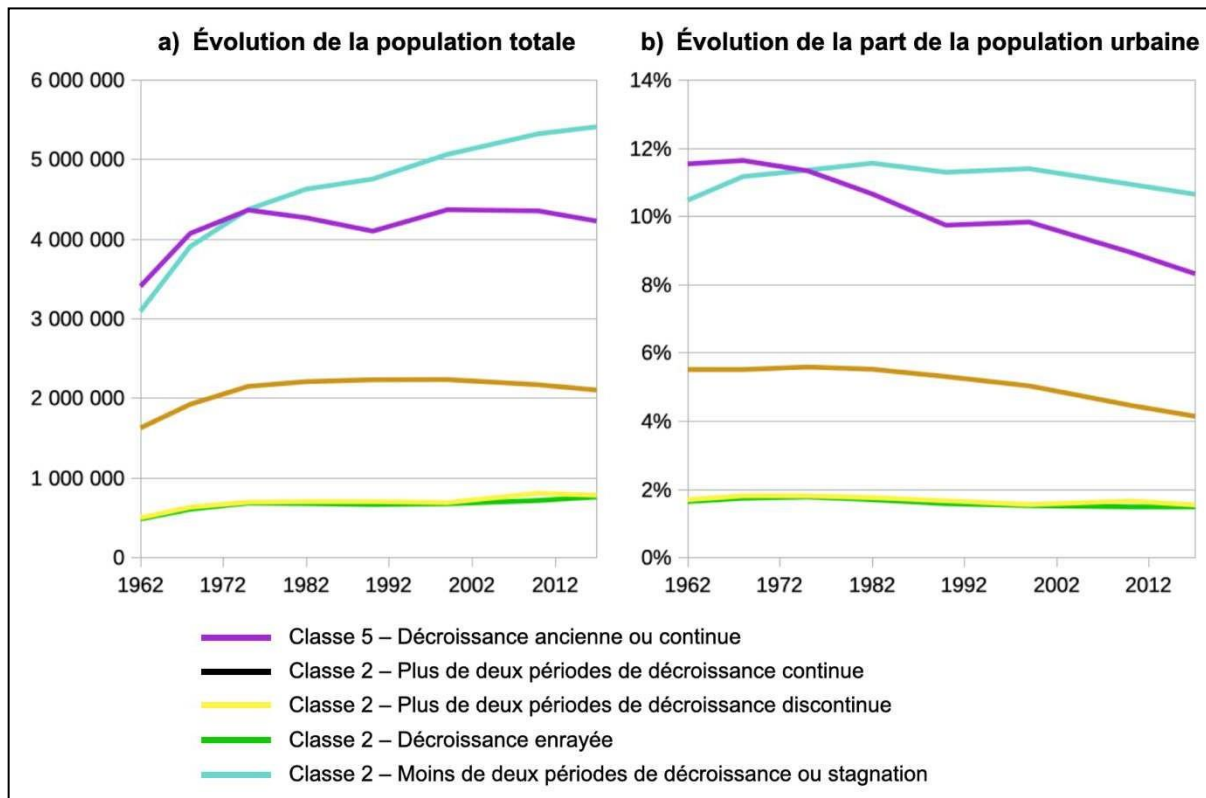
Figure 14 : Les agglomérations en décroissance entre 1999 et 2017 parmi les classes 2 et 5 de la typologie



Les villes des classes 2 et 5 de notre typologie représentent ainsi un tiers des unités urbaines de la base de données mais elles abritent seulement 10% de la population française. Cette distribution dépend fortement des formes de trajectoires des villes concernées. En s'en tenant à nos trois classes selon la durée totale de perte d'habitants (moins de 20 ans, 20-40 ans, 40-60 ans), on constate que chacune d'entre elles abritaient autour de 3 000 000 d'habitants en 1962 (Figure 15). Cette population a globalement augmenté dans les trois classes jusqu'au recensement 1975. Pour les villes touchées par des trajectoires de stagnation ou par moins de 20 années de pertes de population, la population augmente globalement sur toute la période pour atteindre 5 500 000 habitants. Au contraire la population des villes des deux autres classes stagne voire diminue pour les villes en décroissance ancienne, davantage sujettes à des pertes continues de population sur cette période. Toutefois, on n'atteint pas le niveau de 1962 : la croissance est vraiment plus forte en début de période et les taux de croissance négatifs restent faibles. Ces villes ont cependant été davantage déclassées face à la forte croissance des autres agglomérations. À la fin de la période, elles abritent une part inférieure de la population urbaine par rapport à 1962. Les villes en décroissance ancienne abritaient 12% de la population urbaine en 1962, cette proportion a diminué à 8% en 2017. Dans une moindre mesure, la proportion des urbains habitant les villes perdant des habitants sur 20-40 ans passe de 9% à 7%. La proportion

reste stable pour les villes perdant des habitants depuis moins de 20 ans. Malgré des taux de croissance négatifs limités, on constate donc bien le déclassement de ces villes face à la concentration de la croissance dans d'autres agglomérations, particulièrement les agglomérations périurbaines des grandes aires urbaines, qui croissent fortement durant cette même période.

Figure 15 : Évolution de la population des agglomérations en décroissance entre 1999 et 2017 (classes 2 et 5)



4.3 Quelle proportion de villes en décroissance aujourd'hui ?

4.3.1 Villes en décroissance et trajectoire de décroissance

Comme nous l'avons détaillé dans les deux parties précédentes, du point de vue des trajectoires et du point de vue de l'intensité de la décroissance, les agglomérations en décroissance en France constituent un ensemble très hétérogène en comparaison des agglomérations en croissance. Cette hétérogénéité a des conséquences importantes sur la mesure du nombre d'agglomérations en décroissance. Quelle proportion des agglomérations représentent-elles ? La réponse à cette question dépend à nouveau de la définition que l'on donne à la décroissance. Si l'on se réfère strictement à la décroissance absolue récente, pour qualifier les villes strictement en décroissance aujourd'hui depuis 1999, elles représentent 18% des agglomérations actuelles. Si on considère au contraire l'ensemble des trajectoires

s'apparentant à de la décroissance, identifiées par les classes 2 et 5 de la typologie par *optimal matching*, cette proportion s'élève pour atteindre 27%. Enfin, si on considère que les agglomérations commençant à perdre des habitants en 2010-2017 sont toutes des villes en décroissance potentielle, on atteint 35% des agglomérations. Une agglomération sur cinq présente donc un statut intermédiaire entre croissance et décroissance absolue.

4.3.2 *Les trajectoires actuelles des unités urbaines*

En combinant évolution récente (1999-2017) de la population des agglomérations et trajectoire démographique sur 60 ans, nous obtenons une nouvelle classification en six classes qui rend compte des différentes manières de qualifier les villes en décroissance démographique. Elle permet de mettre en évidence les villes en décroissance absolue et les trajectoires proches de la décroissance qui n'en sont pas strictement. Nous utilisons cette nouvelle typologie comme canevas pour étudier les facteurs explicatifs de la décroissance dans les chapitres suivants.

Les villes en décroissance absolue entre 1999 et 2017 sont au nombre de 441 (18,3% des unités urbaines définies au périmètre 2020). Elles appartiennent majoritairement à la classe 5, décroissance ancienne ou continue (236 unités urbaines). À partir des années 1970-1980, ces villes sont continument en décroissance, y compris dans les années 2000. 159 autres unités urbaines appartiennent à la classe 2. 24 unités urbaines seulement y perdent des habitants sur moins de 20 ans, mais les autres états correspondent à de la stagnation de la population. Il reste donc seulement 46 unités urbaines qui perdent bien des habitants dans l'absolu entre 1999 et 2017 sans que cela soit expliqué par les trajectoires des classes 2 et 5.

Parmi les 17% des agglomérations qui ne sont pas en croissance et dont la trajectoire comme l'intensité de la perte d'habitants ne répondent pas pleinement aux critères de la décroissance absolue, nous pouvons distinguer quatre ensembles.

Tout d'abord, le critère des taux de croissance entre 1999 et 2017 comporte plusieurs limites qui excluent quelques agglomérations très probablement en décroissance qui ne répondent pas au seuil de ce critère. Il s'agit des unités urbaines non définies sur une des deux dates mais perdant des habitants sinon. Il s'agit également d'unités urbaines présentant un état exceptionnel de croissance entre 1999 et 2010 pouvant être expliqué par des changements méthodologiques plus que par un véritablement tournant dans les trajectoires démographiques. Nous isolons également 143 unités urbaines sous le terme de « décroissance probable », les deux cas discutés de villes qui ne sont pas strictement en décroissance entre 1999 et 2017 ou parce que les taux de croissance ne sont pas définis ou parce qu'on observe une alternance

récente entre croissance et décroissance après plusieurs périodes antérieures de décroissance. Nous classons donc ces villes dans une classe « Décroissance probable » et nous les analyserons conjointement avec les 441 unités urbaines en décroissance absolue.

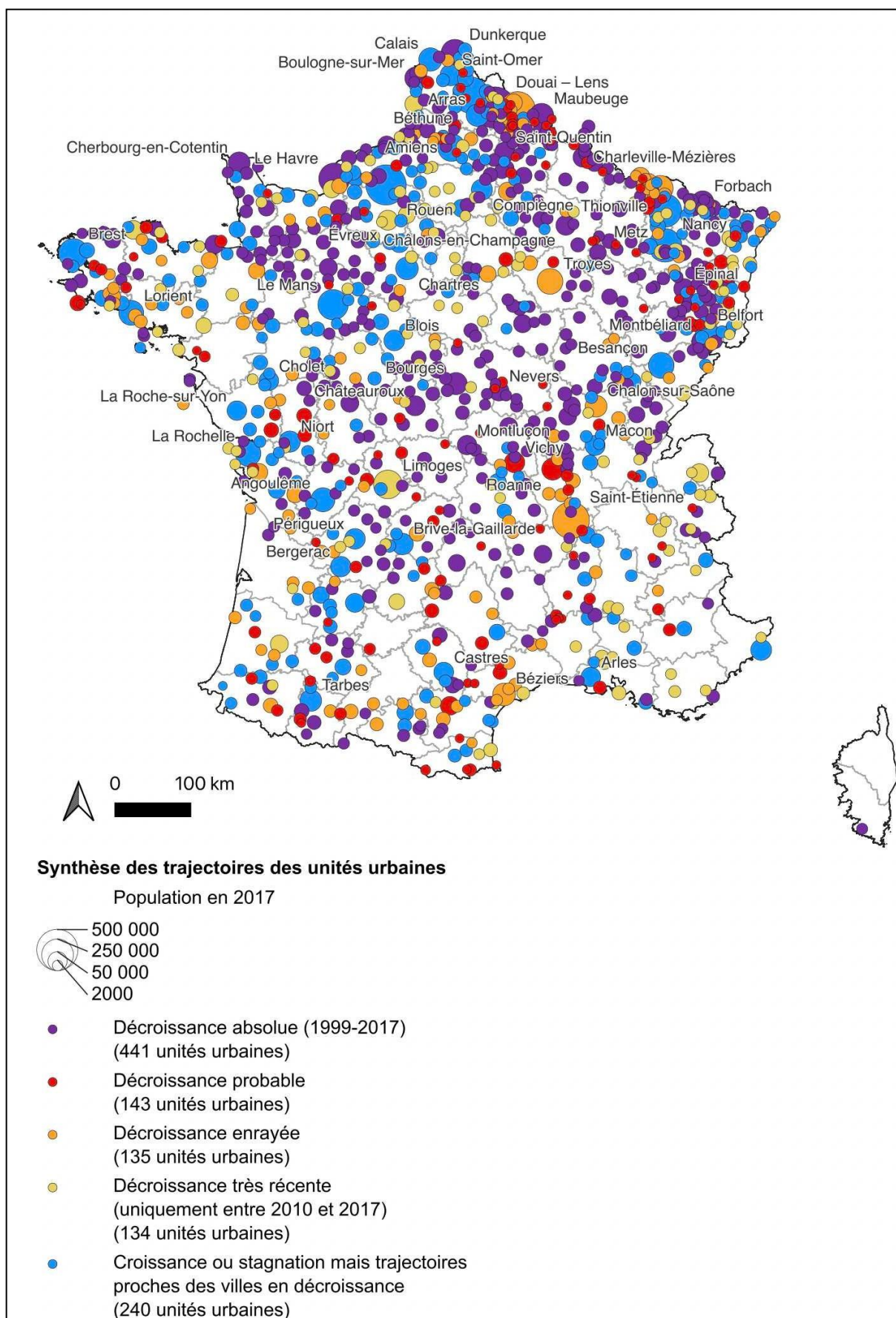
Nous plaçons ainsi au cœur de notre analyse trois ensembles d'agglomérations. Les agglomérations en décroissance *stricto sensu* regroupent 441 unités urbaines. Si nous leur joignons les unités urbaines probablement en décroissance définies au périmètre 2020, nous montons à 516 unités urbaines. En ajoutant, enfin, les unités urbaines probablement en décroissance qui ne sont plus définies au périmètre 2020 (absorbées par d'autres ou requalifiées en communes rurales), nous obtenons 584 unités urbaines. Plusieurs autres ensembles de villes comprennent des phases de décroissance.

Les villes des classes 2 et 5, quand elles ne sont pas en décroissance absolue, sont au moins en décroissance relative : même quand elles gagnent des habitants, elles en gagnent moins que la moyenne nationale des villes françaises. Au-delà de ce constat, nous pouvons identifier plusieurs cas possibles : les cas de décroissance enrayée que nous avons déjà discuté (135 unités urbaines), et des trajectoires proches de la décroissance, en croissance ou en stagnation récemment (240 unités urbaines). Dans les chapitres suivants, nous nous concentrerons sur les villes en décroissance ou probablement en décroissance, et ne citerons les villes en décroissance relative que pour contextualiser les trajectoires des agglomérations en décroissance absolue.

Il n'est pas possible de considérer les 134 unités urbaines perdant uniquement des habitants en 2010-2017 comme des villes en décroissance car elles perdent des habitants sur une durée très courte. Elles contribuent toutefois à l'augmentation du nombre de villes perdant des habitants sur la dernière décennie et ce changement de trajectoire peut augurer de la mise en place d'une décroissance à venir. Elles sont donc dignes d'intérêt pour notre analyse : nous pouvons interroger leurs caractéristiques pour comprendre si cet ensemble est très différent des précédents ensembles de villes identifiés comme en décroissance et conjecturer quant à la mise en place d'une véritable décroissance démographique. Nous analyserons ces agglomérations spécifiquement au chapitre 7 (p. 326) comme villes en décroissance très récente.

La liste complète des villes en décroissance absolue, probable et très récente, qui nous intéressent particulièrement dans le cadre de cette thèse, est disponible en annexe, p.368.

Figure 16 : Typologie des trajectoires d'agglomérations en décroissance



Catégorie	Nombre d'unités urbaines	Caractéristiques	Villes principales
Décroissance absolue (1999-2017)	441	Perte de plus de 0,15 hab./an entre 1999 et 2017.	Douai–Lens, Le Havre, Dunkerque, Montbéliard, Bourges
Décroissance probable	143	Pour qualifier les deux cas limites suivants : 1) Disparition de la base de données après une décroissance longue (TCAM non définis entre 1999 et 2017). Concerne 75 unités urbaines 2) Plus de deux périodes consécutives de décroissance entre 1962 et 1999 et décroissance entre 2010 et 2017 (croissance exceptionnelle dans les années 2000). Concerne 68 unités urbaines.	1)Roanne, Vichy, Carcassonne, Penmarch, Parthenay 2) Bruay-la-Buissière, Château-Chinon (ville), Cagnac-les-Mines, Isigny-sur-Mer, Lens ⁹
Décroissance enrayée	135	Plus de deux périodes intercensitaires consécutives de décroissance entre 1962 et 2017, croissance entre 1999 et 2017.	Saint-Étienne, Valenciennes, Troyes, Thionville, Béziers
Croissance ou stagnation mais trajectoires proches des villes en décroissance	240	Trajectoire de décroissance (classes 2 et 5 de la typologie) mais pas en décroissance entre 1999 et 2017 (TCAM > -0,15% par an).	Rouen, Béthune–Bruay-la-Buissière, Nancy, Metz, Le Mans
Décroissance très récente (uniquement en 2010-2017)	134	Pas de période de décroissance avant un état unique de décroissance en 2010-2017. Unités urbaines présentes uniquement hors des classes 2 et 5.	Limoges, Évreux, Lannion, Sallanches, Berck
Agglomérations hors décroissance	2004	Agglomérations en croissance sans avoir connu de période de décroissance ou agglomérations non définies aujourd'hui avec un passif de croissance.	Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse

⁹ Lens a été une agglomération indépendante de Douai entre 1962 et 1990 avant de rejoindre l'agglomération Douai–Lens, en décroissance sur l'ensemble de la période, ce qui explique la double présence de Lens dans la base de données à périmètre évolutif. Ce type de duplication n'a pas d'impact sur les chapitres suivants où nous considérerons principalement les villes définies au périmètre 2020. Les villes appartenant au deuxième cas de « décroissance probable » ne sont alors pas considérées. Le même cas s'observe dans le tableau pour Béthune-Bruay-la-Buissière.

Conclusion du chapitre : villes en décroissance et trajectoires de décroissance

Notre base de données des unités urbaines, formalisée sur les soixante dernières années, a permis de caractériser des trajectoires démographiques et d'identifier un tiers des unités urbaines françaises comme étant en décroissance ou stagnation. Mais ces trajectoires sont très diverses : décroissance continue de longue durée, décroissance plus récente, décroissance enrayée, alternance de phases de croissance et de décroissance, stagnation. Finalement seule la moitié d'entre elles connaît véritablement une perte de population sur au moins vingt ans. Le profil moyen de la ville en décroissance, aujourd'hui, correspondrait donc à une agglomération d'environ 10 000 habitants, perdant des habitants en continu depuis le recensement 1982, avec une diminution d'environ 10% depuis 1999. La petite ville de Digoin, en Saône-et-Loire, ou Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie, illustrent bien ce profil moyen, davantage que les villes emblématiques de la décroissance telles que Nevers ou Saint-Étienne.

Ce portrait masque une diversité très importante de villes en décroissance. En choisissant d'insister sur la durée de la décroissance, deux ensembles distincts émergent déjà : d'une part des villes perdant des habitants sur 20 à 40 ans avec d'éventuelles périodes de stagnation (elles abritent les trajectoires les plus diverses) et d'autre part des agglomérations subissant une décroissance plus longue, de 40 à 60 ans. Parmi les 2 409 unités urbaines définies en 2020 (sur les 3 097 agglomérations définies entre 1962 et 2020), 441 perdent des habitants entre 1999 et 2017, pouvant ainsi être considérées comme en décroissance aujourd'hui. 83% de ces unités urbaines peuvent être expliquées par les deux catégories de décroissance identifiées dans la typologie. Les trajectoires de décroissance longue (plus de 40 ans de perte d'habitants continue) expliquent la moitié d'entre elles. Seules 73 agglomérations perdent donc des habitants depuis 1999 sans antécédents.

Ces deux ensembles diffèrent par leur localisation : les décroissances les plus longues sont surreprésentées dans les espaces les plus isolés, éloignés des métropoles et des littoraux dynamiques, et dans les anciens bassins industriels. Les villes en décroissance sont ainsi majoritaires dans les départements de la diagonale des faibles densités : ces départements n'abritent pas de grandes villes et sont caractérisés par des spécialisations industrielles peu dynamiques. En Creuse et en Haute-Marne par exemple, toutes les villes appartiennent aux deux catégories de décroissance. Mais ces concentrations spatiales restent ténues : des villes en décroissance appartenant à un même territoire peuvent présenter des trajectoires très différentes.

De plus, les villes perdant des habitants sont désormais présentes sur tout le territoire national : c'est la véritable nouveauté de la période récente. Ces villes sont localisées dans des contextes géographiques très divers : régions plus ou moins denses, proximité des espaces attractifs ou non. Pour préciser davantage ces effets de localisation, nous allons considérer dans le chapitre suivant l'inscription de ces agglomérations perdant des habitants dans les dynamiques démographiques de leurs contextes locaux.

Chapitre 3 : Décroissance ou simple dévitalisation des centres ? Les agglomérations en décroissance face à leurs périphéries.

Introduction

À partir des trajectoires démographiques des unités urbaines, nous avons identifié un ensemble de 584 agglomérations qui présentent des trajectoires de décroissance démographique récente. Ces trajectoires sont très variées et témoignent à la fois de l'importance de la décroissance ancienne, remontant aux années 1970-1980, mais aussi de formes plus récentes de décroissance caractéristiques des années 2000 et 2010. Pour autant, cette analyse ne suffit pas pour qualifier ces agglomérations de villes en décroissance : leur évolution démographique est liée à celle de leurs espaces environnants. Les villes ne perdent pas nécessairement des habitants selon toutes les échelles : il peut y avoir un simple report de croissance du centre vers la périphérie, comme en témoigne l'essor des couronnes périurbaines dès les années 1980.

Dans la littérature internationale, cette croissance périphérique est considérée de manière ambivalente : elle est perçue à la fois comme cause du déclin des centres et comme pilier de la revitalisation des villes en décroissance (Fischman, 2005 ; Hospers, 2014). Cette analyse double s'explique par les évolutions de la fréquentation des centres, liée notamment au maintien des commerces en centre-ville. Certains centres urbains sont toujours fréquentés parce qu'ils concentrent services, emplois et commerces, souvent malgré une diminution du nombre et de la diversité de ces derniers (Berroir, et al., 2017b ; Hervouet, 2007; Madoré, 2004), d'autres sont évités et perçus négativement, notamment à cause des transformations sociales découlant de la décroissance (Guérait, 2021; Miot, 2013a).

Ces résultats nous invitent à confronter les trajectoires démographiques des agglomérations en décroissance à celles des territoires dans lesquelles ces agglomérations s'inscrivent. Subissent-elles des conséquences négatives associées à une croissance périphérique causée par le départ des résidents des communes-centres ? Ou au contraire sont-elles finalement toujours fréquentées et pratiquées depuis leurs périphéries de sorte que les diminutions de populations observées à l'échelon des agglomérations n'affectent que peu le dynamisme démographique général du territoire ?

Pour notre démarche, cela soulève deux questions méthodologiques principales. Comment définir les environs locaux des villes en décroissance ? Ces environs présentent-ils

des caractéristiques spécifiques quand ils dépendent de villes en décroissance ? Ces questions font l'objet d'une première partie (3.1). Notre analyse se concentre sur deux territoires de référence possibles, construits à partir des navettes domicile-travail et de l'accès aux services : les couronnes périurbaines et les bassins de vie. L'un et l'autre servent de contexte local de référence pour les agglomérations en décroissance. À partir de l'évolution de leur population, nous réalisons ensuite deux nouvelles typologies de trajectoires par *optimal matching* : une pour les couronnes périurbaines et une pour les bassins de vie. Les résultats de cette typologie nous permettent de comprendre si les unités urbaines identifiées dans le précédent chapitre s'inscrivent dans des territoires en croissance ou en décroissance démographique (3.2). Cette contextualisation permet de détailler les formes de croissance touchant les périphéries des agglomérations en décroissance. Mais cette croissance périphérique implique-t-elle véritablement d'importantes migrations résidentielles, partant des villes en décroissance et dirigées vers leurs environs ? Nous analysons donc, dans une troisième partie, les migrations résidentielles récentes entre les agglomérations en décroissance et leurs environs (3.3).

1. Définir des contextes locaux pour trois catégories d'unités urbaines en décroissance

Plusieurs approches et périmètres ont été utilisés pour contextualiser les environs des villes. Parmi les différents périmètres possibles, nous en avons retenu deux qui sont structurants pour l'emploi et les services : les couronnes périurbaines (via le périmètre des aires urbaines) et les bassins de vie. Du point de vue des unités urbaines de notre base de données, cela revient à définir trois formes d'intégration des unités urbaines à leur territoire. 435 unités urbaines sont aussi des pôles urbains d'aires urbaines polarisant des couronnes périurbaines pouvant servir de contexte local. 1 049 unités urbaines sont au contraire des unités périurbaines, intégrées au sein d'aires urbaines plus grandes. Enfin, 925 unités urbaines ne présentent pas de couronne périurbaine et ne font pas partie de la couronne périurbaine d'une autre aire urbaine : pour elles, nous utiliserons les bassins de vie comme contexte local. Nous pouvons ainsi construire les trajectoires démographiques des environs de l'ensemble des agglomérations pour comparer leurs dynamiques démographiques et celles des villes qui s'y trouvent.

1.1 La croissance périurbaine, facteur atténuant la décroissance des agglomérations ?

Depuis plus de trois décennies, les couronnes périurbaines concentrent l'attention de la recherche sur les villes (Poulot, 2008). Les espaces qui les composent sont considérés comme faisant fonctionnellement partie des villes qui les polarisent car les habitants des couronnes sont nombreux à aller travailler dans le pôle urbain. Par conséquent, même si les agglomérations perdent des habitants, elles peuvent toujours être fréquentées par les habitants de ces couronnes, surtout si celles-ci restent en croissance. La définition de la couronne périurbaine a cependant beaucoup évolué depuis les premiers périmètres d'aires urbaines français dans les années 1990 : conceptualisée d'abord pour décrire les grandes villes, elle a été étendue progressivement aux petits pôles, qui sont justement surreprésentés parmi les villes en décroissance. La notion de couronne périurbaine décrit donc des réalités multiples soulevant différentes interprétations de leur rôle vis-à-vis des agglomérations en décroissance.

1.1.1 La dévitalisation des agglomérations expliquée par l'importante croissance des couronnes périurbaines

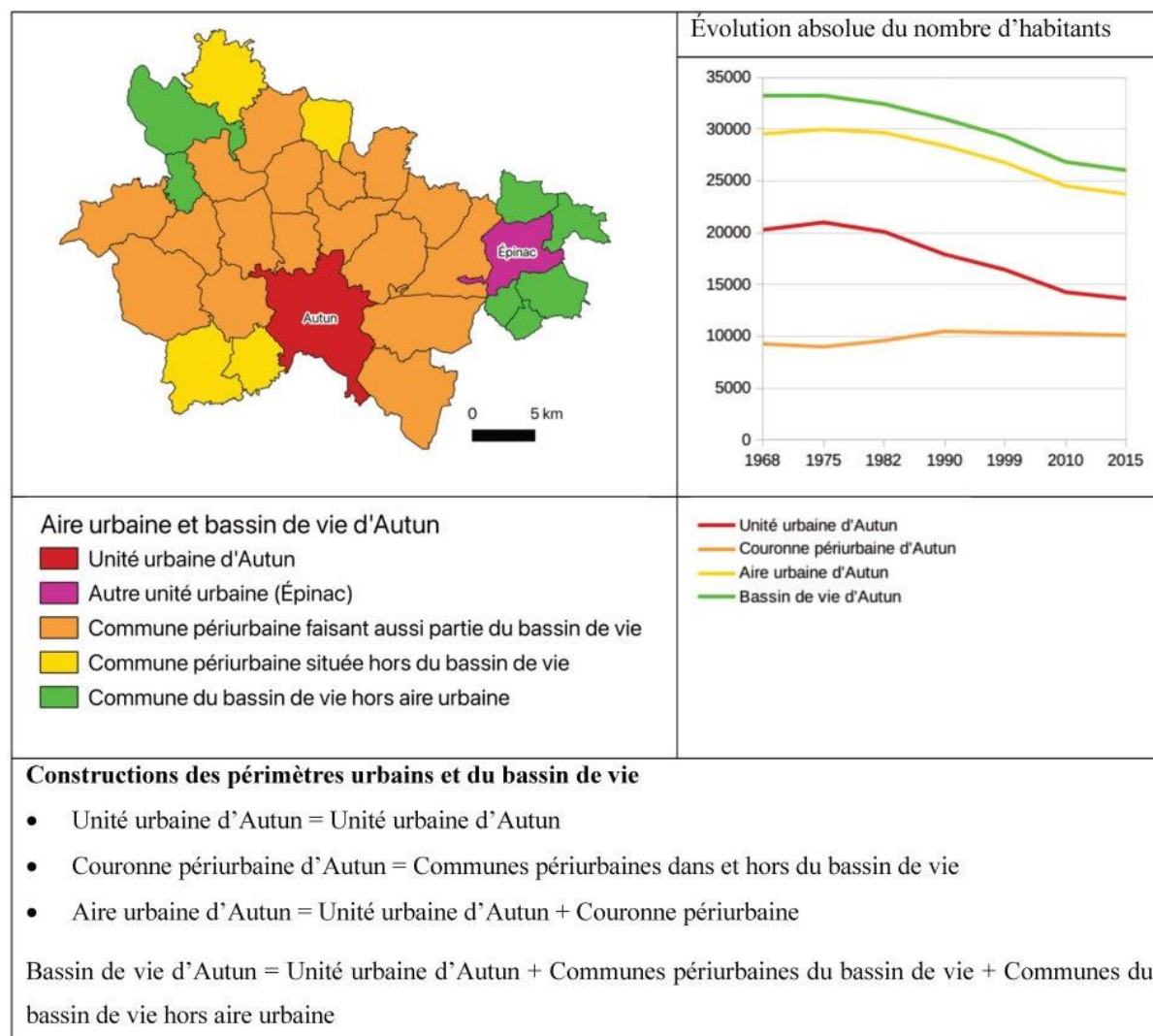
L'attractivité des couronnes périurbaines a été mise en cause comme un des facteurs principaux de décroissance. D'un côté, certains pointent la responsabilité de la périurbanisation pour expliquer pourquoi les centres urbains perdent des habitants, entraînant les phénomènes de décroissance bien connus des villes moyennes (Berroir *et al.*, 2019; Wolff *et al.*, 2013). D'autres nuancent au contraire l'impact de la périurbanisation en soulignant la fréquentation constante des centres urbains par les habitants périurbains, notamment pour le travail. La croissance périurbaine peut donc s'accompagner d'un maintien de la fréquentation de la ville par les habitants qui en partent.

Mais dans le même temps, les habitants des couronnes périurbaines peuvent aussi recourir à des services, des commerces, qui ne sont pas nécessairement situés à l'intérieur des agglomérations. L'aire urbaine peut donc avoir une périphérie en croissance tout en présentant une augmentation des logements et commerces vacants dans le centre des agglomérations. Des centralités périphériques peuvent alors apparaître au-delà des limites de l'agglomération.

Mais cette approche présente des limites. Par exemple, la population d'Autun diminue d'un tiers entre 1975 et 2020 (Figure 17). La population de sa couronne, déjà beaucoup moins peuplée, augmente de 25%. Il y a donc bien une périurbanisation, mais elle ne suffit pas à expliquer complètement la dynamique du centre. L'augmentation de la population périurbaine

est certes importante, mais dans le même temps la population totale de l'agglomération diminue. On est donc bel et bien face à un cas de décroissance dans le cas d'Autun et ce, malgré cette croissance périurbaine. Mais cette croissance atténuée néanmoins les effets de la diminution de la population de la commune-centre. L'unité urbaine perd plus de 30% de sa population sur la période, mais si on retient l'aire urbaine comme référence, elle ne perd plus que 20% de sa population, ce qui reste une décroissance importante.

Figure 17 : Divergence entre trajectoire des agglomérations et de leurs périphéries : l'exemple d'Autun (Saône-et-Loire)



1.1.2 La contextualisation de la décroissance démographique à travers les couronnes périurbaines des petites villes

La périurbanisation comme cause principale de la décroissance a été mobilisée pour décrire, à l'internationale, les dynamiques de décroissance touchant les grandes agglomérations (Baron *et al.*, 2010; Martinez-Fernandez *et al.*, 2012). Cette hypothèse a été progressivement

portée sur les villes petites et moyennes, au fur et à mesure que la définition des aires urbaines a elle-même été étendue à ces plus petites villes (Aliaga, 2015).

Depuis la première définition des couronnes périurbaines dans les années 1990, les seuils de définition français de la couronne périurbaine ont en effet été progressivement abaissés, jusqu'à 1 500 emplois minimum pour le pôle urbain dans la définition 2010. Les couronnes périurbaines sont alors calculées, y compris autour d'agglomérations de petite taille.

Malgré cette harmonisation des zonages statistiques, les villes en décroissance, souvent plus petites et à l'emploi spécialisé, sont perçues en opposition aux métropoles et aux grandes villes. Pourtant elles sont bel et bien touchées par des formes de périurbanisation. La reconstruction rétrospective des aires urbaines de 1968 à 1982 puis les périmètres Insee 1990 à 2010 permettent de suivre l'évolution de la forme de ces petites aires urbaines. Ces périmètres témoignent de la grande diversité des couronnes périurbaines des villes petites et moyennes. Certaines sont très étalées et correspondent à peu près aux bassins de vie, alors que d'autres ne polarisent qu'une ou deux communes à cause des spécificités locales de leurs structures d'emploi.

La définition des aires urbaines dépasse donc largement le cadre des grandes villes (Tableau 3). Étudier les contextes locaux périurbains des villes en décroissance revient donc à analyser les couronnes périurbaines des villes paradigmatiques comme Douai–Lens, Dunkerque ou encore Nevers. Les questionnements portés sur le rôle de la périurbanisation vis-à-vis de la décroissance démographique sont alors particulièrement adaptés aux villes moyennes. Mais cela revient surtout à comparer les couronnes périurbaines de petites villes jusqu'ici peu étudiées sous cet angle, aux couronnes périurbaines plus petites, très peu peuplées (en moyenne 672 habitants pour les aires urbaines de moins de 5 000 habitants) et souvent dissymétriques comme on a pu l'observer pour Autun.

Tableau 3 : Taille des aires urbaines et population des couronnes périurbaines

Classe de taille des aires urbaines	Nombre d'aires urbaines (total)	Nombre d'aires urbaines avec couronne périurbaine	Nombre moyen d'habitants dans les couronnes périurbaines
> 1 000 000	7	7 (100%)	514 425
100 000- 1 000 000	82	82 (100%)	86 477
50 000-100 000	61	53 (87 %)	23 817
25 000-50 000	76	65 (86%)	10 033
10 000-25 000	162	96 (59%)	3 721
5 000-10 000	211	84 (40%)	1 296
< 5 000	169	32 (4%)	672
Total	768	419 (55%)	31 251

1.1.3 Les unités urbaines périurbaines en décroissance : quels liens avec le reste de leur aire urbaine ?

Distinguer les unités urbaines périurbaines du reste de la couronne périurbaine suppose de prendre en compte l'hétérogénéité de la composition des couronnes périurbaines des grandes aires urbaines. Dans le cadre de la périurbanisation, les migrations résidentielles sont plutôt dirigées vers les communes rurales des couronnes périurbaines. Le mode de vie périurbain tel que décrit dans les modèles de périurbanisation (Cailly et Dodier, 2007; Charmes, 2019) ou de contre-urbanisation (Champion, 1999) suppose le passage d'un cadre de vie urbain à un autre perçu comme rural. Les processus d'expansion périurbaine associées se structurent, au moins à partir des années 1980, autour de villages préexistants plutôt que des petites villes environnantes (Marchal et Stébé, 2018). Dans le même temps coexiste aussi une forme d'attractivité des unités urbaines périurbaines. Ces unités urbaines peuvent devenir des centralités périphériques au sein de la couronne périurbaine et à ce titre, concentrer des emplois et des services accessibles depuis la couronne.

Nous l'avons vu, malgré la croissance générale des couronnes périurbaines, certaines unités urbaines périurbaines perdent cependant des habitants. La diminution localisée de population au sein des couronnes périurbaines a déjà été mise en évidence mais elle n'a pas été reliée à la problématique de la décroissance : elle a plutôt été interprétée comme une « maturité » des espaces périurbains avec un ralentissement de la croissance démographique et un vieillissement accru (Berger *et al.*, 2014). Plusieurs raisons ont été avancées expliquer ces pertes d'habitants (saturation des logements disponibles, attractivités d'autres communes, vieillissement de la population). La périurbanisation demeurant une dynamique majeure de

croissance encore aujourd'hui, les nouveaux résidents arrivant dans les couronnes périurbaines participent à maintenir une dynamique de croissance : dans les années 2000 et 2010, le périurbain croît toujours plus vite que la moyenne française (Lambert, 2020).

Les mobilités résidentielles internes à l'aire urbaine peuvent expliquer de deux façons les départs des agglomérations périurbaines en décroissance : un retour vers le pôle urbain ou une mobilité urbain-rural dirigée vers les communes rurales des couronnes. Cette seconde possibilité semble avoir été la plus étudiée car le processus s'apparente à celui observé dans le cadre de la périurbanisation. Les habitants des petites villes des couronnes périurbaines peuvent être attirés par les communes rurales de cette même couronne, par exemple pour avoir accès à un logement plus spacieux et moins cher que dans ces petites villes. De plus la construction, dans les communes rurales, fait l'objet de politiques incitatives locales (Gueringer *et al.*, 2016; Perrin *et al.*, 2016). Ce processus est facilité par le fait que de nombreuses mobilités des couronnes s'effectuent en voiture, que ce soit depuis les communes rurales ou depuis les communes urbaines de la couronne.

1.2 Les bassins de vie pour décrire les contextes locaux d'une grande diversité de petites villes en décroissance

De nombreuses unités urbaines ne polarisent pas de couronne périurbaine, et ne sont pas polarisées à l'intérieur de celle d'une autre agglomération. Ces unités urbaines présentent là encore une grande diversité de situations : petites aires urbaines, unités urbaines multipolarisées, unités urbaines hors aires urbaines. Pour définir leurs environs locaux nous proposons de recourir aux bassins de vie, qui font sens pour l'accès aux services les plus courants (l'emploi n'intervient pas). Ce périmètre permet de présupposer des liens logiques entre les unités urbaines et leurs environs. Mais il n'est pas complémentaire du périmètre précédent : de nombreux recouvrements sont possibles entre aires urbaines et bassins de vie.

1.2.1 La diversité des situations petites villes sans couronne périurbaine

Les unités urbaines sans couronne périurbaine sont majoritairement des petites villes¹⁰. Du point de vue des périmètres statistiques, la petite ville est un concept flou. Par souci de

¹⁰ Quelques villes moyennes sont présentes quand les communes sont très étendues ou situées dans des régions de forte densité urbaine comme Arles mais ces cas sont rares. Pour ces dernières, nous ne pourrions pas définir de contexte local car aire urbaine et bassin de vie correspondent exactement à l'unité urbaine en elle-même. Comme nous ne pouvons pas définir de contexte local pour ces unités urbaines sans déborder sur d'autres unités urbaines (comme pour Arles) ou parce que définir un contexte local n'a aucun sens (comme pour les îles, ainsi l'unité

simplicité, nous appelons petite ville toute agglomération de moins de 20 000 habitants, seuil souvent retenu dans les études urbaines, qu'elle polarise ou non une couronne périurbaine. Cela nous permet de nous concentrer sur le contexte local de ces petites villes. L'objectif ici est d'insister sur les relations entre ces villes et leurs périphéries environnantes : nous nous concentrons donc sur la nature de ces relations plutôt que sur la composition interne des agglomérations. Ainsi, le nombre et la nature des emplois à l'intérieur d'une agglomération nous importe ici uniquement dans la perspective de la capacité ou non de cette agglomération à polariser des navettes domicile-travail dirigées vers elle, ou à abriter des services utiles pour les espaces environnants.

On distingue trois catégories différentes d'unités urbaines sans couronne périurbaine : des aires urbaines sans couronne périurbaine, des unités urbaines multipolarisées et des unités urbaines hors aires urbaines (Figure 119). Nous précisons les différences de conception de ces trois catégories de petites villes et leurs liens avec les aires urbaines en annexe (Annexe C, p.377), car elles sont globalement peu significatives dans la construction de nos indicateurs et dans l'interprétation de nos résultats. Nous les regroupons alors sous l'appellation d'unités urbaines sans couronnes périurbaines. Elles se distinguent néanmoins sur un indicateur : la distribution du nombre de villes en décroissance (Tableau 4). Les unités urbaines multipolarisées, situées aux confins d'aires urbaines le plus souvent en croissance, sont peu touchées par la décroissance : seules 16% d'entre elles sont en décroissance démographique. Il en va autrement pour les unités urbaines hors aires urbaines, abritant moins de 1 500 emplois et souvent plus isolées. Plus de 40% d'entre elles sont en décroissance. Elles restent cependant moins nombreuses que les autres ensembles d'unités urbaines que nous avons distingués. Les aires urbaines sans couronne sont plus proches de la moyenne nationale en proportion de villes touchées (37%) mais au-dessus en part de la population (24%).

urbaine de La Flotte sur l'île de Ré), ces unités urbaines sont grisées sur les cartes et ne sont pas étudiées ici. Nous pouvons toutefois analyser différemment leur contexte territorial en considérant les systèmes de peuplement (cf. Chapitre 6).

Tableau 4 : Distribution des villes en décroissance dans les unités urbaines sans couronnes périurbaines

	Nombre	Population moyenne	Nombre d'unités urbaines en décroissance	Part de la population résidant dans des unités urbaines en décroissance
Aires urbaines sans couronne périurbaine	347	9455	127 (37%)	24%
Unités urbaines multipolarisées	422	4899	68 (16%)	14%
Unités urbaines hors aires urbaines	156	3081	62 (40%)	37%

1.2.2 L'approche par les bassins de vie : les petites villes en décroissance comme pôles de services

Plusieurs périmètres statistiques sont possibles pour définir les contextes locaux des unités urbaines sans couronne périurbaine. Mais la plupart sont des territoires de taille moyenne permettant difficilement de rendre compte de l'espace environnant une ville en particulier.

Les bassins de vie possèdent plusieurs avantages. Il s'agit de territoires de petite taille n'abritant le plus souvent qu'une ou deux agglomérations. Ils sont de taille relativement homogène sur l'ensemble du territoire. En cela, ils sont plus facilement comparables que d'autres périmètres dont la taille varie fortement selon la densité de population¹¹. Contrairement aux zones d'emploi ou aux couronnes périurbaines, le bassin de vie est un périmètre fondé sur l'accès aux services (Julien, 2007). Chaque bassin de vie est centré sur une agglomération. Ces agglomérations concentrent les services courants pour le bassin de vie selon la base permanente des équipements (BPE) : elles sont appelées alors pôles de services. D'autres agglomérations peuvent être aussi présentes mais elles ne sont pas considérées comme pôles de services.

Les bassins de vie présupposent une fréquentation des agglomérations par les populations qui y habitent en termes de services. Cette fréquentation est importante du point de vue de la décroissance parce que cela suppose que, même si les agglomérations en question

¹¹ C'est le cas pour les zones d'emploi par exemple dont la taille varie d'une agglomération à un département.

perdent des habitants, elles peuvent être toujours fréquentées pour accéder aux services. La croissance périphérique peut alors être bénéfique pour les pôles de services. L'opposition des trajectoires démographiques entre déclin apparent du centre urbain et croissance du bassin de vie a été soulignée dans ce sens (Desjardins *et al.*, 2016). Si les nouveaux habitants du bassin de vie viennent du pôle de services, ils peuvent toujours accéder aux services dans cette même agglomération. Si de nouveaux résidents viennent de l'extérieur du bassin de vie, ils peuvent aussi choisir de fréquenter cette agglomération pour recourir à ses services. Cet enjeu de l'accessibilité aux services sous-tendant la construction des bassins de vie est particulièrement structurante pour le territoire, et redevient un enjeu politique important suite aux nombreuses réformes des services publics (Courcelle *et al.*, 2017).

Par contre, d'autres unités urbaines de petite taille ne sont pas pôles de services. Cela signifie qu'elles ne polarisent pas leurs environs par des mobilités domicile-travail et que, sans être polarisées elles-mêmes du point de vue de l'emploi, elles le sont du point de vue des services. Les habitants doivent donc se rendre dans une autre agglomération pour recourir aux services. De plus, si les bassins de vie sont en croissance, il est plus probable que cette croissance profite au pôle de services du bassin plutôt qu'à l'agglomération qui n'est pas pôle de services. Les effets de la décroissance peuvent donc être plus importants dans ces unités urbaines où les aménités sont moins nombreuses pour leurs environs locaux.

1.2.3 Interpréter la croissance des bassins de vie aux dépens des agglomérations

Alors que l'aire urbaine constitue un ensemble cohérent formé d'une unité urbaine et de sa couronne périurbaine, le bassin de vie constitue un ensemble intégré uniquement du point de vue des services intermédiaires.

La différence entre nos deux types de contextes locaux n'est pas seulement une différence de degrés mais aussi une différence de nature. Les communes rurales des bassins de vie n'impliquent pas seulement une intégration moindre se traduisant par une quantité de navettes domicile-travail inférieure au seuil retenu pour définir les couronnes périurbaines. Au contraire, on observe bien que la présence d'une couronne symbolise bien une polarisation des communes concernées qui n'existe pas en tant que telle dans les bassins de vie. Si on ajoute l'idée de pôles de services, on constate que cette perspective ne concerne pas uniquement la dimension de l'emploi. Les communes peu structurantes dans les bassins de vie peuvent être ainsi doublement polarisées et évitées par les populations rurales environnantes.

La croissance des contextes locaux aux dépens des agglomérations traduit donc, dans les deux situations, des processus différents. La croissance des couronnes périurbaines a pu être

interprétée comme un facteur limitant de la décroissance car elle porte à la fois sur la dimension démographique et la dimension économique de la décroissance. La périurbanisation joue donc un rôle double, accentuant la dévitalisation des centres et limitant la portée de la décroissance.

Pour les bassins de vie, on ne peut pas supposer une intégration par l'emploi qui irait limiter la décroissance économique. En interprétant la croissance des bassins de vie comme un éparpillement de la population urbaine dans le rural environnant, la ville de départ peut n'être fréquentée que pour les services. De plus, étant donné les recouvrements possibles entre bassins de vie et couronnes périurbaines, notamment dans le cas des communes multipolarisées, la croissance des contextes locaux peut être sans lien avec une fréquentation des agglomérations en décroissance.

1.3 Des typologies des trajectoires démographiques pour les contextes locaux

La première étape d'analyse des contextes locaux consiste à suivre leurs trajectoires démographiques. Pour cela, nous utilisons la même méthode que pour les trajectoires des agglomérations : la création de deux typologies par *optimal matching*, une pour les couronnes périurbaines et une pour les bassins de vie. Comme pour les agglomérations, cette méthode permet de traiter ensemble des contextes locaux aux profils et aux populations divers. Les trajectoires démographiques sont très différentes de celles décrivant les agglomérations.

1.3.1 Deux séquences chronologiques fondées sur l'évolution des territoires hors agglomérations

Nous séparons l'analyse des couronnes périurbaines et celles des populations rurales des bassins de vie. Pour suivre des trajectoires de ces contextes locaux, nous construisons donc deux séquences à partir desquelles nous réalisons pour chacune une typologie par *optimal matching*.

Pour les couronnes périurbaines, nous construisons directement une typologie à partir de leurs populations. Cela permet de construire une typologie des couronnes périurbaines répondant à celle des pôles urbains. Cette typologie sert ensuite de base pour contextualiser l'évolution des agglomérations périurbaines. Elles peuvent dès lors être analysées par rapport à la trajectoire des couronnes dans lesquelles elles s'inscrivent mais aussi par rapport aux pôles urbains qui les polarisent.

Pour les bassins de vie, la démarche est proche : il suffit d'analyser les populations rurales résidant autour des agglomérations situées dans les bassins de vie pour contextualiser la

ou les agglomérations présentes à l'intérieur de ces bassins de vie. Comme les bassins de vie recouvrent la totalité du territoire français, en recouvrant également les grandes agglomérations et leurs couronnes périurbaines, nous ne réalisons pas la typologie sur l'ensemble des bassins de vie : elle serait alors conditionnée par les mêmes trajectoires que celle des couronnes périurbaines. Nous sélectionnons donc au préalable les bassins de vie polarisés par des unités urbaines dépourvues de couronnes périurbaines et non intégrées en totalité à ces dernières. Cela correspond à la moitié du nombre total des bassins de vie¹².

Les périmètres utilisés ici, qu'il s'agisse des aires urbaines ou des bassins de vie, sont des périmètres récents, contrairement aux unités urbaines¹³. Par conséquent, nous ne pouvons pas utiliser de périmètre évolutif pour construire nos séquences. Les deux typologies sont donc réalisées selon les mêmes états que la typologie des unités urbaines du chapitre précédent à ceci près qu'il n'y a pas d'état non défini, les entités élémentaires sont définies selon le même périmètre à toutes les périodes (aires urbaines 2010 et bassins de vie 2012). Cela signifie que nous surestimons la taille des aires urbaines en début de période. Nous en tiendrons compte pour analyser les évolutions de population.

Même si les états retenus sont les mêmes que dans le chapitre 2 (voir p.63), leur interprétation n'est pas la même car les objets géographiques qu'ils décrivent sont différents. La présence d'un état décroissance dans une trajectoire ne qualifie pas ici une dynamique de décroissance urbaine, puisque les espaces que cet état décrit sont majoritairement voire exclusivement des communes rurales. La diminution de population peut alors traduire une dynamique d'exode rural sans rapport avec la décroissance urbaine. Le lien entre évolution des couronnes et décroissance urbaine ne peut donc être retrouvé que dans un second temps, en confrontant trajectoire des périphéries et trajectoire des agglomérations, pour expliciter la trajectoire démographique globale de l'espace fonctionnel de la ville.

En construisant les deux typologies, sur les bassins de vie et sur les couronnes périurbaines, on obtient plusieurs grands ensembles de trajectoires qui diffèrent en partie des trajectoires mises en évidence dans la typologie des agglomérations. Le point commun entre toutes ces trajectoires est leur plus grande homogénéité en comparaison de celles des unités

¹² Quelques autres bassins de vie ne contiennent aucune commune urbaine. Ils ne sont logiquement pas pris en compte ici.

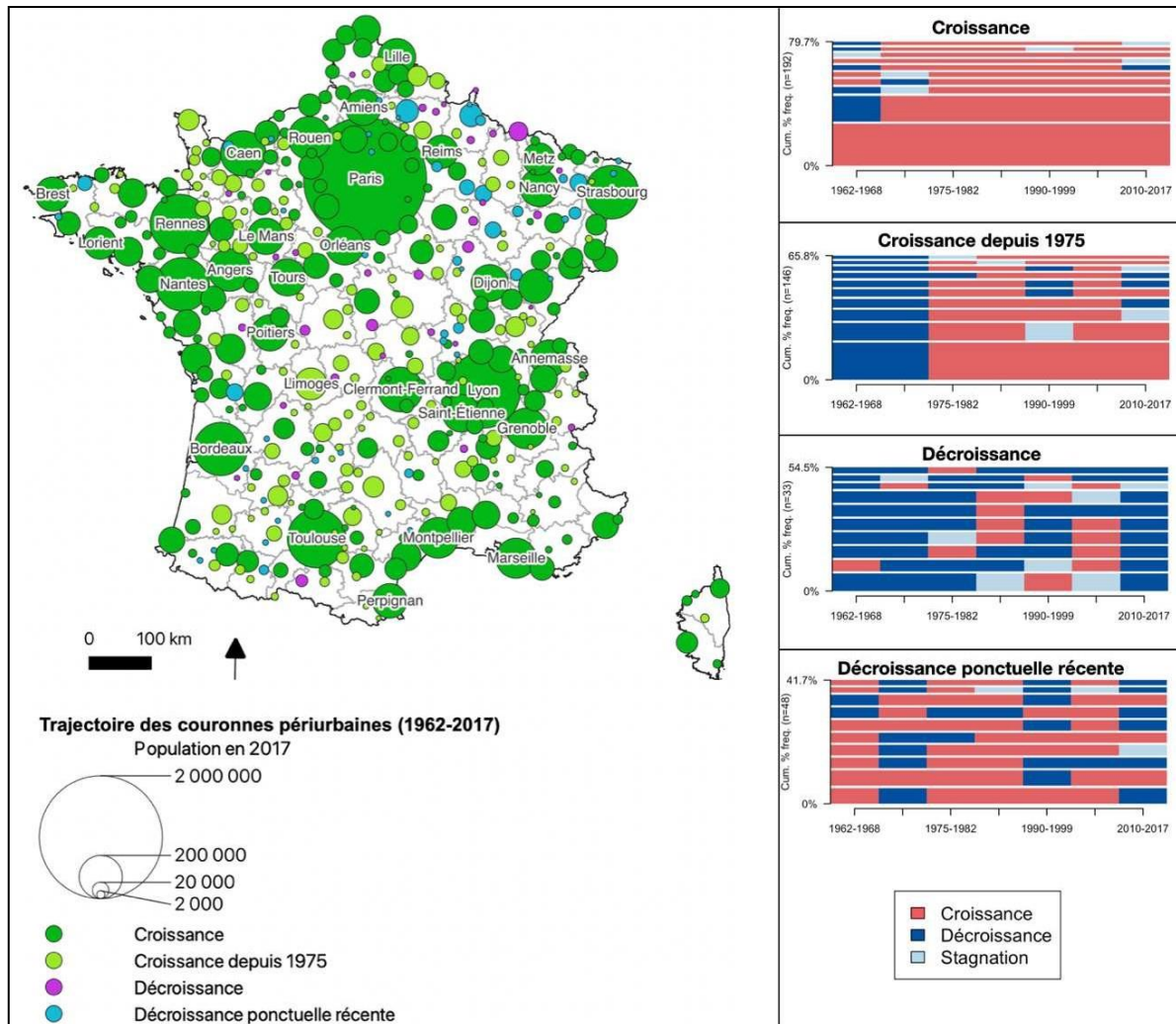
¹³ Des reconstructions rétrospectives ont bien été réalisées sur les aires urbaines, mais elles ne sont pas applicables ici car la définition des aires urbaines a évolué : les seuils d'emplois définissant les pôles urbains ont changé. Le nombre d'aires urbaines double ainsi entre les périmètres 1999 et 2010.

urbaines. Cela permet de mettre en valeur des tournants démographiques différents, liés aux dynamiques particulières des couronnes périurbaines et des bassins de vie. En particulier, on observe, sur le long terme, moins de trajectoires de décroissance, ce qui confirme l'hypothèse d'une concentration de la croissance dans les communes périurbaines.

1.3.2 Les trajectoires de croissance des couronnes périurbaines

La typologie des couronnes périurbaines se décompose en 4 catégories principales (Figure 18). Deux d'entre elles correspondent à des formes de croissance de longue durée (classes 1 et 2). La différence principale provient de deux états décroissance initiaux dans la classe 2. Cette période de décroissance est attendue car la forte expansion du périurbain remonte véritablement au recensement 1975 (Wolff et al., 2013). Ces deux catégories seront donc parfois regroupées dans la suite des analyses dans une catégorie « croissance ancienne » car elles sont en croissance depuis au moins 50 ans. Les trajectoires de ces deux catégories expliquent 80% des trajectoires des couronnes périurbaines. La première (croissance continue) touche la plupart des grandes villes et des villes moyennes. La seconde (croissance depuis 1975) concerne plutôt des villes moyennes, avec une concentration notable dans le Centre de la France (Berry, Limousin) et le long de la diagonale des faibles densités (Meuse, Gers, Aveyron), traduisant une expansion plus précoce des couronnes des régions plus densément peuplées.

Figure 18 : Résultats de la typologie des trajectoires des couronnes périurbaines par Optimal Matching (1962-2017) : emprise spatiale des couronnes périurbaines et séquences les plus fréquentes



Les trajectoires de décroissance existent aussi pour les couronnes périurbaines (classes 3 et 4) mais elles sont très minoritaires et concernent des villes de petite taille avec des couronnes périurbaines d'autant moins étendues. Par exemple, la couronne périurbaine de Saint-Affrique (Aveyron) ne ressemble même pas à une couronne puisqu'elle n'est composée que d'une seule commune (Saint-Jean-d'Alcapiès). Les trajectoires de décroissance présentes ici ne sont pas comparables à celles décrivant les agglomérations.

On observe là aussi deux tendances distinctes (en violet et en bleu sur la carte), une de décroissance longue et une de décroissance moins longue avec des trajectoires moins homogènes. La première ne regroupe cependant pas de trajectoire de décroissance continue, on observe quasi-systématiquement au moins une ou deux périodes de croissance ou de stagnation, notamment sur les périodes 1982-1990 et 1999-2010. Pour l'autre, les états décroissance sont souvent minoritaires, mais on observe au moins deux périodes de décroissance, continues ou

non. Ces couronnes périurbaines sont plus présentes dans l'Est du bassin parisien, seul territoire où on trouve des couronnes périurbaines de villes moyennes qui ne sont pas en croissance continue depuis au moins 1975.

L'analyse brute de leurs trajectoires est rendue difficile à cause de l'hétérogénéité des états : certaines couronnes connaissent une alternance régulière entre croissance et décroissance, notamment autour de villes avec des très petites couronnes périurbaines (autour de 1 000 habitants pour Villaines-la-Juhel (Mayenne) par exemple mais cela peut descendre dans certains cas à quelques centaines). Ces fluctuations sont dues à l'hétérogénéité des espaces périurbains, composés de communes qui peuvent présenter des trajectoires très différentes. On observe ainsi des aires urbaines avec des couronnes périurbaines dissymétriques. Dans l'aire urbaine de Guéret (préfecture de la Creuse), l'Est et le Sud de la couronne périurbaine sont en forte croissance tandis que l'Ouest perd des habitants. De la même façon, présenter une trajectoire majoritairement décroissante n'empêche pas l'apparition de petites périodes de croissance, notamment entre 1999 et 2010.

1.3.3 Les bassins de vie concentrent aussi des trajectoires de croissance

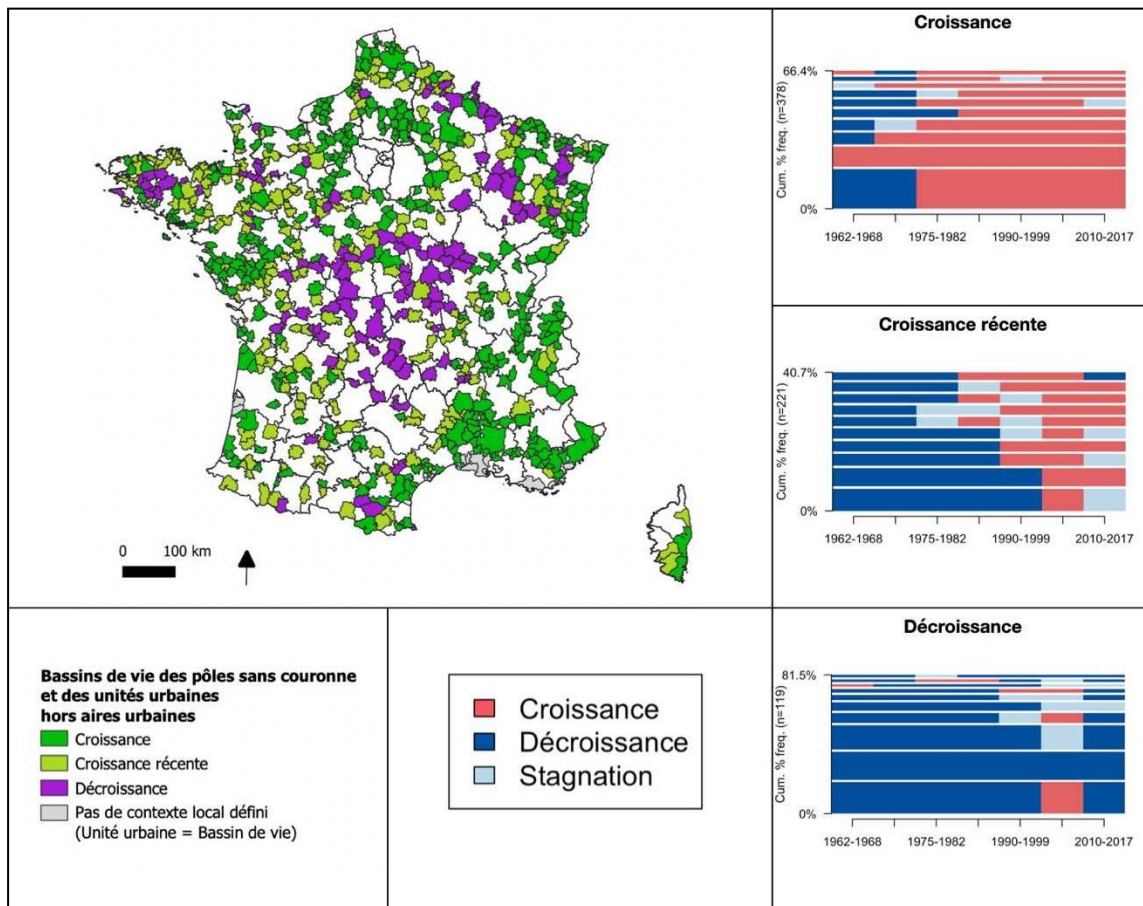
La typologie des bassins de vie ne comporte que trois catégories. La première, largement majoritaire, regroupe les trajectoires de croissance continue ou de croissance depuis 1975. Étant donné leur localisation, proche des métropoles (Figure 19), on peut supposer que les bassins de vie dont le périmètre recouvre en partie celui des couronnes périurbaines se trouvent dans cette catégorie. Les deux autres catégories sont par contre très différentes de celles qu'on a pu observer dans les agglomérations mais aussi dans les couronnes périurbaines. En effet, nous nous intéressons à des territoires qui pour la plupart ne connaissent pas les dynamiques positives de la périurbanisation. Leurs trajectoires ne montrent donc pas de tournant démographique au recensement 1975.

En revanche, dans la troisième classe, on observe un tournant récent vers la croissance dans les années 1990-2000 concernant 221 bassins de vie. Plusieurs phénomènes peuvent expliquer cette croissance tardive. On ne peut exclure les conséquences d'une extension de la périurbanisation de plus en plus éloignée des pôles urbains, touchant des bassins de vie jusqu'à peu concernés par cette forme de croissance. Mais on peut également y voir les conséquences de mobilités résidentielles plus lointaines, concernant par exemple des néo-ruraux.

La dernière catégorie, la moins présente, mais regroupant 119 bassins de vie, rassemble les trajectoires de décroissance. Dans cette catégorie très homogène, la décroissance continue ou quasi-continue décrit la plupart des bassins de vie. La trajectoire de décroissance continue

est même la deuxième plus fréquente. Pour les autres, on n'observe qu'une ou deux périodes différentes, croissance ou stagnation, généralement dans les années 1990 ou 2000.

Figure 19 : Typologie des trajectoires démographiques des bassins de vies des agglomérations sans couronne périurbaine, par optimal matching (1962-2017)



La distribution des bassins de vie selon les classes de la typologie montre la formation de grands ensembles régionaux. Les bassins de vie en décroissance se concentrent dans le Centre de la France, en Bretagne intérieure ou au Nord de la diagonale des faibles densités. Au contraire, les bassins de vie en croissance sont globalement plus proches des métropoles, même si cette proximité est plus difficile à juger dans la mesure où les bassins de vie des grandes aires urbaines ne sont pour la plupart pas pris en compte dans notre typologie. Les bassins de vie en croissance récente fournissent un cas intermédiaire présent sur une grande partie du territoire, parfois au milieu de bassins de vie en croissance (Sud-Ouest de la France) parfois à proximité de bassins de vie en décroissance (Limousin, Vosges).

Ces résultats semblent donc corroborer l'hypothèse selon laquelle l'étalement urbain et la croissance des communes rurales proches des villes priment durant notre période d'étude. Les périphéries sont attractives, et ce, autour de la plupart des agglomérations, pas seulement autour des plus grandes. Les trajectoires de décroissance sont pourtant bien présentes même si

elles sont minoritaires et plutôt associées à un exode rural ancien. Cependant, on observe des évolutions dans la période récente que nous allons désormais considérer en croisant nos typologies d'évolution sur la longue durée et les changements de trajectoires des contextes locaux observés depuis 1999.

2. Des villes qui perdent des habitants malgré la croissance périphérique

Parmi les 584 unités urbaines en décroissance¹⁴, 200 sont des pôles urbains polarisant des couronnes périurbaines. Les typologies construites sur les couronnes périurbaines et les bassins de vie ont montré que la plupart des espaces ruraux proches des villes sont en croissance. Les trajectoires de décroissance y sont minoritaires. Pour préciser l'évolution démographique des villes en décroissance en tenant compte des agglomérations et de leurs contextes locaux, nous croisons les évolutions démographiques selon deux intervalles temporels (depuis 1962 et depuis 1999) et selon deux périmètres géographiques (les contextes locaux des villes en décroissance en eux-mêmes et les territoires composés de la somme des agglomérations et de ces mêmes contextes).

En croisant nos différents sous-ensembles d'agglomérations, distingués selon les types de contextes locaux, nous distinguons quatre cas. Nous analyserons en premier lieu le cas majoritaire, celui des agglomérations en décroissance situées dans des aires urbaines dotées de couronnes périurbaines en croissance (2.1). Puis nous envisagerons les cas spécifiques d'aires urbaines possédant une couronne périurbaine en décroissance¹⁵ (2.2). La troisième configuration concerne les unités urbaines périurbaines, situées très majoritairement à l'intérieur de couronnes périurbaines en croissance et polarisées par des pôles urbains eux-mêmes en croissance (2.3). Enfin, nous considérerons l'ensemble très hétérogène formé par les unités urbaines sans couronne périurbaine, avec l'analyse des trajectoires des bassins de vie,

¹⁴ Dans cette partie nous considérons uniquement 561 unités urbaines en tant que tels parce que 23 unités urbaines ont été absorbées par d'autres durant la période et sont plutôt considérées à travers les trajectoires des unités urbaines absorbantes.

¹⁵ Sur 81 aires urbaines dont les couronnes appartiennent à une des deux classes de trajectoires décroissantes, 19 ne sont pas polarisés par des pôles urbains en décroissance ou probablement en décroissance (4 au centre de couronnes en décroissance et 15 pour des couronnes en décroissance ponctuelle et récente). Cela concerne notamment des agglomérations comme Saint-Girons (Ariège), Longwy (Meurthe-et-Moselle), Bayeux (Calvados) ou encore Creil (Oise). Comme nous nous concentrons sur les agglomérations en décroissance, nous ne considérons pas ces cas dans cette partie.

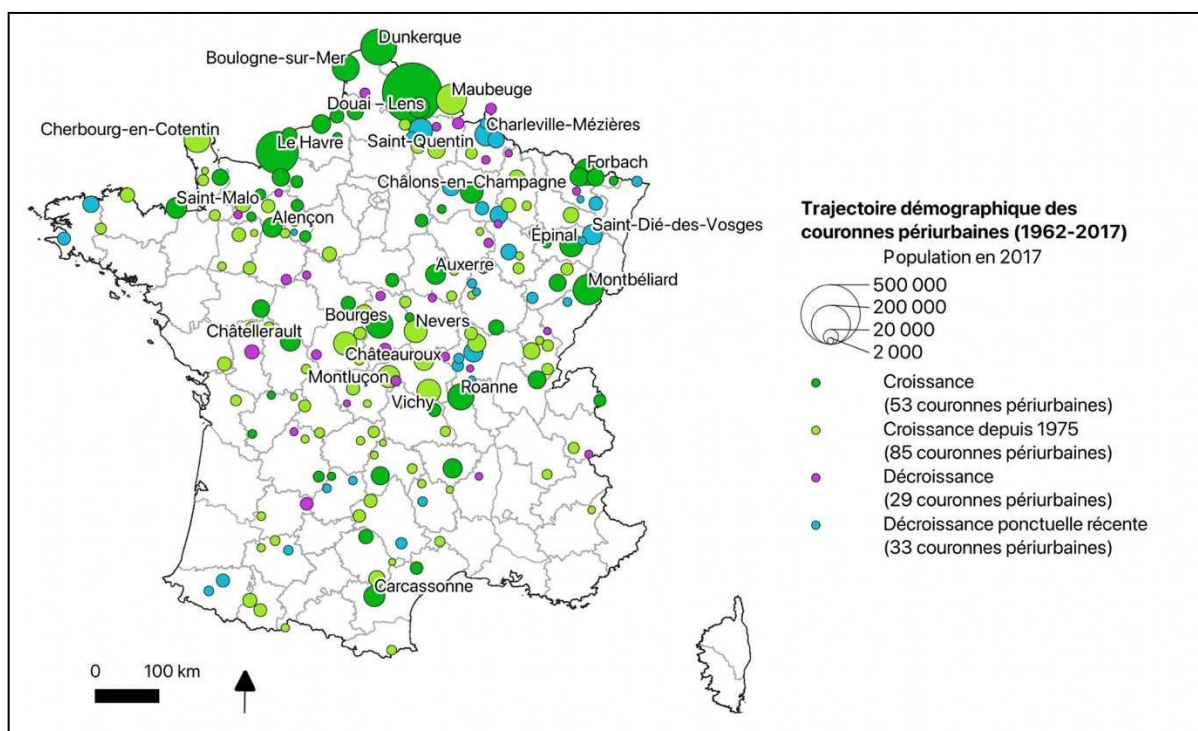
globalement en croissance mais selon des modalités différentes de celles observées dans les aires urbaines (2.4).

2.1 La croissance périurbaine des agglomérations en décroissance s'essouffle

2.1.1 L'atténuation de la décroissance des centres par la croissance périurbaine

L'analyse des trajectoires démographiques montre bien la tendance de long terme de croissance des couronnes périurbaines. Qu'il s'agisse d'une croissance continue ou d'une croissance depuis les années 1970 seulement, les trajectoires de croissance périurbaines décrivent 138 couronnes parmi les 200 (Figure 20). Cette trajectoire de croissance décrit la quasi-totalité des couronnes des villes grandes et moyennes en décroissance. On peut citer des villes paradigmatiques comme Nevers (Nièvre), Montluçon (Allier), Roanne (Loire) ou encore l'aire urbaine double de Douai–Lens (Nord-Pas-de-Calais).

Figure 20 : Trajectoire des couronnes périurbaines des pôles urbains en décroissance (1962-2017) (Glita, 2021)



Les aires urbaines grandes et moyennes en décroissance sont le plus souvent des villes structurantes pour leur département voire leur région. Alençon, préfecture de l'Orne, constitue ainsi l'exemple d'une ville moyenne en décroissance possédant une importante couronne périurbaine. Son aire urbaine est peuplée de 67 500 habitants (dont 41 000 dans le pôle urbain). Malgré la dévitalisation du centre, la couronne périurbaine d'Alençon continue de croître. Le

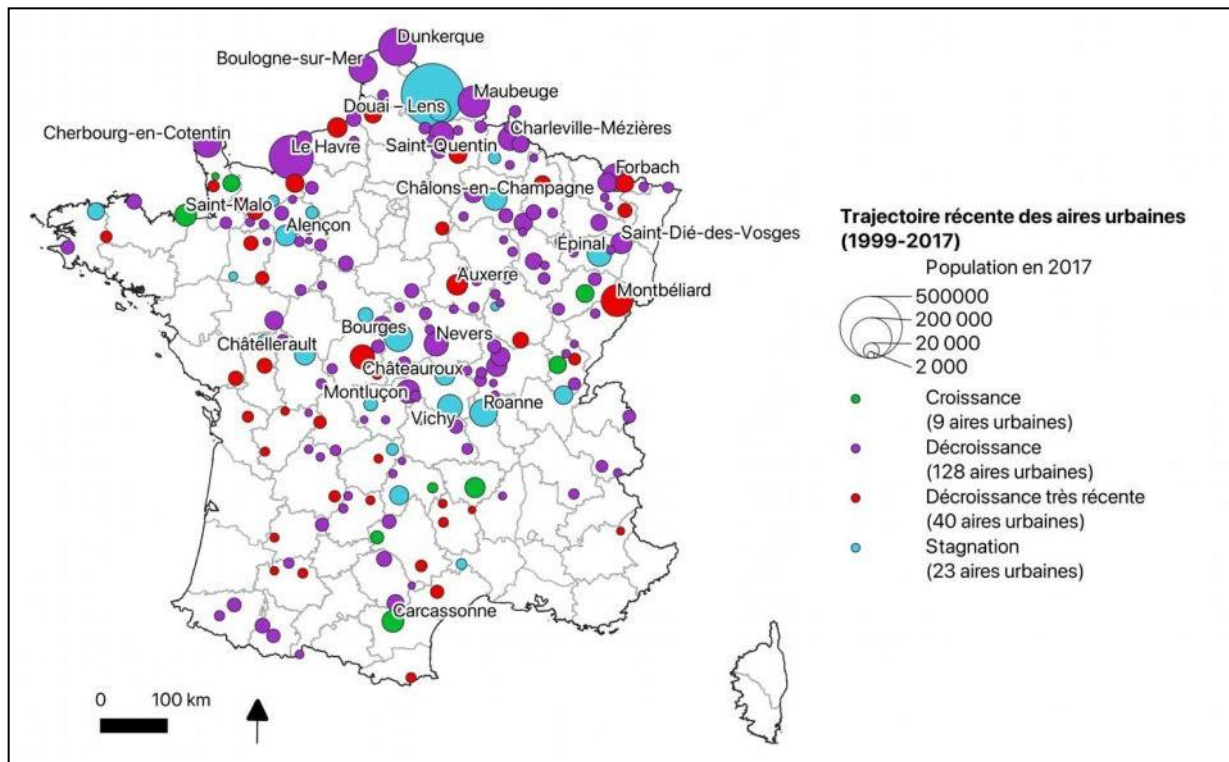
secteur du bâtiment y est dynamique : de nombreux lotissements pavillonnaires sont construits en périphérie des villages.

2.1.2 Des pertes de population récentes liées au ralentissement de la croissance périurbaine

Les agglomérations en décroissance sont majoritairement localisées à l'intérieur d'espaces en croissance (138 aires urbaines sur 200, soit 69%). Le fait qu'elles soient globalement en croissance depuis les années 1970 ne signifie toutefois pas que les aires urbaines en question sont en croissance récente, c'est pourquoi nous nous concentrons plus précisément sur les évolutions démographiques à l'échelle des aires urbaines depuis 1999 (Figure 21). Entre 1999 et 2017, seules 9 de ces 138 aires urbaines (Figure 21) ont gagné des habitants en continu, notamment Vesoul (Haute-Saône), Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), Saint-Flour (Cantal) ou Carcassonne (Aude). Pour elles, on peut considérer qu'il s'agit de villes subissant une dévitalisation du centre liée à l'étalement périurbain. À Saint-Flour, les services se sont développés dans les années 1970-1980 puis la construction de l'autoroute A75 a participé à désenclaver le territoire (Desbordes, 1997). Mais ce désenclavement a aussi encouragé la périurbanisation et l'accès aux commerces de périphéries, au détriment de ceux du centre-ville. Vesoul reste une préfecture, certes peu dynamique, mais relativement structurante pour son territoire. Ces deux villes perdent des habitants dans l'absolu entre 1999 et 2017. Carcassonne et Villefranche-de-Rouergue font au contraire partie de notre sous-ensemble de villes probablement en décroissance. Elles perdent des habitants avant 1999 et après 2010 sans qu'on observe de pertes absolues entre 1999 et 2017.

En dehors de ces 9 unités urbaines, la croissance périurbaine ne compense pas la décroissance des agglomérations et même si elle ne peut pas expliquer à elle seule la totalité des pertes des pôles urbains, on peut considérer qu'il s'agit d'un marqueur de la décroissance. Cette conclusion était déjà mise en avant dans le cadre des aires urbaines françaises 1999 (Wolff et al., 2013). Notre base de données permet de confirmer ce résultat en tenant compte d'un plus grand nombre de villes tout en intégrant les données de la décennie 2010 qui voient l'augmentation du nombre de villes touchées par ce phénomène. On distingue alors deux ensembles d'aires urbaines en décroissance selon le moment où cette décroissance débute.

Figure 21 : Trajectoires récentes des aires urbaines des pôles urbains en décroissance (1999-2017)



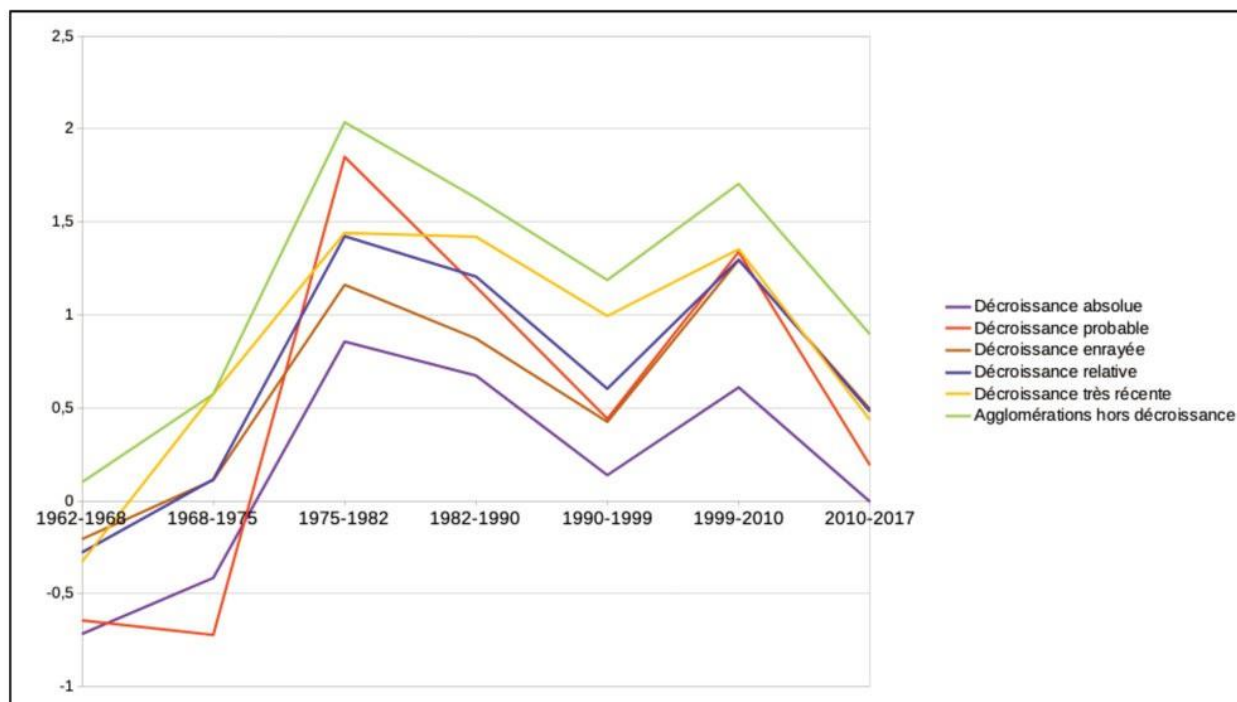
La plupart des aires urbaines perdant des habitants depuis 1999 (en violet sur la carte) sont en réalité en décroissance depuis les années 1970-1980. Même lorsque les couronnes périurbaines sont en croissance, la décroissance des agglomérations est trop importante par rapport aux gains de population des couronnes, et ce d'autant plus quand les couronnes périurbaines sont petites. De nombreuses aires urbaines connues (Nevers, Le Creusot, Cherbourg) sont présentes dans cette catégorie de même que des petites villes industrielles assez attendues (Decazeville, Mourenx, Argentan).

Mais une seconde catégorie émerge : des aires urbaines gagnant des habitants en valeur absolue jusqu'au recensement 2010 malgré les pertes d'habitants mesurées dans leur pôle urbain. Ensuite, la croissance périurbaine ne compense plus les pertes des centres. Il s'agit donc là véritablement de décroissance récente. La périurbanisation a pu expliquer et compenser les pertes, mais le ralentissement de la périurbanisation et l'accentuation de la décroissance des centres ont inversé la tendance démographique de ces aires urbaines. Cette trajectoire se retrouve dans des villes de tailles et de localisations très diverses. Certaines sont déjà étudiées par les recherches sur la décroissance comme Forbach (Berroir et al., 2019; Morel-Doridat, 2020), ou encore Châteauroux (Debon, 1982; Dubois, 1973; Dumont et Chalard, 2010). D'autres, situées dans des régions où les villes en décroissance sont rares et pour lesquelles la décroissance économique est moins prononcée, constituent un ensemble plus inédit (Fontenay-

le-Comte en Vendée, Sarlat en Dordogne ou encore Barcelonnette dans les Alpes-de-Haute-Provence). Pourtant la dévitalisation a été soulignée assez tôt dans le cas de Fontenay-le-Comte (Guillon, 1985), ou de Sarlat malgré les politiques de revitalisation commerciale et résidentielle (Roux, 2018). Barcelonnette a aussi fait l'objet d'un contrat de revitalisation suite aux réformes de l'armée de terre qui ont laissé de nombreux locaux vacants (Berthier, 2012; Droff et Malizard, 2017, 2019). Mais dans ces trois cas, les dynamiques négatives sont abordées selon une échelle différente, celle des quartiers centraux, alors qu'à une échelle plus large, on observait encore une croissance des aires urbaines. Du point de vue des aires urbaines, le tournant n'intervient véritablement que dans les années 2010.

Ces retournements de situation récents s'expliquent par l'accentuation de la décroissance des centres (voir Chapitre 2) mais aussi par l'évolution des trajectoires des couronnes périurbaines des agglomérations en décroissance. Après une accélération de la croissance périurbaine dans les années 1970-1980 (Le Jeannic, 1997), la croissance des couronnes ralentit quelle que soit le type de trajectoire démographique des agglomérations qui les polarisent (Figure 22). On constate que la croissance des couronnes périurbaines des agglomérations en décroissance a toujours été globalement plus faible que celle des autres types de villes. Aujourd'hui, la croissance de la population périurbaine autour des agglomérations en décroissance est globalement nulle. Cette tendance est visible par exemple sur l'évolution de la couronne périurbaine d'Autun (Figure 17, page 100) : la couronne périurbaine stagne et diminue faiblement depuis le recensement 1990. Depuis trente ans, la périurbanisation ne contribue plus à atténuer la décroissance de la commune-centre.

Figure 22 : Évolution des taux de croissance moyen annuels (en%/an) des couronnes périurbaines par rapport aux trajectoires démographiques de leurs pôles urbains



2.2 Les aires urbaines avec couronne périurbaine en décroissance : le propre des villes industrielles ?

Les villes dont la couronne périurbaine sont en décroissance ont plusieurs caractéristiques communes. Au-delà de leurs différences de trajectoires démographiques, deux sous-ensembles émergent : des petites villes industrielles très spécialisées et des villes moyennes possédant parfois elles-mêmes un profil industriel.

Les petites villes industrielles sont situées dans des régions plutôt peu dynamiques, et sont surreprésentées dans le quart Nord-Est du pays. Leurs couronnes périurbaines en décroissance présentent une structure typique des couronnes périurbaines des villes de petite taille : très peu de communes réparties inégalement autour d'une commune-centre. Ces villes sont pour la plupart définies sur l'ensemble de la période : sept d'entre elles n'étaient pas présentes dans le périmètre aire urbaine 1999 (par exemple Loctudy, dans le Finistère, ou Arques-la-Bataille en Seine-Maritime). Pour celles-ci, nous disposons de peu de recul temporel sur la formation des couronnes périurbaines car elles abritaient trop peu d'emplois pour intégrer les périmètres statistiques en vigueur.

Dans le périmètre 2010 des aires urbaines, ces aires urbaines sont classées dans les petites (1 500 à 5 000 emplois) à moyennes (5 000-10 000 emplois) aires urbaines. Les critères

de définition de la couronne périurbaine, fondés sur les mobilités domicile-travail ne diffèrent pas entre les grandes et les petites aires urbaines. Mais comme ces pôles urbains sont de plus petite taille, ils polarisent moins leurs environs. Les villes concernées ont donc une couronne limitée qui reflète la manière dont l'emploi polarise les environs.

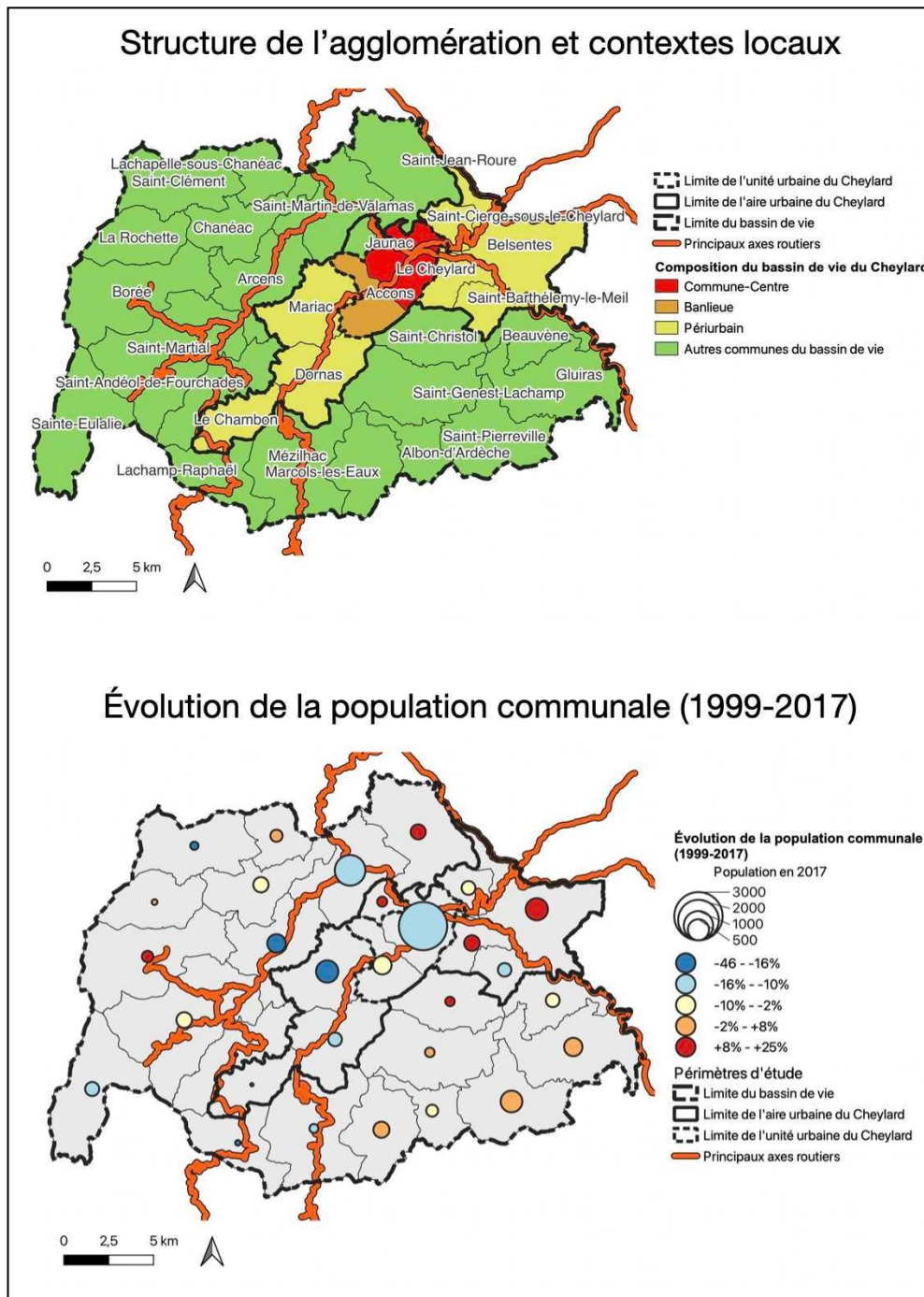
Pour les plus petites de ces villes, l'emploi est souvent structuré autour d'une seule entreprise, souvent industrielle, plus gros employeur du bassin d'emploi, dont les employés peuvent habiter dans les communes environnantes. Comme ces communes, situées dans des espaces peu denses, sont peu peuplées, ces emplois sont déterminants pour la définition de la couronne périurbaine.

La couronne périurbaine de petites agglomérations comme le Cheylard (Ardèche, Figure 23) est ainsi très différente de celle que l'on peut définir pour les grandes métropoles, quand bien même le critère de définition reste le même. Elle comprend seulement huit communes dans les vallées de la Dorne et de l'Eyrieux. La population totale de l'ensemble atteint 5 413 habitants en 2017. La couronne périurbaine (dont la forme, en jaune, ne ressemble pas vraiment à une couronne) représente 39% de la population de l'aire urbaine¹⁶. Cette petite aire urbaine correspond à un petit pôle urbain dont l'emploi est structuré par une grande entreprise industrielle (ici Chomarat, entreprise de textile industriel destiné à l'automobile, employant entre 250 et 499 personnes¹⁷), qui structure quasiment à elle seule la couronne périurbaine. Le Cheylard n'en constitue pas moins une centralité locale de la vallée : elle polarise l'emploi de son territoire et sert également de pôle de service pour son bassin de vie, en vert. Ce rôle central du Cheylard est lié à son isolement relatif : les aires urbaines les plus proches, Privas et Valence, sont situées à plus d'une heure de route. L'évolution récente de la population communale retranscrit également la dissymétrie de la couronne périurbaine. Les communes de l'Est gagnent des habitants, tandis qu'on observe une décroissance très importante à l'Ouest. Cette structure de couronne périurbaine en décroissance est représentative des petites villes dont la couronne périurbaine perd des habitants sur toute la période.

¹⁶ Cette proportion est plutôt élevée, même si on observe là encore une grande diversité de situations. Pour donner des ordres de grandeur : la couronne périurbaine de Paris abrite 15% de la population totale de l'aire urbaine (il s'agit d'une grande aire urbaine avec une couronne particulièrement vaste), au contraire, la petite couronne de Saint-Affrique n'abrite que 3% des habitants de l'aire urbaine.

¹⁷ Donnée disponible sur [Societe.com](https://www.societe.com) (consulté le 13/06/2022) mais ces données sont susceptibles de changer, puisque l'entreprise a été très éprouvée par les conséquences de la crise sanitaire 2020-2022 malgré un plan de sauvegarde de l'emploi cité notamment dans [cette interview](#).

Figure 23 : Structures démographiques et économiques d'une petite ville industrielle au périurbain en décroissance : le Cheylard (Ardèche)



Des villes moyennes de taille plus importantes peuvent aussi polariser une couronne périurbaine en décroissance. Dans ces cas-là, la couronne périurbaine est plus vaste et s'apparente bien davantage à une couronne : l'emploi local polarisant les mobilités domicile-travail n'est pas composé d'une seule grande entreprise pourvoyeuse d'emplois. Néanmoins, on peut retrouver certaines caractéristiques communes comme la spécialisation industrielle, ou le rôle structurant de pôles de services ou de sous-préfectures, comme à Saint-Dizier (Haute-

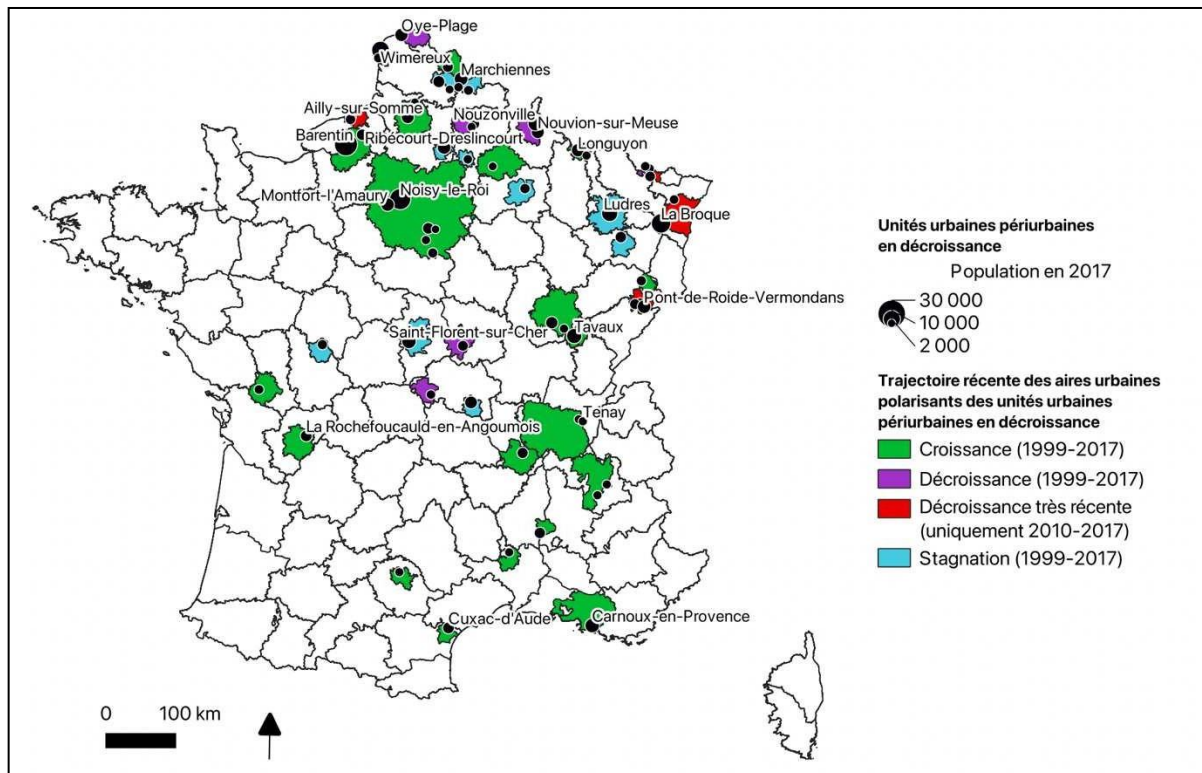
Marne) ou à Vitry-le-François (Marne). Dans le Centre et le Nord-Est de la France, on trouve ainsi des systèmes de villes régionaux polarisés par des villes moyennes en décroissance dont la couronne périurbaine perd aussi des habitants.

2.3 La décroissance récente d'unités urbaines périurbaines

2.3.1 Les unités urbaines périurbaines des grandes aires urbaines en croissance

Les unités urbaines périurbaines ont suscité peu d'attention de la part des études consacrées à la décroissance. Au contraire, les agglomérations périurbaines sont plutôt associées à une forte croissance. Elles constituent la majorité de la base de données des unités urbaines mais elles sont très minoritaires parmi les 584 agglomérations en décroissance : 67 unités urbaines soit 11% de l'ensemble. Leur population a augmenté au début de la période d'étude, au plus fort de la périurbanisation. Leurs dynamiques actuelles sont plus contrastées : aujourd'hui, seule la moitié d'entre elles sont situées à l'intérieur d'aires urbaines en croissance durant les vingt dernières années (Figure 24). Ces agglomérations périurbaines perdant des habitants constituent-elles simplement des marqueurs supplémentaires de la fragilité de certains territoires en décroissance ou s'agit-il de la traduction spatiale d'un processus spécifique de perte de population ?

Figure 24 : Les unités urbaines périurbaines en décroissance et les trajectoires démographiques récentes de leurs aires urbaines (d'après Glita, 2021)



Les unités urbaines périurbaines ne polarisent pas leurs environs du point de vue de l'emploi. Elles sont à la fois des périphéries locales d'agglomérations plus importantes et des agglomérations en décroissance considérées pour elles-mêmes. La définition de leur environnement local est plus complexe. Les unités urbaines périurbaines sont uniquement présentes dans les couronnes des grandes aires urbaines, seules à même de polariser d'autres villes au seuil définissant la périurbanisation. L'espace fonctionnel dans lequel elles sont intégrées est beaucoup plus vaste que celui qui correspond véritablement à l'espace fréquenté par leurs habitants.

Par exemple, la couronne périurbaine de Paris est composée de 1 692 communes parmi lesquelles on trouve 127 unités urbaines périurbaines. Les habitants de Fontainebleau (Seine-et-Marne) sont ainsi intégrés à l'aire urbaine de Paris, l'agglomération parisienne est fréquentée par les habitants de Fontainebleau qui y travaillent, de même que la partie de la couronne périurbaine proche. Pour autant, même si le Vexin français fait partie de la même couronne périurbaine, donc du même espace fonctionnel, peu de Bellifontains fréquentent quotidiennement cette partie de la couronne située à presque deux heures de route. Pour ces unités urbaines périurbaines, l'examen de la totalité de la couronne périurbaine n'est donc pas pertinent pour comprendre les dynamiques locales de ces agglomérations. Tout au plus fournit-elle un potentiel accessible. Mais elle permet au contraire de considérer le dynamisme général de l'aire urbaine dans laquelle elle s'intègre fonctionnellement.

Les facteurs avancés pour expliquer les pertes d'habitants des couronnes périurbaines diffèrent de ceux mobilisés pour expliquer la décroissance des autres unités urbaines. Dans les aires urbaines en croissance, la diminution de la population des agglomérations périurbaines peut être expliquée par une attractivité plus forte des communes rurales de la couronne, où la petite ville périurbaine est perçue plutôt négativement (Berroir et al., 2017b). Pour d'autres agglomérations, une saturation des espaces périurbains peut être couplée à un vieillissement de la population (Berger, Rougé, Thomann, et Thouzellier, 2010). Ces facteurs peuvent par exemple expliquer la décroissance de petites agglomérations en périphérie de la forêt de Fontainebleau (La Chapelle-la-Reine, Samois-sur-Seine). L'espace disponible y est limité, la construction de lotissements supplémentaires n'est pas toujours possible.

2.3.2 Les unités urbaines des couronnes des aires urbaines en décroissance

Les unités urbaines périurbaines en décroissance peuvent aussi être polarisées par des pôles urbains eux-mêmes en décroissance. Ces aires urbaines correspondent plutôt à des villes

moyennes situées dans des régions en difficulté. On retrouve plusieurs villes connues des études sur la décroissance comme Nevers, Boulogne-sur-Mer ou Charleville-Mézières.

Ainsi, Nevers polarise deux agglomérations elles-mêmes en décroissance : Imphy et Guérigny. Leur territoire est peu dynamique et ces deux unités urbaines ont été elles-mêmes touchées par des pertes de population dès les années 1970, suite à la désindustrialisation. Ces deux unités urbaines aujourd'hui intégrées à l'aire urbaine de Nevers présentent un parcours très différent traduisant deux formes de relation au pôle urbain de Nevers. Si l'on suit les reconstructions rétrospectives des aires urbaines de P. Julien (Julien, 2000, 2005) qui utilise pour cela la définition 1999 des aires urbaines, Guérigny peut être considérée comme périurbaine de Nevers depuis au moins 1975. L'emploi y est donc polarisé par Nevers depuis longtemps. Ce n'est pas le cas pour Imphy, qui constitue une unité urbaine hors des aires urbaines jusqu'en 1999. L'emploi était plus important à l'intérieur de la commune même, avant la désindustrialisation. Aujourd'hui l'emploi est davantage polarisé par Nevers, et on peut interpréter l'évolution de ces deux petites agglomérations au prisme de leur intégration à un territoire en difficulté.

Dans ce contexte, la décroissance des agglomérations périurbaines est aussi liée aux trajectoires des agglomérations avant l'intégration dans la couronne périurbaine, ainsi qu'au dynamisme des pôles urbains. Mais avant tout, l'évolution récente de la population des couronnes périurbaines à l'échelon communal montre la grande diversité des trajectoires du périurbain. Certaines communes sont encore en forte croissance, dopée par des politiques publiques ou des investissements extérieurs au territoire. D'autres au contraire subissent encore les conséquences d'un passé de décroissance. Dans ce dernier cas, la polarisation de l'agglomération au niveau de l'emploi par une autre agglomération plus importante ne renforce pas le tissu local.

Ainsi les trajectoires de croissance et de décroissance diffèrent à l'intérieur des couronnes périurbaines. Finalement, ce qui distingue le mieux les couronnes périurbaines reste la taille des pôles urbains qui les polarisent. Les agglomérations périurbaines en décroissance sont surreprésentées autour de villes moyennes. Ces aires urbaines en décroissance s'étendent pourtant.

2.3.3 L'apport du périmètre évolutif des unités urbaines : des unités urbaines requalifiées en communes rurales dans les couronnes périurbaines

Que les pôles urbains soient en croissance ou en décroissance, on trouve un troisième type d'unités urbaines périurbaines en décroissance : les unités urbaines requalifiées en

communes rurales. Ces unités urbaines, présentes dans notre base de données grâce au périmètre évolutif des agglomérations, sont très peu nombreuses mais surreprésentées parmi le petit ensemble des unités urbaines périurbaines. Du point de vue des périmètres Insee, ces communes sont aujourd'hui indifférenciées au milieu des communes rurales des couronnes périurbaines qui les entourent.

Certaines de ces communes ne sont plus reconnues comme unités urbaines depuis longtemps : par exemple Saint-Rambert-en-Bugey dans l'aire urbaine de Lyon (depuis 1982), Livet-et-Gavet dans celle de Grenoble (également depuis 1982). Ces communes, souvent éloignées du centre des aires urbaines, ne sont déjà plus considérées comme des agglomérations au moment où elles intègrent les couronnes périurbaines. Elles peuvent ainsi avoir connu une décroissance ancienne de leur agglomération, liée par exemple à une désindustrialisation importante (c'est le cas pour Livet-et-Gavet ou encore Saint-Florent-sur-Auzonnet dans le Gard). Pour certaines agglomérations, la perte d'habitants commence bien avant notre période d'étude (dans les années 1920 pour Saint-Rambert-en-Bugey, 1954 pour Livet-et-Gavet).

Malgré leur présence au sein de la même catégorie, ces communes ne sont donc pas comparables aux autres communes périurbaines qui ont pu connaître une croissance démographique suite à l'expansion des couronnes périurbaines. Ici, la périurbanisation marque plutôt la polarisation progressive de l'emploi par d'autres agglomérations. Ces communes, perdant encore des habitants aujourd'hui, ne profitent pas des dynamiques démographiques positives associées à la périurbanisation. Tout au plus, on peut observer une stagnation de la population mais pas d'inversion de tendance pour ces communes en particulier. Au contraire, l'intégration à la couronne peut traduire une polarisation plus importante de la ville et de ces environs par d'autres espaces extérieurs et désormais plus accessibles et fréquentés depuis ces espaces en décroissance.

2.4 Des bassins de vie plutôt en croissance récente

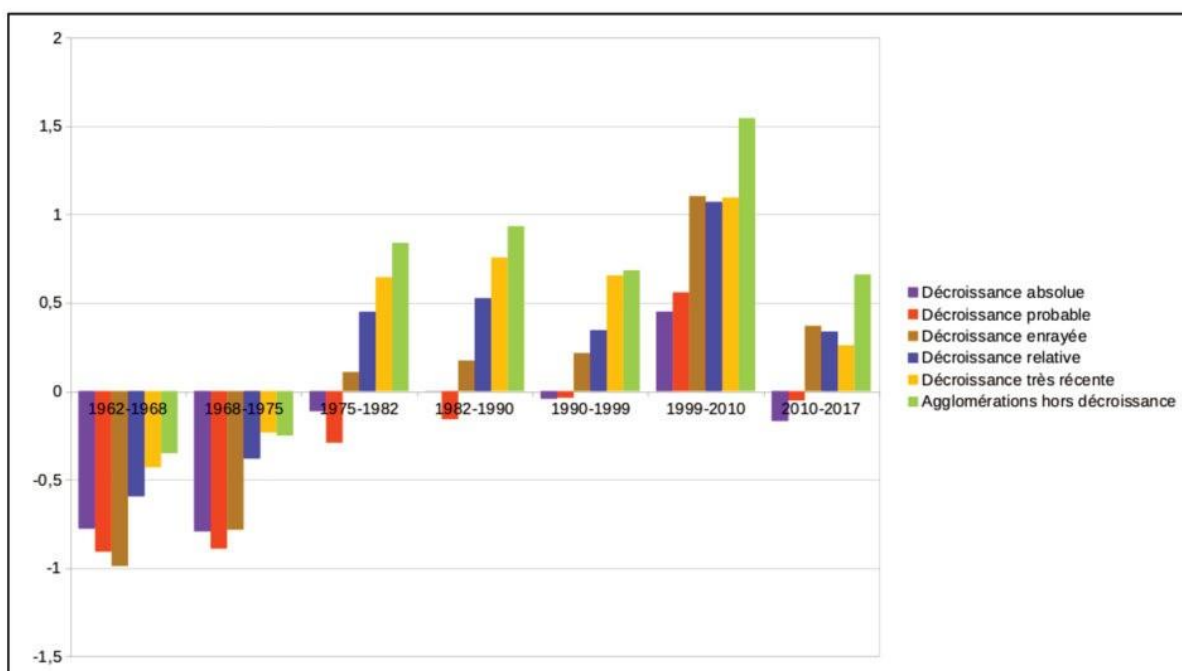
Les petites agglomérations sont largement surreprésentées parmi les villes en décroissance. Cette tendance est bien visible quand on analyse les petites agglomérations polarisant des couronnes périurbaines. Elle se confirme quand on considère dans leur bassin de vie les petites agglomérations qui ne polarisent pas de couronnes périurbaines. Ces agglomérations, majoritairement de petites aires urbaines ne disposant pas de périurbain, constituent bel et bien des objets urbains où se concentrent emplois et services. C'est l'inscription de ces villes par rapport à leur territoire environnant qui les distingue des sous-

ensembles précédents. Cela implique de potentielles fragilités supplémentaires pour les agglomérations en décroissance car ces villes ne sont pas fréquentées au même titre ni aussi intensément depuis leurs environs que les villes précédemment citées.

2.4.1 Des taux de croissance plus faibles

L'évolution de la population des bassins de vie est différente de celle des couronnes périurbaines parce que les phénomènes mis en causes sont différents. Les trajectoires de décroissance y sont plus nombreuses parce que la périurbanisation n'a pas lieu dans beaucoup de ces espaces. On retrouve cependant des tournants chronologiques qui peuvent être similaires même si l'intensité de la croissance associée est moindre (Figure 25). Du point de vue des taux de croissance, les bassins de vie des petites agglomérations sans périurbain se distinguent dès le début de la période.

Figure 25 : Taux de croissance des bassins de vie des agglomérations en décroissance en fonction de leur trajectoire démographique.



Dans les années 1960, les taux de croissance négatifs sont la norme dans les communes rurales des bassins de vie. Leur valeur moyenne, autour des villes en décroissance, est près de deux fois plus élevée qu' autour des agglomérations en croissance. Le taux de croissance moyen autour des villes en décroissance reste proche de zéro dans les années 1970 à 1990, pour être uniquement positif entre 1999 et 2010. Même lors de cette période, le taux de croissance moyen reste plus de trois fois inférieur à celui des bassins de vie des agglomérations en croissance. Les bassins de vie dont la population diminue ont beau être minoritaires, ils sont surreprésentés

autour des petites agglomérations en décroissance, notamment autour des aires urbaines sans couronne.

2.4.2 Des bassins de vie perdant des habitants malgré une trajectoire globale de croissance

En termes de distribution des trajectoires démographiques des contextes locaux, on retrouve des caractéristiques communes entre les bassins de vie et les couronnes périurbaines. Tout d'abord, même si les agglomérations sont en décroissance sur une très longue durée, les environs sont le plus souvent en croissance, depuis les années 2000 ou depuis les années 1970 au moins. Les bassins de vie en décroissance sont tout de même plus nombreux en proportion que les couronnes périurbaines en décroissance.

Les petites agglomérations en décroissance étant distribuées sur tout le territoire, dans les interstices laissés par les aires urbaines plus importantes et leurs couronnes, les trajectoires de leurs bassins de vie sont très corrélées avec les tendances de leurs régions respectives (Figure 26, Tableau 5). Les bassins de vie de la diagonale des faibles densités concentrent l'essentiel des bassins de vie en décroissance. Les bassins de vie plus proches des métropoles sont davantage en croissance.

Figure 26: Trajectoires des bassins de vie (population rurale) des unités urbaines sans couronnes (d'après Glita, 2021)

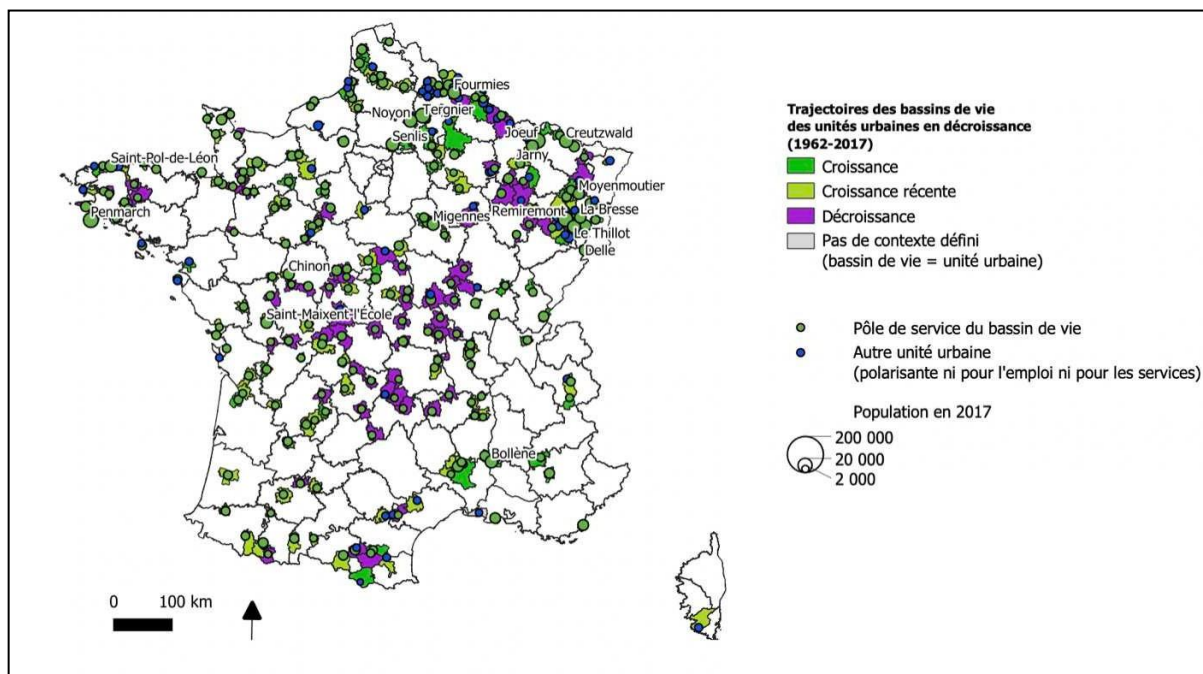


Tableau 5 : Distribution des trajectoires des bassins de vie (population rurale) selon le type de petite unité urbaine présente à l'intérieur

	Trajectoires des bassins de vie				Total
	Croissance	Croissance récente	Décroissance	Pas de contexte défini	
Aire urbaine sans périurbain	36	50	38	4	128
Unité urbaine multipolarisée	31	28	19	1	79
Unité urbaine hors aire urbaine	7	31	47	2	87
Total	74	109	104	7	294

Ce gradient des métropoles aux espaces les plus isolés s'illustre aussi quand on se concentre sur les trajectoires récentes de la population totale des bassins de vie, comprenant les communes rurales et les agglomérations (Figure 27). Les bassins de vie en décroissance récente sont situés à proximité de ceux en décroissance. Au contraire, les bassins de vie en croissance sont plus proches des grandes métropoles ou des littoraux comme c'est le cas dans le Sud-Ouest de la France. Ce faisant, on observe bien qu'il y a un nombre de plus en plus important de bassins de vie qui perdent des habitants malgré une trajectoire de croissance des populations rurales (Tableau 6). Cela signifie, comme pour les couronnes périurbaines, qu'on observe un tournant dans les années 2010 pour les bassins de vie dont la croissance de la population rurale ne compense plus les pertes des villes. Ces bassins de vie sont surtout situés dans des régions de faible densité, ne contiennent qu'une ou deux unités urbaines en général et sont polarisés par des villes de petite taille, par exemple sur le pourtour du Massif Central comme à Langeac ou à Uzerche mais aussi dans le Nord de la France : en Champagne à Bar-sur-Seine ou dans l'Aisne à Tergnier.

Figure 27 : Trajectoires récentes des bassins de vie (population totale) des unités urbaines sans couronnes

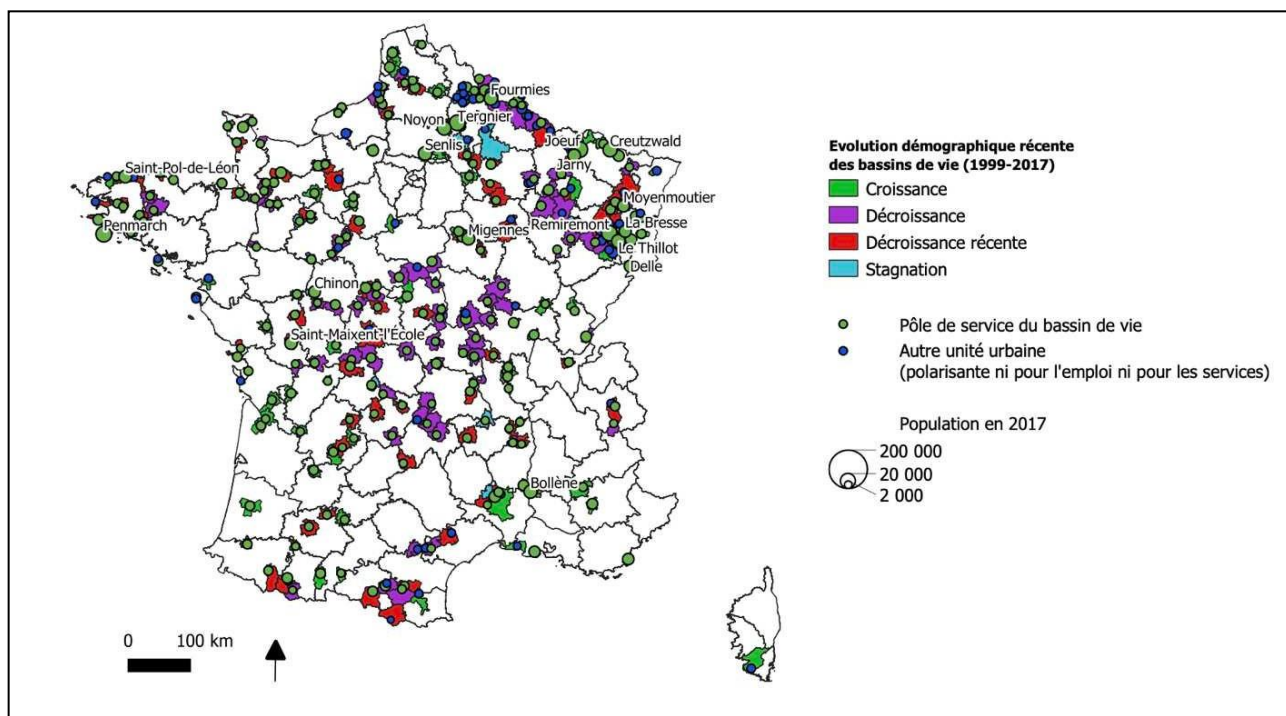


Tableau 6 : Distribution des trajectoires récentes des bassins de vie (population totale) selon le type de petite unité urbaine présente à l'intérieur

	Trajectoire récente des bassins de vie				
	Croissance	Stagnation	Décroissance récente	Décroissance	Total
Aire urbaine sans périurbain	26	10	44	48	128
Unité urbaine multipolarisée	22	9	19	29	79
Unité urbaine hors aire urbaine	13	4	32	38	87
Total	61	23	95	115	294

En proportion, les bassins de vie en décroissance sont également plus nombreux autour des unités urbaines hors aires urbaines. Ces agglomérations de plus petite taille ne profitent pas particulièrement des dynamiques des campagnes de la fin de la période. 80% de leurs bassins de vie sont en décroissance entre 2010 et 2017 contre 71% pour les aires urbaines sans couronne. La différence est encore accentuée quand on observe les trajectoires sur le long terme. Plus de la moitié des bassins de vie des unités urbaines hors aires urbaines en décroissance

appartiennent à la catégorie décroissance de la typologie contre moins d'un tiers pour les aires urbaines sans couronne.

Dans l'ensemble des cas, on observe une forme de gradient des métropoles vers les régions plus isolées, comme pour les agglomérations. Que signifie ce gradient observé ? Est-il davantage lié au statut des agglomérations comme pôles d'emploi, à leur population, ou au fait de concentrer les services accessibles du bassin de vie ? La différence semble liée surtout au statut en tant que pôle d'emploi, qui implique une plus grande diversité d'usages et de services au sein de l'agglomération. Trois raisons expliquent pourquoi ce critère est le plus discriminant.

Tout d'abord, la population diffère peu entre les petites aires urbaines et les unités urbaines hors aires urbaines. Même si la population des petites aires urbaines peut s'élever jusqu'à 20 000 habitants, l'essentiel de ces villes n'abrite pas plus de 3 000 à 6 000 habitants.

De la même façon, la plupart de ces agglomérations, aires urbaines ou unités urbaines hors aires urbaines sont aussi la plupart du temps pôles de services. Pour les petites aires urbaines on ne compte que trois exceptions : Bogny-sur-Meuse (Ardennes), Lièpvre (Haut-Rhin) et Bessé-sur-Braye (Sarthe). Parmi les unités urbaines hors aires urbaines, les villes qui ne sont pas pôles de services sont également peu nombreuses : seulement 25 unités urbaines sur 87, dont 9 sont situées dans un bassin de vie en décroissance. Au contraire, plus de la moitié des 62 unités urbaines pôles de services sont situées dans des bassins de vie en décroissance.

Cette tendance paraît contre-intuitive : on s'attendrait à ce que les unités urbaines plus petites et possédant moins d'aménités soient plus fragiles. Pourtant, les unités urbaines qui ne sont pas pôles de services sont proportionnellement davantage situées dans des bassins de vie en croissance car la trajectoire démographique de leur bassin de vie est liée à celle d'autres unités urbaines : les pôles de services de ces bassins de vie. Ces unités urbaines peuvent polariser davantage emplois et services sur ces territoires. Elles peuvent même être en croissance. Le cas de Sissonne (Aisne) illustre bien cette situation. Il s'agit d'une petite agglomération en décroissance connue surtout pour son camp militaire et située dans le bassin de vie de Reims. Les environs de Sissonne sont bien en croissance. Mais cela n'implique pas nécessairement que cette croissance profite à Sissonne. L'agglomération ne présente pas d'aménités particulière ni pour l'emploi ni pour les services hormis sa forte spécialisation autour du camp militaire. Les environs, en croissance, sont complètement structurés par l'aire urbaine de Reims.

Ainsi, la plupart des unités urbaines ne polarisant pas de couronnes périurbaines appartiennent bel et bien à des bassins de vie dont la population croît sur la période. Mais s'il est possible de supposer que ce dynamisme puisse profiter à de petites aires urbaines en

décroissance, les recompositions territoriales se font plutôt au profit d'autres agglomérations plus importantes et attractives dès lors que d'autres unités urbaines structurantes sont présentes à proximité.

Mais là encore, on constate que la croissance des bassins de vie diminue à la fin de notre période. Dans la dernière décennie, 71% des bassins de vie d'unités urbaines sans périurbain sont en décroissance. Non seulement la croissance des bassins de vie ne profite pas nécessairement aux unités urbaines en décroissance qui s'y trouvent, mais de plus ces bassins de vie en croissance sont de moins en moins nombreux malgré le regain de croissance dans les années 2000.

2.4.3 Les unités urbaines multipolarisées : une croissance périphérique dirigée vers l'extérieur du bassin de vie

Les unités urbaines multipolarisées sont polarisées par plusieurs aires urbaines en même temps. Elles sont donc à la fois polarisées et en dehors du périmètre d'une aire urbaine en particulier. Ce cas particulier mérite d'être distingué des autres agglomérations sans périurbain. Étant donné les recouvrements entre les couronnes périurbaines des grandes aires et les bassins de vie des communes multipolarisées, la trajectoire la plus courante de ces bassins de vie est la croissance. Mais cela ne se traduit pas nécessairement par une croissance de la population totale de ces bassins de vie. Les gains de population en périphérie des grandes aires urbaines est faible en valeur absolue en comparaison des pertes de population rurale dans le reste du bassin de vie ou des pertes de population des unités urbaines qui s'y trouvent. Par conséquent, 60% des bassins de vie d'unités urbaines multipolarisées en décroissance perdent des habitants entre 2010 et 2017.

Ces trajectoires dépendent également des grandes aires urbaines qui recouvrent en partie ces bassins de vie et qui polarisent les unités urbaines en décroissance à l'intérieur de ces derniers. Les bassins de vie en décroissance sont plutôt polarisés par des villes elles-mêmes en décroissance. Cela ne fait pas exception pour les bassins de vie des unités urbaines multipolarisées. On retrouve alors les caractéristiques évoquées pour les unités urbaines périurbaines. Le bassin de vie de Revigny-sur-Ornain (Meuse), par exemple, est en partie recouvert par deux couronnes périurbaines, celle de Bar-le-Duc (Meuse) et celle de Vitry-le-François (Marne). Il en jouxte également deux autres, celle de Châlons-en-Champagne (Marne) et celle de Saint-Dizier (Haute-Marne). La petite ville de Revigny-sur-Ornain se trouve donc doublement marginalisée, au milieu d'un triangle de villes périphériques pourtant mises en réseau pour renouer avec la croissance (Gaubert, 1996). Toutes ces villes sont en décroissance

et perdent des habitants. Revigny-sur-Ornain en perd mais deux autres unités urbaines dans son bassin de vie ont perdu suffisamment d'habitants pour ne plus être considérées comme urbaines dans les périmètres récents (Pargny-sur-Saulx et Sermaize-les-Bains).

Cette autocorrélation territoriale n'est pas non plus absolue : des bassins de vie de communes multipolarisées peuvent être en croissance malgré le fait d'être entourées exclusivement d'aires urbaines en décroissance quand celles-ci sont soumises à une très forte périurbanisation. Dans le bassin de vie de Mehun-sur-Yèvre (Cher), la petite ville est en décroissance malgré son rôle de pôle de services du bassin de vie. Mais la croissance de son bassin de vie compense la perte d'habitants au centre, dans un espace circonscrit entre les aires urbaines de Bourges, Vierzon et Issoudun.

3. Les départs vers le rural environnant : un facteur explicatif majeur mais pas exclusif

La croissance des périphéries (périurbain comme bassin de vie) a beau continuer dans les années 2010, la population totale des territoires abritant des villes en décroissance tend généralement à diminuer, ce qui signifie que la périurbanisation et l'éparpillement dans les environs locaux ne peuvent pas expliquer à eux seuls la diminution des populations des centres urbains.

Or, les pertes de population des agglomérations ont longtemps été associées à l'importance des migrations résidentielles dirigées vers les périphéries, en lien avec une fréquentation constante des agglomérations liée aux mobilités professionnelles (Blanc, Schmitt, et Ambiaud, 2007). Observe-t-on cependant toujours des mobilités privilégiées vers les périphéries rurales des agglomérations ? Où partent les habitants des agglomérations en décroissance aujourd'hui ? Ces anciens habitants sont-ils toujours en mesure de fréquenter les agglomérations qu'ils ont quittées et ainsi d'atténuer les effets de leur décroissance ?

Pour répondre à ces questions, nous disposons de données individuelles, fournis par l'Insee, qui recensent les mobilités résidentielles des habitants. Le fichier MIGCOM est issu de l'exploitation complémentaire des données du recensement. Après avoir présenté la structure de ce fichier et les possibilités qu'il offre (3.1), nous analysons les dynamiques actuelles de périurbanisation (3.2) et plus généralement de migrations résidentielles depuis les villes en décroissance (3.3).

3.1 : Analyse de l'éparpillement récent de la population dans les espaces ruraux

3.1.1 Analyse des mobilités résidentielles récentes des agglomérations en décroissance

Les données des migrations résidentielles fournies par l'Insee nous permettent de tester nos hypothèses concernant les mobilités récentes des habitants quittant les villes en décroissance. Son itération la plus récente, datée de 2017, nous renseigne sur les migrations résidentielles des habitants des communes françaises à partir de données issues des recensements 2015 et 2019 (à cause du recensement tournant)¹⁸. Les enquêtés répondent alors à une question leur demandant dans quelle commune ils résidaient un an avant la date d'enquête. Leurs réponses nous permettent de tester, pour la deuxième moitié des années 2010, si les migrations résidentielles vers la périphérie continuent d'être suffisamment importantes pour être considérées comme un facteur majeur expliquant la décroissance.

À partir des résultats de cette analyse, nous pouvons formuler des hypothèses sur la potentielle fréquentation des agglomérations par les nouveaux habitants des périphéries des villes en décroissance. Pour la fréquentation liée aux mobilités professionnelles, la définition même de la couronne périurbaine (ou son absence) nous renseigne déjà sur l'intégration des communes à l'aire d'influence de l'agglomération. Pour les mobilités liées à l'accès aux services, nous ne disposons pas de données de fréquentation mais nous pouvons construire des hypothèses à partir du rôle des agglomérations comme pôles de services pour leurs environs.

Si les agglomérations en décroissance ne sont ni des pôles d'emploi ni des pôles de services, on peut véritablement interroger leur fréquentation par les habitants des environs. La croissance périphérique peut-elle alors profiter à ces agglomérations ? De plus, ce cas concerne majoritairement des très petites villes, que les habitants ne perçoivent pas nécessairement comme telles.

3.1.2 Les bases de données individuelles de l'exploitation complémentaire du recensement : précautions méthodologiques

La structure même de la base de données MIGCOM soulève plusieurs difficultés méthodologiques limitant la portée des résultats qui en sont issus. À cause de ces difficultés,

¹⁸ De plus, les changements dans la méthode d'échantillonnage en 2014, ainsi que le changement de questionnaire à partir de 2010 font que les données issues de différentes années ne sont pas comparables entre elles. Nous nous concentrons donc sur les données les plus récentes : les données 2017 peuvent illustrer le tournant observé dans les années 2010.

nos résultats ne peuvent que donner une tendance des migrations résidentielles et les résultats précis sont à considérer avec précaution. En effet, cette base permet de croiser des flux de mobilités avec de nombreuses variables complémentaires pour identifier précisément la nature des flux observés. Toutefois, ces données proviennent de l'exploitation complémentaire du recensement : elles sont donc soumises à la fois aux effets du recensement tournant, mais aussi à des effets d'échantillonnage affectant fortement la précision des données mesurées. Or, la précision des données dépend de deux éléments : la population des communes étudiées (la méthode d'échantillonnage est différente selon que les communes abritent plus ou moins de 10 000 habitants), et l'effectif total de la variable étudiée. L'Insee (2019a) recommande ainsi d'utiliser ces variables uniquement pour des tranches d'effectifs élevées (plus de 250 individus), sinon la précision des données est considérée comme mauvaise.

Les villes en décroissance que nous avons identifiées sont plutôt peu peuplées (moins de 10 000 habitants). Dès que nous voulons préciser les données à l'aide d'une variable en particulier (par exemple pour voir si les mobilités résidentielles concernent plutôt des actifs ou des retraités), les effectifs ne dépassent quasiment jamais les 250 individus. L'imprécision est donc très importante, même en analysant les données brutes du nombre d'habitants. Le calcul de l'intervalle de confiance (Encadré) confirme cette forte imprécision.

Encadré 1 : Calcul de l'intervalle de confiance des valeurs du recensement (d'après l'Insee, 2017)

Valeurs de l'intervalle de confiance à 95 % pour une valeur a issue de l'exploitation complémentaire	
Pour les communes < 10 000 hab. :	Pour les communes > 10 000 hab. :
Avant 2014 : $\left[a - 2\sqrt{\frac{a}{0,25}}; a + 2\sqrt{\frac{a}{0,25}} \right]$	$[a - 2a \times CV; a + 2a \times CV]$
À partir de 2014 : $\left[a - 2\sqrt{\frac{a}{0,2}}; a + 2\sqrt{\frac{a}{0,2}} \right]$	Le coefficient de variation CV dépend de l'effectif et de la variable étudiée mais il est rarement communiqué
<small>Source : Insee</small>	

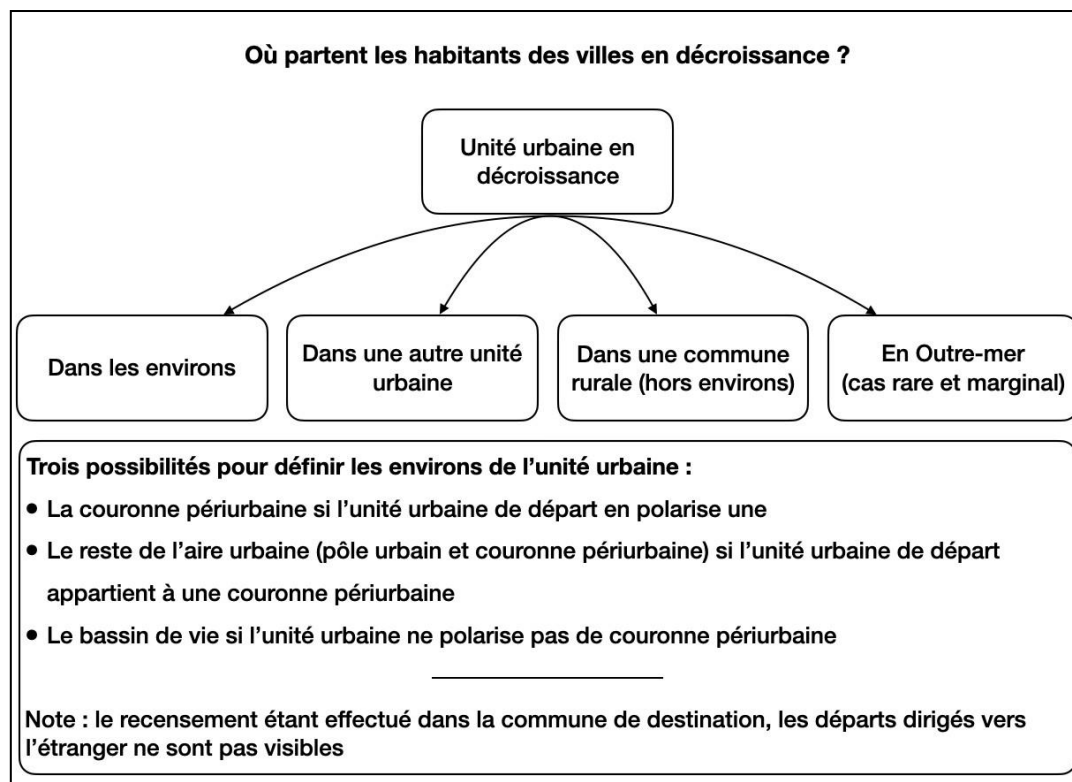
L'agrégation des données à l'échelon des agglomérations n'arrange pas la précision puisque les données sont mesurées à l'échelon communal et que les agglomérations sont pour la plupart mono-communales. Pour utiliser ces données malgré tout, nous utilisons seulement le nombre d'habitants concernés par ses flux. Cela permet de limiter la marge d'erreur liée à la précision des données. Les résultats que nous obtenons constituent donc au mieux des ordres de grandeur pour interpréter les dynamiques actuelles des villes en décroissance. De plus, sans considérer directement les valeurs brutes, nous pouvons proposer des interprétations de la part relative de chaque composante de ces flux de mobilités résidentielles.

Les données sont entachées d'une grande imprécision, il y a donc des chances très importantes que les calculs de soldes migratoires ne soient pas significatifs. Nous nous concentrerons moins sur les soldes migratoires en eux-mêmes que sur la répartition des départs¹⁹.

3.1.3 Mise en place d'un modèle conceptuel des mobilités des agglomérations en décroissance

Pour déterminer, concernant l'ensemble des agglomérations en décroissance de notre typologie, où partent les habitants qui les quittent, nous ne pouvons pas dénombrer l'ensemble des flux de commune à commune : on observe très peu de régularités à cause d'un important bruit statistique amplifié par la précision des données. C'est pourquoi nous catégorisons les destinations présentes dans la base MIGCOM en quatre catégories (dont une marginale, que nous n'analyserons pas ici), résumés sur la Figure 28.

Figure 28 : Distribution des départs des villes en décroissance à partir des données MIGCOM



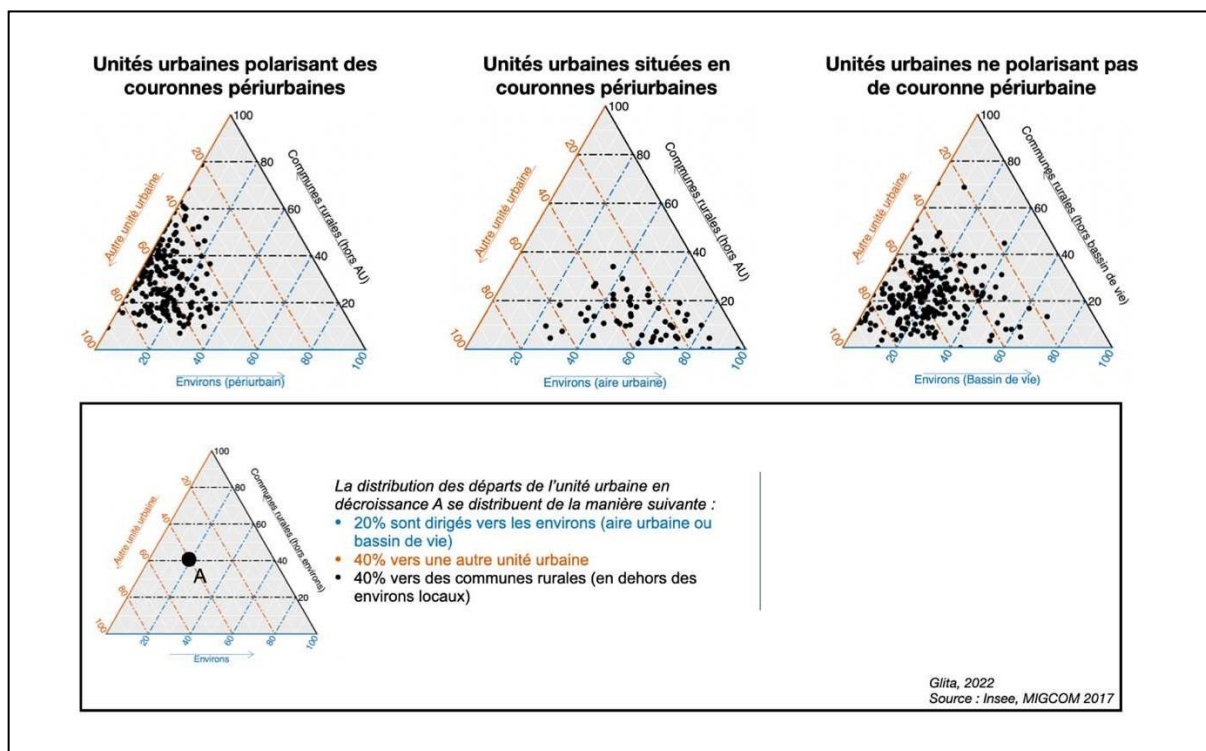
Ces destinations sont rapportées aux communes, que nous catégorisons donc en fonction de deux critères : la présence de la commune au sein des environs de l'agglomération en décroissance et son caractère urbain ou rural. Le premier critère permet de distinguer si les habitants qui quittent l'agglomération restent dans l'espace fonctionnel de la ville. Cela joue

¹⁹ Pour le calcul des soldes migratoires apparents des agglomérations, qui fournit alors des résultats plus précis, voir le chapitre 5.

sur leur capacité à fréquenter l'agglomération en décroissance pour l'emploi ou les services. Le second critère nous permet de qualifier la nature de la migration résidentielle. Est-ce que les habitants quittent la ville pour un cadre de vie rural ou restent-ils en milieu urbain ? Les migrations urbain-rural en particulier permettent d'identifier des phénomènes tels que la périurbanisation ou les nouvelles ruralités.

Ces deux critères permettent également de généraliser notre caractérisation des environs des agglomérations : ils ne dépendent pas de la nature de l'unité urbaine d'où partent les mobilités (pôle urbain avec couronne, unité urbaine sans couronne, unité périurbaine). Nous pouvons donc utiliser ces catégories pour différencier ces trois types d'unités urbaines et les formes de mobilité associées (périurbanisation, départ pour le rural environnant, dilution de la population à l'intérieur d'une couronne périurbaine). Nous pouvons ainsi calculer, pour chacune de ces trois catégories, la proportion d'habitants partant pour les environs, pour d'autres unités urbaines ou pour des communes rurales (Figure 29).

Figure 29 : Distribution des départs des unités urbaines en décroissance (RP 2017)



Ces diagrammes ternaires montrent que, du point de vue des destinations des migrations résidentielles, les effets régionaux sont peu marqués. On ne peut pas construire de typologie des migrations résidentielles à partir de notre tripartition des départs. Des analyses complémentaires montrent également que ces distributions ne diffèrent pas des résultats qu'on peut obtenir à partir de l'ensemble des unités urbaines.

Seules les unités urbaines périurbaines se distinguent. Les départs y sont davantage dirigés vers les environs (pôle urbain comme couronne périurbaine) où se concentrent généralement plus de la moitié des départs de ces communes. Au contraire, la périurbanisation (diagramme de gauche) et l'éparpillement dans le rural environnant (diagramme de droite) ne représentent que rarement plus de 20% des départs. Les départs sont plutôt dirigés vers d'autres unités urbaines : les habitants quittent leur ville en décroissance pour une autre ville. Des effets de taille différencient tout de même les villes présentées sur ces diagrammes. Au-delà de ces tendances générales, nous allons donc détailler ces résultats dans les deux parties suivantes.

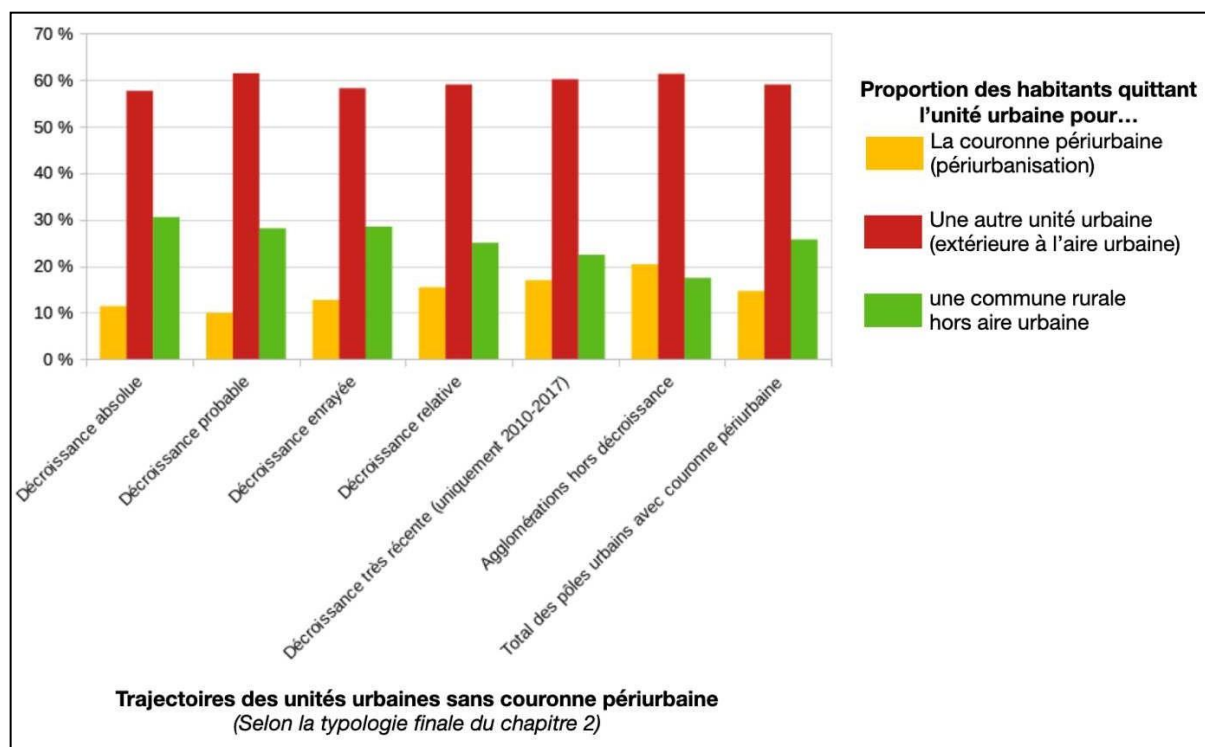
3.2 La périurbanisation : un facteur moins important qu'attendu

3.2.1 Des départs vers le périurbain moins importants dans les villes en décroissance

L'analyse des contextes locaux montre qu'à l'exception de petites couronnes périurbaines très spécifiques, la plupart des couronnes périurbaines sont encore en croissance. Cela signifie que la périurbanisation démarrée dans les années 1970 continue dans les années 2000. Dans la décennie 2010, l'augmentation de la population périurbaine ne compense plus la diminution de celle des pôles urbains dans de nombreux cas. Y a-t-il alors une différence entre la périurbanisation des aires urbaines en croissance par rapport à celles en décroissance ?

La base MIGCOM montre que la périurbanisation est en moyenne beaucoup moins importante autour des pôles urbains en décroissance (Figure 30). Au contraire, on observe un gradient des pôles urbains les plus dynamiques aux moins dynamiques : plus une ville est dans une trajectoire de décroissance marquée, moins la périurbanisation est forte. Pour les pôles urbains en croissance continue, plus de 20% des départs sont dirigés vers la couronne périurbaine. Ce taux descend à 12% pour les pôles urbains en décroissance.

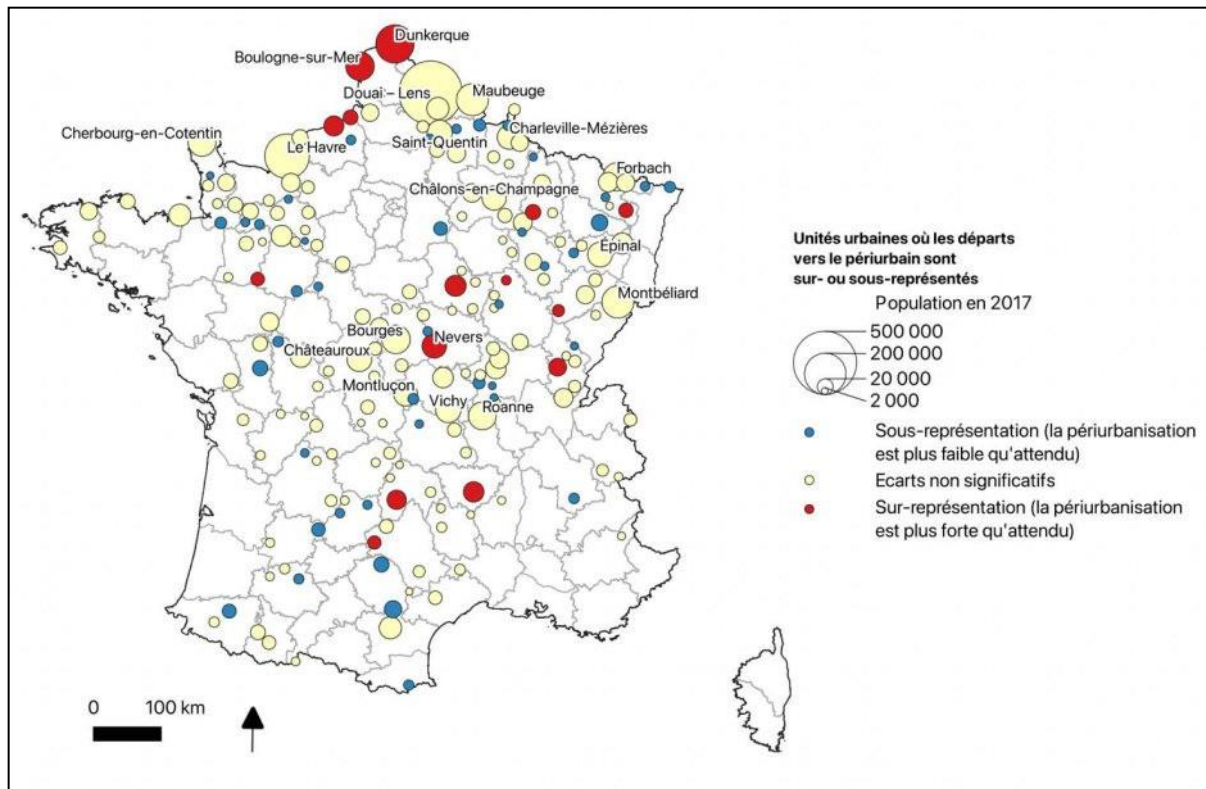
Figure 30 : Périurbanisation et trajectoires démographiques des agglomérations



Encore une fois, ce taux moyen masque une diversité très importante. En standardisant le taux de départs dirigés vers le périurbain (Figure 31), on remarque plusieurs petites villes et moyennes pour lesquelles ce taux est significativement plus important que la moyenne. Or, certaines de ces villes sont mises en avant pour leur périurbanisation importante comme Nevers (Berroir et al., 2019) ou Dunkerque (Beurain et De Rocher Chembessi, 2019). L'effet préfecture sur le dynamisme démographique est par ailleurs bien souligné par plusieurs petites villes comme Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) ou Bar-le-Duc (Meuse). À Dunkerque, la périurbanisation explique 35% des départs. Ce taux atteint 29% pour Aurillac (Cantal), 32% pour Auxerre (Yonne) et même 36% pour Dieppe (Seine-Maritime).

Ces taux ne s'expliquent pas seulement par la taille de la ville. La périurbanisation n'est pas plus importante autour des unités urbaines les plus peuplées : Douai-Lens ou Le Havre sont dans la moyenne. Quand on constate cette surreprésentation des migrations résidentielles vers le périurbain, on est donc face à des cas rares mais très significatifs. Cela ne signifie pas cependant que les couronnes périurbaines concernées sont morphologiquement distinctes de l'ensemble des couronnes : si l'on suit les indicateurs de l'*Atlas de la France périurbaine* (Drevelle et Emangard, 2015), la couronne périurbaine du Havre est proche de la moyenne. Celle de Dunkerque est caractérisée par de plus grands îlots périurbains, mais cette caractéristique est davantage liée à la structure urbaine régionale qu'à sa trajectoire démographique récente.

Figure 31 : Unités urbaines où les départs vers le périurbain sont sur- ou sous-représentés

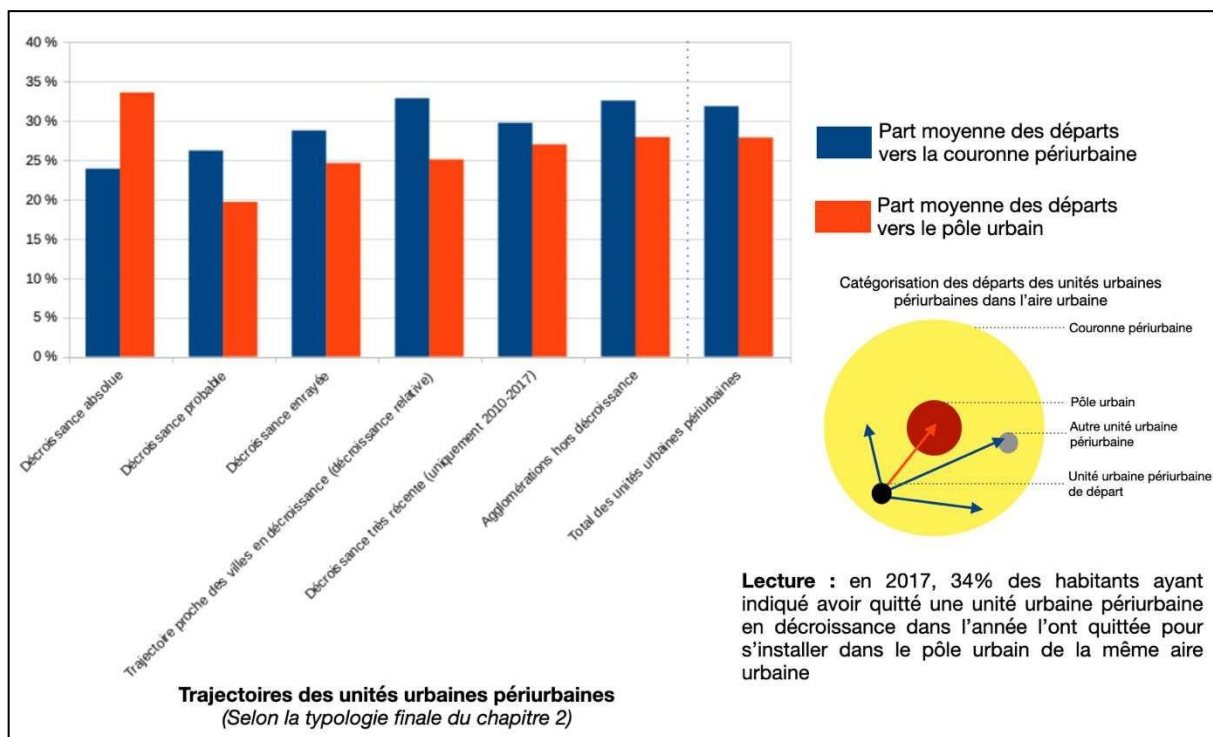


La périurbanisation a été mise en cause comme facteur de décroissance dans d'autres pays, en lien avec la désindustrialisation et la concentration des richesses et de l'emploi dans les métropoles (Hospers, 2014a), mais cela ne constitue pas une norme pour les villes en décroissance en France. De plus, les unités urbaines connaissant relativement la plus forte périurbanisation ne sont pas nécessairement les quelques unités urbaines en décroissance dont la couronne périurbaine est en forte croissance sur 2010-2017. C'est cependant le cas pour Le Puy-en-Velay ou Lons-le-Saunier, où l'on observe véritablement une croissance périurbaine très importante (l'aire urbaine est en croissance grâce à la couronne périurbaine) et des départs significativement importants du centre vers la couronne périurbaine. Au contraire, la périurbanisation relativement plus importante de villes comme Dunkerque, Nevers ou Dieppe advient en même temps que leur couronne périurbaine décroît. Dans ces cas-là, nous sommes en présence d'aires urbaines en décroissance parce que les habitants du périurbain sont plus nombreux à quitter cette couronne que ceux qui y arrivent depuis le centre, même si ces derniers sont relativement nombreux.

3.2.2 Les unités urbaines périurbaines en décroissance : des cas locaux internes aux grandes aires urbaines ?

Aujourd'hui, les migrations résidentielles depuis les agglomérations périurbaines s'effectuent majoritairement à l'intérieur des aires urbaines qui les englobent. En moyenne, deux tiers des départs récents des agglomérations périurbaines en décroissance sont dirigés vers les environs, en additionnant couronne périurbaine et pôle urbain. Alors que les départs des autres unités urbaines en décroissance sont surtout dirigés vers d'autres villes, le pôle urbain constitue une agglomération accessible privilégiée pour les agglomérations périurbaines en décroissance. De plus, comme le montre la Figure 32, les villes en décroissance semblent constituer le seul cas où le pôle urbain est globalement privilégié par rapport aux autres communes de la couronne périurbaine. Cette situation s'observe principalement autour de villes elles-mêmes en décroissance connaissant une recomposition importante de leur espace urbain (Boulogne-sur-Mer, Sarrebruck-Forbach). On l'observe moins autour de grandes aires urbaines comme Paris, à moins d'être situé très près du centre (comme pour Noisy-le-Roi). Pour les agglomérations en croissance, on remarque une plus grande attractivité des communes rurales périurbaines : les retours vers le centre continuent d'occuper une place importante dans les mobilités résidentielles mais leur importance est moindre.

Figure 32 : Distribution des départs depuis les unités urbaines périurbaines (RP 2017)

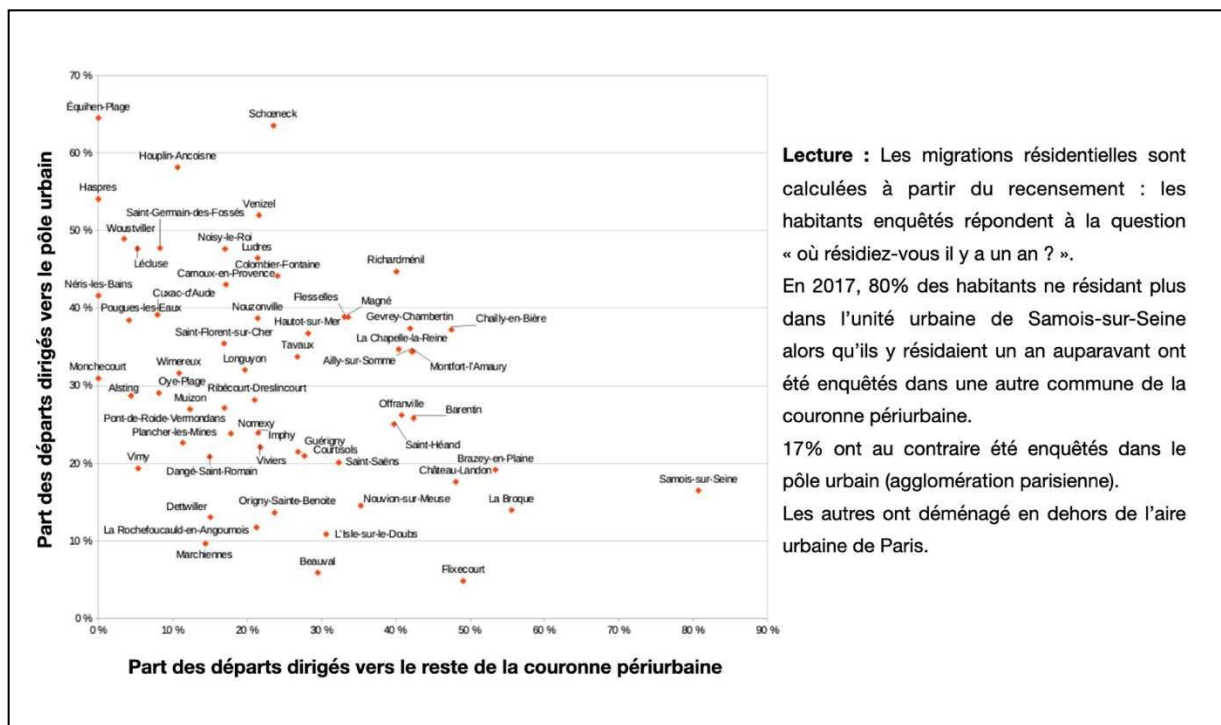


Cette attractivité du pôle urbain semble aussi dépendante de la taille des couronnes périurbaines concernées : plus la couronne périurbaine est vaste, plus elle offre d'opportunités

pour les migrations résidentielles. Cette attractivité dépend donc de la taille de l'unité urbaine polarisante. Mais elle dépend aussi de sa situation par rapport à d'autres unités urbaines potentiellement attractives.

L'attractivité des environs pour les habitants des couronnes périurbaines masque alors une grande diversité de situations (Figure 33). À l'intérieur d'aires urbaines dynamiques de grande taille, les migrations résidentielles peuvent être dirigées quasi exclusivement vers les couronnes périurbaines elles-mêmes comme pour Samoies-sur-Seine (aire urbaine de Paris). Dans d'autres cas, le pôle urbain concentre plus de la moitié des déplacements même quand la couronne périurbaine est très étendue comme pour Haspres, située dans la couronne périurbaine de Valenciennes (90 communes).

Figure 33 : Distribution des départs vers les environs des unités urbaines périurbaines en décroissance



Cette diversité de situations est aussi liée à la distance géographique au centre. Ainsi à Houplin-Ancoisne (Nord), à quelques kilomètres au Sud de l'agglomération lilloise, 58% des départs sont dirigés vers la métropole elle-même. Au contraire, à Château-Landon, agglomération la plus méridionale de Seine-et-Marne, 17% des départs sont dirigés vers l'agglomération parisienne, dont le centre est situé à plus de 90 km. Malgré sa situation très excentrée au sein de l'aire urbaine de Paris, Château-Landon fait toutefois bien partie de ce système territorial, et malgré la distance on compte 48% des départs en direction de la couronne périurbaine. L'attraction de l'aire urbaine est suffisamment forte pour que moins d'un tiers des

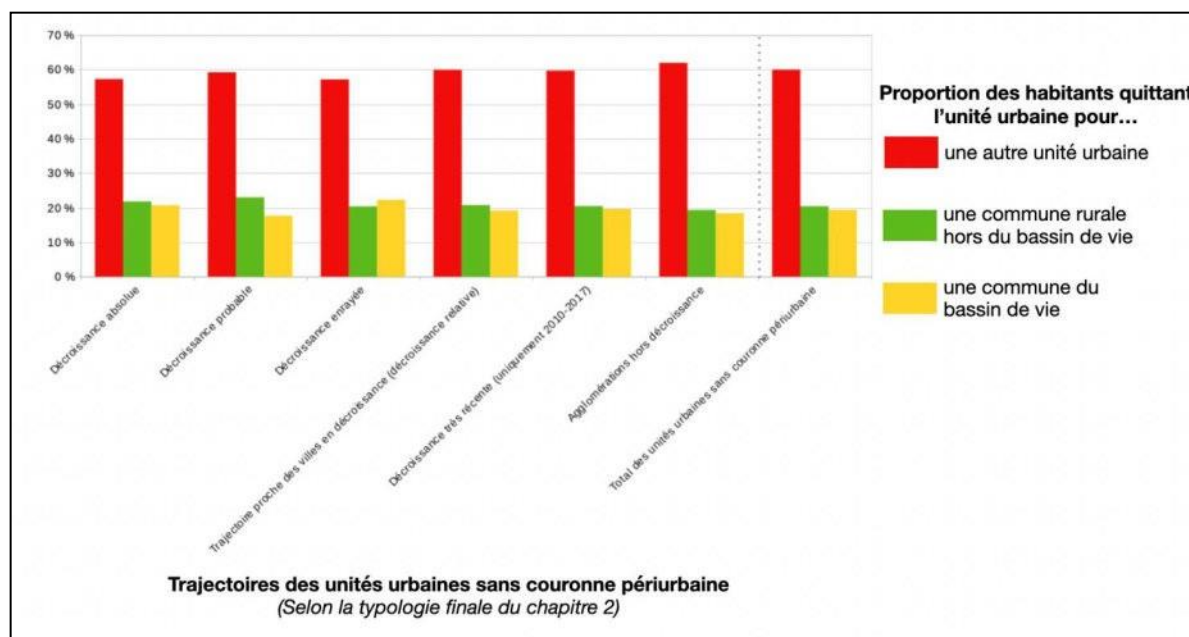
habitants partant de Château-Landon quittent aussi l'aire urbaine parisienne. On retrouve un cas similaire pour Marchiennes, située au Sud-Est l'aire urbaine de Lille, à 33 km du centre. Les départs dirigés vers le reste de l'aire urbaine représentent moins de 30% des départs. Mais Marchiennes est située plus près d'autres agglomérations importantes, aux confins des aires urbaines de Lille, Valenciennes et Douai-Lens, qui captent l'essentiel des migrations résidentielles.

3.3 Les départs des petites villes sans couronne périurbaine sont surtout dirigés vers des villes plus importantes

3.3.1 Un éparpillement rural en trompe-l'œil

En détaillant les directions prises par les départs des petites agglomérations en décroissance, observe-t-on les mêmes phénomènes que ceux observés pour les unités urbaines possédant une couronne périurbaine ? L'hypothèse de l'éparpillement de la population des petites villes suggère que les habitants quittent les petites villes pour les environs ruraux. Il ne s'agit alors pas de périurbanisation : les nouveaux habitants ne vont pas particulièrement travailler dans le pôle urbain qu'ils ont quitté. Ils peuvent cependant y accéder pour des services si l'agglomération quittée en dispose. La proportion moyenne des habitants quittant ces petites villes pour les environs ruraux est globalement faible : autour de 20%, proche de la moyenne française. Près de 60% des départs sont dirigés vers une autre ville (Figure 34). En moyenne, les migrations résidentielles dirigées vers les bassins de vie sont plus importantes que vers le périurbain (20% contre 10%). Cette différence n'est pas contradictoire avec l'intégration plus forte que représente la couronne périurbaine : les bassins de vie sont plus étendus que de nombreuses couronnes périurbaines (voir le Cheylard, Figure 23, page 120) et les environs regroupent alors davantage de mobilités résidentielles.

Figure 34 : Distribution des départs des petites unités urbaines sans couronne périurbaine



Derrière ce taux plutôt faible qui tend à montrer que l'éparpillement de la population n'est pas la norme, on observe, comme pour les aires urbaines, une grande disparité de valeurs. La plupart des petites villes sont proches de la moyenne selon cet indicateur. Dans certains cas, 60 à 70% des départs sont dirigés vers le bassin de vie. Il n'y a pas d'effets régionaux : les villes où les migrations vers le bassin de vie sont surreprésentées (Figure 35) sont peu nombreuses et très dispersées sur le territoire même si on observe de petites concentrations dans le Nord. Elles ne sont pas significatives parce que c'est aussi là qu'on trouve la plus grande densité de villes.

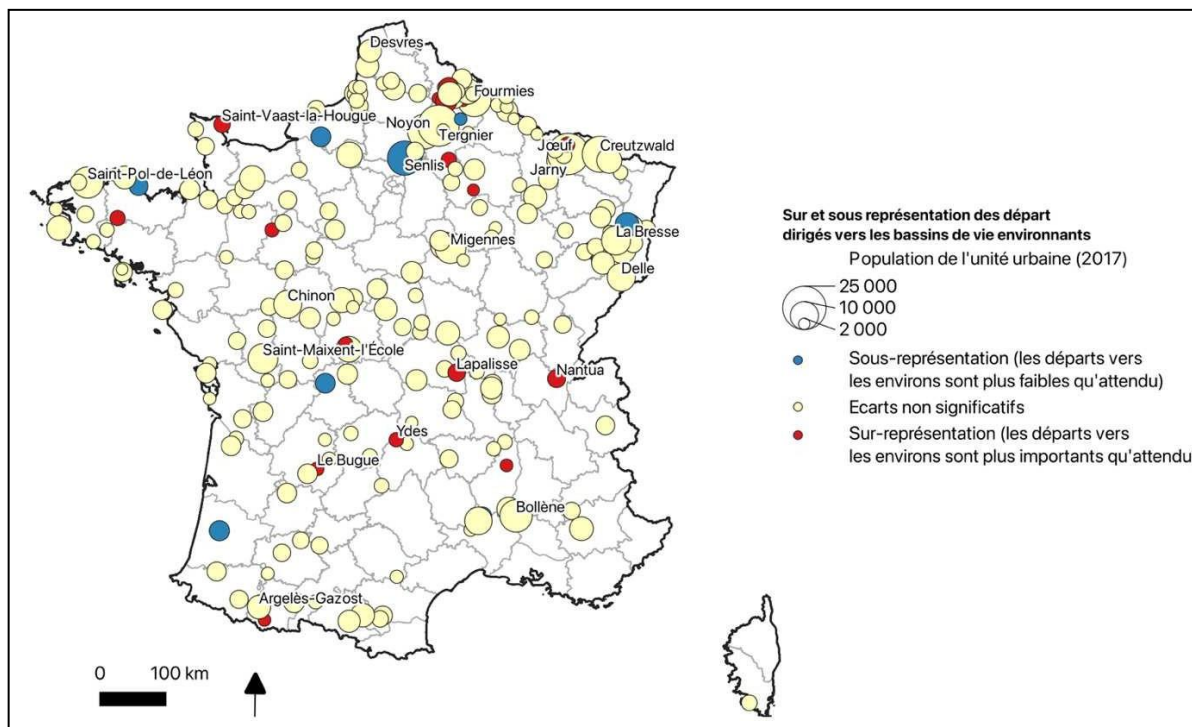
Est-ce que cela signifie qu'on observe, au moins dans ces villes, l'éparpillement de la population attendu ? Pour ces villes, on constate donc bien qu'il y a départ de l'unité urbaine vers la périphérie rurale. Mais cela ne garantit pas pour autant que les villes de départs restent fréquentées. Deux raisons permettent de supposer que les unités urbaines ne sont plus fréquentées, même si les habitants restent dans les environs : elles ne sont polarisantes ni pour l'emploi ni pour les services.

En, effet la plupart de ces unités urbaines ne sont pas considérées comme pôles de services au sein de leur bassin de vie. Ce n'est pas vers ces unités urbaines là qu'on se dirige quand on veut accéder à des services intermédiaires : il s'agit d'unités urbaines secondaires au sein de leur bassin de vie. Les populations rurales ne fréquentent pas particulièrement ces unités urbaines pour l'accès aux services, si ce n'est pour certains services de base. Ces villes n'ont pas non plus de rôle administratif important.

De plus, beaucoup de ces unités urbaines sont aussi des unités urbaines multipolarisées : elles sont sous l'influence de plusieurs villes plus importantes auxquelles les habitants ont non

seulement accès, mais où ils se rendent pour travailler. L'augmentation de la population des bassins de vie peut très bien avoir lieu aux dépens de la ville de départ même si elle reste accessible.

Figure 35 : Unités urbaines sans couronne périurbaine en décroissance où les départs vers les bassins de vie sont sur- ou sous-représentés



3.3.2 Un véritablement éparpillement de la population autour de petits pôles de services isolés

Reste-t-il cependant quelques unités urbaines plus importantes et structurantes où on observe véritablement l'éparpillement attendu, c'est-à-dire des agglomérations fréquentées par des habitants quittant cette même agglomération pour les communes rurales alentour ? De fait, dans les villes plus structurantes, la proportion d'habitants quittant la ville pour le bassin de vie est généralement plus faible (autour de 10-20%, soit proche de la moyenne). Seules quelques villes présentent à la fois des taux de départ vers leurs périphéries élevés et un rôle de pôle de services, mais elles sont moins nombreuses que les précédentes. On distingue alors deux situations, dépendant de l'isolement des villes concernées et de leur polarisation par d'autres du point de vue de l'emploi.

Certaines unités urbaines de petite taille sont suffisamment isolées pour polariser de petits territoires ruraux. C'est le cas de Levroux (Indre): la petite ville, anciennement spécialisée dans le cuir, polarise un petit territoire au cœur de la Champagne Berrichonne (Brunet, 2017). C'est aussi le cas de Sillé-le-Guillaume, petite ville de l'Ouest de la Sarthe structurante au sein d'une campagne attractive. Parfois on en trouve également dans des régions plus denses avec

des petites villes plus nombreuses mais s'inscrivant dans des bassins de vie de plus petite taille, comme dans l'Aisne (Le Nouvion-en-Thiérache, Bohain-en-Vermandois). Ces villes y structurent des bassins de vie de superficie réduite mais contenant souvent 3 unités urbaines ou plus. Même si elles sont fréquentées, ces villes n'appartiennent pas à des territoires en croissance. L'augmentation observée de la population rurale des bassins de vie ne compense pas les pertes des agglomérations : les bassins de vie de Sillé-le-Guillaume et de Levroux perdent des habitants depuis 2010, les deux de l'Aisne en perdent depuis plus de vingt ans.

D'autres villes sont moins isolées et peuvent aussi profiter de ces augmentations locales de population. Certaines unités urbaines multipolarisées situées aux limites des aires urbaines polarisaient un petit territoire avant l'extension des couronnes périurbaines. Dans ce cas l'emploi des villes et du bassin de vie sont polarisées par d'autres villes mais la ville en décroissance peut conserver un rôle de pôle de services. Ces cas sont rares : on ne les retrouve qu'en périphérie d'aires urbaines petites ou moyennes et même dans ce cas les unités urbaines n'ont plus nécessairement un rôle de pôle de services. Ainsi, on peut opposer Épinac, en périphérie de l'aire urbaine d'Autun (voir Figure 17, page 100), et Fère-en-Tardenois (à mi-chemin entre Reims, Soissons et Château-Thierry). Épinac a un statut double, à la fois géosystème minier peinant à se reconverter et lieu de mise en place de politiques de constructions de logements pour relier la cité minière et l'ancien village (Gauduchon, 2018). Mais cela ne permet pas de relancer l'activité à l'intérieur d'Épinac même puisque cette unité urbaine n'est pas pôle de services et reste polarisée par Autun. Ce n'est pas le cas pour Fère-en-Tardenois qui polarise son propre bassin de vie du point de vue des services.

3.3.3 L'importance des migrations de longue distance pour la croissance rurale des bassins de vie

L'éparpillement de la population des petites villes en décroissance dans les espaces ruraux a donc une importance limitée pour expliquer les départs d'habitants de ces villes. Les départs sont largement dirigés vers d'autres agglomérations. La question de la fréquentation constante des villes de départs ne se pose alors pas : l'agglomération de départ est trop éloignée pour aller y chercher services et emplois.

La croissance des bassins de vie entourant les villes en décroissance s'explique donc différemment. Plusieurs processus de migrations résidentielles se conjuguent à l'intérieur de ces bassins de vie. L'augmentation de la population n'est pas uniquement due à la périurbanisation éloignée d'aires urbaines dont l'aire d'influence s'étend dans les bassins de vie des communes multipolarisées. Deux facteurs, particulièrement important dans les années

2000, expliquent également la croissance de ces bassins de vie. Tout d'abord des migrations résidentielles urbain-rural de longue portée. L'attractivité de la moitié Sud de la France et des littoraux a entraîné de nombreux départs vers ces régions (Morvan, 2019). D'autre part, les bassins de vie connaissent aussi des migrations résidentielles du rural vers le rural. Dans ce cas, on assiste à des recompositions des espaces ruraux locaux qui ne connaissent pas les limites des bassins de vie et ne tiennent donc pas forcément compte des villes qui s'y trouvent.

Ces recompositions de l'espace rural s'expliquent donc moins par des dynamiques locales que régionales ou nationales. Elles donnent à voir une croissance de certains espaces ruraux aux dépens d'autres sans que cela puisse être relié à la décroissance démographique des villes qui structurent ces campagnes. Cette combinaison de facteurs de migrations résidentiels est sans doute importante pour les unités urbaines dont les bassins de vie sont en croissance, mais comme on l'a vu, ces bassins de vie sont aujourd'hui de moins en moins nombreux, même si la forte croissance des années 2000 a pu atténuer les effets des phases de diminution de population antérieures.

Conclusion du chapitre 3

La décroissance démographique est de plus en plus visible à l'échelon des aires urbaines et plus seulement à l'échelle des agglomérations. Ce phénomène s'accroît d'autant plus que la périurbanisation ralentit : autour des unités urbaines en décroissance, il n'y a globalement plus de croissance périurbaine. Ainsi, à l'exception d'une dizaine de villes, toutes les aires urbaines que nous avons identifiées dans le chapitre précédent perdent des habitants depuis 1999. Ce n'est donc pas une simple dévitalisation des communes centres et des banlieues : les villes perdent des habitants aussi bien à l'échelon des unités urbaines que des aires urbaines. Une partie de ces cas sont anciens et remontent aux années 1970-1980. Mais on observe également un deuxième ensemble d'aires urbaines où ce phénomène n'apparaît pas avant les années 2010 : jusque-là la croissance des couronnes compensait les pertes des agglomérations. Alors que ces villes connaissaient déjà une décroissance à l'échelon des unités urbaines, on observe chez elles une décroissance proprement récente à l'échelon des aires urbaines.

Quant aux petites agglomérations qui ne polarisent pas de couronnes périurbaines, le constat est proche. Quand les bassins de vie sont en croissance, on observe plutôt la recomposition des espaces ruraux avec de nombreuses migrations du rural vers le rural (sans rester dans le même bassin de vie).

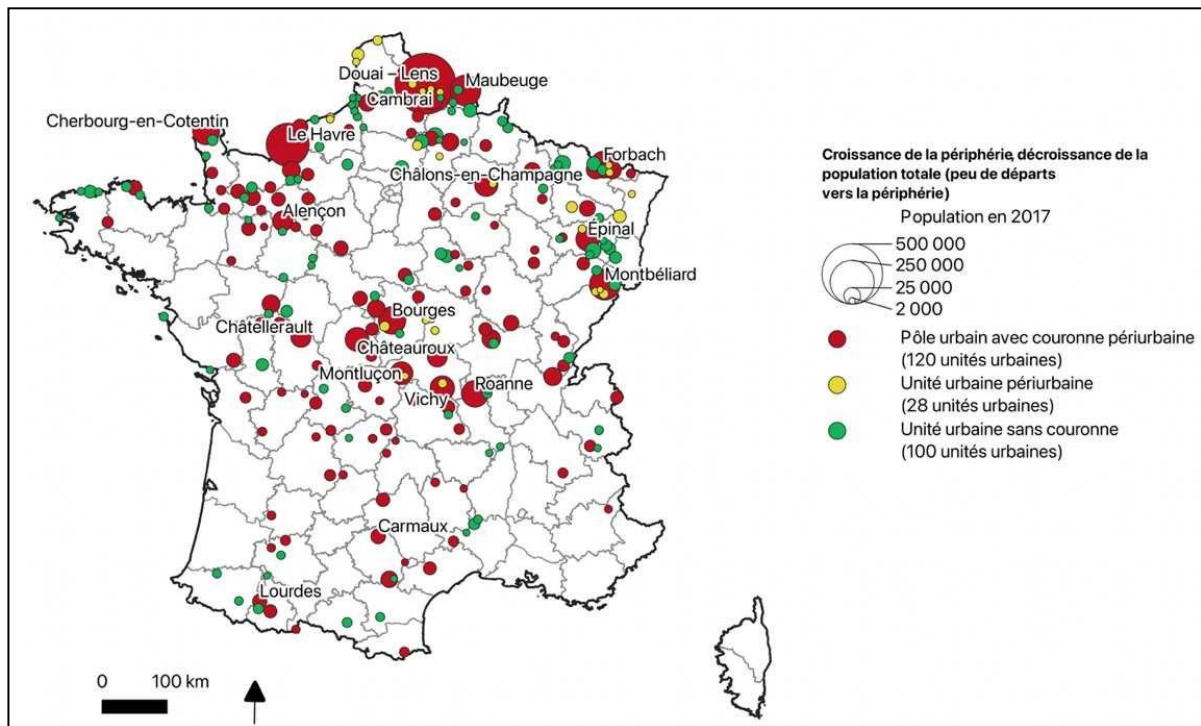
Nous pouvons donc synthétiser les résultats de nos analyses en quatre cas, sans séparer a priori les deux types de contextes locaux (Tableau 7). Ces cas représentent un total de 509 unités urbaines : les 516 unités urbaines en décroissance définies au périmètre 2020 moins celles pour lesquelles on ne peut pas définir de contexte local.

Tableau 7 : Distribution des unités urbaines en décroissance selon l'évolution de leurs contextes locaux, au périmètre des unités urbaines 2020

Cas	Trajectoire du contexte local entre 1999 et 2017	Évolution de la population (unité urbaine et contexte local) entre 1999 et 2017	Report de la population vers la périphérie	Nombre d'unités urbaines
Croissance faible de la périphérie	Croissance	Décroissance	Faible	248
Décroissance des contextes locaux	Décroissance	Décroissance	Indifférent	145
Compensation de la décroissance par la croissance périphérique	Croissance	Croissance	Élevé	87
Décroissance et report important vers les périphéries	Croissance	Décroissance	Élevé	29

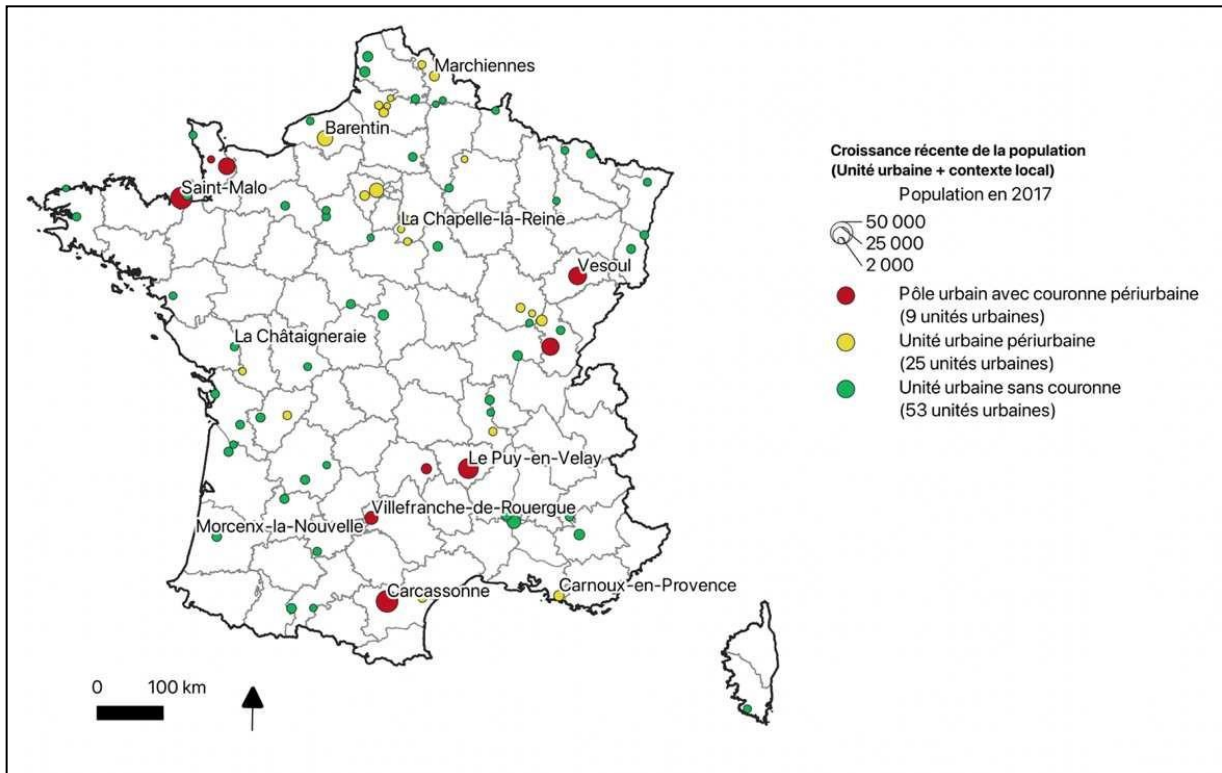
Le cas le plus courant est celui d'agglomérations en croissance au sein de territoires en croissance où la croissance périphérique ne compense pas les pertes de population des agglomérations sans qu'il y ait particulièrement de report sur la périphérie (248 unités urbaines, Figure 36). Elle atténue en partie la décroissance sans l'enrayer.

Figure 36 : Les 248 unités urbaines en décroissance présentant une croissance faible de leur périphérie sans report important de la population vers ces périphéries



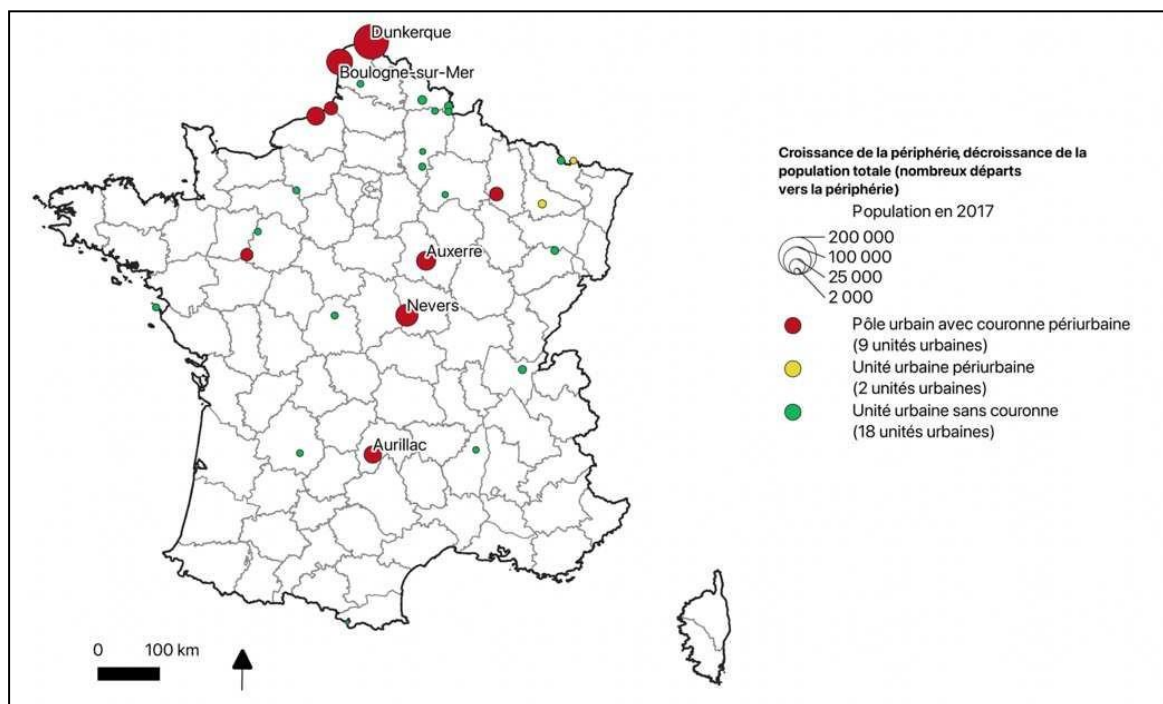
Contrairement à nos hypothèses initiales, les aires urbaines dont la croissance est portée uniquement par leur couronne périurbaine sont très peu nombreuses : leur nombre a fortement diminué dans les années 2010, elles ne regroupent plus que 87 unités urbaines (Figure 37). Cette situation, qui correspondrait à de la dévitalisation plus que de la décroissance, concerne des villes très différentes : à la fois des aires urbaines attractives et étendues (Carcassonne) que des préfectures de départements plus isolés (Le Puy-en-Velay) ou encore des territoires périurbains (La Chapelle-la-Reine).

Figure 37 : Les 87 unités urbaines où la croissance des périphéries compense les pertes de population des unités urbaines (1999-2017)



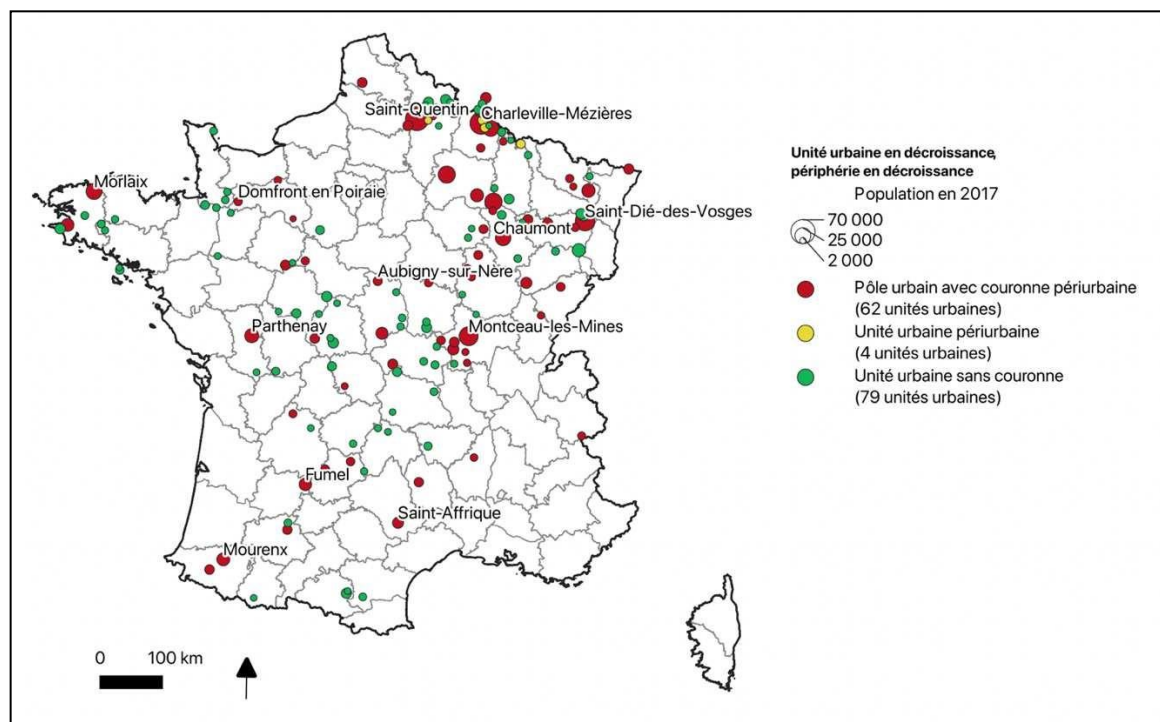
De la même façon, seules 29 unités urbaines présentent, de manière significative, des départs vers les contextes locaux (couronne périurbaine ou bassin de vie) pouvant s'apparenter à un tel report sur leurs périphéries (Figure 38), même si ce report ne compense pas la décroissance des agglomérations centrales. Nos hypothèses sur la périurbanisation ou l'éparpillement dans les espaces ruraux, pourtant très présentes dans la bibliographie, sont plutôt infirmées, dans les données récentes. On constate néanmoins que plusieurs villes ayant servi à construire ces hypothèses sont bien présentes parmi ce sous-ensemble d'agglomérations : on retrouve notamment Nevers, Dunkerque et Dieppe.

Figure 38 : Les 29 unités urbaines où les départs vers les périphéries sont surreprésentés, même s'ils n'enrayent pas la décroissance



Autre ensemble attendu dans notre analyse, les villes dont le contexte local est lui-même en décroissance (Figure 39), laissant entrevoir la formation de territoires de décroissance, ne sont pas non plus très nombreuses. Ces petites villes et moyennes sont concentrées le long de la diagonale des faibles densités, dans des régions plutôt isolées. Ce sont notamment les campagnes de « ceux qui restent » (Coquard, 2019), comme la Haute-Marne et ses villes dont le périurbain lui-même perd des habitants. À quelques exceptions, comme Charleville-Mézières (Wolff et al., 2013), Richelieu (Sanders, 2020) ou Montceau-les-Mines (Brun, 2018), elles sont relativement peu étudiées sous l'angle de la décroissance car le périurbain ou les bassins de vie sont peu pris en compte en eux-mêmes comme composantes de la décroissance. Ces agglomérations concentrent les pertes de population les plus importantes mais en valeur absolue, ces pertes peuvent rester faibles car ces villes sont le plus souvent peu peuplées.

Figure 39 : Les 145 unités urbaines en décroissance dont les périphéries sont elles-mêmes en décroissance (1999-2017)



L'évolution des contextes locaux constitue donc à la fois un marqueur du dynamisme de certaines agglomérations ou de certaines mais aussi un facteur pouvant atténuer la décroissance des villes. Les liens entre agglomérations et contextes locaux ont été largement discutés pour minorer l'importance et l'impact de la décroissance urbaine. Ce rôle des contextes locaux, qu'il s'agisse des couronnes périurbaines ou des bassins de vie, a considérablement diminué. Dans la période récente, plus de 28% des périphéries des villes en décroissance perdent des habitants. Même dans les cas où ces périphéries sont en croissance, le nombre de villes où cette croissance compense les pertes des agglomérations est de plus en plus faible, même si cela concerne encore plusieurs villes paradigmatiques de la décroissance dans la bibliographie. D'autres facteurs expliquent donc les pertes de population des agglomérations, notamment les migrations résidentielles dirigées vers d'autres villes. Dans la bibliographie dédiée à l'étude de la décroissance, ces départs vers d'autres villes sont présentés comme une conséquence des recompositions de l'emploi dans les villes en décroissance.

Chapitre 4 : les transformations économiques des agglomérations en décroissance démographique. Pertes d'emplois, pertes de spécialisation économique.

Introduction : le déclin économique, cause et conséquence de la décroissance démographique

En confrontant différents périmètres statistiques caractérisant les villes et leurs environs, nous avons identifié un nombre important d'agglomérations en décroissance démographique. Les pertes d'habitants observées dans ces agglomérations, à de rares exceptions près, ne s'accompagnent pas d'une forte croissance de leurs périphéries. Même si les périphéries de la plupart des agglomérations sont en croissance, cette croissance ne compense généralement pas les pertes d'habitants des centres.

Comment alors expliquer la mise en place de telles dynamiques de décroissance démographique ? La décroissance urbaine est étudiée de longue date sous l'angle de la décroissance économique (Wolff et al., 2013; Fol et Cunningham-Sabot, 2010) : perte de population et perte d'emplois sont corrélées. Mais ces deux dimensions de la décroissance peuvent s'enchaîner et coexister de différentes manières.

Dans les années 1970, on ne nomme pas encore la décroissance comme telle. Même la désindustrialisation, aujourd'hui placée au centre des analyses consacrées à la décroissance, n'est pas perçue en tant que telle (Bost et Messaoudi, 2017). Plusieurs facteurs économiques sont avancés pour expliquer le début de phénomènes de décroissance dans les années 1970 : forte spécialisation dans des activités anciennes peu dynamiques, faible diversification économique limitant la résilience des agglomérations (Wolff et al., 2013; Chalard, 2007). De ce fait, la plupart des villes ayant permis de construire les modèles théoriques de la décroissance sont des grandes villes industrielles très spécialisées, caractéristique qu'on retrouve en France comme dans les autres pays européens. Ces villes subissent une crise économique dans les années 1970-1980, décennie caractérisant pour beaucoup le début de la décroissance démographique. Une fois cette crise passée, ces agglomérations continuent pour la plupart de perdre des habitants dans les décennies suivantes.

Ce profil de villes s'oppose à un second, étudié dans des analyses plus récentes cherchant à mettre en valeur les agglomérations restées à l'écart des métropoles et des

économies métropolitaines (Santamaria, 2012; Demazière, 2017). Les villes mises en évidence sont plutôt des villes moyennes : elles subissent fortement la concurrence des métropoles à l'économie plus dynamique et diversifiée, portée par les activités créatives, innovantes ou les technologies de l'information et de la communication. Les villes petites et moyennes touchées par la décroissance conservent alors davantage une fonction de ressource pour leur territoire environnant. Elles concentrent alors services et emplois publics. D'un point de vue économique, les études dédiées aux villes petites et moyennes soulignent le fait que de nombreuses activités en seraient absentes, notamment concernant les services aux entreprises (Léo et al., 2012; Léo et Philippe, 2006). Ces recherches soulignent, dans les économies non métropolitaines, les faibles liens entre les entreprises et les services de recherche, considérées comme centrales pour l'innovation (Demazière, 2017; Pumain et Saint-Julien, 1996). Au contraire, des secteurs anciens, souvent en difficulté, structureraient encore les villes en décroissance, notamment les secteurs d'industrie ancienne héritées des deux révolutions industrielles. Pourtant, sur toute notre période d'étude, ces activités industrielles se sont modernisées, leur productivité a fortement augmenté (Caron, 1997; Raggi, 2019), y compris dans des territoires encore perçus au prisme d'activités anciennes comme la métallurgie lorraine (Raggi, 2019). Les secteurs qui se maintiennent aujourd'hui sont justement ceux dont la production est montée en gamme à grand renfort de recherche et d'innovation : l'industrie des textiles techniques par exemple est aujourd'hui bien différente de l'industrie lainière d'antan, même si on peut observer des continuités dans la distribution géographique de ces activités (Messaoudi, 2015). Malgré ces évolutions, dans de nombreux cas, l'augmentation très importante de la productivité n'a pas réussi à soutenir la concurrence de pays à bas coût, par exemple pour la Lorraine du fer (Raggi, 2019).

Les villes en décroissance économique rassemblent un panel hétéroclite de localités qui s'opposent aux métropoles dynamiques. Aujourd'hui, cinquante ans après le début de la crise des années 1970, les villes en décroissance démographique regroupent un ensemble de villes très large. De nouvelles villes perdent des habitants, d'autres, ayant subi la crise des années 1970, ont renoué avec la croissance.

Dans ce contexte, les agglomérations françaises en décroissance démographique présentent-elles un profil économique particulier ? Observe-t-on toujours une corrélation entre activités industrielles et décroissance, alors que ce type d'activité économique est organisé d'une manière complètement différente de celle qui prévalait dans les années 1970 ? La forte spécialisation économique, présentée comme facteur responsable de la décroissance ancienne,

est-elle toujours un indicateur pertinent pour distinguer les villes en décroissance démographique aujourd'hui ?

Pour répondre à ces questions, nous allons interroger en profondeur le lien entre décroissance démographique et décroissance économique sur le long terme, en particulier au moment où se met en place la décroissance démographique. Les réponses à ces questionnements nous donnent donc à la fois des résultats concernant les facteurs causant la décroissance démographique et l'état du tissu économique actuel des villes en décroissance.

Deux indicateurs économiques guident notre démarche : la perte d'emplois et la spécialisation économique des agglomérations. Le lien entre perte d'emplois et perte d'habitants constitue l'objet de notre première partie (4.1) : nous cherchons à y établir quelles sont les agglomérations perdant des emplois, en suivant les évolutions de leur nombre dans le temps et à différents échelons spatiaux. Une typologie par *optimal matching* des trajectoires d'emplois est réalisée pour la comparer à la typologie des trajectoires démographiques et identifier dans quelle mesure les agglomérations en décroissance démographique sont aussi celles touchées par des pertes d'emplois. Dans une deuxième partie (4.2), nous interrogeons les liens entre les trajectoires de décroissance de l'emploi et les différentes spécialisations économiques passées ou présentes. L'ensemble de ces résultats permet de mettre en perspective les structures économiques actuelles des villes en décroissance (4.3).

1. Les recompositions de la distribution de l'emploi dans et autour des villes en décroissance

La perte d'emplois semble constituer le pendant économique de la perte d'habitants observée dans les données démographiques. La conjugaison des deux facteurs paraît aller de soi dans le champ de la décroissance urbaine (Döringer et al., 2020). Pourtant, des liens complexes lient ces deux variables, étant donné la diversité des processus pouvant entraîner des pertes d'emplois, avec ou sans lien avec la décroissance. L'objectif de cette partie est donc de faire l'état des lieux des agglomérations perdant des emplois en les comparant aux agglomérations identifiées en décroissance démographique.

1.1. Les villes perdant des emplois : bien plus nombreuses que celles qui perdent des habitants

1.1.1 Construction d'une typologie des trajectoires de l'emploi total de 1962 à 2017

Avant de détailler les secteurs concernés par le déclin économique, nous étudions d'abord l'emploi total en lui-même pour établir quelles villes en décroissance gagnent ou perdent des emplois. Il s'agit de reconstituer les trajectoires générales de l'emploi total des agglomérations de 1962 à 2017.

À l'échelle des agglomérations, les variations d'emplois peuvent être très importantes, en particulier dans le cadre de la désindustrialisation : entre deux recensements, une agglomération peut perdre plusieurs centaines d'emplois en raison de la fermeture d'un seul établissement. Pour cette raison, ainsi que pour pouvoir comparer trajectoires démographiques et économiques, nous choisissons d'explorer l'évolution de l'emploi total non pas à travers l'évolution brute du taux de croissance de l'emploi mais grâce à une typologie réalisée par *optimal matching*. Nous complétons ensuite cette analyse par une étude de l'intensité des pertes d'emplois sur ces vingt dernières années, pour rendre compte, enfin, de la situation actuelle du tissu économique des villes en décroissance.

La typologie est réalisée à partir des données de l'emploi des recensements successifs de 1962 à 2017 fournies par l'Insee. Pour pouvoir étudier plus avant ces données en confrontant évolution de l'emploi total et analyse de la spécialisation économique, nous réalisons cette typologie à périmètre fixe : en effet, l'étalement urbain et l'intégration de communes plus éloignées du centre pouvant possédant plusieurs grands établissements peut changer radicalement les spécialisations générales des agglomérations, sans que celles-ci soient corrélées à une véritable transformation du tissu économique local²⁰. De ce fait, nous disposons également d'un intervalle censitaire supplémentaire : on utilise les données 1999, 2007, 2012 et 2017 au lieu des seules données 1999, 2010 et 2017 nécessaires pour correspondre à

²⁰ En raison de ce choix, 68 unités urbaines, non définies en 2020, ne sont pas étudiées dans ce chapitre. Il s'agit d'unités urbaines de très petite taille requalifiées en communes rurales (cf. chapitre 2, Figure 16 p.85) et d'unités urbaines absorbées par d'autres. Ces dernières, bien que fusionnées à d'autres, sont donc bien présentes dans les calculs de ce chapitre. Parmi les 584 unités urbaines en décroissance démographique, définies au second chapitre, nous en étudions donc ici seulement 516. Parmi elles, nous analysons également les unités urbaines probablement en décroissance (cf. chapitre 2, Figure 16 p.85), c'est-à-dire celles cumulant de plusieurs périodes de pertes d'habitants, notamment sur 2010-2017, mais pas sur 1999-2010. Comme nous le verrons dans ce chapitre, plusieurs d'entre elles apparaissent alors globalement en croissance selon plusieurs indicateurs. Elles permettent de montrer les limites de notre analyse de la décroissance : ainsi Carcassonne présente des caractéristiques très proches des villes en décroissance absolue selon nos trajectoires du chapitre 2, mais se retrouve en croissance selon tous les autres indicateurs. La probabilité de décroissance proposée dans le second chapitre est alors infirmée, mais ce n'est pas le cas pour toutes les agglomérations de cette catégorie « décroissance probable ».

l'évolution des périmètres statistiques. Les paramètres utilisés dans cette typologie sont résumés dans le Tableau 8²¹.

Tableau 8: Construire la typologie des trajectoires de l'emploi par optimal matching, périmètres et sources

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017	
Périmètres des agglomérations	2020	2020	2020	2020	2020	2020	2020	2020	2020	
Mode / diffusion du recensement	Recensement sans double comptes estimé au quart	Recensement sans double comptes					Exploitation complémentaire du recensement rénové			

La typologie est réalisée selon les mêmes modalités que celles utilisées pour l'évolution démographique des agglomérations (chapitre 2) et des contextes locaux (chapitre 3). Comme pour les données démographiques, nous discrétisons les trajectoires économiques en 3 états : croissance, stagnation, décroissance, en utilisant les mêmes seuils (-0,15% par an, 0,15% par an) que pour les données démographiques : les séquences sont alors parfaitement comparables entre elles. Néanmoins la distribution initiale des états est très différente car l'état stagnation est beaucoup moins présent dans les données d'emploi. En effet, les pertes ou gains d'emplois s'effectuent rarement à l'échelle de quelques individus. À l'échelon de l'agglomération, on observe généralement des pertes ou des gains de l'ordre de quelques pour cent, ce qui est supérieur au seuil que nous avons retenu pour la stagnation (0,15% par an).

1.1.2 De véritables trajectoires de décroissance mais surtout d'importantes fluctuations du nombre d'emplois

Notre classification ascendante hiérarchique suggère une partition en cinq classes (Figure 40) que nous illustrons avec les taux de croissance moyens de l'emploi dans chaque catégorie obtenue (Tableau 2). Les trajectoires d'emploi construites ne sont pas beaucoup plus nombreuses que les séquences des trajectoires démographiques. En revanche, les 5 classes issues de la typologie sont plus hétérogènes que celles des typologies précédentes : chaque classe est composée d'un nombre plus élevé de séquences différentes. Par exemple, la séquence

²¹ Les données économiques diverses ne sont pas toujours communiquées au même rythme. Dans la suite du chapitre, nous disposons aussi de certaines données datées du recensement 2016 et non 2017. Par conséquent, les années de recensement considérées après 1999 sont décalées d'un an : 2006, 2011, 2016.

regroupant le plus grand nombre de villes n'en regroupe ici que 87 (287 pour les séquences démographiques).

Figure 40 : Distribution des états dans les 5 classes de la typologie des trajectoires de l'emploi total (1962-2017)

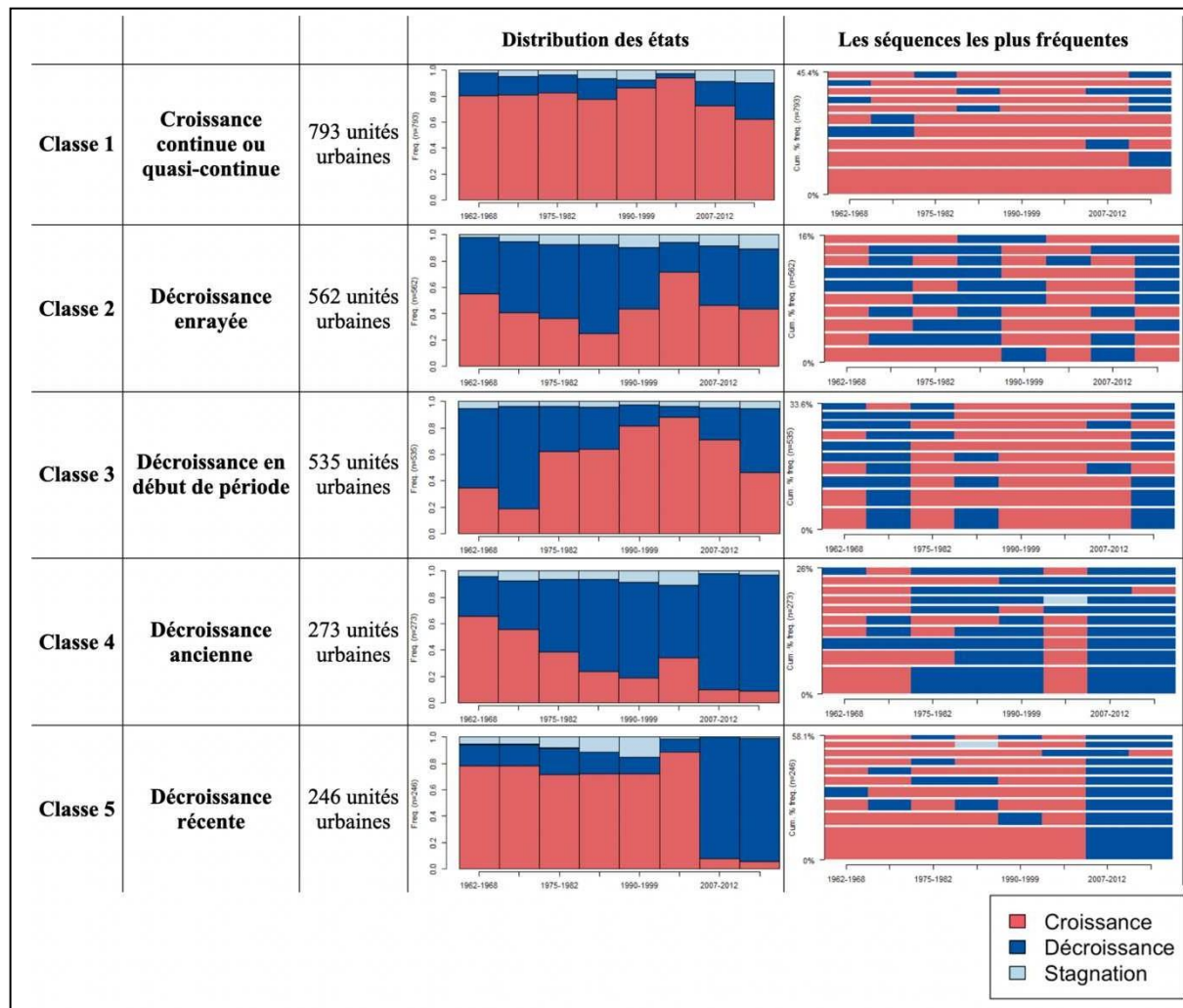


Tableau 9 : Taux de croissance moyen de l'emploi selon la catégorie dans la typologie des trajectoires d'emploi (1962-2017) en pour cent par an

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2007	2007-2012	2012-2017
Décroissance globale	1,53	0,82	-0,32	-0,58	-0,50	-0,21	-1,25	-1,57
Décroissance enrayée	0,93	-0,23	-0,05	-0,70	0,19	1,27	0,18	-0,03
Décroissance récente (après 2007)	2,07	1,85	1,23	0,89	0,81	1,40	-1,16	-1,30
Décroissance en début de période	-0,62	-1,66	1,46	0,82	1,65	2,17	1,42	-0,06
Croissance continue ou quasi-continue	2,82	1,74	1,70	1,45	1,60	2,16	1,20	0,61
Total des unités urbaines	1,39	0,43	0,96	0,52	0,96	0,61	0,49	-0,13

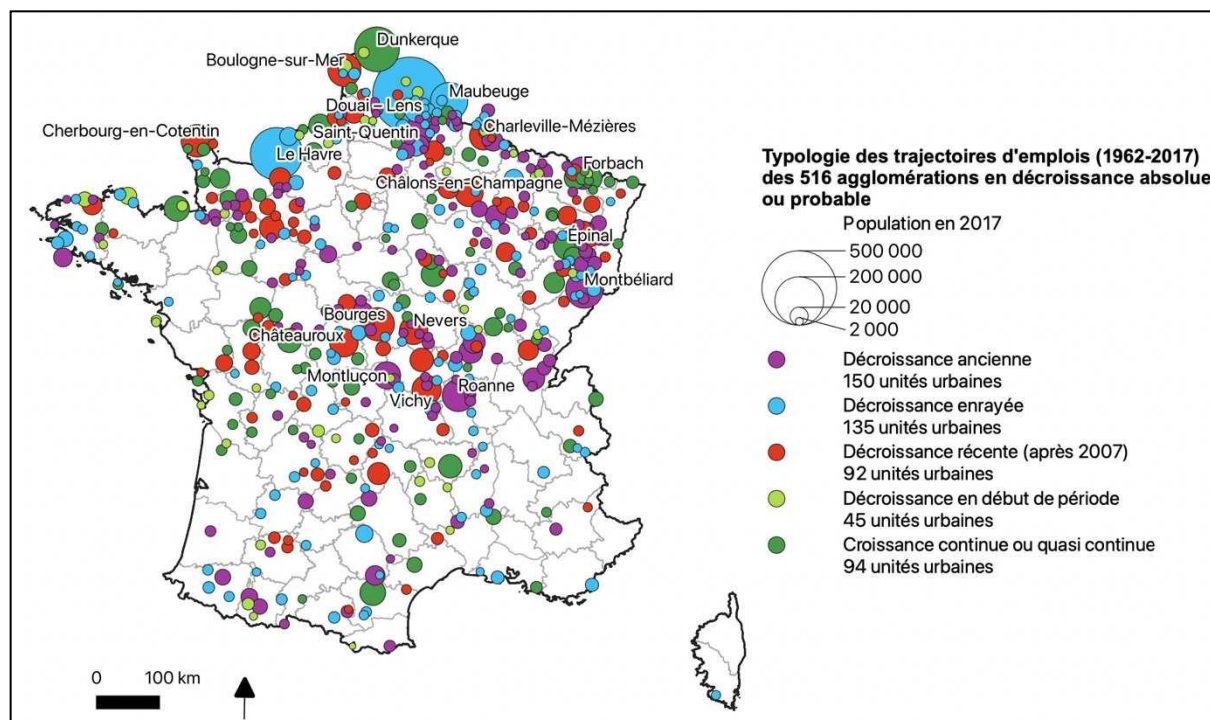
Dans les trois premières classes, l'état « croissance » est toujours majoritaire. Ces classes sont les plus courantes, elles regroupent près de 80% des agglomérations. La classe 1, regroupant le plus grand nombre de villes (793, soit un tiers), rassemble les trajectoires de croissance continue ou quasi-continue de l'emploi. Deux autres classes, 2 et 3, présentent des trajectoires où la décroissance est plus présente : en début de période pour la classe 1 (décroissance initiale) et en milieu de période pour la classe 2 (décroissance enrayée). Ces deux classes regroupent 45% des agglomérations. Certaines d'entre elles perdent bien des emplois sur la dernière période intercensitaire (2012-2017), mais ces pertes adviennent après une longue phase de croissance et peuvent être conjoncturelles. La classe « décroissance enrayée » est cependant particulièrement intéressante pour illustrer le déclin économique des villes en décroissance. En effet, cette classe regroupe de nombreuses villes qui ont subi la crise des années 1970-1980 avant de renouer avec la croissance de l'emploi (mais pas nécessairement avec la croissance de la population). Cette croissance de l'emploi reste cependant fragile, en témoigne le nombre de séquences qui se finissent par une période de décroissance dans les années 2010. Plusieurs villes paradigmatiques de la décroissance de l'emploi figurent dans cette catégorie comme Douai-Lens (Nord), Le Havre (Seine-Maritime), ou Decazeville (Aveyron).

Les deux dernières classes de la typologie des trajectoires d'emploi sont caractérisées par une décroissance plus longue de l'emploi se poursuivant jusqu'à aujourd'hui. La classe 4 rassemble les 10% des agglomérations qui perdent des emplois de manière quasi-continue depuis les années 1970-1980. Cette classe est l'une des plus hétérogènes de la typologie : les 10 séquences les plus courantes ne regroupent que le quart des agglomérations. On peut donc y trouver ponctuellement des phases de croissance ou de stagnation. Les trajectoires de décroissance longue sont plus fréquentes dans des bassins anciennement spécialisés dans l'industrie, mais cet effet ne s'observe qu'à l'échelon de territoires très locaux (Roannais, bassin minier de la Saône-et-Loire). Dans des bassins industriels plus vastes et plus densément peuplés comme dans le Nord ou en Lorraine, on observe une diversité très importante des trajectoires car d'autres effets s'ajoutent aux crises sectorielles. De la même façon, à l'intérieur d'une même région, on trouve de très nombreuses trajectoires d'emplois. La surreprésentation des trajectoires décroissantes dans des espaces tels que la diagonale des faibles densités est bien présente, mais cet effet est plus ténu que celui observé pour les trajectoires démographiques.

La classe 5 regroupe également 10% des agglomérations, mais elle rassemble des villes dont les pertes d'emplois sont récentes : généralement, après une période de croissance quasi-continue entre 1962 et 2007, l'emploi diminue sur les deux dernières périodes intercensitaires (2007-2017), ce qui représente 10 ans de décroissance continue de l'emploi. Cette classe regroupe donc des villes perdant des emplois aujourd'hui alors qu'elles ont évité la crise des années 1970-1980 ou s'en sont remises. Dans cette catégorie, on trouve notamment un grand nombre de villes moyennes comme Bourges (Cher), Cherbourg (Manche) ou Aurillac (Cantal) mais aussi des petites villes plus isolées comme dans l'Orne.

Les classes de la typologie des trajectoires d'emplois sont donc plus variées que celles observées pour les trajectoires démographiques. La décroissance intervient dans plusieurs classes lors de différentes périodes intercensitaires. Ainsi, les unités urbaines en décroissance démographique (perdant des habitants entre 1999 et 2017) sont distribuées entre les cinq classes, sans tendance régionale claire (Figure 2). 29% des villes en décroissance (soit 150) appartiennent à la catégorie décroissance globale, témoignant du lien entre décroissance démographique et décroissance économique. Mais une proportion proche de villes en décroissance (en vert et vert clair sur la figure) sont plutôt définies par la croissance du nombre de leurs emplois.

Figure 41 : Trajectoires longues de l'emploi (1962-2017) des 516 agglomérations en décroissance démographique entre 1999 et 2017



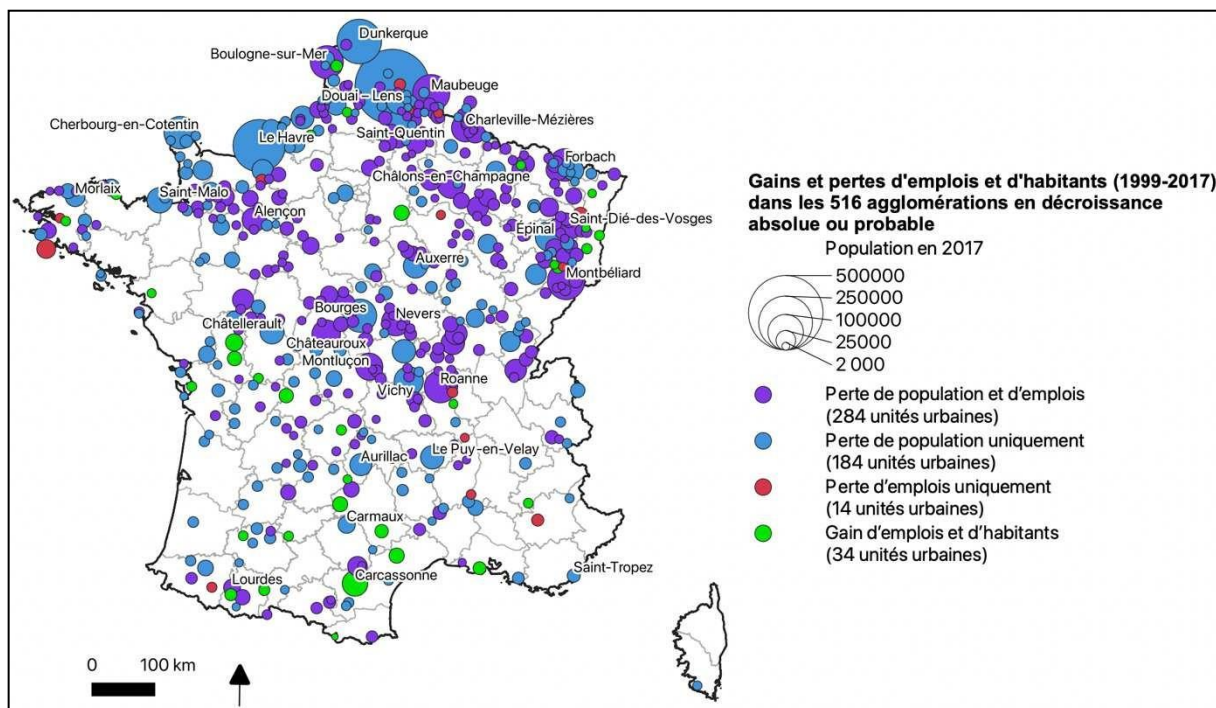
1.1.3 Les pertes d'emplois et d'habitants (1999-2017) : un lien qui ne va plus de soi

En observant les résultats de cette typologie des trajectoires d'emplois sur l'ensemble des agglomérations, au-delà du cas particulier des villes en décroissance démographique, on constate que le lien entre diminution du nombre d'habitants et diminution du nombre d'emplois ne va pas de soi aujourd'hui. Actuellement, les agglomérations qui perdent des habitants ne concentrent pas la majorité de celles perdant des emplois. En d'autres termes, la majorité des villes perdant des emplois sont en croissance démographique. En effet, les pertes d'emplois importantes responsables de la décroissance démographique ancienne ne se poursuivent pas nécessairement dans le temps : après une diminution forte du nombre d'emplois dans les années 1970-1980, le nombre d'emplois a pu stagner ou légèrement augmenter, parfois sans jamais atteindre de nouveau le nombre d'emplois d'avant la crise. Dans le même temps, d'autres agglomérations commencent à perdre des emplois sans pour autant être en décroissance démographique. Les 354 agglomérations perdant des emplois sans perdre des habitants ne sont pas à proprement parler en décroissance car elles sont intégrées à des aires urbaines en croissance.

Pour mieux comprendre les dynamiques récentes de l'emploi et les tendances actuelles dans les villes en décroissance démographique, nous nous concentrons sur la période 1999-2017, comme nous l'avons fait pour les analyses démographiques. Parmi les 516

agglomérations qui ont perdu des habitants sur cette période, 60% ont perdu également des emplois (Figure 42). Dans ces agglomérations, on observe bien un aspect démographique et un aspect économique de la décroissance. Les 40% restants continuent au contraire de gagner des emplois malgré les pertes d'habitants. Parmi les agglomérations probablement en décroissance que nous avons également conservées dans notre échantillon, on constate également la présence de 34 unités urbaines gagnant des emplois et des habitants et 14 autres perdant uniquement des emplois²².

Figure 42 : Trajectoire récente d'emplois et de population des 516 unités urbaines en décroissance (1999-2017)

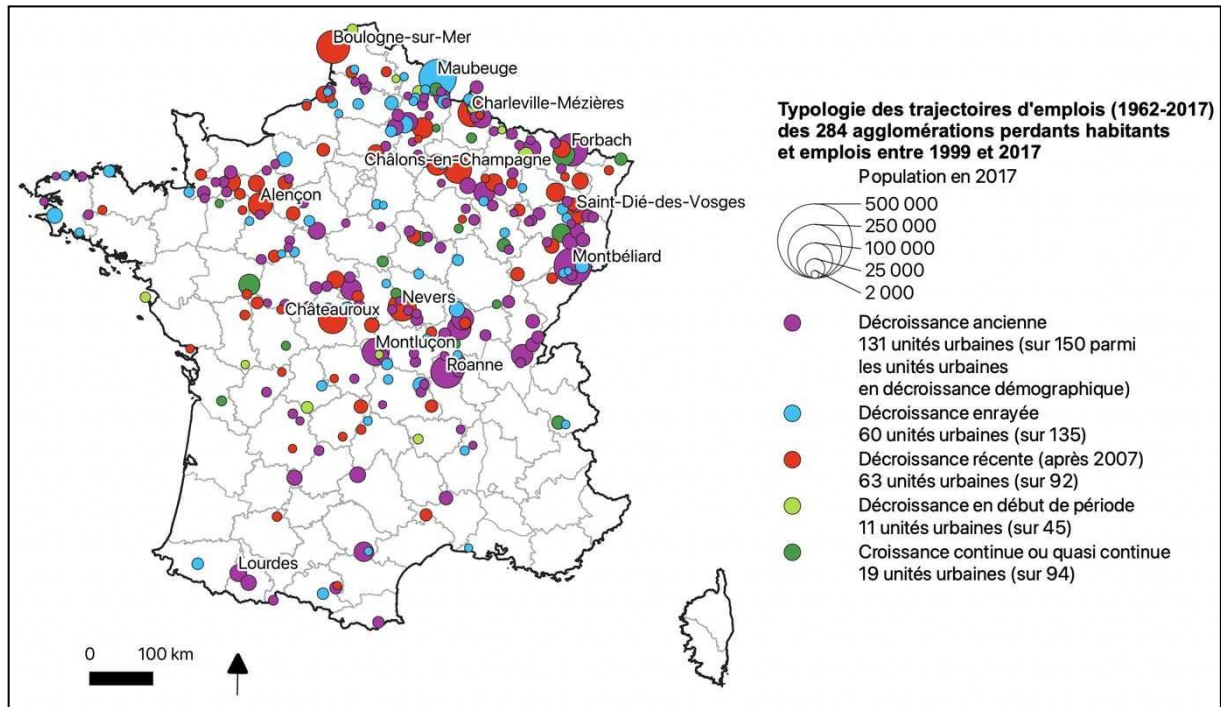


La moitié des villes perdant des emplois et des habitants entre 1999 et 2017 perd des emplois depuis longtemps : 46% des agglomérations présentent ainsi une trajectoire de décroissance ancienne de l'emploi (131 unités urbaines, en violet sur la Figure 43). Cet ensemble regroupe des villes de taille très diverses situées dans des régions caractéristiques de la décroissance urbaine : on retrouve de nombreuses villes allant du Centre au Nord-Est de la France, dont des agglomérations connues pour leur désindustrialisation telles que Montluçon (Édouard et Mainet, 2007), Roanne (Rérat, 1991) ou encore Montbéliard (Béal et Dormois, 2021). 63 unités urbaines connaissent, quant à elles, une trajectoire de décroissance récente de

²² En effet, ces unités urbaines ont perdu des habitants pendant des périodes plus longues avant 1999 (notamment entre 1990 et 1999). Si elles perdent également des habitants entre 2010 et 2017, ces pertes sont moins importantes que les gains enregistrés entre 1999 et 2010.

l'emploi et non ancienne (en rouge sur la Figure 4). Pour ces unités urbaines, le lien entre décroissance industrielle et décroissance démographique paraît moins évident que pour le sous-ensemble précédent, puisque la plus grande partie de la désindustrialisation a déjà eu lieu au moment où ces villes commencent à perdre de l'emploi (généralement à partir du recensement 2007).

Figure 43 : Trajectoires d'emplois depuis les années 1960 des 284 unités urbaines perdant à la fois des emplois et des habitants sur la période récente (1999-2017)



Ces trajectoires de décroissance économique récente traduisent-elles l'impact de la crise de 2008 sur l'emploi ? Selon les études menées sur l'impact de la crise de 2008, cette dernière a surtout touché l'industrie manufacturière, déjà fortement éprouvée par les crises antérieures (CGET, 2018; Messaoudi, 2015; Morvan, 2018). Ainsi, il semblerait que la crise de 2008 ne crée par un nouvel ensemble de villes en déclin économique, mais accélère plutôt le déclin économique dans des secteurs et des régions qui connaissaient déjà des difficultés auparavant. Des défaillances d'entreprises industrielles ont ainsi lieu sur l'ensemble du territoire. D'ailleurs, les fermetures les plus emblématiques ont lieu dans des aires urbaines en croissance démographique (Florange, Villemur-sur-Tarn), mais elles sont surreprésentées dans les zones d'emplois du Nord et de l'Est, en Picardie et en Champagne, déjà éprouvées par de nombreuses pertes d'emplois antérieures. Les trajectoires de décroissance récente de l'emploi s'expliquent donc par d'autres phénomènes, notamment les réformes territoriales de l'administration publique, qui touchent de nombreuses villes moyennes et des préfectures de départements à

l'économie plus diversifiée, mais situées dans des régions peu dynamiques²³ (citons Châteauroux, Alençon ou encore Châlons-en-Champagne), ce qui a été bien illustré, par exemple, pour le domaine de la santé (Baudet-Michel, 2015).

Près de 30% des villes qui perdent des habitants et des emplois appartiennent aux quatre autres classes de la typologie des trajectoires d'emplois, où les phases de croissance de l'emploi sont majoritaires : on observe plutôt une alternance entre croissance et décroissance de l'emploi. Seules 19 agglomérations (en vert foncé sur la Figure 4) présentent une trajectoire de croissance globale de l'emploi sur la période. Pour ces cas, on ne peut conclure à une corrélation entre décroissance démographique et décroissance économique : les deux indicateurs sont bel et bien en décroissance sur une ou plusieurs périodes, mais les pertes d'emplois actuelles ont lieu sur de courts intervalles temporels. De la même façon que pour les agglomérations qui perdent des habitants sans perdre d'emplois, les pertes d'emplois n'expliquent probablement pas la décroissance démographique. Tout au plus, des phases de pertes d'emplois peuvent être liées à des situations conjoncturelles qui accentuent les effets d'une décroissance démographique causée par d'autres facteurs.

1.2 Des taux de croissance de l'emploi plus faibles dans les villes en décroissance, même quand l'emploi augmente

1.2.1 Les villes en décroissance concentrent les taux de croissance de l'emploi les plus faibles

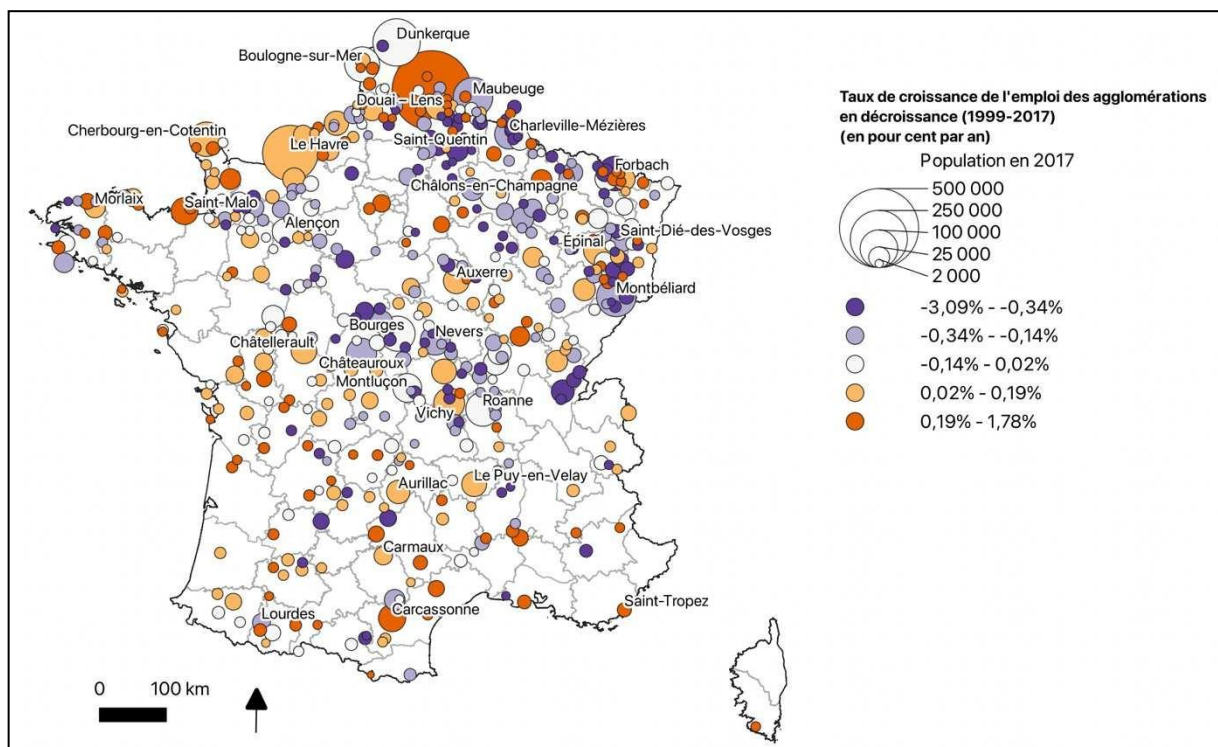
Comme nous venons de la voir, du point de vue de l'emploi total, on observe deux ensembles très différents de villes perdant des habitants depuis 1999. Pour presque deux tiers d'entre elles, la diminution de la population est corrélée à une diminution du nombre d'emplois. Pour celles-ci, le déclin économique constitue une deuxième dimension de la décroissance : il peut être responsable de la décroissance démographique, mais il peut être aussi concomitant ou une conséquence de cette dynamique démographique. Que l'emploi augmente ou non, les villes en décroissance démographique présentent pour la plupart une forme de décroissance économique relative : l'emploi y croît moins que la moyenne nationale et même que la moyenne régionale. Ainsi, même lorsque l'emploi augmente, ces agglomérations sont souvent déclassées par rapport aux autres villes proches.

²³ Nous reviendrons sur ce point dans la troisième partie de ce chapitre (p. 195).

L'analyse des taux de croissance de l'emploi montre en effet que des fragilités du tissu économique s'observent dans l'ensemble des villes en décroissance : même les agglomérations gagnant des emplois en gagnent relativement moins que celles qui ne sont pas en décroissance.

Entre 1999 et 2017, le nombre d'emplois a fortement augmenté à l'échelon national. Mais à l'échelon des agglomérations, les taux de croissance de l'emploi sont très hétérogènes, y compris lorsque les villes ne perdent globalement pas d'emplois. Ainsi, les villes qui perdent des habitants tout en gagnant des emplois en gagnent en moyenne moins (+11,61%) que la moyenne des villes françaises (+19,3%). Ces taux apparaissent d'autant plus faibles que, sur la même période, les agglomérations gagnant à la fois emplois et habitants connaissent une augmentation moyenne de 35% de leur nombre d'emplois sur la période. Dans le même temps, les villes qui perdent des habitants et des emplois en perdent en moyenne près de 13%. Parmi les 516 agglomérations en décroissance que nous suivons, on constate alors une forte régionalisation des taux les plus bas (en violet), concentrés dans le Nord-Est et le centre de la France (Figure 44).

Figure 44 : Taux de croissance de l'emploi dans les 516 agglomérations en décroissance (1999-2017)



Parmi les villes qui perdent uniquement des habitants (en rouge, orange et une partie des villes en blanc sur la Figure 5), les taux de croissance de l'emploi les plus faibles (en violet) sont observés dans les villes moyennes du Centre et de l'Est de la France (Bourges, Moulins, Épinal) alors que les taux de croissance les plus importants, qui peuvent atteindre 53% de

croissance au total, s'observent dans de petites agglomérations aux situations diverses : vallée industrielle densément peuplée (Le Trait, dans la vallée de la Seine), bourg rural isolé (Saint-Chély-d'Apcher au Nord-Ouest de la Lozère), ou encore périurbain de grande métropole (Noisy-le-Roi à l'Ouest de Paris).

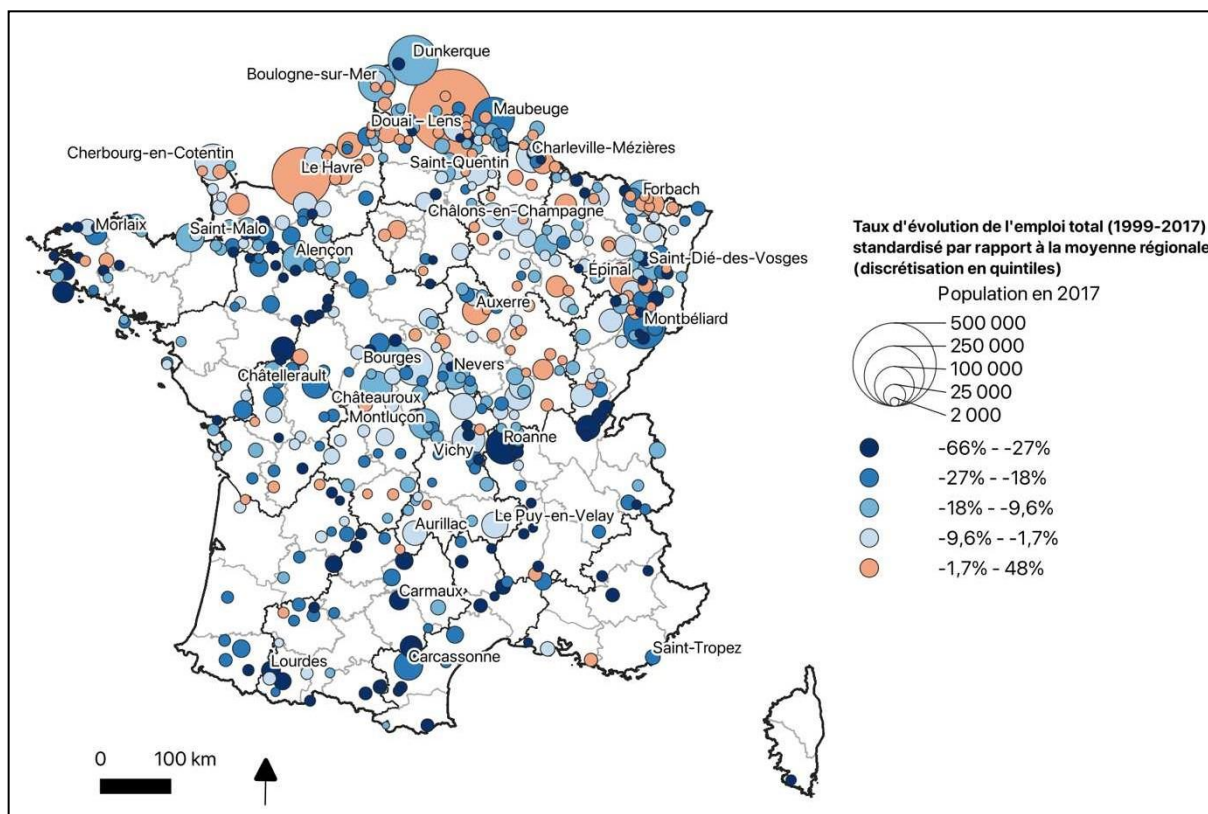
Ainsi, les pertes d'emplois spectaculaires observées dans les années 1970-1990 touchant les grands sites industriels sont moins fréquentes depuis 2000 même si la désindustrialisation continue. On observe bien les traditionnels effets structurels négatifs touchant le Nord et l'Est de la France dans les anciens bassins industriels (Vosges, Avesnois), mais là encore la diversité prime sur les tendances nationales. Les zones de forte densité urbaine d'Alsace et de Lorraine illustrent bien cette diversité. Dans les Vosges du Sud se trouvent de nombreuses unités urbaines, certaines en croissance (Saulxures-sur-Moselotte, Cornimont, Rupt-sur-Moselle), mais la majorité sont en décroissance démographique. Une moitié d'entre elles gagne des emplois (Gérardmer, Kirchberg, Champagny-Ronchamp) tandis que l'autre moitié en perd fortement (La Bresse, Saint-Amarin, Le Thillot). Dans le Sud du Massif vosgien, l'évolution des anciens réseaux d'entreprises textiles ou les reconversions expliquent en partie cette hétérogénéité des dynamiques locales (Edelblutte, 2008; Klethi et Kocher, 1989).

1.2.2 Des évolutions de l'emploi très contrastées selon les contextes régionaux : une opposition entre régions dynamiques et régions en déclin

L'analyse des taux de croissance de l'emploi témoigne du primat des facteurs régionaux et locaux sur les tendances nationales : on observe davantage l'héritage de trajectoires locales desquelles résulte une diversité de situations économiques pour les villes en décroissance. Si les taux de croissance de l'emploi sont difficilement interprétables à l'échelon national, l'évolution de ces taux à l'échelon régional permet de préciser les évolutions relatives de la place des villes en décroissance démographique à l'intérieur de leur région grâce à une analyse structure-résidus²⁴ (Figure 45). Cette analyse permet de considérer les contrastes entre les taux de croissance de l'emploi à l'intérieur des régions administratives.

²⁴ On considère les taux de croissance par rapport à la moyenne régionale, ici calculée à partir des anciennes régions françaises (d'avant 2015) pour avoir des régions plus homogènes et de taille moins importante. La Figure 45 présente ainsi l'écart des taux de croissance à la moyenne régionale.

Figure 45 : Analyse de l'évolution relative de l'emploi des 516 unités urbaines en décroissance par rapport à leur moyenne régionale (1999-2017)



Dans une région où la plupart des villes sont en décroissance, comme dans la région Champagne-Ardenne, la plupart des villes en décroissance sont plutôt proches de la moyenne régionale (écart de moins de 10% à la moyenne régionale ; en bleu clair et orange sur la carte). Cette tendance se retrouve dans la plupart des régions du Nord et de l'Est, mais aussi en Bourgogne. Dans ces régions, cette analyse met aussi en valeur d'autres villes qui perdent notablement plus d'emplois que la moyenne régionale, comme Revin (Ardennes), Villers-Outréaux (Nord) ou Boulogny (Meuse). Ces villes sont très petites et présentent des pertes d'emplois particulièrement élevées, même après les années 2000, liées à une désindustrialisation massive.

Dans ces régions, certaines villes présentant une croissance de l'emploi faible par rapport à la moyenne nationale s'en sortent mieux que les autres villes de leur région. On le voit notamment pour certaines centralités administratives, préfectures (Chaumont, Épinal, Auxerre) ou sous-préfectures (Sarreguemines, Abbeville, Verdun). Cette tendance concerne également des petites unités urbaines qui tirent leur épingle du jeu au sein de systèmes de villes locaux en recomposition : par exemple autour de Sarreguemines (Woustviller, Alsting, Schœneck) ou de Cambrai (Bertry, Saint-Hilaire-lez-Cambrai).

Au contraire, dans des régions très dynamiques comme l'Île-de-France, la Bretagne, ou les régions du Sud de la France, la plupart des villes en décroissance présentent des écarts très importants par rapport à la moyenne régionale (jusqu'à -66% pour Saint-Michel-de-Maurienne). Les villes en décroissance y sont très peu nombreuses et constituent des cas isolés au sein de territoires en croissance. Les petits bassins industriels ou anciennement industriels (Decazeville, Bessèges, Le Cheylard) témoignent bien de cette dynamique qui peut aussi toucher de petites villes moyennes. Des concentrations plus importantes de villes présentant de forts écarts négatifs adviennent lorsque les régions sont très contrastées, comme en Basse-Normandie où les villes en forte croissance sont situées sur le littoral alors que les villes de l'Orne concentrent les trajectoires de décroissance et tirent la moyenne régionale vers le bas.

1.3 Des recompositions économiques limitées autour des villes en décroissance, à l'échelon des aires urbaines et des zones d'emploi

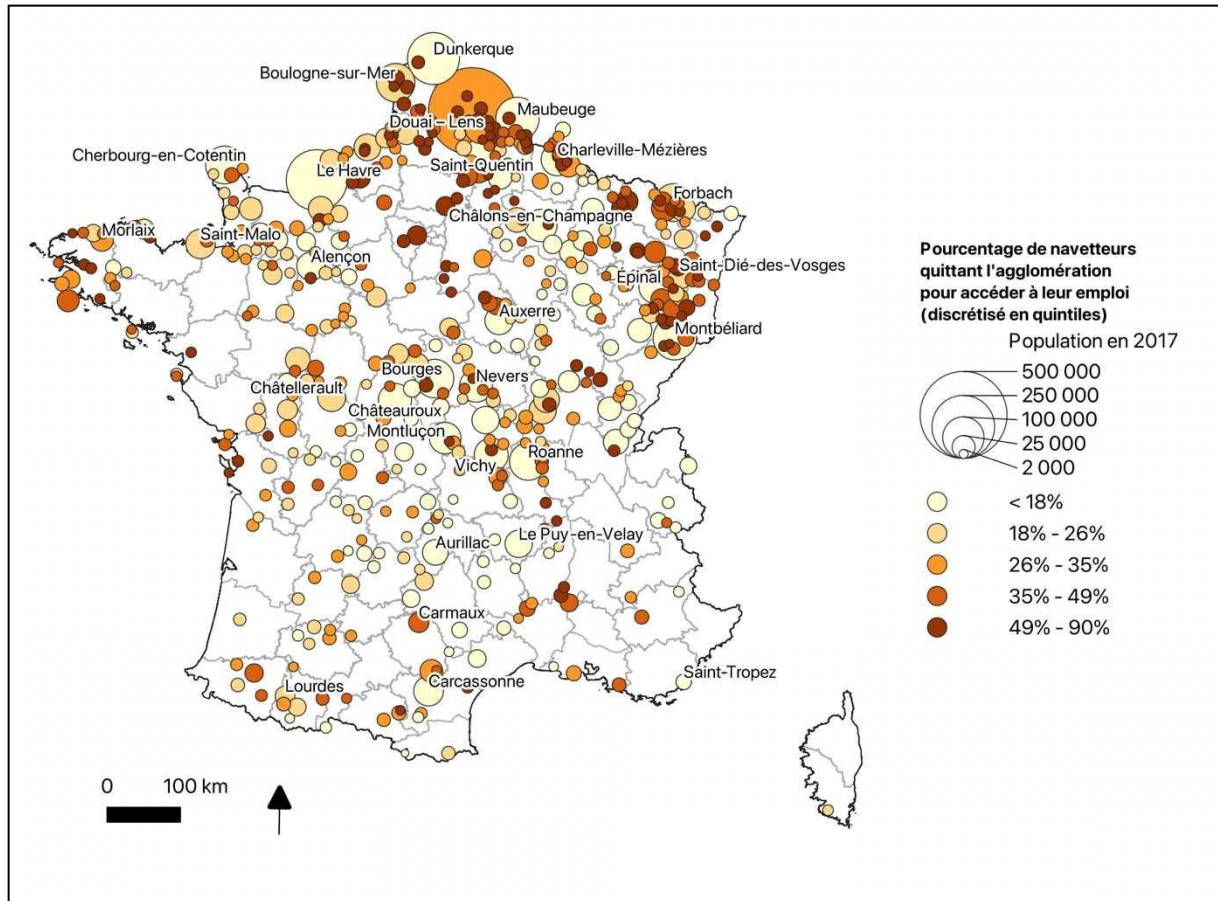
Les recompositions de l'emploi diffèrent de celles de la population : entre 2012 et 2017, 1 211 agglomérations perdent des emplois, soit 50% des unités urbaines, bien plus que pour la décroissance démographique. Ces pertes d'emplois très nombreuses témoignent d'une grande diversité de processus qui ne s'apparentent pas forcément à une véritable décroissance. En particulier, les mobilités domicile-travail ont augmenté sur la période. De nombreuses agglomérations perdent des emplois parce qu'elles sont désormais polarisées par d'autres. Mais dans le même temps, ces recompositions de l'emploi sont plus limitées autour des agglomérations en décroissance.

1.3.1 Faible périurbanisation et isolement relatif

Autour des agglomérations en décroissance, la périurbanisation est plus limitée qu'autour des villes en croissance (voir chapitre 3). Cela est dû à un effet de taille (les grandes villes sont peu représentées parmi les villes en décroissance) mais c'est aussi une conséquence d'une démographie peu dynamique. Les villes en décroissance sont également plus isolées, en particulier dans la diagonale des faibles densités où elles sont surreprésentées. Or, la distribution des mobilités professionnelles de ville à ville reste très dépendante de la densité régionale de villes, plus faible dans les régions où se situent des agglomérations en décroissance, sauf autour des conurbations du Nord et de l'Est de la France (Figure 46). Cette densité régionale des villes explique largement la distribution des mobilités domicile-travail. Le nombre d'emplois accessible depuis une agglomération en décroissance est plus faible que depuis une ville en croissance. Le marché de l'emploi est plus captif et centré sur les agglomérations en

décroissance. L'emploi local y est davantage structurant que dans les grandes aires urbaines où la disparité entre lieux d'habitation et lieux d'emploi est plus importante²⁵.

Figure 46 : Part des navetteurs quittant une des 516 unités urbaines en décroissance pour accéder à leur emploi en 2017

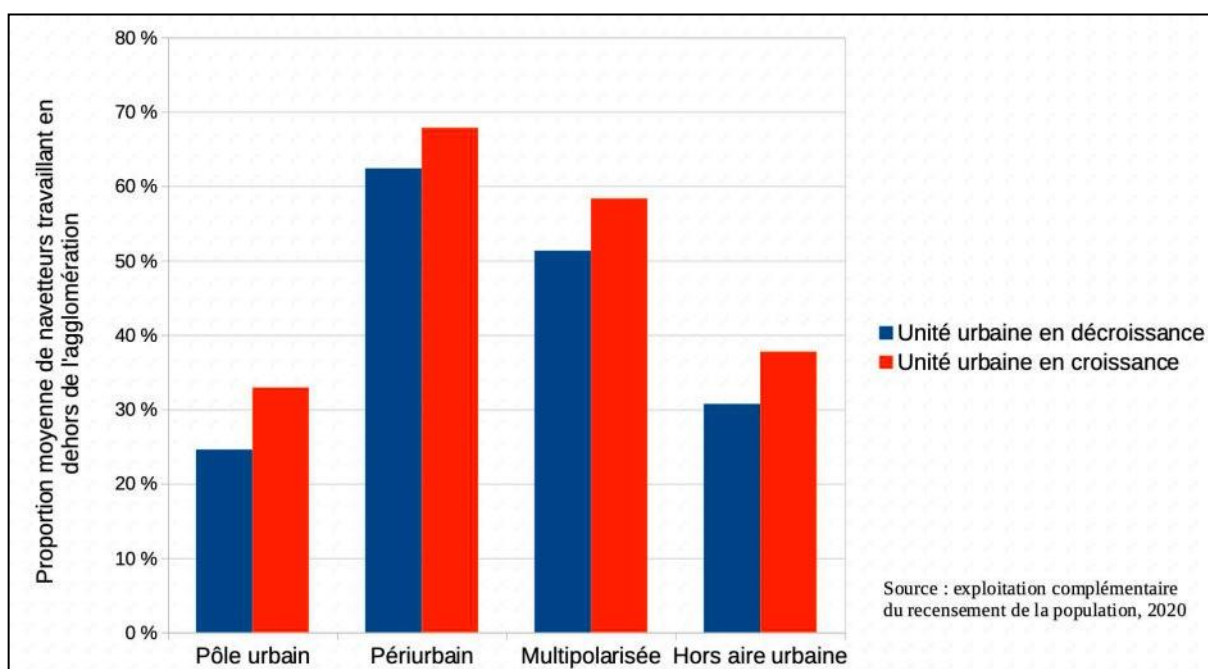


Ainsi, les mobilités domicile-travail à l'intérieur des aires urbaines en décroissance sont en moyenne moins importantes qu'autour des villes en croissance (Figure 47). Les habitants des agglomérations en décroissance travaillent davantage dans l'agglomération où ils résident. Les structures d'activités sont donc particulièrement dépendantes de l'offre d'emplois situés à l'intérieur de l'agglomération. Cette assertion est particulièrement vraie pour les agglomérations constituant des pôles urbains (en moyenne 80% des travailleurs accèdent à leur emploi à l'intérieur de l'agglomération de résidence). Elle se vérifie moins pour les unités

²⁵ Pour autant, à l'intérieur des villes en décroissance, même les plus petites, on observe une séparation plus importante des activités et des lieux de résidence. En témoigne l'aménagement des ZAC dans les années 1980, très nombreuses sur tout le territoire, y compris dans les villes en décroissance (Renard, Glon, et Paris, 1996). Cela est surtout le cas dans les petites agglomérations périurbaines comme Ludres, petite ville de 6300 habitants en périphérie de Nancy, qui abrite le Dynapôle Nancy Sud, une ZAC de 8000 emplois. Logiquement, ce type d'aménagements est corrélé à une croissance locale de l'emploi. Dans le cas précis des agglomérations en décroissance, on observe alors une divergence entre les trajectoires démographiques et économiques.

urbaines situées dans le périurbain où, par définition, la proportion de navetteurs quittant l'agglomération est bien plus importante. Cependant, cette proportion est plus faible que depuis les villes en croissance. Ces faibles mobilités domicile-travail dirigées vers l'extérieur se retrouvent dans les agglomérations en décroissance perdant des emplois mais aussi dans celles qui en gagnent, sans doute en raison des caractéristiques propres aux régions où se trouvent ces villes en décroissance.

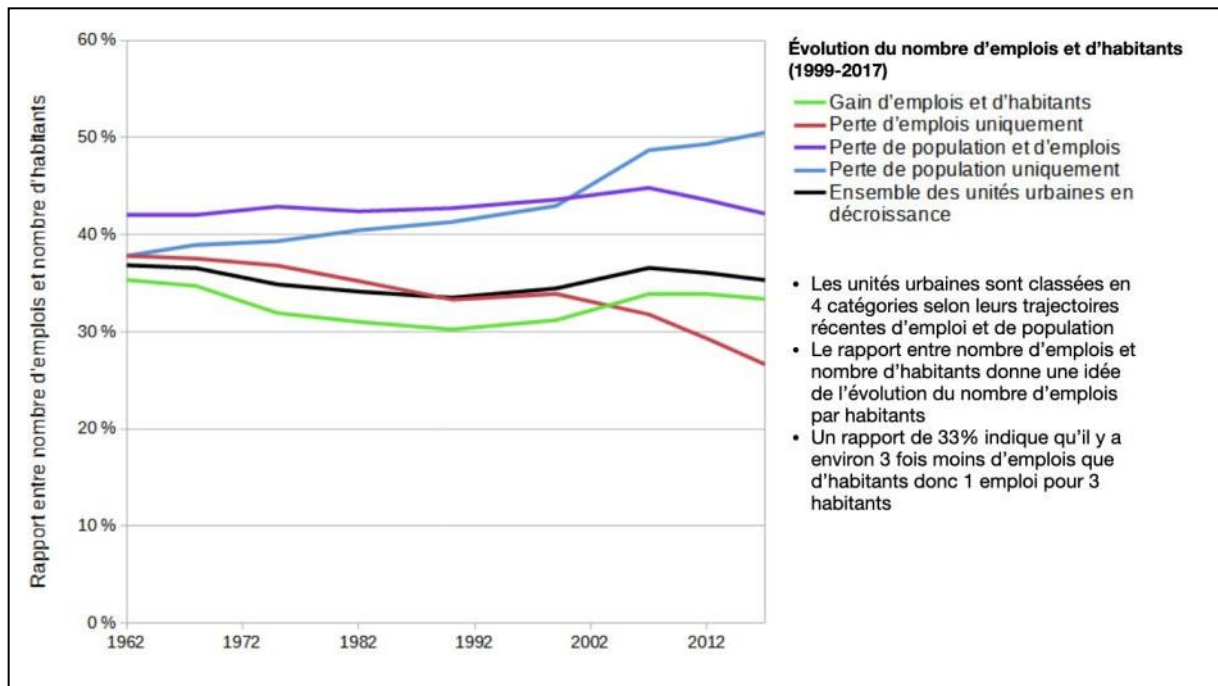
Figure 47 : Part moyenne des navetteurs quittant les agglomérations selon leur catégorie dans le périmètre des aires urbaines



1.3.2 Une stabilité relative du rapport entre emplois et nombre d'habitants

Du fait que les unités urbaines en décroissance regroupent les habitants et leur lieu de travail, le nombre d'emplois par habitants reste plutôt stable au cours de la période (Figure 48) : le nombre d'emplois représente globalement entre 30 et 40% du nombre d'habitants. Cette proportion est un peu plus élevée en moyenne dans les villes en décroissance en raison de la périurbanisation limitée. Si ce taux diminue, cela signifie qu'il y a moins d'emplois disponibles pour un même nombre d'habitants, s'il augmente, cela traduit plutôt qu'il y a davantage d'emplois pour les habitants. Le taux reste donc stable globalement sur la période mais il diminue pour toutes les catégories de villes dans les années 2000.

Figure 48 : Évolution du rapport entre nombre d'emplois et nombre d'habitants dans les villes en décroissance



Ainsi, la relative stabilité dans les villes perdant emplois et habitants entre 1962 et 1999 signifie que, dans la plupart des agglomérations en décroissance perdant des habitants petit-à-petit, au fil de la période, le nombre d'emplois diminue dans les mêmes proportions. Mais au cours de la dernière décennie, le nombre d'emplois se met à diminuer en moyenne plus vite que le nombre d'habitants. Parmi les villes qui perdent plus vite des emplois, on retrouve de nombreuses agglomérations subissant la poursuite du déclin industriel initié à la fin du XX^e siècle : Montbéliard, Tonnerre, ou Yonnax par exemple. Mais ces villes constituent des exceptions dans le paysage urbain des années 2000 même si l'impact des pertes d'emplois est très important localement. En effet, les pertes d'emplois relativement les plus importantes ont surtout lieu dans des agglomérations qui ne perdent pas d'habitants. Ainsi, elles s'expliquent principalement par l'accélération de la concentration de l'emploi dans les agglomérations métropolitaines.

Dans les villes perdant uniquement des habitants, ce taux est au contraire en augmentation, ce qui témoigne bien de la vitalité de l'emploi localement, à l'intérieur des unités urbaines, en opposition avec la périurbanisation et l'éparpillement dans les bassins de vie environnants. Cela concerne sans surprise les agglomérations probablement en décroissance où la périurbanisation déjà importante s'accélère dans les années 2000 : Carcassonne, Auxerre ou Lons-le-Saunier par exemple. Mais cette tendance touche aussi des petites villes en très fort déclin comme Aubusson (Creuse) ou Bort-les-Orgues (Corrèze).

1.3.3 Les recompositions spatiales de l'emploi dans les aires urbaines et les zones d'emploi

Le rapport entre emploi et population est très sensible aux dynamiques propres aux environs des agglomérations en décroissance. Comme pour les trajectoires démographiques, on peut donc se demander si la croissance de l'emploi dans les périphéries peut compenser les pertes enregistrées au centre des agglomérations. Dans un contexte d'accroissement des mobilités domicile-travail, de nombreux travaux (Baudelle et Fache, 2015; Dezert, 1991; Edelblutte, 2008) ont en effet mis en évidence l'importance de l'exurbanisation des activités productives : celles-ci se déplacent du centre des agglomérations vers le périurbain sans qu'il y ait véritablement de perte d'emplois (Edelblutte, 2010). Par exemple, dans le cas de Flers (Orne), étudié par G. Crague (2019), le site Faurecia (production d'équipements automobiles) a quitté l'agglomération dans les années 2010 pour emménager dans un site plus grand situé dans le périurbain de Flers. Une activité spécialisée disparaît de Flers même, sans qu'il y ait désindustrialisation, ni suppressions d'emplois.

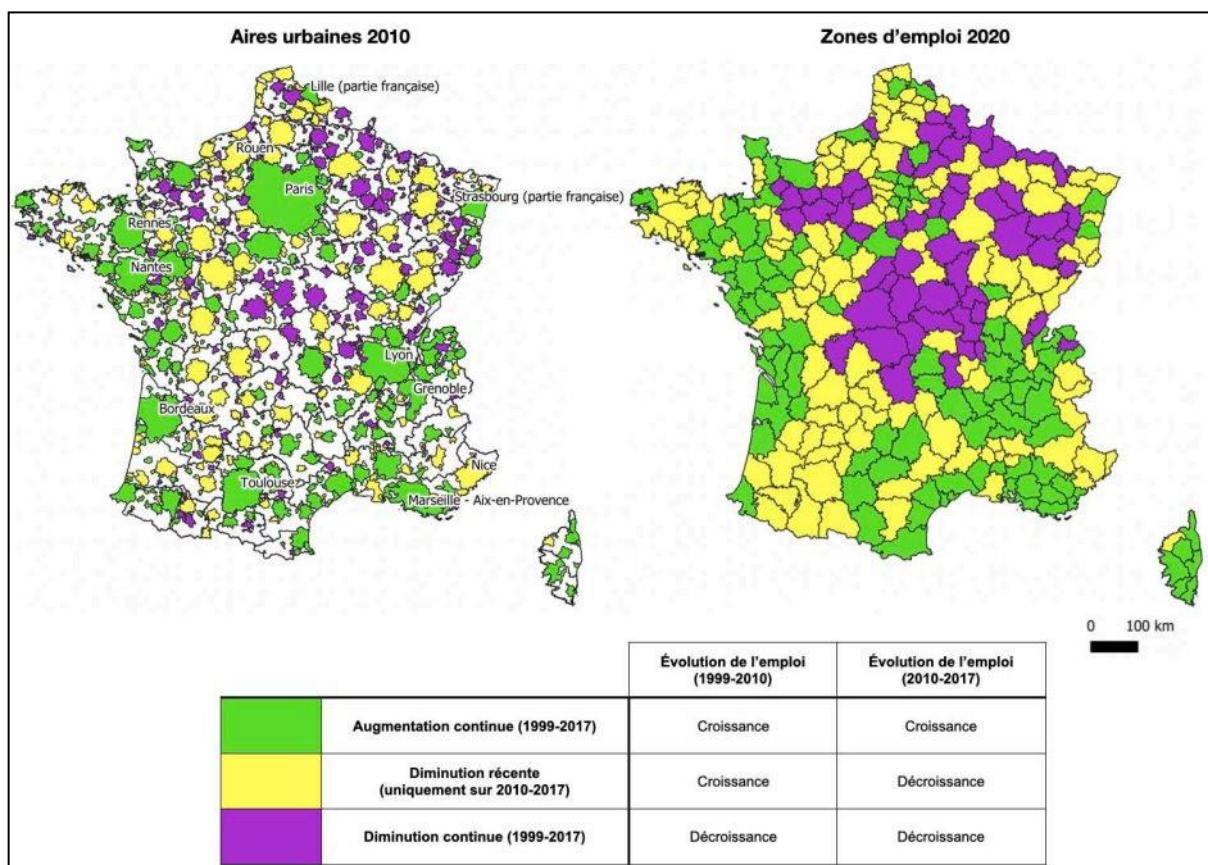
Dans ce cas se pose la question de l'échelle pertinente pour analyser les recompositions de la géographie locale de l'emploi. Deux périmètres doivent être pris en compte, le premier centré sur les habitants et le second sur la géographie des emplois. L'aire urbaine correspond à un espace intégré du point de vue des mobilités domicile-travail autour d'une agglomération polarisante. Les zones d'emploi constituent des territoires beaucoup plus larges, construits directement à partir du marché du travail (Insee, 2020) : ils fournissent un espace cohérent regroupant des actifs selon leurs lieux de résidence et d'emploi. Ces zones d'emplois sont de taille très différente et ne sont pas homogènes sur le territoire : elles dépendent de la forme du marché de l'emploi. Elles sont petites et nombreuses à proximité des métropoles alors que, dans des territoires plus isolés, elles peuvent être de taille supérieure à celle du département comme c'est le cas pour la Creuse.

Les zones d'emploi perdant des habitants depuis 20 ans sont peu nombreuses, seulement 58 sur 287 (Figure 49). Elles sont très concentrées spatialement dans 4 régions : dans le Centre de la France (Berry, Nièvre, Allier, Creuse), la Normandie intérieure (Orne, Eure, Perche), les Vosges et leurs environs, ainsi que sur une bande frontalière allant de Valenciennes à Forbach. Ces quatre territoires abritent justement de nombreuses villes en décroissance ancienne.

On dénombre également 125 zones d'emploi perdant des habitants entre 2012 et 2017 sans en perdre auparavant : même sans perte ancienne concernant ces zones d'emplois, correspondant à des zones intermédiaires entre les métropoles et les régions en décroissance, on observe bien, aujourd'hui, que le marché de l'emploi y est peu dynamique. Les zones d'emploi restantes sont en croissance.

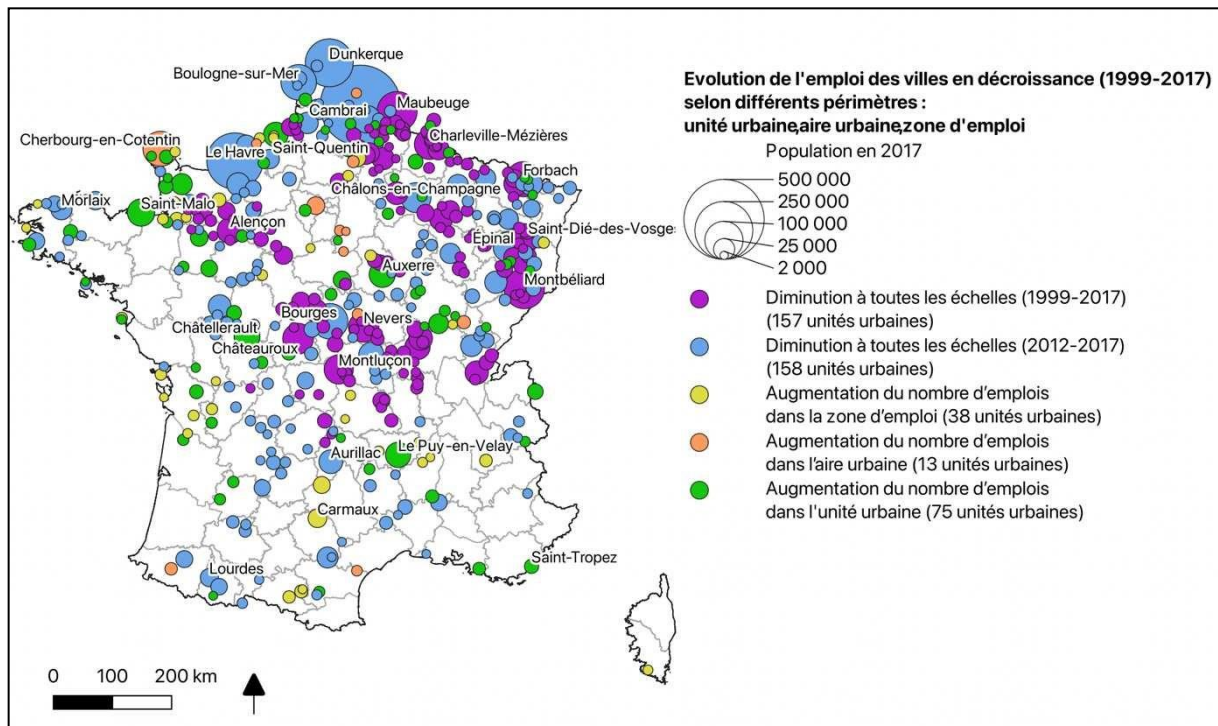
On peut aussi observer ces trois groupes à l'échelon des aires urbaines, avec un niveau de détail local à peine plus important : seules apparaissent quelques petites aires urbaines du Sud de la France (Mazamet, Foix) ou situées à la limite entre deux aires urbaines plus importantes (Culoz, Creil) : la zone d'emploi est dynamique parce qu'elle est structurée par des villes plus importantes, mais ce dynamisme profite peu à ces petites aires urbaines.

Figure 49 : Évolution récente de l'emploi dans les aires urbaines et les zones d'emploi (1999-2017)



En croisant ces évolutions de l'emploi à différentes échelles : agglomération, aire urbaine ou zone d'emploi, on constate l'existence de territoires où l'emploi diminue quel que soit le périmètre (Figure 50). Ainsi 56% des agglomérations en perte d'emplois et d'habitants depuis au moins 20 ans sont situées dans des aires urbaines et des zones d'emplois qui perdent également des emplois depuis au moins 20 ans. Si on considère également l'ensemble des diminutions actuelles du nombre d'emplois, c'est-à-dire en ajoutant les cas où l'emploi ne diminue que depuis 2012 (soit un intervalle intercensitaire de 5 ans), cette proportion monte à 87%.

Figure 50 : Évolution de l'emploi des 441 agglomérations en décroissance (1999-2017) selon trois périmètres : unité urbaine, aire urbaine et zone d'emploi²⁶



La croissance périphérique de l'emploi ne compense donc la diminution de l'emploi des agglomérations que dans de rares cas, par exemple des villes situées à proximité d'autres plus attractives et dynamiques comme en région parisienne ou des villes en décroissance situées au milieu de campagnes plus dynamiques comme Decazeville (Aveyron). Ce dernier cas est rendu possible du fait que la zone d'emploi de Decazeville recouvre une large moitié Nord et Est du département de l'Aveyron. Emme recouvre alors certes Decazeville, mais aussi l'aire urbaine de Rodez, bien plus dynamique.

Certaines agglomérations perdant des habitants connaissent au contraire une augmentation du nombre d'emplois à toutes les échelles. Pour ces villes, où on retrouve certains cas où le périurbain compensait déjà la décroissance démographique du centre (Le Puy-en-Velay, Saint-Malo), il n'y a donc pas de perte d'emplois corrélée à la perte d'habitants des centres, et d'autres processus expliquent la perte d'habitants : cette perte d'habitants peut par exemple n'être qu'une forme de dévitalisation du centre qui touche à la fois la démographie et l'économie des villes concernées.

²⁶ Pour faciliter la lecture des processus spatiaux à l'œuvre, les agglomérations en décroissance probable, dont beaucoup connaissent une très forte périurbanisation ne s'apparentant pas à de la décroissance, ne sont pas représentées ici.

2. Le poids de l'héritage des spécialisations passées sur les trajectoires économiques

Les pertes d'emplois caractérisent un grand nombre de villes en décroissance et en particulier la plupart des villes paradigmatiques de la décroissance urbaine qui cumulent à la fois perte d'habitants et d'emplois. Mais il existe également des formes de décroissance démographique qui ne sont pas liées à un déclin de l'emploi, et d'autres facteurs sont alors en cause, notamment l'héritage de spécialisations économiques passées.

La notion de spécialisation a été particulièrement mobilisée pour expliquer la décroissance ancienne de l'emploi dans des agglomérations aujourd'hui en décroissance démographique (Edelblutte, 2018; Wolff et al., 2013). La spécialisation, caractéristique des bassins industriels (Férérol, 2014) et des petite villes (Laborie, 1979; Taulelle, 2010) est alors perçue comme un handicap à long terme fragilisant des agglomérations peu résilientes face aux évolutions des cycles économiques. Mais aujourd'hui, les spécialisations caractéristiques de la décroissance ancienne ont disparu dans la plupart des cas. À travers la notion de spécialisation, nous cherchons à confirmer le rôle des spécialisations passées dans certaines trajectoires de décroissance démographique. Ensuite, il s'agit d'examiner le rôle que peuvent jouer les spécialisations économiques actuelles dans les évolutions récentes de certaines agglomérations en décroissance.

2.1 Comment mesurer la spécialisation économique ? Spécialisation globale et sectorielle

2.1.1 Diversité des manières de définir la spécialisation économique des villes

La spécialisation économique renvoie à des fonctions spécialisées présentes au sein des villes. Les productions de ces activités économiques ne sont pas destinées aux besoins du marché local mais à des marchés plus larges, en dehors du territoire. On distingue ces fonctions spécialisées des fonctions centrales qui ont pour objectif de subvenir aux besoins du territoire dans lequel elles s'inscrivent (Paulus, 2004 ; Pumain et Saint-Julien, 1978), héritées de la théorie de Christaller (Bretagnolle, 2015). Ainsi, on construit la notion de spécialisation sectorielle pour mettre en évidence des secteurs spécifiques à certaines agglomérations. Le tissu d'activités local a ainsi permis de développer des avantages comparatifs pour la ville.

La forte spécialisation dans les activités des deux révolutions industrielles caractérise de nombreuses villes en décroissance démographique depuis les années 1960-1970. Suite à la

transformation de ces activités et à la disparition de certaines d'entre elles, le marché de l'emploi de ces agglomérations s'est transformé, ce qui a pu entraîner un départ de nombreux travailleurs vers d'autres agglomérations, entraînant des difficultés sur le long terme pour ces agglomérations en décroissance.

Mais cette notion qualifie également les agglomérations en elles-mêmes. Une ville spécialisée est une ville dont la structure économique s'éloigne de la moyenne des autres villes, que cet écart à la moyenne soit dû à la présence de fonctions spécialisées ou à la surreprésentation d'emplois liés à des fonctions centrales (comme on l'observe dans certaines petites préfectures). Les mesures de spécialisation économiques ont donc joué sur ces deux aspects de la spécialisation : spécialisation globale des villes et spécialisation sectorielle dans des activités.

Comment ces deux notions de spécialisations s'expriment-elles à travers l'exemple des agglomérations en décroissance ? Plusieurs cas peuvent être envisagés. La disparition d'activités économiques peut avoir entraîné la disparition de spécialisations sectorielles. Au contraire, la raréfaction de certains secteurs d'activités peut avoir renforcé la spécialisation relative de villes où ces secteurs sont présents quand bien même ils y sont aussi en décroissance.

Nous centrons donc notre approche sur les agglomérations pour analyser d'abord leur spécialisation globale, en établissant dans quelle mesure elle s'éloigne de la moyenne des villes, avant de considérer le détail des secteurs responsables, ce qui permet de comprendre quelles activités y sont structurantes pour la ville sans tenir compte en premier lieu de l'évolution générale de ces secteurs à l'échelon national.

2.1.2 Grilles de diffusion des données d'emploi et impact sur la mesure des spécialisations

Le suivi des spécialisations économiques se heurte au problème de l'obtention de données cohérentes et complètes permettant de quantifier la spécialisation des villes sur la longue durée.

Deux formalisations principales de ces données sont proposées, selon les secteurs d'activité et selon les fonctions urbaines. En l'absence de données longitudinales couvrant l'ensemble de notre période, nous allons utiliser conjointement les deux approches en insistant surtout sur les secteurs d'activité. En effet, la diffusion classique des données d'emploi, abondamment utilisée pour étudier les villes françaises (Paulus, 2004; Pumain et Saint-Julien, 1978) correspond à ce type d'approche.

Néanmoins, les études plus récentes consacrées à la métropolisation ont mis en évidence l'importance des fonctions urbaines (Duranton et Puga, 2005) : ce n'est plus tant le secteur

d'activité qui importe, c'est-à-dire la production ou le service proposé, que la fonction urbaine, c'est-à-dire le rôle joué par les emplois au sein de l'activité. Dans ces analyses, on oppose donc, au sein d'un secteur productif par exemple, les emplois consacrés à la recherche et au développement à ceux consacrés directement à la fabrication du produit. Cette grille d'analyse est particulièrement adaptée pour suivre le développement des économies métropolitaines, et elle a permis d'illustrer l'évolution de la métropolisation dans plusieurs aires urbaines françaises (Bouba-Olga, 2018; Talandier, 2015). Les données diffusées selon la grille des fonctions urbaines et celle des secteurs d'activités ne se recouvrent donc pas.

Les données sectorielles soulèvent d'autres types de difficultés. Dans les données statistiques françaises, les emplois sont classés selon la nomenclature des activités économiques, et diffusés le plus souvent sous forme agrégée (Insee, 2019b). Or, la nomenclature évolue pour suivre les transformations des structures de l'emploi. Cette adaptation permet, pour chaque période, de dresser un portrait détaillé des activités économiques cohérent par rapport au contexte où les données sont mesurées. En revanche, elle rend difficile la comparaison entre différentes périodes. Les correspondances entre les différentes nomenclatures sont compliquées car elles sont diffusées peu détaillées. Ces évolutions ont un réel impact sur la quantification des spécialisations économiques des villes en décroissance.

La nomenclature des activités économiques est modifiée à trois reprises au cours de notre période d'étude : en 1972, en 1992 et en 2003. Le changement principal provient de la prise en compte de la désindustrialisation et de la raréfaction des secteurs industriels. Dans les données agrégées diffusées, des secteurs désormais peu pourvoyeurs d'emplois sont progressivement réunis comme l'industrie du cuir et de la chaussure. Il n'est donc pas possible de suivre certains secteurs précis sur la longue durée car ils sont regroupés.

Dans le même temps, le maintien de certaines catégories devenues très rares peut aussi biaiser la mesure de la spécialisation : ces secteurs rares, quand ils sont présents, influent sur les valeurs des indicateurs de spécialisation. Les villes qui abritent ces secteurs sont très éloignées de la moyenne nationale. On le voit par exemple avec les agglomérations de petite taille qui abritent des sites nucléaires (Pierrelatte, Cruas). Mettre en valeur leur spécificité à l'échelon du système de villes n'est pas un problème en soi, mais cette spécificité relative peut augmenter subitement en raison d'un changement de nomenclature.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement les discours sur la décroissance urbaine, portés par l'analyse des secteurs industriels, l'évolution de la nomenclature montre qu'aujourd'hui, le fait qu'une ville présente une spécialisation industrielle est déjà significatif,

sans même aller plus loin dans l'analyse sectorielle, car ces spécialisations sont beaucoup plus rares qu'en début de période.

2.1.3 Les bases de données de l'emploi salarié : suivre l'évolution des secteurs d'activité économique sur le temps long

Les différents services publics proposent de nombreuses bases de données pour pouvoir analyser l'emploi et les activités économiques. Toutefois, chacune d'entre elles pose un certain nombre de difficultés qui vont au-delà de la compatibilité des nomenclatures économiques. Le suivi sur la longue durée des évolutions de l'emploi reste donc flou. Nous observons deux limites principales à ces données : leur précision sectorielle et géographique. En particulier, on ne dispose pas de données transversales pour suivre les différentes filières industrielles sur la longue durée.

La commune n'est pas le périmètre géographique privilégié pour fournir des données d'emplois. L'Insee fournit plutôt des données d'emplois à l'échelon des zones d'emploi, échelon pertinent pour prendre en compte des territoires fonctionnellement intégrés du point de vue de l'emploi et étudier ainsi des régions spécialisées. C'est ce qui a permis à M. Gros-Balthazard (2018) d'analyser finement les territoires industriels actuels pour mettre en évidence les disparitions ou apparitions de spécialisations économiques. Mais cet échelon d'analyse ne permet pas de suivre précisément ce qui, à l'intérieur de ces zones d'emplois, tient de l'emploi urbain ou de l'emploi rural. Les espaces urbains et ruraux ne peuvent pas y être distingués. Les données plus détaillées tombent dans le secret statistique car le nombre d'individus est souvent trop faible dans les petites communes même quand la nomenclature des activités est peu détaillée²⁷. Nous ne pouvons donc pas les utiliser pour suivre les évolutions de l'emploi à l'intérieur des villes en décroissance.

Plusieurs bases de données issues des recensements ou de l'Urssaf permettent cependant d'avoir une approche communale, mais le suivi chronologique de ces données est limité (pas plus de dix années de profondeur temporelle pour les données Acoess par exemple). Nous nous sommes donc principalement tournés vers les données issues du recensement. Nous avons

²⁷ Pour les besoins de notre travail, nous avons construit un dossier d'agrément pour le secret statistique destiné à avoir accès aux données économiques disponibles dans les données du recensement pour reconstruire les activités économiques sur les vingt dernières années. Le dossier a été accepté, mais compte tenu de l'importance du financement demandé, le projet n'a pas pu être mené à terme. Nous avons réalisé une deuxième tentative en utilisant le service « produits sur mesure » de l'Insee mais là encore, nous nous sommes heurtés aux contraintes du secret statistique : même en demandant uniquement une partition en 15 postes de l'emploi à l'échelon des communes urbaines et des unités urbaines, plus de la moitié des données étaient grisées.

utilisé la base de données Vilref²⁸ construite par F. Paulus (2004) pour analyser les structures économiques des villes de 1962 à 1999 (en 100 postes de 1962 à 1990 et en 38 postes en 1999). Nous l'avons ensuite complétée à l'aide des données disponibles de l'Insee concernant les recensements 2009, 2014 et 2019, là encore en 38 postes. Les données utilisent cependant la nomenclature des activités économiques révisées de 2003. Elles sont diffusées en 38 postes mais selon une nomenclature différente des 38 postes utilisés pour la base de données de 1999.

Ces bases de données proposent un recul temporel et un échelon d'analyse communal pertinent pour notre étude. Elles restent cependant dépendantes des dates du recensement et donc, de la même façon que pour les données démographiques, elle ne permet pas de suivre les effets conjoncturels, notamment dans le cas de crises économiques.

L'Insee propose aussi un autre fichier communal, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), d'une précision allant jusqu'à 88 postes, et actualisé annuellement jusqu'en 2015. Malheureusement, comme pour d'autres fichiers proposés annuellement, il ne s'agit pas d'un fichier destiné à livrer autre chose qu'un instantané de la situation en France à un moment donné. Construit à partir des données sociales et non à partir du recensement, il n'était pas conçu pour réaliser des comparaisons temporelles et chaque fichier annuel venait remplacer le précédent (les précédents étaient simplement supprimés). Par conséquent nous disposons uniquement d'un instantané pour l'année 2015, le fichier ayant été abandonné par la suite. Certaines comparaisons restent cependant possibles avec les données antérieures du fichier Vilref.

Les autres fichiers diffusés par les statistiques publiques à l'échelon communal ont recours à une approche plus fonctionnelle de l'emploi avec un fichier sur l'emploi présentiel et un autre sur les fonctions métropolitaines (Tableau 10). Un fichier de l'Insee détaillant 12 fonctions métropolitaines permet de remonter chronologiquement jusqu'en 1982 sans problème de changement de nomenclature. Même si l'approche par fonctions est distincte de l'approche sectorielle des données antérieures, ce fichier permet de mettre en place un suivi sur presque 40 ans de l'évolution des spécialisations fonctionnelles. Ce fichier des fonctions métropolitaines a également l'avantage de distinguer la part de cadres dans les emplois, cette catégorie socio-professionnelle cadres étant considérée comme déterminante pour expliquer les processus de métropolisation, allant de pair avec la présence de sièges sociaux (Meijer, 1993; Taylor, 2001). Nous utiliserons ponctuellement ces données pour préciser les liens entre leurs approches et les villes en décroissance démographique.

²⁸ Réalisée à partir de la base de données Saphir de l'Insee

Tableau 10 : Bases de données publiques de l'emploi salarié utilisées²⁹

Base de données	Source	Disponibilité
Vilref (Saphir)	Insee	Disponible en 100 postes pour tous les recensements de 1962 à 1990 et en 38 postes pour le recensement 1999
Exploitation complémentaire du recensement	Insee	Disponible en 38 postes pour les recensements à partir de 2006. Nous utilisons les données des recensements 2009, 2014 et 2019.
CLAP	Insee	Disponible en 38 et 88 postes pour l'année 2015
Acos	Urssaf	Disponible en 732 postes pour l'emploi privé uniquement de 2007 à 2018
Emploi présentiel / productif	Insee	Disponible en 2 sphères pour tous les recensements de 1975 à 2018
Fonctions métropolitaines	Insee	Disponible en 12 fonctions pour tous les recensements de 1982 à 2016

Pour analyser les spécialisations économiques des agglomérations en décroissance, nous analysons tout d'abord l'évolution globale de la spécialisation à l'aide des bases de données recouvrant la période la plus large dont nous disposons, issues du recensement, en combinant les données Vilref (1962-1999) et l'exploitation complémentaire du recensement récent (2009-2019).

Pour aller plus loin, dans la troisième partie, le fichier CLAP fournit ensuite un panorama détaillé des profils économiques récents (2015) comprenant les emplois publics et les secteurs industriels de manière assez détaillée. Par rapport aux données du recensement 2019, ces données proposent non seulement une partition en 38 postes mais aussi une en 88 postes qui permet des analyses plus poussées et détaillées. Il est de plus couplé avec un fichier recensant le nombre d'établissements dans chacun des secteurs d'activités (disponible mais non exploité dans ce chapitre).

Nous avons également recours aux données sociales Acoss, produites par l'Urssaf, fournissent un tableau beaucoup plus détaillé et mis à jour annuellement mais concernent seulement l'emploi privé et non public. Certes, le recul temporel est limité, mais pour les années de 2007 à 2018, il s'agit de loin du fichier disponible le plus complet, nous livrant le nombre d'emplois et d'établissements pour un nombre de postes très détaillé (732 postes). De plus, ces données sont disponibles à l'échelon de la commune. Ce fichier permet donc de suivre les

²⁹ Pour être comparées et appareillées, les données ont toutes été harmonisées géographiquement au périmètre communal 2020.

évolutions économiques récentes. Malheureusement, il ne permet ni de suivre les restructurations de l'emploi public ni d'opérer la jonction avec les données 1999 de la base Vilref. Nous l'utiliserons précisément pour considérer les pertes d'emplois récentes, à un niveau agrégé, mais réalisé à partir d'une base de données pour laquelle on peut explorer les résultats avec un niveau de détail plus important.

2.2 Spécialisation globale et relative des villes en décroissance

2.2.1 Utilisation de l'indice de Krugman pour mesurer la spécialisation globale

L'indice de Krugman (Kubrak, 2013) constitue un indicateur de spécificité globale permettant de quantifier, entre 0 et 1, le degré d'éloignement d'une ville au profil moyen en comparant la totalité des parts d'emplois des différentes activités présentes dans les villes (Encadré)³⁰. Cet indice présente l'avantage de la simplicité de calcul mais ne donne pas le détail des secteurs responsables de la spécialisation : les connaître nécessite une analyse *a posteriori*. De plus, il dépend fortement de la nomenclature des activités retenue pour le calculer : plus la grille d'analyse des activités est fine et présente des activités rares, plus la présence de ces activités va entraîner des variations importantes de l'indicateur.

Encadré 2 : Calcul de l'indice de spécificité de Krugman

$$K_i = \frac{1}{2} \left| \frac{n_{ij}}{n_i} - \frac{n_{.j} - n_{i,j}}{n_{..} - n_{i..}} \right|$$

n_{ij} représente le nombre d'emplois de la ville i dans le secteur j

n_i Représente le nombre d'emplois dans la ville i

$n_{.j}$ représente le nombre d'emplois urbains dans le secteur j

$n_{..}$ représente le nombre total d'emplois urbains

L'indice varie entre 0 et 1. La valeur zéro correspond au profil moyen des villes françaises. Plus l'écart à la moyenne et donc la spécialisation augmente, plus la valeur de l'indice augmente et se rapproche de 1.

Pour suivre l'évolution de la spécialisation économique des villes au cours du temps, nous calculons cet indicateur sur les deux bases de données chronologiques : la base Saphir détaillée en 100 postes de 1962 à 1990 et son prolongement dans l'exploitation complémentaire du recensement jusqu'en 2019.

³⁰ L'indice de Krugman est analogue à l'indice d'Isard à la différence près que ce dernier prend comme total de référence l'emploi dans la totalité des villes alors que dans le calcul de celui de Krugman on retient le total moins la ville dont on calcule l'indice.

2.2.2 Seule une partie des villes en décroissance sont spécialisées aujourd'hui

Après calcul de l'indice de Krugman pour l'ensemble des unités urbaines, on constate que les villes en décroissance n'apparaissent pas particulièrement spécialisées par rapport à la moyenne du système de villes français : la valeur moyenne de cet indice en 2019 pour les villes en décroissance démographique est de 0,30 alors qu'elle est de 0,32 en moyenne pour l'ensemble des villes. Certes, les agglomérations perdant des emplois et des habitants apparaissent légèrement plus spécialisées (0,31 en moyenne) que celles qui perdent seulement des habitants (0,29) ce qui corrobore l'idée d'un lien entre décroissance de l'emploi et plus forte spécialisation mais la différence reste globalement très faible.

Il y a bien, parmi les villes en décroissance, des agglomérations très spécialisées, comme Saint-Georges-de-Mons (2800 emplois dont plus de 1500 dans l'industrie de l'acier) ou Saint-Trojan-les-Bains (1085 emplois, dont 550 dans le secteur santé-social, associé au thermalisme). Mais des agglomérations aussi spécialisées sont présentes parmi les villes qui ne sont pas en décroissance. De manière générale, les valeurs de l'indice sont élevées pour les villes qui sont à la fois les plus petites et les plus spécialisées, et celles-ci sont très nombreuses quelle que soit la trajectoire démographique concernée. Pour les seules villes en décroissance, il s'agit principalement de spécialisations dans des activités industrielles, ou dans des fonctions de fabrication pour les données récentes. On retrouve alors des agglomérations caractérisées par la présence d'une entreprise unique très pourvoyeuse d'emplois. Ce profil est caractéristique du tissu de nombreuses petites villes, en décroissance ou non (Férérol, 2014; Laborie, 1979). Il s'agit également d'un profil bien mis en avant dans les analyses consacrées à la décroissance, en particulier pour ce qui concerne la décroissance ancienne, associée à un fort processus de désindustrialisation dans des agglomérations monospécialisées (Döringer et al., 2020).

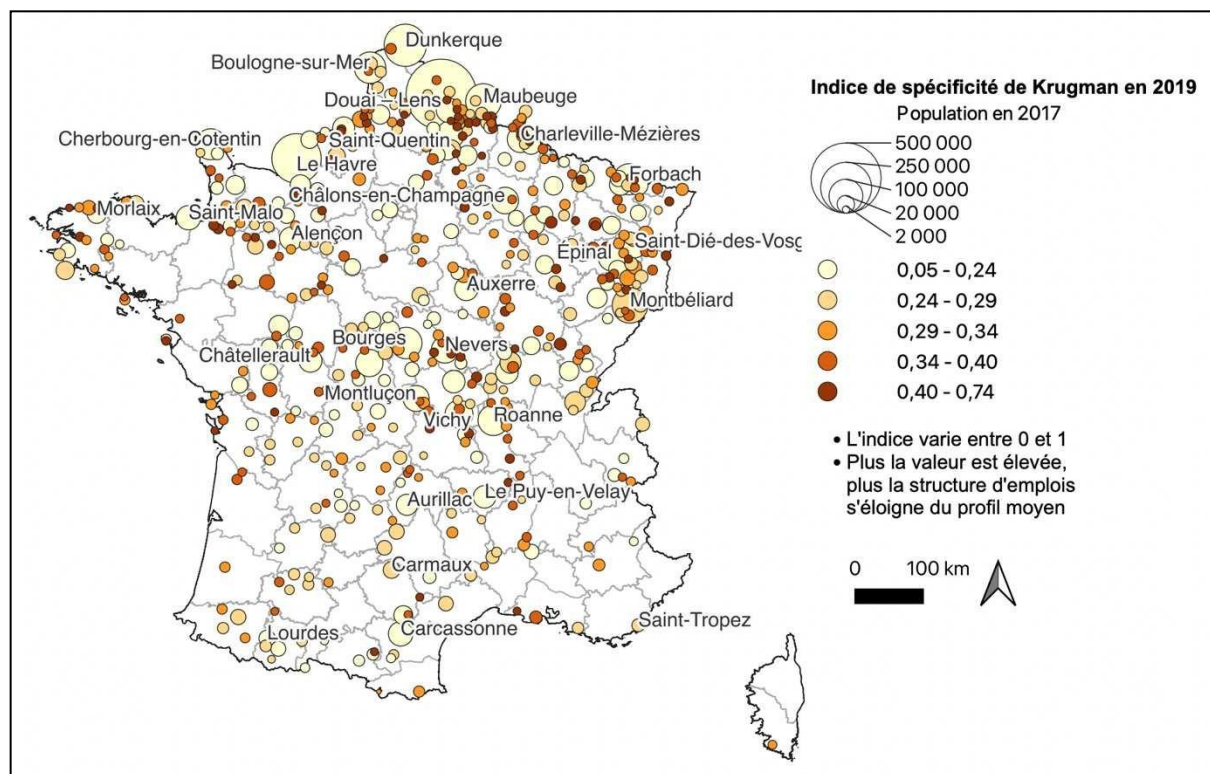
Au contraire, certaines agglomérations industrielles connues et bien documentées ne sont pas présentes parmi les villes spécialisées. Comment expliquer que des agglomérations telles que Montluçon par exemple n'apparaissent jamais parmi les villes les plus spécialisées ? Deux raisons expliquent de telles absences. Tout d'abord, la spécialisation est relative au contexte économique existant l'année où elle est calculée. Montluçon est une ville moyenne possédant 51% d'emplois industriels en 1968, alors que la moyenne française est alors de 37%. Montluçon a beau abriter plus d'emplois industriels que la moyenne, cette différence n'est pas si significative : Montluçon n'est alors que la 544^e unité urbaine la plus industrielle. Comme nous l'avons vu plus haut, les villes très spécialisées en décroissance correspondent plutôt au modèle de la ville-usine, bâtie tout entière autour d'une seule activité, voire d'une seule entreprise (Edelblutte, 2018). De plus, l'emploi industriel à Montluçon est plus diversifié que

dans d'autres villes en décroissance : même si une activité prime sur les autres (plus de 3 000 emplois dans l'industrie du caoutchouc en 1968), d'autres activités industrielles sont bien représentées (plus de 2 000 emplois dans la fabrication d'équipements, plus de 1 000 emplois dans la fabrication d'électroménager, plus de 800 emplois en fonderie etc.). Montluçon n'est donc pas si spécialisée et cette diversité d'activités la distingue des agglomérations monospécialisées dont la résilience est beaucoup plus faible. Malgré une spécialisation moyenne, elle reste cependant une ville très ouvrière et sa désindustrialisation massive est bien une cause de sa décroissance.

De la même façon, la date de début des analyses constitue une limite pour notre méthode. Les suppressions d'emplois antérieures ne sont pas visibles. Dans quelques cas très précis cette décroissance a une incidence sur le lien observé entre spécialisation et décroissance démographique. Les petites villes minières ont ainsi connu une diminution de l'activité dès les années 1940, comme à Épinac ou Saint-Éloy-les-Mines (Gauduchon, 2018) : la destruction des logements ouvriers d'Épinac a même commencé dès les années 1950, faisant disparaître en partie le bâti hérité de la spécialisation. Les deux petites villes apparaissent donc ici comme peu spécialisées quelle que soit la période entre 1962 et 2009. À partir de là, elles apparaissent comme spécialisées, et ce jusqu'en 2019. Elles apparaissent donc plutôt comme des villes néo-spécialisées, parce qu'on ne peut pas y observer les pertes de spécialisation ayant lieu juste avant la période d'étude.

La valeur de l'indice de Krugman dépend donc fortement de la taille et de l'hétérogénéité des individus. Les métropoles apparaissent peu spécialisées car leur économie est plus diversifiée : les dynamiques positives des métropoles ont permis à ces villes de développer un grand nombre d'activités ce qui est aussi lié au fait que ces villes sont plus grandes. La distribution géographique de l'indice de Krugman le montre bien (Figure 51) car les régions qu'il met en valeur sont plutôt les régions à forte densité de petites villes, indépendamment de leur situation géographique : les petites villes industrielles de Lorraine ou du Nord se retrouvent dans la même catégorie que les villes des couronnes périurbaines des grandes métropoles. Elles apparaissent alors toutes très spécialisées alors que les premières sont en décroissance et les secondes très dynamiques.

Figure 51 : La spécialisation économique selon l'indice de Krugman dans les 516 agglomérations en décroissance en 2016



2.2.3 La spécialisation relative des agglomérations : une mise en valeur du Nord-Est de la France

Pour aller plus loin que le constat de l'effet de la taille des villes dans la distribution de l'indice de spécificité, nous complétons notre analyse en neutralisant cet effet pour ne conserver que la part de l'indicateur qui n'est pas liée à la taille des villes. En neutralisant l'effet de la taille des villes en modélisant notre système de villes de la manière proposée par D. Pumain (2006), nous proposons donc un second indice construit à partir du premier : un indice de spécialisation relative.

Les valeurs de l'indice de Krugman sont en effet bien liées au nombre d'emplois total des agglomérations concernées, les deux variables sont corrélées selon une loi puissance (Figure 14, à droite). Nous pouvons donc opérer une régression linéaire sur les logarithmes de ces deux variables (indice de Krugman et nombre d'emploi total) pour étudier les résidus de la régression. Cette régression fonctionne non seulement pour les données récentes (l'ajustement de la droite pour les données 2016 est de $R^2 = 54\%$) mais également pour les données passées (Tableau 11).

Tableau 11 : Part de la variation de l'indice de Krugman expliquée par le nombre d'emplois dans les agglomérations

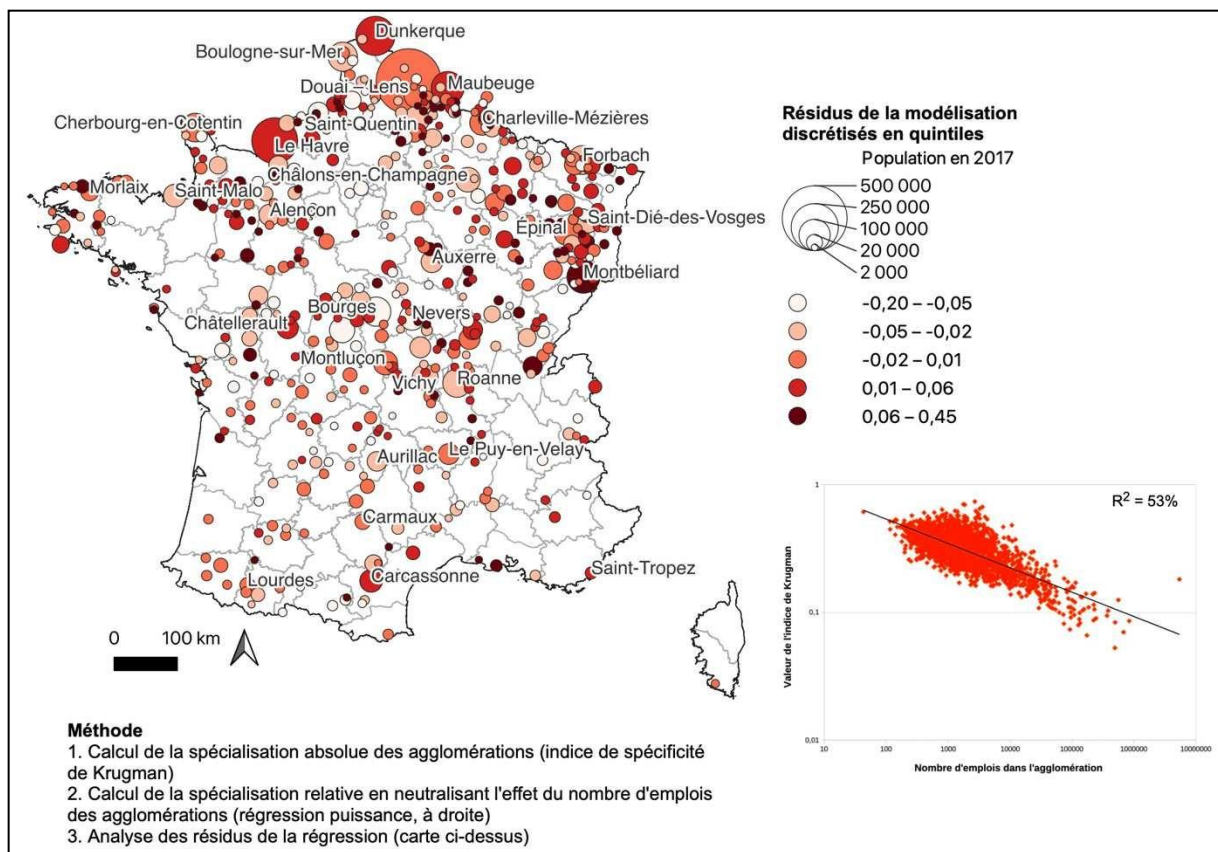
Année	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2019
R ²	69%	53%	61%	61%	62%	47%	53%	53%	53%

Les résidus de la régression présentent une distribution gaussienne : la majorité des villes possède un indice dont la valeur s'explique en grande partie par leur nombre d'emplois. Cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas spécialisées mais que leur niveau de spécialisation est attendu compte tenu du nombre d'emplois qu'elles abritent. Certaines villes de très petite taille possédant des activités rares et très pourvoyeuses d'emplois (Cruas, Biesheim) présentent des résidus très importants.

Au contraire, on trouve de nombreuses villes avec des résidus négatifs, ce qui signifie que leur spécialisation est plus faible qu'attendue pour des villes de leur taille. Ces agglomérations peu spécialisées sont nombreuses dans le périurbain. Ainsi, la ville perdant des habitants la moins spécialisée par rapport à sa taille se trouve être La Chapelle-la-Reine, dans la couronne périurbaine de Paris, alors que selon l'indice de Krugman calculé avant la neutralisation de l'effet de taille, elle faisait partie des villes les plus spécialisées.

Étant donné la distribution gaussienne des résidus, nous pouvons considérer comme spécialisées les 40% des agglomérations possédant les résidus les plus élevés, ce qui permet de considérer largement la question de la spécialisation relative tout en laissant un large éventail de spécialisations possibles. Dans la suite du texte, l'expression « ville spécialisée » correspondra aux villes appartenant à ces deux quintiles. La carte (Figure 52) propose ainsi une discrétisation des résidus en quintiles. Elle met en évidence une opposition classique entre un Nord-Est de la France plus spécialisé, notamment les deux quintiles les plus élevés, et des villes du Sud et de l'Ouest qui présentent davantage de résidus négatifs, soit l'héritage de la ligne Le Havre-Marseille (Baudelle et Fache, 2015). Mais là encore l'opposition est tenue car elle recouvre une très grande diversité de situations locales. À ce titre, des villes comme Argentan (Orne), pourtant bien connues pour leur spécialisation industrielle, n'apparaissent pas comme spécialisées parce que ces spécialisations dans la fonction fabrication sont cohérentes avec la taille de ces agglomérations : les résidus sont proches de la moyenne. Au contraire, des villes comme Oyonnax (Ain) ou Montbéliard (Doubs), peu spécialisées en valeur absolue car plus peuplées, réapparaissent ici car elles sont plus spécialisées que les villes de taille proche.

Figure 52 : Spécialisation relative des agglomérations en décroissance en 2016



À partir de là, on peut faire le constat que les villes en décroissance démographique ne sont globalement pas plus spécialisées que les autres agglomérations françaises. Ce résultat contre-intuitif se vérifie pour plusieurs sous-ensembles de villes en décroissance : même si on extrait uniquement les villes perdant à la fois des habitants et des emplois, la différence moyenne avec les autres sous-ensembles n'est pas significative.

Dans le détail, en 2019, parmi les villes en décroissance, les villes spécialisées et très spécialisées sont un peu plus nombreuses (212 unités urbaines) que les villes peu spécialisées (177 unités urbaines). Les villes proches de la moyenne sont au nombre de 127. On observe donc un peu moins de villes proches de la moyenne, mais le nombre de villes qui s'en éloignent s'équilibre dans les deux directions. Il y a même peu de différences globales en termes de nombre d'habitants : près d'un tiers des habitants des villes en décroissance vit dans une ville spécialisée (32,8%) et autant dans une ville peu spécialisée (36,4%).

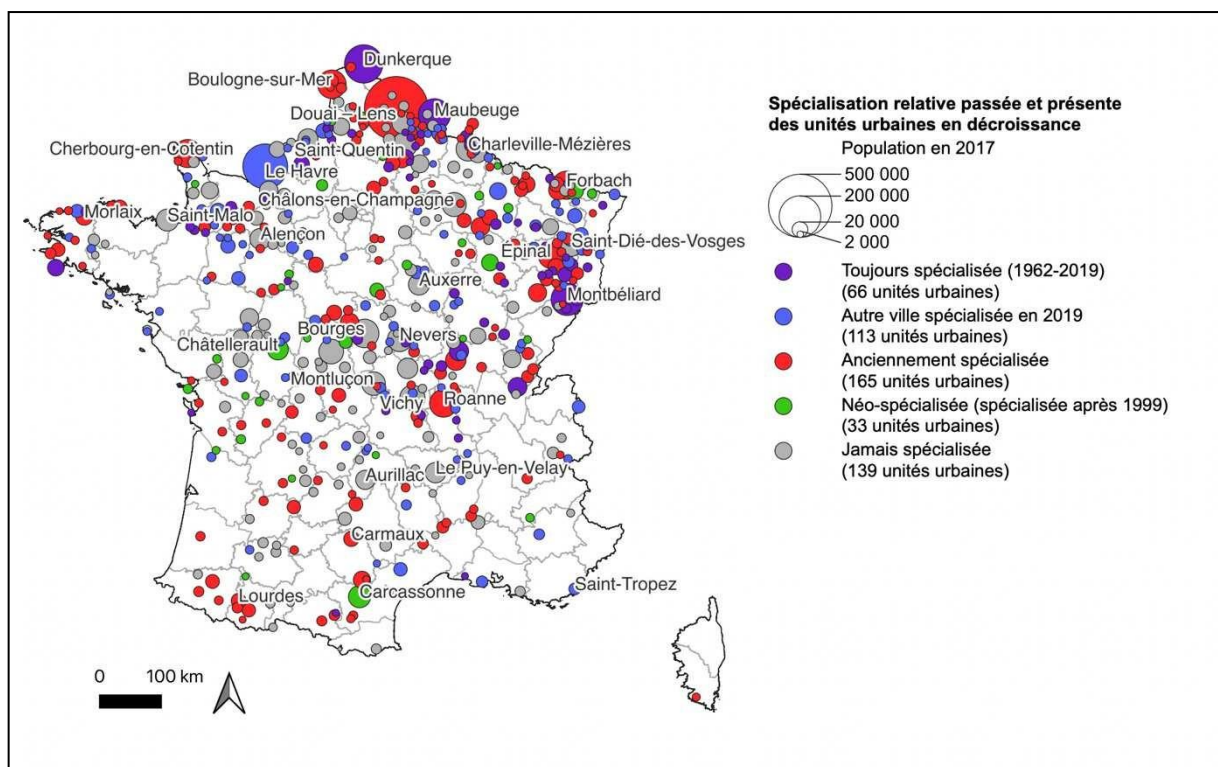
L'absence de corrélation entre spécialisation et décroissance démographique est liée au fait que de nombreuses villes spécialisées perdant massivement des emplois sont en croissance démographique. Les villes de Lorraine spécialisées dans la métallurgie ont ainsi beaucoup été étudiées (Raggi, 2019) : malgré l'effondrement du secteur dans les villes du Nord de la Lorraine, seule l'agglomération de Jœuf, ville-usine (Picon, 2018) avec son ancien site Usinor,

perd des habitants. Pour comprendre le lien entre spécialisation et décroissance, l'analyse des données actuelles n'est donc pas suffisante : il faut considérer l'évolution de la spécialisation des agglomérations en décroissance dans un temps relativement long.

2.2.4 Les pertes de spécialisation dans les villes en décroissance

Décroissance et spécialisation économique sont bien liées. Le déclin économique des agglomérations qui ont perdu des emplois s'est accompagné d'une perte de leurs spécialisations économiques : les villes anciennement spécialisées sont bien plus nombreuses que les villes actuellement spécialisées (Figure 56).

Figure 53 : Évolution des spécialisations relatives dans les 516 agglomérations en décroissance (1962-2016)



Parmi les 516 agglomérations en décroissance, on ne compte que 179 agglomérations spécialisées en 2019, mais davantage étaient spécialisées auparavant : ainsi 165 autres unités urbaines étaient spécialisées. Ce sont ces agglomérations qui cumulent généralement les pertes de population les plus importantes, et de ce fait, ce sont aussi les principales agglomérations qui ont été étudiées pour décrire les formes urbaines de la décroissance. On retrouve dans cet ensemble des agglomérations où l'emploi industriel s'est effondré comme Roanne (textile) ou Le Creusot (mines, métallurgie). Ces agglomérations sont aujourd'hui encore analysées au prisme de leur histoire industrielle quand bien même ce ne sont pas ces spécialisations qui caractérisent les structures économiques actuelles de ces villes en décroissance. La

spécialisation est un héritage, sous forme de friche ou parfois patrimonialisé (Edelblutte, 2010), influençant toujours l'image de la ville, très importante pour l'attractivité de ces dernières (Julien et Pumain, 1996). Le Creusot véhicule ainsi toujours son ancienne image de ville industrielle malgré la fermeture du Creusot-Loire en 1984. Aujourd'hui l'activité du Creusot est toujours industrielle mais plus diverse avec l'implantation d'entreprises de fabrication et d'électroniques (Luxembourg, 2008).

Il reste cependant des villes en décroissance démographique spécialisées économiquement, même si celle-ci sont minoritaires. Parmi les 66 agglomérations toujours spécialisées sur la période et en décroissance démographique, on trouve peu de villes paradigmatiques de la décroissance : Montbéliard est bien présente, mais cet ensemble se compose plutôt de très petites villes très spécialisées comme Saint-Georges-de-Mons (Puy-de-Dôme) ou Imphy (Nièvre). Le maintien de spécialisations économiques jusqu'à aujourd'hui traduit alors plutôt un certain dynamisme économique de ces agglomérations : même dans les secteurs d'industrie ancienne, l'activité a pu se renouveler et innover pour résister à la concurrence internationale. Plusieurs agglomérations connaissent ainsi une augmentation ou une stagnation de leur nombre d'emplois. Dans ces villes, l'industrie peut donc encore employer durablement un grand nombre d'ouvriers. Si ces 66 villes perdent des habitants aujourd'hui, c'est davantage en raison d'un manque d'attractivité pour les nouveaux arrivants, entraînant une érosion progressive de leur population.

2.3 La spécialisation industrielle : un facteur de décroissance ancien et toujours déterminant

En appliquant notre indice de spécificité économique sur l'ensemble des données de recensement dont nous disposons, soit entre 1962 et 2019, nous constatons que, même si les villes en décroissance ne globalement pas plus spécialisées que la moyenne française, nombre d'entre elles sont spécialisées ou anciennement spécialisées. Ces caractéristiques de spécialisations sont largement liées à l'évolutions d'anciennes filières industrielles, alors justement que celles-ci sont souvent jugées en partie responsable de la décroissance.

2.3.1 Mise en place d'une typologie de suivi chronologique des taux d'emplois industriels

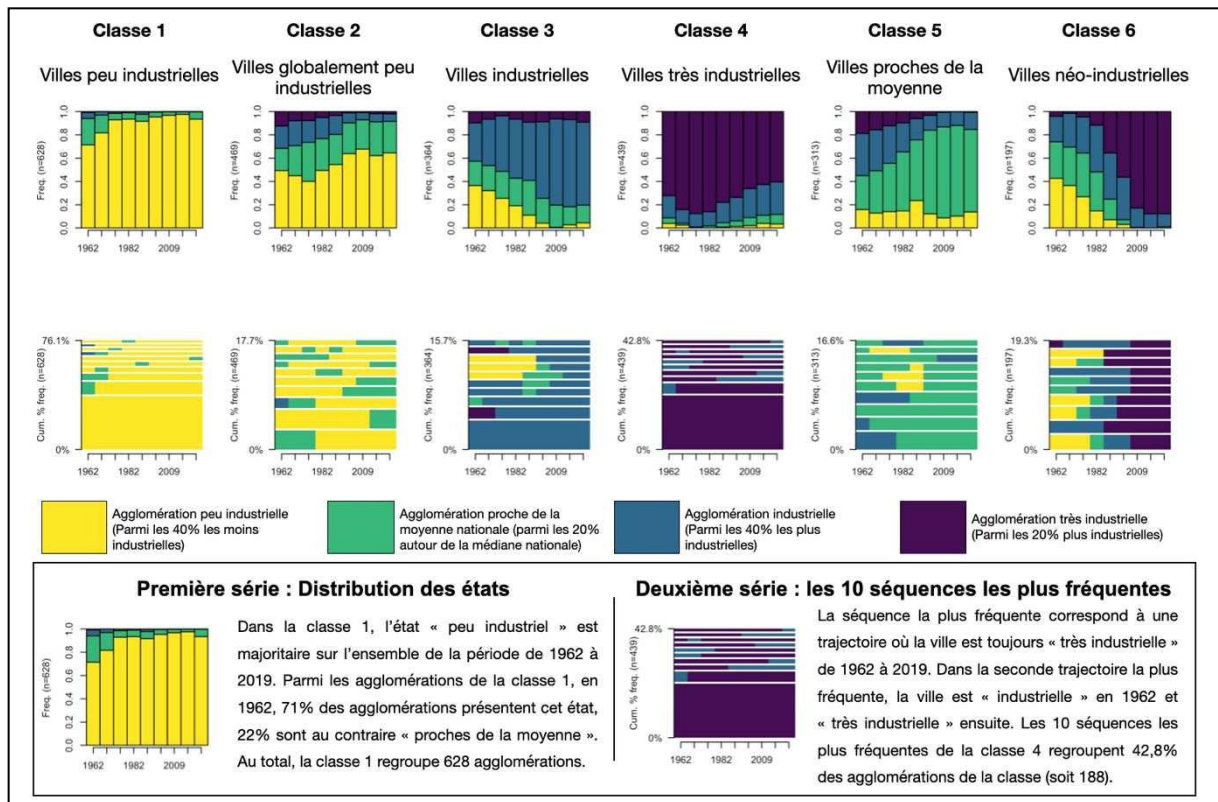
Suivre l'emploi industriel nécessite de reconstruire ce type d'emplois sur notre période d'étude. En effet, les indicateurs de spécialisation que nous avons mobilisés jusque-là recouraient à l'ensemble de la diversité des secteurs à égalité, sans distinguer les secteurs industriels des autres et en divisant ces derniers en de très nombreuses filières. En utilisant les

données de la base Vilref et les données plus récentes des recensements, on peut calculer le taux d'emplois industriels dans chaque agglomération pour chaque date entre 1962 et 2019. À partir de ces taux d'emplois, on peut compléter notre analyse de la spécialisation en considérant l'évolution relative des villes industrielles les unes par rapport aux autres. Même si la spécialisation relative des agglomérations est faible, certaines villes en décroissance font partie ou en fait partie des villes les plus industrielles.

L'évolution du taux d'emplois industriel nous apporte donc deux informations complémentaires. Premièrement, il permet de tester l'hypothèse selon laquelle les villes en décroissance ont un passif de villes industrielles qui serait corrélé avec l'apparition de pertes d'habitants. Ensuite, il permet de distinguer les agglomérations en décroissance qui ont été industrielles et celles qui le sont encore aujourd'hui. En effet la décroissance peut bien être corrélée à des pertes d'emplois industriels qui ont entraîné des difficultés économiques sur le long terme. Mais certaines villes peuvent avoir conservé un profil relativement industriel qui peut aussi bien être un moteur de développement économique qu'un handicap pour l'image de la ville.

Pour résumer l'évolution du taux d'emplois industriels des agglomérations, nous mettons en place une typologie par *optimal matching* réalisée selon des modalités différentes des typologies précédentes (Figure 54). Tout d'abord les éléments des séquences chronologiques décrivant des villes ne sont pas des périodes intercensitaires à l'intérieur desquelles on mesure l'évolution d'une variable. Les états décrivent ici les taux d'emplois industriels à chaque recensement. Pour discrétiser les taux d'emplois industriels et construire les séquences, nous procédons d'une manière proche de celle utilisée pour les indicateurs de spécialisation de la sous-partie précédente. Les taux d'emplois industriels sont discrétisés à chaque recensement en quintiles. Pour les deux quintiles les plus faiblement industriels, correspondant aux 40% des villes les moins spécialisées, nous attribuons l'état « peu industriel » (en jaune sur les graphiques des séquences de la Figure 54). Les trois autres quintiles sont gardés tels quel pour définir les agglomérations où le taux d'emplois industriels est : proche de la moyenne (en vert), industriel (en bleu) et très industriel (en violet). Ce dernier état correspond donc aux 20% des villes les plus industriels. À partir des séquences obtenues, nous mettons en place une typologie en six classes.

Figure 54 : Résultats de la typologie par optimal matching de l'évolution des taux d'emplois industriels (1962-2019) (d'après Glita, 2023)



La moitié des classes (classe 1, 2 et 5) décrivent des villes où le taux d'emplois industriels est faible ou proche de la moyenne sur l'essentiel de la période. Deux des autres classes décrivent des villes dont l'état est plutôt stable sur la période : la classe 3 décrit des villes industrielles et la classe 4 des villes très industrielles. La dernière classe, la classe 6, est au contraire marquée par une transition en cours de période : elle décrit des villes plutôt peu industrielles en début de période et très industrielles en fin de période. On les appellera néo-industrielles car, dans le détail, elles sont caractérisées plutôt par une croissance récente de l'emploi industriel : l'augmentation de la spécialisation industrielle n'est pas seulement relative.

Les villes industrielles de la classe 3 sont surreprésentées parmi les villes en décroissance : elles regroupent 24% des agglomérations en décroissance absolue ou probable entre 1999 et 2017 alors qu'elles ne comptent que pour 15% des unités urbaines au total. En revanche, la distribution des unités urbaines très industrielles parmi les villes en décroissance est proche de la moyenne nationale. Ces villes en décroissance très industrielles sont surtout concentrées dans l'Est de la France, notamment dans les Vosges et la région de Montbéliard. On en trouve également dans le Nord (Avesnois), la Picardie (Vimeu) ou encore en Saône-et-Loire (Figure 55). Selon cette typologie, les classes 3, 4 et 6, caractérisées par un profil plus

industriel, cumulent 49% des unités urbaines en décroissance, soit bien plus que dans les unités urbaines qui ne sont pas en décroissance récente (40%), voir Tableau 12.

Figure 55 : Résultats de la typologie des taux d'emplois industriels dans les 516 unités urbaines en décroissance

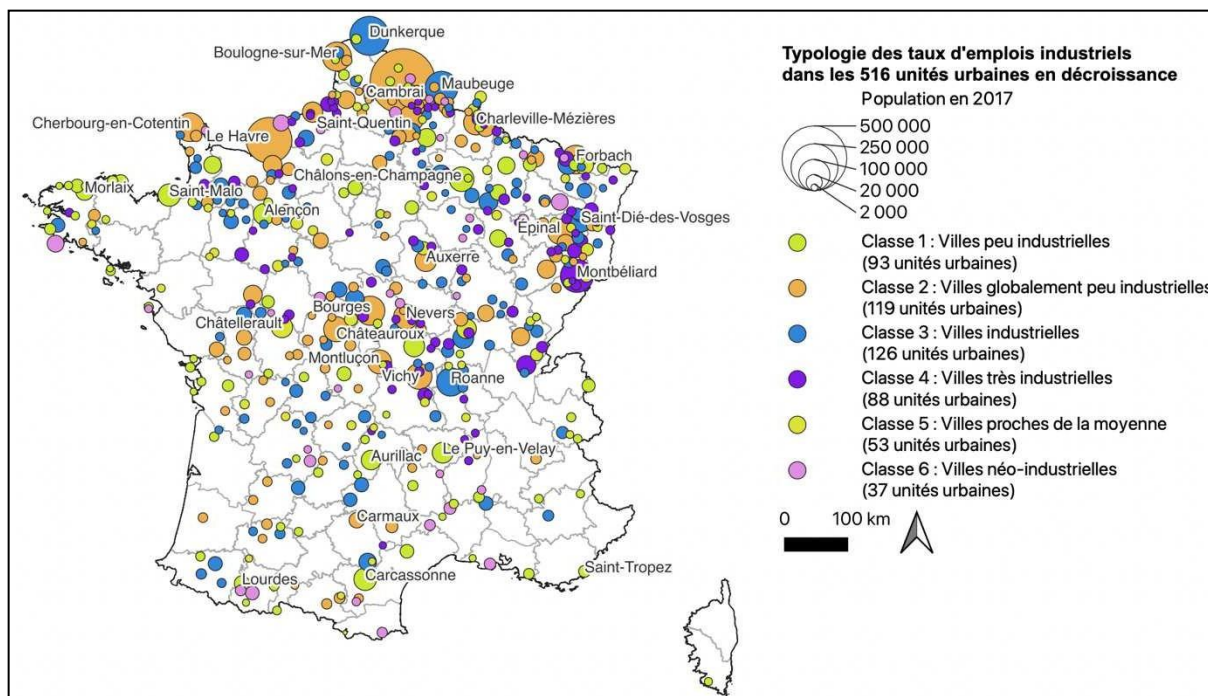


Tableau 12 : Distribution des villes de la typologie de l'emploi industriel entre les villes en croissance et celles en décroissance

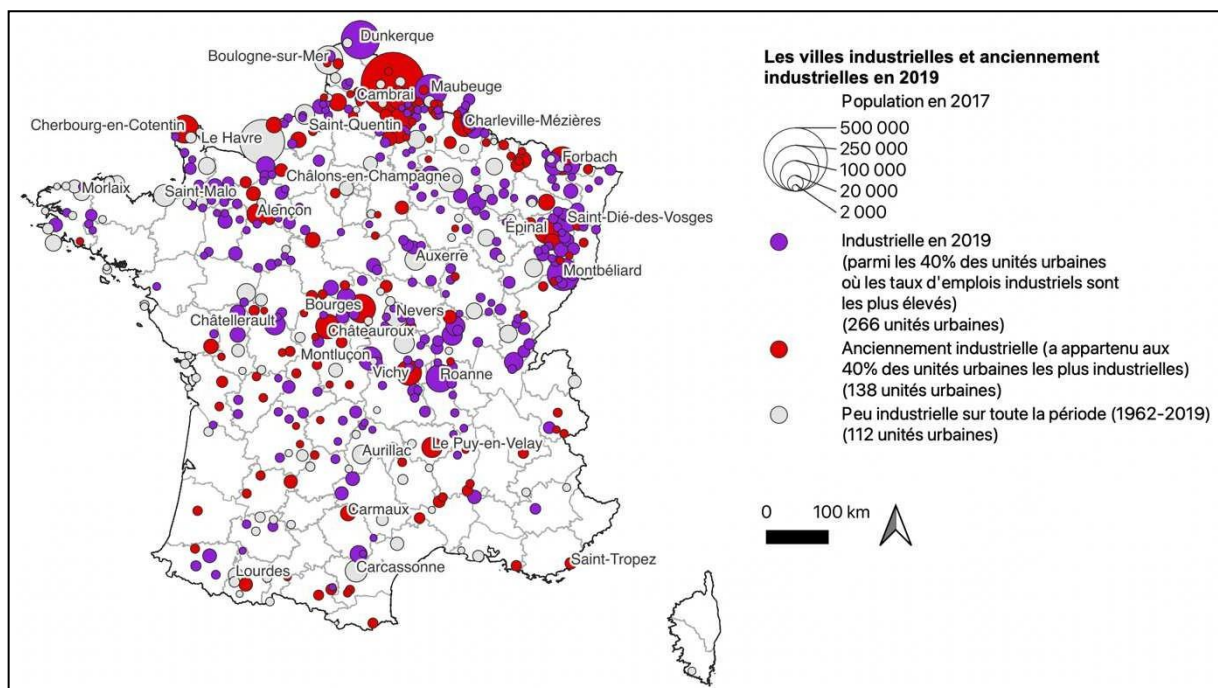
	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Total
	Villes peu industrielles	Villes globalement peu industrielles	Villes industrielles	Villes très industrielles	Villes proches de la moyenne	Villes néo-industrielles	
Unités urbaines en décroissance (absolue ou probable)	93	119	126	88	53	37	516
Autres unités urbaines	535	350	238	351	260	160	1894
Total	628	469	364	439	313	197	2410

2.3.2 Les unités urbaines en décroissance industrielles et post-industrielles

La typologie des trajectoires industrielles montre que 48% des agglomérations en décroissance ont eu significativement des taux d'emplois industriels élevés au point

d'appartenir à une classe de la typologie définie par ces taux d'emplois élevés. Mais la proportion des villes en décroissance à avoir fait partie des 40% des villes les plus industrielles au moins lors d'un recensement est beaucoup plus élevée. Ainsi, 404 unités urbaines sur 516 sont ou ont été relativement industrielles sur au moins un recensement depuis 1962 (Figure 56). En effet, plus de la moitié des unités urbaines (51%, soit 266) en décroissance ont encore un profil relativement industriel en 2019. À ces agglomérations, on peut ajouter 138 unités urbaines présentant un profil post-industriel. Elles ont été industrielles durant la période et ne le sont plus aujourd'hui. Ces unités urbaines sont particulièrement nombreuses dans certaines régions de tradition industrielle comme dans le Nord, l'Aisne ou en Lorraine.

Figure 56 : Unités urbaines industrielles et anciennement industrielles parmi les 516 unités urbaines en décroissance

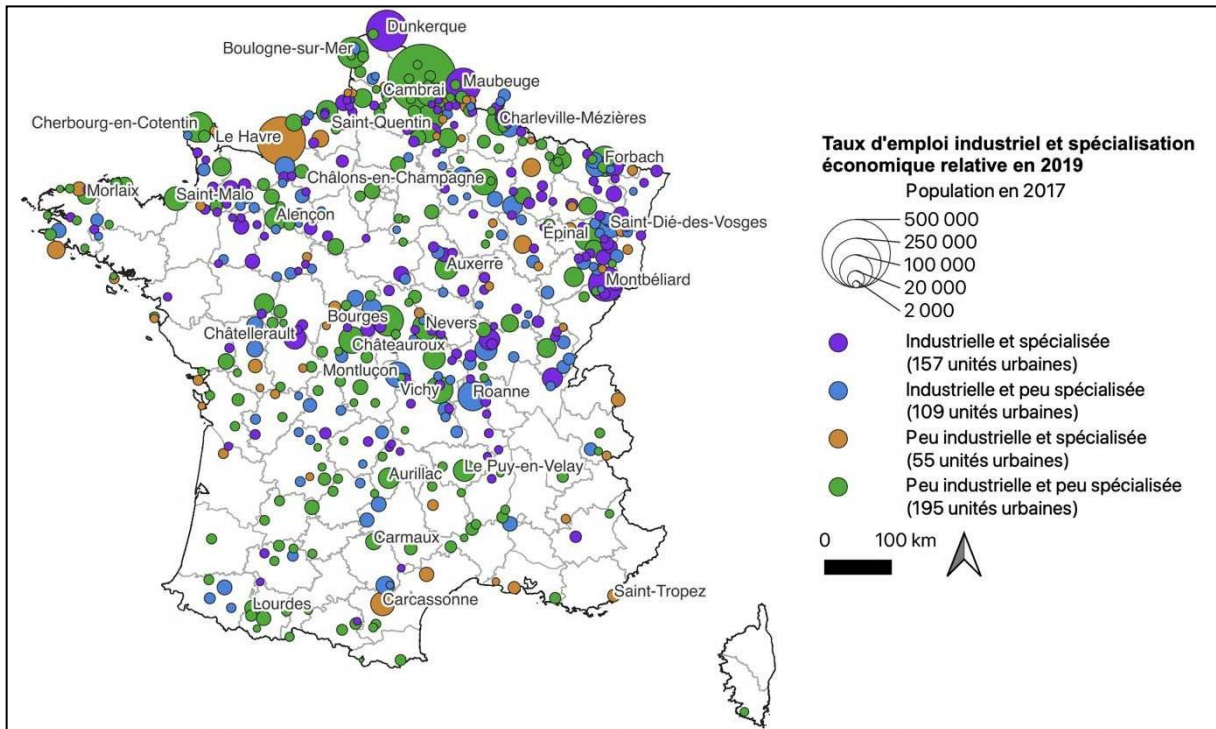


2.3.3 Spécialisation relative et taux d'emplois industriels

En 2019, les activités industrielles constituent des activités spécialisées responsables des fortes spécialisations mesurées à partir de l'indice de Krugman. Trois quarts des unités urbaines en décroissance spécialisées (en orange et en violet sur la Figure 57) sont également des villes industrielles (en violet). De plus, on dénombre également 109 unités urbaines ne présentant pas de spécialisation relative particulièrement élevée, mais décrites tout de même par un profil industriel (en bleu). Ces agglomérations peuvent être des villes moyennes où le taux d'emplois industriel est relativement important, tout en étant distribué entre plusieurs secteurs d'activité, comme à Montluçon (Allier) ou à Roanne (Loire). Au contraire, le nombre de villes spécialisées

non industrielles est plus faible : seulement 55 unités urbaines (en vert). La forte spécialisation est donc plutôt associée à des filières industrielles, même si on trouve quelques exceptions, par exemple avec la spécialisation touristique (Chamonix) ou logistique (Le Havre). Cependant, le cas majoritaire décrivant les villes en décroissance reste bien celui d'unités urbaines peu industrielles et peu spécialisées, ce qui caractérise 195 unités urbaines sur 516.

Figure 57 : Les villes en décroissance selon leur spécialisation relative et leur taux d'emploi industriel en 2019



On dénombre donc 157 unités urbaines en décroissance caractérisées par une forte spécialisation et par un taux d'emplois industriels significativement supérieur à la moyenne.

Grâce aux quotients de localisation, nous pouvons connaître les secteurs d'activité qui entraînent les fortes spécificités des villes en question (Encadré 2). Par exemple, nous pouvons isoler les secteurs les plus significatifs dans les 157 unités urbaines industrielles et spécialisées. Pour connaître le détail des secteurs qui expliquent le plus la spécialisation des villes en décroissance spécialisées, nous avons calculé les quotients de localisation des différents secteurs, ce qui renseigne sur la nature des secteurs à la fois très spécialisés et pourvoyeurs d'emplois. Nous pouvons donc considérer les agglomérations à travers le secteur d'activité présentant le quotient de localisation le plus élevé, c'est-à-dire le secteur d'activité le plus spécifique, responsable de la valeur élevée de l'indice de Krugman.

Encadré 3 : Calcul des quotients de localisation sectoriels

$$Q_{i,j} = \frac{n_{ij}}{n_i} \cdot \frac{n_{..}}{n_{.j}}$$

n_{ij} représente le nombre d'emplois de la ville i dans le secteur j

n_i Représente le nombre d'emplois dans la ville i

$n_{.j}$ représente le nombre d'emplois urbains dans le secteur j

$n_{..}$ représente le nombre total d'emplois urbains

L'indice varie de 0 à $+\infty$ selon le secteur concerné. La valeur zéro correspond à l'absence de l'activité. La valeur 1 correspond à une proportion conforme au profil moyen des villes françaises. Plus le quotient de localisation est au-dessus de 1, plus l'activité est surreprésentée à l'intérieur de l'agglomération concernée.

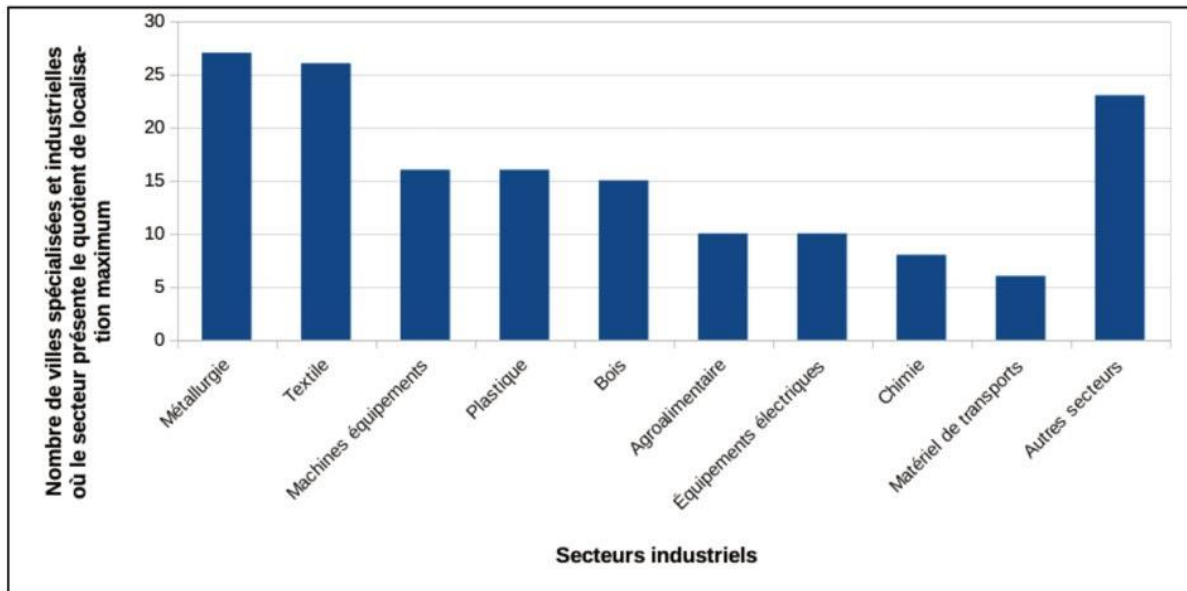
Les résultats montrent que 83% des 213 agglomérations spécialisées au moment où elles commencent leur décroissance démographique sont avant tout spécialisées dans une activité industrielle, majoritairement dans la métallurgie (42 unités urbaines), le textile-habillement (26 unités urbaines) et la fabrication de machines ou de matériel (25 unités urbaines). Chronologiquement, on retrouve l'impact des crises des années 1960 à 1980 : 161 unités urbaines spécialisées sur 213 commencent à perdre des habitants avant 1990, soit 75%, dont 62 sur la seule période 1975-1982. La distribution des spécialisations suit la logique des crises sectorielles. Parmi les 26 agglomérations textiles, 9 commencent à décliner sur la période 1962-1968 (crise de 1965, suite à la décolonisation) et 11 sur la période 1975-1982. De la même façon, les villes spécialisées dans le travail de métaux commencent à perdre des habitants entre 1968 et 1982 ; les villes spécialisées dans les industries extractives, quant à elles, sont déjà en décroissance en début de période (10 villes sur 16 perdent des habitants entre 1962 et 1968).

De la même façon, ces filières sont surreprésentées parmi celles qui ont disparu en faisant perdre leur spécialisation aux agglomérations. Sans surprise, les industries de haute technologie entraînent de fortes spécialisations ne sont pas corrélées à la décroissance démographique, alors que l'industrie ancienne, moins qualifiée, a plus souvent disparu des villes en décroissance. Les secteurs du textile, de la métallurgie, et de la construction automobile sont là encore particulièrement touchés. La décroissance a commencé dans les années 1960-1970 et se poursuit ensuite. Entre 1999 et 2015, l'industrie automobile est ainsi le secteur d'activité qui a le plus perdu d'emplois sur le territoire national.

Confirmant notre hypothèse initiale, on constate donc une surreprésentation des secteurs d'industrie hérités des révolutions industrielles, et aujourd'hui considérés comme peu dynamiques. En 2019, 27 unités urbaines sont ainsi caractérisées par leur spécialisation prédominante dans la métallurgie et 26 dans l'industrie textile. Les quotients de localisation

sont très importants parce que ces secteurs sont souvent très pourvoyeurs d'emplois localement, contrairement à l'industrie de pointe, et parce que ces activités se sont raréfiées, pour ne plus être présentes que dans un plus petit nombre de villes.

Figure 58 : Les secteurs les plus significatifs, au sens des quotients de localisation, dans les villes en décroissance industrielles et spécialisées en 2019



Les spécialisations industrielles corrélées à des trajectoires de décroissance ne sont cependant pas nécessairement des secteurs d'industrie ancienne. Les territoires industriels connaissent de profondes transformations durant la deuxième moitié du XX^e siècle. On observe l'apparition de nouvelles spécialisations et des changements de filières industrielles à l'intérieur de certaines agglomérations. Beaucoup de villes ont ainsi connu une augmentation de leur nombre d'emplois industriels dans les années 1950 grâce aux politiques de décentralisation industrielle (Aydalot, 1978; Bastié, 1973; Faucheux, 1959), notamment sur le pourtour du bassin parisien : certains territoires acquièrent alors une spécialisation industrielle inédite perçue comme un rééquilibrage territorial. En Normandie, dans l'Orne, la décentralisation est ainsi d'abord perçue comme une modernisation du tissu industriel du territoire (Frémont, Ambrois, et Chesnais, 1964; Roupnel-Fuentes, 2016).

De nouvelles activités industrielles peuvent également choisir de s'implanter dans des territoires déjà industriels. Ces installations de nouvelles activités succédant à d'autres sont aussi encouragées par l'État (Luxembourg, 2008). Mais ces nouvelles activités ne sont pas forcément dynamiques. Ainsi dans les années 1960 s'opère une progressive reconversion industrielle de la ville de Fourmies (Nord). Historiquement spécialisée dans l'industrie lainière (Battiau, 1983), la ville voit s'implanter des usines de métallurgie et notamment une visserie perçue comme un élément de diversification économique moteur de croissance (Casail, 1966).

Or, les deux activités font partie de ces secteurs d'industrie ancienne de basse technologie qui ont subi de plein fouet la crise des années 1970. La reconversion n'a donc pas porté longtemps la croissance et aujourd'hui la ville a été massivement désindustrialisée.

On constate enfin que même dans les agglomérations où l'activité industrielle se maintient, le nombre d'emplois diminue fortement. Lorsque les activités se raréfient, l'écart au profil moyen des villes les abritant augmente relativement. Mais si ce renforcement de la spécialisation relative traduit le maintien d'une activité dans une ville, il ne signifie pas que l'emploi demeure au même niveau. Il traduit également un manque de diversification économique, facteur de fragilité pour ces villes en décroissance.

2.3.4 La monospécialisation industrielle, facteur de décroissance ancienne

Pour aller plus loin que la simple notion de spécialisation, la notion de monospécialisation a été mise en avant pour qualifier la trop forte spécialisation des villes en décroissance (Battiau, 1985). Pour la définir, nous pouvons mobiliser des seuils d'emplois. Ainsi on approche la faible diversification du tissu économique par la part d'emplois représentée par un secteur unique. Celui-ci peut être plus ou large selon les analyses : une branche d'industrie précise, ou l'industrie en général selon les périodes. Une analyse du nombre d'établissements peut également servir d'indicateur pour supposer une faible résilience en cas de fermetures d'un petit nombre d'établissements très pourvoyeurs d'emplois. Comme les données ne sont pas toujours disponibles (notamment pour le nombre d'établissements), le seuil de 50% est déjà en lui-même évocateur pour illustrer la distribution des emplois industriels dans certaines villes en décroissance car il traduit bien le fait qu'une seule activité domine l'économie locale et c'est donc celui que nous avons choisi.

Les résultats montrent que la monospécialisation industrielle est toujours présente aujourd'hui mais ne constitue plus un facteur déterminant pour identifier les agglomérations en décroissance. Tout au plus constitue-t-elle un facteur de fragilité pour de nombreuses petites villes, sans être corrélée à des formes d'érosion démographique. Mais cette monospécialisation industrielle a pu être un facteur de décroissance important. En 1968, 39% des agglomérations perdant aujourd'hui des habitants possédaient une proportion d'emplois industriels supérieure à 50%, soit près de 15% de plus que dans le système de villes national à cette même date. Inversement, un tiers des villes possédant plus de 50% d'emplois industriels en 1968 sont en décroissance aujourd'hui.

En 2019, ce seuil de 50% a moins de sens à cause de l'effondrement général de l'emploi industriel. Mais 34 unités urbaines en décroissance possèdent encore plus de 50% d'emplois

dans l'industrie, ce qui représente 30% des unités urbaines dans cette situation d'emploi. Cette catégorie est aujourd'hui très minoritaire parmi les villes en décroissance en raison de l'importance de la disparition des anciennes spécialisations économiques.

2.4 Les spécialisations non industrielles face à la décroissance démographique

Les activités industrielles ne sont pas les seules constituant des spécialisations des villes en décroissance. 17% des villes spécialisées au début de leur décroissance ne sont pas spécialisées dans des activités industrielles. Ces villes peuvent recouper en partie les profils industriels, notamment quand on y trouve des fonctions proches (transports par exemple à Chalindrey dans la Haute-Marne) mais pas uniquement. Même si le nombre de villes concerné est faible, nous pouvons émettre plusieurs hypothèses quant à l'évolution économique de ces agglomérations en lien avec leur décroissance démographique.

Quelques agglomérations sont ainsi spécialisées dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Ces agglomérations sont avant tout des stations touristiques. Mais cette spécialisation recouvre plusieurs formes de tourisme qui peuvent ou non être liées à des formes de décroissance. Chamonix (Haute-Savoie) ou Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) sont ainsi plutôt associées à un géosystème touristique dynamique et attractif. La décroissance démographique provient sans doute davantage de l'isolement de ces agglomérations situées en fond de vallées montagnardes. Au contraire, on trouve, en décroissance, un certain nombre de villes thermales comme La Bourboule (Puy-de-Dôme) qui sont plutôt associées à des aménités touristiques passées et peu attractives aujourd'hui.

Une quinzaine d'agglomérations présente aussi, en 2015, une spécialisation nouvelle, jamais présente au début de la décroissance mais apparaissant au fil de la période : la spécialisation dans l'administration publique. On y retrouve des préfectures (Laon, Bar-le-Duc), sous-préfectures, ou des villes militaires (Sissonne). Dans ce cas-là, cela semble confirmer l'hypothèse selon laquelle l'emploi public se maintient dans les agglomérations en décroissance plus longtemps que les activités spécialisées qui disparaissent avant. D'autres villes subissent davantage les réformes récentes des politiques publiques, en particulier pour les réformes de la carte militaire, des tribunaux et des gendarmeries (Courcelle et al., 2017; Dormois et al., 2021).

Ainsi aujourd'hui, la spécialisation économique, notamment industrielle, ne semble pas être la norme pour les villes en décroissance démographique. Mais elle constitue une cause

majeure de l'apparition de processus de décroissance urbaine. L'analyse des indicateurs récents ne suffit donc pas pour les mettre en évidence : il faut compter avec les importantes transformations des structures économiques de ces villes et plus particulièrement celles des spécialisations passées. Il faut alors prendre du recul par rapport à l'image paradigmatique de la petite ville industrielle mono-spécialisée. Ce profil a bien existé et été déterminant mais ne constitue plus un exemple caractéristique des structures d'activité des villes en décroissance dans les années 2010, même si la désindustrialisation se poursuit après la crise de 2008.

3. Les structures économiques actuelles des villes en décroissance : tertiarisation et maintien de spécialisations industrielles

Conséquence des pertes de spécialisations antérieures, le tissu économique des agglomérations en décroissance a beaucoup évolué. Ces unités urbaines présentent aujourd'hui une grande diversité de structures d'activité. Leur profil est souvent spécifique car les villes en décroissance sont souvent de petite taille et abritent donc une économie peu diversifiée. Cette diversité rend la lecture par secteur difficile. C'est pourquoi nous proposons d'abord de resituer les villes en décroissance dans le contexte des grandes tendances économiques récentes, pour mieux comprendre les effets de ces dynamiques de décroissance. Nous proposons ensuite une typologie des activités économiques actuelles de l'ensemble des agglomérations à partir des données CLAP 2015, par analyse factorielle et classification ascendante hiérarchique, pour éclairer la situation des agglomérations en décroissance.

3.1 Les villes en décroissance face aux transformations économiques contemporaines : crises de l'emploi, économie présentielle et métropolisation

L'évolution des structures économiques au tournant des années 2000 a donné lieu à de nombreuses typologies d'activités ou à des typologies fonctionnelles tenant compte des problématiques économiques de la fin du XX^e siècle : importance de certaines catégories socio-professionnelles dans la métropolisation (Veltz, 2009), tournant de l'économie présentielle (Davezies et Talandier, 2014). Les données de fonctions urbaines utilisées sont moins précises que les données sectorielles mais peuvent être analysées rétrospectivement jusqu'au tournant des années 1980, qui correspond au début de la décroissance démographique pour de nombreuses agglomérations ou à l'essor de la métropolisation pour d'autres.

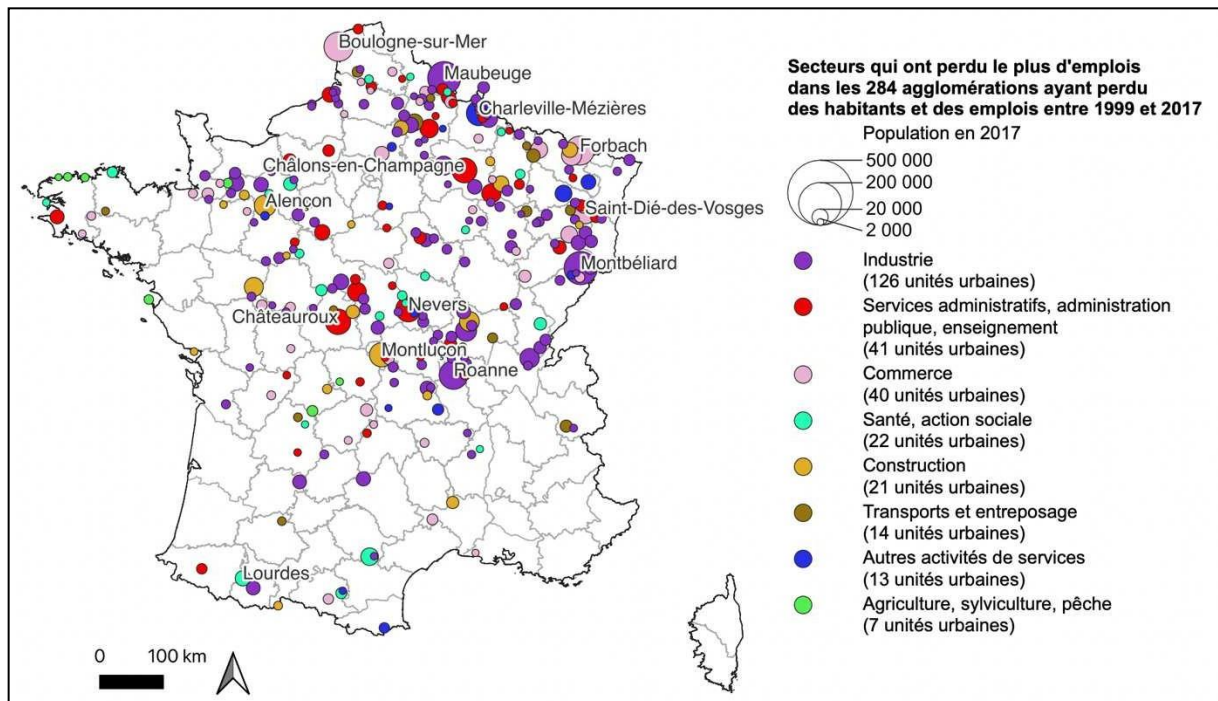
3.1.1 Des pertes d'emplois qui se poursuivent dans les années 2000

Bien après les pertes de spécialisation liées à la décroissance ancienne, de nombreuses unités urbaines continuent de perdre des emplois dans les années 2000 et 2010. Durant ces deux décennies, les agglomérations en décroissance subissent les conséquences de la crise de 2008, qui sert de catalyseur à la poursuite de la désindustrialisation (Bost et Messaoudi, 2017; Fougère et al., 2013). Elles subissent également les conséquences des réformes des services publics.

Témoignage de ces deux dynamiques, les deux secteurs d'activités qui perdent en volume le plus d'emplois entre 2007 et 2018 (à partir de la base de données Acoiss pour considérer un détail sectoriel important comparable sur la décennie) sont la distribution de courrier et l'industrie automobile. Ces deux activités ont perdu respectivement 25% et 32% de leurs emplois entre 2007 et 2018. La distribution géographique de ces deux activités est très différente. L'industrie automobile est très concentrée dans l'espace. Elle suit le modèle d'une activité spécialisée dont les produits ne sont pas destinés au marché local, mais qui emploie une main-d'œuvre importante sur les sites où elle se trouve. Cette industrie est surreprésentée dans les agglomérations en décroissance. Au contraire, la distribution de courrier constitue une fonction centrale, délégation de service public, présente dans la plupart des villes, et subissant des destructions d'emplois dans l'ensemble du système de villes.

Dans les années 2000, en volume total d'emplois concernés, la désindustrialisation reste le phénomène le plus notable (tout en concernant une minorité de villes). Dans les 284 unités urbaines perdant des habitants et des emplois, les pertes touchent avant tous les secteurs industriels (126 unités urbaines en violet sur la Figure 59). En moyenne, les agglomérations perdent 13% de leurs emplois industriels entre 1999 et 2015. Ces pertes d'emplois concernent un très grand nombre de villes, y compris des villes peu spécialisées dans l'industrie. L'évolution relative montre que ces pertes sont cependant moins importantes que lors des décennies précédentes. L'exemple de Montluçon est à ce titre très parlant. Cette ville moyenne du centre de la France avait déjà perdu beaucoup d'emplois industriels : le taux d'emplois industriels était de 51% en 1968. Ces emplois ne représentaient plus que 21% d'emplois en 1999. Cette proportion diminue encore pour atteindre 18% en 2015.

Figure 59 : Les secteurs d'activités perdant le plus d'emplois dans les agglomérations en décroissance (1999-2017)



Toutefois, malgré des pertes d'emplois très importantes dans les agglomérations industrielles, une partie des filières spécialisées résiste. Ainsi, la diminution de 38% du nombre d'emplois industriels en Haute-Marne traduit plutôt une résistance du tissu industriel local car cette diminution reste moins importante que le déclin à l'échelle nationale (Ricard, 2016). Les mutations économiques y sont nombreuses : Nogent conserve sa spécialisation industrielle mais elle se transforme, passant de spécialisations anciennes à un cluster dédié aux implants chirurgicaux (Ricard, 2015).

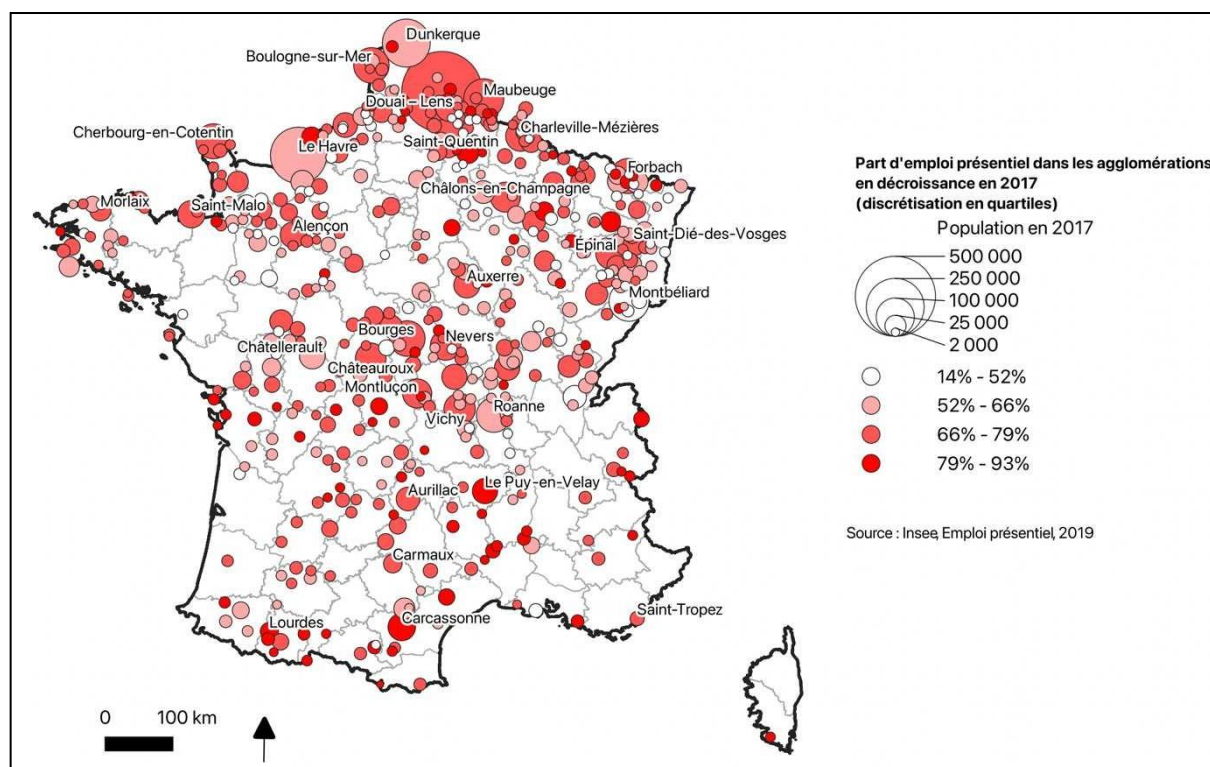
Au contraire, les diminutions du nombre d'emplois publics sont moins concentrées spatialement : elles touchent un grand nombre de villes mais concernent peu d'emplois. Au total, malgré les profondes transformations du tissu économique des agglomérations en décroissance, certaines activités y sont toujours surreprésentées, en particulier des activités industrielles peu porteuses de croissance dans les années 2000 et 2010.

3.1.2 L'économie présenteielle : reconversion présenteielle ou simple recul des activités productives dans les villes en décroissance ?

Avec cette désindustrialisation très importante, les activités économiques de production liées aux deux révolutions industrielles sont de moins en moins structurantes sur le territoire. La théorie de la base économique, initialement développée par Hoyt dans les années 1940, a ainsi été reprise par L. Davezies pour mettre en avant le poids des activités présenteielles, c'est-

à-dire des emplois destinés à servir le territoire où ils se situent par rapport à ceux dont les produits sont diffusés à l'extérieur du territoire, comme la production de biens d'exportation (Davezies et Talandier, 2014). L'importance relative de la sphère présenteielle ou de la sphère non présenteielle fournit donc une mesure du degré d'ouverture de l'économie d'un territoire (Gros-Balthazard et Talandier, 2017). Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, l'économie présenteielle prend de plus en plus d'importance dans les villes françaises, en raison du développement d'activités présenteielles mais aussi du recul des activités non présenteielles. Les agglomérations en décroissance ne sont pas épargnées par ce phénomène (Figure 60), mais il faut distinguer les agglomérations qui avaient déjà un profil d'activités plutôt présenteiel en début de période de celles qui l'ont développé, notamment à la suite du recul très important des activités productives.

Figure 60 : Part d'emploi présenteiel dans les 516 agglomérations en décroissance en 2016



Du point de vue de la part d'activités présenteielles, on constate deux situations très contrastées parmi les villes en décroissance. Une partie des agglomérations, celles qui conservent encore une spécialisation industrielle très marquée, abritent, en proportion, peu d'emplois dédiés à l'économie présenteielle comme Issoudun (Indre), Dunières (Haute-Loire) ou encore Montbéliard (Doubs). 78 unités urbaines abritent significativement peu d'emplois présenteiels par rapport à leur population (en blanc sur la Figure 60), ce qui représente 15% des agglomérations en décroissance démographique, ce qui est proche de la moyenne nationale

(16%). L'emploi présentiel n'est donc pas particulièrement sous-représenté en général dans les villes en décroissance. Cet aspect a peu évolué du temps : on retrouve des caractéristiques similaires dans les données appliquées rétrospectivement aux années 1970.

L'évolution de l'emploi traduit cependant une évolution particulière des emplois présents et non présents dans les agglomérations en décroissance. Depuis 1975, l'emploi non présentiel s'est contracté de près de 3% dans les unités urbaines françaises tandis que le nombre d'emplois présents a augmenté de 55%. Ces évolutions sont très différentes selon les trajectoires démographiques : l'emploi non présentiel a augmenté de 13,8% dans les villes en croissance et s'est contracté de 37,2% dans les villes en décroissance. De la même façon, on observe une augmentation du nombre d'emplois présents de 61% dans les villes en croissance et de seulement 33% dans les villes en décroissance. Ainsi, même si le nombre d'emplois présents augmente globalement dans les villes en décroissance, cette croissance est près de deux fois plus faible que dans les villes en croissance. Cet écart s'accroît d'autant quand on considère les trajectoires de l'emploi total car, dans les villes perdant uniquement des habitants, l'emploi non présentiel se maintient et stagne à partir des années 1990. Dans le même temps, de nombreuses agglomérations industrielles se reconvertissent en développement des activités de services (Sibertin-Blanc et Zuliani, 2004).

Par conséquent, on observe une importance de plus en plus grande de l'emploi présentiel dans les agglomérations en décroissance, mais cette importance n'est pas tant liée à un dynamisme lié à ce type d'emplois qu'à un effondrement de l'emploi productif (l'essentiel de l'emploi non présentiel) dans ces mêmes agglomérations. Seules 10% de ces agglomérations perdant habitants et emplois gagnent des emplois non présents mais 83% gagnent des emplois présents.

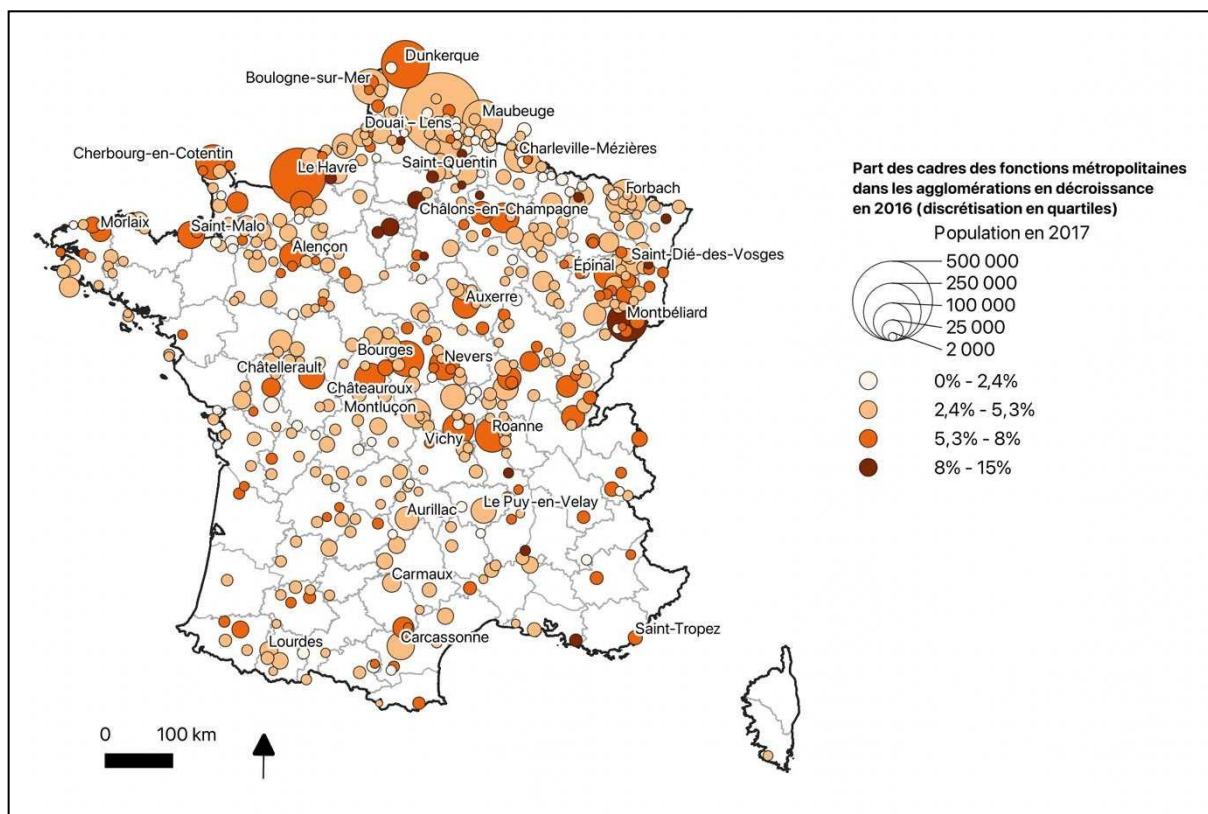
L'augmentation du nombre d'emplois présents ne compense pas les pertes d'emplois non présentiel : les taux d'évolution ne sont pas du même ordre de grandeur. La moitié des agglomérations perdant aujourd'hui habitants et emplois ont perdu plus de 48% de leurs emplois non présents depuis 1975 avec des records à plus de 95% pour les petites villes de Beauval (Somme) et de Boulogny (Meuse). La croissance de l'emploi présentiel ne compense pas ces pertes pour Beauval (+17%) et le nombre d'emplois présentiel diminue même fortement pour Boulogny (-38%). Ces évolutions témoignent des transformations de l'économie à l'intérieur de ces territoires : les emplois présents sont davantage destinés à la population résidente qu'auparavant, mais le nombre de résidents est lui-même en diminution.

3.1.3 Les villes en décroissance à l'écart de la métropolisation ? Une approche par la proportion de cadres des fonctions métropolitaines

Au moment où les activités productives perdent beaucoup d'emplois, le tournant de la métropolisation constitue la principale évolution dans la lecture des dynamiques économiques des agglomérations, à partir des années 1980 (Ghorra-Gobin, 2010; Veltz, 2009). Cela correspond à l'essor de plusieurs filières économiques et à la mise en avant des cadres comme moteurs de la croissance qui se concentre dans les métropoles. Dans la grille d'analyse des fonctions métropolitaines, proposée par l'Insee, on trouve les activités classées en fonctions métropolitaines mais également le nombre de cadres présents pour chacune de ces fonctions. Ainsi, on met en avant l'idée selon laquelle le secteur d'activité des individus est moins important que la catégorie socio-professionnelle de ces individus. Il ne s'agit pas seulement de dénombrer le nombre d'emplois des fonctions métropolitaines mais surtout d'identifier la proportion de cadres à l'intérieur de ces différentes fonctions. Les données, harmonisées jusqu'en 1982, permettent de comprendre le développement de ces fonctions métropolitaines mais aussi leur concentration à l'intérieur de quelques métropoles (Bouba-Olga, 2018; Talandier, 2015). Bien que portant davantage sur la question des catégories socio-professionnelles, cette grille d'analyse complète l'approche par les spécialisations.

Dans le détail, elle met en avant la présence des cadres dans cinq domaines différents, construits à partir de la nomenclature des activités : commerce inter-entreprise, culture-loisirs, gestion, prestations intellectuelles, conception-recherche. Les résultats montrent que les villes très spécialisées dans chacune de ces fonctions sont très peu nombreuses parmi les villes en décroissance (Figure 61).

Figure 61 : Proportion de cadres des fonctions métropolitaines dans les 516 agglomérations en décroissance en 2016



Les villes en décroissance, souvent perçues comme à l'écart des processus métropolitains, sont largement sous-représentées parmi les villes possédant le plus de cadres des fonctions métropolitaines : moins de 7% des agglomérations en décroissance font partie des 20% d'agglomérations où ces cadres sont les plus présents. Toutefois, même si cette sous-représentation est importante, elle reste relativement peu significative : seules 68 unités urbaines sur 516 se distinguent par des taux de cadres particulièrement faibles (en blanc sur la Figure 19), concentrées très majoritairement le long de la frontière Nord-Est, entre Cambrai et Longwy, où l'on retrouve de nombreuses agglomérations industrielles de petite taille, auxquelles on peut ajouter des bourgs isolés du centre de la France tels que Bourgneuf (Creuse).

On trouve cependant 25 unités urbaines en décroissance très spécialisées dans les prestations intellectuelles. Elles sont pour la plupart situées dans la couronne périurbaine de Paris (Noisy-le-Roi, Montfort-l'Amaury, Chailly-en-Bière). Mais au total, on trouve 104 unités urbaines en décroissance parmi celles qui sont les moins spécialisées dans cette fonction, soit 21% d'entre elles. Ce raisonnement est aussi applicable pour les 5 domaines concernés : les villes en décroissance sont seulement sous-représentées parmi les villes très spécialisées, elles ne sont pas significativement plus nombreuses parmi les moins spécialisées.

En dépassant le cas de ces cinq secteurs pour considérer l'ensemble des fonctions métropolitaines, on remarque que les villes en décroissance abritent tout de même, en proportion, moins de cadres des fonctions métropolitaines que les agglomérations en croissance. Les exceptions se trouvent surtout dans la couronne périurbaine de Paris : Noisy-le-Roi est la seule agglomération très spécialisée dans l'ensemble des fonctions métropolitaines tout en perdant des habitants. Mais on trouve également des agglomérations plus isolées ou en dehors de l'aire d'influence des métropoles, en particulier des agglomérations encore spécialisées dans des activités industrielles d'exportation avec une composante recherche-développement importante comme au Cheylard (Ardèche) ou à Montbéliard (Doubs). Ces agglomérations se distinguent alors dans les domaines du commerce inter-entreprises ou dans la conception-recherche. La spécialisation industrielle n'est pas nécessairement un obstacle à ces mutations économiques, comme en témoigne l'analyse qui en a été faite sur le bassin industriel de Châtellerault (Ferru, 2009), agglomération en décroissance démographique mais dont l'emploi croît.

Contrairement à ce qui est attendu, la proportion de cadres des fonctions métropolitaines n'est pas significativement plus faible dans les villes en décroissance démographique. La grille est suffisamment lâche pour montrer comme très spécialisés des agglomérations peu dynamiques comme La Bourboule (fonction culture-loisirs) ou Le Fresnay-sur-Sarthe (fonction prestations intellectuelles). Dans ces agglomérations, difficile de supposer la présence d'économies proprement métropolitaines. Globalement, les villes en décroissance restent alors proches de la moyenne. Cela nous pousse à davantage préciser les différents profils économiques des agglomérations en décroissance.

3.2 Typologie des 2 409 agglomérations en 2015 selon leur profil d'activités

3.2.1 Construction d'une typologie des activités économiques des unités urbaines en 2015

Pour préciser les structures économiques actuelles des villes en décroissance, nous avons construit une typologie des structures économiques à partir des parts d'emplois des agglomérations. Une telle démarche a déjà été entreprise à plusieurs reprises à partir des unités et aires urbaines (Paulus, 2004; Pumain et Saint-Julien, 1978).

Pour notre typologie, nous avons le choix entre deux bases de données : les données Acooss, qui fournissent des données très précises et détaillées de l'emploi privé, issues des données de l'Urssaf, et la base de données CLAP, produite par l'Insee, qui recense plus largement les activités mais avec un niveau de précision moindre. Pour pouvoir tenir compte

de l'ensemble des emplois, publics et privés, nous avons choisi de construire la typologie à partir de la base de données CLAP. Sa dernière et ultime itération (2015) nous livre l'emploi communal selon deux niveaux de détail de la nomenclature des activités économiques : l'un en 38 postes et l'autre en 88 postes³¹. Nous avons d'abord tenté d'utiliser la version en 88 postes, la plus détaillée, pour avoir le meilleur niveau de détail possible. Mais ce détail des secteurs d'activité n'est pas compatible avec notre approche territoriale. Les unités urbaines sont trop petites et nombreuses, cela crée un trop grand nombre de cas particuliers. La classification ne parvient pas à créer des catégories satisfaisantes car le nombre d'activités spécifiques à quelques agglomérations est trop important. Il s'agit majoritairement de secteurs industriels.

Les deux versions de la nomenclature ont donc un avantage et un inconvénient par rapport à notre analyse des activités des agglomérations en décroissance. D'un côté, elles nous permettent d'analyser plus finement les activités dont on sait déjà qu'elles jouent un rôle important pour la problématique de la décroissance : les activités industrielles. Mais dans le même temps, même dans la version en 38 postes, ces secteurs représentent plus de la moitié des postes, alors qu'ils sont très concentrés dans les villes françaises. Ces activités spécifiques et très spécialisées sont mathématiquement mises en avant dans la construction de la typologie. Pour expliciter les effets de structures de cette base de données, nous avons choisi de procéder en deux étapes en réalisant une analyse en composantes principales (ACP) sur les parts d'emplois avant de construire une classification ascendante hiérarchique (CAH). Nous avons essayé les deux versions de la nomenclature, mais les résultats n'étaient pas probants avec la version en 88 postes, nous avons donc conservé la version de la typologie construite à partir de la version en 38 postes. Cependant, ces 38 postes plus généraux peuvent être interprétés ensuite au regard du détail disponible en 88 postes.

La part de la variance expliquée à partir des composantes principales de l'analyse est très faible : le premier axe explique 5% de la variance. Cette part de variance faible témoigne de la grande diversité des structures d'activités comme cela a déjà été montré dans la thèse de F. Paulus (2004) à l'échelon des aires urbaines : déjà dans cette thèse, la part de variance expliquée était faible (12%) et il semble logique qu'avec bien davantage d'unités urbaines, la part expliquée soit encore plus faible.

³¹ Nous disposons de données ultérieures issues du recensement qui fournissent également le détail de l'emploi en 38 postes, en particulier, nous avons utilisé les données de 2019 du recensement pour construire les taux d'emploi industriel à la partie précédente. Néanmoins, pour construire cette nouvelle typologie à partir des parts d'emplois, nous préférons utiliser un jeu de données un peu plus ancien (2015) permettant de décomposer l'emploi en un plus grand nombre de postes pour pouvoir proposer des interprétations plus fines de l'emploi des villes en décroissance.

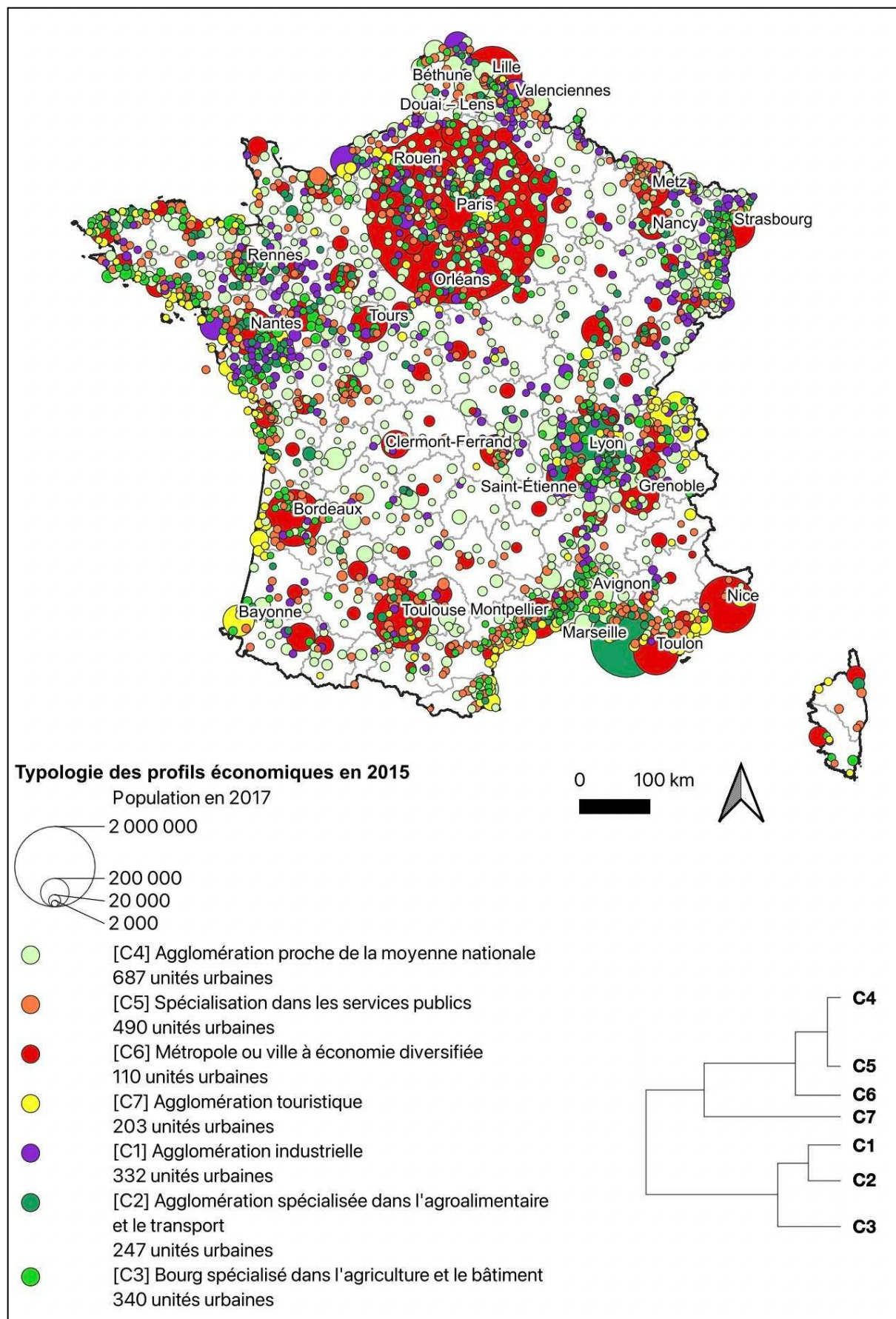
Même si nous ne les détaillons pas ici pour insister davantage sur la CAH en l'interprétant directement à partir des parts d'emplois initiales, les axes de l'ACP nous permettent de distinguer plusieurs tendances au sein du système de villes. Le premier axe est largement structuré par la part des emplois industriels présents dans les agglomérations. Les villes industrielles s'opposent à des villes plus tertiaisées, même si cette dénomination regroupe un très grand nombre d'activités de services. Les emplois industriels étant très détaillés dans cette base de données, il semble logique qu'elles soient mises en valeur. Toutefois, on ne voit pas d'emblée de distinction entre différents secteurs industriels : l'axe transcrit une corrélation entre l'ensemble des secteurs industriels, en tant qu'ils s'opposent à une part importante d'emplois tertiaires. Cet axe retranscrit une première opposition classique entre espaces métropolitains et villes petites et moyennes, davantage industrielles.

Le deuxième axe ajoute des détails à cette opposition territoriale même si la part de la variance expliquée est très faible (4%) : les industries anciennes se trouvent également corrélées à des activités liées aux services publics (médico-social notamment), à l'opposé de villes où les emplois liés au commerce et aux services aux entreprises sont plus importants.

Pour aller plus loin que ces grandes oppositions, nous construisons une classification en 7 catégories interprétables³² (Figure 62).

³² Cette partition correspond à la partition optimale : elle maximise les différences entre les catégories tout en minimisant l'hétérogénéité à l'intérieur des catégories.

Figure 62 : Typologie des profils économiques des agglomérations françaises en 2015



3.2.2 *Les sept grands profils d'activité des agglomérations*

La typologie se compose de deux grands ensembles opposant d'un côté des agglomérations spécialisées dans les activités industrielles et les réseaux (eau et électricité), et d'autre part des agglomérations plus tertiarisées.

3.2.2.1 Les agglomérations tertiarisées

Le premier ensemble, celui des agglomérations tertiarisées, est le plus important, structuré par une grande catégorie majoritaire regroupant des villes plutôt peu spécialisées, hormis dans les activités sociales et médico-sociales (C4). Cette catégorie regroupe 30% des unités urbaines. Elle est très difficile à analyser pour elle-même car elle constitue une catégorie moyenne présente sur tout le territoire et regroupant des villes de toutes tailles, en décroissance ou non.

La seconde catégorie (C5), proche de la première, correspond à un ensemble de villes plutôt spécialisées dans les activités de services publics (administration, enseignement). Il s'agit de villes de petite taille, ayant souvent un rôle dans l'armature administrative française, quand celles-ci ont une économie peu diversifiée ou peu spécialisée dans d'autres domaines. On trouve aussi de nombreuses petites villes qui polarisent en partie leurs campagnes environnantes ou sont situées dans des couronnes périurbaines.

Ces deux catégories regroupent près de la moitié des agglomérations (48,9%), elles sont très largement surreprésentées dans les espaces périurbains qui constituent aujourd'hui plus de la moitié des unités urbaines.

Une troisième catégorie, plus spécifique, complète ce premier sous-ensemble des agglomérations. La catégorie 7 regroupe les agglomérations touristiques, concentrées le long du littoral ou dans les massifs montagneux. Elles concentrent les activités hébergement et restauration, ce qui est logique de la part d'unités urbaines touristiques.

La dernière catégorie (C6) rassemble des villes à l'économie diversifiée, c'est-à-dire la plupart des métropoles et une partie des préfectures de départements. Cette catégorie se distingue par le fait que les villes y sont beaucoup plus grandes que dans les autres catégories.

3.2.2.2 Les agglomérations productives

Le second sous-ensemble regroupe les villes plus spécialisées dans les activités productives. C'est à l'intérieur de ces catégories que l'on trouve les villes les plus différenciées, celles qui se démarquent par des spécialisations économiques spécifiques dans le contexte actuel. Un profil se distingue nettement des deux autres, correspondant à de petits bourgs

concentrant spécifiquement des emplois dans la construction et dans les activités agricoles (C3). Ces spécialisations marquent le fait qu'elles peuvent servir de réserves d'emplois pour les villes environnantes (notamment pour le BTP) mais aussi qu'y habitent des résidents travaillant dans les campagnes environnantes. Ces villes sont donc davantage des bourgs ruraux et périurbains.

La seconde catégorie regroupe environ 14% des unités urbaines, celles qui concentrent des emplois industriels (C1). Ces emplois industriels représentent la moitié de la nomenclature des activités économiques mais malgré cela ils se trouvent rassemblés en une seule catégorie.

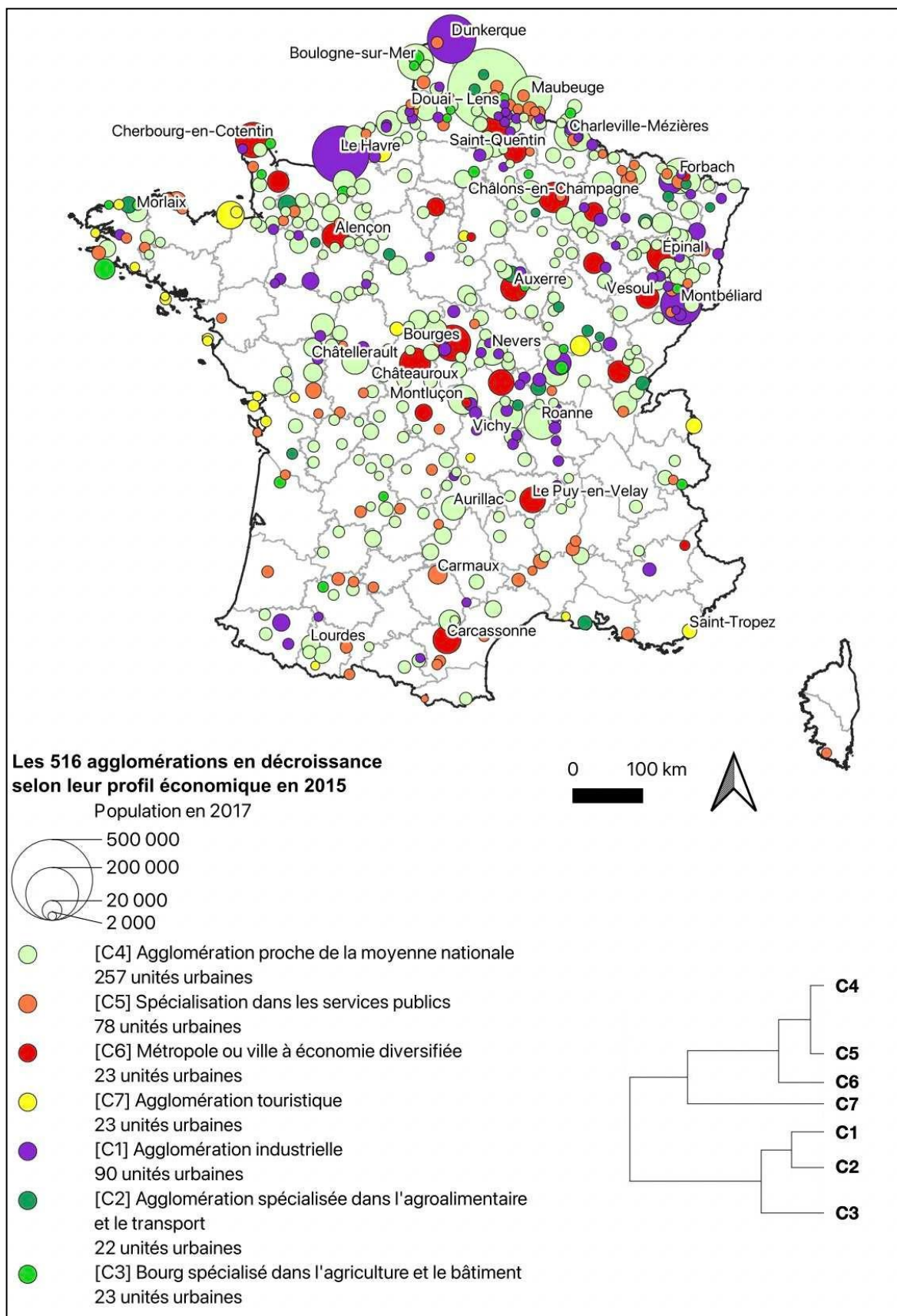
Seule l'industrie agroalimentaire fait exception et se trouve associée, au sein de la dernière catégorie de la typologie (C2), à des emplois dans les réseaux de communication et les transports. On y trouve des unités urbaines très spécialisées situées à proximité des métropoles comme les unités urbaines du Nord de la Seine-et-Marne pour les transports, en raison de la présence du hub de Roissy Charles de Gaulle.

3.3 Les villes en décroissance dans cette typologie de 2015 : industrielles ou proches de la moyenne nationale

3.3.1 Les catégories de la typologie où les villes en décroissance sont surreprésentées

Parmi les 2 409 agglomérations définies en 2020, 21% sont des unités urbaines en décroissance démographique. Ces villes présentent une très grande diversité de structures d'emplois puisqu'elles sont présentes dans les 7 classes de la typologie (Figure 63). Cependant, dans la plupart des cas, elles sont nettement sous-représentées par rapport à leur proportion nationale. Elles sont surreprésentées dans deux catégories uniquement : la catégorie proche de la moyenne (C4) et la catégorie des villes industrielles (C1). Cela est dû aux évolutions économiques de ces villes en décroissance, entre désindustrialisation et maintien rare de certaines spécialisations économiques.

Figure 63 : Typologie des profils d'activité économique des 516 unités urbaines en décroissance en 2015



Tout d'abord, elles cumulent 37% des agglomérations possédant un profil proche de la moyenne hormis des spécialisations dans le médico-social. Contrairement à une idée fortement répandue, les villes en décroissance sont donc globalement peu spécialisées, ce qui confirme nos résultats de la deuxième partie de ce chapitre. Cela ne signifie pas qu'elles n'ont pas été spécialisées à un moment : de nombreuses agglomérations désindustrialisées se trouvent parmi elles. Mais aujourd'hui, la plus grande cohorte de villes en décroissance (257 unités urbaines sur 516) possède un profil peu différencié de la moyenne nationale. Ce profil concerne un nombre très important de villes de toutes les régions et de toutes les tailles. On trouve aussi bien de grandes agglomérations désindustrialisées (Roanne, Douai–Lens) que des villes moyennes moins spécialisées (Aurillac, Châtellerauld), ou des petites villes plus isolées (Saint-Yrieix-la-Perche, Gray). Cette prédominance des agglomérations proches de la moyenne n'est pas nouvelle : M. Battiau (1986) souligne par exemple très tôt la diversification de l'économie du Nord-Pas-de-Calais pour insister sur le fait qu'il ne s'agit plus d'une région industrielle. Les données récentes montrent en effet que les catégories industrielles y sont aujourd'hui très minoritaires, quoique surreprésentées dans l'Avesnois (Sud-Est du département du Nord).

Le second ensemble surreprésenté correspond aux villes industrielles initialement attendues (90 unités urbaines, soit 27% des agglomérations de la catégorie C1). Ces agglomérations sont celles où l'emploi industriel résiste encore malgré de très fortes diminutions. Grâce à cette typologie, on distingue véritablement des clusters industriels³³ : les villes industrielles s'organisent en petits ensembles et ne sont pas distribuées sur tout le territoire, contrairement à ce qu'on pouvait observer sur la répartition des pertes récentes d'emplois industriels. Ces agglomérations sont de taille diverse mais renvoient à des territoires en décroissance connus : grandes villes industrielles (Le Havre, Dunkerque, Montbéliard), petits chapelets de villes industrielles (Sud-Ouest de l'Allier, Haut-Beaujolais). Une partie de ces clusters sont bien identifiés par les politiques publiques et sont ciblés par des soutiens spécifiques à l'industrie comme Territoires d'industrie (Basset, 2022) qui délimitent des territoires de projet comme un vaste Roannais. Dans ce dernier, le périmètre correspond à l'ancien territoire spécialisé dans l'industrie textile avant sa forte rétraction liée à la crise de 1965, puis à celle de 1973 (Guiffault et Houssel, 1985; Houssel, 1975; Minovez, 2009). Mais alors que dans les années 1960, toutes les villes de ce territoire étaient spécialisées dans l'industrie textile et ses activités liées (construction de machines dédiées à la fabrication de

³³À noter que certains des plus gros clusters industriels ne sont désormais plus visibles, comme autour de Nantes ou de Lyon, parce qu'ils sont composés de villes en croissance.

produits textiles), aujourd'hui, seule Cours-la-Ville (Rhône) a conservé cette spécialisation, en tant que petite ville située à l'écart des principaux axes de communication et ayant développé une certaine autonomie de sa spécialisation industrielle (Houssel, 1975b). Les autres agglomérations du territoire (Amplepuis, Thizy-les-Bourgs) ont toutes perdu leur spécialisation au cours de la période. La décroissance économique modifie donc les structures de ces clusters économiques. De la même façon, certains clusters apparaissant en décroissance sont polarisés historiquement par des villes plus dynamiques, qui ne sont pas en décroissance, comme dans l'Avesnois où le territoire textile historique structuré par Caudry est en décroissance, avec une spécialisation économique toujours forte, alors même que Caudry ne perd pas d'habitants (Paris, 1985). Le point commun entre le Roannais et l'Avesnois est donc d'être restés des territoires industriels malgré les pertes de spécialisations : des activités industrielles ont remplacé les anciennes qui ont structuré le territoire. Ces clusters conservent leur spécificité locale malgré les profondes transformations économiques qu'ils ont subies.

3.3.2 D'autres catégories où la décroissance est présente bien que sous-représentée

Un troisième ensemble de 78 unités urbaines regroupe les villes en décroissance plutôt spécialisées dans les services publics. Même si le nombre absolu est proche de celui des villes industrielles, ici, les agglomérations en décroissance sont bien sous-représentées par rapport à leur part nationale puisqu'elles ne recoupent que 16% des villes de leur catégorie. Les quelques villes plus étudiées qui appartiennent à cette catégorie ont souvent connu une décroissance ancienne liée à des spécialisations économiques aujourd'hui disparues. On constate par exemple la présence des anciennes villes minières de Carmaux (Tarn) ou La Grand-Combe (Gard).

Dans les quatre autres classes de la typologie, les villes en décroissance sont nettement sous-représentées (moins de 10% de l'ensemble soit deux fois moins que la proportion nationale) : chaque classe ne rassemble qu'une vingtaine d'agglomérations en décroissance. Dans ces cas-là, la spécialisation économique est davantage un élément de contexte qu'une variable expliquant directement la trajectoire actuelle des agglomérations, avec de nombreux cas particuliers émergeant de contextes locaux ou de secteurs plus précis que ce que peut permettre la typologie des emplois (le thermalisme dans la spécialisation tourisme par exemple). De la même façon, la distribution spatiale de ces agglomérations suit globalement la distribution spatiale de leurs activités sans prédominance régionale particulière.

Nous pouvons néanmoins retenir à part les 23 agglomérations en décroissance présentant une économie diversifiée. Cette catégorie reste particulièrement importante car elle regroupe de nombreuses villes moyennes en décroissance très étudiées comme Châlons-en-

Champagne (Fol et Miot, 2021) ou Bourges (Delpirou, 2019). Châlons-en-Champagne, notamment, a subi à la fois la réforme des régions et celle de la carte militaire. Toutefois, dans cette catégorie, on trouve des villes que nous avons déjà identifiées comme subissant une périurbanisation très importante, qui, dans certains cas, compense les pertes au centre : pour Carcassonne (Aude), Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) ou Lons-le-Saunier (Jura), l'emploi ou la population sont en croissance dans les périphéries autour de l'agglomération.

3.3.3 Trajectoires récentes de l'emploi et typologie des activités en 2015

Ces différentes catégories de villes en décroissance peuvent être croisées avec les trajectoires d'emplois définies dans la première partie du chapitre. Les résultats permettent de contextualiser les évolutions de chacune des agglomérations en décroissance, mais le croisement produit de très nombreux cas particuliers. Les corrélations observées entre les classes issues des deux typologies sont extrêmement faibles et peu significatives. On peut néanmoins souligner quelques tendances.

Tout d'abord, les trajectoires de décroissance globale de l'emploi sont véritablement présentes dans deux catégories seulement : elles touchent 40% des agglomérations industrielles en décroissance démographique et 31% des agglomérations présentant un profil moyen. Comme attendu, ces profils d'emplois, déjà surreprésentés au sein des villes en décroissance démographique, sont également ceux qui concentrent les trajectoires de décroissance de l'emploi. Les trajectoires de décroissance enrayée sont également surreprésentées pour ces deux profils de ville.

Les villes industrielles perdant des emplois sur la période sont ainsi plutôt des petites villes (en moyenne, 8 500 habitants) recoupant des spécialisations caractéristiques de l'industrie ancienne : minière (Le Creusot, au Nord de la Saône-et-Loire), automobile (Montbéliard, seule grande ville présente), textile (Chauffailles, au Sud de la Saône-et-Loire, à la limite du Roannais), forges (Imphy, dans le périurbain de Nevers). Mais dans beaucoup de cas, cette industrie s'est modernisée, ce qui explique la résistance relative du tissu industriel. Les villes au profil moyen sont à peine plus peuplées (en moyenne 11 000 habitants) et regroupent une diversité de situations là encore très importante : de petites villes isolées (Domfront, dans l'Orne, Decize, dans la Nièvre), des villes anciennement industrielles (Thizy-les-Bourgs, dans le Roannais, Decazeville, dans l'Aveyron). Dans ces deux catégories, on trouve logiquement les agglomérations exemplifiées dans les études sur la décroissance car ce sont ces agglomérations qui cumulent les plus forts taux de décroissance démographique et économique.

Il en va tout autrement pour les agglomérations en décroissance démographique à l'économie plus diversifiée : 52% d'entre elles ont une trajectoire de décroissance de l'emploi et 30% une trajectoire de croissance, ce qui signifie qu'elles ne connaissent pas de pertes d'emplois avant les années 2000 au moins. Les chiffres sont toutefois peu significatifs puisque cette catégorie regroupe seulement une vingtaine d'agglomérations. Certaines de ces unités urbaines ont connu une décroissance récente à cause des restructurations des politiques publiques (Châlons-en-Champagne, Cherbourg), d'autres sont des préfectures en décroissance (Chaumont, Bar-le-Duc, Laon).

Les trajectoires de croissance de l'emploi ne sont majoritaires que pour un seul profil de villes, les villes spécialisées dans l'industrie agroalimentaire et les transports, mais là encore la corrélation n'est pas significative car elle ne concerne que 7 unités urbaines. On retrouve parmi elles des villes comme Migennes, agglomération icaunaise très spécialisée dans les transports à cause de son nœud ferroviaire et de son centre de tri SNCF. Dans ce cas, le manque d'attractivité n'est pas lié directement à la spécialisation en elle-même mais plutôt à une image de la ville négative liée à la très forte spécialisation de l'unité urbaine. On retrouve également des agglomérations telles que Ludres, dans le périurbain de Nancy, au tissu pavillonnaire en décroissance démographique, mais connaissant une très forte croissance de l'emploi sur toute la période grâce à la construction de zones d'activités qui occupent la plus grande partie de la surface de la commune.

Profils d'activités et trajectoires d'emplois sont donc globalement peu corrélées mais cela est dû aux évolutions très importantes des structures d'emplois sur la période. Cette hétérogénéité se retrouve également pour les autres grilles d'analyse de l'économie des villes.

Conclusion du chapitre 4

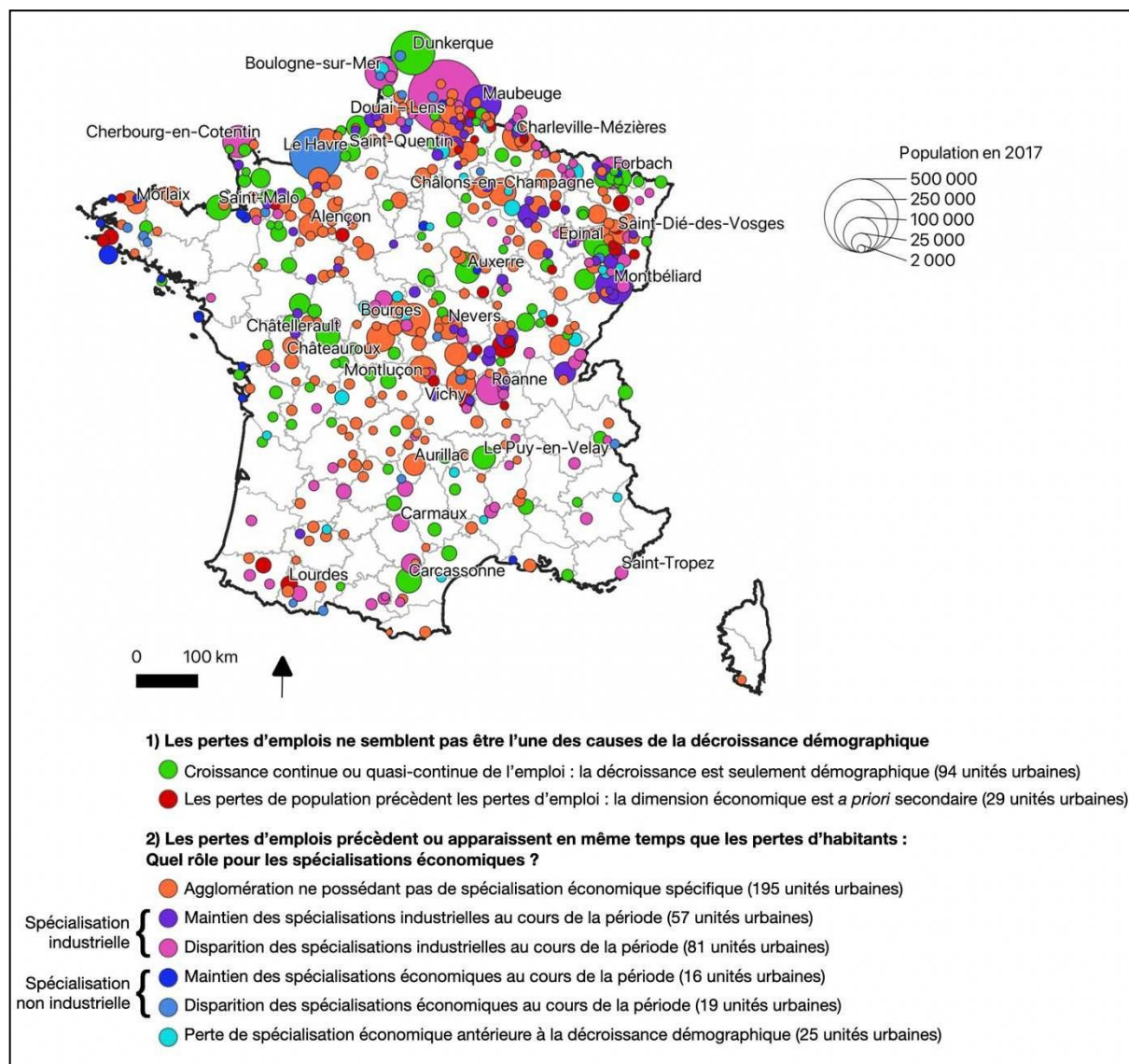
Les pertes d'emplois sont très différentes des pertes d'habitants : la croissance du nombre d'emplois a beau être très importante à l'échelon national, près de la moitié des unités urbaines perdent des emplois aujourd'hui, traduisant une forte concentration des emplois dans les métropoles et leurs environs. Pour les agglomérations, perdre des emplois ne signifie pas être en décroissance démographique : la métropolisation entraîne des recompositions différentes de la géographie de l'emploi, en particulier à proximité des métropoles. Le sous-ensemble des agglomérations en décroissance démographique présente une grande diversité de trajectoires d'emploi associée à une diversité aussi importante d'évolutions de spécialisations économiques. Ces résultats permettent de mettre en évidence un grand nombre de processus qui

touchent les villes françaises : exurbanisation des activités, dissociation de plus en plus importante entre lieu de résidence et lieu de travail, augmentation des mobilités domicile-travail mais surtout de véritables pertes d'emplois dans de nombreuses agglomérations et secteurs d'activité.

Finalement, parmi les 516 agglomérations identifiées en décroissance démographique et définies au périmètre 2020, 284 perdent, durant les vingt dernières années, des emplois et des habitants (55%). Pour les autres, on observe des phénomènes de croissance de l'emploi, mais ceux-ci peuvent être liés à différents processus dont certains ne sont pas en contradiction avec le fait que ces agglomérations sont en décroissance : stagnation après de fortes pertes d'emplois, captation de l'emploi par une agglomération proche. En d'autres termes, une partie des agglomérations en décroissance démographique ne connaît pas de décroissance de l'emploi tandis que d'autres ont renoué avec une forme de croissance économique tout en continuant de perdre des habitants.

Dans quelle mesure les pertes d'emplois ont-elles provoqué la décroissance démographique des agglomérations ? On observe tout d'abord une partie importante mais pas majoritaire des agglomérations où l'emploi ne peut pas être responsable de la décroissance (Figure 64) : 94 unités urbaines en décroissance démographique ne connaissent pas ou très peu de pertes d'emplois. La décroissance démographique est liée à d'autres causes que l'effondrement de l'emploi local. En témoigne la présence dans cette catégorie d'agglomérations connaissant une forte périurbanisation compensant la décroissance démographique (Le Puy-en-Velay, Carcassonne, Auxerre) : les habitants quittant les agglomérations continuent d'y travailler et le marché de l'emploi reste dynamique. Pour 29 autres unités urbaines, les pertes d'emplois sont bien présentes mais apparaissent après les premières pertes de population. Cette catégorie reste difficile à analyser cependant car plusieurs agglomérations s'y trouvant ont vraisemblablement perdu des emplois dans les années 1950, soit avant la date initiale de nos données, comme Montceau-les-Mines (fermeture des houillères de Blanzay à partir des années 1960), ou la ville-nouvelle de Mourenx (Jambard, 2013; Lefebvre, 1960). La croissance de l'emploi dans ces agglomérations dans les années 1960 n'est donc sans doute qu'un rebond momentané de l'emploi.

Figure 64 : Carte de synthèse sur les trajectoires d'emploi en lien avec la spécialisation économique dans les villes en décroissance (1962-2017)



Il reste donc 393 agglomérations pour lesquelles les dynamiques de l'emploi peuvent être un facteur de la décroissance démographique : les premières pertes d'emplois apparaissent en même temps que les premières pertes d'habitants³⁴ ou les précèdent. Dans notre approche, nous avons choisi de distinguer les agglomérations selon deux ensembles : celles qui présentent des spécialisations économiques au moment où elles perdent des habitants et celles qui n'en présentent pas.

Pour les 198 cas où on observe une spécialisation, on peut supposer l'existence d'un lien entre les dynamiques économiques propres à ces spécialisations et la décroissance

³⁴ Ou du moins apparaissent-elles lors du même intervalle intercensitaire, le plus fin échelon d'analyse temporel dont nous disposons.

démographique, notamment dans le cas, très étudié, des spécialisations industrielles. Les villes les plus spécialisées, particulièrement mises en avant dans les études sur la décroissance urbaine, ne représentent aujourd'hui qu'une part minoritaire des agglomérations en décroissance. Ce lien diminue au fil de la période en raison de la disparition d'un bon nombre de spécialisations économiques. Cet effet est accentué par l'acquisition de nouvelles spécialisations dans une petite partie des villes en décroissance. Par conséquent, le lien entre spécialisation industrielle et décroissance est de plus en plus ténu : il a joué un rôle important pour certaines villes en décroissance ancienne, mais explique beaucoup moins les pertes d'habitants débutant après les années 1980. La question est plus ouverte pour les 35 agglomérations qui présentent des spécialisations non industrielles mais aussi pour les spécialisations industrielles qui parviennent à se maintenir, notamment en développant des fonctions liées à la recherche et au développement, y compris dans des territoires non métropolitains.

Les 195 agglomérations restantes (en orange) présentent bien une corrélation temporelle entre perte d'emplois et perte d'habitants mais celles-ci ne sont pas associées à une spécialisation particulière. Plusieurs situations sont possibles : les spécialisations peuvent avoir déjà disparu quand le nombre d'habitants diminue, mais le cas le plus fréquent est celui d'agglomérations ne présentant jamais de forte spécialisation économique. De plus amples analyses sont alors nécessaires pour analyser le lien entre évolution de l'emploi et de la population dans ces agglomérations. Dans certaines comme Montluçon (Allier), on observe une diversité d'activités industrielles spécialisées toutes déclinantes sur la période. Au contraire, d'autres facteurs peuvent être mis en avant pour d'autres agglomérations comme Noisy-le-Roi (périurbain de Paris) ou Châlons-en-Champagne (réforme des politiques publiques dans la préfecture de la Marne et ancienne capitale régionale).

Pertes d'emplois et spécialisations économiques peuvent expliquer et accompagner la décroissance démographique des agglomérations selon diverses modalités fortement dépendantes des héritages des contextes économiques locaux. Ce facteur économique n'est pas le seul moteur de la décroissance : d'autres facteurs démographiques et territoriaux expliquent également en partie l'apparition de la décroissance démographique. De la même façon, certaines évolutions démographiques touchant les villes en décroissance peuvent aussi avoir un impact sur l'évolution et la décroissance de l'emploi, en particulier le vieillissement de la population qui crée à la fois des besoins d'emplois nouveaux tout en se traduisant par une diminution de la population active au sein des agglomérations.

Chapitre 5 : les composantes démographiques de la décroissance, un vieillissement croissant et multifactoriel.

Introduction : le vieillissement, un nouveau facteur de décroissance ?

Le facteur économique, même s'il a pu être déterminant dans les premières décennies de décroissance démographique, n'est plus aussi significatif. La plupart des villes en décroissance démographique sont aujourd'hui peu spécialisées, notamment en raison de la disparition de nombreux emplois industriels. Une grande partie de ces villes ne perd même plus d'emplois : on observe plutôt une stagnation ou une augmentation de leur nombre, en particulier dans la sphère présentielle. D'autres facteurs expliquent alors les pertes d'habitants observées. Parmi ces facteurs, le vieillissement de la population apparaît comme le facteur principal entretenant la décroissance démographique : N. Cauchi-Duval (2021) parle même d'une « nouvelle ère de la décroissance » en France, liée à la fois au vieillissement des baby-boomers et à la baisse de la fécondité. La décroissance est ancienne mais s'autoalimente en raison de soldes naturels négatifs (les décès sont plus nombreux que les naissances même lorsque la mortalité est faible).

Pourtant, ce facteur a été peu étudié dans le cadre des études sur la décroissance urbaine en France : son faible rôle, lié justement à une forte natalité, expliquerait le nombre limité de villes perdant des habitants en France par rapport aux autres pays européens qui connaîtraient un « hiver démographique » depuis au moins les années 2000 (Colombel et Oster, 2011). Jusque-là, la décroissance urbaine française serait donc le fait de soldes migratoires négatifs uniquement.

Paradoxalement, les études consacrées au vieillissement de la population française sont nombreuses et anciennes mais elles ne concluent pas nécessairement à la perspective d'une diminution de la population urbaine. Selon ces études, il n'y aurait donc pas, en France, de corrélation entre vieillissement et diminution de la population. On peut suivre ainsi l'évolution des territoires vieillis ou vieillissants depuis au moins les années 1970 (Houillon, 2003). Les projections augurent une poursuite de ce vieillissement au moins jusqu'aux années 2040 (Toulemon *et al.*, 2022). Loin de présager des conséquences négatives associées à la décroissance, nombreux associent au contraire le vieillissement à un potentiel économique avec la montée de la *silver economy* (Blanchet, 2018). Le surgissement récent de la problématique

du vieillissement des villes en décroissance et de l'importance des soldes naturels dans la littérature scientifique, à la fin des années 2010, soulève plusieurs questionnements, alors même qu'on s'interroge sur l'augmentation du nombre de villes en décroissance et l'apparition de formes de décroissance récente.

Deux interprétations principales expliquent le rôle du vieillissement de la population dans la décroissance urbaine. Il peut être une cause première de perte démographique, par le nombre élevé de décès, comme cela est observé dans de nombreux pays comme l'Allemagne ou le Japon (Hospers, 2014; Fol et Cunningham-Sabot, 2010) soulevant des problématiques d'aménagement urbain spécifiques (Buhnik, 2019). Mais le vieillissement peut aussi constituer la conséquence d'une phase antérieure de décroissance caractérisée par le départ de jeunes adultes. Ainsi, on a pu souligner que les nombreux départs d'actifs des villes en décroissance entraînent une augmentation mathématique de la part de personnes âgées sur leur territoire, processus souligné dès les années 1970 (Laborie, 1979) et toujours très marqué aujourd'hui (Cauchi-Duval, 2021; Miot, 2016) : les soldes naturels diminuent ainsi graduellement jusqu'à devenir progressivement négatifs.

Ces dynamiques propres aux villes en décroissance dépendent de l'évolution des structures démographiques françaises sur la période étudiée. Or, le vieillissement de la population touche désormais l'ensemble du territoire français (Gaimard, 2022). Les territoires vieillissent de plus en plus nombreux : ils ne se limitent plus aux espaces ruraux isolés, décrits sous cet angle de longue date (Paillat, 1980). La problématique du vieillissement a été progressivement étendue aux petites villes (Edouard, 2008) puis aux périphéries des plus grandes (Marchal et Stébé, 2018). Le vieillissement ancien apparaît donc surreprésenté dans les villes petites, isolées, parmi lesquelles on trouve davantage de villes en décroissance (Bretagnolle *et al.*, 2019b). Malgré cela, il faut noter que ces villes peuvent être vieilles sans pourtant être en décroissance. Des études ont mis en valeur l'importance des territoires attractifs pour les personnes âgées : notamment le littoral atlantique (Bésingrand et Soumagne, 2006) ou les campagnes dites présentes (Paumelle, 2022 ; Pistre, 2016). Ces régions sont en croissance car elles attirent de nouveaux habitants mais cette attractivité accentue le vieillissement de la population. Analyser le vieillissement des agglomérations en décroissance revient donc à la fois à considérer l'évolution des structures par âges et à étudier le rôle des composantes démographiques responsables de la décroissance (soldes naturels et migratoires).

L'objectif du chapitre est donc d'évaluer dans quelle mesure on observe une forme de décroissance récente liée au vieillissement de la population et à des pertes d'habitants liées aux soldes naturels plutôt que seulement migratoires. Notre démarche se décompose en trois temps.

Il s'agit tout d'abord d'analyser les villes en décroissance selon la distribution des différentes classes d'âges des villes en décroissance (5.1). Sont-elles soumises à un vieillissement particulièrement remarquable ou suivent-elles simplement la tendance nationale ? Ensuite, nous analysons les composantes démographiques en elles-mêmes (5.2) pour bien distinguer les agglomérations qui perdent effectivement des habitants par les soldes naturels de celles qui en perdent plutôt par les soldes migratoires. En confrontant ces deux ensembles de résultats, nous mettons en valeur une diversité de trajectoires démographiques de décroissance en lien avec le vieillissement (5.3), et nous confirmons la place de plus en plus importante de ce facteur de décroissance.

1. Les unités urbaines en décroissance : des agglomérations vieilles et vieillissantes

La baisse de la natalité et la hausse du nombre de personnes âgées liée au vieillissement de la génération du *baby-boom* (personnes nées entre 1945 et 1970 environ) sont mises en avant pour expliquer le vieillissement qui touche l'ensemble de la société française. Cette problématique n'est pas spécifique aux villes en décroissance, mais elle s'ajoute aux difficultés qu'elles rencontrent déjà. Même si le vieillissement n'est pas directement la cause de la perte de population, il témoigne de mutations importantes dans les structures démographiques des villes en décroissance.

1.1 Les changements de structure démographique des villes en décroissance

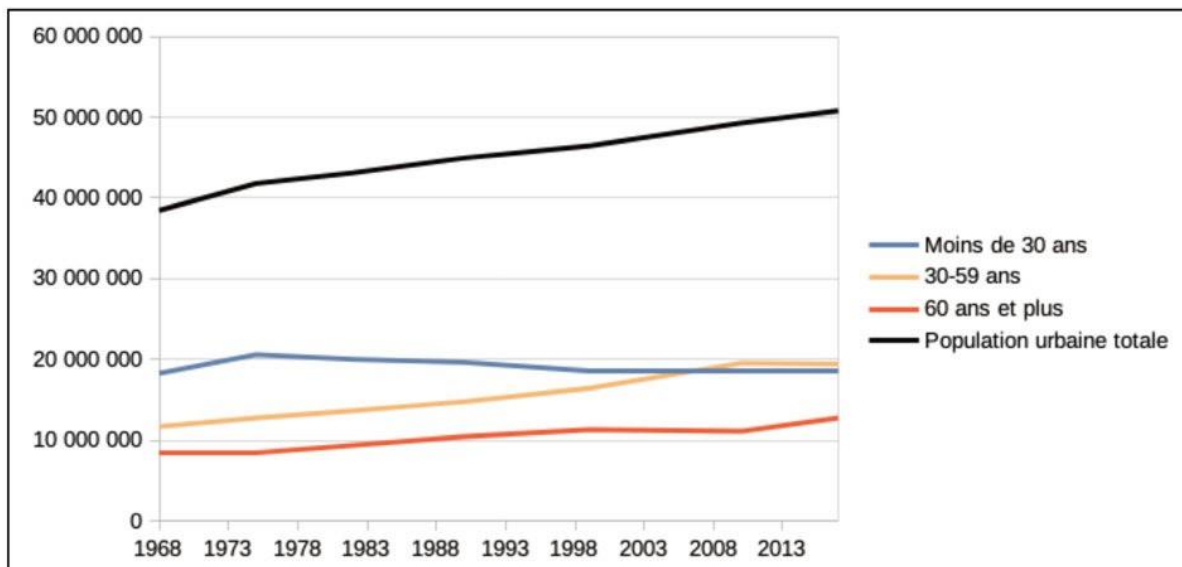
L'augmentation de la part des personnes âgées dans la population ne s'effectue pas au même rythme sur tout le territoire français : elle se concentre dans des régions spécifiques. Certaines régions aux populations très âgées ne sont pas en décroissance. Avant d'analyser finement les évolutions des composantes démographiques des villes en décroissance, nous revenons donc sur l'état des différences de structures par âges des agglomérations en décroissance aujourd'hui.

1.1.1 Des effets structurels persistants entre régions et selon la taille des villes

La proportion de personnes âgées augmente dans l'ensemble des villes françaises, ce qui correspond à l'augmentation générale du nombre de seniors dans la population urbaine (Figure 65). Comme on le voit sur le graphique, la population de moins de trente ans a plutôt baissé dans les villes françaises à partir du recensement 1975. Au contraire, les 30-59 ans

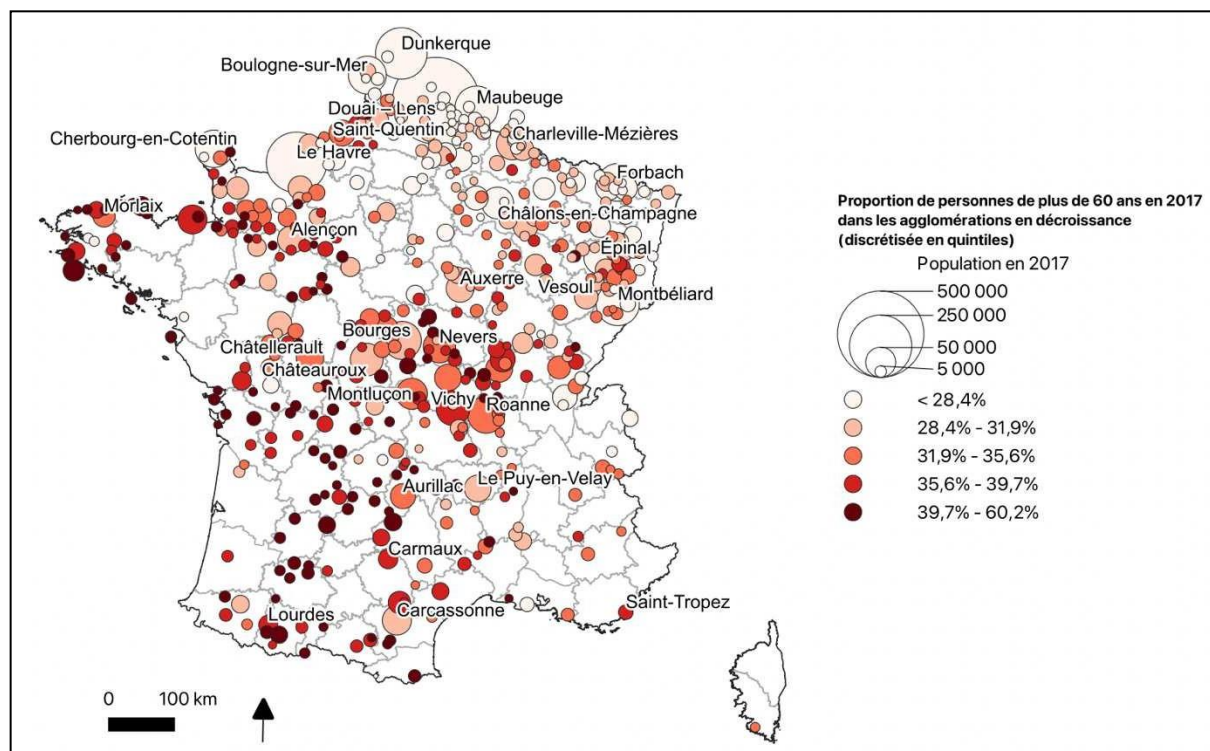
constituent la catégorie qui a le plus gagné d'habitants avant une stagnation dans les années 2000. La population de seniors augmente plus faiblement mais en continu sur la période.

Figure 65 : Évolution absolue de la population urbaine en trois classes d'âge (1968-2017)



Les villes en décroissance n'échappent pas à ces phénomènes. Les 584 agglomérations que nous avons identifiées comme étant en décroissance connaissent même une augmentation plus importante de la proportion de personnes âgées que le reste du système de villes : de 1968 à 2017, elle augmente de 21% à 31%, soit 6 points au-dessus de la moyenne française (25% pour la moyenne des villes, 29,3% pour la moyenne de la totalité des communes). Cette augmentation a beau être significative, elle masque la grande diversité régionale de la distribution des villes les plus âgées (Figure 66). On observe en effet le maintien de différences structurelles bien connues distinguant des régions âgées et d'autres plus jeunes, ce qui a été mis en valeur dans de nombreuses études régionales (par exemple Edouard (2001) pour l'Auvergne, Brunet (2017) pour le Berry) : les régions du Nord de la France, en particulier l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais, sont globalement plus jeunes que les régions du Sud ; les régions métropolitaines sont également plus jeunes que les espaces ruraux les plus isolés. Les villes en décroissance suivent ainsi les tendances régionales. De nombreuses villes du Nord et de l'Est de la France présentent un taux de personnes âgées plus faible que la moyenne nationale (moins de 30%), en particulier autour de Douai, Maubeuge et Forbach. Au contraire, de nombreuses petites villes au Centre et au Sud-Ouest de la France possèdent un taux beaucoup plus élevé (40 à 60%).

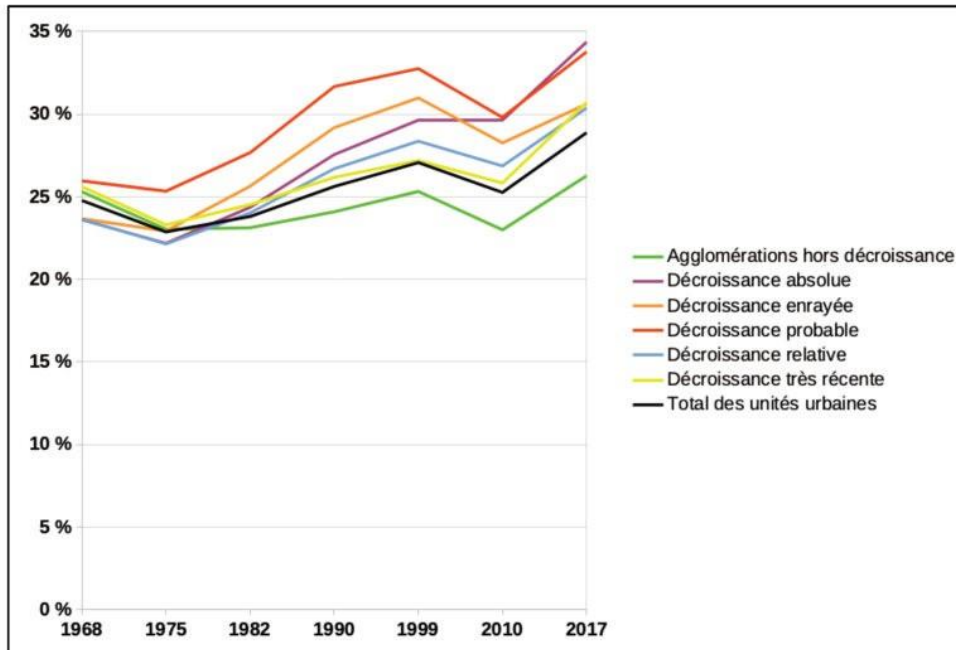
Figure 66 : Proportion d'habitants de 60 ans et plus dans les 584 agglomérations en décroissance (2017)



En suivant le seul indicateur du taux de personnes âgées de 60 ans et plus, on observe donc davantage un effet régional qu'une spécificité des villes en décroissance. Celles-ci sont plus âgées parce qu'elles sont surreprésentées dans des régions plus âgées, comme dans le quart Sud-Ouest de la France. Au contraire, les régions s'étendant autour de métropoles sont dépourvues de villes en décroissance.

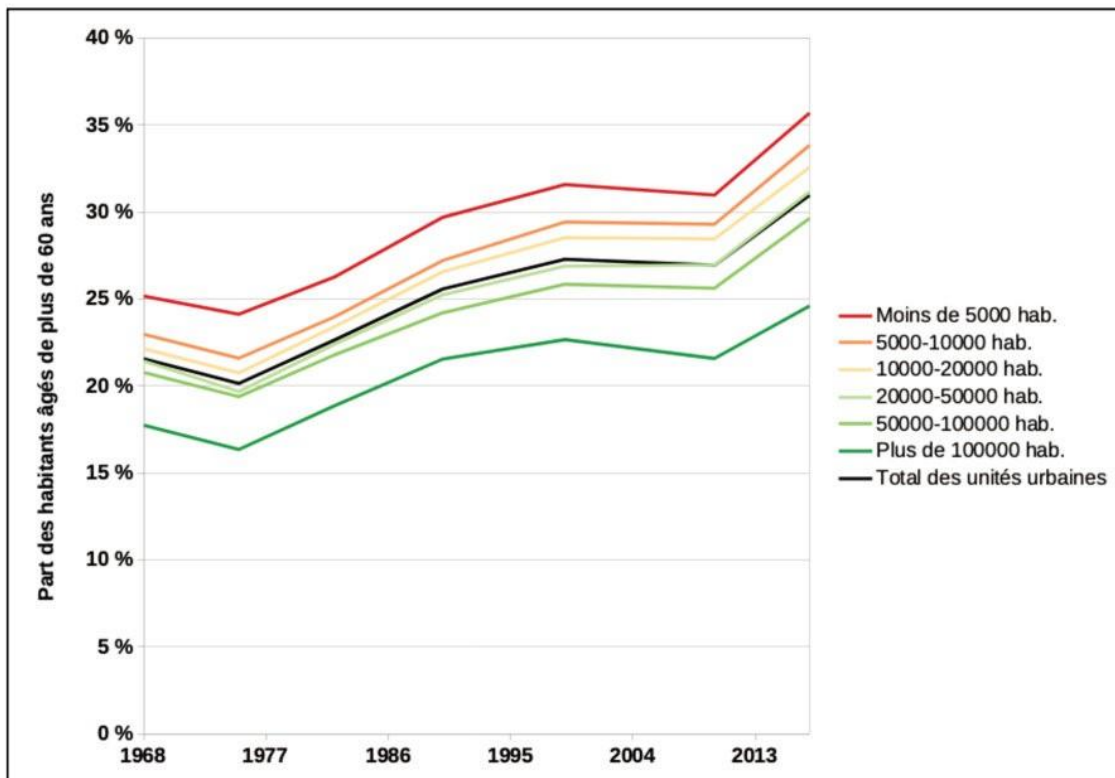
Si l'on examine cette fois non plus la structure par âge récente mais le vieillissement, en d'autres termes l'augmentation de la population âgée depuis les années 1960, on trouve la même logique : on n'observe pas d'effet propre aux villes en décroissance. L'augmentation du taux de personnes âgées suit globalement la dynamique des villes à l'échelon national (Figure 67). Cependant, on observe un écart de plus en plus important entre les villes en décroissance (en violet et en rouge notamment) et celles villes épargnées par la décroissance (en vert). En début de période, les villes en décroissance sont même légèrement plus jeunes en moyenne que les villes qui ne le sont pas.

Figure 67 : Évolution de la proportion de personnes âgées selon la typologie des trajectoires démographiques (1968-2017)



La différence en 2017 de 5,5% de la proportion de personnes âgées entre les villes en décroissance absolue (en violet) et la moyenne des unités urbaines (en noir) s'explique notamment par les différences de taille de villes. Comme dans le système de villes général (Gaimard, 2022), les villes plus petites, surreprésentées parmi les villes en décroissance, abritent, en proportion, davantage de personnes âgées (Figure 68) : plus les villes sont grandes, plus elles sont globalement jeunes. Cela se vérifie bien pour les villes perdant des habitants : les villes en décroissance de plus de 100 000 habitants n'abritent que 24,6% de personnes âgées contre plus de 35,7% en moyenne pour les villes de moins de 5 000 habitants. L'écart entre les différentes classes de taille d'agglomérations est à peu près constant sur l'ensemble de la période d'étude. En 2017, les proportions de personnes âgées, discrétisées par classes de taille de villes, sont donc proches de la moyenne française.

Figure 68 : Évolution de la proportion d'urbains de 60 ans et plus (1968-2017)



1.1.2 Au-delà des effets régionaux : le vieillissement relatif des villes en décroissance

En considérant l'évolution du taux de personnes âgées à l'échelle nationale, on constate que les villes en décroissance suivent les tendances observées dans l'ensemble du système de villes. Le nombre de personnes âgées augmente, il est relativement plus élevé dans des régions structurellement âgées.

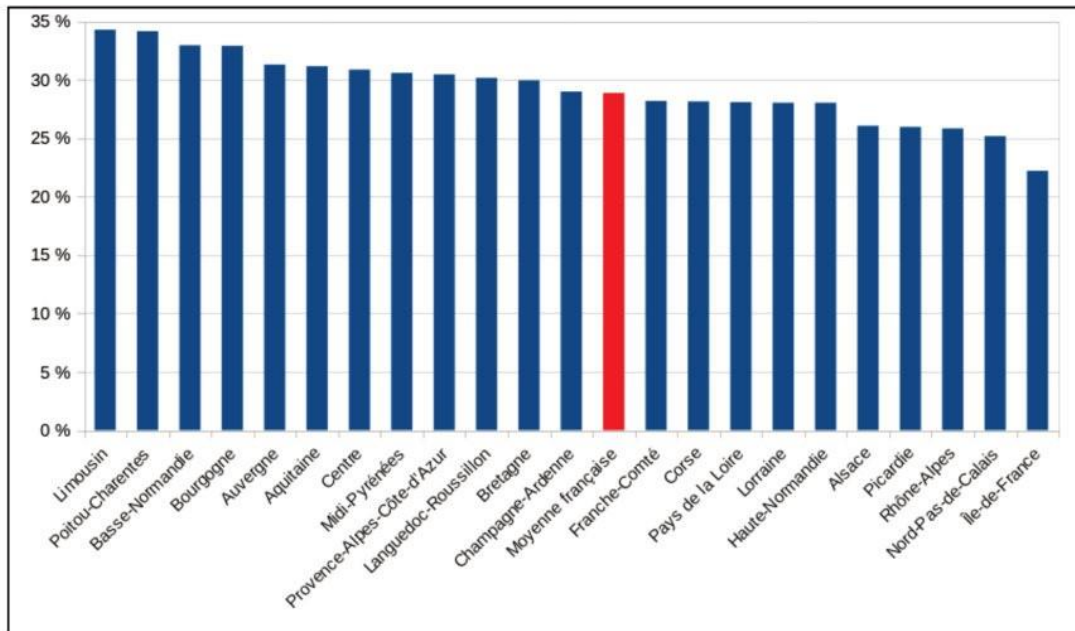
Pour dépasser ce constat, nous avons conduit une analyse structure-résidus à partir de la proportion moyenne de personnes âgées à l'intérieur des régions. Pour cela, on commence par calculer le pourcentage de seniors dans chaque région, puis on analyse la situation des villes en décroissance par rapport à cette moyenne régionale³⁵. Cette analyse est conduite à partir des anciennes régions françaises pour rendre les résultats plus précis grâce à des régions plus petites et homogènes³⁶. Le calcul des proportions moyennes de personnes âgées permet d'obtenir la Figure 69. On distingue bien les régions métropolitaines plus jeunes (Île-de-France), et la proportion de seniors plus élevée dans les régions méridionales (Midi-Pyrénées). Les régions

³⁵ Nous utilisons alors les résidus standardisés plutôt que le simple écart à la moyenne pour mieux isoler les résultats significatifs ensuite.

³⁶ Par exemple la région Auvergne-Rhône-Alpes est composée d'une Auvergne plus âgée que l'ancienne région Rhône-Alpes. Réunir les deux lisse ainsi la disparité forte entre les deux anciennes régions.

où les villes sont en moyenne les plus âgées sont sans surprise le Limousin et la région Poitou-Charentes. Cette dernière a, par exemple, été bien étudiée pour montrer la diffusion du vieillissement depuis les communes rurales vers les villes de la région (Surault, 1988).

Figure 69 : Proportion de personnes âgées dans les agglomérations dans chaque région administrative (découpage antérieur à 2016)

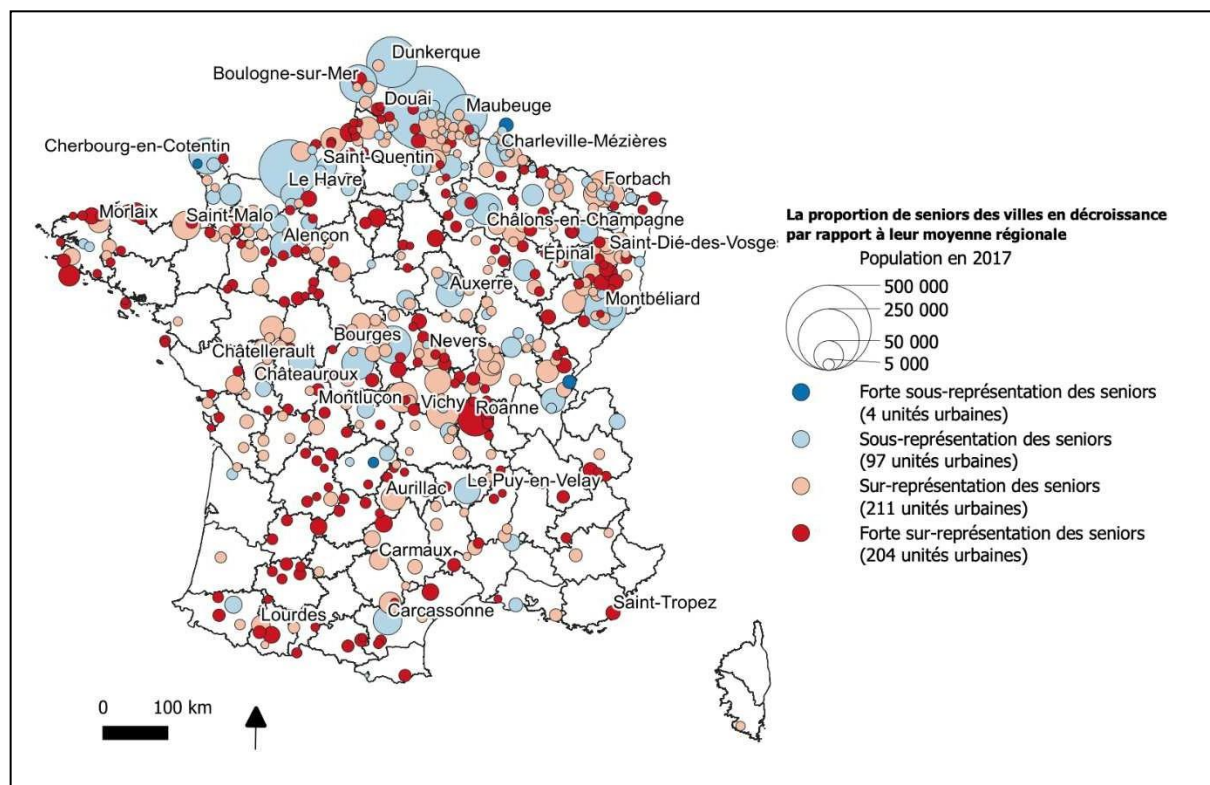


Les résidus calculés sont standardisés pour pouvoir les interpréter plus facilement, et discrétisés en quatre catégories pour distinguer les sur- et sous-représentations fortes et faibles de personnes âgées dans les agglomérations, par rapport à la moyenne régionale³⁷.

Les villes en décroissance sont globalement plus âgées que les villes en croissance : 80% des unités urbaines en décroissance présentent des résidus positifs contre 45% de la totalité des villes. Dans le détail, les villes en décroissance significativement plus jeunes que leur moyenne régionale sont quasiment absentes : on n'en dénombre que quatre (Les Pieux, Givet, Hauts de Bienne (Morez) et Égletons) (en bleu foncé sur la Figure 70).

³⁷ Les résidus standardisés supérieurs à 1 sont considérés comme des surreprésentations fortes de séniors. De la même façon, les résidus standardisés inférieurs à -1 sont considérés comme des sous-représentations fortes de séniors. Les valeurs comprises entre -1 et 1 sont catégorisées comme des sur- et sous-représentations faibles.

Figure 70 : Sur et sous-représentation des populations de 60 ans et plus dans les 584 unités urbaines en décroissance par rapport à leur moyenne régionale



Au contraire, on dénombre 204 unités urbaines (en rouge) pour lesquelles la population âgée est significativement plus importante que la moyenne régionale. À ces unités urbaines, on peut en ajouter 211 autres qui sont au-dessus de leur moyenne régionale même si les résultats sont peu significatifs. 80% des unités urbaines en décroissance abritent donc proportionnellement davantage de personnes âgées que leur moyenne régionale.

En bleu clair sur la carte, 97 unités urbaines se distinguent de cet ensemble : ces agglomérations sont proches de la moyenne mais abritent légèrement moins de personnes âgées que leur moyenne régionale. Ces villes sont surtout disséminées sur l'ensemble de la moitié Nord de la France. Elles correspondent aux villes en décroissance les plus grandes : contrairement aux autres ensembles, on y observe donc une surreprésentation de villes moyennes, voire de grandes villes (Douai-Lens, Le Havre). On trouve également des petites villes de régions déjà identifiées comme particulièrement jeunes. De ce fait, elles se concentrent dans trois territoires différents : le Sud du département du Nord (Avesnois, Cambrésis), les Ardennes et le bassin de Forbach en Moselle.

Pour la plupart des agglomérations en décroissance, on observe donc bien un double effet : ces agglomérations sont plus âgées à l'échelon national et elles le sont également par rapport à leur région. Pour les villes du Nord de la France, même si elles sont plus jeunes à

l'échelle nationale, on constate qu'elles sont aussi plus âgées que leur moyenne régionale, même si les proportions observées sont rarement très significatives.

1.2 L'évolution démographique des villes en décroissance par classes d'âge dans la longue durée (1968-2017)

Les villes en décroissance sont donc plus âgées que les villes qui les entourent. Ce vieillissement plus important des villes en décroissance s'explique par des caractéristiques structurelles (petite taille des villes, localisation dans des régions plus âgées). Mais ce vieillissement généralisé peut aussi s'analyser à la lumière des évolutions historiques, en d'autres termes, en fonction de l'évolution des différentes classes d'âge dans chacune des villes.

1.2.1 L'évolution globale par classes d'âges dans les villes en décroissance depuis 1968

Au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, les urbains se concentrent dans les métropoles en forte croissance et dans leurs environs périurbains. La part des urbains habitants dans les 584 villes en décroissance tend à diminuer (Tableau 13). Alors qu'elles abritaient 14,6% de la population en 1968, elles n'en abritent plus que 10,2% en 2017. Cette diminution ne touche pas uniformément toutes les classes d'âge.

Tableau 13 : Proportion des urbains de chaque classe d'âge habitant dans les 584 agglomérations en décroissance par rapport à la population urbaine totale (1968-2017)

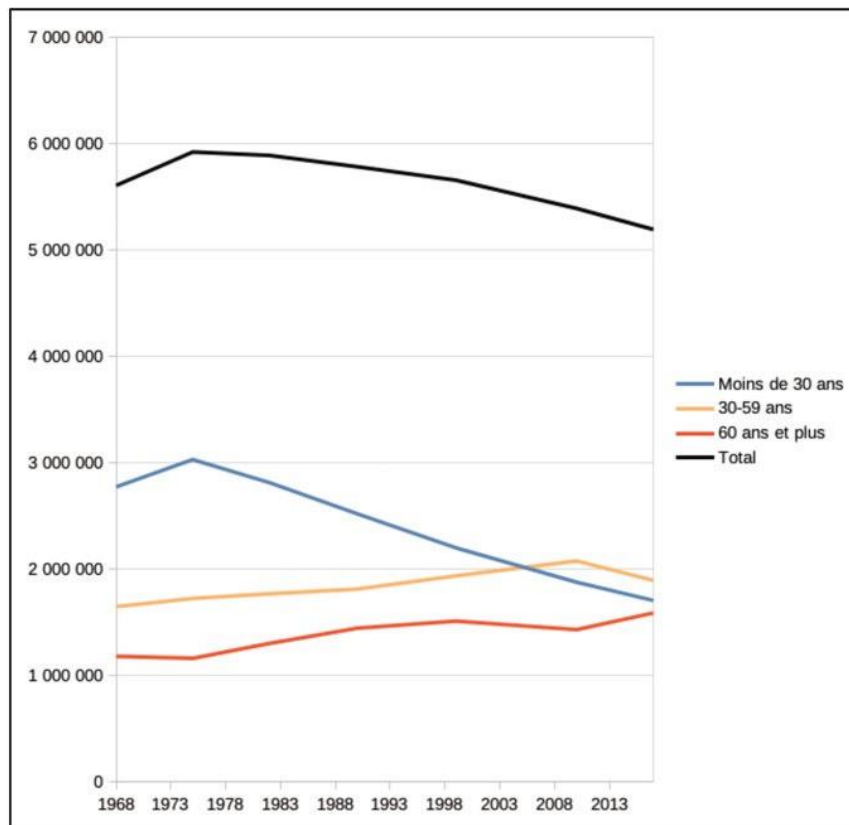
	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2017
< 30 ans	15,2%	14,7%	14,1%	12,8%	11,8%	10,1%	9,2%
30-59 ans	14,1%	13,5%	13,0%	12,2%	11,8%	10,6%	9,8%
≥ 60 ans	13,9%	13,8%	13,9%	13,8%	13,4%	12,9%	12,5%
Part de la population urbaine résidant dans les villes en décroissance	14,6%	14,2%	13,7%	12,9%	12,2%	10,9%	10,2%

En 1968, 14,1% des urbains de 30-59 ans habitent dans une ville en décroissance, et cette proportion descend à 9,8% en 2017 (-4,3%). La diminution de la proportion de moins de 30 ans est beaucoup plus rapide, de l'ordre de -6,0%, car la diminution s'accroît à partir du recensement 1982, correspondant au début de l'importante périurbanisation de cette tranche de population. Alors que la classe d'âge la plus surreprésentée dans les villes en décroissance, en 1968, était celle des moins de 30 ans (plus de 15% d'entre eux habitaient dans ces agglomérations), ce sont aujourd'hui les 60 ans et plus qui sont majoritaires : 12,5% d'entre eux habitent dans une ville en décroissance.

La proportion des personnes de 60 ans et plus habitant dans les villes en décroissance reste stable sur tout le début de la période. La concentration relative des populations âgées dans les villes en décroissance est donc ancienne. Elle ne commence à diminuer qu'à partir du recensement 1990 alors que la baisse de la proportion des deux autres classes d'âge est visible dès 1968. De plus l'intensité de la diminution est beaucoup plus faible que pour les deux autres catégories considérées. Cette diminution des seniors dans les villes en décroissance s'explique par l'attractivité de différentes régions pour les personnes âgées comme le littoral atlantique (Colombel et Oster, 2011) puis par le vieillissement progressif des couronnes périurbaines qui se sont massivement remplies durant les années 1970 à 1990 (Berger *et al.*, 2010; Pihet, 2006). Ces deux ensembles territoriaux ont en commun de n'abriter que très peu d'agglomérations en décroissance.

Ces évolutions relatives, par rapport à la population française, donnent des résultats similaires lorsqu'on examine l'évolution des chiffres absolus de ces trois classes d'âge. Dans les villes en décroissance, la population des moins de 30 ans tend à diminuer rapidement dès les années 1970 (Figure 71). La trajectoire est la même que la tendance nationale observée sur la Figure 65 mais l'intensité est beaucoup plus forte. Au contraire, les populations de plus de 30 ans suivent la tendance nationale avec une augmentation du nombre de personnes jusque dans les années 2000. Ainsi, non seulement la population âgée est en augmentation dans les villes en décroissance, mais ce phénomène est accentué par la diminution de la population des moins de 60 ans.

Figure 71 : Évolution absolue de la population des 584 unités urbaines en décroissance selon trois classes d'âge (1968-2017)



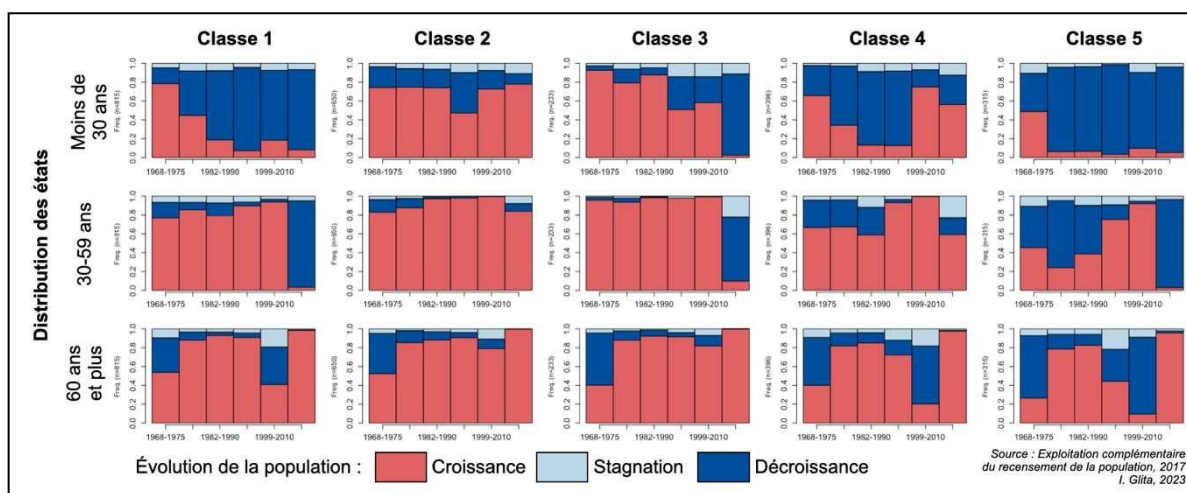
1.2.2 Les trajectoires des villes en décroissance par classes d'âge

La mise en place d'une typologie des trajectoires démographiques par *optimal matching* permet de mettre en valeur non seulement l'évolution absolue de la population des classes d'âge mais aussi les différentes trajectoires de ces classes d'âge selon les villes. Pour cela, nous utilisons la comparaison de sous-séquences communes la plus longue avec la distance de Levenshtein II, mais cette fois, au lieu de construire une seule séquence présentant la population totale, nous utilisons trois séquences : la première décrit la population de moins de 30 ans, la seconde les 30-59 ans et la troisième les seniors (60 ans et plus). Ces catégories sont assez grossières et chacune d'entre elles regroupe en réalité plusieurs groupes aux mobilités résidentielles très différentes (les moins de 30 ans par exemple réunissent à la fois les enfants et des jeunes adultes déjà en âge d'avoir des enfants). Mais diviser davantage aurait compliqué l'interprétation finale des résultats. Contrairement à la typologie du chapitre 2, nous ne cherchons pas à obtenir une typologie faisant ressortir avant tout l'évolution des périmètres urbains, avec des catégories définies avant tout par l'apparition ou la disparition de nombreuses unités urbaines de la base de données. Nous réalisons donc là encore cette typologie à partir des 2 409 unités urbaines définies au périmètre 2020, en appliquant rétrospectivement ce périmètre

de 2017 jusqu'en 1968 (date maximale à laquelle nous pouvons remonter à partir des données par âges disponibles), comme nous l'avons fait au chapitre précédent.

L'algorithme d'analyse par plus longue sous-séquence commune produit une typologie en cinq classes (Figure 72). Les agglomérations en décroissance se distribuent quasi-exclusivement dans les classes 1 et 5 (seules 23 unités urbaines en décroissance parmi les 516 ne font pas partie de ces deux classes). Rappelons néanmoins que l'appartenance aux classes 1 et 5 ne veut pas nécessairement dire que les agglomérations y ont perdu globalement des habitants : les unités urbaines en décroissance représentent 30% des agglomérations de la classe 1 et 54% de celles de la classe 5.

Figure 72 : Distribution des états de la typologie des classes d'âge des agglomérations françaises (1968-2017)



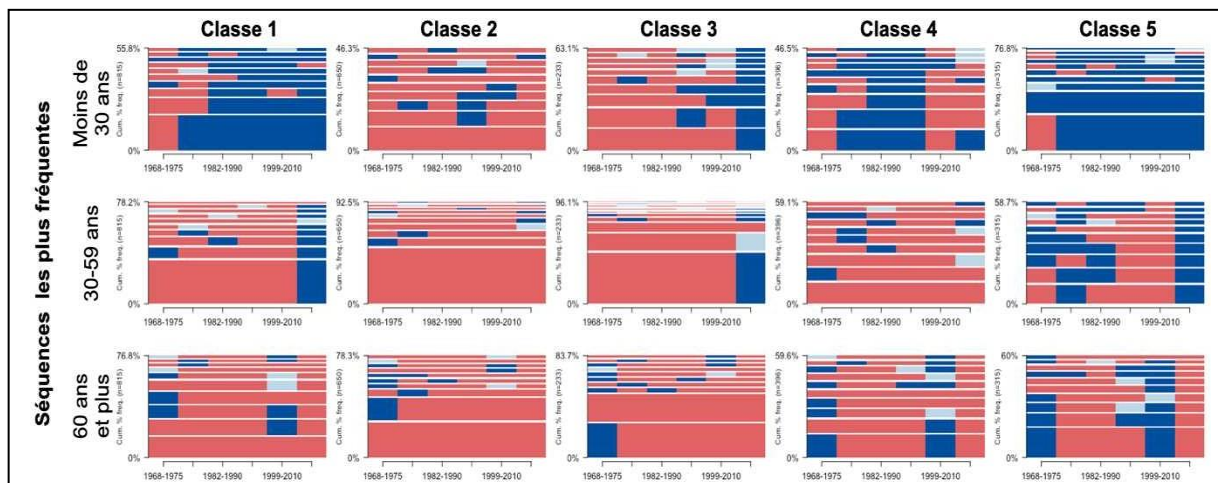
1.2.3 Érosion de la population de moins de 30 ans et diminutions ponctuelles de la population de 30 à 59 ans

La typologie des trajectoires par classes d'âge permet de caractériser les évolutions nationales des structures par classes d'âge en mettant en avant plusieurs aspects caractéristiques des villes en décroissance. Les deux tendances observées globalement sur la Figure 71 sont représentatives de l'évolution de l'essentiel des agglomérations en décroissance : dans la plupart des cas on observe une diminution des moins de 30 ans et l'augmentation du nombre de seniors. Les cinq classes de la typologie présentent une augmentation continue ou quasi-continue du nombre de personnes âgées. Cela corrobore le fait que la population française vieillit globalement quelle que soit la trajectoire démographique. Les rares diminutions du nombre de personnes âgées s'observent en tout début de période, ou lors de l'intervalle 1999-2010, ce qui correspond à l'arrivée à l'âge de la retraite des classes creuses des deux guerres mondiales (Gaimard, 2022). Sur les vingt dernières années (1999-2017), on observe une

augmentation du nombre de personnes âgées dans 73% des agglomérations perdant des habitants en valeur absolue (soit 321 sur 441 unités urbaines). Cela signifie que la perte globale d'habitants ne s'accompagne pas d'une diminution du nombre de personnes âgées. Une telle diminution de la population âgée reste un phénomène limité. Par comparaison, une seule agglomération parmi ces 441 unités urbaines gagne des habitants de moins de 30 ans entre 1999 et 2017 : Boulogny, petite ville minière de la Meuse de 2 600 habitants en 2017 (5 300 en 1962), gagne 4% de moins de 30 ans tout en perdant 27% de ses seniors sur la même période. Elle constitue donc véritablement un cas unique parmi les unités urbaines françaises.

Les classes 1 et 5, où les villes en décroissance sont surreprésentées, se définissent donc moins par l'augmentation de la population âgée que par l'érosion de la population jeune. Celle-ci touche également les villes de la classe 4, mais ces dernières sont quasi-exclusivement en croissance car la population jeune augmente de nouveau dans les années 2000³⁸ (voir le détail des séquences les plus fréquentes sur la Figure 73). Même dans les classes 1 et 5, les trajectoires regroupent un très grand nombre de villes de tailles très diverses, pas nécessairement en décroissance. La diminution de la population de moins de trente ans peut recouper des phénomènes variés : départ des populations jeunes pour trouver un emploi dans une autre agglomération, mais aussi périurbanisation à proximité de l'agglomération de départ.

Figure 73 : Séquences les plus fréquentes dans la typologie des classes d'âge des agglomérations françaises (1968-2017)



L'évolution de la population des 30-59 ans distingue les villes des classes 1 et 5, ce qui est bien visible sur le détail des séquences les plus fréquentes (Figure 73). Dans les villes de la classe 1, la population des 30-59 ans est globalement en croissance, sauf sur la dernière période

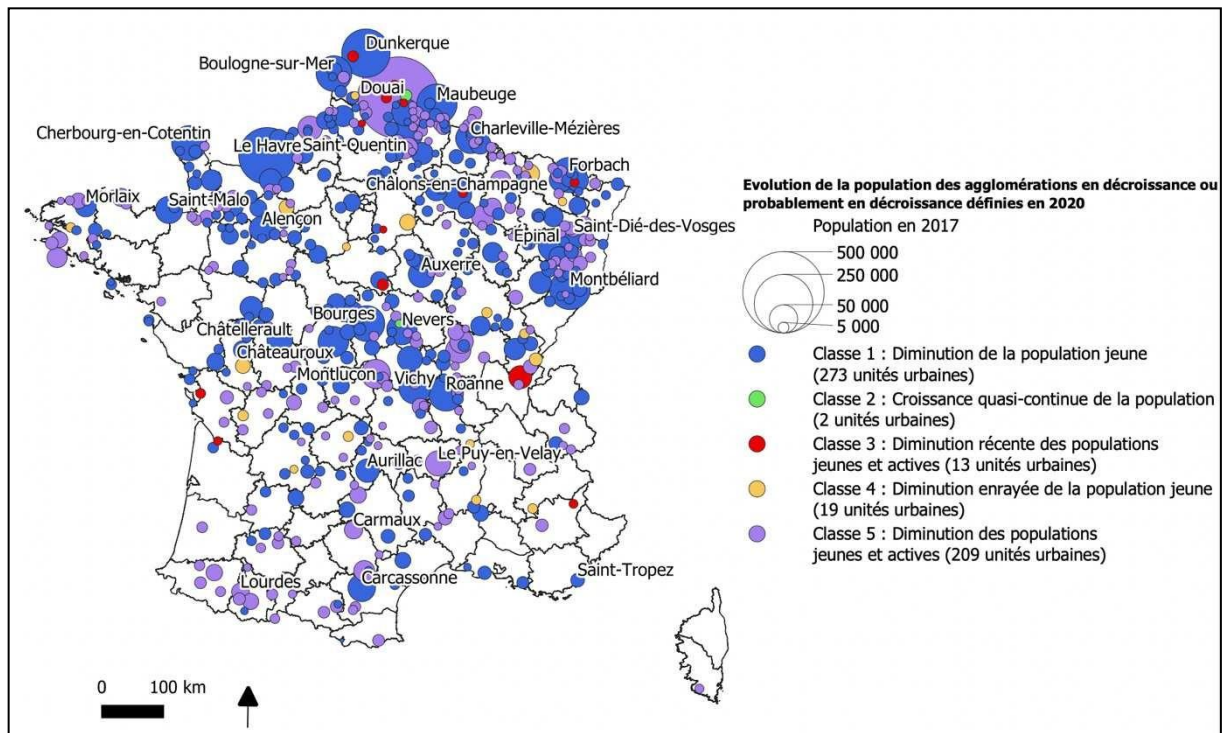
³⁸ On dénombre seulement une dizaine d'unités urbaines en décroissance dans la classe 4 dont notamment Morez (commune nouvelle de Hauts de Bièvre), déjà identifiée pour statut particulier d'agglomération particulièrement jeune (p.9).

intercensitaire (2010-2017). Au contraire, dans les villes de la classe 5, qui regroupe notamment de nombreuses villes industrielles du nord de la France, on observe une première phase de diminution de cette tranche de population (probablement liée aux départs suite à la crise industrielle ou à la périurbanisation) au début de la période, en particulier dans les années 1970-1980. Même si le nombre de 30-59 ans augmente de nouveau dans les années 2000, les agglomérations présentent également une diminution de cette tranche de population dans les années 2010 qui se retrouve également dans la classe 3. Présente dans plus de la moitié des agglomérations, cette diminution est sans doute due au passage de la génération baby-boom au-dessus de 60 ans, remplacée dans la tranche des 30-59 ans par une cohorte moins nombreuse.

On constate donc que la diminution de la population observée dans les villes en décroissance est essentiellement due à la diminution de la population de moins de 30 ans. Ces deux dynamiques s'observent globalement sur l'ensemble de la période d'étude, en particulier à partir de 1975, année correspondant au début de la décroissance démographique pour la majorité des agglomérations en décroissance. Elles sont doublées, aux deux moments où la décroissance est la plus importante, d'une diminution du nombre des 30-59 ans.

Les deux classes de villes en décroissance mises en évidence par les trajectoires sont cependant peu régionalisées (Figure 74) : on les observe conjointement dans l'ensemble des régions où les agglomérations en décroissance sont présentes. La classe 5, marquée par la diminution des 30-59 ans dans les années 1970-1980 apparaît plus présente dans le Sud-Ouest de la France, ou dans certaines zones à forte densité de petites villes (Vosges, Avesnois, pointe des Ardennes) mais l'effet reste très limité. De la même façon, les deux classes comprennent à la fois des villes petites et moyennes. En outre, ces trajectoires concernent à la fois des villes en décroissance et des villes en croissance tout en étant présentes dans une grande diversité de régions. Ainsi, non seulement ces trajectoires peuvent traduire une diversité importante de processus démographiques, mais surtout, elles ne sont pas une condition suffisante pour entraîner des formes de décroissance. Seul le détail des processus à l'œuvre permet de distinguer les agglomérations, notamment par l'étude des composantes démographiques.

Figure 74 : Distribution des agglomérations en décroissance selon la typologie des classes d'âge par optimal matching



2. Les facteurs démographiques de la décroissance sur la longue durée (1968-2017)

L'évolution de la structure par âge de la population ne permet pas à elle seule de caractériser la manière dont le vieillissement de la population influe sur la décroissance démographique. Pour distinguer les agglomérations pour lesquelles cette évolution peut jouer un rôle comme facteur de décroissance, nous devons analyser plus précisément les composantes démographiques de la décroissance, et les contextualiser par rapport aux trajectoires de population des agglomérations.

2.1 Construction d'une typologie des composantes démographiques par *optimal matching*

Deux processus peuvent entraîner une décroissance démographique des agglomérations : la décroissance par les soldes naturels et celle par les soldes migratoires. La responsabilité de ces deux processus dans la décroissance peut être calculée à partir des données démographiques à notre disposition. Grâce à ces informations, nous pouvons analyser

l'évolution récente des causes démographiques de la décroissance. Pour cela, nous réalisons à nouveau une typologie de trajectoires par *optimal matching*.

2.1.1 Soldes naturels négatifs et vieillissement de la population

Le vieillissement de la population n'entraîne pas directement une perte d'habitants. Pour envisager une diminution de la population liée au vieillissement, les soldes naturels doivent être négatifs c'est-à-dire que les décès doivent être plus important que les naissances. Cette condition n'est pas encore suffisante pour entraîner directement une diminution de la population car de nombreuses villes peuvent être suffisamment attractives pour que l'excédent d'arrivées compense la différence liée au soldes naturels. C'est pourquoi la littérature scientifique a longtemps distingué, dans le cas français, le vieillissement de la population et la décroissance démographique. Si les villes en décroissance sont des agglomérations vieilles, les agglomérations les plus vieillissantes sont le plus souvent des agglomérations en croissance car attractives. Trois types de territoires concentrent ainsi les personnes âgées : les campagnes présentes attractives (Pistre, 2016), les villes proches des littoraux (Ghekière et Houillon, 2013) mais surtout les couronnes périurbaines en croissance où résident aujourd'hui plus de deux tiers des personnes retraités (Marchal et Stébé, 2018; Berger et al., 2010). Dans ces villes, les soldes naturels peuvent être négatifs, et accentués par l'arrivée de personnes âgées, voire très âgées. Ces mobilités résidentielles de personnes âgées ont été beaucoup étudiées. Leur impact est très important pour ces territoires alors même que la mobilité des personnes âgées est plus faible que pour les autres classes d'âge, en nombre comme en distance (Zaninetti, 2011). Encore une fois, cela montre que les départs des populations jeunes restent le phénomène principal affectant les unités urbaines en décroissance.

Même si les agglomérations en décroissance présentent des soldes naturels négatifs, les soldes migratoires sont donc plus souvent mis en cause pour expliquer la décroissance démographique. Cette hypothèse a notamment été mobilisée pour qualifier les dynamiques des petites villes isolées situées dans des campagnes productives, à la fois vieillissantes et perdant des habitants (Hilal, 2012).

2.1.2 Mise en place d'une typologie utilisant les soldes migratoires apparents et les soldes naturels

Les soldes naturels sont directement calculables à partir des données des recensements, disponibles de manière harmonisée de 1968 à 2017. Ils nous fournissent une valeur exploitable pour analyser le renouvellement de la population. Ils sont directement influencés par la structure par âge des agglomérations : on s'attend à ce que les agglomérations les plus âgées présentent

des soldes naturels négatifs car elles connaissent moins de naissances et davantage de décès, sans que cette différence ne se répercute directement sur l'évolution de la population totale.

Les soldes migratoires sont calculés à partir des départs et des arrivées d'habitants. Comme les données MIGCOM ne sont disponibles que pour les recensements récents, ces soldes migratoires ne sont pas présents dans nos données démographiques plus anciennes. Nous pouvons uniquement les reconstituer par différence avec les soldes naturels qui, eux, sont connus. Ainsi, nous ne calculons pas les soldes migratoires réels mais les soldes migratoires apparents (méthode courante et discutée en raison des évolutions du recensement, voir Zaninetti, 2009) : il s'agit de la différence entre l'évolution totale et l'évolution liée aux soldes naturels. Cette approche empêche de voir un certain nombre de phénomènes (retour après un déplacement initial dans l'intervalle du recensement, déplacements multiples) mais est suffisante pour analyser la part de chaque solde comme composante démographique sur une durée plus longue. En revanche, sans la base MIGCOM, on ne peut pas suivre les origines et destination des flux migratoires.

Pour construire la typologie des composantes démographiques, nous utilisons encore un périmètre fixe plutôt qu'évolutif³⁹. Les séquences sont composées de sept intervalles intercensitaires. Les deux dernières décennies sont ici divisées en trois périodes : 1999-2007, 2007-2012 et 2012-2017. Les séquences obtenues ne sont donc pas exactement superposables sur les séquences que nous avons précédemment construites, mais cela ne change pas les évolutions générales de la période et des composantes démographiques. Cela apporte simplement davantage de nuances sur les deux dernières décennies qui nous intéressent particulièrement pour interroger l'hypothèse d'une nouvelle ère de la décroissance.

Les séquences sont construites de sorte à bien séparer soldes migratoires et naturels. Nous construisons deux séquences pour chaque agglomération : la première pour les soldes naturels et la seconde pour les soldes migratoires⁴⁰. Les états sont plus simples que pour les précédentes séquences : il s'agit simplement d'établir si les soldes sont positifs ou négatifs. Comme notre attention est uniquement portée ici sur la nature des composantes démographiques, indépendamment du fait que les villes soient en décroissance ou non, nous n'ajoutons pas l'évolution démographique totale. Seul le sens de variation de chacun des soldes

³⁹ Même procédé que pour la typologie précédente centrée sur les classes d'âge : nous étudions donc 2409 unités urbaines définies en 2020, sur la période allant de 1968 à 2017.

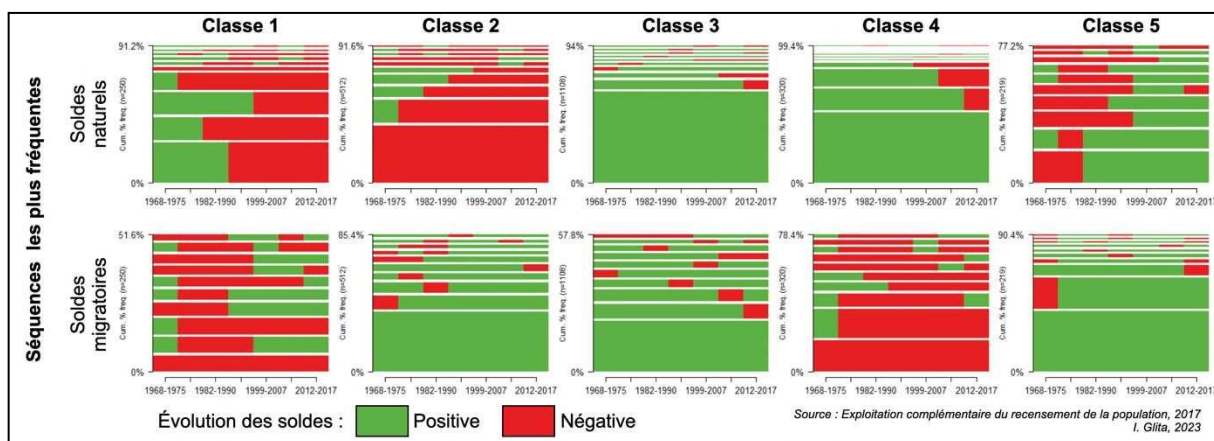
⁴⁰ Dans sa typologie des soldes naturels et migratoires, N. Cauchi-Duval (2021) avait au contraire conservé une analyse sous la forme d'une séquence unique pour étudier la décroissance à l'échelle des aires urbaines françaises mais nous n'avons pas retenu cette approche pour faciliter la lecture et la visualisation de nos résultats.

nous intéresse pour renseigner le profil démographique des unités urbaines concernées et non l'intensité des différentes composantes. Les deux séquences ainsi construites sont prises en compte pour construire la typologie. Pour mesurer la distance entre les séquences, nous employons la méthode consistant à regrouper ensemble les agglomérations présentant les plus longues sous-séquences communes (distance de Levenshtein II) : un premier examen préliminaire a montré que les séquences sont plus homogènes que celles des trajectoires démographiques et ne nécessitent pas de passer par la distance de Levenshtein I pour clarifier les classes obtenues.

2.1.3 Les 5 classes de la typologie des composantes démographiques

Le modèle suggère une partition en 5 classes (Figure 75). Celles-ci sont beaucoup plus homogènes que celles obtenues lors des typologies précédentes car les composantes démographiques évoluent peu sur la période : on observe peu de tournants où le sens des composantes démographiques s'inverse. Les 10 séquences les plus fréquentes décrivent plus de 90% des unités urbaines pour les classes 1 à 4 et plus de 77% de celles de la classe 5 (la typologie du deuxième chapitre montrait des proportions allant plutôt de 30 à 50%). De plus, comme le montre le détail des séquences, les unités urbaines conservent souvent le même état pendant plusieurs périodes intercensitaires d'affilée sans changement. Cela témoigne du fait que les composantes démographiques restent souvent les mêmes au sein d'une unité urbaine, et ce, en dépit d'un grand nombre de fluctuations dans les trajectoires démographiques. Ainsi, lorsqu'une agglomération alterne des phases de croissance et de décroissance, le plus souvent, les soldes naturels et migratoires évoluent dans le même sens. Leur intensité varie, provoquant les fluctuations observées.

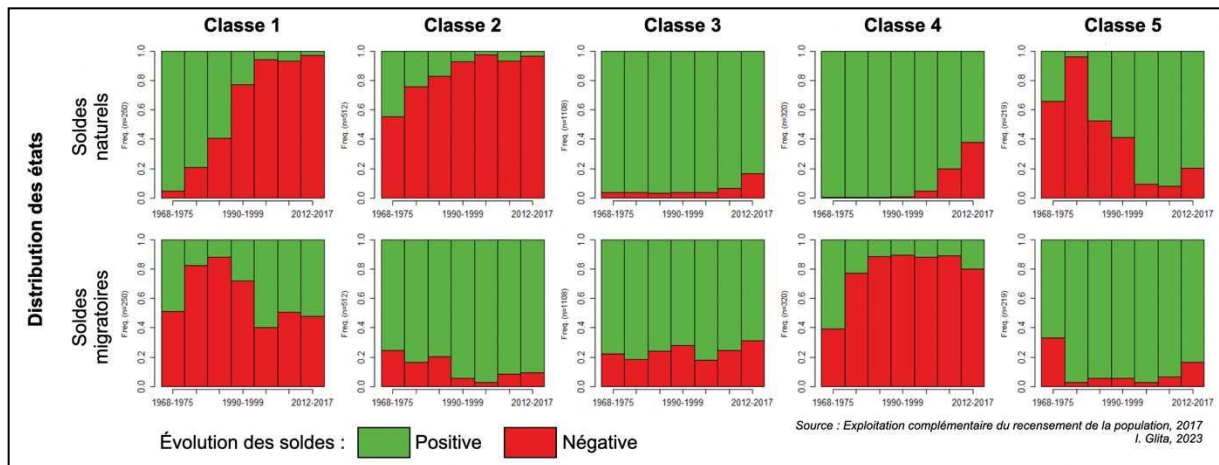
Figure 75 : Séquences les plus fréquentes des cinq classes de la typologie des composantes démographiques



Logiquement, la classe la plus répandue (classe 3, 1 108 unités urbaines) rassemble les unités urbaines dont les soldes sont quasiment toujours positifs, avec ponctuellement quelques phases de soldes négatifs, surtout migratoires (Figure 75 et Figure 76, troisième colonne). Une seconde classe beaucoup plus rare (classe 5, 219 unités urbaines) regroupe des agglomérations dont les soldes étaient négatifs en début de période uniquement, elles ne sont donc a priori pas en décroissance aujourd'hui et se rapprochent de la classe 3 : la distribution des états est très homogène en fin de période.

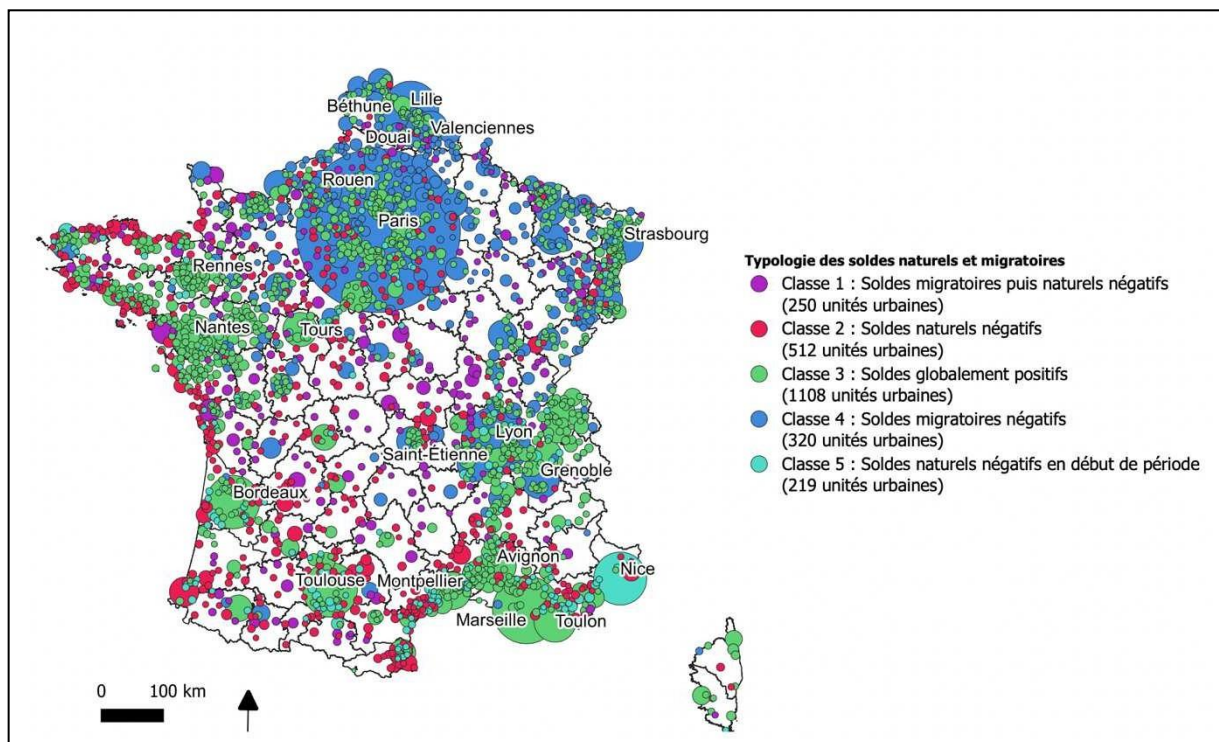
Les trois autres classes sont davantage marquées par la présence de soldes négatifs, distribuées selon trois combinaisons différentes. Les agglomérations de la classe 4 connaissent principalement des soldes migratoires négatifs. Celles de la classe 2 sont au contraire touchées par des soldes naturels négatifs. Les deux classes ne sont pas équivalentes car l'homogénéité des séquences est plus importante pour les villes de la classe 2. Les agglomérations touchées par des soldes naturels négatifs depuis au moins les années 1980 tendent à le rester et à ne pas changer de signe pour leurs composantes démographiques. Au contraire, dans la distribution des états, on constate bien que les derniers intervalles intercensitaires de la classe 4 sont moins homogènes et témoignent de la présence croissante de soldes naturels négatifs en plus des soldes migratoires qui restent négatifs, eux, dès le recensement 1975 en général. Enfin, la classe 1 présente la plus grande diversité d'enchaînements entre les soldes naturels et migratoires négatifs, sans qu'elle corresponde cependant à une hétérogénéité plus forte des séquences (les 10 séquences les plus fréquentes regroupent 91% des unités urbaines de la classe). Généralement, les soldes migratoires y sont négatifs en milieu de période tandis que les soldes naturels sont négatifs en fin de période. Ainsi, entre 2012 et 2017, les soldes naturels sont quasi-systématiquement négatifs, mais les soldes migratoires peuvent être positifs ou négatifs selon les cas. À Mortagne-au-Perche (Orne) ou à Nogent (Haute-Marne), ils sont redevenus positifs à partir du recensement 2007, à Moulins (Allier) ou à Guéret (Creuse), seulement à partir du recensement 2012. À Descartes (Indre-et-Loire) ou à Digoïn (Saône-et-Loire), ces soldes migratoires restent négatifs.

Figure 76 : Distribution des états des cinq classes de la typologie des composantes démographiques



Les cinq classes sont fortement régionalisées (Figure 77). Les agglomérations en croissance de la classe 3 sont surreprésentées, comme attendues, autour des grandes métropoles, dans l'Ouest Français et le long des grands axes méditerranéens. La classe 4 est très présente dans la moitié Nord de la France et concerne également de nombreuses grandes villes. Au contraire, la classe 2 est très présente le long des littoraux et dans des espaces de plus faible densité. Dans ces espaces, la classe 1 est également surreprésentée. La classe 5, quant à elle, est surreprésentée sur le pourtour méditerranéen.

Figure 77 : Distribution des unités urbaines dans les cinq classes de la typologie des composantes démographiques



La carte montre bien que ces classes d'unités urbaines se distinguent également par la taille. Comme on le voit dans le Tableau 14, les unités urbaines de la classe 4 abritent près de la moitié de la population urbaine française. Cela est dû à la présence de très grandes agglomérations comme Paris, Lyon ou encore Lille. Ces villes ont connu une forte périurbanisation se traduisant par d'importants départs des unités urbaines vers leurs périphéries périurbaines. La classe 3 abrite, quant à elle, le plus grand nombre d'unités urbaines, mais elles sont de plus petite taille, et ne représentent qu'un tiers de la population urbaine. Cette classe regroupe d'autres grandes agglomérations plus attractives comme Bordeaux, Toulouse ou Nantes mais aussi l'essentiel des unités urbaines périurbaines qui gagnent des habitants quittant les plus grandes unités urbaines ou arrivant d'autres régions. Les trois autres classes regroupent une proportion moindre d'habitants à la fois parce qu'elles sont composées de petites villes et parce qu'elles sont beaucoup moins présentes.

Tableau 14 : Distribution de la population urbaine dans la typologie des composantes démographiques

	Nombre d'unités urbaines	Population totale (2017)	Part de la population totale
Classe 1	250	2 145 699	4,22%
Classe 2	512	3 647 332	7,18%
Classe 3	1108	17 928 215	35,29%
Classe 4	320	25 085 598	49,39%
Classe 5	219	1 989 074	3,92%

2.2 Les composantes démographiques des agglomérations en décroissance : trajectoires globales et études de cas

Les agglomérations en décroissance sont surreprésentées dans les trois classes de la typologie qui comportent des soldes négatifs, naturels ou migratoires (Tableau 15).

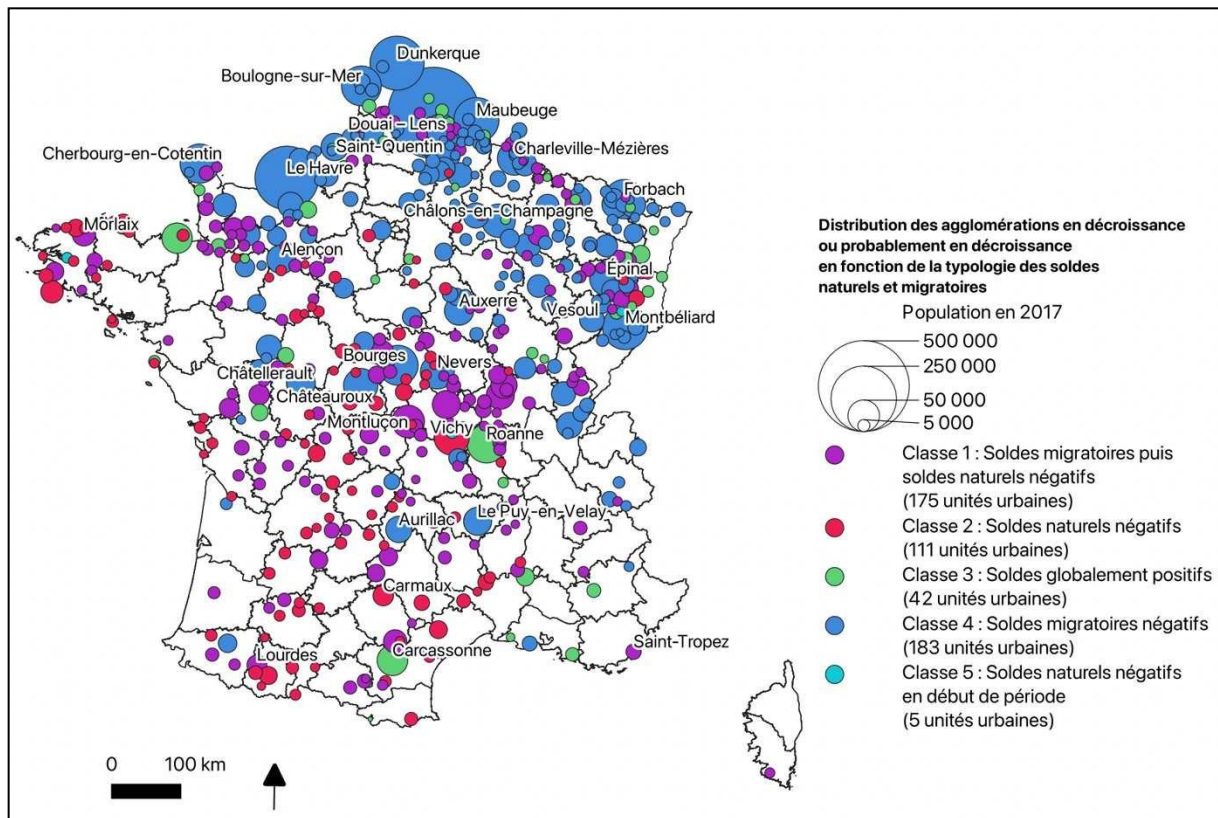
Tableau 15 : Distribution des villes en décroissance dans la typologie des composantes démographiques

	Nombre d'unités urbaines en décroissance ⁴¹	Nombre d'unités urbaines en décroissance (probable)	Part de la population de la classe résidant dans une unité urbaine en décroissance (absolue)
Classe 1	157 (35,6%)	18 (24%)	48,87%
Classe 2	82 (18,6%)	29 (38,7%)	10,44%
Classe 3	26 (5,9%)	16 (21,3%)	0,93%
Classe 4	175 (39,7%)	8 (10,7%)	14,32%
Classe 5	1 (0,2%)	4 (5,3%)	0,25%

En particulier, elles représentent la moitié des agglomérations de la classe 1, touchées à la fois par des soldes naturels et migratoires négatifs. Elles regroupent également une proportion non négligeable des agglomérations des classes 2 et 4, mais cette proportion reste faible : entre 10% et 15% de la population des agglomérations de chaque classe. Même en nombre d'unités urbaines, les proportions de villes de chaque classe concernée restent faibles : 35,6% pour la classe 1, 39,7% de la classe 4 et seulement 18,6% des agglomérations de la classe 1. Quelle que soit la classe de la typologie concernée, même en présentant des soldes négatifs, les unités urbaines en décroissance sont donc minoritaires. En effet, chaque classe regroupe des agglomérations touchées par des processus migratoires très divers (notamment la périurbanisation) : la décroissance ne constitue qu'une part minoritaire. La régionalisation des villes en décroissance selon leurs composantes démographiques (Figure 78) permet d'expliquer davantage ces situations.

⁴¹ Perte absolue d'habitants entre 1999 et 2017

Figure 78 : Distribution des 516 agglomérations en décroissance selon la typologie des composantes démographiques

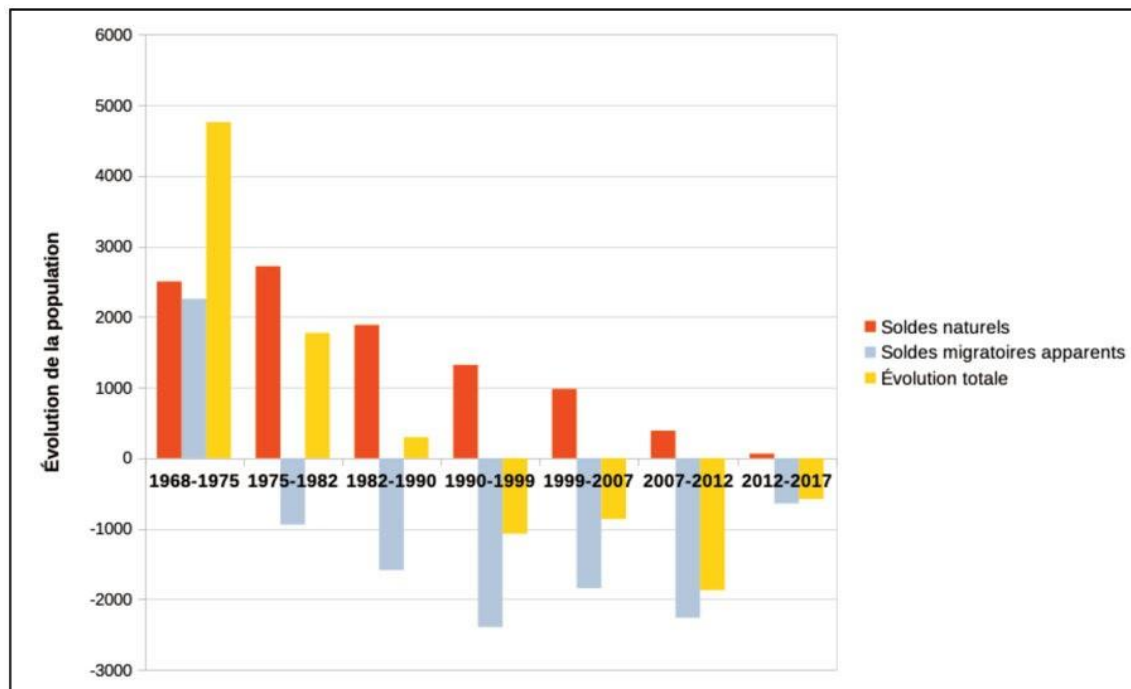


2.2.1 Les villes marquées par des soldes migratoires négatifs (classe 4)

La classe 4 rassemble 183 unités urbaines en décroissance subissant quasi-exclusivement des soldes migratoires négatifs. Les soldes naturels négatifs apparaissent uniquement en fin de période (à partir de 1999 ou 2010). Ainsi, aujourd'hui, beaucoup de ces agglomérations sont touchées à la fois par des soldes naturels et migratoires négatifs. Mais dans toutes les séquences, les soldes naturels ne sont pas à l'origine de la décroissance démographique. Les séquences de cette classe 4 recoupe le profil d'agglomération le plus documenté pour ce qui concerne la décroissance en France. Ce n'est pas surprenant puisque cette classe regroupe la plus grande partie de la population urbaine française. Ce profil connu se retrouve en termes de distribution géographique : on retrouve le Grand-Est et le Nord de la France perdant des habitants à cause de soldes migratoires négatifs. La composante régionale est donc très importante pour cette classe. On trouve également de nombreuses agglomérations de grande taille connaissant une forte périurbanisation et donc un solde migratoire négatif à cause de migrations résidentielles dirigées vers les périphéries rurales de ces grandes villes : Bourges (Delpirou, 2019) ou encore Dunkerque (Delebarre et Pfirsch, 2016) appartiennent ainsi à cette classe. Souvent, ces soldes migratoires négatifs se doublent en fin de période de soldes

naturels eux aussi négatifs. Cela se vérifie pour la plus grande partie des unités urbaines. Même lorsque les soldes naturels restent positifs, on observe une diminution très importante. Dans le cas d'Auxerre (Yonne) par exemple (Figure 79), on constate la présence de soldes migratoires négatifs dès les années 1970. La trajectoire reste croissante jusqu'en 1990 car les soldes naturels restent bien plus élevés que les soldes migratoires. Mais ces soldes naturels diminuent progressivement pour devenir quasi nuls dans les années 2010.

Figure 79 : L'unité urbaine d'Auxerre (1968-2017) : une décroissance de plus en plus importante avant une probable inversion des soldes



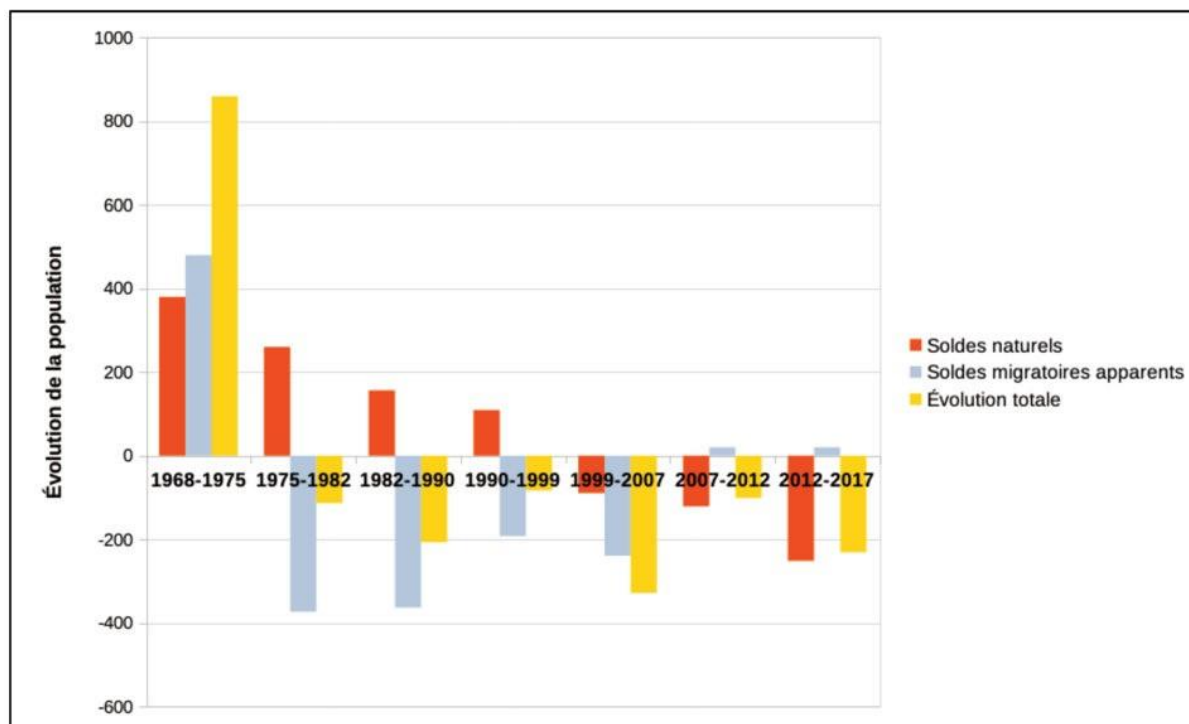
2.2.2 Les successions de soldes naturels et migratoires négatifs (classe 1)

La classe 1 regroupe 175 unités urbaines en décroissance qui connaissent à la fois des soldes naturels et migratoires négatifs sur la période mais pas forcément en même temps. Ces unités urbaines connaissent les trajectoires de décroissance démographique les plus importantes : beaucoup d'entre elles sont donc déjà bien identifiées dans les recherches antérieures (Wolff *et al.*, 2013; Laborie, 1979). Les successions entre soldes migratoires et naturels sont variées mais une logique reste commune à la plupart des agglomérations. Les soldes migratoires sont négatifs dans les années 1970-1980, les soldes naturels sont globalement en croissance au début de la période et deviennent négatifs pendant toute la deuxième moitié de la période. Ainsi, lors des dernières décennies, une partie des agglomérations est attractive tandis que l'autre non, mais toutes ont des soldes naturels négatifs. Ces unités urbaines sont très dispersées sur le territoire mais surreprésentées dans certaines régions : celles où sont

surreprésentées les agglomérations en décroissance. On y retrouve des bassins industriels anciennement miniers, des agglomérations isolées. Elles sont toutefois surtout surreprésentées dans le Centre de la France, en Normandie, ou même dans les Charentes. Parmi les régions où se concentrent les villes en décroissance, les régions du Nord et de l'Est sont largement sous-représentées dans cette classe : en effet, dans ces régions, on l'a vu, la natalité est plus importante qu'ailleurs et la population y est relativement plus jeune. On ne trouve alors pas de soldes naturels négatifs.

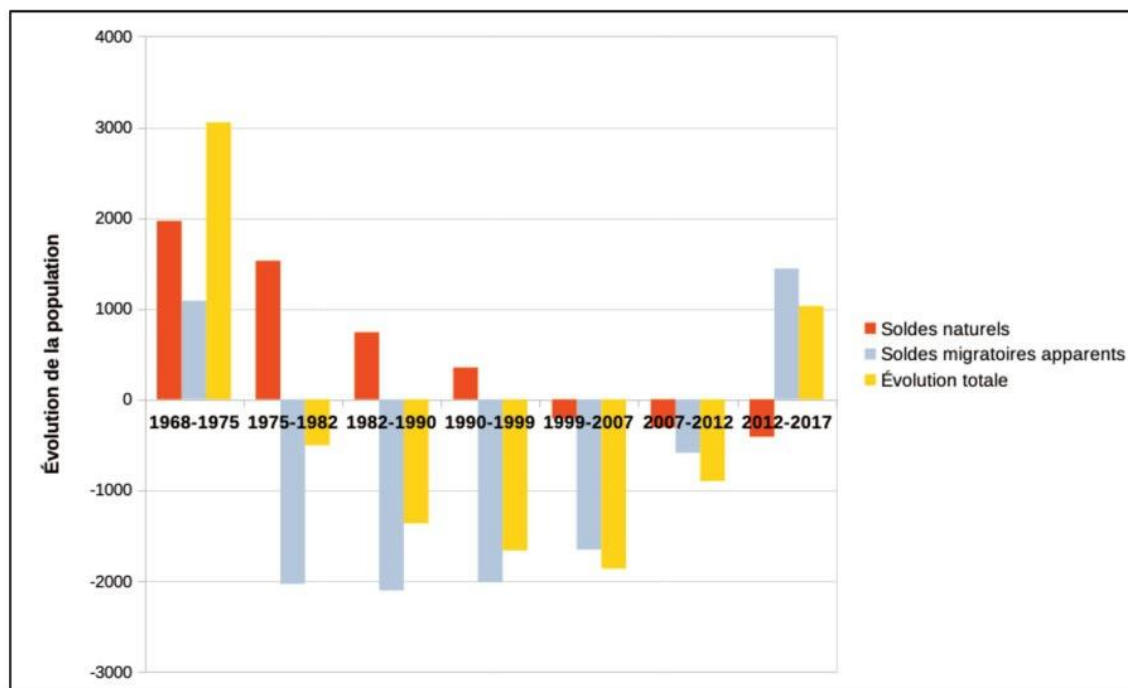
La petite ville de Mortagne-au-Perche, dans l'Orne (Figure 80) illustre l'exemple d'une petite unité urbaine touchée par une diminution continue de la population à partir du recensement 1975. La différence avec le recensement précédent est particulièrement marquée puisqu'entre 1968 et 1975, l'agglomération avait gagné plus de 800 habitants, pour en perdre entre 100 et 400 par périodes intercensitaires ensuite. Cette décroissance est due initialement à des soldes migratoires négatifs très importants. Mais ceux-ci redeviennent légèrement positifs à partir du recensement 2007. Dans le même temps, les soldes naturels diminuent progressivement et entretiennent aujourd'hui la décroissance démographique. Pourtant, le Perche Ornais, en partie polarisé par Mortagne-au-Perche, est considéré aujourd'hui comme une campagne attractive où l'arrivée de nouveaux actifs entretient le tissu productif local (Bigot *et al.*, 2013). Mortagne-au-Perche correspond à ces petits pôles structurant l'emploi à une échelle locale alors que la campagne environnante a attiré l'essentiel des nouveaux habitants. Elle polarise d'ailleurs une petite couronne périurbaine selon le périmètre des aires urbaines 2010.

Figure 80 : Évolution de la population de l'unité urbaine de Mortagne-au-Perche en fonction des soldes naturels et migratoires (1968-2017)



Un tel retournement de situation dans la forme des composantes migratoires s'observe aussi parmi des villes moyennes ayant subi une périurbanisation importante dans des régions majoritairement en décroissance démographique. Moulines (Allier) présente ainsi une trajectoire particulière (Figure 81) où l'on observe bien l'inversion des composantes démographiques responsables de la décroissance. Pour Moulines comme pour d'autres villes moyennes du centre de la France, on dénote une mortalité plus élevée que la moyenne déjà soulignée (Edouard, 2001). Même si cette mortalité diminue au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la natalité décline également, ce qui entraîne la diminution de soldes naturels jusque-là positifs quoique plus faibles que la moyenne française. Dans le cas précis de Moulines, les soldes migratoires redevenus positifs dépassent le niveau de ceux observés au tournant des années 1970. Par conséquent, même avec les soldes naturels négatifs, on observe une croissance inédite de la population sur l'intervalle 2012-2017. Cette inversion pourrait augurer une trajectoire de décroissance enrayée, mais la persistance de soldes naturels négatifs est susceptible de freiner le regain démographique. De plus, les nouveaux arrivants peuvent éviter les centres-villes et s'installer dans les communes périphériques de l'agglomération. Le regain d'attractivité n'enraye donc pas nécessairement la dévitalisation des agglomérations. Ce phénomène a été pointé dès les années 1990 dans les petites villes d'Aquitaine par exemple (Charrié *et al.*, 1992). Il se poursuit dans le centre de la France dans les années 2000 (Delpirou, 2019).

Figure 81 : L'unité urbaine de Moulins (1968-2017) : vers un regain d'attractivité après une décroissance de trente ans ?



2.2.3 Les petites villes vieillissantes, décroissantes et attractives (classe 2)

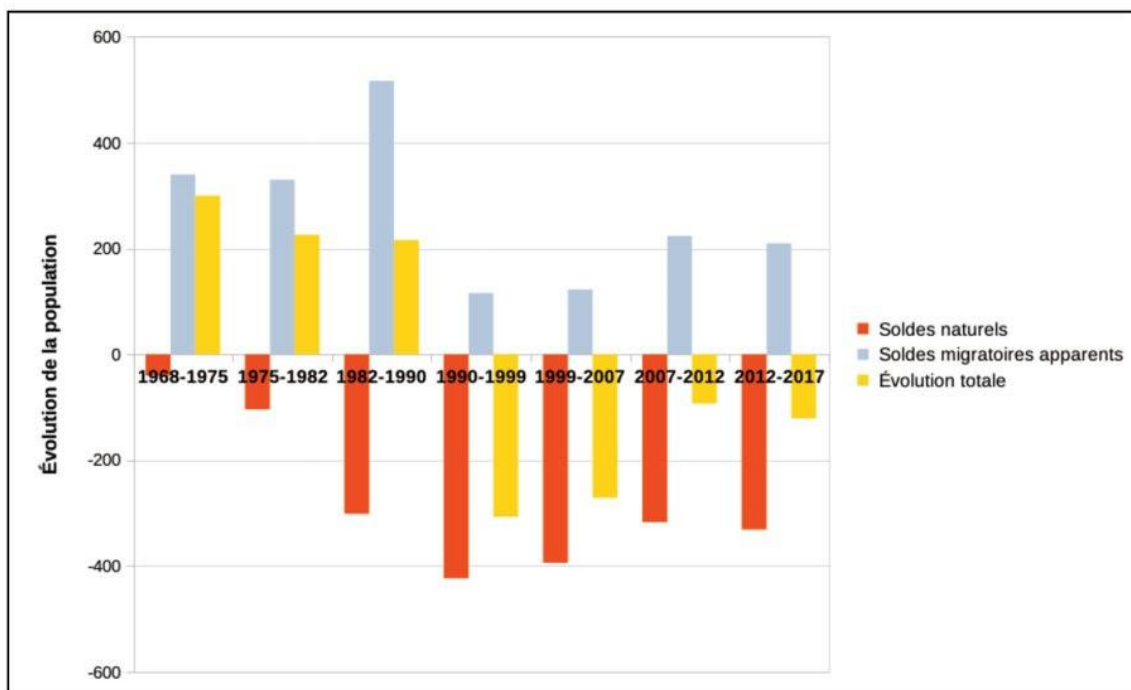
La classe 2 regroupe 82 agglomérations en décroissance qui connaissent exclusivement des soldes naturels négatifs sur la plus grande partie de la période. Ce nombre est faible par rapport aux 512 unités urbaines de la classe 2 car, comme attendu, la plupart des unités urbaines présentant des soldes naturels négatifs sont attractives et en croissance, notamment parmi celles situées le long des littoraux (Bésingrand et Soumagne, 2006; Cusin, 2016). Certaines unités urbaines en décroissance possèdent des soldes migratoires négatifs, mais cela ne concerne pas plus d'une période intercensitaire : il n'y a pas de tendance longue, ces agglomérations sont presque toujours relativement attractives.

Les villes perdant des habitants dans cette classe constituent un ensemble inédit peu étudié sous l'angle de la décroissance. Les pertes de population peuvent s'expliquer par un vieillissement ancien et l'émigration de populations jeunes comme dans de nombreuses campagnes françaises. Certaines agglomérations littorales comme Plouescat (Finistère) correspondent bien au profil des unités urbaines littorales attractives : mais dans celle-ci, les soldes naturels négatifs présentent des valeurs absolues plus élevées que les soldes migratoires positifs. Ces villes sont de petite taille : c'est pourquoi elles se rapprochent parfois davantage des bourgs que des petites villes d'un point de vue fonctionnel. Elles peuvent être situées dans des régions à forte densité de petites villes et peuvent ainsi constituer des grappes de petites

villes le long des côtes bretonnes, charentaise, ou languedocienne. Par contre les villes de la classe 2 sont quasiment absentes des régions Hauts-de-France, Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté où l'impact des soldes migratoires négatifs est bien plus significatif.

Ces petites villes vieillissantes perdant des habitants suscitent néanmoins un intérêt croissant comme en témoigne É. Chauvier (2017) qui fait de Saint-Yrieix-la-Perche un exemple paradigmatique de « la petite ville » : située dans une campagne anciennement productive, son centre-ville provoque une « sidération » liée à la présence très forte de personnes âgées dans le paysage urbain. La trajectoire de cette unité urbaine (Figure 82) témoigne bien de cette dynamique puisque les soldes naturels sont systématiquement très faibles sur l'ensemble de la période d'étude. L'attractivité toujours présente de l'unité urbaine est loin de compenser les soldes naturels négatifs. On observe par ailleurs une forte diminution de l'attractivité relative de l'agglomération dans les années 1990 et 2000 avant un regain dans les années 2010.

Figure 82 : L'unité urbaine de Saint-Yrieix-la-Perche (1968-2017) : vieillissement et perte d'attractivité progressive



3. L'évolution du rôle des composantes démographiques dans les trajectoires récentes de la décroissance

La typologie des composantes démographiques permet de visualiser les causes de l'évolution de la population française sur la longue durée. Ces composantes démographiques sont fortement régionalisées et dépassent largement la question de la décroissance urbaine : les

régions sont beaucoup plus homogènes du point de vue des composantes démographiques que de celui des trajectoires de population, ce qui distingue les processus mis en valeur ici des trajectoires considérées dans les précédents chapitres. Cette homogénéité apparente des composantes démographiques est liée à la construction de notre typologie sur 60 ans qui met en valeur les processus de longue durée.

On observe toutefois des évolutions dans les composantes démographiques de la décroissance. Les soldes migratoires sont davantage responsables de la décroissance ancienne des années 1970-1980. Mais une part croissante des agglomérations présente des soldes naturels négatifs depuis une vingtaine d'années.

Pour analyser ces évolutions récentes, nous nous concentrons sur l'évolution des 441 unités urbaines en décroissance absolue, en excluant dans cette partie les unités urbaines en décroissance probable pour tenir compte uniquement d'agglomérations perdant bien des habitants dans l'absolu ces vingt dernières années.

3.1 Les soldes naturels négatifs comme principal facteur de décroissance depuis 1999

3.1.1 Des soldes naturels négatifs de plus en plus significatifs

Phénomène marginal de la décroissance ancienne, la décroissance de la population par soldes naturels négatifs est un phénomène de plus en plus présent. Dans les années 2010, cette composante de la décroissance est en passe de devenir le facteur principal de décroissance en France. Le nombre de villes touchées est en très forte augmentation dans les classes 1 et 4 de la typologie : les soldes migratoires négatifs se doublent dans de nombreux cas de soldes naturels négatifs. Entre 2012 et 2017, 39% des agglomérations en décroissance absolue touchées uniquement par des soldes naturels négatifs appartiennent à la classe 1, contre 45% issues de la classe 2.

Parmi les villes de la classe 1 désormais touchées par des soldes naturels négatifs, certaines agglomérations renouent avec l'attractivité du point de vue des soldes migratoires, désormais positifs. Après une trajectoire de longue durée plus proche des villes de la classe 4, le profil de ces agglomérations converge vers celui des villes de la classe 2 pour ce qui concerne les composantes démographiques. Ces agglomérations sont le plus souvent de très petite taille (avec quelques exceptions comme Moulins, voir Figure 81) et se concentrent dans le centre et l'Ouest de la France. Ces villes sont surtout de petits pôles urbains suffisamment importants pour polariser une couronne périurbaine comme Chauffailles (Saône-et-Loire) ou Saint-Jean-

d'Angély (Charente-Maritime). Certaines sont situées dans des régions aujourd'hui attractives comme dans les Charentes. On peut également supposer que d'autres ont perdu des habitants à la suite de crises économiques (textile dans le cas de Chauffailles, industrie agro-alimentaire à Saint-Jean-d'Angély). Elles ont donc subi un pic de départ dans les années 1970-1980 au moment de ces crises, mais l'érosion démographique due à ces départs a ensuite cessé. En revanche, un vieillissement plus important de la population s'ensuit.

On trouve également plusieurs unités urbaines situées en couronne périurbaine. Dans ce cas, leur intégration progressive au sein de couronnes périurbaines peut expliquer l'attractivité retrouvée. Le vieillissement des couronnes périurbaines peut ensuite toucher ces communes, même si elles restent attractives. Cette tendance explique également la présence de nombreuses communes multipolarisées, c'est-à-dire polarisées par plusieurs pôles urbains, parmi les villes touchées par des soldes naturels négatifs.

3.1.2 Dans les années 2010, les villes en décroissance perdent surtout des habitants en raison des soldes naturels et migratoires conjointement

Les composantes démographiques actuelles de la décroissance sont les héritières des trajectoires mises en évidence par la typologie. En isolant la période 2012-2017, période la plus récente considérée, on constate que 53% des unités urbaines en décroissance sur 1999-2017 suivent encore le profil principal mis en évidence par la typologie. Par exemple, 80% des 82 unités urbaines en décroissance appartenant à la classe 2 présentent exclusivement des soldes naturels négatifs, comme le montre la trajectoire modale de la classe.

Au contraire, sur les deux dernières décennies, on observe une augmentation de la diversité des trajectoires des agglomérations des classes 1 et 4. Cette diversité n'est pas ignorée par la typologie : on constatait bien que l'hétérogénéité des séquences était bien plus importante au fur et à mesure qu'on se rapproche de la période actuelle.

Cette hétérogénéité s'explique tout d'abord par l'apparition progressive d'agglomérations touchées à la fois par des soldes migratoires et des soldes naturels négatifs. Les unités urbaines de la classe 4, caractérisées par des soldes migratoires négatifs, présentent des profils variés : 86 des 175 unités urbaines subissent deux soldes négatifs, 14 décrivent ponctuellement des soldes migratoires positifs. La classe 1 est également partagée entre 99 unités urbaines présentant soldes naturels et migratoires négatifs, et 58 présentant des soldes migratoires positifs alors que les soldes migratoires négatifs décrivaient initialement cette classe.

Cette évolution est une conséquence de la concentration de la population jeune dans les métropoles et du vieillissement général de la population française. Aujourd'hui 47% des villes françaises en décroissance perdent des habitants à la fois en raison des soldes naturels et des soldes migratoires. Les 206 agglomérations concernées, réparties entre plusieurs classes de notre typologie, se concentrent dans plusieurs régions : le Centre de la France, les Vosges, la Normandie. D'autres agglomérations plus éparses se situent dans le Sud-Ouest de la France (Decazeville, Mazamet, Tarascon-sur-Ariège).

Historiquement, la décroissance de ces agglomérations est donc avant tout liée à la présence de soldes migratoires négatifs. Pourtant, aujourd'hui, la moitié de ces agglomérations subit des soldes naturels négatifs plus important que les soldes migratoires. Ces villes perdent donc davantage d'habitants en raison de l'excédent de décès plutôt que du nombre de départs. L'extension du nombre de villes touchées surtout par des soldes naturels négatifs s'observe aussi spatialement. Ces soldes naturels négatifs plus importants s'observent dans de nombreuses petites villes du Nord et de l'Est de la France, en particulier dans les Vosges (Remiremont, La Bresse) ou dans le bassin minier de la Saône-et-Loire. Les villes du Sud et de l'Ouest ne sont cependant pas épargnées, renvoyant aux régions vieillissantes traditionnelles. En revanche, les villes où les soldes migratoires négatifs sont les plus importants continuent de se concentrer dans la moitié Nord de la France, qui reste moins attractive.

3.2 L'attractivité des agglomérations en décroissance par classes d'âge dans les années 2010

Malgré l'importance croissante des soldes naturels négatifs en eux-mêmes, la problématique de l'attractivité reste centrale pour comprendre le vieillissement de la population des agglomérations en décroissance. Cette attractivité dépend des classes d'âge car ces dernières présentent des logiques de mobilité résidentielle très différenciées. Les formes prises par le vieillissement de la population dépendent notamment fortement de l'attractivité des agglomérations pour les personnes âgées.

3.2.1 L'analyse des migrations résidentielles récentes par classes d'âge

Le vieillissement actuel de la population des villes en décroissance peut être dû à trois facteurs. Le premier facteur est simplement le vieillissement d'une population déjà présente, phénomène particulièrement important lorsque des générations nombreuses arrivent à l'âge de la retraite : c'est le cas à l'échelle nationale dans les années 2010. Le second correspond à l'arrivée de nouvelles personnes âgées dans les villes (soldes migratoires positifs pour les

personnes âgées). Le troisième facteur correspond au contraire au départ de personnes d'autres classes d'âges, faisant augmenter de fait la proportion de personnes âgées sans que leur nombre augmente dans l'absolu (on a déjà vu que cette dimension était largement présente dans les villes en décroissance).

Bien entendu, ces trois processus distincts peuvent se combiner et augmenter d'autant plus rapidement la proportion de personnes âgées. En particulier, comme l'ont confirmé des recherches récentes consacrées aux dynamiques spatiales de la population française, ces trois processus sont particulièrement importants dans les années 2000, où on observe à la fois l'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers (Gaimard, 2022) et un héliotropisme des personnes âgées qui s'installent massivement au Sud et à l'Ouest de la France (Gobillon et Wolff, 2011; Ghekière et Houillon, 2013; Chaudet et Madoré, 2017) tandis que les moins de 60 ans se concentrent davantage dans les métropoles et leurs couronnes périurbaines (Breuillé *et al.*, 2022; Chareyron *et al.*, 2022).

Deux des trois processus à l'origine du vieillissement de la population sont liés à des dynamiques de migrations résidentielles. Or, les données récentes fournies par les fichiers détaillés des recensements (déjà présentés au chapitre 3) nous renseignent sur ces migrations résidentielles (le fichier 2017 rassemble et extrapole les données des recensements 2015 à 2019). Elles détaillent notamment l'âge des personnes qui effectuent les migrations résidentielles. Ces données nous permettent de savoir quelles agglomérations sont aujourd'hui attractives pour les personnes âgées ou pour d'autres classes d'âge.

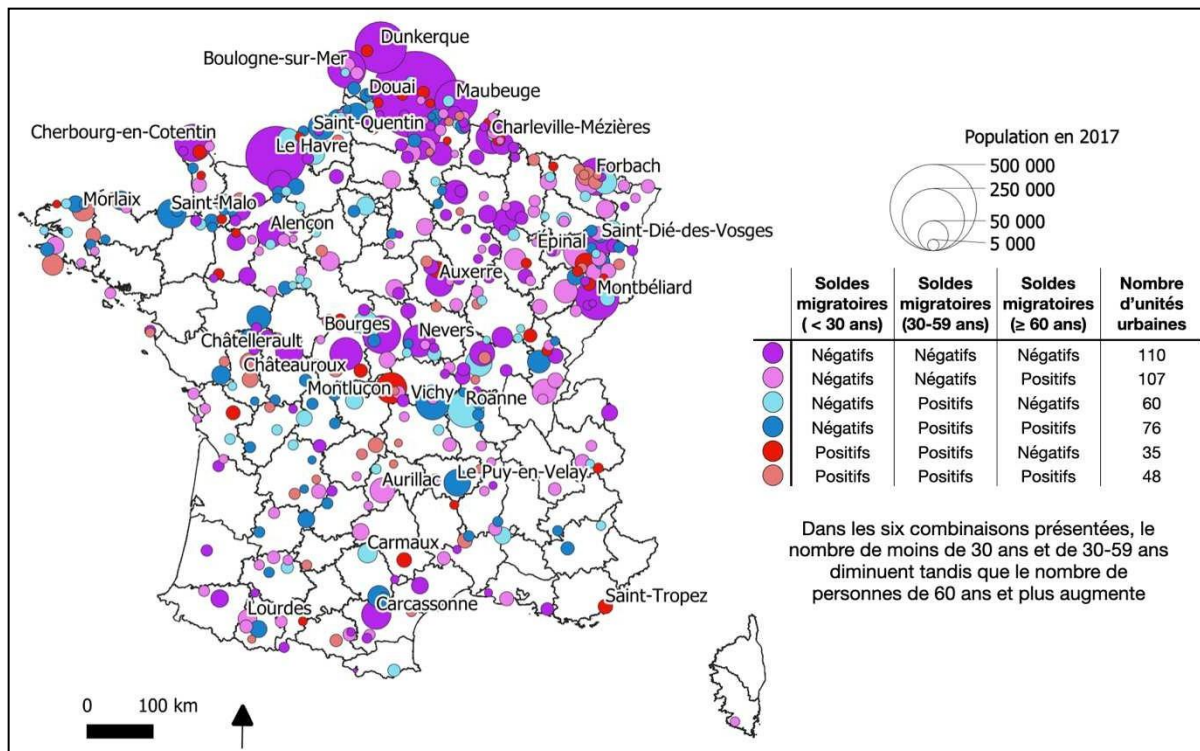
Pour les analyser, nous reprenons notre division de la population en trois classes d'âge. Cette division reste une division grossière de l'ensemble des classes d'âge possibles : des travaux ont montré qu'à l'intérieur de ces classes on peut observer des sous-classes d'âge avec des logiques très différentes de migrations résidentielles (notamment pour les seniors, entre les 60-80 ans et les plus de 80 ans, voir Nowik et Thalineau, 2010). Mais pour notre analyse qui consiste uniquement à expliquer l'origine du vieillissement de la population, cette division est suffisante car elle révèle déjà des profils d'agglomérations très différenciés.

3.2.2 Des territoires attractifs et vieillissants en décroissance démographique

En croisant les données migratoires avec l'augmentation ou la diminution de population dans chacune des trois classes d'âge au dernier intervalle intercensitaire, nous obtenons 34 profils différents, mais la plupart sont très peu représentés : 26 des profils décrivent moins de 5 unités urbaines et 6 combinaisons regroupent à elles seules 91,8% des agglomérations en décroissance ou probablement en décroissance (Figure 83). Or, ces six combinaisons des soldes

migratoires ont en commun une diminution des moins de 30 ans et des 30-59 ans, tandis que le nombre de seniors augmente.

Figure 83 : Attractivité des unités urbaines en décroissance selon les classes d'âge : les 6 combinaisons les plus fréquentes (436 unités urbaines sur 516)



Ces combinaisons plus fréquentes de soldes migratoires témoignent du faible nombre d'agglomérations en décroissance attractives pour les moins de trente ans, surtout présentes dans certains bassins industriels (Forbach, Montluçon ou sur le littoral breton par exemple). La classe d'âge la plus discriminante reste celle des personnes âgées, qui permet de voir l'opposition entre les villes grandes et moyennes de la moitié Nord de la France, qui ne sont pas attractives pour l'ensemble des classes d'âge, et des villes de plus petite taille seulement attractives pour les personnes âgées.

Les unités urbaines attractives pour les seniors sont en effet très nombreuses : elles regroupent 52,9% des 516 unités urbaines en décroissance définies en 2020. C'est davantage que le nombre d'agglomérations présentant un solde migratoire positif pour les moins de 30 ans (26,7%) ou pour les 30-60 ans (45,7%). La proportion d'unités urbaines attractives pour les seniors est très proche de la moyenne nationale, et beaucoup plus faible pour les moins de trente ans. Mais la distribution des villes attractives pour les seniors est assez différente en raison de la répartition spatiale spécifique des agglomérations en décroissance. Il s'agit de villes petites et moyennes disséminées sur tout le territoire mais excluant la plus grande partie des littoraux où les villes attractives pour les personnes âgées sont toutes en croissance.

Par conséquent, à quelques exceptions près, on ne peut pas expliquer l'attractivité pour les seniors des villes en décroissance par une forme d'héliotropisme comme on le voit sur le littoral Méditerranéen ou en Occitanie où les migrations résidentielles ont surtout accentué le vieillissement de la population (Pradel De Lamaze, 2003). Les soldes migratoires positifs s'expliquent donc par d'autres phénomènes : retour dans des petites villes après la période d'activité, migrations résidentielles plus tardives encore au moment de la perte d'autonomie (Nowik et Thalineau, 2010) ou attractivité des campagnes présentes (Pistre, 2011).

3.2.3 Des villes en décroissance peu attractives pour les seniors au Nord et dans le périurbain

Les agglomérations aux soldes migratoires négatifs pour les 60 ans et plus regroupent la seconde moitié des unités urbaines en décroissance. Cela ne signifie pas que ces agglomérations ne vieillissent pas. On l'a vu, le vieillissement de la population est un trait marquant pour l'ensemble des agglomérations en décroissance. Cela signifie donc que ces agglomérations vieillissent en raison du vieillissement de la population déjà sur place : du fait des soldes migratoires seuls, la population âgée tendrait plutôt à diminuer. Dans une partie de ces agglomérations, principalement situées au Nord du territoire avec une surreprésentation des villes grandes et moyennes, on observe également que toutes les classes d'âge perdent en population. Dans ces agglomérations, les soldes migratoires sont négatifs dans l'absolu. Ce résultat n'est pas surprenant puisqu'il est observé dans ce même ensemble de villes depuis plusieurs décennies (Wolff et al., 2013).

Dans la période récente, les espaces périurbains vieillissent eux aussi. Dans de nombreuses agglomérations périurbaines, on observe une forte augmentation du taux de personnes âgées. Ces agglomérations se sont peuplées de personnes de moins de 60 ans à la faveur de la périurbanisation durant les années 1960 à 1980. À ce moment-là, la périurbanisation s'apparentait davantage à un rajeunissement des communes rurales contrastant avec le vieillissement des centres-villes (Merlin, 2009). Aujourd'hui ces populations vieillissent. Le nombre de naissances y est plus faible car les résidents sont plus âgés. Il est accentué par l'évolution de la forme d'habiter dans les espaces périurbains. Alors que la saturation des couronnes pavillonnaires augmente, la densité de résidents à l'intérieur des logements diminue au fur et à mesure que les enfants quittent le domicile familial pour habiter ailleurs, par exemple dans des communes périurbaines plus éloignées (Ogden et Hall, 2004). Ce faisant, ces couronnes périurbaines sont là aussi peu attractives pour les seniors. Les agglomérations périurbaines présentant des soldes migratoires positifs sont surtout attractives pour des populations jeunes ou actives (typiquement, un jeune couple avec enfants). Le

vieillessement des couronnes périurbaines est donc plutôt le fait du vieillissement de populations déjà présentes sur place. Il soulève de nombreuses problématiques, notamment liées à la réduction de leur mobilité et la difficulté d'accès aux services et aux commerces (Marchal et Stébé, 2018).

Ce vieillissement périurbain est très important à prendre en compte pour l'analyse des villes en décroissance. En effet, les agglomérations périurbaines sont très peu à être en décroissance, mais la décroissance y progresse davantage que dans d'autres territoires. On le conçoit bien, les pertes de population dans ces espaces ne sont pas analogues à la décroissance ancienne observée depuis au moins les années 1970. Les pertes d'habitants y ont d'autres causes, sont moins importantes et surtout adviennent alors que des unités urbaines proches et les communes rurales environnantes connaissent des formes de croissance parfois très importantes.

3.3 Le vieillissement de la population dans la typologie des composantes démographiques de la décroissance

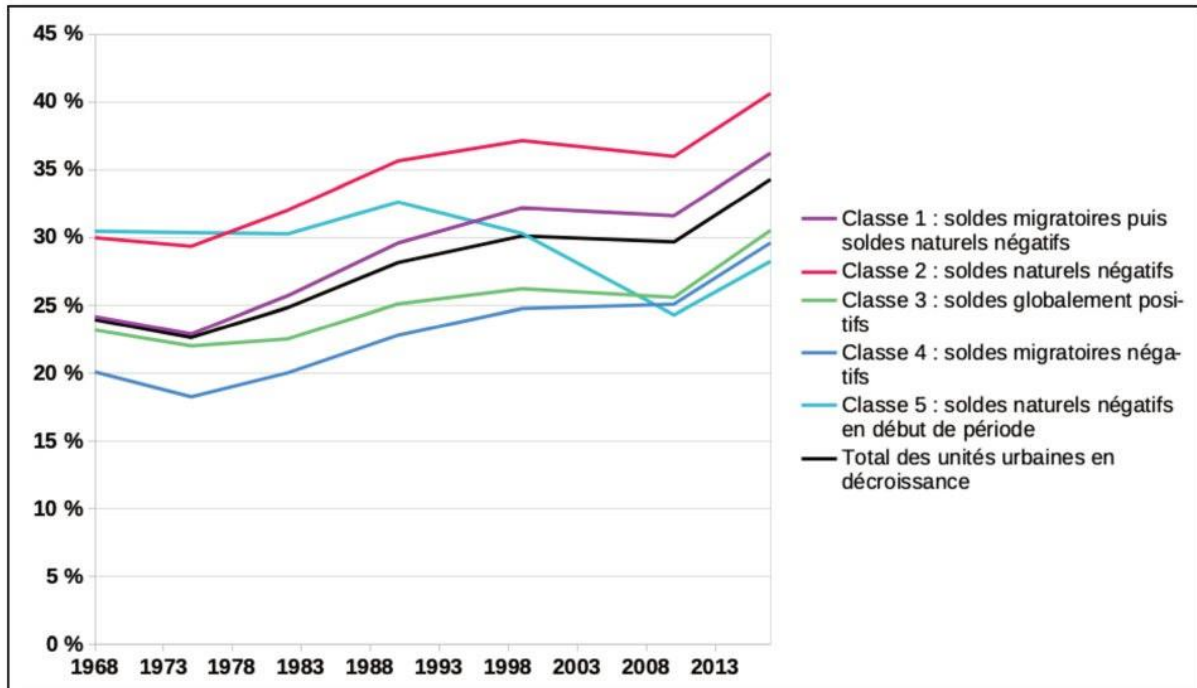
La typologie des composantes démographiques montre donc une évolution très importante des signes des composantes démographiques des villes en décroissance, désormais plutôt touchées par des soldes naturels négatifs que par des soldes migratoires négatifs. Quel impact ont ces évolutions sur le vieillissement général des villes en décroissance ? En croisant les résultats de la typologie et l'évolution du taux de personnes âgées, nos analyses témoignent plutôt d'un maintien des différences structurelles initiales au cours de la période d'étude.

3.3.1 Un vieillissement limité dans les villes des classes 1 et 4, caractérisées plutôt par des soldes migratoires négatifs

Les études consacrées aux agglomérations en décroissance se sont d'abord principalement tournées vers les villes subissant des soldes migratoires négatifs, jugés principaux responsables de la décroissance en France. Dans les agglomérations uniquement touchées par des soldes migratoires négatifs (classe 4), le vieillissement est initialement moindre (Figure 19). Ces villes vieillissent donc progressivement, suivant la tendance nationale, mais restent plus jeunes que la moyenne des villes en décroissance. Comme on l'a vu dans la partie précédente, ces villes sont de plus situées dans la moitié Nord de la France, plus jeune en moyenne que les régions du Sud du pays. Toutefois, aujourd'hui 49% des agglomérations en décroissance de la classe 4 subissent des soldes naturels négatifs.

Au contraire, les villes de la classe 1, où on observe une combinaison de soldes naturels et migratoires négatifs vieillissent plus vite que la moyenne des villes en décroissance. Mais au début de la période, elle reste très proche de la moyenne des villes en décroissance, ce n'est qu'à partir des années 1990 qu'elles deviennent relativement plus âgées, sans atteindre le taux de personnes âgées des villes de la classe 2.

Figure 84 : Évolution de la proportion de personnes de 60 ans et plus dans les unités urbaines en décroissance, selon la typologie des composantes démographiques

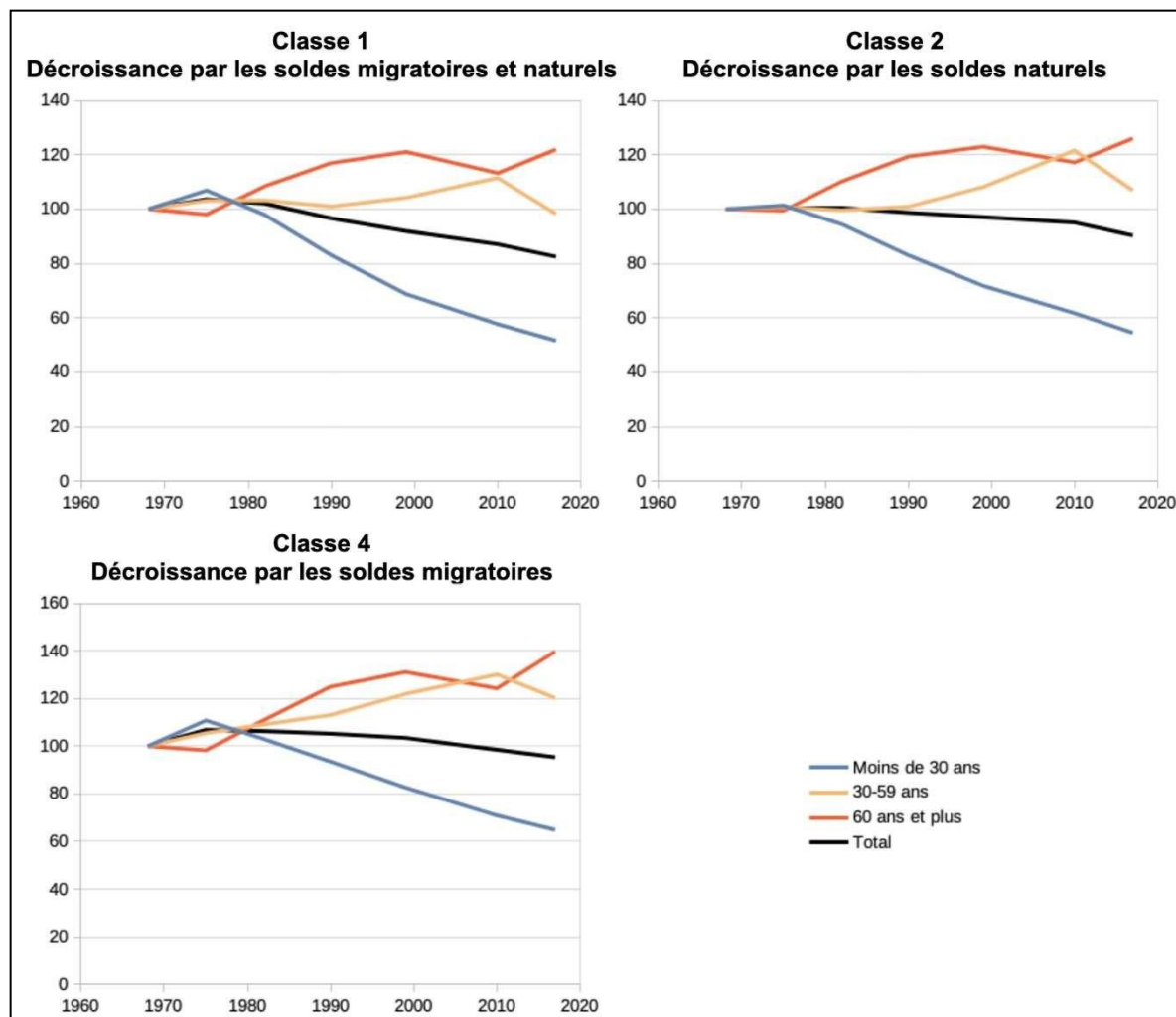


3.3.2 Le vieillissement relatif de la population consécutif à la décroissance ancienne

Quand on observe l'évolution des populations en trois classes d'âge dans les villes en décroissance à partir d'une base 100 en 1968, on confirme la forte augmentation de population âgée dans l'ensemble des classes de la typologie des composantes démographiques (Figure 85). L'augmentation de la population de seniors est relativement la plus forte dans les villes de la classe 4 (140 en fin de période) car celles-ci étaient relativement plus jeunes en début de période. Par ailleurs, le taux de personnes âgées reste plus faible parce que la population des 30-59 ans a elle aussi augmenté (120 en fin de période). La population âgée de plus de 30 ans a donc augmenté dans les classes 2 et 4 quand bien même les processus démographiques à l'œuvre sont de nature complètement différente du point de vue des composantes démographiques. Par contre, les 30-59 ans restent stables dans la classe 1, témoignant de la part plus faible occupée par cette classe d'âge par rapport aux personnes âgées sur l'essentiel de la

période, à cause des crises de l'emploi notamment. La diminution très forte de la population jeune reste quant à elle comparable entre les trois classes.

Figure 85 : Évolution de la population des différentes classes d'âge en fonction des composantes démographiques, à partir d'une base 100 en 1968



Ainsi, nos deux analyses confirment plutôt le maintien de différences entre les villes déjà observées depuis les années 1960. L'augmentation du taux de personnes âgées relatif est proche dans les trois classes de composantes démographiques. On observe cependant une augmentation plus importante dans les villes de la classe 4, non visible jusque-là, qui s'explique sans doute par le fait que les villes concernées étaient initialement plus jeunes que celles des autres classes.

Conclusion du chapitre 5

Les villes en décroissance paradigmatiques, en particulier les villes industrielles du Nord-Est, étudiées de longue date, ont subi la conséquence de soldes migratoires négatifs

concernant particulièrement les populations jeunes. L'analyse des dynamiques démographiques affectant ces agglomérations a confirmé l'hypothèse d'une spécificité de la décroissance urbaine française moins touchée par le vieillissement et les soldes naturels négatifs que les villes des autres pays européens. Ces villes sont représentatives des processus de décroissance affectant les villes françaises à partir des années 1970. Nos analyses des unités urbaines en décroissance confirment cette hypothèse initiale tout en la nuancant pour trois raisons.

Tout d'abord, elles montrent que le vieillissement de la population est un phénomène ancien touchant l'ensemble des agglomérations en décroissance. Elles sont globalement plus âgées depuis au moins les années 1960 et cette caractéristique s'observe à la fois dans des régions plus âgées et dans des régions structurellement plus jeunes : les villes en décroissance sont systématiquement plus âgées que leurs voisines. Cet aspect des villes en décroissance est accentué par le fait qu'elles sont surreprésentées dans les régions plus âgées de la diagonale des faibles densités mais aussi parmi les petites villes plus âgées globalement que les villes de plus grande taille.

Ensuite, nos analyses mettent en évidence l'existence d'une catégorie de villes, peu étudiée jusque-là, perdant des habitants uniquement du fait de soldes naturels négatifs. Là encore, le vieillissement, dans ces agglomérations, est un phénomène ancien, renforcé par le fait que nombre de ces unités urbaines sont attractives pour des populations âgées. Certes, ces villes s'écartent des modèles plus classiques de villes en décroissance. Elles sont de petite taille, plutôt peu industrielles historiquement et leur taux de croissance négatifs sont plus faibles en valeur absolue que ceux observés dans les villes affectées par des soldes migratoires négatifs. Mais elles perdent bien des habitants depuis plus de vingt ans et augurent des mutations des formes démographiques de la décroissance observées durant les années 2010.

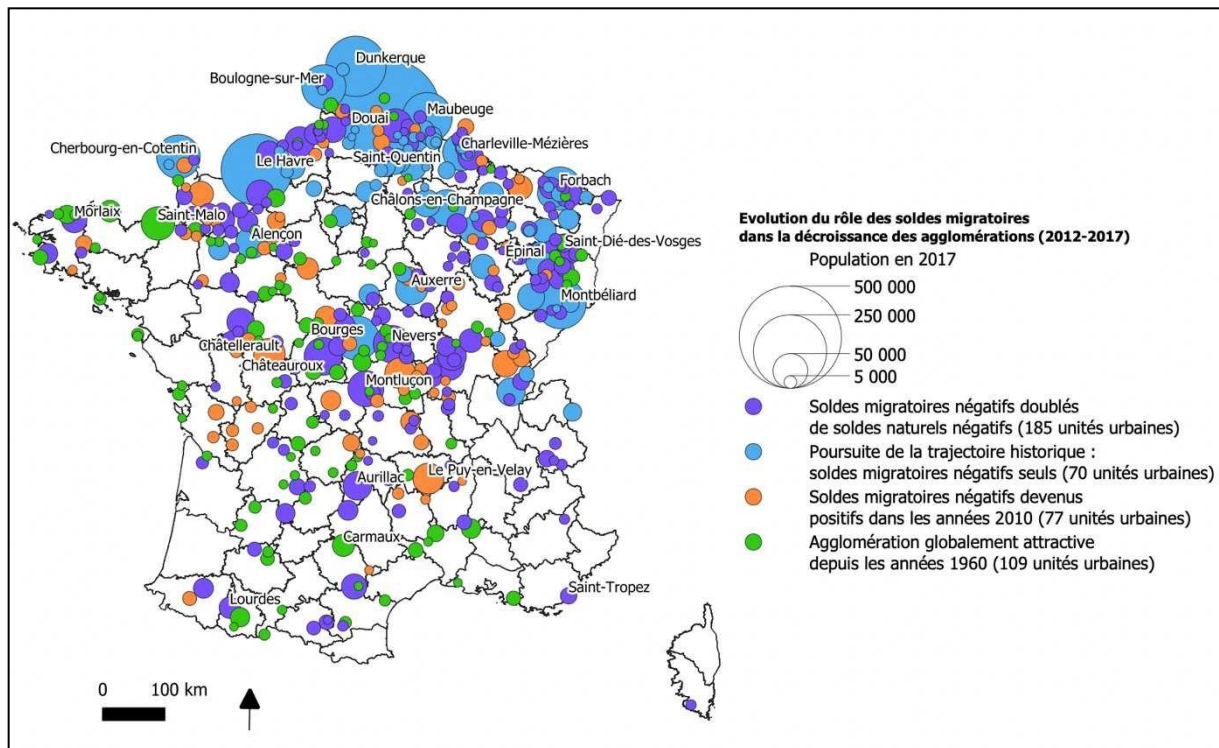
Enfin, nos résultats confirment l'hypothèse récente selon laquelle les processus de décroissance en France ont évolué durant les deux dernières décennies. Même si on observe une permanence des villes en décroissance les soldes naturels négatifs y sont désormais bien plus significatifs que les soldes migratoires. Comme le montre le Tableau 16, cette évolution dépend des trajectoires antérieures des agglomérations. Celles déjà touchées par des soldes naturels négatifs continuent en grande majorité d'en perdre pour les mêmes raisons (pour près de 20% d'entre elles, on observe également un déficit d'attractivité récent). De la même façon, les agglomérations touchées par des soldes migratoires négatifs sont de plus en plus nombreuses à subir les conséquences de soldes naturels négatifs, qu'elles appartiennent à la classe 1 ou à la classe 4.

Tableau 16: Les composantes démographiques des villes en décroissance : typologie des trajectoires depuis les années 1960 et causes actuelles de la décroissance

	Soldes naturels négatifs seuls	Soldes migratoires négatifs seuls	Soldes naturels et migratoires négatifs	Soldes naturels et migratoires positifs	Total
Classe 1 : Soldes migratoires puis naturels négatifs	36,94%	0%	63,06%	0%	100%
Classe 2 : Soldes naturels négatifs	80,49%	0%	19,51%	0%	100%
Classe 3 : Soldes globalement positifs	34,62%	42,31%	19,23%	3,85%	100%
Classe 4 : Soldes migratoires négatifs	8%	40%	49,14%	2,86%	100%
Classe 5 : Soldes naturels négatifs en début de période	0%	100%	0%	0%	100%
Total	33,33%	18,59%	46,71%	1,36%	100%

Ces trois évolutions des composantes démographiques de la décroissance entraînent de profondes transformations de la géographie des villes en décroissance en France. Du point de vue des seuls soldes migratoires (Figure 86), on constate qu'une part croissante des agglomérations perdant strictement des habitants entre 1999 et 2017 présente des soldes migratoires positifs aujourd'hui. Pour la moitié des agglomérations concernées par la décroissance, le facteur historique des soldes migratoires n'est pas présent. Pour 109 unités urbaines (en vert), ce n'est pas chose nouvelle : elles présentaient déjà une trajectoire historique marquée par des soldes naturels négatifs. Mais pour 77 unités urbaines (en orange), on observe au contraire une inversion des facteurs démographiques de la décroissance : les soldes naturels deviennent négatifs alors même que les agglomérations renouent avec une forme d'attractivité. Même si l'autre partie des unités urbaines en décroissance continue de perdre des habitants par soldes migratoires, ce processus n'est pas seul responsable de la décroissance actuelle : 73% des agglomérations perdant ainsi des habitants présentent également des soldes naturels négatifs (en violet sur la carte). La trajectoire historique de décroissance comprenant uniquement des soldes migratoires négatifs ne décrit donc plus que 70 agglomérations (soit 15,8% des unités urbaines en décroissance).

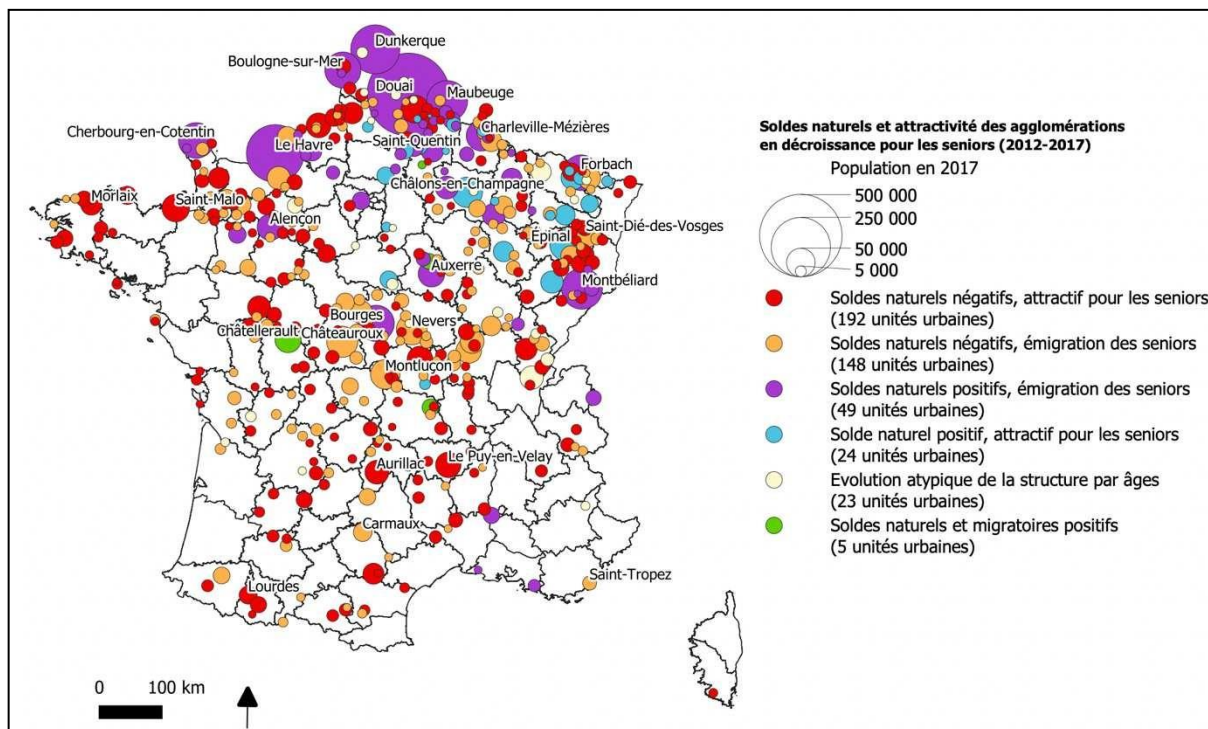
Figure 86 : Les soldes migratoires comme composante démographique de la décroissance (2012-2017)



Dans les années 2010, même lorsqu'on observe conjointement des soldes naturels et migratoires en même temps, les soldes naturels sont le plus souvent les premiers responsables de la décroissance démographique dans les années 2010. Les soldes migratoires apparaissent alors au second plan, même lorsqu'ils sont le facteur historique de décroissance. L'importance de ces soldes naturels pour la décroissance est corrélée à l'attractivité de la moitié des agglomérations pour les seniors. Ces agglomérations sont donc attractives pour des catégories de population amplifiant les soldes naturels négatifs. Plusieurs motivations expliquent cette attractivité : retour dans sa région d'origine à l'âge de la retraite, déménagement en cours de retraite pour s'adapter aux évolutions de sa mobilité par exemple. Dans les années 2010, les agglomérations en décroissance peuvent être distribuées en deux sous-ensembles égaux : la moitié est attractive pour les seniors (en rouge et en bleu sur la Figure 87), même dans les régions du Nord-Est historiquement en décroissance. Même si les différences régionales structurelles perdurent, distinguant ces régions du Nord et de l'Est qui conservent globalement des soldes naturels positifs, ceux-ci sont de moins en moins observés : ils deviennent progressivement négatifs, surtout quand les unités urbaines sont attractives pour les seniors. Au contraire, la deuxième moitié des unités urbaines n'est pas attractive pour les seniors, mais la plupart d'entre elles (en orange sur la carte), en particulier dans le Centre de la France, perdent tout de même des habitants par soldes naturels. En déficit d'attractivité de longue date, ces

unités urbaines font face au vieillissement de leur population résidente sans que ce vieillissement ne soit compensé par l'arrivée de populations plus jeunes. Le vieillissement est donc aujourd'hui le facteur de décroissance principal de ces agglomérations.

Figure 87 : Les soldes naturels comme composante démographique de la décroissance (2012-2017)



Davantage que l'héritage des spécialisations industrielles, l'évolution des structures démographiques des agglomérations en décroissance entraîne la poursuite des pertes de population tout en expliquant une partie de l'apparition de nouvelles villes en décroissance. Ces évolutions démographiques sont fortement régionalisées et dépendent de la forme du système de villes des territoires dans lesquels elles s'inscrivent. Elles expliquent en partie pourquoi la décroissance démographique touche plutôt les petites villes et les campagnes tout en apportant un éclairage nouveau sur les régions de tradition industrielle vieillissantes ou encore sur les couronnes périurbaines confrontées à la retraite des *baby-boomers*. Ce résultat nous amène donc à considérer plus précisément les formes de contextes territoriaux dans lesquels s'inscrivent les agglomérations en décroissance.

Chapitre 6 : les contextes territoriaux des villes en décroissance. Accessibilité aux métropoles et position dans la hiérarchie urbaine.

Introduction du chapitre 6

Dans les chapitres précédents, nous avons cherché à expliquer la décroissance des agglomérations françaises perdant des habitants en étudiant des caractéristiques propres aux villes en elles-mêmes (relations avec leur couronne périurbaine, spécialisation économique, vieillissement de la population). Nous avons donc considéré les villes indépendamment de leur contexte territorial, à l'exception des espaces directement situés dans l'aire d'influence directe des unités urbaines. Or, la décroissance démographique dépend aussi de l'inscription des agglomérations dans le système de villes, que ce soit à l'échelle régionale ou nationale. Certaines villes sont plus vulnérables face à la décroissance en raison d'un défaut d'accessibilité aux emplois ou aux services : la question des services notamment est intimement liée à celle de l'accessibilité routière (Minster, 2017) et a été particulièrement discutée suite aux réformes des années 2000 (Cauchi-Duval, 2021; Courcelle et al., 2017). Cette problématique d'accès aux services est particulièrement importante dans les villes petites et moyennes, surreprésentées parmi les villes en décroissance. Les recherches ont montré que les villes les moins accessibles dans l'archipel métropolitain sont davantage susceptibles d'être touchées par la décroissance que des villes plus centrales dans les systèmes de transport et de communication (Bretagnolle et al., 2020b) : une boucle de rétroaction positive se met en place entre accessibilité et centralité, déclassant progressivement les petites villes à l'écart des nœuds les mieux desservis. Dès les années 1970, la difficulté des petites villes à accéder aux réseaux des hypermarchés (considérés alors comme un nouveau modèle commercial) est présentée comme une difficulté à surmonter (Laborie, 1979). Dans les années 2010, l'accès facilité aux hypermarchés de périphérie est au contraire perçu comme facteur de dévitalisation des villes petites et moyennes (Charrié et al., 1992; Razemon, 2016). Ces difficultés s'accroissent dans un contexte de métropolisation. Dans ce contexte, de nombreuses petites villes ne parviennent pas à se connecter au réseau métropolitain global (Fol et Cunningham-Sabot, 2010) : alors que la croissance urbaine se concentre dans quelques métropoles, les villes situées en dehors de leur zone d'influence rencontreraient plus de difficultés. Cela expliquerait la concentration des villes

en décroissance dans les régions plus faiblement peuplées, notamment dans la diagonale des faibles densités.

Néanmoins, la diversité des systèmes de peuplement et des semis de villes reste très importante et ne peut être réduite à une simple opposition entre espaces métropolitains et non métropolitains. Dans les années 2000 notamment, le dynamisme retrouvé des campagnes (Dedeire et al., 2011) mène à la production de plusieurs typologie des espaces ruraux illustrant la diversité des dynamiques à l'intérieur de ces campagnes (Hilal, 2012; Pistre, 2013).

Pour mettre en avant la diversité des systèmes de villes locaux et les enjeux d'accessibilité aux autres villes depuis les villes en décroissance, nous avons réalisé une typologie urbain-rural des contextes de peuplement à partir d'indicateurs construits à plusieurs échelles. Cette typologie comprend à la fois des indicateurs concernant le système de villes local, la densité de population, et les villes accessibles à partir d'un territoire de référence infra-départemental : l'arrondissement.

Une fois détaillée la construction de cette typologie urbain-rural, l'objectif de ce chapitre est de montrer, grâce à elle, l'importance des contextes territoriaux comme facteurs de décroissance pour les agglomérations. Cette typologie répond à deux enjeux : évaluer l'impact du défaut d'accessibilité comme facteur de décroissance et contextualiser les agglomérations en décroissance en insistant sur leur position à l'intérieur du système de villes.

Nous détaillerons dans un premier temps les enjeux de la construction de la typologie urbain-rural pour ensuite analyser la distribution des agglomérations en décroissance à l'intérieur de cette dernière. Nous verrons que la typologie confirme la surreprésentation des villes en décroissance dans les espaces de plus faible densité, tout en présentant une grande diversité de profils que nous étudierons dans une seconde partie. Une troisième partie sera consacrée à l'évolution chronologique de la position des villes en décroissance dans cette typologie urbain-rural pour interroger l'hypothèse d'une décroissance récente dans des territoires plus densément peuplés.

1. L'influence des contextes régionaux et métropolitains : mise en place d'une typologie urbain-rural des systèmes de peuplement

Pour construire une typologie urbain-rural des systèmes de peuplement adaptée à l'analyse des villes françaises en décroissance, nous nous inspirons de typologies antérieures réalisées à l'échelon européen (Gourdon et al., 2019; European Union, 2001). Cette typologie doit répondre à un certain nombre d'enjeux liés à la forme du système de villes français : même

si l'opposition entre l'archipel métropolitain et les espaces de faible densité est bien connue, il s'agit de la dépasser pour mettre en avant la diversité des contextes territoriaux des agglomérations en décroissance. Une telle démarche a déjà été entreprise récemment comme par exemple dans la typologie des campagnes françaises présentée par M. Hilal (2012). Mais cette typologie des campagnes prend en compte *a priori* des indicateurs portant sur le dynamisme des campagnes (on retrouve cette caractéristique également dans le modèle des campagnes de Dedeire et al. (2011)). Nous cherchons plutôt à construire une typologie urbain-rural ne tenant pas compte *a priori* de la décroissance de certains territoires pour pouvoir ensuite contextualiser les agglomérations en décroissance dans cette typologie. Nous ne tenons pas non plus compte des activités économiques présentes qui distinguent par exemple les campagnes touristiques des campagnes productives dans les travaux de P. Pistre (2013), préférant nous focaliser sur les formes de peuplement.

Des enjeux de cette typologie découlent deux problèmes méthodologiques : le choix des unités territoriales de référence et l'adaptation des indicateurs urbains et ruraux les décrivant. Dans cette partie nous détaillons les principaux enjeux méthodologiques et les choix opérés pour la construction de la typologie urbain-rural. Le détail pratique de la mise en place de cette méthodologie est précisé dans l'Annexe p.368.

1.1 Quelles échelles pour analyser l'urbain et le rural ?

L'analyse sur laquelle nous nous basons pour construire notre typologie urbain-rural est une typologie européenne multi-échelle qui a retenu les départements et leurs environs pour décrire la France (European Union (2001) ; repris et adapté dans Gourdon et al. (2019)). Notre objectif est d'analyser plus finement encore le territoire français en descendant à un échelon infra-départemental pour saisir le plus précisément possible les contextes territoriaux des villes en décroissance. Pour mener à bien cette opération, nous devons mettre en perspective ce que le choix de ces petits territoires traduit en termes d'indicateurs urbains et ruraux.

1.1.1 Les différents périmètres statistiques infra-départementaux

Pour construire cette typologie des systèmes de peuplement, plusieurs périmètres statistiques peuvent être utilisés. Nous avons testé quatre mailles possibles, dont certaines ont déjà été mobilisées dans les chapitres précédents : les bassins de vie (chapitre 3), les zones d'emplois (chapitre 4), les cantons et les arrondissements départementaux. Une autre méthode aurait consisté à utiliser un carroyage du territoire comme pour le projet Territoire frugal (Brès et al., 2017). Nous l'avons écartée pour deux raisons. Premièrement, en raison des nombreux

effets de bords possibles liés au positionnement d'un carroyage sur tout le territoire (il fonctionnait davantage dans le projet Territoire frugal car ce projet se concentrait uniquement sur des carreaux choisis préalablement à l'intérieur de territoires de faible densité). Deuxièmement, nous préférons conserver un périmètre qui puisse faire sens par rapport à un territoire donné dans l'optique de réutilisations futures, et le maillage statistique remplit ce rôle.

Les quatre périmètres testés diffèrent par le nombre de mailles, leur superficie et par les indicateurs utilisés pour les définir (Tableau 17). Les bassins de vie et les cantons sont de très petite taille car ils caractérisent généralement une ville et ses espaces proches. Au contraire, les zones d'emplois cherchent à englober des territoires intégrés du point de vue fonctionnel : les lieux d'habitat et d'emplois doivent être compris dedans pour former un territoire cohérent. Ces territoires sont également plus ou moins homogènes sur le territoire national.

Tableau 17 : Caractéristiques des quatre périmètres infra-départementaux pouvant servir de base à la typologie urbain-rural

	Nombre	Superficie moyenne (km ²)	Population moyenne (hab. en 2017)	Population médiane (hab. en 2017)	Unité spatiale élémentaire	Critère de définition
Zones d'emploi	304	1806	212 068	107 841	Commune	Flux domicile-travail
Arrondissement départemental	320	1716	201 464	130 301	Commune	Administratif
Bassin de vie	1641	334	39 286	14 590	Commune	Services intermédiaires
Canton	2010	271	31 915	23 212	Commune, Bureau de vote	Démographie (nombre d'habitants)

1.1.2. Avantages et inconvénients de l'arrondissement départemental

Pour construire notre typologie urbain-rural, nous préférons retenir les arrondissements départementaux pour deux raisons principales. L'arrondissement départemental est en effet l'échelon le plus homogène à l'échelle nationale car il est le seul à ne pas être construit à partir d'un semis de villes. Les cantons et les zones d'emplois supposent a priori une distribution de l'urbain et du rural, ce qui les rend impropres à la construction de notre typologie. Utiliser ces périmètres statistiques revient à considérer des territoires qui sont localement très hétérogènes, ce qui influe beaucoup sur la mesure des indicateurs, même si l'analyse des contextes

territoriaux autour de ces mailles atténuerait ces effets. Dans le cas des cantons par exemple, les cantons urbains sont de plus petite taille que les cantons ruraux et possèdent logiquement un taux d'urbains très élevé. Au contraire, les cantons ruraux qui les environnent directement apparaîtraient comme très peu urbains car ils s'arrêtent exactement aux limites communales des villes. La zone d'emploi pose des problèmes similaires dus au fait que les territoires sont de taille très différente selon qu'il s'agisse de zones rurales ou urbaines : le territoire d'une zone d'emplois peut ainsi varier d'une dizaine de communes à un département entier.

L'autre avantage de l'arrondissement départemental est de rendre possible l'analyse d'un petit système de villes local à l'intérieur de la maille d'étude. Les cantons ou les bassins de vie sont plus souvent centrés sur une ou deux villes au maximum. L'étude du système de villes local ne peut alors pas se faire à l'intérieur de la maille d'étude : les indicateurs liés à la forme du système de villes, pour avoir du sens, devraient donc être calculés à partir des mailles de référence incluant leurs environs. Cette méthode lisse largement les indicateurs à l'échelon national car les territoires environnants pris en compte (1h en voiture depuis la maille) se retrouvent plus grands que la maille départementale retenue dans la typologie européenne.

Même si plusieurs arrondissements départementaux ne comprennent qu'une ou deux villes, en particulier pour les arrondissements les plus isolés, dans les espaces de faible densité, ceux-ci comprennent le plus souvent au moins 5 ou 6 unités urbaines, ce qui permet de considérer le degré de hiérarchisation des villes à l'intérieur de ces arrondissements départementaux.

Les arrondissements départementaux présentent cependant un inconvénient : ils sont construits comme de purs périmètres administratifs et ne correspondent pas à un territoire cohérent hormis pour la distribution des sous-préfectures. Ce périmètre a par conséquent été peu utilisé et analysé dans les travaux de recherche (Verdier, 2013). Les arrondissements départementaux ne sont pas intégrés du point de vue des mobilités, de l'emploi ou des services. Ils ne s'apparentent pas non plus aux territoires fréquentés au quotidien que nous avons définis au chapitre 3 par exemple, avec les couronnes périurbaines et les bassins de vie, ni à des bassins d'emplois. Mais c'est justement cette caractéristique qui les rend pertinents pour la construction de notre typologie urbain-rural, en ne présupposant pas, dans leur construction même, une distribution des villes et des territoires ruraux.

1.1.3 Construction des contextes régionaux et métropolitains

L'étude de la distribution des urbains et des ruraux à l'intérieur des arrondissements ne suffit pas pour construire la typologie urbain-rural. Tout d'abord, même si nous avons retenu

un périmètre qui limite les effets liés à la forme et la taille des mailles, des effets de bord peuvent bien être présents et nous devons tenir compte de l'inscription des villes observées dans un contexte régional, plus large que l'arrondissement départemental.

Par conséquent, à partir de ces arrondissements départementaux, nous construisons deux périmètres d'accessibilité pour rendre compte du contexte urbain-rural des arrondissements ainsi que des grandes villes accessibles depuis ces derniers. Il s'agit de décrire les contextes des arrondissements départementaux et des villes qu'ils contiennent en prenant en compte des environs accessibles depuis les arrondissements, en reprenant le même principe que la typologie européenne de Gourdon et al. (2019) : un contexte relativement proche, appelé « périphérique » (1h d'accès en voiture depuis la maille de référence) et un contexte plus large, appelé « métropolitain » (2h d'accès). Le contexte périphérique est destiné à construire des indicateurs décrivant l'environnement urbain et rural dans lequel s'inscrivent les arrondissements. Il permet ainsi de distinguer les espaces faiblement peuplés isolés de ceux situés à l'immédiate proximité des couronnes périurbaines des métropoles par exemple. Même si les arrondissements ne constituent pas un territoire intégré fonctionnellement, la construction d'un contexte à 1h de route fournit une représentation élargie des espaces accessibles quotidiennement depuis les arrondissements.

Il en va autrement pour le contexte métropolitain. Au moment où l'aire d'influence des métropoles s'étend, être à portée d'une métropole semble très significatif pour les dynamiques territoriales. Ce contexte nous permet donc de considérer la principale ville offrant le plus d'opportunités à 2h de route de l'arrondissement. Cette distance est bien plus importante que l'aire d'influence directe qui se limiterait à la couronne périurbaine, mais cela permet encore de considérer qu'on puisse effectuer un aller-retour ponctuel, lors d'une seule journée, pour accéder à cette ville. Cette distinction entre une heure et deux heures d'accessibilité est également reprise dans l'interprétation des migrations résidentielles depuis les régions en décroissance. Ainsi dans son étude de la Haute-Marne, B. Coquard (2019) analyse les départs des jeunes des campagnes du département ou soulignant le fait que leurs destinations sont toutes à portée mais à plus d'une heure de route (Metz, Dijon ou Strasbourg par exemple). Cette importance de la distance est accentuée par l'absence de corrélation entre faible densité et mobilités domicile-travail de longue distance : on retrouve plutôt ces dernières dans les campagnes périurbaines (Brès et al., 2017).

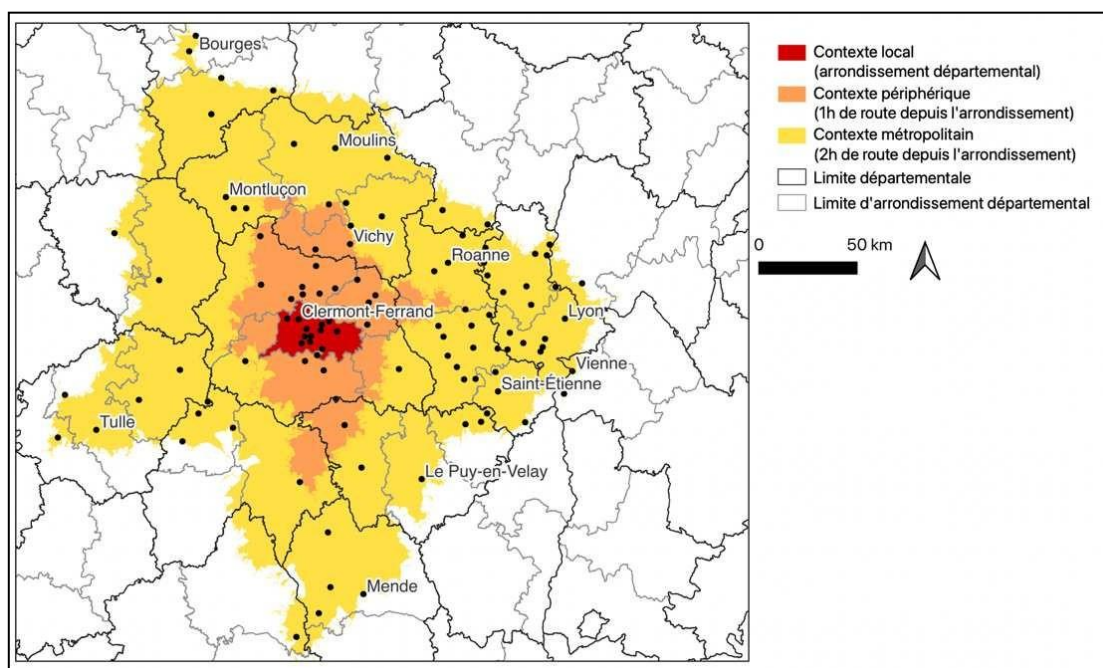
Contrairement à la typologie européenne où une distance à vol d'oiseau a été retenue pour construire les deux contextes accessibles, faute de données précises sur le réseau routier, nous généralisons les coefficients routiers calculés par Appert et Chapelon (2006) pour

construire un modèle routier à l'échelle de la France métropolitaine à partir des données fournies par l'Insee (fichier Route500)⁴². Nous nous inspirons également du principe du logiciel d'accessibilité intercommunal aux pôles de services Odomatrix (Hilal, 2010).

La Figure 88 présente le résultat de la construction des deux contextes pour l'arrondissement de Clermont-Ferrand. Contrairement aux contextes construits à partir d'une distance à vol d'oiseau, on observe une déformation importante de la zone accessible liée à la structure du réseau routier. Au Sud-Ouest de l'arrondissement (en rouge), la zone accessible en une heure vers les communes périphériques de l'arrondissement (en orange) se confond avec la limite de l'arrondissement lui-même car l'accessibilité est fortement limitée par la présence des Monts Dore : le seul moyen d'accéder au Sud-Ouest du département consiste à contourner le massif, ce qui peut prendre plus d'une heure. Au contraire, les zones d'accessibilité s'allongent lorsque les autoroutes donnent accès à des territoires plus éloignés : on constate ainsi le désenclavement du Sud du Massif Central par l'A75 qui rend Mende et la Lozère accessible à moins de 2h de Clermont-Ferrand. En termes d'influence métropolitaine, pour l'arrondissement de Clermont-Ferrand, la métropole de Lyon est rendue accessible à deux heures de route.

⁴² Le détail de ces coefficients et de la typologie de routes construites à partir de Route 500 pour la mise en place des contextes est présenté dans l'Annexe p.381

Figure 88 : accessibilité routière à 1h et à 2h depuis l'arrondissement de Clermont-Ferrand.



1.2 Mise en forme de la typologie urbain-rural

Notre typologie urbain-rural est construite à partir de 8 indicateurs construits selon les 3 échelons spatiaux d'analyse (4 à l'échelon local, 2 à l'échelon périphérique et 2 à l'échelon métropolitain). Nous décrivons dans un premier temps ces 8 indicateurs, puis nous analyserons les résultats de la typologie. Celle-ci met surtout en avant l'opposition entre des espaces métropolitains ou sous leur influence directe et des arrondissements à dominante rurale polarisés par des villes petites et moyennes.

1.2.1 Les variables locales à l'échelon de l'arrondissement départemental

La typologie européenne dont nous nous inspirons a été construite à partir de 8 variables (dont seulement 6 étaient retenues pour la typologie finale, les deux autres servaient uniquement à l'interprétation). Nous retenons ces huit variables pour notre typologie ; elles sont décrites dans le Tableau 18. Les variables construites à partir des contextes périphériques et métropolitains posent peu de problèmes de calcul car elles sont calculées à partir de périmètres de taille importante, équivalente au moins à un département comme on a pu le voir sur la Figure 88. Mais les valeurs des variables locales, construites au départ pour une maille départementale, sont très différentes une fois calculées dans des territoires de superficie trois à cinq fois inférieure.

Tableau 18 : Les 8 variables retenues pour la typologie urbain-rural

Contexte	Indice	Mode de calcul
Contexte local (arrondissement départemental)	Indice de primatie	Population de la première unité urbaine divisée par celle de la seconde
	Degré d'inégalité entre les villes	Coefficient de variation de la distribution des populations urbaines
	Classe de taille de la première ville	Population discrétisée par classes de taille
	Taux d'urbains (local)	Proportion de la population résidant dans une commune urbaine
Contexte périphérique (1h depuis l'arrondissement)	Taux d'urbains (périphérique)	Proportion de la population résidant dans une commune urbaine
	Densité de population rurale	Densité globale de la population calculée à partir des communes rurales uniquement
Contexte métropolitain (2h depuis l'arrondissement)	Influence métropolitaine	Quotient de la population de la plus grande ville accessible sur la plus grande ville de l'arrondissement. La plus grande ville accessible est calculée à partir d'un modèle de Reilly
	Espacement moyen entre les villes	Racine carrée du nombre de villes rapportés à la superficie

Les variables locales, calculées uniquement à l'intérieur de l'arrondissement départemental, constituent le cœur des indicateurs mobilisés pour décrire le tissu urbain-rural de ces arrondissements. Chaque département étant divisé en trois arrondissements en moyenne, le nombre de villes présent à l'intérieur de chaque arrondissement est lui aussi divisé par trois en moyenne. L'ensemble des villes présentes au sein d'un arrondissement constitue au mieux un réseau de proximité pour les habitants, mais ne constitue jamais un système de villes intégré comme cela pourrait être le cas sur des échelons plus larges.

Néanmoins, il reste possible de calculer nos indicateurs à partir de ces petits ensembles urbains. Ces indicateurs locaux décrivent de trois manières différentes le système de villes intra-arrondissement. L'indice de primatie et le degré d'inégalités entre les villes nous renseigne sur la forme de la hiérarchie urbaine. Leurs valeurs sont maximales à proximité des plus grandes villes, notamment en raison de l'écart de population entre les villes-centres et les agglomérations périurbaines. Ces deux indicateurs sont complétés par la classe de taille de la plus grande ville qui permet notamment de distinguer les arrondissements polarisés par des grandes villes de ceux polarisés par des villes petites et moyennes. Enfin le taux d'urbains local

construit un gradient des espaces de plus forte densité aux espaces de faible densité qui met en avant les arrondissements les plus urbains, quelle que soit la forme de la hiérarchie urbaine.

1.2.2 Les variables du contexte périphérique et l'indicateur d'influence métropolitaine

Les variables des contextes périphériques et régionaux décrivent les contextes urbains et ruraux dans lesquels s'inscrivent les arrondissements. Leurs valeurs sont bien plus lissées que pour les variables locales car les territoires analysés se recouvrent. *A posteriori*, nous observons bien que ces variables limitent les effets de maille liés à l'hétérogénéité de la forme des arrondissements. Toutefois, cela n'empêche pas de lire les nuances propres à chaque arrondissement départemental.

Deux variables permettent de définir les environs immédiats à une heure de l'arrondissement : la densité de population urbaine et la densité de population rurale. Les valeurs des deux variables sont plus élevées à proximité des espaces de forte densité. C'est en effet dans les métropoles qu'on trouve le plus fort taux d'urbains mais c'est également dans leurs couronnes périurbaines que les densités de population rurale sont les plus importantes.

Deux variables sont également calculées selon le contexte métropolitain à deux heures de route de l'arrondissement. Il s'agit de l'espacement moyen entre les villes (en km) et de l'indicateur d'influence métropolitaine. Le premier indicateur permet de distinguer des tendances régionales : les espaces ruraux de l'Ouest de la France sont par exemple plus densément peuplés que ceux de la diagonale des faibles densités. L'espacement entre les villes y est globalement moins important. Cet indicateur met également en valeur les espaces où dominant les petites villes par rapport à d'autres polarisés par des grandes villes plus espacées.

L'indicateur d'influence métropolitaine cherche à répondre plus précisément à la question de la mesure de l'accessibilité aux plus grandes villes depuis les arrondissements départementaux.

L'accessibilité aux villes a considérablement évolué avec le développement du réseau routier rapide durant la deuxième moitié du XX^e siècle. Alors que Juillard (1971) distinguait formellement les réseaux routiers et ferroviaires en insistant sur le fait que le réseau ferroviaire mettait en valeur uniquement les plus grandes villes tandis que le réseau routier favorise l'accessibilité à l'ensemble des villes, ce dernier s'en est structurellement rapproché avec le développement des voies rapides et des autoroutes tout en assurant une desserte plus fine du territoire. Juillard (1962) souligne lui-même l'augmentation de la taille de certaines régions fonctionnelles suite aux évolutions du réseau routier durant les années 1950.

Un indicateur d'influence métropolitaine a déjà été mis en place pour la typologie urbain-rural européenne (Gourdon et al., 2019). Nous l'avons adapté pour pouvoir le construire sur les arrondissements français, avec un réseau routier que nous avons nous-mêmes modélisé (contrairement à la distance à vol d'oiseau utilisée dans la typologie européenne). Pour chaque arrondissement, l'indicateur d'accessibilité correspond au quotient entre la population de la plus grande ville polarisante accessible à 2h. Cette ville est choisie selon un modèle de Reilly⁴³ (détaillé en annexe page 392). La valeur de l'indicateur d'influence métropolitaine est maximale dans les arrondissements polarisés par des petites villes accessibles depuis les grandes métropoles. Au contraire, il est plutôt faible à la fois dans les espaces les plus isolés (peu de villes importantes accessibles) et dans les espaces les plus densément peuplés (les plus grandes villes des arrondissements sont elles-mêmes très peuplées).

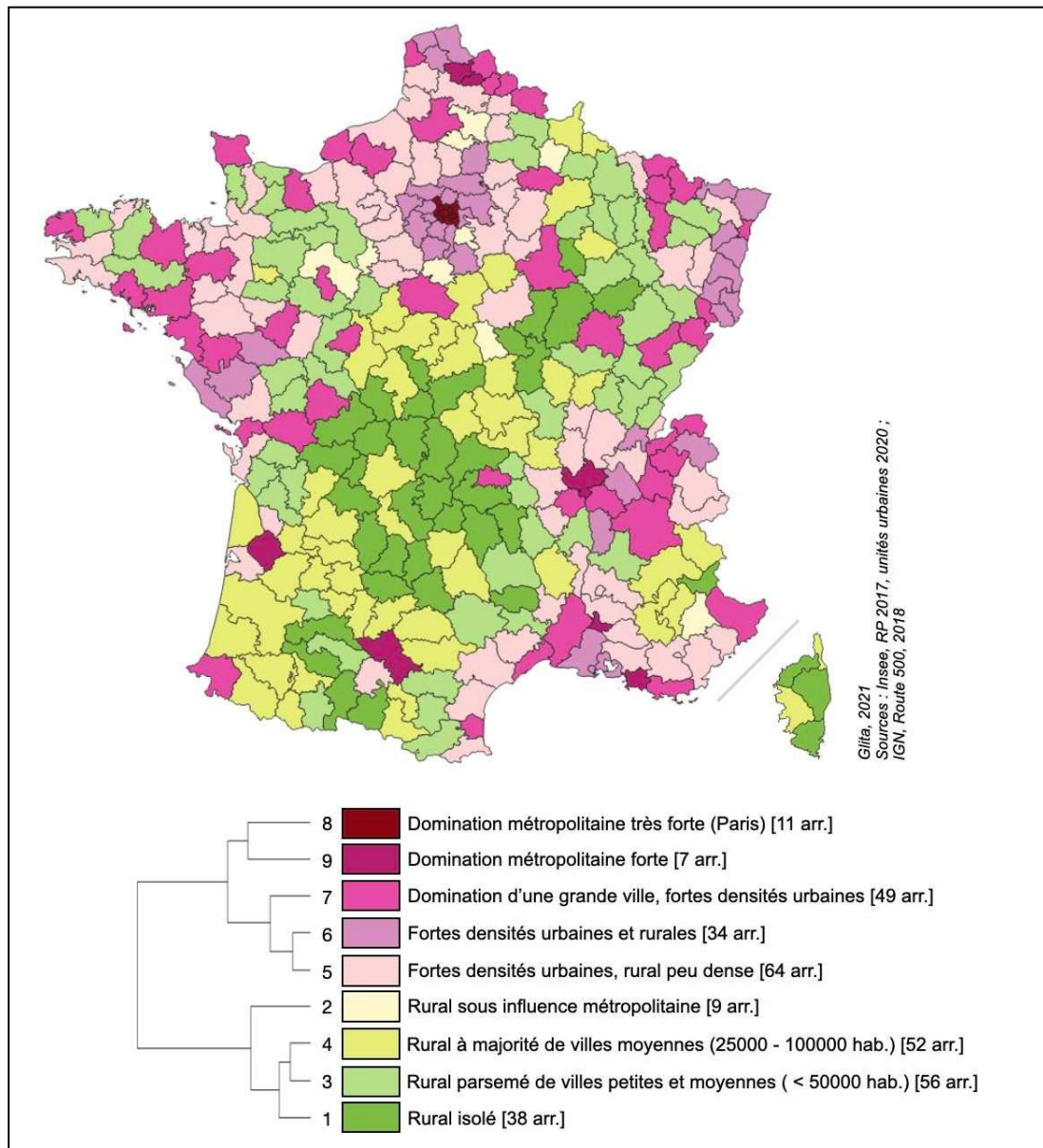
1.2.3 La typologie urbain-rural : neuf classes distribuées en deux sous-ensembles

La typologie est construite à partir d'une classification ascendante hiérarchique⁴⁴ opérée sur les 8 indicateurs. Les résultats consacrent logiquement l'opposition entre Paris et le reste de la France. En effet, les indicateurs de la typologie décrivant Paris et la petite couronne présentent le plus souvent des valeurs exceptionnelles (une seule ville dans la zone considérée, 100% d'urbains, aucune commune rurale). Les autres métropoles ne sont pas en reste : la distribution des indicateurs oppose clairement les arrondissements des métropoles (ou situés sous leur influence directe) et ceux polarisés par des villes petites et moyennes, qui représentent la plus grande partie du territoire français. Pour différencier plus nettement ces espaces, nous choisissons une partition en neuf catégories (Figure 89). Leur interprétation selon l'ensemble des indicateurs de la typologie est détaillée en annexe page 397. Cette partition permet de répondre à l'objectif de la typologie, qui est de montrer des nuances importantes à la fois dans les espaces métropolitains mais aussi à l'intérieur des territoires de plus faible densité.

⁴³ Parmi l'ensemble des villes candidates (situées à moins de 2h de route), on retient la ville pour laquelle l'indicateur est le plus élevé. Il dépend de la population de la ville candidate tout en étant inversement proportionnel à la distance de la ville candidate à l'arrondissement. Il dépend également de la population de la plus grande ville de l'arrondissement : on considère qu'une ville ne peut être polarisée que par une ville plus peuplée.

⁴⁴ La classification ascendante hiérarchique est construite à partir de l'ensemble des variables, standardisées, selon la méthode de Ward.

Figure 89 : Typologie urbain-rural des contextes de peuplement en neuf catégories



Les arrondissements à dominante urbaine sont répartis en 5 catégories. Certaines comprennent directement une grande ville à leur tête (classes 7 à 9). Les deux autres (classes 5 et 6) correspondent plutôt aux arrondissements sous influence des métropoles, distribués autour de ces dernières. Ils concernent également certaines régions à plus forte densité de villes (Nord, Alsace, Vendée).

Les arrondissements à dominante rurale sont polarisés par des villes petites et moyennes, et leur territoire (urbain comme rural) est moins densément peuplé. On en distingue 4 nuances des espaces de plus faible densité (classe 1) aux espaces polarisés par des villes moyennes (classe 4). La classe 3 constitue une catégorie moyenne d'arrondissements du point de vue des indicateurs de la typologie. La classe 2 est proche de la classe 1, correspondant à des

arrondissements plutôt faiblement peuplés, mais situés à moins de deux heures de route d'une grande métropole (périphérie du bassin parisien par exemple).

Comme attendu, si l'on observe la distribution des unités urbaines à l'intérieur des types d'arrondissements départementaux (Tableau 19), les arrondissements à dominante urbaine concentrent l'essentiel des populations urbaines et des villes. En effet, puisque nous avons retenu l'unité urbaine et non l'aire urbaine comme périmètre urbain, les unités urbaines périurbaines, les plus nombreuses, apparaissent dans le tableau. Les populations moyennes sont aussi très différentes : on constate notamment, parmi les arrondissements à dominante rurale, la classe 4 dont la population urbaine moyenne est deux fois plus élevée que dans les autres catégories proches, à cause de la surreprésentation des villes moyennes.

Tableau 19 : Distribution des populations urbaines par classes de la typologie urbain-rural

	Nombre d'arr.	Nombre d'unités urbaines	Pop. moyenne des unités urbaines définies en 2017	Part de la population (2017)
Classe 8 : Domination métropolitaine très forte (Paris)	11	3	10 785 092	11,2%
Classe 9 : Domination métropolitaine forte	7	110	132 341	8,6%
Classe 7 : Domination d'une grande ville, fortes densités urbaines	49	850	26 123	27,9%
Classe 6 : Fortes densités urbaines et rurales	34	489	11 951	14,1%
Classe 5 : Fortes densités urbaines, rural peu dense	64	813	9 063	16,5%
Classe 2 : Rural sous influence métropolitaine	9	44	5 396	1,2%
Classe 4 : Rural à majorité de villes moyennes	52	380	12 988	10,1%
Classe 3 : Rural parsemé de villes petites et moyennes	56	285	7 965	7,4%
Classe 1 : Rural isolé	38	123	5 803	3%

1.3 La distribution des villes en décroissance dans la typologie urbain-rural

1.3.1 Des unités urbaines en décroissance présentes dans tous les types d'arrondissements

Les nuances introduites par les neuf catégories rendent possible une contextualisation plus fine des villes en décroissance, en particulier en proposant une partition de la diagonale des faibles densités en plusieurs sous-ensembles territoriaux.

La distribution des villes en décroissance selon les classes de la typologie urbain-rural (Figure 90 et Tableau 20) montre que, contrairement à notre hypothèse de départ, les unités urbaines en décroissance ne sont pas tant surreprésentées dans les arrondissements à dominante rurale (classes 1 à 4). Malgré leur forte concentration dans la diagonale des faibles densités ou en Normandie, ces agglomérations ne regroupent que 55% des 584 agglomérations en décroissance ou probablement en décroissance. Deux autres catégories regroupent une part importante des villes en décroissance et expliquent cette faible surreprésentation : la classe 5 (Fortes densités urbaines, rural peu dense ; 18% de villes en décroissance) décrit les arrondissements situés aux limites des aires d'influence métropolitaine. La classe 7 (Domination d'une grande ville, fortes densités urbaines ; 8,7% de villes en décroissance) regroupe les rares grandes villes en décroissance (Douai–Lens, Montbéliard) et quelques bassins industriels anciens.

Cependant, si l'on raisonne en termes de population et non plus en nombre de villes, la part des populations urbaines habitant dans des unités urbaines en décroissance est bien plus élevée dans les arrondissements à dominante rurale. Alors que les villes en décroissance abritent moins de 10% de la population urbaine totale, elles en comptabilisent au moins le double dans l'ensemble des arrondissements des classes 1 à 4 (à dominante rurale) et de la classe 5 (à dominante urbaine). Dans les arrondissements des classes 1 (rural isolé) et 3 (rural parsemé de villes petites et moyennes), les urbains habitent majoritairement dans des villes en décroissance. La proportion est proche de la moyenne dans les arrondissements des classes 6 et 7 (grandes villes et périphéries des métropoles) et proche de zéro dans les arrondissements des plus grandes métropoles.

Figure 90 : les 584 unités urbaines en décroissance ou probablement en décroissance selon leur type d'arrondissement d'appartenance dans la typologie urbain-rural

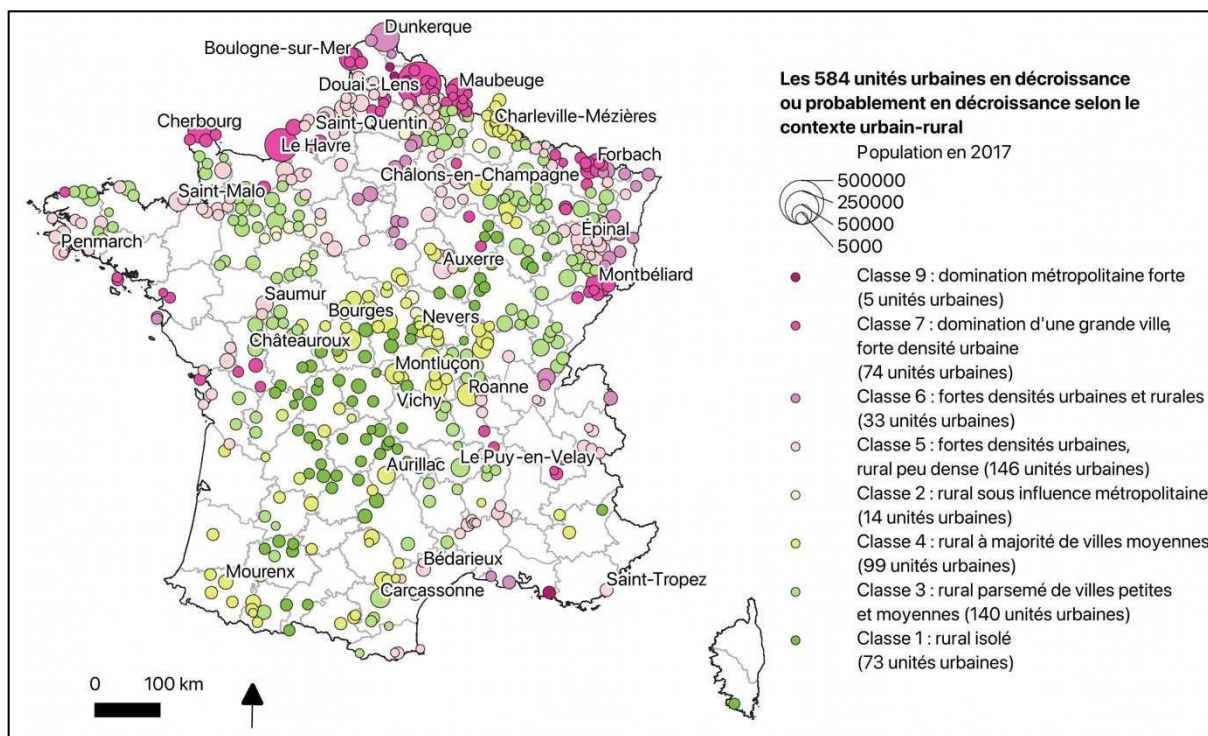


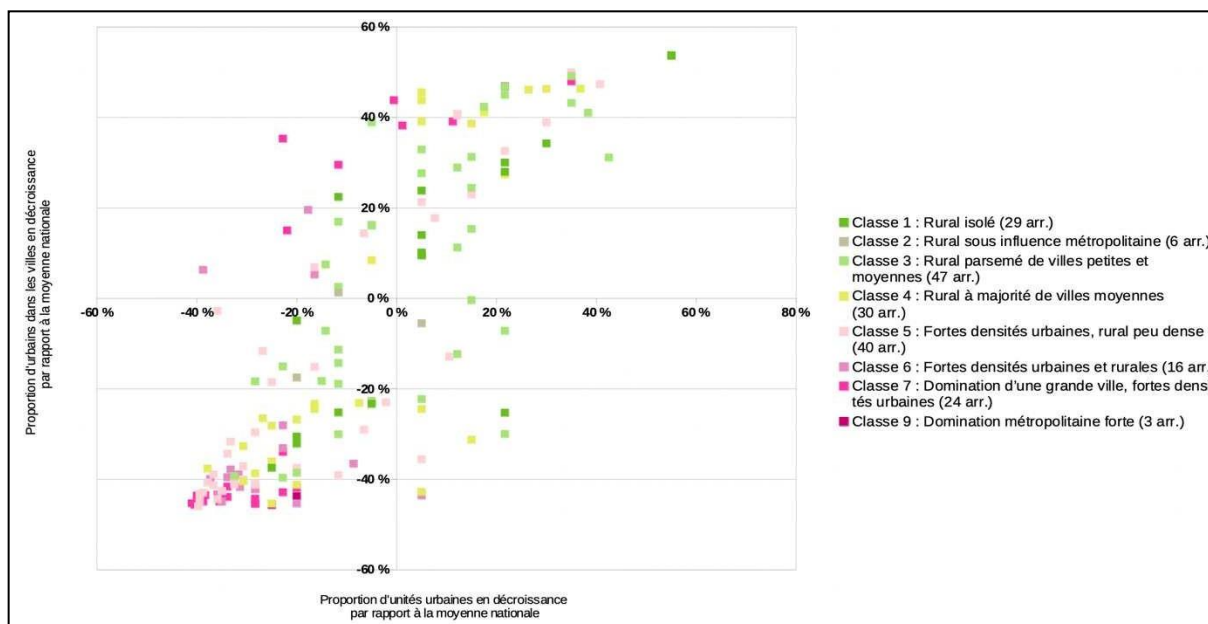
Tableau 20 : Distribution des populations urbaines des unités urbaines en décroissance selon leur type d'arrondissement d'appartenance dans la typologie urbain-rural

	Part des arr. avec au moins une unité urbaine en décroissance	Nombre d'unités urbaines en décroissance	Pop. moyenne des unités urbaines en décroissance	Part de la pop. urbaine dans des unités urbaines en décroissance par rapport au total des unités urbaines
Classe 8 : Domination métropolitaine très forte (Paris)	0% (0 arr.)	0 (0 %)	—	0%
Classe 9 : Domination métropolitaine forte	42,8% (3 arr.)	5 (4,5 %)	2173	0,2%
Classe 7 : Domination d'une grande ville, fortes densités urbaines	48,9% (24 arr.)	74 (8,7 %)	20970	9,3%
Classe 6 : Fortes densités urbaines et rurales	47,1% (16 arr.)	33 (6,7 %)	12347	9,8%
Classe 5 : Fortes densités urbaines, rural peu dense	62,5% (40 arr.)	146 (18 %)	7805	19,1%
Classe 2 : Rural sous influence métropolitaine	66,7% (6 arr.)	14 (32 %)	5668	44,6%
Classe 4 : Rural à majorité de villes moyennes	57,7% (30 arr.)	99 (26 %)	12001	28,5%
Classe 3 : Rural parsemé de villes petites et moyennes	84% (47 arr.)	140 (49 %)	7800	53,6%
Classe 1 : Rural isolé	76,3% (29 arr.)	73 (59 %)	4499	53,4%

1.3.2 Une distribution des arrondissements fortement régionalisée

Au-delà des classes de la typologie, en mettant en relation la proportion d'urbains habitant dans des agglomérations en décroissance et la proportion de villes en décroissance, on constate l'apparition de plusieurs sous-ensembles géographiques à l'intérieur de mêmes types d'arrondissement (Figure 91). Pour clarifier le graphique, seuls les arrondissements comprenant au moins une ville en décroissance sont représentés, ce qui représente 60% des arrondissements (195 arrondissements départementaux sur 320).

Figure 91 : Proportion d'urbains et de villes en décroissance dans les arrondissements par rapport à la moyenne nationale en fonction du type urbain-rural



La plupart des arrondissements sont concentrés en bas à gauche du graphique. Le nombre de villes en décroissance y est très faible et la proportion d'urbains concernés également. Cela est dû au fait que les villes en décroissance sont peu concentrées. Dans les arrondissements les plus densément peuplés (classes 5 à 9 de la typologie urbain-rural, en nuances de roses), les villes en décroissance sont minoritaires, elles ne sont pas plus d'une ou deux au milieu de villes en croissance. Au contraire, dans les espaces de plus faible densité, plus présents en haut à droite du graphique, les agglomérations en décroissance sont surreprésentées, bien qu'elles soient peu nombreuses à l'intérieur de ces arrondissements.

Certaines catégories sont présentes partout sur le graphique (comme le type 3, rural parsemé de villes petites et moyennes, ou le type intermédiaire 5, dont la distribution est très hétérogène). D'autres catégories de la typologie sont divisées en plusieurs sous-ensembles distincts, en particulier les types 4 et 7. Leurs arrondissements sont distribués en plusieurs ensembles régionaux : certains ne sont que très peu sujets à la décroissance alors que d'autres concentrent un nombre élevé de villes en décroissance. Ces sous-ensembles traduisent donc diverses formes de concentration des villes en décroissance dans des arrondissements décrits par des caractéristiques similaires dans la typologie urbain-rural.

2. Les contextes territoriaux de la décroissance en milieu rural

Comme le montre la typologie urbain-rural, différents effets territoriaux se combinent, expliquant la surreprésentation des villes en décroissance dans les 4 classes de la typologie

regroupant des territoires à dominante rurale. À travers elle, plusieurs caractéristiques peuvent expliquer la décroissance démographique. Dans cette partie nous en discutons trois : faible densité, présence de villes moyennes à la tête du système de villes de l'arrondissement et faible intensité de l'influence métropolitaine.

2.1 Des villes en décroissance surreprésentées

2.1.1 Faible densité de population et défaut d'accessibilité

Les arrondissements à dominante rurale (classes 1 à 4) se concentrent dans des campagnes variées (massifs montagneux, campagne normande, diagonale des faibles densités). La diagonale en particulier est l'objet d'une attention constante en raison de son érosion démographique touchant aussi bien des villes que des communes rurales (Oliveau et Doignon, 2016). La typologie urbain-rural rend compte de l'hétérogénéité de cette diagonale : ses arrondissements se partagent entre les 4 classes, témoignant de des formes régionales de décroissance très diversifiées qu'on retrouve également dans d'autres régions à dominante rurale. Mais la typologie montre également que la diagonale n'est qu'un ensemble de territoires parmi d'autres espaces de faible densité où les villes en décroissance sont aussi très présentes.

La faible densité semble constituer le facteur de décroissance principal mis en avant par la typologie urbain-rural : plus les arrondissements sont éloignés des métropoles et polarisés par des villes de petite taille, plus la proportion d'agglomérations en décroissance est élevée.

On observe donc un lien entre densité de population des arrondissements et proportion de villes en décroissance qu'on peut relier directement à la valeur de la densité de population des arrondissements.

En France, les espaces de faible densité sont plutôt déterminés à l'échelon communal ou infra-communal, à partir des données du bâti, pour une plus grande finesse des résultats d'analyse. Cette source fait moins sens à l'échelle des arrondissements en raison de la plus grande hétérogénéité de la densité à l'intérieur de ces territoires plus vastes. Néanmoins, on constate que les 20% des arrondissements départementaux les moins densément peuplés (moins de 37 hab./km²) perdent pour la plupart des habitants (28 d'entre eux perdent des habitants, soit 43% d'entre eux), en particulier dans leurs villes. Ces arrondissements sont très concentrés dans le Centre de la France et le Nord de la diagonale des faibles densités. Les arrondissements montagnards des Alpes et des Pyrénées sont les seuls à gagner des habitants malgré la faible densité relative.

Les classes de la typologie urbain-rural permettent d'aller plus loin que la seule mesure de la densité de population des arrondissements : trois indicateurs de la typologie rendent compte de la densité de population. Le taux d'urbains est calculé à l'intérieur des arrondissements mais aussi selon le contexte périphérique, ce qui permet de connaître le taux d'urbain accessible à une heure depuis l'arrondissement. Il en va de même pour la densité de population rurale calculée aussi selon le contexte périphérique.

2.1.2 Le rural isolé (classe 1) : peu de villes et la décroissance la plus importante

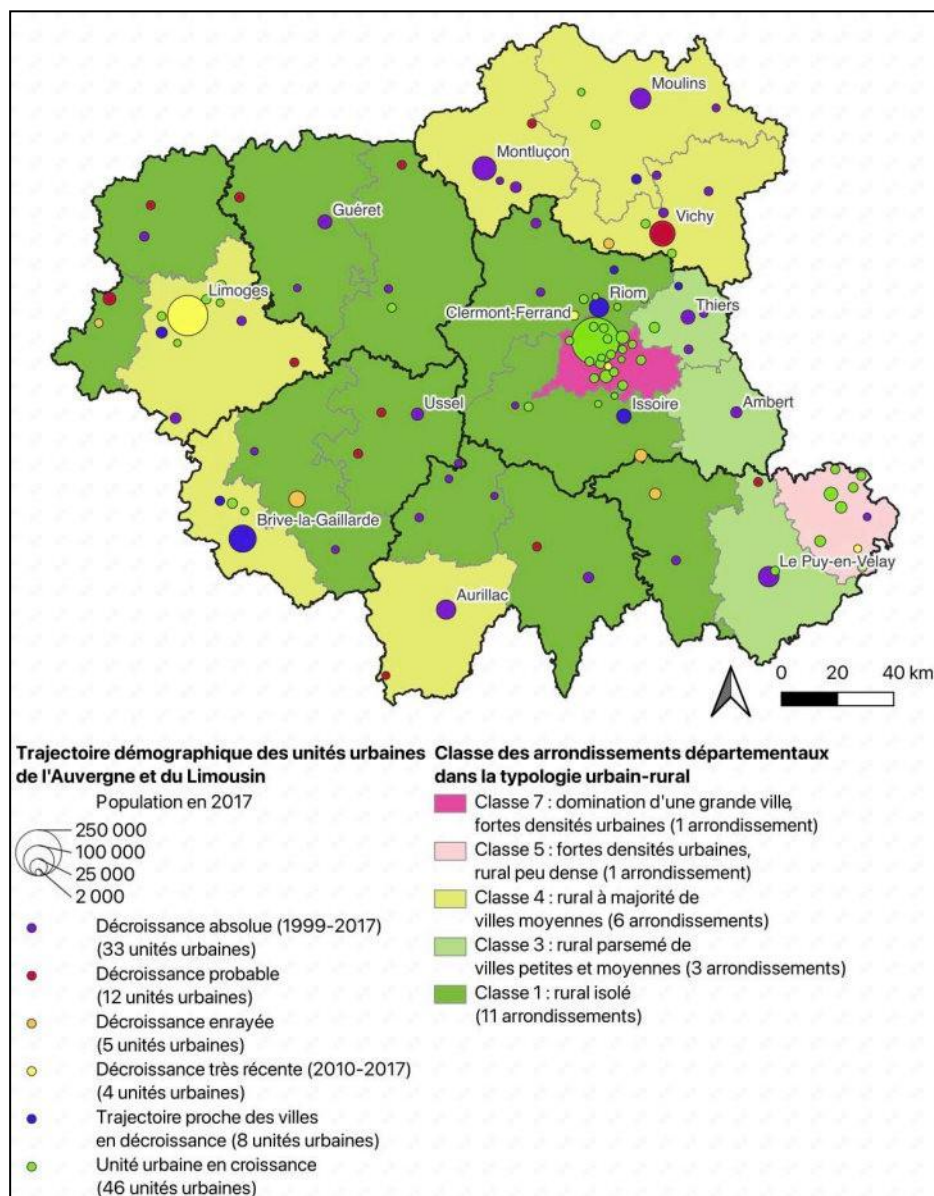
Les agglomérations du type 1, rural isolé, sont caractéristiques de ce double phénomène de faible densité et défaut d'accessibilité : les agglomérations y sont peu nombreuses, peu peuplées et les plus éloignées des métropoles. 59% d'entre elles sont en décroissance, soit près de 6 villes sur 10, proportion la plus élevée dans la typologie urbain-rural. Les villes en décroissance sont donc présentes dans la totalité des régions où l'on trouve des arrondissements dans la catégorie « rural isolé », soit majoritairement dans la diagonale des faibles densités⁴⁵.

Les anciennes régions Auvergne et Limousin (Figure 92) sont représentatives des tendances démographiques présentes dans ces arrondissements de faible densité. En reliant la typologie urbain-rural et les trajectoires démographiques définies au chapitre 2, on constate que la quasi-totalité des unités urbaines des arrondissements en rural isolé subissent une décroissance démographique ou présentent des trajectoires proches (décroissance probable, enrayée, décroissance relative). Les seules⁴⁶ agglomérations en croissance sur la période sont situées à proximité immédiate de Clermont-Ferrand et donc dans les zones polarisées par cette agglomération dont la couronne périurbaine dépasse les limites de son arrondissement. Notons également les petites villes industrielles situées dans l'aire d'influence de Saint-Étienne au Nord-Est de la Haute-Loire. À l'exception de Dunières, elles sont toutes en croissance. Plusieurs unités urbaines, après une phase de décroissance, ont également retrouvé une forme de croissance urbaine : les villes en décroissance enrayée (en orange sur la carte) comme Tulle (Corrèze) ou Brioude (Haute-Loire).

⁴⁵ Mentionnons le cas de la Corse dont les villes sont majoritairement en croissance malgré l'appartenance à cette catégorie « rural isolé ». Ici on peut considérer aisément que l'appartenance à ce type est liée à la forme très particulière des contextes périphériques et métropolitains dans une situation insulaire.

⁴⁶ Felletin (Sud de la Creuse) apparaît également en croissance mais il s'agit d'une aberration statistique due au périmètre évolutif utilisé dans le chapitre 2. L'unité urbaine perd globalement des habitants au point de ne plus être définie en fin de période. Pour la classer, la typologie retient une brève phase de croissance dans les années 1970 et son absence de la base de données par la suite.

Figure 92 : Trajectoires démographiques des unités urbaines et typologie urbain-rural des arrondissements en Auvergne et en Limousin



2.1.3 Une décroissance dans le rural touchant principalement les arrondissements de petites villes (classes 1 et 3)

La surreprésentation des villes en décroissance dans les arrondissements de faible densité recouvre une autre caractéristique de la décroissance démographique française : elle touche majoritairement les petites villes. La décroissance est ainsi plus présente dans les arrondissements composés exclusivement de petites villes. Ainsi, parmi les 195 arrondissements départementaux abritant au moins une ville en décroissance, un tiers (soit 65) ne contiennent que des villes de moins de 20 000 habitants. Ces arrondissements sont situés surtout dans des régions peu denses, relativement éloignées des grands centres urbains. Par

conséquent, ces arrondissements appartiennent très majoritairement à deux catégories de la typologie urbain-rural : la classe 1 (rural isolé) et la classe 3 (rural parsemé de villes petites et moyennes).

Notons qu'une partie de ces arrondissements n'abrite que des villes en décroissance, tout simplement parce qu'on y trouve peu de villes (l'arrondissement de Vouziers dans les Ardennes n'abrite qu'une seule ville par exemple) ou bien parce que plusieurs dynamiques de décroissance s'y conjuguent (on l'a vu dans l'exemple de l'Auvergne et du Limousin).

Les villes des arrondissements des classes 1 et 3 ont pour point commun une vulnérabilité : la difficulté pour leurs habitants d'accéder à un grand nombre d'opportunités (emplois, services), comme le montre la mesure de l'accessibilité à des territoires peuplés. Néanmoins cela ne signifie que les facteurs à l'origine de la décroissance sont les mêmes. Dans l'arrondissement Nord de la Côte d'Or par exemple, appartenant à la classe « rural isolé », on trouve trois petites villes en décroissance. Saulieu constitue un petit bourg isolé en bordure de massif montagneux de plus en plus à l'écart des grands axes de communication avec la disparition du train régional et la mise en place d'une autoroute plus éloignée que l'ancienne nationale (Bonnamour, 1997). De l'autre côté de l'arrondissement, Châtillon-sur-Seine subit également son isolement géographique. Montbard, enfin, situé au centre de l'arrondissement pâtit de son héritage industriel. Même si cet arrondissement constitue un territoire homogène en termes de dynamiques démographiques négatives, les facteurs explicatifs de cette décroissance sont donc relativement locaux. Le territoire se divise ainsi en plusieurs bassins juxtaposés peu accessibles, sous l'influence lointaine de Dijon, matérialisée par les faibles mobilités domicile-travail dirigées vers la grande ville (Renaud-Hellier, 2003). Au-delà de cette influence extérieure, les villes de l'arrondissement sont peu hiérarchisées et mal reliées entre elles : elles ne forment pas un système local cohérent de petites villes à la manière des grappes d'agglomérations qu'on observe dans les arrondissements de plus forte densité.

2.2 Les villes moyennes en décroissance dans les arrondissements à dominante rurale

2.2.1 Des villes moyennes en décroissance largement surreprésentées dans les types 3 et 4

En France, les villes moyennes constituent la classe de taille la plus surreprésentée parmi les villes en décroissance : 26% des agglomérations peuplées de 20 000 à 100 000 habitants sont en décroissance ou probablement en décroissance selon les trajectoires démographiques définies au chapitre 2, contre 18% de l'ensemble des unités urbaines. Les villes moyennes en

décroissance ont suscité un intérêt très important de la recherche et des politiques publiques en raison de leur importante dévitalisation récente (Berroir et al., 2019). Cette dévitalisation se double dans de nombreux cas de formes de décroissance démographique.

La typologie urbain-rural propose diverses interprétations de la place des villes moyennes. Elles sont présentes dans des arrondissements de forte densité mais polarisent aussi de nombreux arrondissements à dominante rurale, soit ceux relevant des types 3 et 4 (rural parsemé de villes petites et moyennes ; rural à majorité de villes moyennes). Dans ces deux classes, les villes en décroissance sont surreprésentées même si elles sont plus nombreuses dans les arrondissements densément peuplés des classes 5 à 7 (Tableau 21). Les classes 3 et 4 sont d'autant plus significatives qu'il s'agit des deux classes définies par le fait qu'elles sont polarisées par des villes moyennes⁴⁷ : la décroissance des unités urbaines au sommet de la hiérarchie urbaine locale rend l'ensemble du système plus vulnérable face à la décroissance. De ces effets régionaux affectant les territoires de plus faible densité découle le fait que les villes moyennes en décroissance sont souvent situées dans des territoires eux-mêmes en décroissance. Les villes moyennes polarisent des agglomérations de plus petite taille elles-mêmes en décroissance comme on peut le constater dans le Berry ou dans les Ardennes.

Tableau 21 : Distribution des villes moyennes (20 000- 100 000 hab.) en décroissance selon la typologie urbain-rural

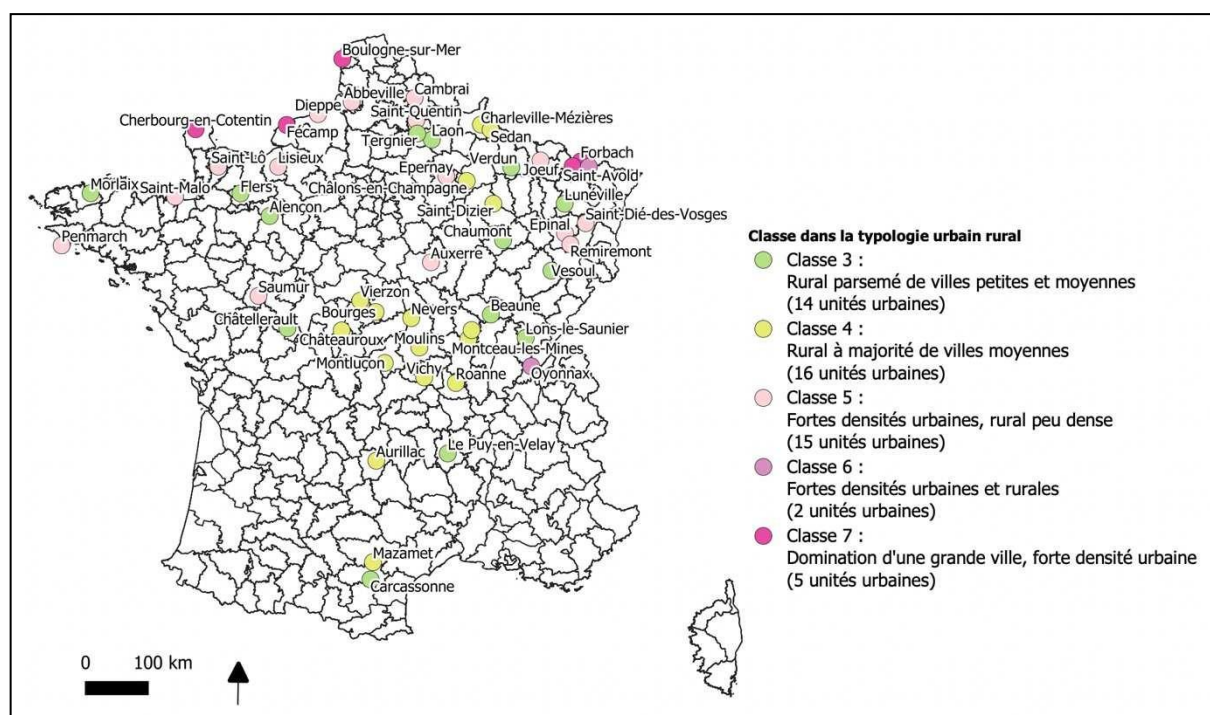
		Nb de villes moyennes	Part des villes moyennes en décroissance
Classe 1	Rural isolé	3	0%
Classe 3	Rural parsemé de villes petites et moyennes	25	56%
Classe 4	Rural à majorité de villes moyennes	43	37%
Classe 5	Fortes densités urbaines, rural peu dense	62	24%
Classe 6	Fortes densités urbaines et rurales	41	5%
Classe 7	Domination d'une grande ville, fortes densités urbaines	28	18%
Total des villes moyennes		202	26%

⁴⁷ Même si certains arrondissements de la classe 3 sont aussi polarisés par des petites villes.

2.2.2 Les arrondissements polarisés par des villes moyennes du centre de la France et des Ardennes (classe 4)

La plupart des villes moyennes étudiées par les recherches menées sur la décroissance appartiennent à la classe 4 (rural à majorité de villes moyennes). Ces agglomérations sont structurantes pour leur territoire régional. En effet, les arrondissements de la classe 4 occupent une place spécifique dans la typologie urbain-rural. Cette classe est assez proche du rural isolé en termes de densité de population, à la différence près qu'elle est polarisée par des villes de taille plus importante, et donc abrite des systèmes de villes plus hiérarchisés, notamment en comparaison de la classe 3 (rural parsemé de villes petites et moyennes) où le système de villes est plus équilibré. Cette catégorie n'est donc pas celle où le nombre de villes moyennes en décroissance est le plus important (leur nombre est équivalent dans les classes 3 et 5, qui l'entourent sur la Figure 93), mais ce sont dans ces arrondissements qu'elles sont surreprésentées.

Figure 93 : Les 52 villes moyennes (20 000 - 100 000 hab.) en décroissance selon la classe de leur arrondissement dans la typologie urbain-rural



Les villes moyennes de la classe 4 concentrent de nombreux facteurs de fragilité sociale comme une pauvreté ou un chômage élevé (Boutet, 2018). On retrouve notamment les agglomérations classiques du Centre de la France : Nevers, Vierzon, Bourges (Cauchi-Duval, 2021; Delpirou, 2019 ; Warnant, 2020). On retrouve également d'autres agglomérations comme Charleville-Mézières ou Roanne. Pourtant, les villes moyennes en décroissance ne représentent que 37% des villes moyennes de la classe 4.

Cette surreprésentation est moins liée à la classe de la typologie urbain-rural qu'à un effet d'appartenance régional. Les arrondissements à majorité de villes moyennes se concentrent dans plusieurs régions où les villes en décroissance sont peu présentes, en particulier dans un large quart Sud-Ouest de la France, mais aussi dans les Alpes ou en Corse. Au contraire, deux régions regroupent l'essentiel des villes moyennes en décroissance de ces arrondissements : le centre de la France (Berry, Nièvre, Allier), et l'ancienne région Champagne-Ardenne (avec Saint-Dizier, Châlons-en-Champagne ou Sedan).

Dans ces deux territoires, la décroissance n'est pas tant liée au fait d'avoir des villes moyennes à leur tête. Au contraire, on peut y voir plutôt un effet, là encore, d'un défaut d'accessibilité aux espaces les plus dynamiques causé, pour le centre géographique de la France, par sa position centrale dans la diagonale des faibles densités, à l'écart des principaux axes de communication. Pour les Ardennes, la localisation proche d'une frontière peu dynamique constitue aussi une fragilité. L'indice d'influence métropolitaine montre d'ailleurs bien dans ces deux cas que les plus grandes villes accessibles ne sont pas des grandes métropoles. En retenant le contexte d'accessibilité à deux heures de route, on constate que les villes en décroissance de Charleville-Mézières, Bourges et Châteauroux polarisent toutes des arrondissements parce qu'aucune grande ville n'est plus accessible.

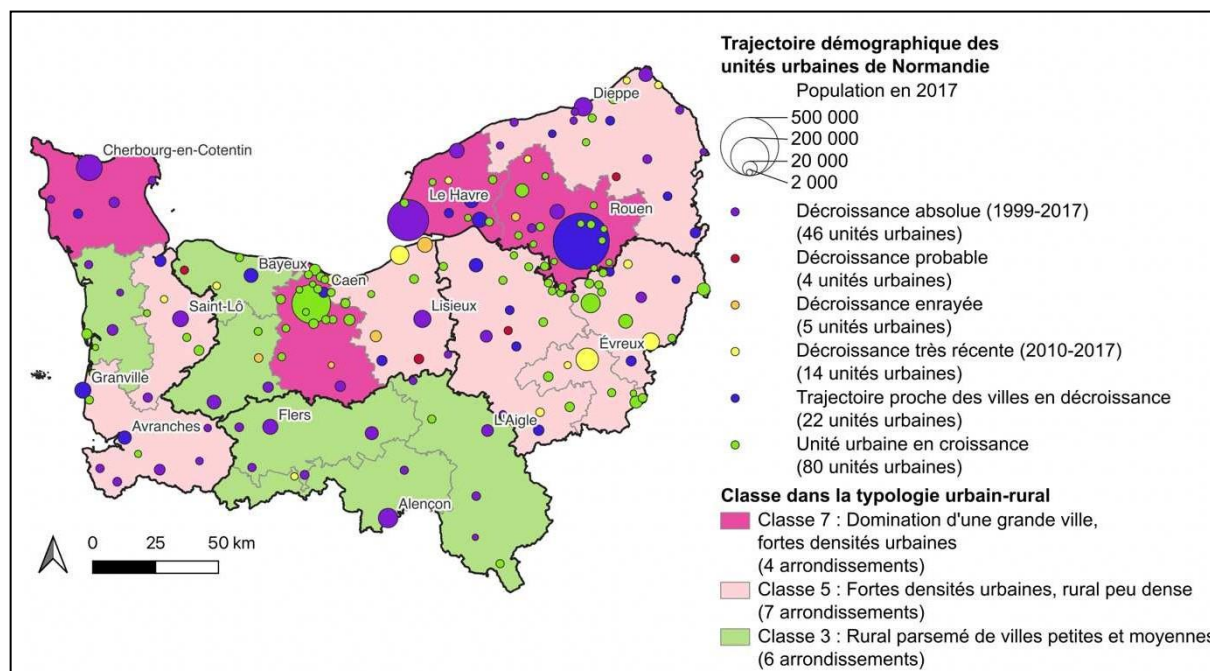
2.2.3 Les villes moyennes plus isolées (classe 3)

Le cas des villes de la classe 3 est à mi-chemin entre celui de la classe 4 que nous venons de décrire et celui de la classe 1 que nous avons présenté plus tôt. On constate que les villes de cette classe 3 présentent des profils proches de ceux que nous avons décrits pour les villes de la classe 1 (rural isolé) à ceci près que les villes y sont plus peuplées en moyenne. On n'observe pas de concentration particulière de villes moyennes en décroissance. Au contraire, les villes touchées sont plutôt à l'écart des métropoles et situées dans un contexte rural. On trouve parmi elles plusieurs préfectures ou sous-préfectures de départements ruraux comme Lons-le-Saunier (Jura), Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) ou Alençon (Orne). Dans ces trois cas, les départements concernés concentrent un nombre significatif de villes en décroissance. Là encore, la dimension régionale prédomine sur la structure urbain-rural des arrondissements pour expliquer la décroissance des villes.

Une telle concentration de villes en décroissance peut ainsi être observée en Normandie (Figure 94). Même si des villes en décroissance y sont présentes dans des arrondissements densément peuplés, à cause de la présence de deux grandes villes en décroissance (en rose foncé, autour de Cherbourg et Le Havre) ou dans des arrondissements aux densités urbaines

fortes de la classe 5 (en rose clair, polarisés par Dieppe, Saint-Lô ou Lisieux par exemple), on observe bien la surreprésentation en nombre des villes en décroissance dans les arrondissements à dominante rurale de la classe 3 (en vert clair). Ces arrondissements sont présents exclusivement dans l'ancienne Basse-Normandie (la Haute-Normandie est plus densément peuplée, notamment autour de la vallée de la Seine). Ils sont caractérisés par un isolement plus important vis-à-vis des grandes métropoles. Les grandes villes accessibles sont plutôt Cherbourg ou Caen. Dans l'Orne, les trois arrondissements abritent quasi exclusivement des villes en décroissance. Il en va de même pour la façade Ouest du Cotentin. La situation est plus contrastée dans l'arrondissement Ouest du Calvados, présentant des villes en croissance proches de Caen, mais les deux villes du Sud (Vire Normandie, Condé-en-Normandie⁴⁸) sont bel et bien en décroissance.

Figure 94 : Trajectoires démographiques des unités urbaines et typologie urbain-rural des arrondissements en Normandie



2.3 Rural sous influence métropolitaine et zones denses des anciens bassins industriels

Le défaut d'accessibilité aux grandes métropoles n'est pas la seule clef qui permette d'expliquer la décroissance à partir des contextes territoriaux. Deux catégories de la typologie,

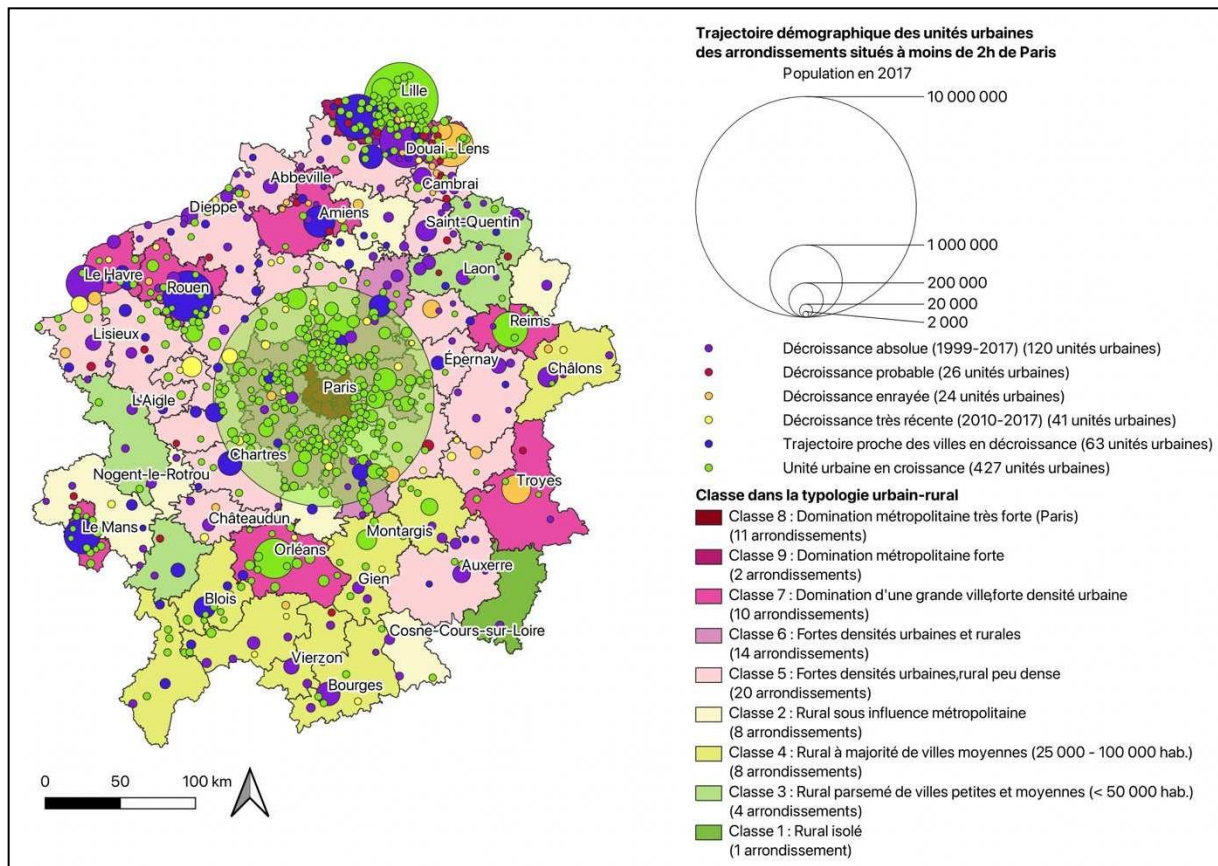
⁴⁸ Vire et Condé-sur-Noireau avant les fusions communales de 2016.

caractérisées par une plus grande proximité aux métropoles le montrent en présentant une surreprésentation des villes en décroissance.

2.3.1 L'accessibilité moins forte que les faibles densités (classe 2)

Les arrondissements de la classe 2, rural sous influence métropolitaine, sont très peu nombreux (9 arrondissements dont 8 sur le pourtour du bassin parisien). Ils sont tous caractérisés par une accessibilité importante à une très grande ville (Paris ou Nice). Ces arrondissements sont situés au-delà des limites de leurs couronnes périurbaines, mais ils restent accessibles depuis les grandes villes (et inversement). Ils illustrent la surreprésentation de la décroissance aux confins de l'aire d'influence des métropoles, dans des arrondissements certes accessibles, mais plus proches du rural isolé dans leur structure. On l'observe bien aux confins de l'aire d'influence parisienne (Figure 95). Les arrondissements de la classe 2 correspondent à des arrondissements éloignés de Paris polarisés par des villes de très petite taille : dans la Somme, la Sarthe, la Marne ou encore dans la Nièvre. Si l'on excepte l'indicateur d'influence métropolitaine, ces arrondissements sont plus proches de ceux de la classe 1, rural isolé : faible nombre d'unités urbaines, petite ville à la tête de l'arrondissement, faible hiérarchisation des villes. La spécificité de ces arrondissements par rapport à cette classe 1 réside donc uniquement dans la présence d'une métropole accessible. Les autres arrondissements situés à cette distance appartiennent à toutes les autres classes de la typologie, rendant compte de la structure locale de leur système de villes plutôt que de différences dans l'indicateur d'influence métropolitaine. De plus, la proximité aux métropoles est uniquement permise par la présence d'une autoroute dans chacun des arrondissements de la classe. On atteint donc bien les limites de l'aire d'influence des métropoles permise par la vitesse de transport élevée sur ces autoroutes.

Figure 95 : Trajectoires démographiques des unités urbaines et typologie urbain-rural des arrondissements dans les arrondissements situés à moins de deux heures de route de Paris



L'accessibilité à 2h peut toutefois être un facteur important d'attractivité résidentielle : cela a par exemple bien été souligné dans le cas du Perche (Bigot et al., 2013). L'arrondissement du Nord de la Sarthe est une destination de week-end depuis Paris. Ses communes rurales abritent une proportion importante de résidences secondaires aisées. Mais cette attractivité profite surtout aux résidences secondaires des communes rurales et ne participe pas à redynamiser les agglomérations. Dans le cas du Perche par exemple, les communes rurales du cœur du Parc naturel régional sont attractives tandis que les villes portes du Parc (Nogent-le-Rotrou, La Ferté-Bernard) perdent toutes des habitants. Ainsi, du point de vue de la décroissance démographique, le semis de villes des arrondissements de cette classe est plus proche de ce qu'on observe dans les autres arrondissements à dominante rurale et notamment dans le rural isolé, que des tendances constatées dans les espaces plus proches des métropoles.

2.3.2 L'héritage des anciens bassins industriels dans les arrondissements de la classe 5

Les villes en décroissance peuvent également être nombreuses bien avant la limite de deux heures de route des grandes métropoles. Les arrondissements de la classe 5 (fortes densités urbaines, rural peu dense) sont les seuls arrondissements à dominante urbaine où les villes en

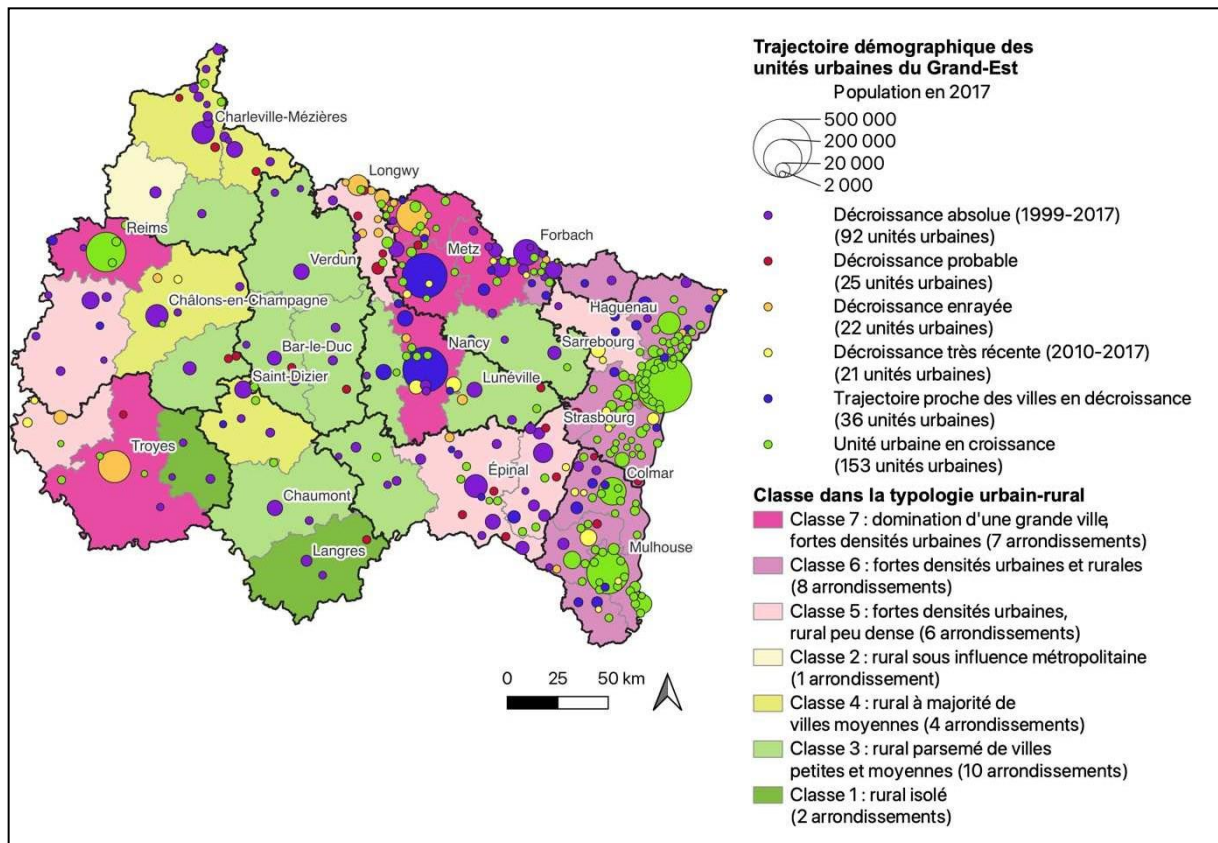
décroissance sont surreprésentées. Ces arrondissements se distinguent des classes 1 à 4 que nous avons déjà analysées par les territoires accessibles à une heure de route de l'arrondissement, plus densément peuplés, que ce soit en termes d'urbains ou de ruraux. Ces arrondissements recouvrent les zones d'influence des métropoles. Parmi les arrondissements à dominante urbaine, les classes 5 et 6 se distinguent des classes 7 à 9 à cause du fait qu'elles n'abritent pas une grande ville à leur tête. Leur système de villes local est moins hiérarchisé et l'influence métropolitaine à deux heures est plus importante car la ville à leur tête est plus petite. Ensuite, un seul critère distingue significativement les classes 5 et 6 : la densité de population rurale, plus faible dans les arrondissements de la classe 5 que dans ceux de la classe 6.

En termes de distribution de la population urbaine dans les agglomérations en décroissance, ces classes diffèrent pourtant fortement : deux fois plus d'urbains des arrondissements de la classe 5 (19,1%) habitent dans des villes en décroissance par rapport à la classe 6 (9,8%). Les deux classes sont donc les plus proches dans la perspective de la typologie urbain-rural mais ont une place très différente du point de vue de la décroissance démographique. Deux facteurs permettent d'interpréter cette différence.

Tout d'abord, la typologie urbain-rural ne tient pas compte du périmètre des aires urbaines et des couronnes périurbaines a priori : elles ne constituent pas un indicateur de la typologie. Elles peuvent toutefois apparaître indirectement dans la typologie car leur formation a consisté en une densification de la population dans les communes rurales. Les arrondissements départementaux de la classe 6 correspondent donc à la fois aux régions de forte densité de villes petites et moyennes mais aussi aux couronnes périurbaines des grandes aires. L'Alsace (Figure 96) illustre bien ces deux cas avec des arrondissements Nord et Sud correspondant aux couronnes périurbaines de Strasbourg, Bâle et Mulhouse tandis que les deux arrondissements centraux renvoient plutôt à la forte densité de villes autour de Colmar.

Les arrondissements de la classe 5, où les villes en décroissance sont surreprésentées, correspondent donc à des arrondissements situés au-delà de l'aire fonctionnelle des grandes aires urbaines. Dans la région Grand-Est (Figure 96) ces arrondissements correspondent aux deux tiers du département des Vosges, à l'Alsace bossue, à l'arrondissement Nord de la Meurthe-et-Moselle (proche de Metz) et aux limites Est de l'aire d'influence de Paris (Ouest de la Marne et de l'Aube).

Figure 96 : Trajectoires démographiques des unités urbaines et typologie urbain-rural des arrondissements dans la région Grand-Est



Dans ces arrondissements à forte densité urbaine sans rural dense, on retrouve d'anciens bassins industriels subissant une décroissance importante depuis le début de notre période d'étude. Cette situation s'observe bien dans le cas de la région Grand-Est avec l'arrondissement de Longwy, fortement spécialisé au début de la période dans la métallurgie et en restructuration sur l'ensemble de la période. Cela se vérifie également à l'Est du département des Vosges où on trouve un ancien bassin textile centré sur les petites villes. Mais ces logiques industrielles se retrouvent dans divers contextes urbains-ruraux : en témoignent les 4 classes de la typologie urbain-rural représentées dans le département de la Moselle, présentant une concentration des villes en décroissance dans les arrondissements de plus forte densité, au contraire de ce qu'on observe à l'échelle nationale. À travers cet exemple, on retrouve donc l'argument avancé par Wolff *et al.* (2013) pour hiérarchiser les facteurs de décroissance en France : certes le défaut d'accessibilité et l'isolement relatif dans les campagnes peuvent constituer un facteur de décroissance, mais ce facteur reste secondaire par rapport à l'héritage industriel caractérisant davantage la décroissance française.

3. Les contextes territoriaux dans le temps long de la décroissance

L'analyse de la typologie urbain-rural permet de montrer que les villes en décroissance se concentrent dans les arrondissements de faible densité et hors de l'influence directe des principales métropoles. Pour autant, face à l'augmentation du nombre de villes en décroissance qu'on observe surtout dans les années 2010, il semble que la décroissance ne se limite plus à ces espaces de faible densité. Les villes en décroissance récente sont plus proches des métropoles et cela ne concerne pas que les anciens bassins industriels. On constate notamment la présence de villes en décroissance dans des arrondissements à dominante urbaine, parmi les classes 6 et 7. Cela traduit-il une expansion spatiale du phénomène de décroissance urbaine ? Pour répondre à cette question, nous proposons de revenir sur la chronologie de l'apparition de la décroissance démographique des villes depuis les années 1960 au regard de la typologie urbain-rural. Cela permet de contextualiser davantage la place des villes en décroissance des arrondissements densément peuplés.

3.1 Dans les années 1960, la décroissance touche plutôt des territoires densément peuplés

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, les villes en décroissance n'ont pas perdu des habitants au même rythme, ni à partir du même intervalle de recensement. Différents ensembles de villes ont été progressivement touchés pour aboutir au paysage actuel de la décroissance française. L'analyse de cette évolution au prisme de la typologie urbain-rural montre que la décroissance a touché progressivement différents types d'arrondissements départementaux.

Dans les années 2010, les villes en décroissance sont majoritaires dans les territoires les moins densément peuplés, notamment dans les arrondissements de la classe 1, rural isolé. Cette surreprésentation est très forte, bien qu'elle concerne un très petit nombre de villes.

La décroissance démographique, dans les années 1960, a pourtant commencé par toucher un nombre restreint de villes majoritairement situées dans des bassins d'industrie ancienne faisant face à des difficultés économiques (Vosges, Lorraine, Cambrésis). De manière contre-intuitive, à une époque où l'exode rural est encore très important, la décroissance démographique urbaine touche en premier lieu les petites villes de régions plutôt densément peuplées : dans la typologie urbain-rural, ces villes appartiennent surtout aux classes 5, 6 et 7, soit les espaces intermédiaires et les espaces dominés par une grande ville (hors grandes métropoles) comme le montre le Tableau 22.

Tableau 22 : Part des villes perdant des habitants dans chaque classe de la typologie urbain-rural de 1962 à 2017

		1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2010	2010-2017
Classe 1	Rural isolé	4,9%	15,4%	35,8%	56,1%	53,7%	38,2%	55,3%
Classe 2	Rural sous influence métropolitaine	4,5%	0%	13,6%	36,4%	22,7%	34,1%	38,6%
Classe 3	Rural parsemé de villes petites et moyennes	8,1%	14%	35,1%	46,3%	41,8%	34,4%	48,1%
Classe 4	Rural à majorité de villes moyennes	5,8%	10%	22,9%	23,7%	25,3%	17,9%	29,2%
Classe 5	Fortes densités urbaines, rural peu dense	9,3%	12,2%	16,6%	19,8%	15%	10,5%	21,6%
Classe 6	Fortes densités urbaines et rurales	2,5%	3,1%	5,9%	7,4%	4,9%	5,5%	12,7%
Classe 7	Domination d'une grande ville, fortes densités urbaines	3,9%	5,2%	8,6%	8,9%	8,7%	6,4%	12,2%
Classe 8	Domination métropolitaine très forte (Paris)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Classe 9	Domination métropolitaine forte	0,9%	3,6%	4,5%	3,6%	4,5%	2,7%	1,8%
Total des unités urbaines		5,7%	8,4%	15,5%	18,9%	16,7%	12,8%	21,9%

Mais cette densité est relative : les espaces intermédiaires de la classe 6 sont aujourd'hui en grande majorité des couronnes périurbaines qui n'étaient pas encore constituées dans les années 1960. De la même façon, les arrondissements de la classe 5 étaient moins accessibles depuis les métropoles. Les arrondissements de ces deux classes n'étaient pas aussi densément peuplés que leur classe actuelle le laisse transparaître : la formation des couronnes périurbaines

début véritablement à partir du recensement 1975 (Wolff et al., 2013). C'est pour cette raison que beaucoup de ces villes ont renoué avec la croissance par la suite.

3.2 La décroissance du rural isolé apparaît dans les années 1980 mais dure plus longtemps

Le lien entre faible densité et décroissance se construit progressivement au fil de la période. Le Tableau 23 présente les agglomérations en décroissance ou probablement en décroissance selon leur arrondissement d'appartenance et selon la période intercensitaire correspondant à leur première perte d'habitants sur la période. Cette distribution des agglomérations dépend à la fois du nombre de villes commençant à perdre des habitants à une période donnée et de la distribution des agglomérations en décroissance entre les différentes classes d'arrondissement. C'est pourquoi nous avons procédé à une standardisation de cette distribution, ce qui permet de faire apparaître les sur- et sous-représentation de l'ensemble des classes d'arrondissement pour chaque période intercensitaire (figurées par un plus ou un moins).

Tableau 23 : Distribution des villes en décroissance ou probablement en décroissance selon leur classe de la typologie urbain-rural et leur première période intercensitaire de décroissance

		1962- 1968	1968- 1975	1975- 1982	1982- 1990	1990- 1999	1999- 2010	2010- 2017	Total
Classe 1	Rural isolé	4 (-)	7	23	25 (+)	7	3 (-)	4	73
Classe 2	Rural sous influence métropolitaine	1	0 (-)	2	10 (+)	1	0 (-)	0	14
Classe 3	Rural parsemé de villes petites et moyennes	19 (-)	15	40	43 (+)	8	8 (-)	7	140
Classe 4	Rural à majorité de villes moyennes	17	12	35 (+)	14 (-)	10 (+)	8	3 (-)	99
Classe 5	Fortes densités urbaines, rural peu dense	39 (+)	16	41	22 (-)	5 (-)	15	8	146
Classe 6	Fortes densités urbaines et rurales	5	2	4 (-)	3 (-)	1	11 (+)	7 (+)	33
Classe 7	Domination d'une grande ville, fortes densités urbaines	14	7	17	11 (-)	7	11 (+)	7 (+)	74
Classe 9	Domination métropolitaine forte	1	1	1	0 (-)	0	2 (+)	0	5
Total des unités urbaines		100	60	163	128	39	58	36	584
(+): forte surreprésentation ; (-): forte sous-représentation ; calculées à partir des valeurs standardisées du tableau									

Les villes les plus isolées (classe 1) ne sont pas surreprésentées avant les années 1980, de même pour les autres classes d'arrondissements à dominante rurale. Les espaces intermédiaires de la classe 5 sont davantage surreprésentés dans les années 1960. Le lien entre faible densité et début de la décroissance démographique apparaît donc uniquement dans les

années 1980. Ensuite, ce lien se conserve car les villes concernées perdent des habitants en continu pendant plusieurs décennies.

Mais là encore, les résultats peuvent être contre-intuitifs. Par exemple pour la classe 4 (rural polarisé par les villes moyennes), les agglomérations en décroissance longue du centre de la France ou des Ardennes ne sont pas les premières à perdre des habitants. La décroissance apparaît d'abord dans le Sud-Ouest de la France, au début des années 1970, notamment dans le Béarn (Mourenx, Oloron-Sainte-Marie) et autour de la vallée de la Garonne (Cadillac, Lalinde), territoires certes polarisés par des villes moyennes, mais bien plus accessibles. D'ailleurs, ces agglomérations renouent souvent avec la croissance dans les années 1990 et 2000 avant de perdre de nouveau des habitants dans les années 2010. Au contraire, les agglomérations du centre de la France ou des Ardennes, perdent des habitants sur une plus longue période.

La surreprésentation des agglomérations situées dans des arrondissements à dominante rurale se construit donc sur la longue durée, au fur et à mesure que les villes en décroissance s'accumulent dans ces arrondissements car elles perdent des habitants pendant plusieurs décennies, alors que les villes des autres arrondissements ont pu retrouver, au moins temporairement, une dynamique de croissance.

3.3 Une décroissance récente plus proche des grandes métropoles

Ce lien entre défaut d'accessibilité, faible densité et décroissance démographique tend à évoluer depuis le début des années 2000. En effet, même si les villes des territoires les plus isolés continuent de perdre des habitants, on observe de nouveaux ensembles de villes qui commencent une phase de décroissance démographique à partir du recensement 1999. Ces agglomérations sont moins nombreuses que les ensembles précédents mais sont surreprésentées dans les classes 6 à 9 de la typologie. Elles sont aussi plus présentes dans les couronnes périurbaines. Cependant leur nombre reste faible en comparaison du nombre très important d'unités urbaines au sein de ces arrondissements. De plus, même si on observe aujourd'hui

qu'elles ont perdu des habitants depuis plus d'une décennie, ces agglomérations sont susceptibles de renouer plus facilement avec la croissance que des unités urbaines plus isolées.

Au total, 36 unités urbaines des arrondissements des classes 6 et 7 commencent à perdre des habitants à partir de 1999 sans avoir connu de pertes de population auparavant. Ce nombre a beau paraître faible en comparaison du nombre de villes commençant à perdre des habitants dans les années 1970 et 1980, on constate que ce nombre est plus élevé que celui observé sur la même période dans les arrondissements à dominante rurale.

Pour les villes de la classe 6, la décroissance est proprement récente. Plus de la moitié des villes de cette classe perdant des habitants commencent à les perdre après 1999. Comme on peut l'attendre dans une classe caractérisée avant tout par sa proximité vis-à-vis des métropoles, plus de la moitié des unités urbaines concernées appartiennent à des couronnes périurbaines de plus grandes agglomérations ou sont multipolarisées comme en Seine-et-Marne (Chailly-en-Bière, Samois-sur-Seine et La Chapelle-la-Reine autour de Paris) ou en Moselle (Woustviller près de Sarreguemines). On trouve également des pôles urbains de petite taille (environ 15 000 habitants) comme Noyon ou Senlis dans l'Oise.

Les villes en décroissance récente de la classe 7 sont proches de ce profil. Les arrondissements de cette classe sont en effet très nombreux : ils regroupent 13% des arrondissements pour 27,9% de la population. Ce sont à la fois des arrondissements regroupant des grandes villes et métropoles régionales (Orléans, Lille, Grenoble) ainsi que des régions de fortes densités de villes (Vallée de la Moselle, Pays Basque, Morbihan). Même si elle est sous-représentée, la décroissance est bien présente dans ces arrondissements fortement peuplés.

Certes, les arrondissements de la classe 7 abritent des villes de grande taille dont certaines sont en décroissance (Dunkerque, Douai-Lens, Cherbourg) mais ces villes ont commencé à perdre des habitants dans les années 1970-1980. Au contraire, les villes commençant à perdre des habitants à partir de 1999 sont toutes peuplées de moins de 35 000 habitants. Les plus peuplées sont Saint-Avold (Moselle) et Barentin (Seine-Maritime). Là encore, la décroissance récente touche plutôt des petites agglomérations périurbaines ou multipolarisées.

Certes, on peut donc considérer que la décroissance récente touche des territoires plus proches des métropoles, mais ce phénomène reste circonscrit à des petites villes. La classe 7 de la typologie urbain-rural reste celle qui abrite, en proportion, le plus d'urbains résidant dans des villes en décroissance aujourd'hui (26,7%), mais cela recoupe surtout la décroissance ancienne. Pour ces villes, la décroissance n'est pas non plus inéluctable : la ville qui a servi de modèle à cette catégorie de villes en décroissance, Saint-Étienne, abrite en 2017 plus d'habitants qu'en 1999 et se trouve donc exclue de notre sélection d'agglomérations en décroissance établie au chapitre 2.

Conclusion du chapitre 6

La typologie urbain-rural des arrondissements départementaux et de leurs contextes territoriaux constitue un outil pour contextualiser mais aussi pour expliquer la décroissance des

agglomérations. Au début de nos analyses, nous avons pu observer deux formes de localisation privilégiées des villes en décroissance : la diagonale des faibles densités et les anciens bassins industriels. Même si ces deux types de localisation regroupent un très grand nombre de villes en décroissance, leur dénomination est très imparfaite pour décrire et expliquer les facteurs en jeu. On l'a vu, de nombreuses villes industrielles ne perdent pas d'habitants alors que beaucoup de villes peu spécialisées sont en décroissance. De la même façon, autant les villes en décroissance sont bien surreprésentées dans la partie Nord de la diagonale des faibles densités, autant les villes situées plus au Sud-Ouest connaissent des dynamiques positives. Cette appellation fait également fi des recouvrements entre ces deux catégories : que peut-on dire des facteurs de décroissance à l'œuvre dans les agglomérations industrielles présentes au sein de territoires de faible densité ?

La typologie urbain-rural permet d'aller plus loin, notamment dans la description des systèmes de villes locaux. Elle permet de dépasser l'opposition binaire entre métropoles et faibles densités en mettant en avant l'importance de la place des villes en décroissance dans leurs environnements locaux et dans la hiérarchie urbaine.

Les résultats du croisement entre la typologie et les villes en décroissance permet de mettre en avant un facteur important : le manque d'accessibilité aux métropoles. Les villes en décroissance sont surreprésentées dans les espaces peu denses, particulièrement en raison de leur manque d'accessibilité, matérialisé par les indicateurs du contexte périphérique (1h de route depuis l'arrondissement). Dans les arrondissements à dominante rurale où les villes en décroissance sont surreprésentées, la typologie permet de mettre en avant le rôle de la hiérarchie urbaine à travers l'importance des arrondissements polarisés par des villes moyennes, mais aussi le rôle de l'influence métropolitaine dans des départements peu denses mais accessibles depuis certaines métropoles.

Mais les villes en décroissance apparaissent aussi dans des territoires plus densément peuplés, notamment aux marges des grandes aires métropolitaines, dans des arrondissements aux limites des couronnes périurbaines. Même si la décroissance y est moins présente, et que les villes perdant des habitants y sont minoritaires, ces arrondissements concentrent un nombre important de villes en décroissance, notamment les quelques grandes villes touchées, mais surtout d'autres petites villes. Ces dernières perdent alors des habitants tout en s'inscrivant dans des territoires globalement en croissance.

Le lien entre défaut d'accessibilité et décroissance démographique n'est donc pas absolu : l'effet reste limité et surtout ne se vérifie pas complètement quand on considère la chronologie d'apparition des villes en décroissance actuelles. Les villes en décroissance les plus

anciennes sont plutôt liées à la désindustrialisation de régions relativement denses. Leur décroissance a pu être enrayée par l'intégration progressive dans des couronnes périurbaines ou au moins dans l'aire d'influence de villes plus importantes. La décroissance des villes les plus isolées commence plutôt à partir des années 1980. Cette décroissance touche surtout des petites villes et perdure pendant plusieurs décennies. Ce sont ces villes situées au milieu d'espaces ruraux isolés qui connaissent, en proportion, le déclin démographique le plus important. Enfin, dans une dernière phase, les villes concernées par la décroissance récente sont proches des métropoles.

Les contextes régionaux urbains et ruraux expliquent donc une partie de l'évolution des agglomérations en décroissance : même si les pertes de population sont avant tout dues à d'autres facteurs (économiques notamment), on constate bien qu'une moindre accessibilité ou une place moins centrale au sein du système de villes se trouvent corrélées à une décroissance de plus longue durée. Néanmoins, quel que soit le type d'arrondissement concerné, les trajectoires démographiques des agglomérations en décroissance restent très variées en raison de la présence de nombreux facteurs locaux de décroissance.

Chapitre 7 : typologie de synthèse des villes en décroissance.

Des héritages aux tendances actuelles.

Introduction du chapitre 7

Dans les chapitres précédents, l'analyse de la décroissance a consisté à isoler différentes dimensions de la décroissance en lien avec nos hypothèses sur les facteurs intervenant dans cette décroissance démographique. En explorant ces différentes dimensions, nous avons pu montrer que la décroissance démographique touche un ensemble très hétérogène de villes. Elles ne perdent pas des habitants au même rythme, ne présentent pas les mêmes profils démographiques, économiques, et ne s'inscrivent pas dans des territoires similaires. Au-delà d'un simple gradient depuis les métropoles vers les espaces de plus faible densité, nous avons pu montrer à la fois la diversité de ces espaces peu densément peuplés et de nombreuses exceptions à ce gradient, par exemple sous la forme de bassins industriels.

Cette diversité ne se résume pas à l'énumération de cas régionaux spécifiques : l'analyse des facteurs explicatifs de la décroissance a permis d'identifier quelques tendances générales se retrouvant dans une part significative des villes en décroissance : forte spécialisation, surreprésentation dans des territoires dotés d'une trame urbaine peu hiérarchisée et ruraux, vieillissement de plus en plus important de la population. Mais on ne trouve jamais ces tendances dans la totalité des agglomérations en décroissance. De plus, comme nous l'avons observé pour chacun des facteurs étudiés, un seul ne suffit pas à provoquer de diminution de la population : la décroissance apparaît toujours multidimensionnelle. Certains facteurs de décroissance sont présents conjointement dans les mêmes agglomérations ou ont tendance à mutuellement s'exclure, décrivant ainsi des types de villes en décroissance très différents.

L'objectif de ce chapitre est de synthétiser les facteurs de décroissance analysés dans les chapitres précédents pour construire les profils-types des agglomérations françaises en décroissance démographique. À partir des typologies issues des chapitres précédents, ces profils permettront de rendre compte des tendances longues qui affectent les agglomérations en décroissance mais aussi de l'évolution récente des facteurs de décroissance dans les années 2000 et surtout 2010.

Après avoir expliqué la construction de notre typologie de synthèse dans une première partie, nous étudierons en détail les cinq profils d'unités urbaines en décroissance qu'elle met en valeur à partir des tendances longues observées depuis les années 1960. Dans une troisième

partie, nous discuterons les évolutions récentes des facteurs de décroissance dans ces agglomérations avant de nous pencher plus spécifiquement sur l'augmentation du nombre de villes en décroissance depuis la décennie 2010.

1. Synthèse des facteurs associés à la décroissance depuis 1968

1.1 Neuf marqueurs de la décroissance choisis

1.1.1 Présentation de la méthode de l'ACM

Dans les chapitres précédents, nous avons sélectionné différents marqueurs corrélés à la décroissance démographique des agglomérations, en insistant sur les évolutions économiques, démographiques et territoriales. Cela nous a permis de mettre en valeur l'importance relative des spécialisations industrielles, du vieillissement de la population et de l'isolement relatif au sein du système de villes. L'objectif de cette partie est d'identifier des liens éventuels entre ces variables puis de construire des profils de villes correspondant aux types de relations mises en évidence.

Le choix de la méthode de l'ACM (analyse en composantes multiples) s'est imposé après avoir testé une autre, plus simple, qui consistait à croiser les classes obtenues à partir des différentes typologies proposées dans les chapitres précédents (près d'une dizaine en tout) : les combinaisons obtenues étaient presque aussi nombreuses que le nombre de villes concernées. Aucune ne décrivait plus de 3 ou 4 unités urbaines en décroissance, sur les 441 unités urbaines perdant des habitants entre 1999 et 2017.

Pour construire des profils-types pertinents, nous avons donc choisi de recourir à une autre méthode, qui tenait compte des corrélations entre les différents indicateurs tout en faisant apparaître des profils spécifiques. Il s'agit de procéder dans un premier temps à une ACM, puis dans un second temps à une classification ascendante hiérarchique (CAH). La méthode que nous retenons consiste à résumer les marqueurs de la décroissance en des valeurs binaires, correspondant à la présence ou l'absence des facteurs de décroissance. Les villes sont ainsi décrites par une combinaison de facteurs présents ou absents, résumées par des axes factoriels composites et ainsi classées selon la proximité des combinaisons obtenues. Par exemple, une ville peut être caractérisée par la présence de différents indicateurs de la décroissance : diminution de la population des périphéries, soldes migratoires négatifs, forte spécialisation économique, etc. Nous avons préféré cette méthode résumant les indicateurs des chapitres précédents en catégories qualitatives à une ACP qui utiliserait directement les valeurs

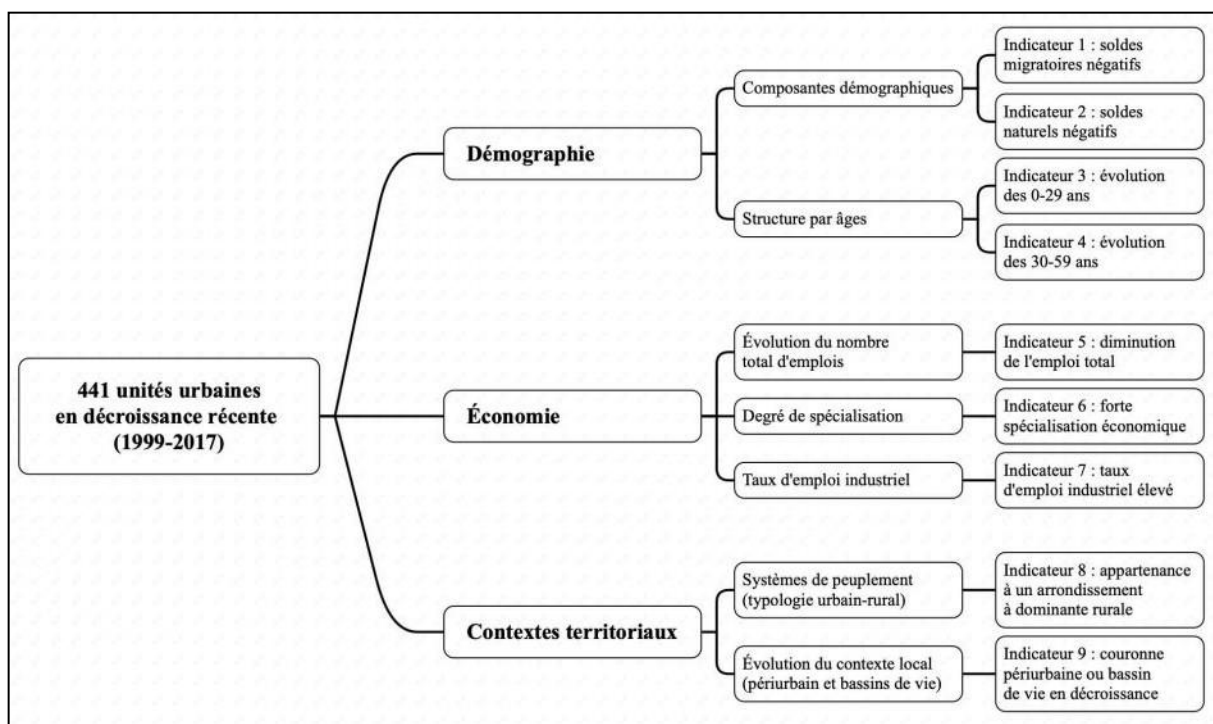
quantitatives des indicateurs que nous avons obtenu. Deux raisons expliquent ce choix. En effet, nous avons préféré retenir une méthode qui permette de recourir directement aux catégories issues des typologies des précédents chapitres résumant les trajectoires des villes, qui ne se présentent pas sous forme d'une valeur quantitative. Nous avons néanmoins tenté de produire des valeurs quantitatives résumant l'évolution de nos indicateurs mais cela ne permettait pas de construire une typologie convaincante : de la même manière que lors de la construction de nos indicateurs indépendamment les uns des autres, on observe surtout la formation d'une grande catégorie moyenne très hétérogène.

1.1.2 Isoler les facteurs de décroissance depuis 1968

Appliquer une ACM et une CAH pour construire les profils-types des agglomérations en décroissance nécessite en premier lieu de choisir les variables synthétisant le mieux les facteurs de cette décroissance. Il s'agit d'effectuer une première sélection parmi les classes des typologies construites depuis les premiers chapitres. Pour chaque typologie, nous avons isolé les classes caractérisées par de la décroissance, sans tenir compte des nuances parmi celles qui sont en croissance.

Nous avons construit de la sorte 9 indicateurs associés à la décroissance à partir des résultats des chapitres 2 à 6, présentés de manière binaire (présence ou absence) conformément à la méthode de l'ACM (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Ces neuf indicateurs décrivent les différentes dimensions que nous avons explorées : soldes naturels et migratoires, évolution de la population par classes d'âge, spécialisations économiques, contexte urbain-rural. Les unités urbaines peuvent théoriquement présenter les neuf indicateurs de décroissance : aucun indicateur ne s'exclut *a priori*. Les trajectoires de décroissance démographique identifiées au chapitre 2 (indicateur 0) constituent les données testées et ne seront pas prises en compte dans la construction de la typologie. En effet, pour pouvoir tester la pertinence de nos profils-types, nous ne pouvons pas introduire dans la typologie un critère qui signifierait directement être ou non en décroissance. Ainsi, nos profils pourront être testés sur la totalité du système de villes pour observer la distribution des indicateurs que nous avons identifiés en dehors des villes en décroissance. Cela nous permet notamment de discuter les cas de décroissance enrayée ou relative.

Figure 97 : Construction des 9 indicateurs associés à la décroissance démographique



Pour chaque période intercensitaire, établir si l'indicateur de décroissance est présent ou non est simple puisque cela découle des résultats des précédentes typologies. Avec nos données disponibles, nous pouvons construire ces indicateurs pour l'ensemble des périodes intercensitaires de 1968 à 2017⁴⁹. Pour insister sur les tendances de longue durée, nous construisons la typologie à partir des données résumées à l'échelle de la période (1968-2017). Pour construire la liste des indicateurs associés à la décroissance depuis les années 1960, nous utilisons directement la classe de la typologie correspondante où la décroissance est surreprésentée. Par exemple, pour l'indicateur soldes naturels négatifs dans la typologie des soldes naturels et migratoires, nous l'indiquons présent pour les deux classes de la typologie présentant de tels soldes négatifs (classes 1 et 2) sans indiquer la nuance chronologique entre les deux classes : on ne rentre pas dans le détail déjà envisagé au chapitre 5, le plus important pour notre typologie de synthèse est de noter que les villes de ces deux classes subissent des soldes naturels négatifs significatifs durant la période, contrairement à toutes les autres agglomérations. Pour deux indicateurs (décroissance de l'emploi et évolution des périphéries locales), on trouve également des types intermédiaires présentant une bifurcation à un moment de la période. Par exemple dans les séquences de l'emploi, on constate la présence d'une classe décroissance récente qui comprend les séquences où l'emploi diminue sur les deux dernières

⁴⁹ Les données sont incomplètes pour 1962-1968.

périodes intercensitaires. Dans ce cas-là nous avons choisi de tenir compte de la tendance majoritaire sur la période : ici la croissance de l'emploi, sur 5 périodes intercensitaires.

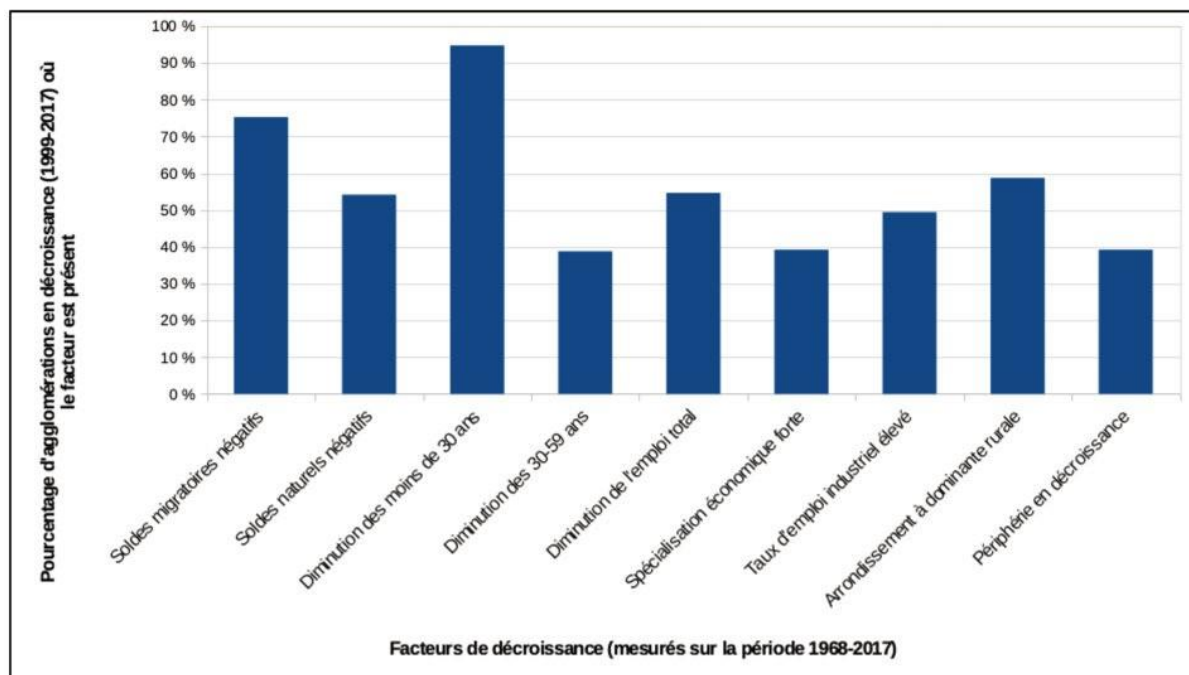
1.1.3 Une typologie centrée sur les 441 unités urbaines en décroissance récente

Pour définir l'ensemble de villes de référence à partir duquel construire notre typologie des facteurs de décroissance, nous avons testé trois ensembles d'agglomérations : les 2 409 unités urbaines définies en 2020 (sans distinguer celles en décroissance ou non), les 829 unités urbaines présentant des trajectoires de décroissance ou proches depuis 1962 et les 441 unités urbaines en décroissance sur la période récente (1999-2017). Nous avons rejeté les deux premières méthodes car les typologies résultant de leur utilisation mettaient surtout en avant la diversité des villes en croissance : même dans le second cas, la présence des trajectoires de décroissance enrayée peut introduire de nombreux exemples où les facteurs de décroissance sont absents sur la longue durée. Les agglomérations en décroissance sont alors reléguées dans une catégorie unique qui ne permet pas de considérer leur diversité. Nous avons donc construit la typologie uniquement sur les 441 agglomérations en décroissance dans la période récente, c'est-à-dire dont on est sûr qu'elles perdent des habitants au moins depuis vingt ans, avant de les recontextualiser parmi les autres unités urbaines.

Les facteurs de décroissance identifiés sont très inégalement répartis. Sur neuf facteurs, cinq sont partagés par plus de la moitié des 441 unités urbaines en décroissance récente, et tous sont partagés par plus d'un tiers de ces agglomérations (Figure 107). Parmi ces 441 unités urbaines, 10 cumulent l'ensemble des facteurs, par exemple des petites villes comme Descartes (Indre-et-Loire) ou Commentry (Allier) ; 271 (soit 61%) présentent plus de la moitié d'entre eux. À l'opposé, seule une unité urbaine n'en présente aucun (Houplin-Ancoisne dans la couronne périurbaine de Lille⁵⁰) et 8 n'en possèdent qu'un seul.

⁵⁰ Cette petite agglomération que nous avons déjà identifiée plusieurs fois dans les chapitres précédents présente un profil unique parmi les villes en décroissance. Elle ne perd des habitants que depuis 1999 et est la seule unité urbaine en décroissance de notre base de données associée à aucun de nos facteurs de décroissance. Située dans la couronne périurbaine de Lille, elle est plutôt jeune (ce qui est cohérent avec sa région), le nombre d'habitants de moins de 30 ans est même en augmentation. Localisée dans une région de forte densité, elle n'est pas caractérisée non plus par une spécialisation économique particulière, ni par le développement d'une activité industrielle forte.

Figure 98 : Distribution des indicateurs de la typologie de synthèse parmi les 441 unités urbaines en décroissance récente



Comme attendu, les facteurs de décroissance les plus partagés, par plus de 70% des 441 agglomérations, sont la diminution de population de moins de 30 ans et les soldes migratoires négatifs. Au contraire, la présence d'un contexte périphérique local en décroissance n'est partagée que par 39% des 441 unités urbaines, marquées plutôt par du périurbain ou des bassins de vie en croissance. On observe une proportion équivalente d'unités urbaines durablement spécialisées économiquement. Un taux d'emploi industriel important ou encore les soldes naturels négatifs ne concernent qu'une unité urbaine sur deux, témoignant de la diversité de situation des unités urbaines en décroissance.

1.2. Construction des profils-types des agglomérations en décroissance

En partant de nos facteurs de décroissance, l'ACM met en valeur différentes composantes interprétables faisant apparaître la diversité des 441 agglomérations en décroissance récente. À partir de cette ACM, la CAH produit 5 profils-types de villes en décroissance dont nous pouvons analyser les différents facteurs à partir des indicateurs initiaux de la typologie. Ces profils-types recourent les catégories de villes mises en évidence par les recherches antérieures dédiées aux villes en décroissance.

1.2.1 Les dimensions de l'ACM : cumul des facteurs de décroissance et rôle de la spécialisation industrielle

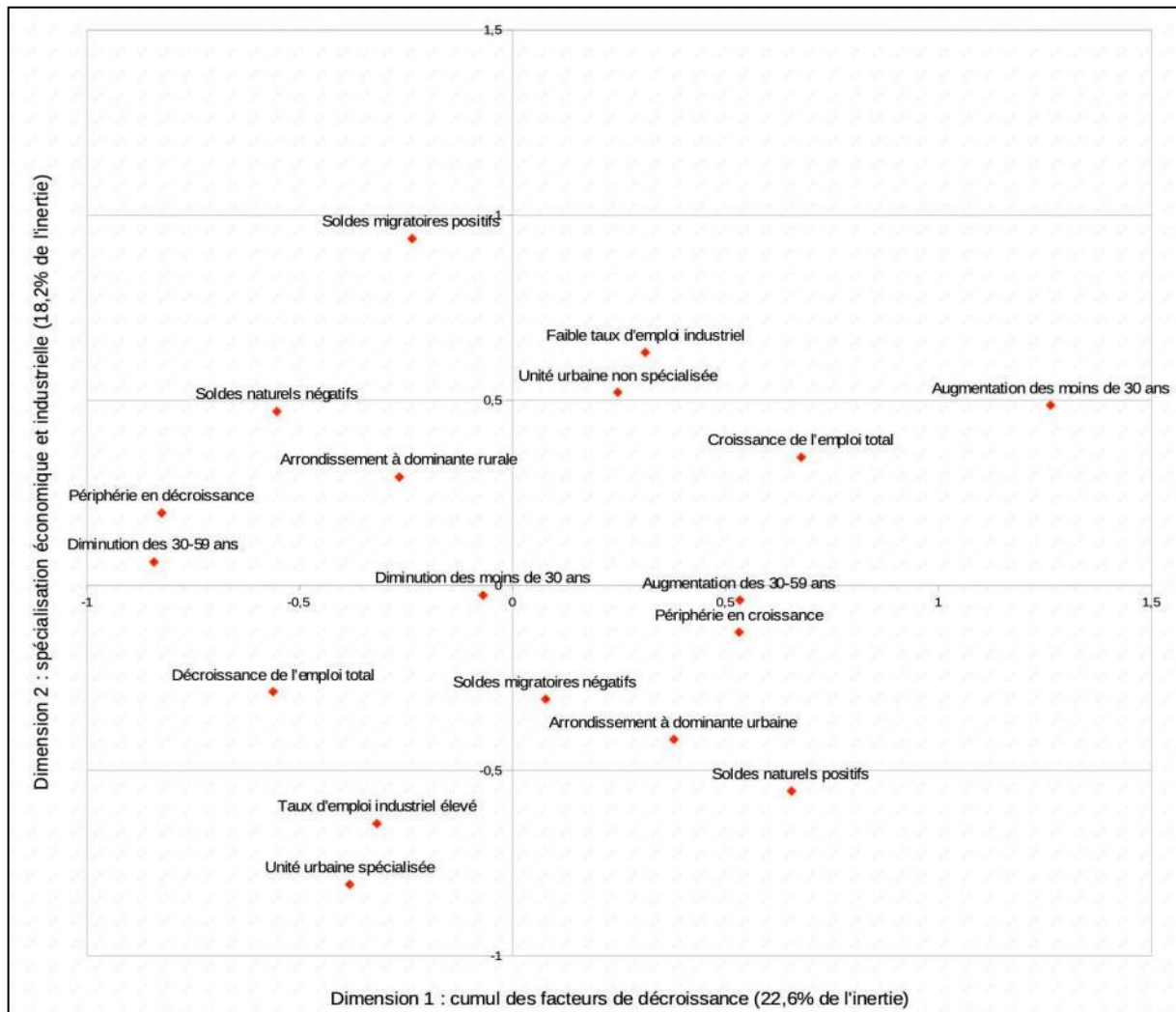
L'ACM produit un total de 9 composantes pour expliquer la distribution des 441 unités urbaines. Pour conserver le maximum d'informations, nous conservons ces 9 axes pour la construction de la CAH, même si les derniers expliquent une part faible l'inertie de la distribution et sont plus difficilement interprétables. Plusieurs résultats importants apparaissent dans la lecture des premiers axes.

Tout d'abord, la première composante, qui explique 22,58% de l'inertie totale (axe des abscisses de la Figure 99), présente une opposition entre les modalités correspondant aux marqueurs de la décroissance, et celles qui n'y correspondent pas (par exemple soldes naturels positifs et arrondissement à dominante urbaine ne sont pas considérés comme des facteurs de décroissance contrairement à leurs opposés (soldes naturels négatifs et arrondissements à dominante rurale). Cela traduit une corrélation entre nos facteurs de décroissance dans le cadre des 441 unités urbaines en décroissance récente. Plus la valeur sur cet axe est importante, moins les unités urbaines présentent de facteurs de décroissance. De l'autre côté de l'axe, les modalités caractérisent surtout l'absence de facteurs de décroissance, avec notamment l'augmentation de la population de moins de 30 ans, particulièrement rare parmi les villes de notre échantillon.

Ensuite, la deuxième composante explique 18,18% de l'inertie totale (axe des ordonnées de la Figure 99). Elle est principalement structurée par l'opposition entre des unités urbaines industrielles spécialisées et des villes davantage marquées par des soldes naturels négatifs et des soldes migratoires positifs. Comme attendu, les soldes migratoires négatifs sont donc davantage corrélés avec un fort d'emploi industriel, phénomène bien étudié dans les agglomérations en décroissance (Cauchi-Duval, 2021; Wolff et al., 2013).

Les deux premiers axes montrent donc à la fois le cumul de facteurs de décroissance et les spécialisations importantes dans l'industrie. Les autres variables projetées sur ces axes permettent de montrer plusieurs corrélations que nous avons déjà identifiées dans les chapitres précédents. Par exemple on observe une corrélation entre soldes naturels négatifs et localisation dans des arrondissements à dominante rurale.

Figure 99 : Distribution des indicateurs de la typologie sur les deux premiers axes de l'ACM



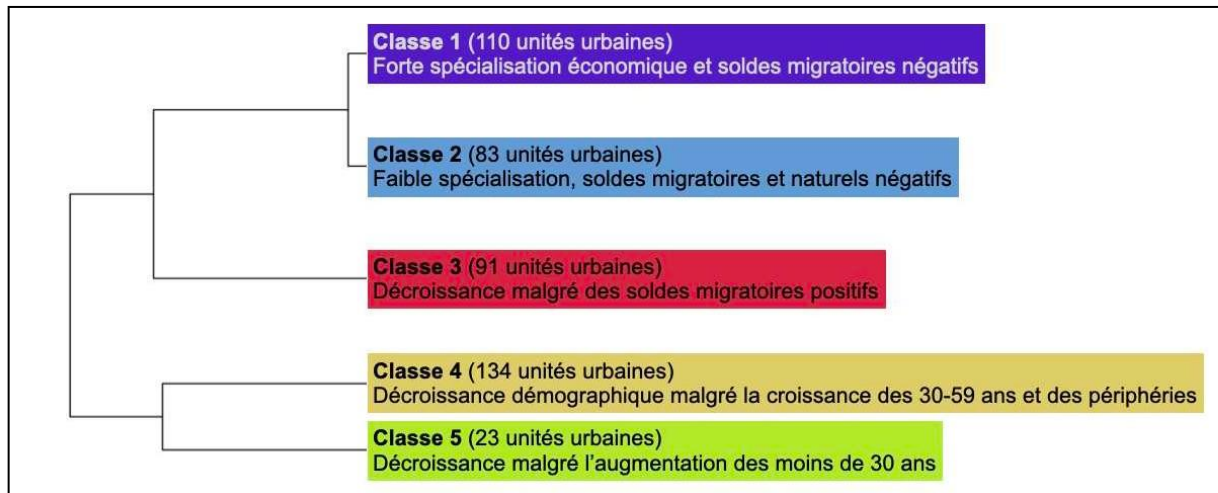
Même si les axes suivants expliquent plus de 10% de l'inertie, leur portée interprétative est limitée car ils sont largement tributaires de la contribution d'une seule modalité : celle de l'augmentation de la population de moins de 30 ans. On l'a vu, cette modalité est l'une des plus rares de notre échantillon et caractérise des unités urbaines atypiques par rapport aux autres agglomérations en décroissance. Les 4 axes suivants construisent ainsi des oppositions entre cette modalité et un panel d'autres caractéristiques qui distinguent une vingtaine d'unités urbaines très diverses au-delà de cette caractéristique commune.

1.2.2 La construction des cinq classes de la typologie des facteurs de décroissance

Même en retenant un échantillon réduit de 441 unités urbaines en décroissance sur la période récente, la diversité des modalités décrivant les différentes dimensions de leur décroissance reste très importante. En réalisant une CAH à partir des 9 dimensions de l'ACM, nous obtenons une typologie en 5 classes qui rend compte de la diversité des facteurs de décroissance depuis la fin des années 1960 (Figure 100). Cette partition en 5 classes explique

39,6% de l'inertie totale de la classification. Cette proportion reste peu élevée en raison du nombre de combinaisons différentes entre les indicateurs. Les tendances longues mises en valeur par la classification permettent de retrouver les principaux ensembles de villes en décroissance mis en évidence dans les études précédentes. Pour expliciter la composition des classes de la typologie, nous les détaillons à partir des variables initiales et non des composantes de l'analyse factorielle.

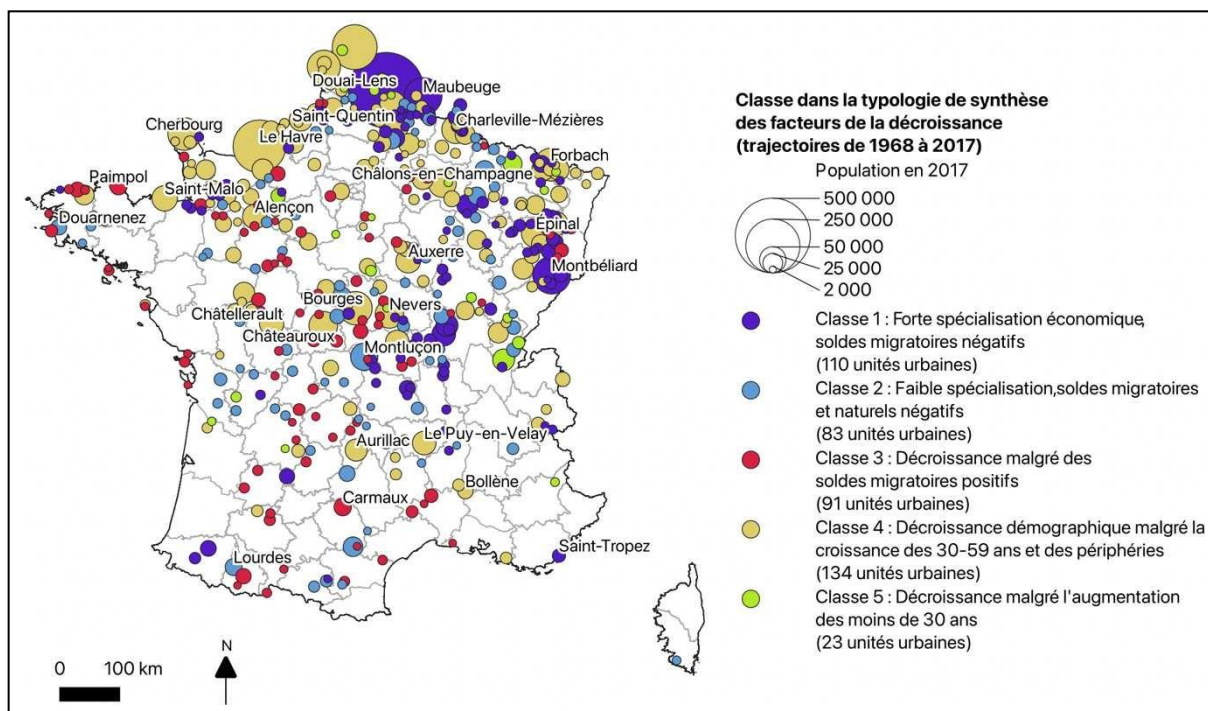
Figure 100 : Arbre de la classification de la typologie des facteurs de décroissance



Les classes de la CAH révèlent les grandes oppositions entre les modalités les plus structurantes mais restent moins pertinentes pour décrire finement les unités urbaines en raison de cette grande diversité de valeurs. Ainsi, parmi les cinq classes finales de la typologie, on ne trouve que deux modalités partagées par l'ensemble des unités urbaines d'une même classe (diminution des moins de 30 ans pour les classes 1 à 4 et soldes migratoires positifs pour la classe 3). Pour l'ensemble des autres modalités, on peut donc définir des tendances fortes, mais des exceptions plus ou moins nombreuses sont systématiquement présentes.

Les classes 1 à 3 concentrent les trajectoires de décroissance les plus importantes, celles qui cumulent le plus grand nombre de facteurs de décroissance. La classe 3 diffère des deux autres en raison de la présence de soldes migratoires positifs. Les classes 1 et 2 se distinguent plutôt par l'importance de la spécialisation économique. Les classes 4 et 5, au contraire, présentent plus d'indicateurs de croissance, notamment la croissance des périphéries (périurbain et bassin de vie), de l'emploi ou des 30-59 ans. La classe 5 regroupe spécifiquement les 23 unités urbaines en décroissance où la population de moins de 30 est globalement en augmentation. À travers la distribution de ces profils-types de villes en décroissance, on retrouve les distributions observées dans les chapitres précédents (Figure 101).

Figure 101 : Typologie de synthèse des facteurs de décroissance des 441 villes en décroissance récente (1968-2017)



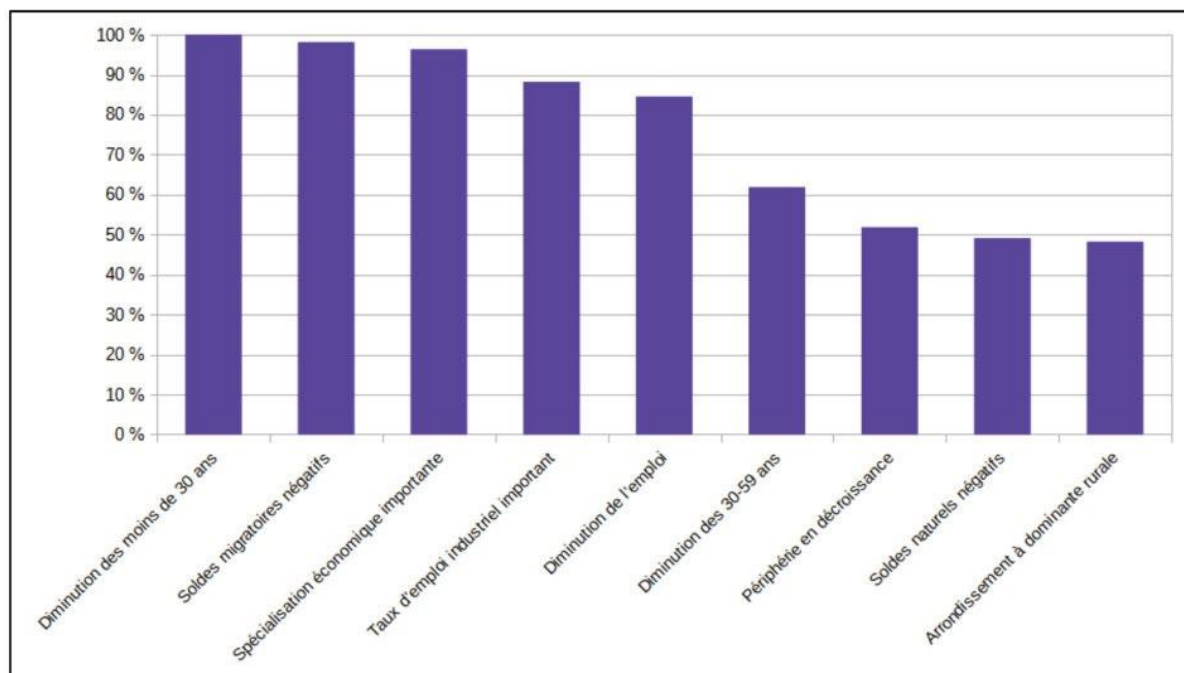
1.3 Les villes touchées par la décroissance la plus importante (classes 1 à 3)

1.3.1 Les villes industrielles et spécialisées (classe 1)

Les unités urbaines de la première classe, au nombre de 110, cumulent le plus grand nombre d'indicateurs de décroissance (Figure 102). La classe 1 abrite notamment les 10 unités urbaines présentant l'ensemble des facteurs de décroissance. Les agglomérations se distinguent par de fortes spécialisations industrielles⁵¹ et un déclin de l'emploi. On y trouve notamment des petites villes-usine (Picon, 2018). Les pertes de populations sont alors dues à des soldes migratoires négatifs affectant particulièrement les moins de 30 ans.

⁵¹ Notons quelques exceptions cependant avec des villes fortement spécialisées dans des activités non industrielles comme Saint-Tropez spécialisée dans le tourisme.

Figure 102 : Distribution des facteurs de décroissance dans les 110 unités urbaines de la classe 1 « Forte spécialisation économique et soldes migratoires négatifs »



De ce fait, on trouve dans la classe 1 de nombreuses villes d'industrie ancienne très étudiées, comme Thiers, Le Creusot ou Saint-Dizier (Chalard, 2007; Wolff et al., 2013). Pour ces villes, le déclin économique d'une industrie ancienne et spécialisée constitue le principal facteur de décroissance. Les autres indicateurs sont moins significatifs. Les villes de cette classe 1 sont très concentrées géographiquement dans les vieilles régions industrielles (Mérenne-Schoumaker, 2011) : le Nord, les Vosges, l'Est du Massif Central. Ces localisations suivent d'anciens bassins textiles (Vosges, Haut-Beaujolais), miniers (Saône-et-Loire) ou métallurgique (Vimeu, région de Montbard).

Les villes concernées sont plutôt de petite taille (en moyenne 12 700 habitants) et, selon les critères de la typologie, ce sont elles qui décrivent le mieux la catégorie (notamment en cumulant davantage de critères de décroissance). C'est pourquoi, les villes paradigmatiques de la classe sont plutôt Dunières (Haute-Loire) ou Saint-James (Manche). Mais on trouve également des villes plus peuplées comme Maubeuge, Montbéliard ou l'agglomération Douai-Lens qui constituent des grandes villes industrielles spécifiques dans le cas français.

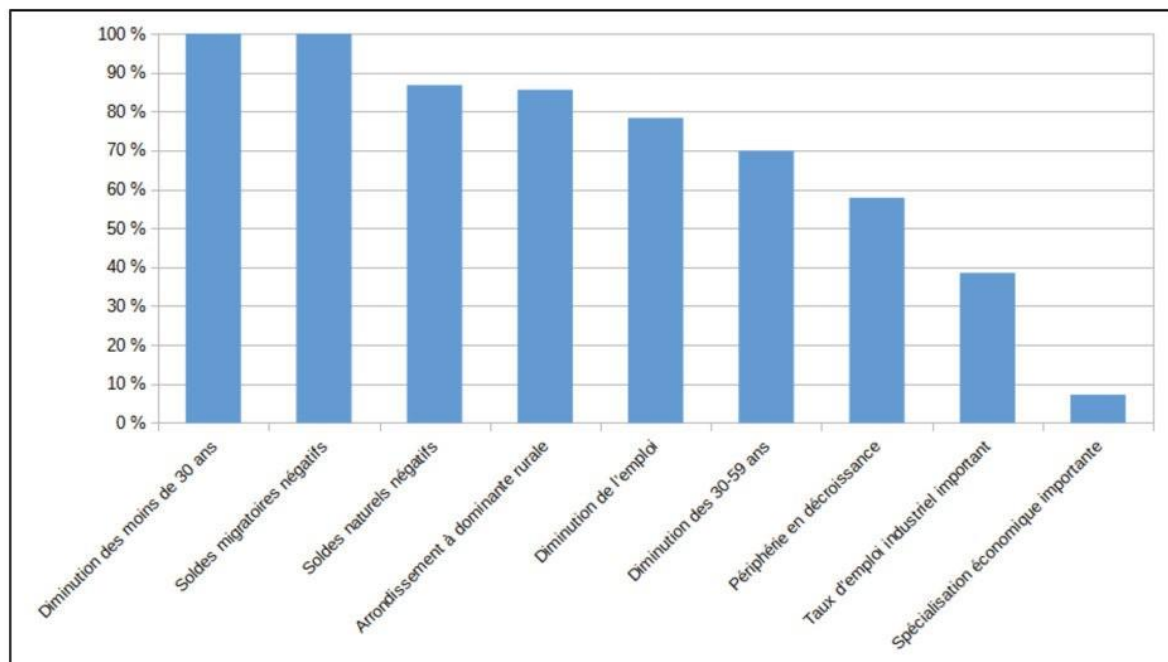
Les villes de cette classe ne sont cependant pas les plus isolées. L'appartenance à un arrondissement à dominante rurale est l'indicateur le moins significatif, même s'il est partagé par près de la moitié des unités urbaines de la classe. En effet, de nombreuses petites villes industrielles en décroissance sont situées à portée des plus grandes agglomérations. Elles sont donc relativement accessibles. Dunières appartient ainsi au cluster industriel du Nord-Est de la

Haute-Loire avec Sainte-Sigolène ou Monistrol-sur-Loire. Ces trois agglomérations ont su profiter de la proximité de Saint-Étienne et dans une moindre mesure du Puy-en-Velay pour développer leurs activités industrielles. Mais alors que Sainte-Sigolène et Monistrol ont su reconverter leur production dans les années 1980 et continuer à attirer de nouveaux habitants, Dunières a davantage subi la décroissance démographique. De la même façon, on observe dans cette classe de nombreuses unités urbaines situées dans l'Est du département des Vosges, donc des unités urbaines situées certes dans un massif montagneux, mais relativement accessibles et proches de grandes villes : le déclin de l'industrie textile y a été plus significatif (Edelblutte, 2008).

1.3.2 Des villes plus diversifiées subissant une forte décroissance économique (classe 2)

Les villes de la classe 2 sont moins nombreuses (83 unités urbaines). Elles sont proches des unités urbaines de la classe 1 parce qu'elles cumulent entre cinq et huit des marqueurs de la décroissance sur neuf (Figure 103). Les processus à l'œuvre peuvent donc être similaires : déclin économique, soldes migratoires négatifs avec diminution des moins de 30 ans et des 30-59 ans, puis à terme des soldes naturels négatifs.

Figure 103 : Distribution des facteurs de décroissance dans les 83 unités urbaines de la classe 2 « Faible spécialisation, soldes migratoires et naturels négatifs »



Par contre, les villes de cette classe se distinguent de celles de la classe 1 car elles sont globalement moins spécialisées, ce qui s'explique notamment par une plus grande diversité d'activités, même si ces activités peuvent être toutes en décroissance.

De ce fait, on trouve dans cette classe des agglomérations qui ressemblaient historiquement à celles de la première classe mais ont perdu leurs activités industrielles spécialisées avant 1968. C'est le cas dans plusieurs agglomérations caractéristiques de l'industrie ancienne minière ou textile comme Decazeville (Aveyron) ou Autun (Saône-et-Loire). On trouve également des villes moyennes présentant historiquement une diversité d'activités industrielles toutes en décroissance comme Montluçon (Allier), Tonnerre (Yonne) ou Vierzon (Cher).

Contrairement aux villes de la classe 1, on trouve beaucoup plus d'agglomérations situées dans des arrondissements plutôt ruraux, donc moins accessibles. Cela explique pourquoi on observe ici moins de bassins industriels sous forme de grappes de villes spécialisées : les villes industrielles présentes ici sont plus isolées. Pour cette même raison, on observe moins de concentration géographique des agglomérations. Celles-ci sont davantage disséminées dans les régions rurales. On trouve ainsi des sous-préfectures peu spécialisées de départements ruraux (Verdun dans la Meuse, Gray en Haute-Saône) mais aussi des petites villes situées dans des campagnes peu dynamiques (Domfront dans l'Orne, Guise dans l'Aisne).

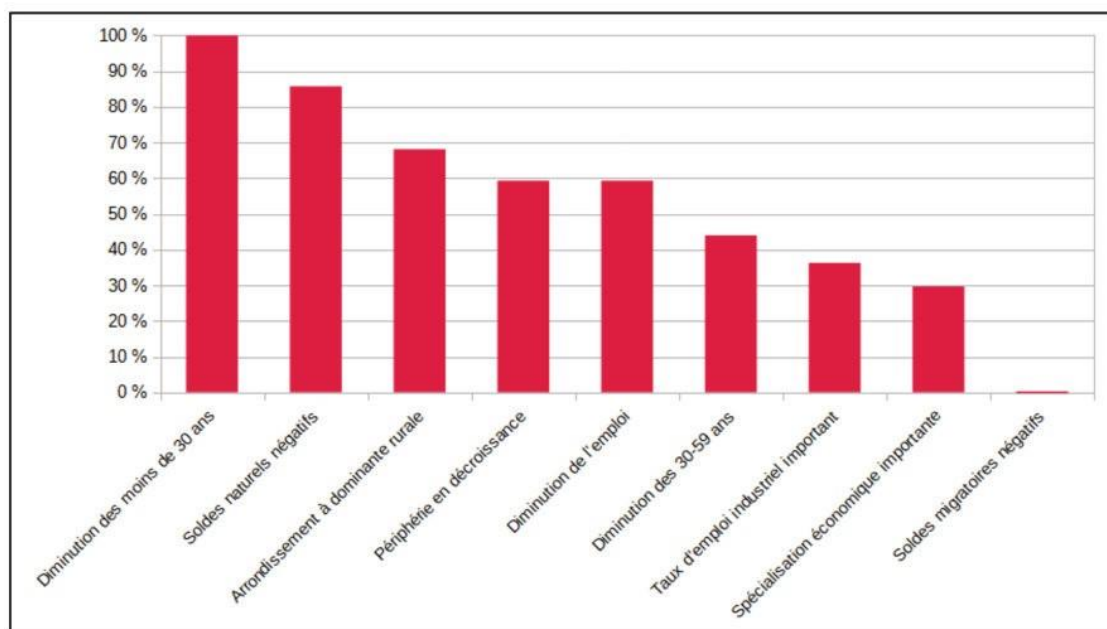
1.3.3 Des agglomérations décroissantes mais attractives (classe 3)

Les villes de la classe 3 présentent une grande diversité de profils (Figure 104). Deux caractéristiques communes sont partagées par l'ensemble des 91 agglomérations : la diminution de la population de moins de 30 ans (caractéristique partagée avec l'ensemble des villes des classes 1 à 4) et l'absence de soldes migratoires négatifs (alors que plus de 90% des agglomérations des classes 1, 2 et 4 en présentent). Comme ces agglomérations ne perdent pas d'habitants en raison des soldes migratoires, leur décroissance est causée par les soldes naturels : plus de 86% des agglomérations de la classe présentent des soldes naturels négatifs sur la période.

Au-delà de ces caractéristiques, les indicateurs de décroissance sont diversement distribués parmi les agglomérations de la classe, mais la plupart (63%) en présentent entre quatre et six. Trois d'entre eux sont présents dans plus de la moitié des agglomérations. Deux tiers des agglomérations appartiennent à un arrondissement départemental rural, ce qui n'est pas surprenant puisqu'on a montré au chapitre 5 que les soldes naturels négatifs étaient plus souvent présents en milieu rural. On observe également une diminution de l'emploi et une diminution de la population dans les périphéries de 59% des agglomérations de la classe (dans deux tiers des cas ces deux critères sont présents conjointement).

Conséquence de l'hétérogénéité des autres indicateurs, les combinaisons de facteurs de décroissance présentent une très grande diversité : aucune combinaison ne décrit plus de 6 unités urbaines et 26 agglomérations sont décrites par des combinaisons uniques. La portée de l'interprétation des autres indicateurs reste donc limitée. Mais la classe n'en est pas moins significative pour notre analyse en raison du sens que l'on donne à ces différents indicateurs. En effet, les soldes naturels négatifs caractérisent plutôt un vieillissement de la population qui n'est pas nécessairement en lien avec des évolutions économiques explicables par la spécialisation économique ou la trajectoire industrielle. Le vieillissement peut aussi bien être une résultante d'un déclin économique passé mais peut aussi advenir dans un contexte de faible spécialisation dans des petites villes peu accessibles de l'espace rural.

Figure 104 : Distribution des facteurs de décroissance dans les 91 unités urbaines de la classe 3 « Décroissance malgré des soldes migratoires positifs »



Les villes en décroissance de la classe 3 correspondent ainsi aux villes vieillissantes et attractives identifiées dans le chapitre 5. Ces villes sont de petite taille, en moyenne 4 700 habitants. De ce fait, même si 20% des unités urbaines en décroissance appartiennent à cette classe 3, elles n'abritent que 8,3% de la population urbaine des villes en décroissance.

Les villes perdant des habitants dans cette classe sont généralement disséminées à l'intérieur d'espaces ruraux très variés, plutôt dans la moitié Ouest de la France (voir Figure 101, p.305). Certaines sont situées directement aux confins de couronnes périurbaines de grandes métropoles (Château-Landon en Seine-et-Marne) ou à moins de deux heures de route de ces dernières (La Charité-sur-Loire, dans la Nièvre). D'autres sont beaucoup plus isolées en territoire de montagne comme Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) ou Luz-Saint-Sauveur

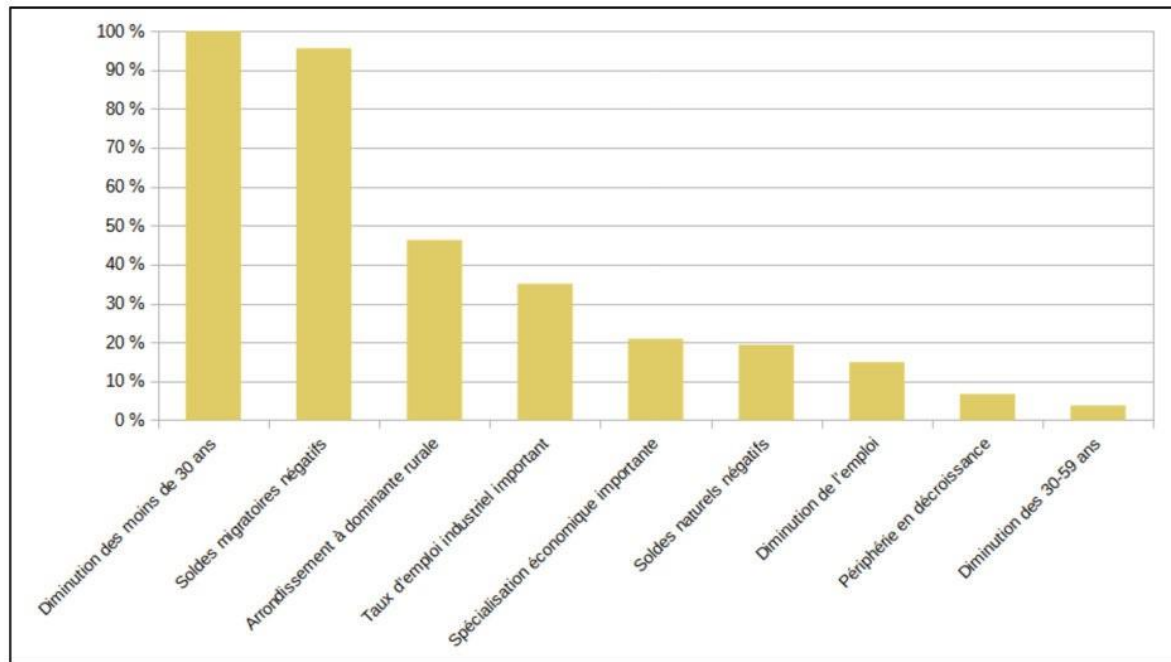
(Hautes-Pyrénées). Mais la plupart d'entre elles appartiennent à des régions à dominante rurale polarisées par des petites villes ou des villes moyennes car le vieillissement montré par nos indicateurs de longue durée est ancien, contrairement à celui de l'ensemble de la population française. Néanmoins, ces villes en décroissance ne forment jamais de grappes de villes homogènes : elles sont généralement situées autour de villes en croissance ou appartenant à d'autres classes de villes en décroissance. Par exemple dans le Berry, elles sont réparties autour des aires d'influence de Bourges, Châteauroux ou Nevers, qui appartiennent toutes les trois à la classe 4.

1.4 Des villes présentant également des formes de croissance (classes 4 et 5)

1.4.1 Villes moyennes, croissance de l'emploi et périurbanisation (classe 4)

La classe 4 abrite le plus grand nombre de villes en décroissance (134). Ces villes présentent majoritairement des trajectoires de décroissance plus récente que celles des classes 1 et 2, ou discontinue. Les villes de cette classe 4 sont en moyenne plus peuplées que dans les autres : en moyenne 20 000 habitants. Cela s'explique par la présence plus importante de villes moyennes, comme Laon (Aisne), Charleville-Mézières (Ardennes) ou encore Bourges (Cher). L'absence de certains facteurs de décroissance est par ailleurs directement liée à cette surreprésentation des villes moyennes : ces dernières connaissent une périurbanisation plus importante que les petites villes composant les ensembles précédents (Figure 105). Par conséquent, la présence de contextes locaux en décroissance ne décrit plus que 7% des villes de cette classe.

Figure 105 : Distribution des facteurs de décroissance dans les 134 unités urbaines de la classe 4 « Décroissance démographique malgré la croissance des 30-59 ans et des périphéries »



Dans les villes de la classe 4, la décroissance s'explique surtout par les soldes migratoires négatifs (touchant plus de 90% des agglomérations) et beaucoup moins par les soldes naturels (moins de 20% des cas). Ainsi, la distribution géographique des villes de la classe 4 suit plutôt celle des agglomérations touchées uniquement par des soldes migratoires négatifs et se concentrent dans la moitié Nord de la France, notamment dans des départements où on trouve de nombreuses villes moyennes (Ardennes, Cher, Vosges). Cependant, le contexte territorial est peu significatif pour les villes de cette catégorie.

Dans ces villes, la question de l'application du concept de décroissance a davantage été discuté que pour les villes des classes 1 et 2. Ces agglomérations ont plutôt été qualifiées de villes en dévitalisation (Berroir et al., 2019), même si on trouve également parmi elles la ville paradigmatique de Nevers (Warnant, 2020; Delpirou, 2019). En effet, plusieurs indicateurs y sont significativement en croissance : notamment l'emploi, pourtant considéré comme une dimension nécessaire à l'application de la notion de décroissance (Fol et Cunningham-Sabot, 2010). Dans ces agglomérations, les pertes d'emplois sont plus ponctuelles (même si elles peuvent advenir) et les périphéries (notamment périurbaines) sont en croissance. Même si l'argument de la périurbanisation des moins de 30 ans a été avancé pour expliquer que ces villes ne sont pas véritablement en décroissance, nous pouvons affirmer, comme nous l'avons vu au chapitre 3, que la plupart de ces villes perdent bien des habitants. En effet, notamment durant les deux dernières décennies, la croissance périurbaine ne compense pas les pertes de population

des agglomérations. Même si les agglomérations en décroissance de la classe 4 s'inscrivent dans des territoires en croissance, leurs aires urbaines peuvent bien perdre des habitants. Bien entendu, on n'observe également quelques villes moyennes où la croissance périurbaine compense les pertes des agglomérations, par exemple au Puy-en-Velay ou à Lons-le-Saunier.

Parmi les agglomérations de la classe 4, on trouve également plusieurs agglomérations périurbaines en orbite autour de grandes métropoles en croissance. Dans ces cas-là il est clair que ces unités urbaines s'inscrivent dans des territoires en forte croissance, comme autour de Paris (La Chapelle-la-Reine, Noisy-le-Roi). Même si la croissance périurbaine peut ne pas profiter à ces agglomérations périurbaines, les processus de recomposition spatiale à l'œuvre ne sont pas comparables à ceux évoqués jusqu'ici pour expliquer les pertes d'habitants. La diminution de population peut alors être due à une forme de saturation de ces communes périurbaines (Marchal et Stébé, 2018), ou à une redirection des migrations résidentielles vers les communes rurales des couronnes périurbaines (Berger et al., 2014).

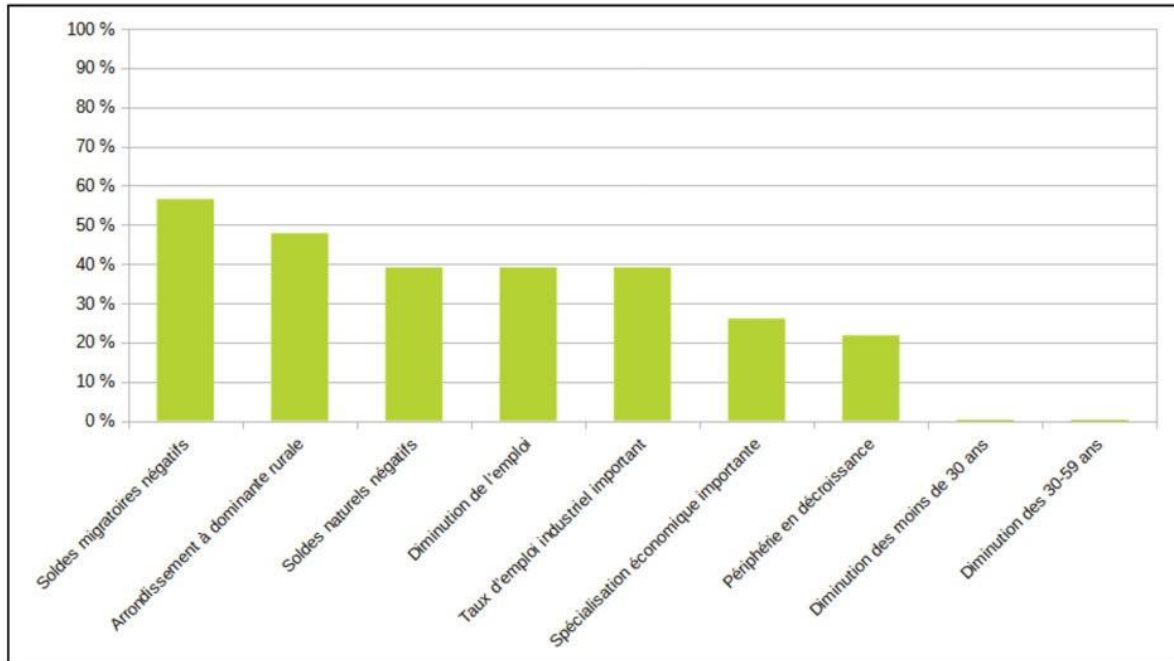
1.4.2 Des cas atypiques plus proches des villes en croissance (classe 5)

Les unités urbaines de la classe 5 présentent un profil atypique par rapport aux autres unités urbaines perdant des habitants depuis 1999. Une modalité de la typologie suffit à montrer leur différence : il s'agit des 23 unités urbaines où la population de moins de 30 ans ne diminue pas durant la période. Le nombre de facteurs de décroissance y est également plus faible que dans les autres catégories : autour de trois ou quatre indicateurs présents en moyenne, six au maximum pour Auchy-lès-Hesdin (Pas-de-Calais). En raison de cette faible présence des indicateurs couplée à un petit nombre d'agglomérations, la distribution des indicateurs (Figure 106) est très peu significative : nous la proposons seulement pour comparaison avec les autres graphiques. Seules les deux dernières modalités sont pleinement interprétables. Globalement, les populations de moins de 60 ans augmentent sur la période. Ces villes ne sont pas non plus touchées par des pertes d'habitants de plus de 60 ans (on a vu qu'elles ne concernent qu'une des 441 unités urbaines en décroissance récente, Boulogny, dans la Meuse, qui appartient à la classe 2). Les pertes d'habitants observées dans ces unités urbaines entre 1999 et 2017 sont donc de plus courte durée que celles observées dans les autres classes, c'est pourquoi la catégorisation des indicateurs à travers les trajectoires de longue durée sur 60 ans fonctionnent moins bien que pour les autres unités urbaines.

Certaines sont proches de grandes villes comme Houplin-Ancoisne (Nord) ou encore Oye-Plage dans le Pas-de-Calais. D'autres sont plus isolées comme Barcelonnette dans les Alpes-de-Haute-Provence. Même si ces agglomérations de petite taille apparaissent donc aux

marges des grands ensembles de villes en décroissance, elles ont tout de même perdu en moyenne 7% de leurs habitants depuis 1999. Plus de la moitié des villes de cette classe présente des soldes migratoires négatifs et 40% des soldes naturels négatifs.

Figure 106 : Distribution des facteurs de décroissance dans les 23 unités urbaines de la classe 5 « Décroissance malgré l'augmentation des moins de 30 ans »



2. L'évolution des villes en décroissance dans les années 2010

2.1 Projeter d'autres périodes dans le référentiel des villes en décroissance

La construction de la typologie de synthèse de la décroissance par ACM et CAH permet de différencier cinq profils de villes en décroissance à partir d'indicateurs définis sur la période 1968-2017. Cette méthode permet également de projeter des individus statistiques supplémentaires dans le référentiel de l'ACM et de calculer leur proximité avec les cinq profils que nous avons définis.

2.1.1 La projection d'autres villes et d'autres périodes dans le référentiel de la typologie

Nous utilisons cette possibilité pour projeter deux types d'individus supplémentaires : nous projetons les 441 unités urbaines en décroissance décrites cette fois par les valeurs les plus récentes des indicateurs de décroissance. Nous projetons ensuite des villes supplémentaires, caractérisées par des pertes d'habitants à différentes périodes, en particulier 2010-2017, mais qui ne correspondent pas à une perte absolue entre 1999 et 2017, ce qui permet d'observer à quel profil de villes en décroissance ils s'apparentent le plus. Dans cette partie, nous nous

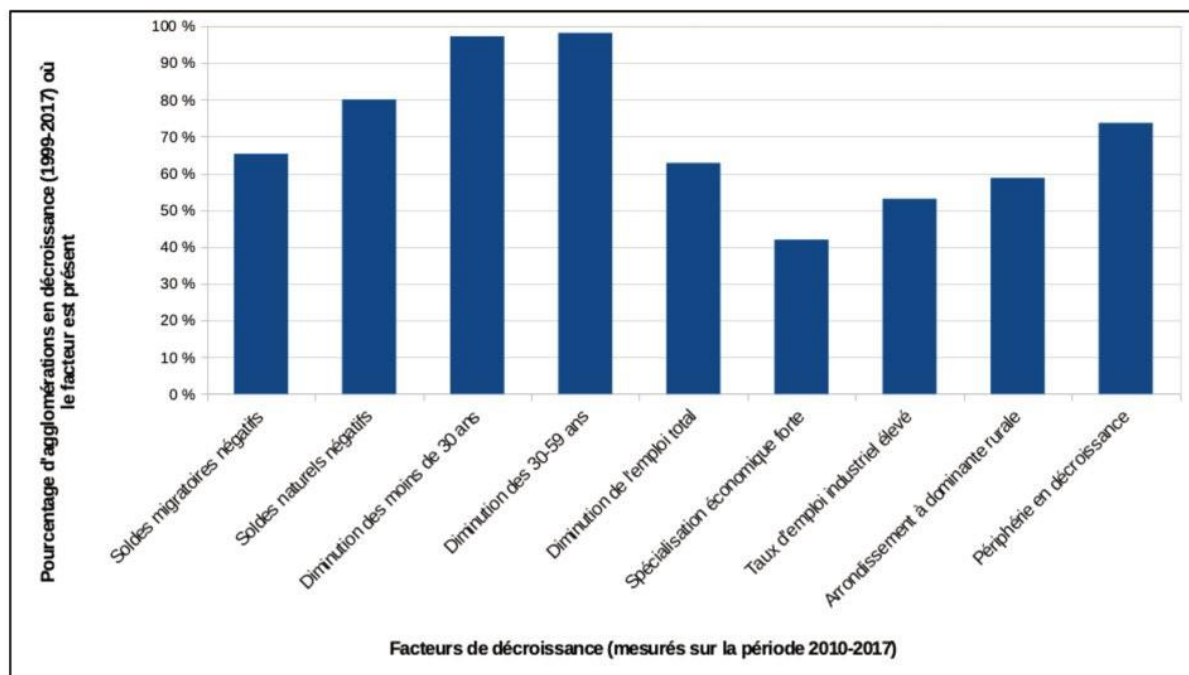
intéressons au premier ensemble, qui permet de considérer l'évolution récente des indicateurs de décroissance dans les 441 unités urbaines en décroissance en comparaison de leurs trajectoires de longue durée. Cela est rendu possible par la construction de nos indicateurs : on peut les définir pour l'ensemble des unités urbaines sur toutes les périodes intercensitaires depuis 1968.

Pour ajouter des unités urbaines supplémentaires qui ne sont pas prises en compte dans la construction de la typologie, nous les projetons dans les axes factoriels de l'ACM pour ensuite déterminer le centre de classe de la CAH dont elles sont les plus proches géométriquement en utilisant les barycentres. Ce calcul de barycentre est le même que celui opéré pour consolider les partitions des classifications ascendantes hiérarchiques après détermination des centres de classes. La proximité calculée avec les centres de classe ne signifie pas que les unités urbaines projetées correspondent exactement au profil défini, mais cela est déjà le cas pour les unités urbaines de la typologie ; seulement, les unités urbaines projetées peuvent être globalement plus éloignées, notamment quand elles décrivent des villes en croissance.

2.1.2 Des facteurs de décroissance davantage présents dans les années 2010 que sur l'ensemble de la période

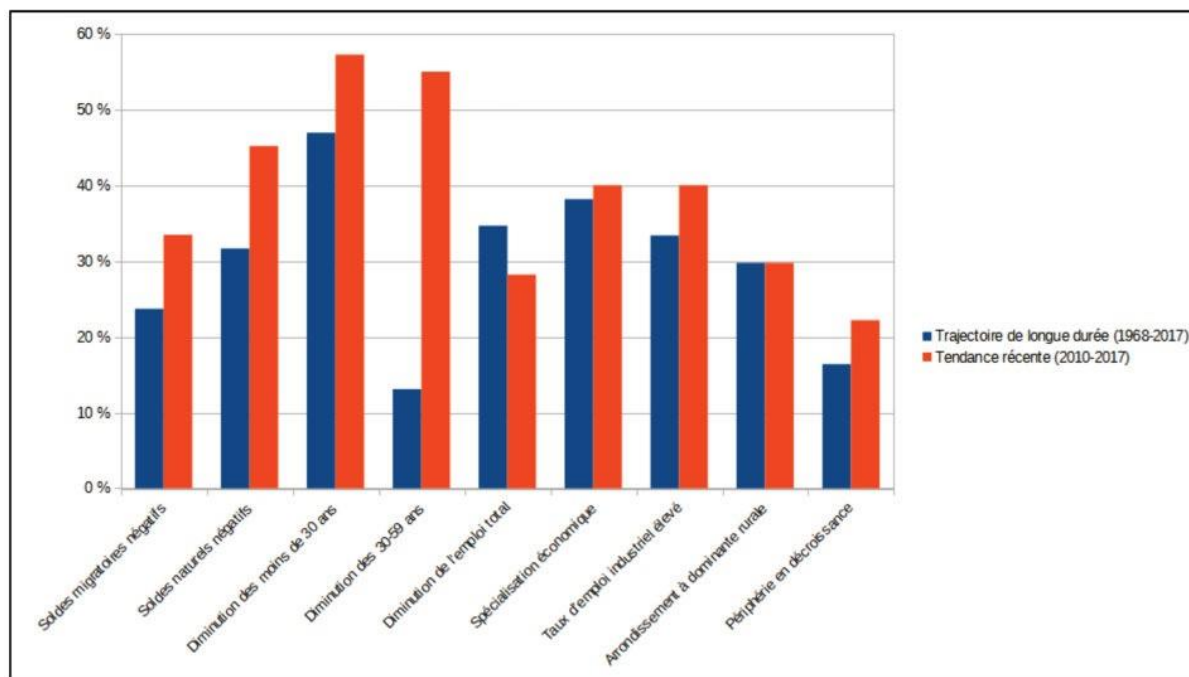
On constate que les valeurs récentes (2010-2017) des indicateurs décrivant les 441 unités urbaines en décroissance s'écartent parfois fortement des tendances observées sur l'ensemble de la période (1968-2017) (Figure 107), notamment ceux décrivant les soldes naturels ou la diminution des 30-59 ans. Au contraire, les tendances actuelles de l'indicateur de spécialisation économique ou celles de l'évolution des moins de 30 ans sont proches de leurs valeurs sur la période. Alors que deux indicateurs seulement étaient présents chez plus de 60% des agglomérations, six apparaissent désormais dans plus de 60% des profils. Seuls l'indicateur de spécialisation économique et celui du taux d'emplois industriels demeurent sous les 60%. Comme déjà établi dans les chapitres précédents, ces indicateurs montrent que les soldes naturels négatifs sont désormais plus fréquents que les soldes migratoires négatifs dans les villes perdant des habitants. De la même façon, la diminution de la population de 30-59 ans est désormais l'indicateur le plus partagé, devant la diminution des moins de 30 ans, confirmant le vieillissement de la population des années 2010 (Blanpain, 2021; Toulemon, 2007). Les tendances récentes illustrent également le fait que les couronnes périurbaines et bassins de vie en décroissance sont plus présents que pour les indicateurs de longue durée.

Figure 107 : Distribution des indicateurs de la typologie de synthèse parmi les 441 unités urbaines en décroissance récente



Cette évolution des facteurs de décroissance est donc causée par l'évolution générale du contexte national, comme en témoigne la distribution de ces mêmes indicateurs à l'échelle de l'ensemble des 2409 unités urbaines (Figure 108) : alors que la diminution du nombre des 30-59 ans concerne à peine 10% des unités urbaines sur la période, elle touche plus de la moitié des unités urbaines lors de la décennie 2010. Plus généralement, on constate une augmentation de la présence de l'ensemble des indicateurs identifiés, à l'exception de celui traçant l'évolution de l'emploi : la tendance de l'emploi à la croissance est plus forte dans le système de villes durant la dernière décennie quand on observe l'ensemble du système de villes, alors que l'évolution inverse est observée sur l'ensemble des unités urbaines en décroissance.

Figure 108 : Distribution des indicateurs de décroissance dans l'ensemble des 2 409 unités urbaines définies en 2020



2.2 L'évolution des 441 agglomérations en décroissance dans les années 2010

La décennie 2010, dernière décennie dont nous pouvons mesurer l'évolution de la population, constitue une décennie toute particulière pour les agglomérations en décroissance en France. Alors que l'intérêt scientifique et celui des politiques publiques pour les agglomérations en décroissance augmente (Cauchi-Duval et al., 2016; Fol et Cunningham-Sabot, 2010), on constate que le nombre de villes perdant des habitants est lui aussi en augmentation : à ce moment émerge l'hypothèse d'une nouvelle ère de la décroissance (Cauchi-Duval, 2021). Dans la moitié des agglomérations en décroissance récente, le profil dans la typologie diffère de celui mesuré à partir des tendances longues.

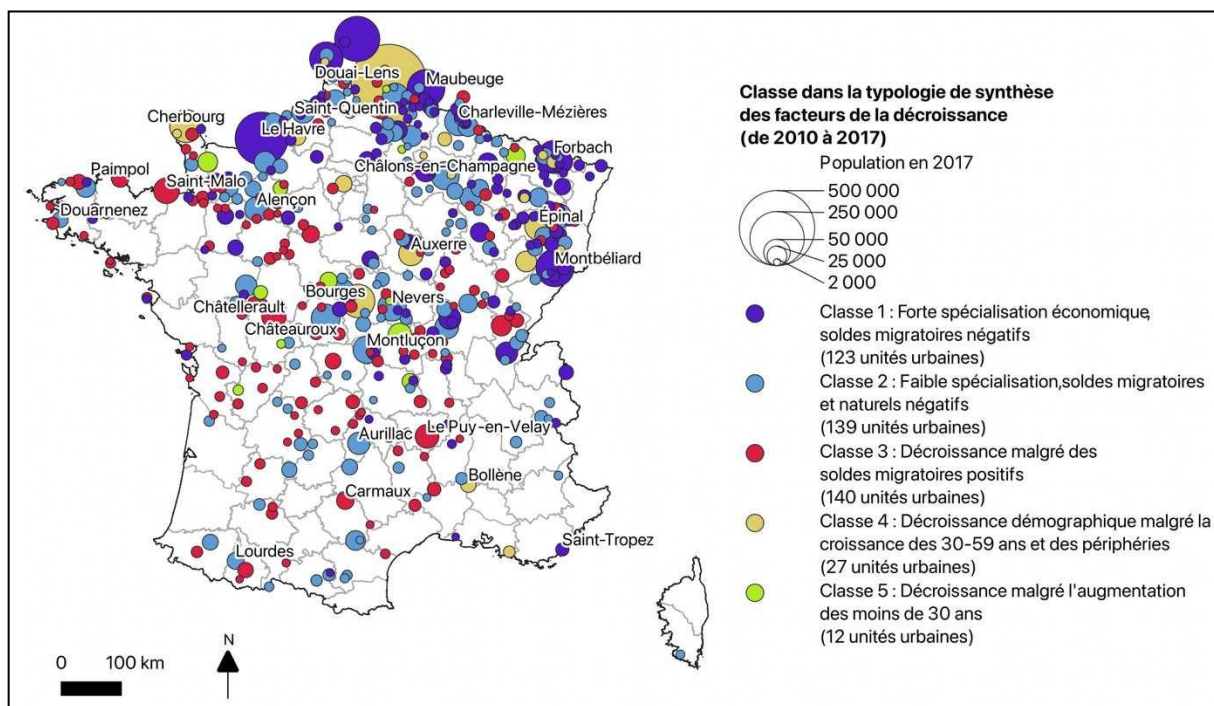
2.2.1 L'intensité de la décroissance augmente dans les villes en décroissance récente

Dans l'échantillon des 441 unités urbaines en décroissance récente, ce changement de contexte national se traduit par une évolution importante de la distribution des profils de décroissance. La classe 4 (Décroissance démographique, croissance des 30-59 ans et des périphéries) notamment, perd 83% de son effectif et, alors qu'elle était la classe la plus importante de la typologie. La classe 4 ne concerne plus que quelques villes moyennes comme Auxerre, Cherbourg ou Douai-Lens (Figure 109), des agglomérations connaissant encore une périurbanisation importante durant la décennie 2010, notamment du fait de leur taille. La

plupart des agglomérations appartenant à la classe 4 se sont progressivement rapprochées des classes 1 (pour 38 unités urbaines) et 2 (pour 53 unités urbaines).

La classe 4 comprend donc désormais moins d'agglomérations que les classes 1 à 3. Les classes 2 et 3 sont celles qui gagnent le plus d'agglomérations, avec une augmentation respective de +67% pour la classe 2 (Faible spécialisation, soldes migratoires et naturels négatifs) et +50% pour la classe 3 (Soldes migratoires positifs).

Figure 109 : Profils-typés des facteurs de décroissance dans les 441 unités urbaines perdant des habitants entre 1999 et 2017 obtenue par projection des indicateurs de 2010 à 2017



Plusieurs évolutions que nous avons analysées dans les chapitres précédents peuvent expliquer ces changements de classe. Le vieillissement de la population et l'attractivité des petites villes de certaines campagnes du Sud et de l'Ouest de la France expliquent l'augmentation de la proportion des villes proches de la classe 3 (décroissance malgré des soldes migratoires positifs), qui constituent désormais le premier profil de villes en décroissance, pour la première fois plus importante que les villes spécialisées de la classe 1. On retrouve dans ce résultat les dynamiques observées pour l'ensemble des villes de l'Ouest (Bésingrand et Soumagne, 2006). Ces villes sont désormais aussi plus présentes à l'Est du territoire national, par exemple dans le Jura mais aussi en Lorraine.

L'augmentation du nombre de villes de la classe 2 s'explique aussi en partie par le vieillissement des baby-boomers qui entraîne une diminution du nombre des 30-59 ans. Dans de nombreuses villes passant à la classe 2, on observe également une diminution du nombre d'emplois potentiellement liée à la crise de 2008, qui a d'ailleurs particulièrement touché les

emplois industriels surreprésentées dans les villes de notre échantillon (Baudelle et Fache, 2015; Boutet et Altaber, 2018). Dans une moindre mesure on observe également une stagnation ou une légère diminution de la population des périphéries locales, notamment dans le Centre de la France (Brunet, 2017; Delpirou, 2019).

La faible augmentation du nombre de villes de la classe 1 est plus difficile à interpréter. En effet, la spécialisation économique relativement forte est la caractéristique principale de cette classe. Une augmentation de la spécialisation relative n'est pas en soi un facteur provoquant la décroissance : elle constitue plutôt une vulnérabilité. L'apparition de ce facteur traduit davantage les conséquences des recompositions de l'emploi spécialisé. Dans le cas de l'industrie par exemple, les villes où l'emploi se maintient apparaissent relativement plus spécialisées au fur et à mesure que les autres villes subissent des formes de désindustrialisation. De plus, on observe encore de nombreux départs d'industrie vers les couronnes périurbaines sous forme d'exurbanisation (Crague, 2019; Edelblutte, 2010). Cette évolution donne donc peu d'indices sur une véritable évolution touchant ces villes en elles-mêmes.

2.2.2 Une évolution des villes en décroissance qui suit le contexte national

À l'échelle nationale, on observe une évolution similaire de la distribution des unités urbaines selon les cinq profils-types des facteurs de la décroissance (Tableau 24). Les villes perdant des habitants par soldes naturels sont plus nombreuses, la périurbanisation autour des villes petites et moyennes ne compense plus les pertes d'habitants des communes-centres.

Dans l'ensemble du système de villes, la classe 4 n'est désormais plus véritablement une classe de villes en décroissance : elle ne regroupe plus que 6,12% des agglomérations en décroissance récente contre 11,66% de l'ensemble des villes. De la même façon, 23% des unités urbaines sont plus proches de la classe 3 que des autres classes de la typologie.

Logiquement, les facteurs de décroissance sont aussi plus nombreux dans les agglomérations spécifiquement en décroissance en 2010. Contrairement à ce qui est observé pour les tendances longues, ces villes perdent bien des habitants sur la décennie étudiée ici et, si cette durée est trop courte pour être assurément de la décroissance, on en retrouve certains facteurs.

Tableau 24 : Évolution de la distribution des unités urbaines de la typologie et des unités urbaines projetées dans son référentiel entre les différents profils-types de la typologie des facteurs de décroissance durant la décennie 2010-2017

	Nombre total d'unités urbaines	Classe 1 : Forte spécialisation économique et soldes migratoires négatifs	Classe 2 : Faible spécialisation, soldes migratoires et naturels négatifs	Classe 3 : Décroissance malgré des soldes migratoires positifs	Classe 4 : Décroissance démographique malgré la croissance des 30-59 ans et des périphéries	Classe 5 : Décroissance malgré l'augmentation des moins de 30 ans
Unités urbaines en décroissance (1999-2017)	441	27,89%	31,52%	31,75%	6,12%	2,72%
Unités urbaines en décroissance enrayée	394	9,14%	1,52%	25,89%	11,68%	51,78%
Unités urbaines perdant des habitants (2010-2017) sans pertes auparavant	134	32,84%	18,66%	23,13%	24,63%	0,75%
Unités urbaines perdant des habitants (2010-2017) avec des pertes antérieures	146	28,08%	18,49%	41,10%	9,59%	2,74%
Unités urbaines ne perdant jamais d'habitants entre 1962 et 2017	1294	6,26%	1,24%	17,47%	12,44%	62,60%
Total	2409	13,49%	8,84%	23,20%	11,66%	42,80%

3. Projection des autres villes perdant des habitants entre 1968 et 2017

L'ACM et la CAH que nous avons construites définissent 5 classes de villes en décroissance à partir des trajectoires longues. Dans l'espace factoriel de l'ACM, nous pouvons projeter des individus supplémentaires qui peuvent correspondre à différents états des individus qui ont permis de construire la typologie, comme nous l'avons fait dans la partie précédente. Nous pouvons également y projeter des individus supplémentaires correspondant à d'autres villes pour analyser de quelle classe elles sont les plus proches parmi les cinq classes que nous avons définies. L'objectif de cette partie est ainsi de projeter les villes perdant des habitants à

chacune des périodes intercensitaires que nous avons définies entre 1968 et 2017, pour pouvoir analyser à quelles classes de notre typologie correspondent ces villes qui ont perdu des habitants sur notre période sans qu'on n'observe de perte absolue entre 1999 et 2017. Nous accorderons une attention particulière aux villes ayant perdu des habitants uniquement sur la dernière période, 2010-2017, car elles correspondent à des villes perdant récemment des habitants, sans qu'on puisse encore déterminer si ces pertes d'habitants vont se poursuivre dans la décennie suivante. Comme ces unités urbaines n'ont pas été utilisées pour construire la typologie en elle-même, ces projections ont surtout valeur d'illustration pour observer des rapprochements entre les unités urbaines perdant des habitants sur une plus courte durée et les classes définies par celles qui en perdent pendant au moins 20 ans jusqu'à aujourd'hui.

3.1 L'évolution de la distribution des profils-types de décroissance jusqu'en 2010

3.1.1 Une première phase de la décroissance (1975-1999)

En projetant l'ensemble des villes perdant des habitants, à chaque période intercensitaire, dans le référentiel de l'ACM des facteurs de décroissance, on peut calculer la proximité de chaque ville projetée aux centres des 5 classes de décroissance que nous avons définies pour déterminer à quel profil-type elles s'apparentent le plus. Cela nous permet de proposer des interprétations pour les villes qui perdent des habitants sur un faible nombre de périodes intercensitaires ou dont la décroissance a été enrayée.

On constate que les profils-types de décroissance que nous avons identifiés émergent à partir du recensement 1975 (Tableau 25). Sur la période précédente, 1968-1975, on observe beaucoup d'agglomérations proches de la classe 5, c'est-à-dire de la classe des combinaisons d'indicateurs atypiques, plus proches des villes en croissance, car l'augmentation des moins de 30 ans est encore très forte en cette fin de baby-boom. Ces agglomérations sont par la suite de moins en moins nombreuses parmi les villes perdant des habitants. Sur cette période il s'agit surtout de petites villes languedociennes en forte croissance seulement après 1975.

Tableau 25 : Proximité des unités urbaines perdant des habitants pour chaque période intercensitaire (1968-2017) aux cinq profils-types de décroissance

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2010	2010-2017
Classe 1 : Forte spécialisation économique et soldes migratoires négatifs	32,2%	36%	31,6%	26,6%	21%	31%
Classe 2 : faible spécialisation, soldes migratoires et naturels négatifs	19,6%	17%	21,2%	14,7%	7%	29%
Classe 3 : Décroissance malgré des soldes migratoires positifs	3%	7%	8,5%	20,1%	22,7%	31%
Classe 4 : décroissance démographique malgré la croissance de l'emploi et des périphéries	17,6%	31%	36,3%	38%	49%	8%
Classe 5 : Décroissance malgré l'augmentation des moins de 30 ans	27,6%	9%	2,4%	0,6%	0,3%	1%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La distribution des profils entre 1975 et 1999 confirme les interprétations classiques de la décroissance des villes françaises, touchées par le déclin économique des villes spécialisées (classe 1) et les villes moyennes connaissant une forte périurbanisation (classe 4). Ces deux classes expliquent systématiquement autour de deux tiers des villes perdant des habitants pour chaque période intercensitaire. Les agglomérations spécialisées représentent pour chaque intervalle intercensitaire 20 à 40% des unités urbaines perdant des habitants, avec un maximum au recensement 1975-1982, correspondant à l'essentiel de la désindustrialisation des vieilles régions industrielles. Les agglomérations proches de la classe 4 connaissant croissance de l'emploi et croissance des périphéries sont beaucoup plus nombreuses, regroupant 30 à 50% des unités urbaines perdant des habitants. Cela est notamment dû au fait que la plupart des unités urbaines perdant des habitants sur un intervalle censitaire unique appartiennent à cette catégorie. Cela conforte l'hypothèse selon laquelle de nombreuses pertes d'habitants observées

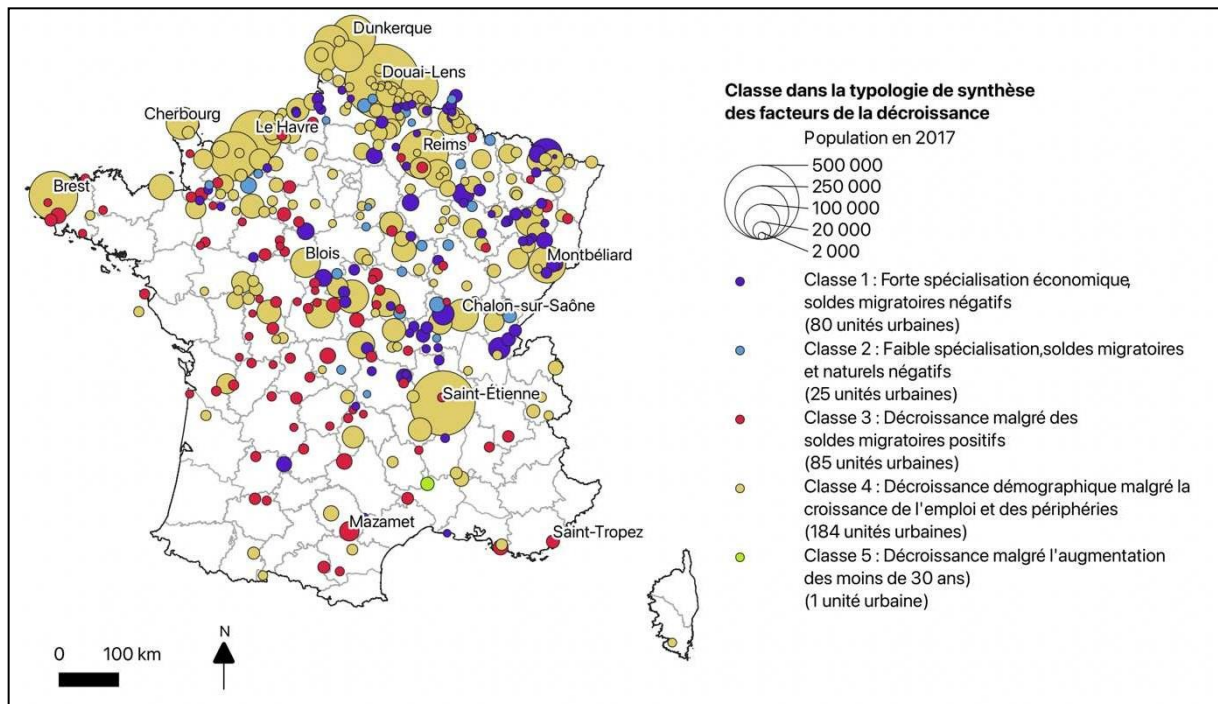
sur un seul intervalle intercensitaire correspondent davantage à des formes de dévitalisation ou des recompositions locales de la population qu'à de la véritable décroissance comme montré pour les petites villes du Sud-Ouest dès les années 1990 (Charrié et al., 1992).

3.1.2 Un recul des facteurs de décroissance dans les années 2000

L'intervalle censitaire 1999-2010 se distingue des périodes précédentes : le nombre de villes perdant des habitants entre les recensements 1999 et 2010 est plus faible et se concentre dans la moitié Nord de la France (Figure 110). Cette évolution que nous avons constatée dès le chapitre 2 se confirme dans la distribution des profils de la typologie des facteurs de décroissance. Durant cette décennie, les villes appartenant à la classe 4 sont majoritaires, elles représentent presque la moitié des villes perdant des habitants. En même temps, la part des villes de la classe 3 augmente, après avoir doublé dans les années 1990, ce qui traduit à la fois le vieillissement de la population, et des évolutions dans les migrations résidentielles, notamment de personnes âgées.

Les villes de la classe 1 restent présentes mais en nombre plus faible. Par contre les villes de la classe 2 sont peu présentes. Ainsi, une ville comme Montluçon, caractérisée sur le long terme par son appartenance à la classe 2 en raison des importantes pertes d'emplois qu'elle subit, se rapproche, le temps de cette décennie 1999-2010, de la catégorie des villes où l'emploi et les périphéries sont en croissance. Ces résultats rejoignent donc la thèse d'une décennie marquée par des évolutions importantes des migrations résidentielles qui entraînent une croissance de plus d'agglomérations que dans les décennies précédentes, notamment dans les régions les plus rurales (Brès et al., 2017; Pistre, 2013). Les facteurs de décroissance sont moins nombreux, y compris dans les villes qui continuent de perdre des habitants. Même si une partie des unités urbaines continue de perdre des habitants, on assiste à la fin d'une première phase de la décroissance initiée par la crise des années 1970 et le début de la périurbanisation. De nombreuses agglomérations qui ont alors commencé à perdre des habitants renouent avec la croissance, notamment en profitant de l'extension de l'aire d'influence des métropoles.

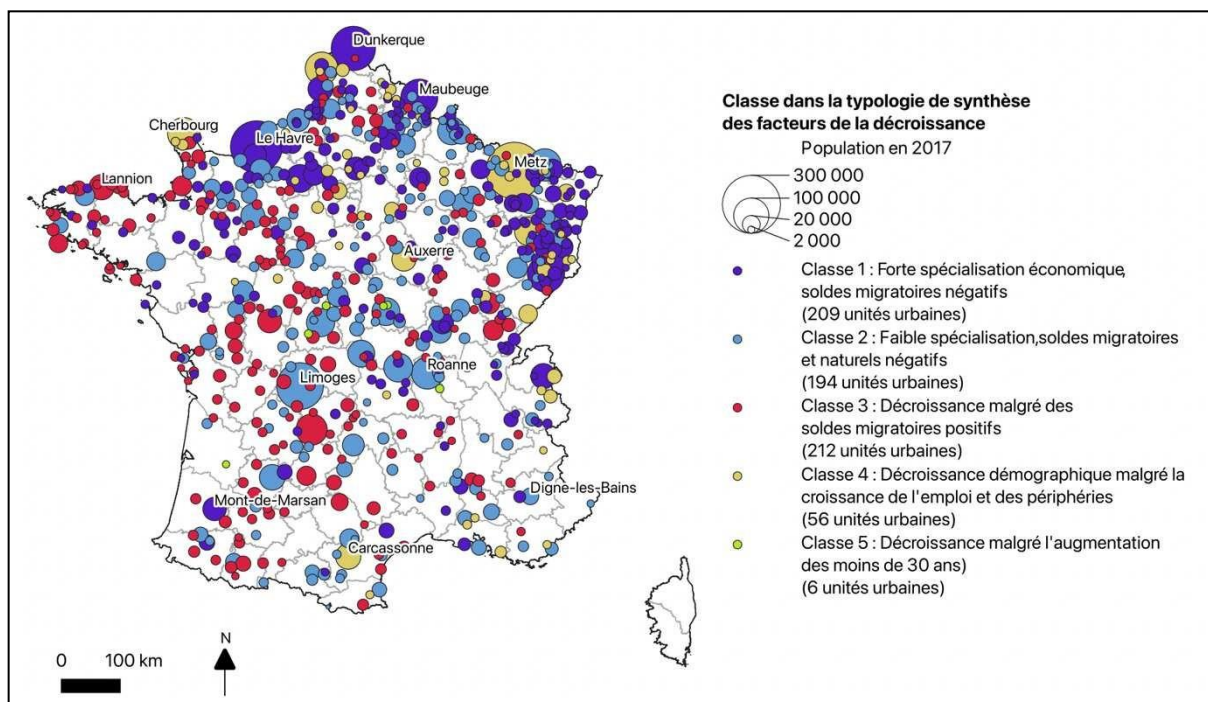
Figure 110 : Projection des 375 unités urbaines perdant des habitants entre 1999 et 2010 dans les 5 profils-types de synthèse des facteurs de décroissance



3.2 L'augmentation du nombre de villes en décroissance dans les années 2010

En plus des 441 agglomérations perdant des habitants entre 1999 et 2017, d'autres agglomérations, tout en conservant plus d'habitants en 2017 qu'en 1999, en perdent entre 2010 et 2017. L'évolution des 441 unités urbaines en décroissance récente recouvre une évolution similaire dans l'ensemble des agglomérations perdant des habitants durant les années 2010. Elles aussi montrent que les villes de la classe 4 sont désormais minoritaires, la forte augmentation du nombre de villes en décroissance est bien liée aux villes des classes 1 à 3 (Figure 111). Ces autres agglomérations perdant des habitants depuis environ 10 ans soulèvent plusieurs questionnements. Est-ce que leur perte d'habitants est un phénomène conjoncturel ou alors vont-elles s'ajouter à la liste des agglomérations en décroissance ? Ces villes constituent-elles un nouvel ensemble d'agglomérations en décroissance par nature différentes de celles qui les ont précédées ?

Figure 111 : Projection des 677 unités urbaines perdant des habitants entre 2010 et 2017 dans les 5 profils-types des facteurs de décroissance



Les unités urbaines que nous considérons dans cette partie ne sont pas à proprement parler en décroissance démographique : elles étaient toutes en croissance pendant la décennie 2000. À cause du recensement tournant et de la dernière date de recensement disponible au moment de la conception de la plupart de nos indicateurs (à savoir 2017)⁵², ces agglomérations ne perdent des habitants que depuis 7 ans. Cette durée est trop courte pour qu'on les considère en décroissance (Baron et al., 2010): étant donné la structure de nos données, nous avons retenu au plus court une période de 18 ans, soit plus du double. Cependant, elles constituent une catégorie particulière entre les villes en décroissance continue et celles qui ne perdent pas d'habitants. De plus, cette perte d'habitants peut augurer de la mise en place d'une véritable décroissance démographique. Les villes concernées se composent de deux sous-ensembles comptabilisant au total 280 unités urbaines : 146 ayant déjà connu des pertes d'habitants et 134 pour lesquelles les pertes enregistrées dans les années 2010 sont inédites.

3.2.1 Le retour de la décroissance dans 146 agglomérations déjà touchées entre 1962 et 2010

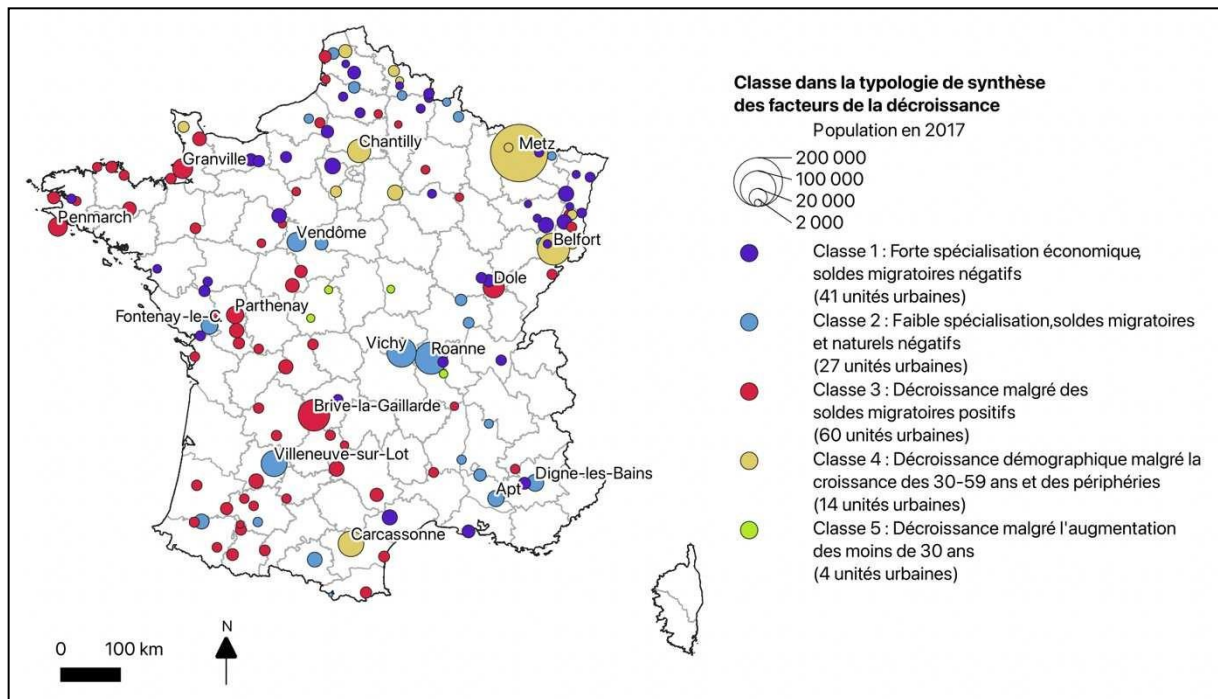
Le premier sous ensemble regroupe 146 agglomérations ayant déjà connu des pertes brutes d'habitants avant les années 2000. Elles ont donc déjà été vulnérables auparavant et ont

⁵² Les données 2020 sont certes disponibles mais nous ne pouvons pas actualiser la typologie des trajectoires démographiques avant la parution des données 2021 (attendues début 2024) pour ne pas avoir de recouvrement dans les données.

perdu des habitants. Leur distribution parmi les 5 profils de décroissance dans les années 2010 diffère peu de celle observée pour les 441 unités urbaines en décroissance. Les villes des classes 4 et 5, rares durant la décennie 2010 parmi les villes en décroissance, sont là aussi très peu présentes. On y trouve des villes moyennes où la décroissance est peu probable comme pour Carcassonne ou Metz. La classe la plus présente est la classe 3, d'où la localisation privilégiée dans le Sud-Ouest, dans des campagnes dynamiques démographiquement et particulièrement attractives dans les années 2000 (Lot, Gers). Les villes de la classe 1 sont également très présentes, principalement dans le Nord et l'Est de la France, recoupant plutôt des régions où la décroissance des petites villes industrielles est bien connue : Saint-Hilaire-lez-Cambrai se situe dans la plus importante concentration de villes en décroissance du territoire (Bruyelle, 1972), Vagney se trouve dans l'Est des Vosges non loin de Gérardmer ou de La Bresse (Edelblutte, 2008). Cet ensemble de villes perdant de nouveau des habitants dans les années 2010 est donc peu surprenant en termes de composition : elles reflètent l'évolution de la distribution des cinq profils de décroissance durant la décennie.

Leur localisation l'est davantage comme on le voit sur la Figure 112. On observe en effet une expansion spatiale du nombre de villes perdant des habitants vers le Sud-Ouest. Certes, ces villes du Sud-Ouest ont déjà perdu des habitants, mais leur profil a évolué. Dans les années 1970-1980, elles perdaient alors des habitants par les soldes migratoires : elles n'étaient pas attractives et présentaient diverses spécialisations industrielles (Charrié et al., 1992; Sibertin-Blanc et Zuliani, 2004). Dans les années 2010, elles participent à consolider le primat de ces villes décroissantes et attractives observé dans les 441 unités urbaines en décroissance récente. Leur profil suit donc davantage la trajectoire de Saint-Yrieix-la-Perche (Chauvier, 2017). Mais cela n'augure pas nécessairement de la poursuite des pertes d'habitants puisque les villes proches de cette classe 3 sont plus nombreuses dans l'ensemble du système de villes et sont donc fréquemment en croissance.

Figure 112 : Les 146 unités urbaines reprenant une phase de décroissance en 2010 dans la typologie des facteurs de la décroissance



Ces agglomérations ont beau être situées dans des régions où les villes en décroissance sous peu présentes (Sud-Ouest, Bretagne), elles ne constituent pas un ensemble inédit de villes perdant des habitants. Nous avons donc étudié en détail une partie de ces agglomérations tout au long des chapitres précédents dans la catégorie « décroissance probable » mise en place au chapitre 2 (les autres appartiennent à notre catégorie « décroissance relative » car elles sont davantage en stagnation). On retrouve parmi elles des agglomérations où nous avons identifié la présence d'un petit nombre de facteurs de décroissance, comme pour Carcassonne, une des rares aires urbaines de notre échantillon où la croissance périurbaine compense effectivement les pertes de l'agglomération. Mais on observe également la présence d'unités urbaines où la décroissance est beaucoup plus probable, comme Roanne, ville bien étudiée pour le déclin de son industrie textile et de ses paysages urbains (Houssel, 1985; Rérat, 1991).

3.2.2 Les 134 nouvelles villes en décroissance dans les années 2010

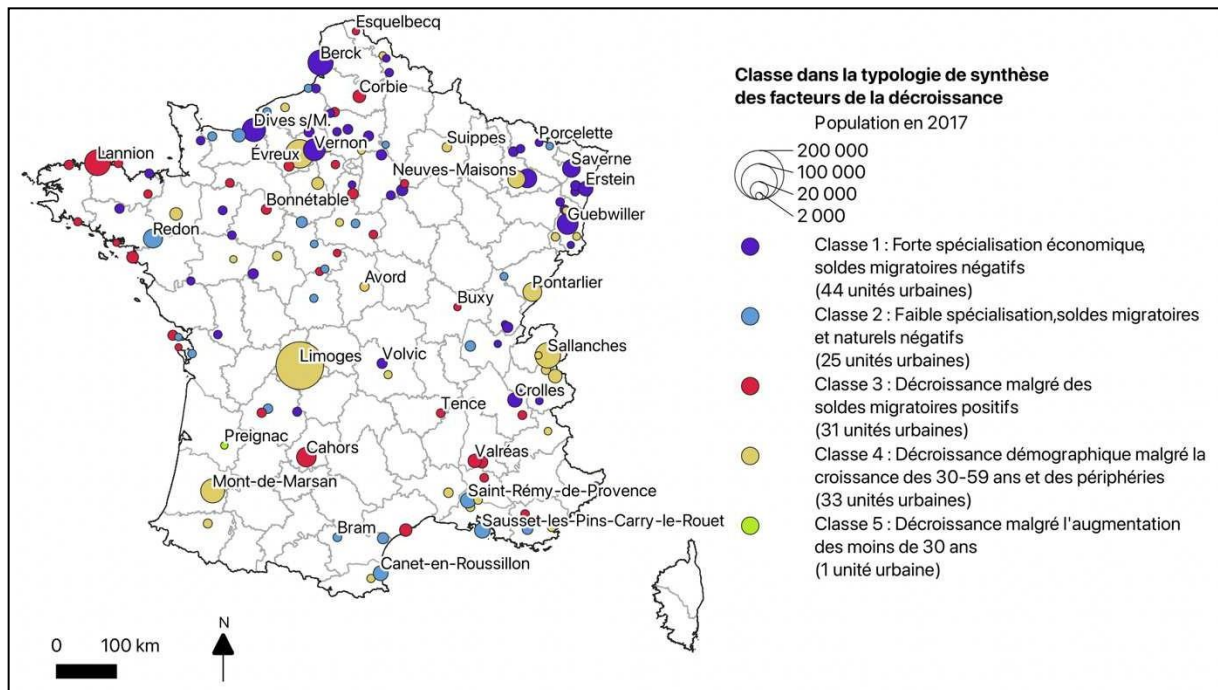
Dans le chapitre 2, nous avons identifié 134 unités urbaines en décroissance très récente, perdant uniquement des habitants entre 2010 et 2017, durée trop courte pour qu'elles soient véritablement considérées comme en décroissance mais intéressantes car elles perdent des habitants récemment. Ces agglomérations perdent des habitants dans les années 2010 sans en avoir jamais perdu auparavant. Elles constituent donc un ensemble inédit de villes perdant des habitants. Leur distribution parmi les profils de décroissance (Figure 113) témoigne du fait

qu'il est beaucoup plus difficile de présager de leur décroissance future que les agglomérations du sous-ensemble précédent.

En se focalisant sur les 441 unités urbaines en décroissance entre 1999 et 2017, on constate la quasi-disparition des villes proches de la classe 4. Mais celles-ci représentent encore le quart des 134 agglomérations présentées ici. Ces villes présentent donc de nombreux facteurs de croissance (croissance périurbaine, de la population active ou de l'emploi). D'autres présentent plus de facteurs de décroissance. Ainsi les villes spécialisées de la classe 1 sont les plus nombreuses (un tiers des agglomérations). Mais les spécialisations concernées ne sont pas nécessairement industrielles comme celle des villes en décroissance ancienne : 12 des 44 unités urbaines ne sont pas industrielles (comme Berck ou Dives-sur-Mer, agglomérations touristiques de la côte de la Manche), cinq de ces unités urbaines ne sont en réalité même pas spécialisées (comme Lizy-sur-Ourcq ou Porcelette) : elles cumulent simplement un grand nombre de facteurs de décroissance.

Ces villes qui n'ont pas connu de pertes d'habitants avant 2010 sont situées dans des régions ou des situations plutôt peu caractéristiques de la décroissance jusque-là. On trouve ainsi des villes moyennes de régions plutôt épargnées par la décroissance comme Cahors ou Mont-de-Marsan dans le Sud-Ouest, ou encore des villes de Savoie comme Sallanches. Certaines petites villes spécialisées sont situées dans des vallées industrielles très dynamiques comme Crolles dans le Grésivaudan ou Volvic dans le Puy-de-Dôme. On trouve également de nombreuses petites villes périurbaines, catégorie très sous-représentée parmi les villes en décroissance, présentes notamment autour de Paris (Boutigny-sur-Essonne, Feucherolles) ou même autour d'autres villes aux couronnes très dynamiques comme Vern-sur-Seiche dans la couronne de Rennes.

Figure 113 : Les 134 unités urbaines débutant une première phase de décroissance en 2010 dans la typologie des facteurs de la décroissance



Ces exemples nombreux mettent en lumière la difficulté à tirer des conclusions de ce deuxième sous-ensemble de villes perdant des habitants. Même si on peut les rattacher aux catégories de villes en décroissance identifiées par la typologie, leur trajectoire est plus floue et témoigne surtout de leur croissance continue entre 1962 et 2010. Nous allons donc nous intéresser au recensement 2020 pour mieux qualifier ces trajectoires.

3.2.3 L'apport du recensement 2020 : effet-crise ou début d'une nouvelle ère de décroissance ?

Pour illustrer la difficulté à tirer des conclusions de la distribution des 134 nouvelles agglomérations perdant des habitants, nous pouvons considérer les dernières évolutions démographiques de l'ensemble de nos agglomérations perdant des habitants entre 2010 et 2017 au regard des dernières données de recensement disponibles. Même si nous ne pouvons intégrer ces données à nos analyses sans recouvrement des dates de recensement, il est désormais possible de calculer les évolutions démographiques entre 2015 et 2020.

Cette courte période intervient après la crise de 2008 dont on sait qu'elle a eu de nombreuses conséquences négatives sur les villes en décroissance, notamment en termes d'emplois industriels, et légèrement avant la crise du covid-19 en 2020 dont on connaît encore peu les conséquences pour l'évolution des migrations résidentielles (Breton et al., 2022; Breuillé et al., 2022; Chareyron et al., 2022).

Néanmoins cette période recouvre en partie notre période d'analyse 2010-2017. Les seules évolutions observables sont donc liées à l'apport des recensements de 2020 à 2022, ce qui laisse peu de place pour des changements de trajectoires.

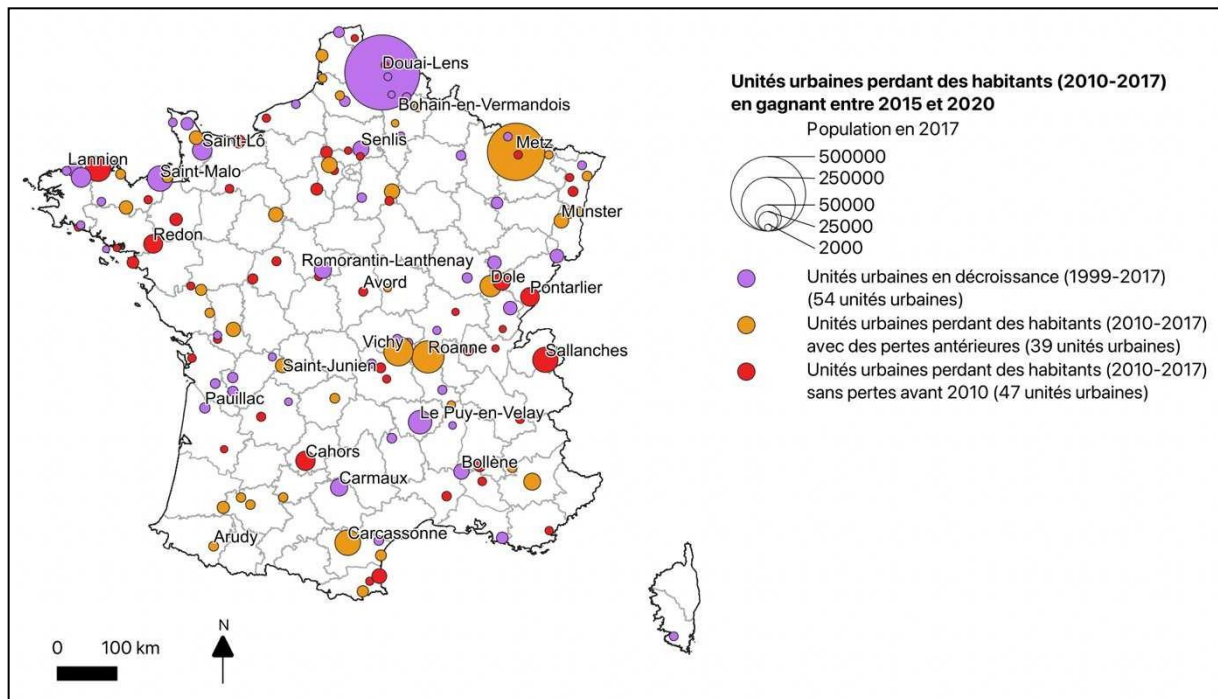
Les résultats montrent que 65% des unités urbaines perdant uniquement des habitants entre 2010 et 2017 ont continué d'en perdre entre 2015 et 2020 (Tableau 26). Plus on considère des villes en décroissance depuis longtemps, plus cette proportion est importante : pour les villes perdant des habitants entre 1999 et 2017, elle s'élève à 88%.

Tableau 26 : Évolution démographique (2015-2020) des unités urbaines perdant des habitants entre 2010 et 2017

	Nombre d'unités urbaines	Décroissance 2015-2020	Croissance 2015-2020
Unités urbaines perdant des habitants (1999-2017), en décroissance absolue	441	387 (88%)	54 (12%)
Unités urbaines perdant des habitants (2010-2017) avec des pertes antérieures	146	107 (73%)	39 (27%)
Unités urbaines perdant des habitants (2010-2017) sans pertes avant 2010	134	87 (65%)	47 (35%)
Total	721	581	140

Les 140 unités urbaines qui parviennent à renouer avec la croissance entre 2015 et 2020 se trouvent dans la totalité des régions françaises, même celles où la décroissance est majoritaire (Figure 114). Certaines d'entre elles sont attendues : on a plusieurs fois évoqué la croissance périurbaine du Puy-en-Velay ou de Carcassonne, ou encore le dynamisme général du Sud-Ouest de la France ou de la Bretagne. En effet, les agglomérations concernées sont souvent situées en marges de territoires en croissance. Senlis est située à la marge de la région parisienne ; Saint-Malo peut aussi profiter de son image positive et de son appartenance à une Bretagne dynamique démographiquement.

Figure 114 : Les 140 unités urbaines renouant avec la croissance entre 2015 et 2020 malgré des pertes entre 2010 et 2017



D'ailleurs, sans surprise, ces unités urbaines renouant avec la croissance entre 2015-2020 sont très majoritairement rattachées à la classe 3 : par définition, les villes se rapprochant de cette classe sont des villes attractives donc ayant davantage tendance à perdre des habitants par soldes naturels que par soldes migratoires. Elles sont attractives pour les personnes âgées mais aussi pour d'autres catégories de population. L'emploi y est en croissance. On trouve également quelques agglomérations de la classe 4 mais elles sont moins nombreuses étant donné leur diminution importante durant les années 2010.

Mais dans les régions très touchées par la décroissance, ces retours à la croissance restent des exceptions. On observe donc plutôt un maintien de la décroissance démographique dans les régions et territoires où elle est déjà largement surreprésentée (Nord de la diagonale des faibles densités, Berry, Vosges par exemple). Sur la figure 27, on distingue par exemple Avord, dans le Cher (ponctuellement en décroissance entre 2010 et 2017), ou Bohain-en-Vermandois, dans l'Aisne (perdant des habitants entre 1999 et 2017). Les deux agglomérations parviennent à renouer avec la croissance entre 2015 et 2020 mais ces cas restent des exceptions dans leur région, majoritairement touchée par la décroissance.

Les retours à la croissance sont donc limités, mais pour le moment nous ne disposons pas du recul temporel nécessaire pour estimer précisément ce qui relève de pertes ponctuelles ou durables dans les trajectoires démographiques des années 2010. Nos données ne révèlent pas d'effet lié à la crise de 2008. Tout au plus peut-on supposer son existence dans le cas précis

d'agglomérations dont l'emploi a subi directement la crise, avant de renouer avec la croissance par la suite. De plus, les périodes intercensitaires permises par le recensement ne nous permettent pas d'isoler clairement cette crise de la suivante.

Malgré ces précautions, les 140 unités urbaines renouant avec la croissance apparaissent en contraste des 581 unités urbaines confirmant leurs pertes d'habitants de 2010-2017 en 2015-2020. Ces 581 agglomérations représentent 24% des 2 409 agglomérations françaises, soit un quart. Deux tiers d'entre elles (soit 387) perdent des habitants depuis au moins 1999 : elles peuvent donc être considérées comme étant véritablement en décroissance démographique.

Conclusion du chapitre 7

Les villes en décroissance présentent une très grande diversité de profils, liée à la fois aux enchaînements temporels et à la diversité des facteurs de décroissance. La construction d'une typologie de synthèse des facteurs de décroissance permet néanmoins de mettre en évidence cinq profils-types de villes en décroissance.

Dans le détail de ces profils-types, on retrouve les ensembles géographiques et les tendances principales mis en évidence dans les chapitres précédents, à partir des analyses économiques, démographiques et géographiques : villes industrielles spécialisées perdant des habitants par soldes migratoires, villes cumulant de nombreux facteurs de décroissance sans spécialisation économique, villes vieillissantes et attractives, villes moyennes perdant des habitants tout en gagnant des emplois dans des régions en croissance grâce à la périurbanisation. Ces cinq classes, construites à partir des trajectoires de long terme des villes en décroissance, confirment et généralisent les profils mis en évidence dans la bibliographie en insistant sur les héritages de la décroissance passée, notamment celle liée au tournant démographique des années 1970-1980. On observe notamment un lien fort entre décroissance importante et spécialisation économique, en particulier industrielle. Cette typologie permet également de rendre compte de l'importance de la périurbanisation des villes moyennes, qui aboutit à la décroissance des pôles centraux, ou du vieillissement de la population dans les petites villes.

Transposer les profils actuels des villes dans le référentiel de la typologie permet d'apprécier l'évolution des facteurs de décroissance dans les villes concernées. Ces derniers y sont présents dans un plus grand nombre de villes en raison d'un vieillissement plus important de la population ou encore des pertes de population en périphérie proche, notamment dans certaines couronnes périurbaines.

La distribution des profils-types confirme donc nos hypothèses du chapitre 2 concernant les spécificités des deux dernières décennies face à la décroissance démographique. La décroissance est nettement moins présente dans la décennie 2000, les facteurs de décroissance y sont moins prononcés et on observe des formes de croissance de l'emploi et des environs plus marquées. Dans les années 2010 au contraire, on observe à la fois une augmentation du nombre de villes touchées par des pertes de population et un renforcement de la décroissance dans les agglomérations déjà touchées. Cette tendance ne se limite pas aux seules agglomérations en décroissance : les facteurs que nous avons identifiés sont aujourd'hui davantage présents dans les unités urbaines qui ne sont pas en décroissance. Le vieillissement touche ainsi à la fois les villes en décroissance et de nombreuses villes en croissance. Le profil associé est donc plus commun par rapport aux autres profils-types de villes en décroissance.

Nous pouvons également proposer plusieurs hypothèses pour les villes débutant une phase de décroissance dans les années 2010. Pour une partie d'entre elles, on ne peut exclure un effet de la crise de 2008 : ces agglomérations n'ont pas connu de pertes d'habitants auparavant et ont déjà regagné des habitants sur la période 2015-2020. Les autres présentent des profils proches des villes en décroissance (on trouve notamment de nombreuses unités urbaines spécialisées économiquement et des villes moyennes jusque-là épargnées par la décroissance). Pour celles-ci on observe bien une perte d'habitants sur 10 ans, reste à voir si elle se confirme dans la décennie suivante. Certaines de ces unités urbaines ont d'ailleurs déjà connu des pertes d'habitants précédemment sur la période, pour certaines durant plus de 20 ans.

La décennie 2010 se conclut par la crise du covid-19 dont on présuppose déjà qu'elle peut influencer sur les migrations résidentielles. Les données les plus récentes ne permettent pas encore de jauger ce phénomène qui pourrait accentuer les facteurs de décroissance et confirmer la décroissance des villes commençant à perdre des habitants durant cette décennie.

Conclusion générale

Alors que la décroissance est un sujet de plus en plus présent dans les recherches scientifiques, où l'on souligne l'intensification et l'accélération de ce phénomène en France (Béal et al., 2021), nous avons fait le choix d'étudier différentes dimensions de la décroissance en analysant l'ensemble du système de villes. Cette analyse systématique des unités urbaines nous a permis de dégager trois résultats principaux.

Le premier porte sur la mesure de la décroissance démographique sur le long terme, en remontant jusqu'aux années 1960 (chapitres 2 et 3). Même si l'application de la notion de décroissance dans le contexte français est encore sujette à débat dans les milieux scientifiques, notre analyse confirme que de nombreuses agglomérations françaises sont bien touchées par des pertes d'habitants. La France n'est donc pas épargnée par ce phénomène qui touche particulièrement les villes petites et moyennes. Sur les soixante dernières années, 40% des unités urbaines françaises connaissent au moins une période intercensitaire de perte de population (5 à 9 ans selon les périodes). En 2017, près d'une agglomération sur cinq, soit 441, abritent moins d'habitants qu'en 1999. Jusqu'ici ce phénomène a été sous-estimé car la plupart des études excluent les plus petites villes de leurs analyses. Or, parmi ces 441 unités urbaines en décroissance, 88% (soit 388) comptent moins de 20 000 habitants et 52% d'entre elles (soit 233) en abritent moins de 5 000. Cette décroissance démographique s'observe quel que soit la définition de la ville : commune-centre, unité urbaine, aire urbaine. Il en va de même pour les pertes d'emplois, bien plus nombreuses dans les agglomérations que les pertes habitants. Ainsi, de 1999 à 2017, 284 agglomérations perdent à la fois des emplois et des habitants.

La plupart des agglomérations qui perdent des habitants en perdent depuis les années 1970, notamment en lien avec la crise industrielle et la périurbanisation, comme cela a déjà été souligné à plusieurs reprises (Béal et al., 2021; Wolff et al., 2017). Mais les trajectoires démographiques sont très diverses. Nous avons ainsi mis en valeur trois sous-ensembles du système de villes dans lesquels nous avons étudié plus précisément les formes et marqueurs de la décroissance :

- (i) En plaçant la fin de notre période d'étude en 2017, nous avons suivi 441 unités urbaines qui perdent des habitants en valeur absolue depuis au moins 1999 (villes en décroissance absolue).
- (ii) Nous avons également considéré 143 unités urbaines dont les trajectoires sont très proches (décroissance probable) car elles perdent des habitants sur de longues périodes, mais ne rentrent pas dans la catégorie précédente pour deux raisons possibles. Certaines présentent une période

de croissance unique dans les années 2000 (75 unités urbaines). D'autres sont en décroissance depuis les années 1960 à 1980 mais sortent de la base de données des unités urbaines (68 unités urbaines) : elles sont absorbées par une autre unité urbaine, parfois elle-même en décroissance, ou requalifiées en communes rurales car elles passent sous le seuil des 2 000 habitants.

(iii) Nous avons enfin mis en évidence 134 unités urbaines qui perdent des habitants uniquement sur la période 2010-2017, constituant peut-être un nouvel ensemble de villes en décroissance.

En travaillant principalement sur les villes en décroissance absolue (i) et probablement en décroissance (ii), nos résultats confirment les deux hypothèses formulées dans les travaux sur la décroissance : on observe bien un nombre de plus en plus important de villes touchées par la diminution de leur population, et la décroissance tend à s'aggraver dans les villes déjà touchées par la décroissance. Il est difficile cependant de déterminer une date précise qui correspondrait au début de la décroissance, non seulement car les recensements permettent difficilement de circonscrire les tournants de la décroissance mais aussi parce que les méthodes de mesure de la population ont évolué exactement pendant la période qui nous intéresse pour déterminer la décroissance récente, au tournant des années 2000. Néanmoins, nos résultats attestent du fait qu'il y a un regain de croissance durant les années 2000 qui disparaît dans les années 2010. Nous confirmons donc l'hypothèse de l'augmentation du nombre de villes perdant des habitants dans les années 2010 : le nombre de villes perdant des habitants double par rapport aux années 2000. L'expression de nouvelle ère de la décroissance (Béal et al., 2021) reste cependant soumise à discussion, car la plupart des villes perdant des habitants aujourd'hui en ont souvent déjà perdu entre 1962 et 1999, même si elles sont en croissance dans les années 2000.

Nous montrons également que les villes paradigmatiques historiques de la décroissance ne sont pas représentatives de l'ensemble des villes en décroissance aujourd'hui, qui sont surtout des villes petites et moyennes peu industrielles (quoique souvent plus industrielles que les métropoles à l'économie diversifiée). D'ailleurs plusieurs grandes villes emblématiques ont renoué récemment avec la croissance comme Saint-Étienne. Même si ces grandes villes continuent d'abriter le plus grand nombre de Français résidant dans des villes en décroissance, elles ne représentent qu'une partie du phénomène, plus présent dans les campagnes polarisées par des villes petites et moyennes. À ce titre, même si on observe bien une concentration des villes en décroissance dans certaines régions, cette concentration reste limitée. Les villes en décroissance sont présentes sur tout le territoire métropolitain, y compris dans des régions plutôt en décroissance. Elles ne se limitent pas ou plus à la diagonale des faibles densités, aux bassins

industriels anciens et à la frontière Nord-Est du pays. On les trouve même beaucoup plus proches des métropoles et même dans certaines couronnes périurbaines même si cette tendance reste largement minoritaire.

Un deuxième grand résultat concerne les facteurs explicatifs de la décroissance démographique (chapitres 3 à 6). Nos analyses confirment des résultats déjà connus en les généralisant pour l'ensemble des unités urbaines, en incluant notamment les agglomérations de moins de 10 000 habitants, rarement considérées jusque-là. Nous avons exploré les causes de la décroissance démographique en insistant sur les aspects économiques, les composantes démographiques et les contextes de peuplement des villes en décroissance pour discuter quatre facteurs couramment mobilisés pour expliquer la décroissance urbaine : la désindustrialisation, la périurbanisation, le vieillissement et le manque d'accessibilité. Nos analyses confirment l'importance de chacun ces quatre facteurs pour expliquer la décroissance démographique des années 1970-1980. Mais leur expression évolue dans les années 2000 et surtout dans les années 2010, expliquant à la fois l'apparition de villes en décroissance récente et le maintien de trajectoires de décroissance dans les villes en décroissance ancienne.

Tout d'abord, la désindustrialisation, qui était particulièrement importante dans les années 1970-1980 et touchait une grande partie des villes françaises, y compris des villes en croissance, n'est plus un marqueur aujourd'hui. Contrairement à l'image d'Épinal des villes en décroissance, celles-ci ne sont plus majoritairement des villes industrielles ou très spécialisées économiquement. Certes, les villes en décroissance sont globalement plus industrielles que celles qui ne le sont pas, mais cela est surtout lié au fait que les grandes villes, à l'économie plus diversifiée, sont fortement sous-représentées parmi les villes en décroissance. Au-delà de cet effet de taille, on constate que les villes en décroissance sont surtout anciennement industrielles car, quand elles ont été spécialisées, leur spécialisation a souvent progressivement disparu au cours de notre période d'étude. Même si on constate que de nombreuses villes en décroissance restent spécialisées aujourd'hui, avec une surreprésentation d'activités liées à l'industrie manufacturière, ces activités qui se sont maintenues ou même se sont récemment implantées peuvent être davantage le signe d'une économie locale dynamique qu'un facteur de décroissance.

La périurbanisation et plus généralement la croissance des périphéries des agglomérations, a longtemps pu être un facteur limitant de la décroissance car de nombreuses unités urbaines qui ont perdu des habitants s'inscrivent dans des territoires en croissance. Mais lors des deux dernières décennies, on constate un ralentissement de la périurbanisation et de la croissance

périphérique des agglomérations sans couronne périurbaine. La périurbanisation, toujours vivace autour des grandes métropoles, faiblit autour des villes petites et moyennes autour desquelles elle ne compense plus les pertes de population des centres. Cette évolution est particulièrement importante car elle permet de montrer que les villes en décroissance que nous avons identifiées, dans plus de 80% des cas, ne correspondent pas au modèle proposé des villes en dévitalisation. Elles sont donc bien en décroissance. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : la concentration de la croissance dans les métropoles, l'intensification de la décroissance des centres, et le tarissement de l'exode rural comme moteur de la périurbanisation.

L'analyse du troisième facteur, relatif aux structures démographiques, permet d'aller plus loin. En effet, cette analyse nous a permis d'observer l'évolution du rôle des composantes démographiques dans la décroissance des agglomérations. Alors que la décroissance démographique était principalement due, jusqu'aux années 2000, au rôle des soldes migratoires négatifs, nous constatons que, dans les années 2010, les soldes naturels négatifs sont davantage responsables de la décroissance des agglomérations. La baisse de la natalité explique aujourd'hui bien davantage les pertes d'habitants que les départs. Cette évolution est également liée à l'important vieillissement de la population des villes en décroissance qui, au-delà des effets de structure régionale (les régions du Nord de la France sont globalement plus jeunes que celles du Sud), sont systématiquement plus âgées que les villes en croissance. Toutefois, cette décroissance par les soldes naturels uniquement n'est pas un phénomène complètement nouveau. Une part importante de la décroissance ancienne s'explique également par ce facteur. Seulement, les villes concernées sont souvent des agglomérations de très petite taille qui n'étaient jusque-là pas étudiées dans l'optique de la décroissance car elles n'atteignaient pas le seuil minimal de population des villes analysées. Aujourd'hui les soldes naturels négatifs sont devenus les premières causes de pertes de population des villes françaises, y compris dans des villes où ils sont restés positifs malgré la décroissance jusque dans les années 2000. Alors que ces mêmes soldes naturels se réduisent à l'échelle nationale (Pison, 2023), il semble que ce facteur va continuer de primer, et s'accroître, durant la décennie 2020.

Enfin, les analyses ont permis de discuter du rôle de l'accessibilité routière et des contextes de peuplement. À partir d'une typologie urbain-rural des arrondissements départementaux, nous avons mis en évidence la très nette surreprésentation des villes en décroissance dans les arrondissements à dominante rurale, principalement dans le rural isolé mais aussi dans des arrondissements polarisés par des villes moyennes. Dans ces arrondissements, le défaut

d'accessibilité constitue un handicap de long terme alors que la croissance se concentre à proximité des plus grandes métropoles. Ces arrondissements à dominante rurale où la décroissance est plus présente se concentrent dans plusieurs régions : principalement dans la moitié Nord de la diagonale des faibles densités et en Normandie. La typologie urbain-rural fait apparaître la diversité des systèmes de villes locaux de ces territoires. Ainsi la diagonale des faibles densités est composée d'arrondissements très peu denses (Creuse), de territoires à majorité de villes moyennes (Berry), ou polarisés par des petites villes plus accessibles depuis des grandes villes (Meuse). La typologie urbain-rural met également en avant des arrondissements plus urbains comprenant aussi des villes en décroissance, mais il s'agit de ceux polarisés par les rares grandes villes en décroissance (Cherbourg, Montbéliard) ou de ceux correspondant à d'anciens bassins industriels pour lesquels le manque d'accessibilité n'est pas le facteur de décroissance principal. Au-delà de ces différentes catégories d'arrondissements, on constate dans toutes les configurations que les villes en décroissance sont plus nombreuses en proportion dans les systèmes locaux où les villes les plus importantes sont elles-mêmes en décroissance. Ainsi dans le Berry, les villes les plus importantes sont souvent des villes moyennes en décroissance (Châteauroux, Vierzon) ou dont la population stagne (Bourges). Les petites villes situées à proximité de ces villes en décroissance sont le plus souvent elles-mêmes en décroissance.

Notre troisième grand résultat concerne l'analyse de la diversité des profils de villes en décroissance, à partir de la combinaison des différentes dimensions de la décroissance (chapitre 7). Dans notre étude, nous avons toujours retenu une approche typologique de la décroissance et produit une dizaine de typologies décrivant les unités urbaines françaises selon autant de dimensions, résumées en quelques catégories faciles à interpréter. Croiser ces catégories permet finalement de souligner le fait que chaque ville en décroissance est spécifique, ce qui rejoint les conclusions des monographies sur la responsabilité des facteurs locaux dans l'apparition de la décroissance. Aucun de nos résultats ne va dans le sens d'une opposition stricte entre des espaces métropolitains en croissance et une France des villes petites et moyennes en difficulté. En croisant les différentes dimensions de la décroissance mobilisées, nous avons pu résumer et synthétiser nos analyses en construisant quatre profils-types de villes en décroissance démographique⁵³ transcrivant les tendances longues de ces agglomérations sur les soixante

⁵³ On peut ajouter un cinquième type composite regroupant des villes qui ne partagent pas les marqueurs de la décroissance présents dans les 4 autres profils-types. Ce cinquième type est toujours très minoritaire sur la période et tend à disparaître à la fin de la période.

dernières années (1962-2017). Ces profils permettent de contextualiser les exemples paradigmatiques de villes en décroissance mis en avant dans la littérature scientifique. Ces profils-types décrivent différentes tendances de décroissance : agglomérations fortement spécialisées (notamment dans l'industrie) affectées par des soldes migratoires négatifs (classe 1), agglomérations peu spécialisées marquées par des soldes naturels et migratoires négatifs (classe 2), unités urbaines attractives perdant des habitants uniquement à cause des soldes naturels (classe 3) et agglomérations en décroissance caractérisées par une croissance de l'emploi et des périphéries (classe 4). Les classes 1 et 4 ont fourni l'essentiel des exemples classiques de villes en décroissance dans la bibliographie.

Ces quatre profils-types permettent de décrire les tendances longues affectant les villes en décroissance mais également de mieux comprendre l'évolution des facteurs de décroissance dans les agglomérations perdant des habitants, en particulier dans les années 2010. Ces évolutions reflètent les conséquences des transformations du contexte national dans les agglomérations en décroissance. Plusieurs d'entre elles expliquent alors à la fois l'augmentation du nombre de villes en décroissance et une décroissance plus forte dans des unités urbaines déjà touchées auparavant. Ainsi, la périurbanisation ralentit autour des villes petites et moyennes au point de ne plus compenser les pertes d'habitants des communes-centres. L'arrivée à l'âge de la retraite de la génération des baby-boomers accentue davantage le vieillissement déjà marqué des villes en décroissance. Ces dernières perdent désormais davantage d'habitants à cause des soldes naturels négatifs, alors que les soldes migratoires négatifs étaient les principaux responsables de la décroissance depuis les années 1960. Même si elle n'explique pas particulièrement la décroissance récente, la désindustrialisation se poursuit également sur toute la période et reste significative dans les années 2010 malgré la réimplantation d'unités de production dans de nombreuses agglomérations françaises (dont certaines sont en décroissance). Elle explique cependant davantage la poursuite de la décroissance dans des unités urbaines déjà touchées.

L'évolution de ces facteurs à l'échelle nationale entraîne des transformations profondes dans les agglomérations perdant des habitants. Dans la littérature scientifique, les villes en décroissance conservent généralement l'image d'agglomérations spécialisées dans des activités peu dynamiques subissant des soldes migratoires négatifs associés à des départs vers le périurbain ou d'autres agglomérations. Les villes en décroissance, dans les années 2010, sont pourtant peu spécialisées et davantage affectées par un déficit des naissances entraînant des soldes naturels négatifs. Cette évolution décrit aussi bien les agglomérations en décroissance

depuis les années 1970-1980 que celles qui ne perdent pas d'habitants avant les années 2000-2010.

Ces trois grands résultats nous livrent donc un paysage diversifié et hétéroclite de la décroissance française. Ils permettent de mieux saisir les mécanismes à l'œuvre dans le déclenchement et le maintien de la décroissance urbaine. Tous nos résultats ont été construits à partir de données disponibles librement dans les bases des institutions publiques (principalement de l'Insee). Ils ont été mis en forme de sorte à pouvoir être réexploités par les chercheurs, ou par ces mêmes institutions, de différentes façons.

Ainsi, l'ensemble des séquences, typologies et mises en forme de données que nous avons construites sont facilement actualisables avec des données plus récentes, notamment grâce à notre choix de systématiquement harmoniser les périmètres urbains et de rendre les données disponibles selon plusieurs de ces périmètres.

En particulier, chacune des dimensions de la décroissance peut être enrichies par de nouveaux axes d'étude, notamment pour explorer davantage le détail des catégories d'emplois ou des classes d'âge pour lesquelles nous avons utilisé des partitions très générales (38 postes pour les typologies économiques, 3 classes d'âge pour étudier les structures démographiques). Ces données pourraient être mises en relation avec d'autres indicateurs sociaux, notamment les catégories socio-professionnelles, très étudiées par certains sociologues traitant de la question de la décroissance (Coquard, 2019; Guérait, 2021), mais que nous n'avons pas analysées ici. De la même façon, pour ce qui concerne l'accessibilité aux villes en décroissance, nous avons mis l'accent sur l'accessibilité routière, particulièrement structurante dans le développement urbain de la deuxième moitié du XX^e siècle mais on ne peut exclure l'existence d'effets liés à l'évolution de l'accessibilité ferroviaire qui évolue également durant notre période avec la disparition progressive de nombreuses petites lignes de train.

Ces résultats sont aussi à mettre en relation avec les problématiques sociales issues des études sur le déclin urbain. Les villes en décroissance n'ont pas toutes leur place au sein de ces problématiques de déclin : certaines recourent les villes en déclin les plus connues, avec l'impact social de la désindustrialisation et de l'isolement géographique. D'autres sont au contraire attractives et perdent habitants et emplois selon des modalités différentes. Il reste donc à explorer les conséquences de cette décroissance en lien avec ce concept de déclin urbain pour observer dans quelle mesure les deux ensembles se recouvrent ou non, et mieux saisir les processus à l'œuvre.

Les typologies issues de cette thèse peuvent alors servir de canevas pour définir différents profils par rapport aux conséquences de la décroissance sur les problématiques sociales induites par elle. Cela pourrait notamment toucher la problématique des paysages urbains, particulièrement étudiée dans les études des aménageurs ou dans le discours des politiques publiques, en insistant sur l'importance de la vacance commerciale et locative.

Dans cette optique, nos résultats peuvent être également interprétés en complémentarité des autres recherches menées sur la décroissance démographique, en particulier les monographies dédiées à une ou plusieurs villes. En effet, par nos typologies, nous avons cherché à expliquer la place des villes en décroissance dans le système de villes en mobilisant principalement des facteurs d'échelle nationale ou régionale. Ainsi, les évolutions de tendances observées dans les villes en décroissance dans le chapitre 7 illustrent avant tout des évolutions nationales concernant la plupart des villes mais ayant un impact particulier dans des villes en décroissance qui perdent des habitants ou commencent à en perdre. Or, les monographies mettent en avant les cas particuliers affectant les villes en décroissance en insistant au contraire sur des éléments locaux propres à chaque ville. Poursuivre ces recherches en complémentarité suppose donc d'articuler les facteurs locaux, régionaux et nationaux, pour expliquer davantage les divergences de trajectoires entre des agglomérations qui, à l'échelle nationale, présentent des profils similaires.

L'ensemble de ces résultats et de ces croisements permettant d'identifier précisément les spécificités des villes en décroissance pourra ainsi servir des politiques publiques qui se mettent aujourd'hui en quête de telles données. Au tournant des années 2020, malgré le fait qu'elle est de plus en plus présente sur le territoire français et prise en compte dans les pays voisins, la décroissance est en effet peu saisie par les politiques publiques (Béal et al., 2021). Toutefois, on observe plusieurs politiques récentes dédiées à traiter des sujets en lien avec la décroissance. Ainsi la politique des petites villes de demain (2020) se consacre explicitement aux échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine (Cuenot, Dedeire, 2021). De la même façon, le programme Action cœur de ville (2017) s'intéresse davantage à la question des villes moyennes (Mouchel-Blaisot, 2023). Dans les deux cas, il s'agit d'une labellisation des projets des villes en elles-mêmes éligibles selon une liste réalisée a priori. Les projets mis en avant sont ainsi très divers et vont de la rénovation des paysages urbains à la mise en accessibilité pour le grand âge ou le soutien aux petits commerces. Ces projets rejoignent donc directement les problématiques associées à la décroissance, sans la nommer. La question de limiter l'étalement urbain pour enrayer la dévitalisation des centres-villes est ainsi explicite dans le cas d'Action cœur de ville

(Mouchel-Blaisot, 2023). Mais la principale limite provient du mode de désignation des villes candidates à ces formes de labellisation. En effet, aucun diagnostic n'est effectué pour identifier les villes faisant face à ces problématiques. Le panel de villes est donc volontairement très large et inclut de très nombreuses villes en croissance. Cette difficulté à cibler les villes en décroissance est pourtant logique. Le temps de la réflexion et celui de la planification sont confondus : le programme action cœur de ville par exemple comporte un volet d'action et un volet de collecte de données sur les villes moyennes, mais les deux sont réalisés conjointement. Dans ce contexte de production de données décrivant les villes petites et moyennes, notre thèse permet de préciser la façon dont de nombreuses villes petites et moyennes perdent des habitants. De telles études sur la décroissance permettent alors d'enrichir ces données par une prise en compte sur la longue durée des trajectoires des agglomérations et sur les différentes catégories de villes recouvertes par les appellations petites villes et villes moyennes et ce, sans l'a priori négatif associé au terme de décroissance.

Sources

- Zonages statistiques (produits et diffusés par l’Insee)
 - Unités urbaines 2010
 - Unités urbaines 2020
 - Aires urbaines 2010
 - Aires d’attraction des villes 2020
 - Bassins de vie 2012
 - Zones d’emploi 2020
 - Cantons
 - Arrondissements départementaux
- Bases de données (produits et diffusés par l’Insee)
 - Populations communales 1962-2019
 - Exploitation complémentaire des recensements 2009-2019
 - CLAP 2015
 - Emploi présentiel / non présentiel depuis 1975
 - Emploi des fonctions métropolitaines depuis 1982
- Bases de données spatiales (IGN)
 - Communes 2020
 - Routes 500
 - Routes 120
- Autres bases de données
 - Emploi salarié Acooss 2009-2019 (données Urssaf)
 - Base Vilref, emplois et zonages urbains 1962-2015 (produits par F. Paulus et A. Aouka, transmis par l’UMR Géographie-Cités)

Bibliographie

- AGIRRE-MASKARIANO M., 2019, "Politiques urbaines pour la mise en récit d'une ville moyenne périphérisée en décroissance : L'exemple de Montluçon", *Belgeo. Revue belge de géographie*, N°3. <https://journals.openedition.org/belgeo/35087>
- ALIAGA C., 2015, "Le zonage en aires urbaines", 11-40 in: *Les zonages d'études de l'Insee. Une histoire des zonages supra communaux définis à des fins statistiques*. Insee méthodes. Paris, Insee.
- ALLINGHAM P., 2009, "Experiential Strategies for the Survival of Small Cities in Europe", *European Planning Studies*, Vol.17, N°6, 905-923.
- AOUKA A., 2015, *Rapport méthodologique pour la construction d'une base de données sur la population et l'emploi dans les « villes » françaises*. Labex Dynamite.
- APPERT M., 2003, "Évaluation de la congestion d'un réseau routier urbain - Application aux agglomérations de Montpellier et de Nîmes", *Recherches en ligne - Modélisations et simulations spatiales appliquées à l'aménagement et à la géoprospective*.
- APPERT M., CHAPELON L., 2006, "La vulnérabilité des réseaux routiers urbains face aux risques d'altération", *La mise en carte des risques naturels, Géorisque, collection du laboratoire GESTER*, Vol.3, N°2, 47-58.
- AUDIRAC I., 2018, "Introduction: Shrinking Cities from marginal to mainstream: Views from North America and Europe", *Cities*, Vol.75, 1-5.
- AUTHIER J.-Y., BIDOU-ZACHARIASEN C., 2017, "Éditorial. Ces villes dont on ne parle pas", *Espaces et sociétés*, Vol.168-169, N°1-2, 9-16.
- AYDALOT P., 1978, "L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN FRANCE: une tentative de bilan", *L'Espace géographique*, Vol.7, N°4, 245-253.
- AYDALOT P., 1987, "The Issue Of Urban Decline Reconsidered: Is It Population Related Or Job Related?", *Papers in Regional Science*, Vol.61, N°1, 145-160.
- BARON M., CUNNINGHAM-SABOT E., GRASLAND C., RIVIERE D., VAN HAMME G., 2010, *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale*. Cachan, Lavoisier, 368 p .
- BASTIE J., 1973, "La décentralisation industrielle en France de 1954 à 1971", *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Vol.50, N°408, 561-568.
- BATTIAU M., 1983, "Quelques brèves remarques sur l'industrie lainière de la région de Fourmies", *Hommes et Terres du Nord*, Vol.4, N°1, 51-53.
- BATTIAU M., 1985, "Spécialisation spatiale et dynamisme régional : les enseignements de l'étude des vieilles régions industrielles de l'Europe du Nord-Ouest", *Hommes et Terres du Nord*, Vol.2, N°1, 65-68.

- BATTIAU M., 1986, "Permanences et transformations dans la géographie industrielle du Nord-Pas-de-Calais (The changing industrial geography in the Nord-Pas-de-Calais region)", *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Vol.63, N°2, 77-86.
- BATTIAU M., 2011, *L'enjeu industriel dans le monde*. Paris, Ellipses, 186 p .
- BAUDELLE G., FACHE J., 2015, *Les mutations des systèmes productifs en France*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BAUDET-MICHEL S., 2015, "Explorer la rétraction dans l'espace : les services de soins dans le système urbain français", *L'Espace géographique*, Vol.44, N°4, 369-380.
- BAUDET-MICHEL S., PAULUS F., 2021, "La décroissance urbaine en France : mise en perspective par les recherches sur les Shrinking Cities et les Systèmes urbains", 129-163 in: *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- BEAL V., CAUCHI-DUVAL N., GAY G., MOREL JOURNAL C., SALA PALA V., 2020, *Sociologie de Saint-Etienne*.
- BEAL V., CAUCHI-DUVAL N., ROUSSEAU M., 2021, "Aux sources du déclin urbain : les limites d'une pensée magique", 129-163 in: *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- BEAL V., DORMOIS R., 2021, "Le déclin urbain au pays de Peugeot : la difficile gestion de la décroissance dans une agglomération fragmentée", 67-96 in: *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- BEAL V., JOURNAL C. M., SARA PALA V., 2017, "Des villes en décroissance stigmatisées ? Les enjeux d'image à Saint-Étienne", *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Des-villes-en-decroissance-stigmatisees-Les-enjeux-d-image-a-Saint-Etienne.html>
- BEAUCIRE F., CHALONGE L., DESJARDINS X. "Un déclin en trompe-l'œil ?", *Urbanisme*, N°403, 30-33.
- BEAURAIN C., DE ROCHER CHEMBESSI C., 2019, "L'écologie industrielle et territoriale : une politique alternative pour la gestion de la décroissance urbaine ? Le cas de Dunkerque", *Géographie, économie, société*, Vol.21, N°1-2, 45-66.
- BEAUREGARD R. A., 2009, "Urban Population Loss in Historical Perspective: United States, 1820–2000", *Environment and Planning A: Economy and Space*, Vol.41, N°3, 514-528.
- BERGER M., ARAGAU C., ROUGE L., 2014, "Vers une maturité des territoires périurbains ?", *EchoGéo*, N°27. <https://journals.openedition.org/echogeo/13683>
- BERGER M., ROUGE L., THOMANN S., THOUZELLIER C., 2010, "Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille)", *Espace populations sociétés. Space populations societies*, N°2010/1, 53-67.
- BERGLUND L., 2020, "Critiques of the Shrinking Cities Literature from an Urban Political Economy Framework", *Journal of Planning Literature*, Vol.35, N°4, 423-439.

- BERROIR S., CATTAN N., DOBRUSZKES F., GUEROIS M., PAULUS F., VACCHIANI-MARCUZZO C., 2017a, "Les systèmes urbains français : une approche relationnelle", *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://journals.openedition.org/cybergeo/27945>
- BERROIR S., DELAGE M., FLEURY A., FOL S., GUEROIS M., MAULAT J., ET AL., 2017b, "Petites villes périurbaines et ancrage local des habitants. Les cas de Méru et Senlis dans l'Oise", *Espaces et sociétés*, Vol.168-169, N°1-2, 69-88.
- BERROIR S., FOL S., QUEVA C., SANTAMARIA F., 2019, "Villes moyennes et dévitalisation des centres : les politiques publiques face aux enjeux d'égalité territoriale", *Belgeo. Revue belge de géographie*, N°3. <https://journals.openedition.org/belgeo/33736>
- BERTHIER E., 2012, *Territoires en mouvement*. Paris, DATAR.
- BESINGRAND D., SOUMAGNE J., 2006, "Les seniors mobiles dans les petites villes atlantiques. Les exemples de Pornichet et Saint-Jean-de-Luz", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Vol.100, N°1, 82-88.
- BIDEAU G., 2019, "Les communes nouvelles françaises (2010-2019) : une réforme territoriale silencieuse", *Annales de géographie*, Vol.N° 728, N°4, 57-85.
- BIGOT I., CAPITAINE P., FOURRE F., 2013, "L'attractivité du pays du Perche ornais", *Insee - Cent pour Cent Basse-Normandie*, N°247, 4.
- BLANC M., SCHMITT B., AMBIAUD E., 2007, "Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes", *Economie et Statistique*, Vol.402, N°1, 57-74.
- BLANCHET M., 2018, "Gérontocroissance et territoires : quel potentiel pour la silver économie ?", *Population & Avenir*, Vol.739, N°4, 4-7.
- BLANPAIN N., 2021, "Is the Ageing of the French Population Unavoidable?", *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, N°520-521, 65-85.
- BONNAMOUR J., 1997, "Rubrique de trois bourgs ruraux : Arnay-le-Duc, Pouilly-en-Auxois et Saulieu", 71-82 in: *Bourg et petites villes*. Villes et territoires. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- BONTJE M., 2004, "Facing the challenge of shrinking cities in East Germany: The case of Leipzig", *GeoJournal*, Vol.61, N°1, 13-21.
- BOST F., MESSAOUDI D., 2017, "La désindustrialisation : quelles réalités dans le cas français ?", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.57, N°1-2. <https://journals.openedition.org/rge/6333>
- BOUBA-OLGA O., 2018, "Les fonctions métropolitaines sont-elles de plus en plus métropolitaines ?", <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01777495>
- BOUTET A., 2018, *Regards croisés sur les villes moyennes*. Paris, CGET.
- BOUTET A., ALTABER C., 2018, *Regards croisés sur les territoires industriels*. Paris, CGET.

- BRES A., BEAUCIRE F., MARIOLLE B., 2017, *Territoire frugal: la France des campagnes à l'heure des métropoles*. Genève, MétisPresses.
- BRETAGNOLLE A., BAUDET-MICHEL S., ARNAULD M.-C., NISSEN A., VERDIER N., 2020a, "Comment mesurer et/ou qualifier la décroissance ?", 351-368 in: *Le temps long du peuplement. Concepts et mots-clés*. Villes et territoires. Tours, Presses universitaires François Rabelais.
- BRETAGNOLLE A., BAUDET-MICHEL S., ARNAULD M.-C., VERDIER N., NISSEN A., 2020b, "Des processus de décroissance variés", 377-417 in: *Le temps long du peuplement. Concepts et mots-clés*. Villes et territoires. Tours, Presses universitaires François Rabelais.
- BRETAGNOLLE A., BAUDET-MICHEL S., GLITA I., PAULUS F., 2019a, "Effondrement, résistances et transformations de l'emploi textile dans les villes françaises des années 1960 aux années 2010", *Géographie, économie, société*, Vol.21, N°4, 317-344.
- BRETAGNOLLE A., GUEROIS M., PAVARD A., 2019b, "European small cities and towns: a territorial contextualization of vulnerable demographic situations (1981-2011)", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Vol.Octobre, N°4, 643-671.
- BRETON D., BELLIOU N., BARBIERI M., D'ALBIS H., MAZUY M., 2022, "L'évolution démographique récente de la France: Moins de naissances, de mariages et de migrations, plus de décès... la Covid-19 bouleverse la dynamique de la population française", *Population*, Vol.76, N°4, 577-638.
- BREUILLÉ M.-L., LE GALLO J., VERLHIAC A., 2022, "Residential Migration and the COVID-19 Crisis: Towards an Urban Exodus in France?", *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, N°536-37, 57-73.
- BRICHE H., 2021, "Des bienfaits de l'usage des « monographies comparées ». Retour sur une comparaison transatlantique", *L'Information géographique*, Vol.85, N°2, 62-86.
- BRUN J., 2018, *Les leviers de l'attractivité des villes petites et moyennes en décroissance : une recherche-action au sein du périmètre de l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne*. Dijon, Université Bourgogne Franche-Comté, 405 p .
- BRUNET R., 2017, "Atlas de Berry", La Crèche , La Geste Éditions, 288p.
- BRUYELLE P., 1972, "Le rôle des petites villes en milieu urbain : l'exemple de la région du nord", *Bulletin de l'Association de géographes français*, Vol.49, N°400, 275-285.
- BUHNIK S., 2016, "Géographie de la décroissance démographique et évolution des mobilités quotidiennes dans la conurbation Ōsaka-Kyōto-Kōbe", *Espace populations sociétés. Space populations societies*, N°2015/3-2016/1. <https://journals.openedition.org/eps/6150>
- BUHNIK S., 2019, "Vieillesse en ville et villes en vieillesse", *L'Information géographique*, Vol.83, N°2, 122-139.
- CAILLY L., DODIER R., 2007, "La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre", *Norois. Environnement, aménagement, société*, N°205, 67-80.

- CAMPAGNE P., PECQUEUR B., 2014, *Le développement territorial: une réponse émergente à la mondialisation*. Paris, C. L. Mayer.
- CARON F., 1997, *Les deux révolutions industrielles du XXe siècle*. Paris, Albin Michel, 525 p .
- CASAIL Y., 1966, "La Région de Fourmies : situation de l'emploi ; prochaine fermeture des «Moteurs de Fourmies» ; un élément de reconversion industrielle : les «Visseries de Fourmies»", *Hommes et Terres du Nord*, Vol.2, N°1, 85-92.
- CATTAN N., SAINT-JULIEN T., 1999, "Quels atouts pour les petites et moyennes villes en Europe occidentale?", *L'information géographique*, Vol.63, N°4, 158-164.
- CAUCHI-DUVAL N., 2021, "Les mutations du processus de décroissance urbaine en France", 163-188 in: *Déclin urbain, la France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- CAUCHI-DUVAL N., BEAL V., ROUSSEAU M., 2016, "La décroissance urbaine en France : des villes sans politique", *Espace populations sociétés*, N°2015/3-2016/1. <http://journals.openedition.org/eps/6112>
- CGET., 2018, *Rapport sur la cohésion des territoires*. Ministère de la cohésion des territoires. <https://www.vie-publique.fr/rapport/36660-rapport-sur-la-cohesion-des-territoires>
- CHALARD L., 2007, "Des villes françaises en net déclin démographique", *Population Avenir*, Vol.683, N°3, 15-19.
- CHAMPION T., 1999, "Urbanization, Suburbanization, Counterurbanization and Reurbanization", 143-161 in: *Handbook of Urban Studies*. New York, SAGE.
- CHAMPION T., 2008, "Population change in England since 1981: Is an 'urban renaissance' really underway?", *Géocarrefour*, Vol.83, N°2, 79-86.
- CHAREYRON S., RÉGNIER C., SARI F., 2022, "COVID-19 and Dynamics of Residential Property Markets in France: An Exploration", *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, N°536-37, 75-93.
- CHARMES É., 2019, *Le Revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*. Seuil, 106 p .
- CHARRIE J.-P., GENTY M., LABORDE P., 1992, *Les petites villes en Aquitaine, 1962-1990: de la croissance à la crise, la place des petites villes dans l'armature urbaine régionale*. Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 121 p .
- CHAUDET B., MADORE F., 2017, "Intégration spatiale des résidences avec services seniors en France : stratégies d'implantation et de diffusion", *L'Espace géographique*, Vol.46, N°1, 41-60.
- CHAUVIER É., 2017, *La petite ville*. Paris, Éditions Amsterdam.
- CHAZE M., 2017, "Les petites villes : pôles commerciaux en déclin ou centralités d'avenir ? : L'exemple du Centre-est de la France", *Territoire en mouvement*, N°33. <http://journals.openedition.org/tem/4026>

- CHESHIRE P., CARBONARO G., HAY D., 1986, "Problems of Urban Decline and Growth in EEC Countries: Or Measuring Degrees of Elephantness", *Urban Studies*, Vol.23, N°2, 131-149.
- CHOURAQUI J., 2021, "Medium-sized cities in decline in France: between urban shrinkage and city centre devitalisation", *Raumforschung und Raumordnung | Spatial Research and Planning*, Vol.79, N°1, 3-20.
- CHOURAQUI J., MIOT Y., JOURNEL C. M., PALA V. S., 2021, "Fragilité de la centralité en contexte de décroissance urbaine : le centre-ville comme problème à Châlons-en-Champagne, Dunkerque et Saint-Étienne", 289 in: Éditions du Croquant. <https://shs.hal.science/halshs-03255268>
- CIBOIS P., 2014, "Les figures de l'analyse des correspondances", in: *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*. Bibliothèque idéale des sciences sociales. Lyon, ENS Éditions. <http://books.openedition.org/enseditions/1462>
- COLOMBEL Y., OSTER D., 2011, *La France: territoires et aménagement face à la mondialisation*. Paris, Nathan.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent: faire sa vie dans les campagnes en déclin*. Paris, La Découverte, 211 p .
- CORTESE C., HAASE A., GROSSMANN K., TICHA I., 2014, "Governing Social Cohesion in Shrinking Cities: The Cases of Ostrava, Genoa and Leipzig", *European Planning Studies*, Vol.22, N°10, 2050-2066.
- COTTINEAU C., 2016, "A Multilevel Portrait of Shrinking Urban Russia", *Espace populations sociétés. Space populations societies*, N°2015/3-2016/1. <https://journals.openedition.org/eps/6123>
- COUCH C., COCKS M., 2013, "Housing Vacancy and the Shrinking City: Trends and Policies in the UK and the City of Liverpool", *Housing Studies*, Vol.28, N°3, 499-519.
- COURCELLE T., FIJALKOW Y., TAULELLE F., 2017, *Services publics et territoires: adaptations, innovations et réactions*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CRAGUE G., 2019, *Faire la ville avec l'industrie: métropoles et villes moyennes 4 retours d'expériences*. Paris, Presses des Ponts.
- CUENOT C., DEDEIRE M., 2021, "Petites villes : les dessous d'une recomposition territoriale. Examen des coopérations dans le bassin d'Alès", *Pour*, Vol.239, N°1, 167-184.
- CUNNINGHAM-SABOT E., 2012, *Villes en décroissance, « Shrinking Cities », Construction d'un objet international de recherche*. Université Panthéon-Sorbonne (Paris I). <https://shs.hal.science/tel-03184829>
- CUSIN F., 2016, "Les dynamiques urbaines au prisme des mobilités résidentielles longues", 65-96 in: S. Fol, Y. Miot, & C. Vignal (Éd.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*. Le regard sociologique. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion. <http://books.openedition.org/septentrion/3187>

- CUSIN F., LEFEBVRE H., SIGAUD T., 2016, "La question périurbaine. Enquête sur la croissance et la diversité des espaces périphériques", *Revue française de sociologie*, Vol.57, N°4, 641-679.
- DAVEZIES L., TALANDIER M., 2014, *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels: territoires productifs-territoires résidentiels, quelles interactions ?* Paris, la Documentation française CGET.
- DEBON J., 1982, "L'évolution d'un champ d'immigration : l'exemple de Châteauroux de 1968 à 1975", *Noroi*, Vol.113, N°1, 53-60.
- DEDEIRE M., RAZAFIMAHEFA L., CHEVALIER P., HIRZAK M., 2011, "Dynamiques des espaces ruraux en France: Vers un modèle des trajectoires démographiques ?", *Espace populations sociétés*, N°2011/3, 521-537.
- DELAMARRE A., LACOUR C., THOIN M., 2015, *50 ans d'aménagement du territoire*. Paris, la Documentation française.
- DELEBARRE A., PFIRSCH T., 2016, "À la recherche d'une urbanité périphérique ?", *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, N°32. <https://journals.openedition.org/tem/3919>
- DELPIROU A., 2019, "Enjeux et écueils de l'action publique dans les villes moyennes en déclin : une comparaison entre Bourges, Moulins et Nevers", *Géographie, économie, société*, Vol.21, N°1-2, 67-87.
- DEMAZIERE C., 2017, "Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines", *Espaces et sociétés*, Vol.168-169, N°1-2, 17-32.
- DESBORDES F., 1997, "Saint-Flour, l'accès à l'autoroute, le bassin de vie et l'intercommunalité", in: *Bourgs et petites villes*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- DESJARDINS X., CHALONGE L., BEAUCIRE F., 2016, "Villes moyennes : un déclin en trompe l'œil ?", *Urbanisme*, N°403, 30-33.
- DESJARDINS X., ESTEBE P., 2019, *Villes petites et moyennes et aménagement territorial - Eclairages anglais, allemands et italiens sur le cas français | Plan Urbanisme Construction Architecture*. La Défense, 126 p . <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/villes-petites-et-moyennes-et-amenagement-a1808.html>
- DEZERT B., 1991, "Causes et conséquences géographiques de la métropolisation et de l'exurbanisation (Geographical causes and effects of metropolization and exurbanization)", *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Vol.68, N°2, 133-138.
- DOIGNON Y., OLIVEAU S., BLÖSS-WIDMER I., 2016, "L'Europe méridionale depuis 20 ans : dépeuplement, dépopulation et renouveau démographique", *Espace populations sociétés. Space populations societies*, N°2015/3-2016/1. <https://journals.openedition.org/eps/6171>

- DÖRINGER S., UCHIYAMA Y., PENKER M., KOHSAKA R., 2020, "A meta-analysis of shrinking cities in Europe and Japan. Towards an integrative research agenda", *European Planning Studies*, Vol.28, N°9, 1693-1712.
- DORMOIS R., FOL S., 2017, "La décroissance urbaine en France : une mise à l'agenda difficile", *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/La-decroissance-urbaine-en-France.html>
- DORMOIS R., FOL S., MONDAIN M., 2021, "L'impossible mise à l'agenda du problème des villes en décroissance en France?", 37-67 in: *Déclin urbain — La France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- DREVELLE M., EMANGARD P.-H., 2015, "Atlas de la France périurbaine: morphologie et desservabilité",
- DROFF J., MALIZARD J., 2017, "Place et rôle structurant des industries de défense dans la réorganisation de la carte militaire en France", *Revue Défense Nationale*, Vol.800, N°5, 155-160.
- DROFF J., MALIZARD J., 2019, "Quand l'armée s'en va !Analyse empirique de la cohérence de l'accompagnement des territoires par le ministère des Armées", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Vol.Janvier, N°1, 97-123.
- DUBEAUX S., 2017, *Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance : transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France*. Université Paris sciences et lettres. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03376513>
- DUBOIS R.-É., 1973, "L'Indre et Châteauroux après la fermeture de la base Américaine", *Norois*, Vol.79, N°1, 457-474.
- DUMONT G.-F., 2005, "Le siècle du vieillissement", *Population & Avenir*, Vol.671, N°1, 3-3.
- DUMONT G.-F., CHALARD L., 2010, "Croissance et décroissance des villes françaises", *Population Avenir*, Vol.699, N°4, 4-8.
- DURANTON G., PUGA D., 2005, "From sectoral to functional urban specialisation", *Journal of Urban Economics*, Vol.57, N°2, 343-370.
- EDELBLUTTE S., 2008, "Que reste-t-il du textile vosgien?", *L'Information géographique*, Vol.72, N°2, 66-88.
- EDELBLUTTE S., 2010, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe: héritages et nouveaux*. Paris, Ellipses.
- EDELBLUTTE S., 2018, "Ville-usine, ville industrielle, ville d'entreprise...Introduction à des approches croisées du fait industrialo-urbain", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.58, N°3-4. <https://journals.openedition.org/rge/9332>
- EDOUARD J.-C., 2001, *Organisation et dynamique urbaines du nord du Massif Central: Auvergne, Limousin, Nivernais*. Clermont-Ferrand, Presses Univ. Blaise Pascal, 590 p.
- EDOUARD J.-C., 2008, "La petite ville: contexte scientifique et enjeux de développement/aménagement. (The small-sized city: scientific context and

- development-management stakes)", *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Vol.85, N°1, 3-12.
- ÉDOUARD J.-C., 2012, "La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin", *Annales de géographie*, Vol.683, N°1, 25-42.
- ÉDOUARD J.-C., MAINET H., 2007, "L'Allier face à la métropolisation", *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.51, N°143, 177-195.
- EUROPEAN UNION., 2001, *Study Program on European Spatial Planning, Final Report*. Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (BBR).
- EVRAUD E., PEYRONY J., 2017, *La Grande région Saar-Lor-Lux: vers une suprarégionalisation transfrontalière?* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 259 p .
- FAUCHEUX J., 1959, *La décentralisation industrielle*. Paris, Éditions Berger-Levrault, 258 p .
- FEREROL M.-E., 2014, "Les petites villes des espaces interstitiels et l'industrie : un couple indissociable?", *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, N°23-24, 15-27.
- FEREROL M.-E., 2016, "Les petites villes : des agents d'urbanisation durable ?", *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, N°32. <https://journals.openedition.org/tem/3852>
- FERRU M., 2009, "La trajectoire cognitive des territoires : le cas du bassin industriel de Châtellerauld", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Vol.décembre, N°5, 935-955.
- FISCHMAN R., 2005, "Suburbanization : USA", 66-73 in: *Shrinking cities, Volume 1 : International Research*. Ostfildern-Ruit : New York, Hatje Cantz.
- FLORENTIN D., FOL S., ROTH H., 2009, "La « Stadtschrumpfung » ou « rétrécissement urbain » en Allemagne : un champ de recherche émergent", *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://journals.openedition.org/cybergeo/22123>
- FOL S., CUNNINGHAM-SABOT E. C., 2010, "« Déclin urbain » et Shrinking Cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine", *Annales de géographie*, Vol.674, N°4, 359-383.
- FOL S., MIOT Y., 2021, "Des villes condamnées à la décroissance ? Mise à l'agenda de la décroissance urbaine et stratégies locales dans cinq villes de Champagne-Ardenne", 97-129 in: *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- FOUGERE D., GOLFIER C., HORNY G., KREMP É., 2013, "Quel a été l'impact de la crise de 2008 sur la défaillance des entreprises ?", *Economie et Statistique*, Vol.462, N°1, 69-97.
- FREMONT A., AMBROIS M., CHESNAIS M., 1964, "Argentan. Une petite ville de Basse-Normandie ranimée par la décentralisation industrielle", *Norois*, Vol.44, N°1, 419-437.

- FRIEDRICH J., 1993, "A Theory of Urban Decline: Economy, Demography and Political Elites", *Urban Studies*, Vol.30, N°6, 907-917.
- GAIMARD M., 2022, "Le vieillissement de la population et sa géographie", 112-134 in: *Populations, peuplement et territoires en France*. Malakoff, Armand Colin.
- GANSER R., PIRO R., 2012, *Parallel patterns of shrinking cities and urban growth: spatial planning for sustainable development of city regions and rural areas*. Burlington, VT, Ashgate, 283 p .
- GAUDUCHON L., 2018, "Fragilité urbaine des petites villes-mines : le cas d'Épinac, Saône-et-Loire", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.58, N°3-4. <https://journals.openedition.org/rge/9243>
- GAUNARD M.-F., 1996, "Redynamisation d'un territoire aux confins de la Lorraine et de la Champagne par la mise en place d'un réseau de villes : le « Triangle » Bar-le-Duc/Saint-Dizier/Vitry-le-François", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.36, N°3, 279-289.
- GHEKIERE J.-F., HOUILLON V., 2013, "Le vieillissement démographique des communes côtières en France : un phénomène uniforme ?", *Espace populations sociétés. Space populations societies*, N°2013/1-2, 59-93.
- GHORRA-GOBIN C., 2010, "De la métropolisation : un nouveau paradigme ?", *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, N°73, 25-33.
- GLITA I., 2017, *La rétraction de l'industrie textile dans les villes de la région lyonnaise (1962-2017)*. Paris, Paris 1 Panthéon Sorbonne, 130 p .
- GLITA I., 2021, "Trajectoires démographiques et décroissance urbaine : une typologie des agglomérations françaises à partir d'une base de données harmonisées (1962-2017)", *L'Espace géographique*, Vol.50, N°1-2, 2-23.
- GLITA I., 2023, "Les trajectoires des spécialisations industrielles dans les villes petites et moyennes en France", *EchoGéo*, N°63. <https://journals.openedition.org/echogeo/24560>
- GOBILLON L., WOLFF F.-C., 2011, "Housing and location choices of retiring households: evidence from France", *Urban Studies (Edinburgh, Scotland)*, Vol.48, N°2, 331-347.
- GOUNON M., 2016, *Tanneries et mégisseries d'Annonay, 1815-2015: excellence, innovation, savoir-faire*. Privas, Mémoire d'Ardèche et temps présent.
- GOURDON P., BRETAGNOLLE A., GUEROIS M., PAVARD A., 2019, "Des petites villes davantage touchées par la décroissance ? Comparaison des trajectoires démographiques à l'échelle européenne (1961-2011)", *Belgeo*, N°3. <http://journals.openedition.org/belgeo/34876>
- GRAVIER J., NAHASSIA L., VERDIER N., OLTEANU M., MICHELET D., 2020, "Trajectoire", 107-121 in: *Le temps long du peuplement. Concepts et mots-clés*. Villes et territoires. Tours.
- GROS-BALTHAZARD M., 2018, *L'avenir productif des territoires industriels : analyse de la diversité des trajectoires économiques locales*. Université Grenoble Alpes. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02061345>

- GROS-BALTHAZARD M., TALANDIER M., 2017, "La mobilité résidentielle, une nouvelle opportunité pour les territoires de tradition industrielle.", *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*. <https://www.espacestemp.net/articles/la-mobilite-residentielle-une-nouvelle-opportunite-pour-les-territoires-de-tradition-industrielle/>
- GROBMANN K., BEAUREGARD R., DEWAR M., HAASE A., 2012, "European and US perspectives on shrinking cities", *Urban Research & Practice*, Vol.5, N°3, 360-363.
- GUERAUT É., 2021, "« Envahis par les cas soc' ». Une petite bourgeoisie culturelle dans une ville moyenne en déclin", 421-451 in: *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- GUERAUT E., WARNANT A., 2020, "Crise du socialisme municipal, déclin urbain et réforme de l'État : Nevers 1971-2020", *Métropolitiques.eu*. <https://hal.science/hal-03723290>
- GUERINGER A., HAMDOUCH A., WALLET F., 2016, "Foncier et développement des territoires ruraux et périurbains en France. Une mise en perspective", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Vol.Octobre, N°4, 693-712.
- GUERIN-PACE F., 1993, *Deux siècles de croissance urbaine: la population des villes françaises de 1831 à 1990*. Paris, Anthropos : Diffusion Economica, 205 p .
- GUÉROIS M., BRETAGNOLLE A., PAVARD A., GOURDON P., ZDANOWSKA N., 2019, "A harmonized database to follow the demographic trajectories of European cities, the TRADEVE database (Demographic Trajectories of European Cities)", *Cybergeog*. <http://journals.openedition.org/cybergeog/32077>
- GUIFFAULT B., HOUSSEL J.-P., 1985, "Etude statistique des effets de la crise internationale de 1973 sur l'économie de la région de Roanne (A statistical approach of the depression of 1973 in the economy of the Roanne region)", *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Vol.62, N°1, 57-70.
- GUILLAUME R., ZULIANI J.-M., 1999, "Du bassin houiller de Decazeville à la « Mecanic Valley »", *Sciences de la société*, Vol.48, N°1, 157-176.
- GUILLON C., 1985, "L'équipement commercial du centre ville de Fontenay-le-Comte", *Norois*, Vol.126, N°1, 317-328.
- GUILLUY C., 2014, *La France périphérique: comment on a sacrifié les classes populaires*. Paris, Flammarion, 184 p .
- HAASE A., BERNT M., GROBMANN K., MYKHENKO V., RINK D., 2016, "Varieties of shrinkage in European cities", *European Urban and Regional Studies*, Vol.23, N°1, 86-102.
- HAASE A., RINK D., GROSSMANN K., BERNT M., MYKHENKO V., 2014, "Conceptualizing Urban Shrinkage", *Environment and Planning A: Economy and Space*, Vol.46, N°7, 1519-1534.
- HAASE D., LAUTENBACH S., SEPPELT R., 2010, "Modeling and simulating residential mobility in a shrinking city using an agent-based approach", *Environmental Modelling & Software*, Vol.25, N°10, 1225-1240.

- HARAN L., GARNIER M., 2019, *Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux*. Paris, CGET.
- HARTT M., 2018, "The diversity of North American shrinking cities", *Urban Studies*, Vol.55, N°13, 2946-2959.
- HERVOUET V., 2007, "La mobilité du quotidien dans les espaces périurbains, une grande diversité de modèles de déplacements. L'exemple de la métropole nantaise", *Norois*, Vol.205, N°4, 37-52.
- HILAL M., 2010, "ODOMATRIX. Calcul de distances routières intercommunales", *Cahier des Techniques de l'INRA*, N°Numéro spécial 2010, 41.
- HILAL M., 2012, "La nouvelle typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques", *Territoires en Mouvement*, N°7, 6.
- HOEKVELD J. J., 2012, "Time-Space Relations and the Differences between Shrinking Regions", *Built Environment (1978-)*, Vol.38, N°2, 179-195.
- HOEKVELD J. J., 2014, "Understanding Spatial Differentiation in Urban Decline Levels", *European Planning Studies*, Vol.22, N°2, 362-382.
- HOEKVELD J. J., 2015, "Spatial Differentiation of Population Development in a Declining Region: The Case of Saarland", *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, Vol.97, N°1, 47-68.
- HOSPERS G.-J., 2014, "Urban shrinkage in the EU", 47-59 in: *Shrinking Cities : a global perspective*. Regions and cities. London, Routledge.
- HOUILLOIN V., 2003, "Le vieillissement de la population française (1975-1999) : une approche régionale", *L'Information Géographique*, Vol.67, N°4, 337-351.
- HOUSSEL J.-P., 1975, "Cours : la rénovation d'une petite ville textile du Haut-Beaujolais", *Revue de géographie de Lyon*, Vol.50, N°3, 293-298.
- HOUSSEL J.-P., 1985, "Spécialisation spatiale et dynamisme régional : l'exemple de la région de Roanne", *Hommes et Terres du Nord*, Vol.2, N°1, 91-99.
- HOYT H., 1939, *The Structure and Growth of Residential Neighborhoods in American Cities*. Washington, DC, Fedral Housing Administration, 178 p .
- INSEE., 2017, "La précision des résultats du recensement",
- INSEE., 2018, *L'ajustement intercensitaire (1999-2006)*. Insee.
- INSEE., 2019a, "Recensement de la population. Les exploitations principale et complémentaire",
- INSEE., 2019b, "Nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF rév. 2 - CPF rév. 2.1",
- INSEE., 2020, *Méthode de constitution des zones d'emploi 2020*. Insee.

- INSEE., 2021, "Rénovation du questionnaire du recensement de la population sur les liens familiaux et les situations multi-résidences. Impact sur les évolutions annuelles de population",
- JAMBARD P., 2013, "Mourenx-Ville nouvelle : un témoin des années de béton (1956-1961)", *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, Vol.135, N°14, 103-116.
- JUILLARD É., 1962, "La Région: Essai De Définition", *Annales de Géographie*, Vol.71, N°387, 483-499.
- JUILLARD É., 1971, "Croissance urbaine et accessibilité des villes", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.11, N°3, 257-269.
- JULIEN P., 2000, "Mesurer un univers urbain en expansion", *Economie et Statistique*, Vol.336, N°1, 3-33.
- JULIEN P., 2005, "L'évolution des périmètres des aires urbaines 1968-1999", 29-40 in: *Les villes ont-elles achevé leur transition ?* Champs-sur-Marne, IFSTTAR.
- JULIEN P., 2007, "La France en 1916 bassins de vie", *Économie et Statistiques*, N°402, 25-39.
- JULIEN P., PUMAIN D., 1996, "Fonctions stratégiques et images des villes", *Economie et Statistique*, Vol.294, N°1, 127-135.
- KLETHI J.-R., KOCHER A., 1989, "Les mutations et leur logique dans les vallées textiles de Haute-Alsace (Textile valleys in Haute Alsace, the logics of changes)", *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Vol.66, N°4, 327-340.
- KUBRAK C., 2013, *Concentration et spécialisation des activités économiques : des outils pour analyser les tissus productifs locaux*. Paris, Insee | Direction de la Diffusion et de l'Action Régionale.
- LABORIE J. P., RENARD J. (Éd.), 1997, *Bourgs et petites villes: actes du colloque de Nantes*. Toulouse, France, Presses universitaires du Mirail, 471 p .
- LABORIE J.-P., 1979, *Les petites villes*. Paris, Ed. du C.N.R.S, 363 p .
- LAMBERT A., 2020, "Périurbanisation : la construction politique d'un modèle de croissance urbaine", 247-261 in: *Le capital dans la cité. Une encyclopédie critique de la ville*. Paris, Éditions Amsterdam.
- LAMENIE B., 2016, "Les territoires industriels face aux effets cumulés du déclin démographique et économique : quelles perspectives avec la métropolisation ? : L'exemple des Ardennes", *Espace populations sociétés*, N°2015/3-2016/1. <http://journals.openedition.org/eps/6222>
- LE JEANNIC T., 1997, "Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes", *Economie et Statistique*, Vol.307, N°1, 21-41.

- LEFEBVRE H., 1960, "Les nouveaux ensembles urbains. Un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière", *Revue française de sociologie*, Vol.1, N°2, 186-201.
- LEO P.-Y., PHILIPPE J., 2006, "Chapitre 8. Services aux entreprises: nouvel enjeu pour les régions de tradition industrielle", 237-268 in: *Services aux entreprises et développement régional*. Économie, Société, Région. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
<https://www.cairn.info/services-aux-entreprises-et-developpement-region--9782804149406-p-237.htm>
- LEO P.-Y., PHILIPPE J., MONNOYER M.-C., 2012, "Quelle place pour les villes moyennes dans une économie tertiaire ?", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Vol.avril, N°2, 150-171.
- LE ROUX G., IMBERT C., BRINGE A., BONVALET C., 2020, "Transformations sociales de l'agglomération parisienne au cours du XXe siècle : une approche longitudinale et générationnelle des inégalités d'accès à la ville", *Population*, Vol.75, N°1, 71-100.
- LESNARD L., 2010, "Setting Cost in Optimal Matching to Uncover Contemporaneous Socio-Temporal Patterns", *Sociological Methods & Research*, Vol.38, N°3, 389-419.
- LESNARD L., SAINT POL T. DE., 2006, "Introduction aux méthodes d'appariement optimal (Optimal Matching Analysis)", *Bulletin de méthodologie sociologique. Bulletin of sociological methodology*, N°90, 5-25.
- LUXEMBOURG C., 2008, *Villes en transition : les avatars de l'industrie dans les villes françaises petites et moyennes (Blagnac, Bourges, Gennevilliers, Le Creusot, Valenciennes)*. Université de Nanterre - Paris X. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00346982>
- MADORE F., 2004, "Modes de vie périurbains en France. Le cas d'une aire urbaine de taille moyenne, La Roche-sur-Yon (Vendée)", *Noréis*, Vol.193, N°4, 6-6.
- MARCHAL H., STEBE J.-M., 2018, *La France périurbaine*.
- MARTINEZ-FERNANDEZ C., AUDIRAC I., FOL S., CUNNINGHAM-SABOT E., 2012, "Shrinking Cities: Urban Challenges of Globalization", *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol.36, N°2, 213-225.
- MEIJER M., 1993, "Growth and Decline of European Cities: Changing Positions of Cities in Europe", *Urban Studies*, Vol.30, N°6, 981-990.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 2011, *La localisation des industries: enjeux et dynamiques*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MERLIN P., 2009, *L'exode urbain. De la ville à la campagne*. Paris, La Documentation Française, 170 p .
- MESSAOUDI D., 2015, "L'innovation à l'épreuve des délocalisations : le cas de l'industrie textile en France", *Innovations*, Vol.48, N°3, 211-229.
- MINOVEZ J.-M., 2009, "Industrialisation et désindustrialisation dans l'industrie lainière française entre 1974 et 1984", 205-216 in: *1974-1984, une décennie de*

- désindustrialisation ? Histoire industrielle et société.* Paris, Picard.
<https://www.cairn.info/1974-1984--9782708408616-p-205.htm>
- MINSTER C., 2017, "Que veut dire « accéder aux services » ?", 157-166 in: *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions.* Espace et territoires. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- MIOT Y., 2013a, "Residential Attractiveness as a Public Policy Goal for Declining Industrial Cities: Housing Renewal Strategies in Mulhouse, Roubaix and Saint-Etienne (France)", *European Planning Studies*, Vol.23, N°1, 104-125.
- MIOT Y., 2013b, "Renouveler l'habitat des quartiers anciens dans le cadre de la « Politique de la Ville » : la gentrification comme horizon ? – Les exemples de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne", *Métropoles*, N°13. <https://journals.openedition.org/metropoles/4777>
- MIOT Y., 2016, "Le rôle du facteur démographique dans les processus de décroissance urbaine: Le cas de trois villes de tradition industrielle françaises", *Espace populations sociétés*, N°2015/3-2016/1. <http://journals.openedition.org/eps/6192>
- MIOT Y., MOREL JOURNAL C., SARA PALA V., 2021, "La difficile invention de politiques de l'habitat pour les villes en décroissance. Les cas de Châlons-en-Champagne, Saint-Dizier, Saint-Étienne et Vitry-le-François", 129-163 in: *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale.* Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- MOREL-DORIDAT F., 2020, "Enjeux des villes moyennes en décroissance dans les espaces frontaliers du nord-est de la France. Exemple des villes jumelées franco-allemandes de Forbach et de Völklingen" <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03034573>
- MOREL-DORIDAT F., HAMEZ G., 2019, "La recherche scientifique sur les shrinking cities : apport de la bibliométrie", *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://journals.openedition.org/cybergeo/32354>
- MORVAN S., 2018, *L'industrie dans les territoires français : après l'érosion, quel rebond ? | L'Observatoire des Territoires.* Observatoire des territoires | CGET. <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2018-fiche-industrie-lindustrie-dans-les-territoires-francais-apres-lerosion-quel-rebond>
- MORVAN S., 2019, *Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux.* Paris, CGET. Observatoire des territoires.
- MOUCHEL-BLAISOT R., 2023, "Action Cœur de Ville : la proximité pour développer durablement nos territoires", *Administration*, Vol.277, N°1, 32-34.
- NELLE A., GROßMANN K., HAASE D., KABISCH S., RINK D., WOLFF M., 2017, "Urban shrinkage in Germany: An entangled web of conditions, debates and policies", *Cities*, Vol.69, 116-123.
- NOWIK L., THALINEAU A., 2010, "La mobilité résidentielle au milieu de la retraite", *Espace populations sociétés. Space populations societies*, N°2010/1, 41-51.

- OGDEN P. E., HALL R., 2004, "The Second Demographic Transition, New Household Forms and the Urban Population of France during the 1990s", *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol.29, N°1, 88-105.
- OLIVEAU S., DOIGNON Y., 2016, "La diagonale se vide ? Analyse spatiale exploratoire des décroissances démographiques en France métropolitaine depuis 50 ans", *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://journals.openedition.org/cybergeo/27439>
- OLSEN A. K., 2013, "Shrinking Cities: Fuzzy Concept or Useful Framework?", *Berkeley Planning Journal*, Vol.26, N°1. <https://escholarship.org/uc/item/9cd585dr>
- PAILLAT P., 1980, "Le vieillissement de la campagne française. Présentation d'un cahier de l'INED", *Population*, Vol.35, N°1, 167-171.
- PALLAGST K., HAMMER P. M. I., 2022, "Introduction: shrinking cities research in times of COVID-19", 1-7 in: *Handbook on Shrinking Cities*. Edward Elgar Publishing. <https://www.elgaronline.com/edcollchap/book/9781839107047/book-part-9781839107047-8.xml>
- PARIS D., 1985, "Aux marges du rural et de l'urbain : un exemple d'industrie textile en milieu rural dans le nord de la France, la région de Caudry dans l'Est-Cambrésis", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.25, N°2, 217-230.
- PAULUS F., 2004, *Coévolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation des aires urbaines françaises de 1950 à 2000*. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00008053>
- PAUMELLE A., 2022, "Vieillesse et attractivité migratoire des bourgs ruraux en France", *L'Espace géographique*, Vol.51, N°1, 22-39.
- PERRIN C., SOULARD C.-T., CHIA E., 2016, "La gouvernance du foncier agricole périurbain : entre planification urbaine et projets de développement", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Vol.Octobre, N°4, 713-736.
- PICON M., 2018, "Villes-usines et company towns en Europe de l'ouest et en Amérique du Nord : caractéristiques, synthèse, potentiel postindustriel", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.58, N°3-4. <https://journals.openedition.org/rge/9316>
- PIHET C., 2006, "Du vieillissement dans les villes à des villes pour le vieillissement? Réflexions sur quelques exemples français", pages 15 in: *Les Annales de la Recherche Urbaine*. <https://shs.hal.science/halshs-00108536>
- PISON G., 2023, "France 2022 : l'écart entre les naissances et les décès se réduit", *Population & Sociétés*, Vol.609, N°3, 1-4.
- PISTRE P., 2011, "Migrations résidentielles et renouvellements démographiques des campagnes françaises métropolitaines", *Espace populations sociétés*, N°2011/3, 539-555.
- PISTRE P., 2013, "Renouveau des campagnes françaises", *Carnets de géographes*, N°6. <https://journals.openedition.org/cdg/963>

- PISTRE P., 2016, "Géographies des groupes socioprofessionnels retraités en France métropolitaine : structures spatiales, migrations et trajectoires résidentielles", *Cahiers de démographie locale*, N°2013/2014, 21.
- POULOT M., 2008, "Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ?", *Géocarrefour*, Vol.83, N°4. <https://journals.openedition.org/geocarrefour/7045>
- PRADEL DE LAMAZE F., 2003, "Vieillissement contrasté de la population", *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, Vol.15, N°1, 33-40.
- PROST B., 2001, "Quel périurbain aujourd'hui ? / Periurbanisation today", *Géocarrefour*, Vol.76, N°4, 283-288.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., 1978, *Les dimensions du changement urbain: évolution des structures socio-économiques du système urbain français de 1954 à 1975*. Paris, Éd. du Centre National de la Recherche Scientifique, 202 p .
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., 1996, "Evolution des spécialisations urbaines et cycles d'innovation", Vol.1, 247.
- RAGGI P., 2019, *La désindustrialisation de la Lorraine du fer*. Paris, Classiques Garnier, 506 p.
- RAZEMON O., 2016, *Comment la France a tué ses villes*. Paris, Rue de l'échiquier, 187 p .
- RECKIEN D., MARTINEZ-FERNANDEZ C., 2011, "Why Do Cities Shrink?", *European Planning Studies*, Vol.19, N°8, 1375-1397.
- RENARD J.-P., GLON É., PARIS D., 1996, "Zones d'activités, développement local et territoire", *Hommes et Terres du Nord*, Vol.4, N°1, 212-222.
- RENAUD-HELLIER E., 2003, "Attraction périurbaine et petites villes « de marge » : l'exemple dijonnais", 62-81 in: *L'avenir des petites villes. Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand (Novembre 2002)*. Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal.
- RERAT F., 1991, "Crises et restructurations dans un système industriel localisé : l'exemple du textile à Roanne", *Revue internationale P.M.E. Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, Vol.4, N°2, 85-111.
- RICARD D., 2015, "Les dynamiques industrielles en Pays de Chaumont (Haute-Marne) - De la tradition artisanale coutelière aux implants chirurgicaux et au Cluster Nogentech", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.55, N°3-4. <https://journals.openedition.org/rge/5598>
- RICARD D., 2016, "La Haute-Marne, dynamiques industrielles et industrie en milieu rural", *Pour*, Vol.229, N°1, 135-141.
- RICHARDSON H. W., NAM C. W. (Éd.), 2014, *Shrinking cities: a global perspective*. London ; New York, Routledge/Taylor & Francis Group, 331 p .
- ROTH H., 2011, "Les « villes rétrécissantes » en Allemagne", *Géocarrefour*, Vol.86, N°2, 75-80.

- ROUPNEL-FUENTES M., 2016, "Naissance, déploiement et disparition des usines « à la campagne » de Moulinex : de lourdes conséquences sur les salariés licenciés et le territoire bas-normand", *Pour*, Vol.229, N°1, 85-91.
- ROUSSEAU M., BEAL V., 2019, "La décroissance, horizon souhaitable de développement ?", *Tendances*. <https://hal.science/hal-03268340>
- ROUX J.-M., 2018, "Crise des quartiers centraux, dans les villes petites et moyennes", *Tous urbains*, Vol.21, N°1, 36-41.
- SANDERS L., 2020, "Émergence, transitions et bifurcations", 150-163 in: *Le temps long du peuplement. Concepts et mots-clés*. Villes et territoires. Tours, Presses universitaires François Rabelais.
- SANTAMARIA F., 2012, "Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ?", *Norois. Environnement, aménagement, société*, N°223, 13-30.
- SCHWARZ N., HAASE D., SEPPELT R., 2010, "Omnipresent Sprawl? A Review of Urban Simulation Models with Respect to Urban Shrinkage", *Environment and Planning B: Planning and Design*, Vol.37, N°2, 265-283.
- SIBERTIN-BLANC M., ZULIANI J.-M., 2004, "Les fonctions de services : une alternative à la recomposition du système productif des petites villes industrielles ? L'exemple du Grand Sud-Ouest français", *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, Vol.17, N°1, 97-109.
- SURAUULT P., 1988, "La diffusion du vieillissement dans les campagnes du Poitou-Charentes", *Norois*, Vol.140, N°1, 443-452.
- TALANDIER M., 2015, "Economie(s) Métropolitaine(s)", *Urbanisme*, 22.
- TALANDIER M., JOUSSEAUME V., 2013, "Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ?", *Norois. Environnement, aménagement, société*, N°226, 7-23.
- TAULELLE F., 2010, *Chapitre 8 - La France des villes petites et moyennes*. Armand Colin. <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01653214>
- TAYLOR P. J., 2001, "Specification of the World City Network", *Geographical Analysis*, Vol.33, N°2, 181-194.
- TOULEMON L., 2007, "Projections démographiques pour la France et ses régions : vieillissement de la population et stabilisation de la population active", *Économie et Statistiques*, N°408-409, 81-94.
- TOULEMON L., ALGAVA É., BLANPAIN N., PISON G., 2022, "La population française devrait continuer de vieillir d'ici un demi-siècle", *Population & Sociétés*, Vol.597, N°2, 1-4.
- TUROK I., MYKHENKO V., 2007, "The trajectories of European cities, 1960–2005", *Cities*, Vol.24, N°3, 165-182.

- VELTZ P., 2009, *Mondialisation, villes et territoires: l'économie d'archipel*. Paris, Presses univ. de France.
- VERDIER N., 2013, "La paradoxale circonscription intermédiaire infra-départementale : du district à l'arrondissement", *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, Vol.n°20, N°2, 17.
- WARNANT É. G. & A., 2020, "Crise du socialisme municipal, déclin urbain et réforme de l'État : Nevers 1971-2020", *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Crise-du-socialisme-municipal-declin-urbain-et-reforme-de-l-Etat-Nevers-1971.html>
- WIECHMANN T., WOLFF M., 2013, "Urban Shrinkage in a Spatial Perspective – Operationalization of Shrinking Cities in Europe 1990 -2010", in: Dublin.
- WOLFF M., FOL S., ROTH H., CUNNINGHAM-SABOT E., 2013, "Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France", *Cybergeo*. <http://journals.openedition.org/cybergeo/26136>
- WOLFF M., FOL S., ROTH H., CUNNINGHAM-SABOT E., 2017, "Is planning needed? Shrinking cities in the French urban system", *Town Planning Review*, Vol.88, N°1, 131-145.
- WOLFF M., WIECHMANN T., 2018, "Urban growth and decline: Europe's shrinking cities in a comparative perspective 1990–2010", *European Urban and Regional Studies*, Vol.25, N°2, 122-139.
- ZANINETTI J.-M., 2006, "Urban Sprawl in France. A Regional Typology of Urbanization Trends and Its Demographic and Economic Background", *Bulletin of Geography. Socio-economic Series*, N°No. 5, 5-20.
- ZANINETTI J.-M., 2011, "Les retraités en France. Des migrations pas comme les autres", *Population & Avenir*, Vol.703, N°3, 4-20.

Annexe A : des aires urbaines aux aires d'attraction des villes, une transformation profonde des périmètres fonctionnels urbains

En 2020, l'Insee choisit de remplacer le périmètre des aires urbaines (de 1999, actualisé en 2010) par un nouveau périmètre, celui des aires d'attraction des villes. Ce nouveau périmètre a pour vocation de faciliter les comparaisons internationales entre les villes européennes. Mais il s'adapte mal à des analyses rétrospectives des périmètres urbains, parce qu'il n'est pas construit à partir d'objets de même nature que les précédentes aires urbaines

1. Un pôle urbain désormais défini selon des critères de densité

La première différence entre les aires urbaines et les aires d'attraction des villes provient de la définition des pôles urbains. Dans les deux cas, le pôle urbain est défini à partir de seuils d'emplois similaires dans les deux périmètres, mais la nature des pôles urbains diffère dans les deux cas. Dans le cas des aires urbaines, le pôle urbain dans lequel on mesure le seuil d'emploi est construit de la même manière que les unités urbaines : à partir de la continuité du bâti aggloméré. Ainsi dans le cas des aires urbaines, la couronne périurbaine est de fait construite autour d'une unité urbaine.

Deux raisons font cependant que pôle urbain et unité urbaine ne sont pas équivalents. Certaines unités urbaines abritent trop peu d'emplois pour être considérées comme unités urbaines. D'autres sont elles-mêmes polarisées au sein de couronnes périurbaines et ne sont donc pas considérées comme pôles urbains.

Au contraire, les pôles urbains des aires d'attraction des villes sont construits à partir d'une discrétisation des densités de population communales en quatre catégories. Les pôles urbains correspondent à un ensemble continu de communes densément peuplés. Ainsi, les deux ensembles de pôles urbains ne correspondent pas.

2. Un nouveau seuil des couronnes périurbaines

La construction des couronnes périurbaines est également actualisée, avant tout pour faciliter le calcul et la construction des couronnes rendue très compliquée dans la base des aires urbaines à cause de l'application de la méthode itérative, beaucoup critiquée. Mais l'évolution de la construction entraîne une évolution de la nature de ces couronnes périurbaines.

Dans la définition des aires urbaines, on considère, selon une méthode itérative, les couronnes comme l'ensemble des communes polarisées par le pôle urbain (envoyant plus de 40% des navetteurs vers le pôle) ainsi que les communes polarisées par elles.

Dans la définition des aires d'attraction des villes, ce seuil est abaissé à 10%, mais sans la démarche itérative, on prend uniquement en compte les mobilités professionnelles dirigées vers le pôle urbain. Si de nombreuses aires évoluent peu entre les deux périmètres, ce n'est pas à cause de leurs constructions similaires, parce que la définition des pôles et le seuil des navetteurs reste très différents.

3. Trois exemples de transformations importantes des périmètres fonctionnels

Dans la pratique, ce changement modifie généralement peu la forme des périmètres fonctionnels. En effet, la grille de densité permet de retrouver globalement la forme des centres et des banlieues des principales agglomérations. De la même façon, les formes des couronnes périurbaines subissent peu de modifications par rapport aux périmètres des unités urbaines 2010. Pourtant, plusieurs exemples montrent bien la différence de construction entre les aires urbaines et les aires d'attraction des villes. On ne peut donc pas superposer ces différents périmètres malgré leurs similarités. De la même façon, les unités urbaines 2020 et les aires d'attraction des villes 2020 illustrent désormais deux conceptions très différentes de la ville qui ne sont pas compatibles entre elles.

3.1 La rétraction spatiale de l'aire fonctionnelle de Lyon

La plupart des aires d'attraction des grandes villes sont proches des aires urbaines 2010 : on observe que peu de communes de différences et la plupart de ces différences peuvent s'expliquer par des évolutions entre les données de 2007 et de 2017 qui ont servi à construire chacun des deux périmètres. Une grande aire urbaine se distingue cependant parce que sa forme change énormément entre les deux périmètres : l'aire de Lyon. Son cas illustre les différences majeures entre les deux périmètres d'aires fonctionnelles.

En pratique, l'aire fonctionnelle s'étend vers le Sud et se réduit dans toutes les autres directions. Cette évolution ne correspond pas à une évolution profonde des mobilités à l'intérieur des couronnes périurbaines mais à la combinaison de trois facteurs différents.

Tout d'abord le pôle urbain des deux aires fonctionnelles est très différent : une grande partie des communes de l'unité urbaine de Lyon sont considérées comme moins denses du point

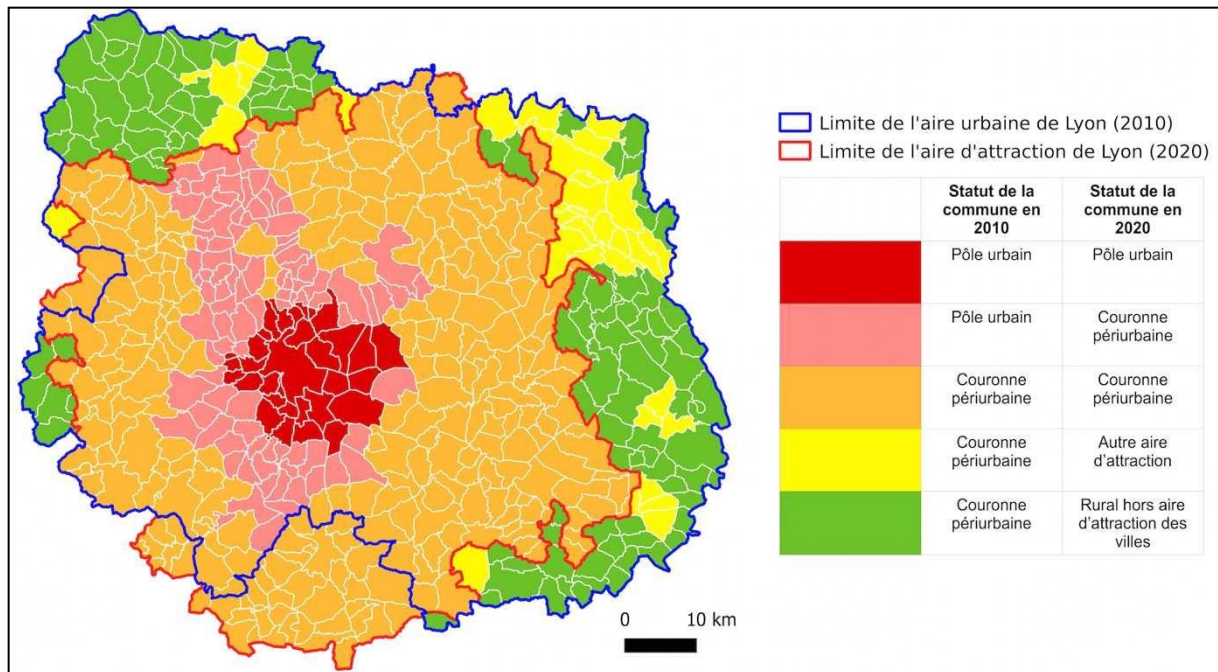
de vue de la grille de densité. Alors qu'elles étaient prises en compte dans le pôle urbain de l'aire urbaine pour construire la couronne périurbaine, ces communes ne font désormais plus partie du pôle urbain. Ces communes (en rose sur la carte) sont majoritairement situées au Nord-ouest de Lyon et expliquent pourquoi de nombreuses communes situées dans cette direction n'atteignent plus le seuil de définition de la couronne périurbaine et quittent donc l'aire de Lyon.

Cela concerne également l'Est de l'aire urbaine où, de plus, on observe également les conséquences de l'abandon de la méthode itérative. Alors que la méthode tenant compte des communes polarisées par le pôle urbain intégrait Ambérieu-en-Bugey et ses environs à l'aire urbaine de Lyon, ils constituent désormais une aire d'attraction indépendante de celle de Lyon. D'autres communes sont aussi considérées de ce fait comme rurales, en dehors de toute aire d'attraction.

L'abaissement du seuil à 10% permet au contraire d'intégrer davantage de communes au Sud de l'aire urbaine de Lyon en intégrant les environs de Vienne. Dans le périmètre 2010 des aires urbaines, Vienne constitue une longue aire urbaine de plus de 100 000 habitants. Aujourd'hui la grille de densité y distingue deux pôles : Le Péage-de-Roussillon qui continue de polariser une aire d'attraction et Vienne qui envoie plus de 10% de navetteurs dans le pôle urbain de Lyon et s'en trouve donc intégrée à son aire d'attraction.

Cet exemple montre donc bien que les différences observées entre les périmètres dépassent la simple évolution des villes dans les années 2010 et tiennent davantage de celle de la construction des périmètres urbains durant cette même période. On ne peut donc pas intégrer les aires d'attraction des villes dans une approche évolutive et rétrospective vis-à-vis des aires urbaines de la même manière que nous l'envisageons pour les unités urbaines.

Figure 115 : Évolution de l'aire urbaine 2010 de Lyon en son aire d'attraction de 2020



3.2 De petites aires d'attraction sans commune urbaine : Isigny-sur-Mer

D'autres différences notables apparaissent sur de petites unités urbaines, dont certaines sont en décroissance comme Isigny-sur-Mer. Ce cas ne concerne que neuf unités urbaines⁵⁴ mais il illustre bien la différence de conception des pôles urbains entre les aires urbaines et les aires d'attraction dans le cas des plus petites villes.

L'unité urbaine est définie selon deux critères : nombre d'habitants agglomérés et continuité du bâti, alors que les pôles urbains des aires d'attraction sont définis selon des seuils d'emplois. Dans certaines communes de petite taille abritant un établissement fortement pourvoyeur d'emplois (la Laiterie Isigny-Sainte-Mère par exemple), le seuil d'habitants agglomérés peut être trop faible pour être considérée comme unité urbaine (Isigny-sur-Mer compte 2 500 habitants mais dispersés en plusieurs lieux-dits) alors que le seuil d'emploi définissant le pôle urbain peut être franchi. Ainsi, dans le périmètre des aires d'attraction des villes, Isigny est un pôle urbain polarisant une petite aire d'attraction, alors même que ce pôle urbain n'est pas défini comme commune urbaine selon la grille des unités urbaines.

L'inverse se produit également : certaines communes sont rurales au sens de la grille de densité tout en constituant une unité urbaine. Considérer conjointement unité urbaine et aire d'attraction des villes introduit donc de la confusion en proposant deux définitions

⁵⁴ Castets, Flamanville, Isigny-sur-Mer, Le Mené, Lessay, Méaulte, Nogaro, Val-d'Isère, Villers-la-Montagne

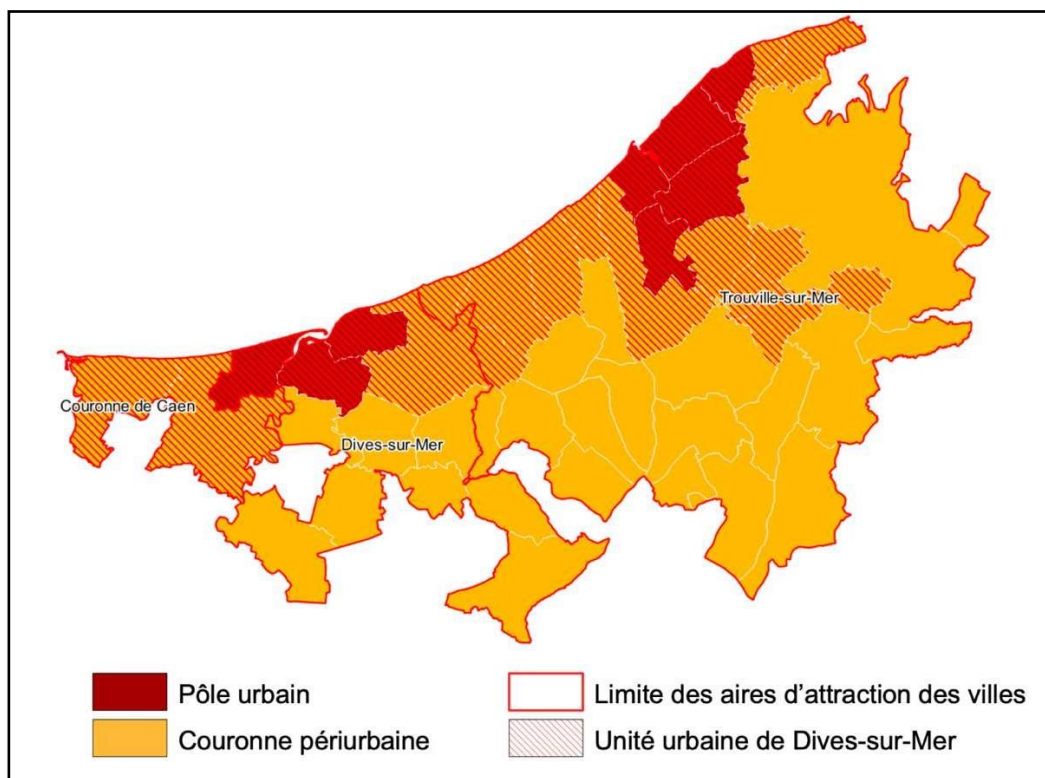
incompatibles de ce qui constitue une ville. Dans les rapports de l'Insee, on voit donc apparaître des notions oxymoriques telles que « ville rurale » pour désigner certaines communes peu denses mais peuplées de plus de 2 000 habitants agglomérés.

3.3 L'unité urbaine de Dives-sur-Mer : une agglomération, trois attractions de villes

L'agglomération de Dives-sur-Mer témoigne d'un autre phénomène : celui des grandes agglomérations continues présentant plusieurs pôles reliés par la continuité du bâti sans constituer un seul ensemble fonctionnel. Du point de vue des densités communales, la grille des densités définissant les pôles urbains fait apparaître deux pôles : Dives-sur-Mer et Trouville-sur-Mer alors que l'unité urbaine décrit une longue bande littorale urbanisée.

Cet espace recouvert par l'unité urbaine est divisé en trois aires d'attraction distinctes définies par les mobilités domicile-travail : celle de Caen à l'ouest attire une partie du pôle de densité de Dives-sur-Mer, tandis que Dives et Trouville polarisent chacune une couronne périurbaine distincte. Les autres communes de l'unité urbaine sont alors considérées comme des communes périurbaines. Cet exemple illustre donc bien l'incompatibilité entre les deux périmètres statistiques urbains proposés aujourd'hui.

Figure 116 : Évolution des périmètres fonctionnels entre 2010 et 2020 autour de l'unité urbaine de Dives-sur-Mer



Conclusion

Au total, 138 unités urbaines sont partagées entre plusieurs aires d'attraction des villes et 139 d'entre elles sont partagées entre une partie à l'intérieur et une autre à l'extérieur d'une aire d'attraction. Dans un cas extrême, lié à la forme urbaine spécifique du bassin minier, l'unité urbaine de Béthune (qui possède déjà plusieurs communes-centres comme Béthune ou Bruay-la-Buissière) est ainsi divisée entre 10 aires d'attraction différentes. Ainsi, même ce nouveau périmètre présente un intérêt certain pour repenser les aires fonctionnelles des villes et les mobilités professionnelles en soulignant les limites posées par l'usage du périmètre des unités urbaines comme base des pôles urbains, ces aires ne permettent pas d'exploration rétrospective de la décroissance car elles sont par nature différentes des aires urbaines qui les ont précédées. De plus, les périmètres précédents permettent d'utiliser conjointement unités urbaines et aires urbaines pour construire des bases de données comprenant les deux ou en mélangeant les deux pour obtenir l'ensemble des communes urbaines et des couronnes périurbaines sous la forme aires urbaines et unités urbaines hors aires urbaines. Cela n'est pas possible avec la définition des aires d'attraction des villes puisque nous disposons désormais de deux définitions des villes qui ne se superposent pas. Certaines communes sont pôles urbains sans être considérées comme des communes urbaines. D'autres agglomérations bien identifiées se retrouvent éclatées en plusieurs pôles.

Annexe B : Liste des unités urbaines en décroissance (1999-2017) et probablement en décroissance

Les unités urbaines en décroissance absolue et les unités urbaines probablement en décroissance sont les principales agglomérations étudiées dans le cadre de la thèse à partir du chapitre 3. Les unités urbaines en décroissance absolue sont à la base de la typologie de synthèse des profils-types de décroissance du chapitre 7. Les unités urbaines en décroissance sont définies par le fait qu'elles abritent moins d'habitants en 2017 qu'en 1999, soit une perte sur 18 ans. Les unités urbaines probablement en décroissance regroupent deux cas différents. Le groupe le plus important rassemble les unités urbaines perdant des habitants sur plus de deux intervalles intercensitaires entre 1962 et 1999, ainsi qu'entre 2010 et 2017 : elles perdent des habitants sur le long terme mais la croissance entre 1999 et 2010 a pu compenser les phases de décroissance antérieures sans être annulées. Le second groupe permet, grâce au périmètre évolutif, d'intégrer des unités urbaines qui sont en décroissance sur une longue période et qui ne sont plus définies comme unités urbaines (parce qu'elles ont été absorbées dans de plus grandes unités urbaines ou parce qu'elles ont été requalifiées en communes rurales).

Nous ajoutons également les 134 unités urbaines perdant uniquement des habitants entre 2010-2017, sans aucune perte antérieure. Ce troisième ensemble est défini au chapitre 2 et étudié en détail à la fin du chapitre 7.

Pour simplifier la liste, les unités urbaines présentant plusieurs communes-centres au périmètre 2020 sont indexées selon leur commune-centre la plus peuplée. Par exemple Douai-Lens est indiquée à Douai, Champagny-Ronchamp à Ronchamp. On a indiqué entre parenthèses les codes INSEE de ces communes-centres et non les codes d'unités urbaines.

Les unités urbaines en décroissance (1999-2017)

- | | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| 1. Abbeville (80001) | 8. Arbois (39013) | 15. Aumale (76035) |
| 2. Ailly-sur-Somme (80011) | 9. Argentan (61006) | 16. Aurillac (15014) |
| 3. Airvault (79005) | 10. Argentat-sur-Dordogne (19010) | 17. Autun (71014) |
| 4. Alençon (61001) | 11. Argenton-sur-Creuse (36006) | 18. Auxerre (89024) |
| 5. Alsting (57013) | 12. Aubigny-sur-Nère (18015) | 19. Auxi-le-Château (62060) |
| 6. Ambert (63003) | 13. Aubusson (23008) | 20. Avallon (89025) |
| 7. Ambrières-les-Vallées (53003) | 14. Auchy-lès-Hesdin (62050) | 21. Avesnes-sur-Helpe (59036) |
| | | 22. Ay-Champagne (51030) |
| | | 23. Baccarat (54039) |

- | | | |
|--|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 24. Bagnères-de-Bigorre
(65059) | 53. Bourg-Saint-Andéol
(07042) | 81. Châteauroux (36044) |
| 25. Bagnères-de-Luchon
(31042) | 54. Bourgueuf (23030) | 82. Châtellerault (86066) |
| 26. Bapaume (62080) | 55. Bourges (18033) | 83. Châtillon-sur-Indre
(36045) |
| 27. Bar-le-Duc (55029) | 56. Bouzonville (57106) | 84. Châtillon-sur-Seine
(21154) |
| 28. Bar-sur-Aube (10033) | 57. Brazey-en-Plaine
(21103) | 85. Chauffailles (71120) |
| 29. Bar-sur-Seine (10034) | 58. Briare (45053) | 86. Chaumont (52121) |
| 30. Barbezieux-Saint-
Hilaire (16028) | 59. Brienne-le-Château
(10064) | 87. Chauny (02173) |
| 31. Barcelonnette (04019) | 60. Brou (28061) | 88. Chef-Boutonne (79083) |
| 32. Barentin (76057) | 61. Bruyères (88078) | 89. Cherbourg-en-Cotentin
(50129) |
| 33. Baume-les-Dames
(25047) | 62. Camaret-sur-Mer
(29022) | 90. Chinon (37072) |
| 34. Bavay (59053) | 63. Cambrai (59122) | 91. Clamecy (58079) |
| 35. Beaune (21054) | 64. Cany-Barville (76159) | 92. Colombier-Fontaine
(25159) |
| 36. Beauval (80071) | 65. Carhaix-Plouguer
(29024) | 93. Commeny (03082) |
| 37. Bellac (87011) | 66. Carignan (08090) | 94. Commercy (55122) |
| 38. Bellême (61038) | 67. Carmaux (81060) | 95. Condé-en-Normandie
(14174) |
| 39. Bernay (27056) | 68. Carnoux-en-Provence
(13119) | 96. Condom (32107) |
| 40. Bertry (59074) | 69. Casteljaloux (47052) | 97. Confolens (16106) |
| 41. Bessé-sur-Braye
(72035) | 70. Cayeux-sur-Mer
(80182) | 98. Contrexéville (88114) |
| 42. Béthencourt-sur-Mer
(80096) | 71. Chablis (89068) | 99. Cosne-Cours-sur-Loire
(58086) |
| 43. Béthisy-Saint-Pierre
(60068) | 72. Chailly-en-Bière
(77069) | 100. Courpière (63125) |
| 44. Bitche (57089) | 73. Chalindrey (52093) | 101. Cours (69066) |
| 45. Blangy-sur-Bresle
(76101) | 74. Châlons-en-Champagne
(51108) | 102. Courtisols (51193) |
| 46. Bogny-sur-Meuse
(08081) | 75. Chamonix-Mont-Blanc
(74056) | 103. Coutances (50147) |
| 47. Bohain-en-Vermandois
(02095) | 76. Champagnole (39097) | 104. Craon (53084) |
| 48. Bollène (84019) | 77. Charleville-Mézières
(08105) | 105. Creutzwald (57160) |
| 49. Bort-les-Orgues (19028) | 78. Charolles (71106) | 106. Cuxac-d'Aude (11116) |
| 50. Bouligny (55063) | 79. Château-Landon
(77099) | 107. Dangé-Saint-Romain
(86092) |
| 51. Boulogne-sur-Mer
(62160) | 80. Châteaudun (28088) | 108. Decazeville (12089) |
| 52. Bourbon-Lancy (71047) | | 109. Decize (58095) |
| | | 110. Delle (90033) |
| | | 111. Descartes (37115) |
| | | 112. Dieppe (76217) |
| | | 113. Dieuze (57177) |

114. Digoin (71176)
115. Domfront en Poiraise (61145)
116. Dompierre-sur-Besbre (03102)
117. Donchery (08142)
118. Dormans (51217)
119. Douai (59178)
120. Douarnenez (29046)
121. Dun-sur-Auron (18087)
122. Dunières (43087)
123. Dunkerque (59183)
124. Épernay (51230)
125. Épinac (71190)
126. Épinal (88160)
127. Équihen-Plage (62300)
128. Espéraza (11129)
129. Étreaux (02298)
130. Eu (76255)
131. Excideuil (24164)
132. Falaise (14258)
133. Falck (57205)
134. Farébersviller (57207)
135. Fécamp (76259)
136. Fère-Champenoise (51248)
137. Fère-en-Tardenois (02305)
138. Flers (61169)
139. Flesselles (80316)
140. Fleurance (32132)
141. Fontoy (57226)
142. Forbach (57227)
143. Foug (54205)
144. Fougerolles-Saint-Valbert (70245)
145. Fourmies (59249)
146. Fresnay-sur-Sarthe (72138)
147. Fresnoy-le-Grand (02334)
148. Frévent (62361)
149. Friville-Escarbotin (80368)
150. Fumay (08185)
151. Fumel (47106)
152. Gamaches (80373)
153. Gérardmer (88196)
154. Gevrey-Chambertin (21295)
155. Gien (45155)
156. Givet (08190)
157. Gorron (53107)
158. Gourdon (46127)
159. Gourin (56066)
160. Granges-Aumontzey (88218)
161. Gray (70279)
162. Guéret (23096)
163. Gueugnon (71230)
164. Guise (02361)
165. Ham (80410)
166. Hautot-sur-Mer (76349)
167. Hauts de Biemme (39368)
168. Hesdin (62447)
169. Hirson (02381)
170. Houplin-Ancoisne (59316)
171. Imphy (58134)
172. Issoudun (36088)
173. Jœuf (54280)
174. Jarnac (16167)
175. Joigny (89206)
176. Joinville (52250)
177. Kerlouan (29091)
178. Kirchberg (68167)
179. L'Aigle (61214)
180. L'Aiguillon-sur-Mer (85001)
181. L'Épine (85083)
182. L'Isle-sur-le-Doubs (25315)
183. La Bourboule (63047)
184. La Bresse (88075)
185. La Chapelle-la-Reine (77088)
186. La Charité-sur-Loire (58059)
187. La Chartre-sur-le-Loir (72068)
188. La Châtre (36046)
189. La Clayette (71133)
190. La Ferté Macé (61168)
191. La Flotte (17161)
192. La Grand-Combe (30132)
193. La Guerche-sur-l'Aubois (18108)
194. La Haye (50236)
195. La Loupe (28214)
196. La Machine (58151)
197. La Monnerie-le-Montel (63231)
198. La Mure (38269)
199. La Rochefoucauld-en-Angoumois (16281)
200. Lacaune (81124)
201. Lamastre (07129)
202. Landrecies (59331)
203. Langeac (43112)
204. Langogne (48080)
205. Langres (52269)
206. Laon (02408)
207. Lapalisse (03138)

208. Laroque-d'Olmes (09157)
209. Lavelanet (09160)
210. Le Blanc (36018)
211. Le Bugue (24067)
212. Le Cateau-Cambrésis (59136)
213. Le Cheylard (07064)
214. Le Creusot (71153)
215. Le Havre (76351)
216. Le Lude (72176)
217. Le Nouvion-en-Thiérache (02558)
218. Le Puy-en-Velay (43157)
219. Le Thillot (88468)
220. Le Trait (76709)
221. Le Val-d'Ajol (88487)
222. Le Vigan (30350)
223. Lécuse (59336)
224. Lectoure (32208)
225. Les Andelys (27016)
226. Les Pieux (50402)
227. Levroux (36093)
228. Liffol-le-Grand (88270)
229. Ligny-en-Barrois (55291)
230. Lisieux (14366)
231. Longuyon (54322)
232. Lons-le-Saunier (39300)
233. Loudun (86137)
234. Lourdes (65286)
235. Louvigné-du-Désert (35162)
236. Ludres (54328)
237. Lunéville (54329)
238. Lussac-les-Châteaux (86140)
239. Luxeuil-les-Bains (70311)
240. Luz-Saint-Sauveur (65295)
241. Magné (79162)
242. Mamers (72180)
243. Marcigny (71275)
244. Marle (02468)
245. Marvejols (48092)
246. Maubeuge (59392)
247. Mauléon-Licharre (64371)
248. Mauriac (15120)
249. Mayenne (53147)
250. Mazamet (81163)
251. Mehun-sur-Yèvre (18141)
252. Mertzwiller (67291)
253. Migennes (89257)
254. Miramont-de-Guyenne (47168)
255. Mirecourt (88304)
256. Modane (73157)
257. Monchecourt (59409)
258. Montbard (21425)
259. Montbéliard (25388)
260. Montceau-les-Mines (71306)
261. Montchanin (71310)
262. Montfort-l'Amaury (78420)
263. Monthermé (08302)
264. Montignac (24291)
265. Montluçon (03185)
266. Montmédy (55351)
267. Montmirail (51380)
268. Montmorillon (86165)
269. Montoire-sur-le-Loir (41149)
270. Montreuil (62588)
271. Montreuil-Bellay (49215)
272. Montval-sur-Loir (72071)
273. Morhange (57483)
274. Morlaix (29151)
275. Mortagne-au-Perche (61293)
276. Mortain-Bocage (50359)
277. Moulins (03190)
278. Mourenx (64410)
279. Moutiers (73181)
280. Moyenmoutier (88319)
281. Muizon (51391)
282. Nantua (01269)
283. Nérès-les-Bains (03195)
284. Neufchâteau (88321)
285. Neufchâtel-en-Bray (76462)
286. Nevers (58194)
287. Nogent (52353)
288. Nogent-le-Rotrou (28280)
289. Noirmoutier-en-l'Île (85163)
290. Noisy-le-Roi (78455)
291. Nomexy (88327)
292. Nontron (24311)
293. Nouzonville (08328)
294. Noyon (60471)
295. Offranville (76482)
296. Orbec (14478)
297. Origny-Sainte-Benoite (02575)
298. Oye-Plage (62645)
299. Oyonnax (01283)
300. Paimpol (22162)

301. Pauillac (33314)
302. Périers (50394)
303. Péronne (80620)
304. Plouescat (29185)
305. Plougasnou (29188)
306. Plouhinec (29197)
307. Poligny (39434)
308. Pons (17283)
309. Pont-Aven (29217)
310. Pont-de-Roide-
Vermondans (25463)
311. Pontorson (50410)
312. Pougues-les-Eaux
(58214)
313. Quiberon (56186)
314. Quillan (11304)
315. Rambervillers (88367)
316. Raon-l'Étape (88372)
317. Remiremont (88383)
318. Renazé (53188)
319. Rethel (08362)
320. Revigny-sur-Ornain
(55427)
321. Revin (08363)
322. Ribeaupillé (68269)
323. Ribécourt-
Dreslincourt (60537)
324. Richardménil (54459)
325. Richelieu (37196)
326. Riom-ès-Montagnes
(15162)
327. Romorantin-
Lanthenay (41194)
328. Rostrenen (22266)
329. Roye (80685)
330. Ruffec (16292)
331. Rugles (27502)
332. Sablé-sur-Sarthe
(72264)
333. Sains-du-Nord
(59525)
334. Saint-Aignan (41198)
335. Saint-Amand-
Montrond (18197)
336. Saint-Amans-Soult
(81238)
337. Saint-Amarin (68292)
338. Saint-Avoid (57606)
339. Saint-Calais (72269)
340. Saint-Chély-d'Apcher
(48140)
341. Saint-Ciers-sur-
Gironde (33389)
342. Saint-Claude (39478)
343. Saint-Dié-des-Vosges
(88413)
344. Saint-Dizier (52448)
345. Saint-Éloy-les-Mines
(63338)
346. Saint-Florent-sur-Cher
(18207)
347. Saint-Florentin
(89345)
348. Saint-Flour (15187)
349. Saint-Georges-de-
Mons (63349)
350. Saint-Germain-des-
Fossés (03236)
351. Saint-Héand (42234)
352. Saint-Hilaire-du-
Harcouët (50484)
353. Saint-James (50487)
354. Saint-Jean-d'Angély
(17347)
355. Saint-Jean-de-
Maurienne (73248)
356. Saint-Jean-du-Gard
(30269)
357. Saint-Léonard-de-
Noblat (87161)
358. Saint-Lô (50502)
359. Saint-Loup-sur-
Semouse (70467)
360. Saint-Malo (35288)
361. Saint-Michel (02684)
362. Saint-Michel-de-
Maurienne (73261)
363. Saint-Mihiel (55463)
364. Saint-Pierre-Quiberon
(56234)
365. Saint-Pol-de-Léon
(29259)
366. Saint-Quentin (02691)
367. Saint-Trojan-les-Bains
(17411)
368. Saint-Tropez (83119)
369. Saint-Vaast-la-Hougue
(50562)
370. Saint-Valery-en-Caux
(76655)
371. Saint-Valery-sur-
Somme (80721)
372. Saint-Yrieix-la-Perche
(87187)
373. Sainte-Marie-aux-
Mines (68298)
374. Sainte-Menehould
(51507)
375. Saintes-Maries-de-la-
Mer (13096)
376. Salbris (41232)
377. Salies-du-Salat
(31523)
378. Salins-les-Bains
(39500)
379. Samoisis-sur-Seine
(77441)
380. Sancerre (18241)

381. Sancoins (18242)
382. Sarlat-la-Canéda
(24520)
383. Sarre-Union (67434)
384. Sarrebourg (57630)
385. Sarreguemines
(57631)
386. Sartène (2A272)
387. Saulieu (21584)
388. Saumur (49328)
389. Schœneck (57638)
390. Sedan (08409)
391. Sées (61464)
392. Selles-sur-Cher
(41242)
393. Semur-en-Auxois
(21603)
394. Senlis (60612)
395. Seurre (21607)
396. Sézanne (51535)
397. Sillé-le-Guillaume
(72334)
398. Sissonne (02720)
399. Solesmes (59571)
400. Souillac (46309)
401. Sourdeval (50582)
402. Stenay (55502)
403. Tarascon-sur-Ariège
(09306)
404. Tavaux (39526)
405. Tergnier (02738)
406. Thiers (63430)
407. Thiviers (24551)
408. Thizy-les-Bourgs
(69248)
409. Thouars (79329)
410. Tinchebray-Bocage
(61486)
411. Tonnerre (89418)
412. Toury (28391)

413. Ussel (19275)
414. Uzerche (19276)
415. Vailly-sur-Aisne
(02758)
416. Valençay (36228)
417. Valognes (50615)
418. Varennes-sur-Allier
(03298)
419. Venarey-les-Laumes
(21663)
420. Vendevre-sur-Barse
(10401)
421. Venizel (02780)
422. Verdun (55545)
423. Vesoul (70550)
424. Vierzon (18279)
425. Villaines-la-Juhel
(53271)
426. Villedieu-les-Poêles-
Rouffigny (50639)
427. Villeneuve-sur-Yonne
(89464)
428. Villers-Outréaux
(59624)
429. Vimoutiers (61508)
430. Vimy (62861)
431. Vire Normandie
(14762)
432. Vireux-Wallerand
(08487)
433. Vitry-le-François
(51649)
434. Vittel (88516)
435. Vouziers (08490)
436. Vrigne aux Bois
(08491)
437. Wassy (52550)
438. Wimereux (62893)
439. Wissembourg (67544)
440. Woustviller (57752)

441. Ydes (15265)

Les unités urbaines probablement en décroissance

442. Amélie-les-Bains-
Palalda (66003)
443. Amplepuis (69006)
444. Anor (59012)
445. Arcis-sur-Aube
(10006)
446. Argelès-Gazost
(65025)
447. Argent-sur-Sauldre
(18011)
448. Arles-sur-Tech
(66009)
449. Arudy (64062)
450. Aulnoye-Aymeries
(59033)
451. Beaumont-de-
Lomagne (82013)
452. Beaumont-sur-Sarthe
(72029)
453. Beauvois-en-
Cambrésis (59063)
454. Bédarieux (34028)
455. Bessèges (30037)
456. Bourbonne-les-Bains
(52060)
457. Bourg-Argental
(42023)
458. Bourg-Madame
(66025)
459. Boussac (23031)
460. Boves (80131)
461. Bruay-la-Buissière
(62178)
462. Busigny (59118)

463. Cagnac-les-Mines (81048)
464. Callac (22025)
465. Cancale (35049)
466. Carcassonne (11069)
467. Cassel (59135)
468. Château-Arnoux-Saint-Auban (04049)
469. Château-Chinon (Ville) (58062)
470. Cheniménil (88101)
471. Cirey-sur-Vezouze (54129)
472. Civray (86078)
473. Cosne-d'Allier (03084)
474. Cousolre (59157)
475. Craponne-sur-Arzon (43080)
476. Desvres (62268)
477. Dettwiller (67089)
478. Doullens (80253)
479. Eauze (32119)
480. Égletons (19073)
481. Eymoutiers (87064)
482. Flixecourt (80318)
483. Fontenay-le-Comte (85092)
484. Fouras (17168)
485. Fourchambault (58117)
486. Fraize (88181)
487. Guérigny (58131)
488. Guilvinec (29072)
489. Hagondange (57283)
490. Hasnon (59284)
491. Haspres (59285)
492. Haucourt-Moulaine (54254)
493. Hornaing (59314)
494. Isbergues (62473)
495. Isigny-sur-Mer (14342)
496. Jarny (54273)
497. La Broque (67066)
498. La Châtaigneraie (85059)
499. La Léchère (73187)
500. La Motte-d'Aveillans (38265)
501. La Roche-Chalais (24354)
502. La Souterraine (23176)
503. Labastide-Rouairoux (81115)
504. Lalinde (24223)
505. Laragne-Montéglin (05070)
506. Largentière (07132)
507. Lavardac (47143)
508. Le Bousquet-d'Orb (34038)
509. Le Dorat (87059)
510. Le Faouët (56057)
511. Lens (62498)
512. Lièpvre (68185)
513. Livarot-Pays-d'Auge (14371)
514. Livet-et-Gavet (38212)
515. Luzy (58149)
516. Marchiennes (59375)
517. Marckolsheim (67281)
518. Maubourguet (65304)
519. Maurs (15122)
520. Mélisey (70339)
521. Mercy-le-Bas (54362)
522. Meymac (19136)
523. Molières-sur-Cèze (30171)
524. Mondoubleau (41143)
525. Montcornet (02502)
526. Montréjeau (31390)
527. Morcenx-la-Nouvelle (40197)
528. Mouzon (08311)
529. Murat (15138)
530. Nouvion-sur-Meuse (08327)
531. Paimbœuf (44116)
532. Panissières (42165)
533. Pargny-sur-Saulx (51423)
534. Parthenay (79202)
535. Penmarch (29158)
536. Pierrefitte-Nestalas (65362)
537. Plancher-Bas (70413)
538. Pleyben (29162)
539. Plouha (22222)
540. Pont-de-Buis-lès-Quimerch (29302)
541. Port-Saint-Louis-du-Rhône (13078)
542. Port-Vendres (66148)
543. Provins (77379)
544. Quiévy (59485)
545. Ribemont (02648)
546. Roanne (42187)
547. Rocroi (08367)
548. Ronchamp (70451)
549. Rouffach (68287)
550. Rupt-sur-Moselle (88408)
551. Saint-Affrique (12208)
552. Saint-Agrève (07204)

553. Saint-Ambroix
(30227)
554. Saint-Céré (46251)
555. Saint-Florent-sur-
Auzonnet (30253)
556. Saint-Gaultier (36192)
557. Saint-Gobain (02680)
558. Saint-Hilaire-lez-
Cambrai (59533)
559. Saint-Junien (87154)
560. Saint-Maixent-l'École
(79270)
561. Saint-Malo-de-
Guersac (44176)
562. Saint-Paul-de-
Fenouillet (66187)
563. Saint-Pons-de-
Thomières (34284)
564. Saint-Rambert-en-
Bugey (01384)
565. Saint-Saëns (76648)
566. Salies-de-Béarn
(64499)
567. Sars-Poteries (59555)
568. Senonches (28373)
569. Senones (88451)
570. Sermaize-les-Bains
(51531)
571. Serquigny (27622)
572. Tenay (01416)
573. Terres-de-Haute-
Charente (16192)
574. Tournus (71543)
575. Tréguier (22362)
576. Trélon (59601)
577. Tronville-en-Barrois
(55519)
578. Valleroy (54542)
579. Vaucouleurs (55533)
580. Vic-Fezensac (32462)

581. Vichy (03310)
582. Villefranche-de-
Rouergue (12300)
583. Viviers (07346)
584. Xertigny (88530)

**Les unités urbaines
qui perdent
uniquement des
habitants sur la
période 2010-2017**

585. Andlau (67010)
586. Ars-en-Ré (17019)
587. Artix (64061)
588. Arzon (56005)
589. Attiches (59022)
590. Auneuil (60029)
591. Avord (18018)
592. Bœrsch (67052)
593. Bagnoles de l'Orne
Normandie (61483)
594. Ban-de-Laveline
(88032)
595. Barjols (83012)
596. Beaufort (73034)
597. Beaumont-en-Véron
(37022)
598. Bédoin (84017)
599. Bellegarde (45031)
600. Berck (62108)
601. Bersée (59071)
602. Bonnétable (72039)
603. Bourg-Saint-Maurice
(73054)
604. Boussay (44022)
605. Boutigny-sur-Essonne
(91099)
606. Bram (11049)

607. Bray-sur-Seine
(77051)
608. Breil-sur-Roya
(06023)
609. Bresles (60103)
610. Breteuil (27112)
611. Broons (22020)
612. Buxy (71070)
613. Cahors (46042)
614. Canet-en-Roussillon
(66037)
615. Chabris (36034)
616. Chanceaux-sur-
Choisille (37054)
617. Châtillon-Coligny
(45085)
618. Châtillon-sur-
Chalaronne (01093)
619. Cléder (29030)
620. Cloyes-les-Trois-
Rivières (28103)
621. Corbie (80212)
622. Corny-sur-Moselle
(57153)
623. Coursan (11106)
624. Criel-sur-Mer (76192)
625. Crolles (38140)
626. Dombasle-sur-
Meurthe (54159)
627. Doudeville (76219)
628. Erstein (67130)
629. Eschentzwiller
(68084)
630. Esquelbecq (59210)
631. Étain (55181)
632. Étueffont (90041)
633. Évreux (27229)
634. Farschviller (57208)
635. Féchain (59224)
636. Feucherolles (78233)

637. Feuquières (60233)
638. Fleury-sur-Andelle
(27246)
639. Fraisans (39235)
640. Frontenay-Rohan-
Rohan (79130)
641. Garéoult (83064)
642. Goderville (76302)
643. Grandvilliers (60286)
644. Guebwiller (68112)
645. Hirsingue (68138)
646. Incheville (76374)
647. L'Argentière-la-Bessée
(05006)
648. La Bonneville-sur-Iton
(27082)
649. La Ferté-Milon
(02307)
650. La Méniltré (49201)
651. La Turballe (44211)
652. Labaroche (68173)
653. Lannion (22113)
654. Lavans-lès-Saint-
Claude (39286)
655. Le Bois-Plage-en-Ré
(17051)
656. Le Bourg-d'Oisans
(38052)
657. Le Cheylas (38100)
658. Le Grand-Bornand
(74136)
659. Le Lardin-Saint-
Lazare (24229)
660. Le Mesnil-en-Thelle
(60398)
661. Le Molay-Littry
(14370)
662. Le Plan-de-la-Tour
(83094)
663. Limoges (87085)
664. Lizy-sur-Ourcq
(77257)
665. Loury (45188)
666. Magny-en-Vexin
(95355)
667. Maintenon (28227)
668. Marmoutier (67283)
669. Marseillan (34150)
670. Moirans-en-Montagne
(39333)
671. Mont-de-Marsan
(40192)
672. Montsûrs (53161)
673. Mouriès (13065)
674. Muides-sur-Loire
(41155)
675. Neuves-Maisons
(54397)
676. Neuvic (24309)
677. Névez (29153)
678. Nogent-sur-Seine
(10268)
679. Nouan-le-Fuzelier
(41161)
680. Noyal-Pontivy
(56151)
681. Nyons (26220)
682. Orbey (68249)
683. Orcet (63262)
684. Orgon (13067)
685. Ouistreham (14488)
686. Peltre (57534)
687. Plouézec (22214)
688. Pont-Hébert (50409)
689. Pontarlier (25462)
690. Ponteilla (66145)
691. Porcelette (57550)
692. Port-des-Barques
(17484)
693. Poulx (30206)
694. Précigné (72244)
695. Preignac (33337)
696. Razac-sur-l'Isle
(24350)
697. Redon (35236)
698. Saint-Cast-le-Guildo
(22282)
699. Saint-Denis-d'Oléron
(17323)
700. Saint-Julien-Mont-
Denis (73250)
701. Saint-Martin-du-Frêne
(01373)
702. Saint-Rémy-de-
Provence (13100)
703. Saint-Witz (95580)
704. Sallanches (74256)
705. Sausset-les-Pins
(13104)
706. Saverne (67437)
707. Suippes (51559)
708. Tence (43244)
709. Trouville-sur-Mer
(14715)
710. Valréas (84138)
711. Verberie (60667)
712. Vern-sur-Seiche
(35352)
713. Vernon (27681)
714. Vert-le-Grand (91648)
715. Villedieu-sur-Indre
(36241)
716. Villefranche-sur-Cher
(41280)
717. Villenauxe-la-Grande
(10420)
718. Volvic (63470)

Annexe C : Les petites villes et leurs contextes locaux dans les zonages statistiques

Introduction

Les petites unités urbaines sont peu présentes en tant que telles dans les études urbaines : elles constituent un échelon souvent interprété entre rural et urbain (Édouard, 2012; Laborie, Renard, 1997). Elles sont alors souvent associées aux bourgs et aux villes moyennes. Associées aux villes moyennes, elles sont opposées aux métropoles et au processus de métropolisation qui délaisse les échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine (Baron et al., 2010; Cattan, Saint-Julien, 1999). Au contraire, dans l'étude des campagnes, l'association aux bourgs souligne la concentration d'emplois et de services à destination des espaces ruraux (Talandier, Jousseau, 2013).

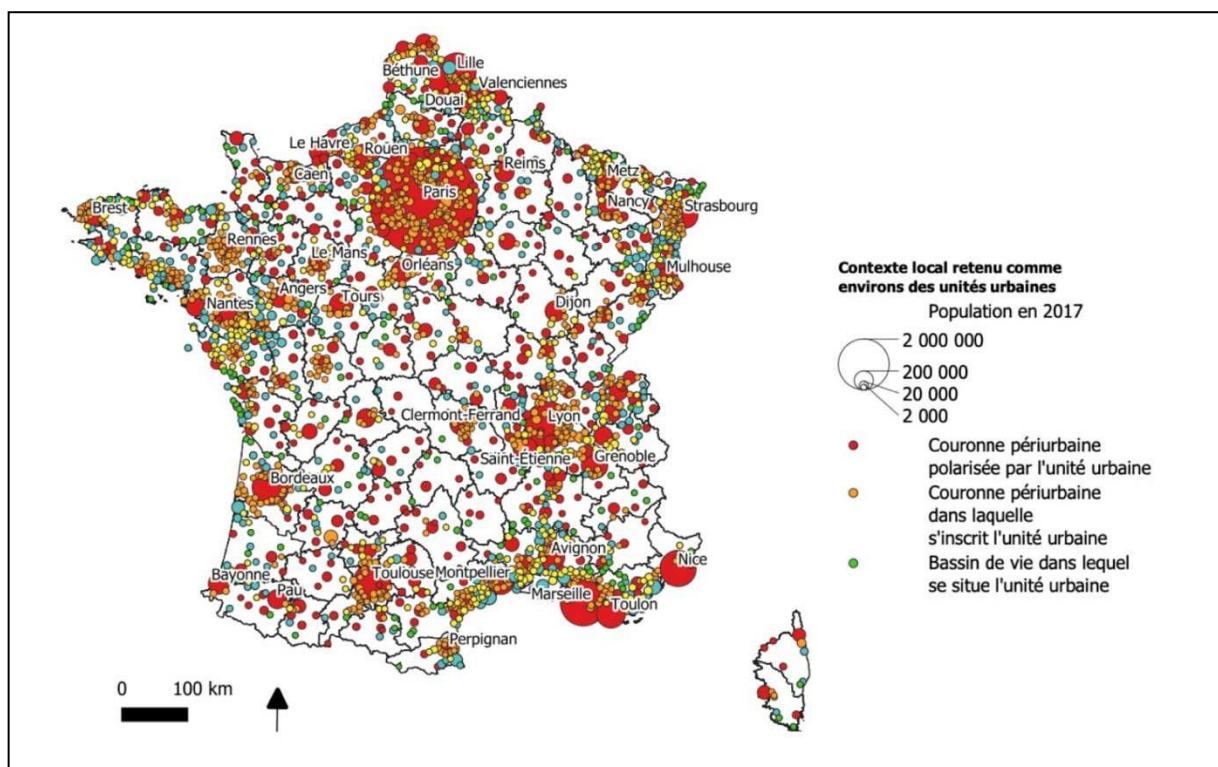
Dans ces deux cas, les petites villes font l'objet d'un regain d'intérêt récent (Demazière, 2017; Édouard, 2012). Mais elles restent difficiles à saisir étant donné la diversité des situations qui les caractérisent. Il n'y a en effet pas de consensus sur la définition à donner aux petites villes (Taulelle, 2010). On peut les caractériser par des seuils de population, d'emplois ou par la quantité et la diversité de l'offre de services qui s'y trouvent. La question de la définition de la petite ville devient alors un objet de recherche en soi, récurrent depuis les années 1960 (Édouard, 2012; Laborie, 1979).

Du point de vue des périmètres statistiques, on retrouve le même flou pour qualifier la petite ville. Certaines agglomérations très peu peuplées (moins de 10 000 habitants) disposent bien d'une couronne périurbaine, signifiant qu'elles sont suffisamment structurantes pour polariser l'emploi des communes environnantes. D'autres, bien que possédant autant d'emplois, ne polarisent pas leurs environs. Ce sous-ensemble des petites agglomérations ne polarisant pas de couronne périurbaine est lui-même très divers. Les unités urbaines sans couronne périurbaine recourent un grand nombre de situations qui présupposent des liens variés entre ces unités urbaines et leurs environs.

Par souci de simplicité, nous appelons petite ville toute agglomération de moins de 20 000 habitants, seuil souvent retenu dans les études urbaines, qu'elle polarise ou non une couronne périurbaine. Cela nous permet de nous concentrer sur le contexte local de ces petites

villes. L'objectif ici est d'insister sur les relations entre ces villes et leurs périphéries environnantes : nous nous concentrons donc sur la nature de ces relations plutôt que sur la composition interne des agglomérations. Ainsi, le nombre et la nature des emplois à l'intérieur d'une agglomération nous importe ici uniquement dans la perspective de la capacité ou non de cette agglomération à polariser des navettes domicile-travail dirigées vers elle. Nous divisons ainsi l'ensemble des unités urbaines, petites comme grandes villes, en trois ensembles : les unités urbaines polarisant une couronne périurbaine pour lesquelles on étudie la couronne périurbaine comme contexte local (en rouge sur la Figure 117). Les petites villes peuvent également appartenir à des couronnes périurbaines (celles figurées en orange). Le dernier ensemble, très composite, est à la fois composé des unités urbaines abritant trop peu d'emplois pour polariser une couronne périurbaine et qui n'appartiennent pas elles-mêmes à une couronne. Comme contextes locaux, nous étudierons alors les bassins de vie (en vert).

Figure 117: Contexte local retenu pour définir les environs des unités urbaines



1. Expliquer la décroissance des unités urbaines périurbaines

Le lien entre unité urbaine et contexte local s'exprime différemment dans le cas des unités urbaines périurbaines en décroissance. Le contexte local recouvre alors deux espaces différents aux dynamiques généralement contraires. Le pôle urbain correspond à un ensemble caractérisé par un seuil d'emploi et du bâti continu. Au contraire, le reste de la couronne

périurbaine est majoritairement composé de communes rurales, gagnant des habitants dans le cadre de la même périurbanisation. Le tout forme un espace intégré à l'intérieur duquel les interactions sont très fortes, grâce aux mobilités domicile-travail.

Distinguer les unités urbaines périurbaines du reste de la couronne périurbaine suppose de prendre en compte l'hétérogénéité des couronnes périurbaines. Dans le cadre de la périurbanisation, les migrations résidentielles sont plutôt dirigées vers les communes rurales des couronnes périurbaines. Le mode de vie périurbain tel que décrit dans les modèles de périurbanisation (Cailly, Dodier, 2007; Charmes, 2019) ou de contre-urbanisation (Champion, 1999) suppose le passage d'un cadre de vie urbain à un autre perçu comme rural. Les processus d'expansion périurbaine associées se structurent, au moins à partir des années 1980, autour de villages préexistants plutôt que des petites villes environnantes (Marchal, Stébé, 2018). Dans le même temps coexiste aussi une forme d'attractivité des unités urbaines périurbaines. Ces unités urbaines peuvent devenir des centralités périphériques au sein de la couronne périurbaine et, à ce titre, concentrer des emplois et des services accessibles depuis la couronne.

Nous l'avons vu, malgré la croissance générale des couronnes périurbaines, certaines unités urbaines périurbaines perdent des habitants. La diminution localisée de population au sein des couronnes périurbaines a déjà été mise en évidence mais elle n'a pas été reliée à la problématique de la décroissance : elle a plutôt été interprétée comme une maturité démographique des espaces périurbains (Berger et al., 2014). Plusieurs raisons ont été avancées expliquer ces pertes d'habitants (saturation des logements disponibles, attractivités d'autres communes, vieillissement de la population). La périurbanisation demeurant une dynamique majeure de croissance encore aujourd'hui, les nouveaux résidents arrivant dans les couronnes périurbaines participent à maintenir une dynamique de croissance : dans les années 2000 et 2010, le périurbain croît toujours plus vite que la population française (Lambert, 2020).

Mais, au sein de ce modèle, où partiraient les habitants de ces agglomérations périurbaines en décroissance ? Restent-ils au sein de ce territoire intégré que constitue l'aire urbaine ? Les mobilités résidentielles internes à l'aire urbaine peuvent s'expliquer de deux façons : un retour vers le pôle urbain ou une mobilité urbain-rural dirigée vers les communes rurales des couronnes. Cette seconde possibilité semble avoir été la plus étudiée car le processus s'apparente à celui observé dans le cadre de la périurbanisation. Les habitants des petites villes des couronnes périurbaines peuvent être attirés par les communes rurales de cette même couronne, par exemple pour avoir accès à un logement plus spacieux et moins cher que dans ces petites villes. De plus la construction, dans les communes rurales, fait l'objet de politiques

incitatives locales (Gueringer et al., 2016; Perrin et al., 2016). Ce processus est facilité par le fait que de nombreuses mobilités des couronnes s'effectuent en voiture, que ce soit depuis les communes rurales ou depuis les communes urbaines.

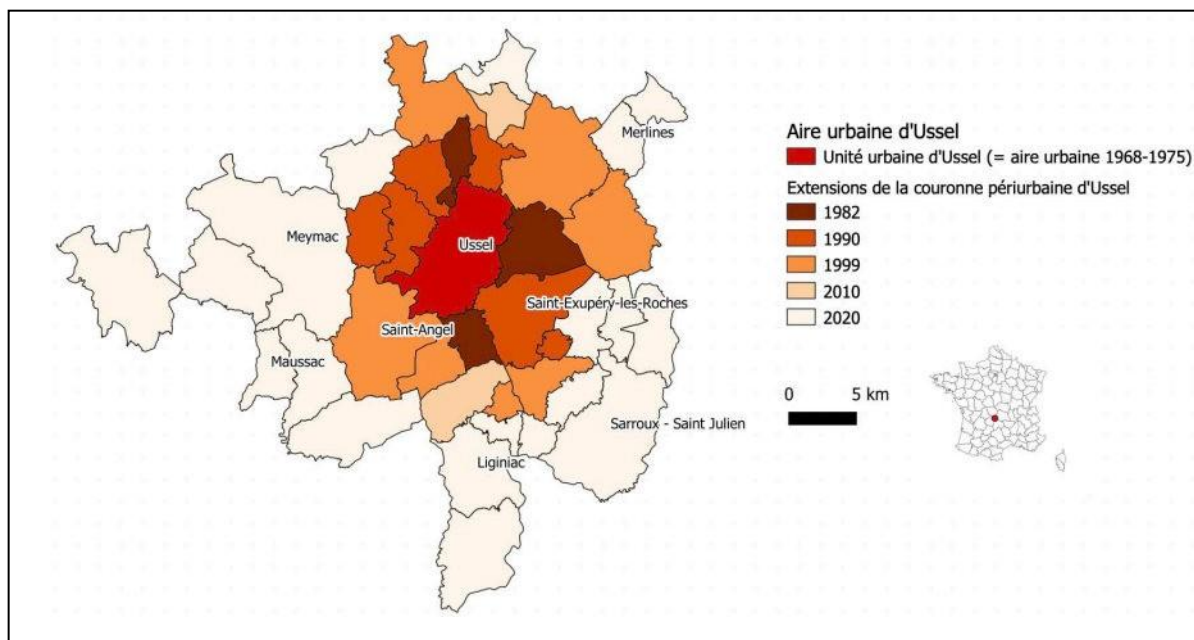
La perspective de mobilités de l'urbain vers l'urbain pose aussi question. Des couronnes périurbaines vastes peuvent contenir des agglomérations aux dynamiques démographiques différentes. Certaines agglomérations peuvent ainsi gagner des habitants au profit d'autres qui seraient alors en décroissance.

2. Les petites villes polarisant une couronne périurbaine, structurantes pour les espaces ruraux peu denses

Le zonage en aires urbaines a avant tout été construit pour décrire les grandes aires urbaines des régions métropolitaines dans les années 1990. Avec le périmètre 2010, on y a introduit distinctement les petites et moyennes aires urbaines qui permettent de qualifier les villes abritant entre 1 500 et 10 000 emplois. Beaucoup des petites aires urbaines ne polarisent pas de couronne périurbaine ou alors une couronne extrêmement limitée (une ou deux communes, comme pour Saint-Affrique). Pourtant, on trouve également des pôles ruraux, petites villes situées en milieu rural, qui concentrent l'emploi dans les bassins de vie qu'ils polarisent. Ces petites aires urbaines sont structurantes pour des territoires qui abritent peu d'emplois en dehors d'elles-mêmes.

Ussel, au Nord-Est de la Corrèze, est ainsi représentative des unités urbaines de petite taille qui polarisent une véritable couronne périurbaine (Figure 118). Selon le périmètre Insee, Ussel est un pôle moyen (5 000 à 10 000 emplois). La couronne périurbaine 2010 est composée d'une quinzaine de communes rurales entourant Ussel. La population y est très inégalement répartie : 70% des habitants de l'aire urbaine habitent à Ussel même, dont la densité de population atteint 180 habitants au kilomètre carré, alors qu'elle ne dépasse pas 30 habitants dans les autres communes. Ussel constitue véritablement un pôle d'emploi pour les environs. En plus de sa couronne périurbaine, la commune polarise en partie un second ensemble de communes considérées comme des communes multipolarisées, à la fois dans l'aire d'influence d'Ussel mais aussi d'une autre agglomération (ici Égletons ou Bort-les-Orgues).

Figure 118 : Expansion progressive de l'aire urbaine d'Ussel (Corrèze)

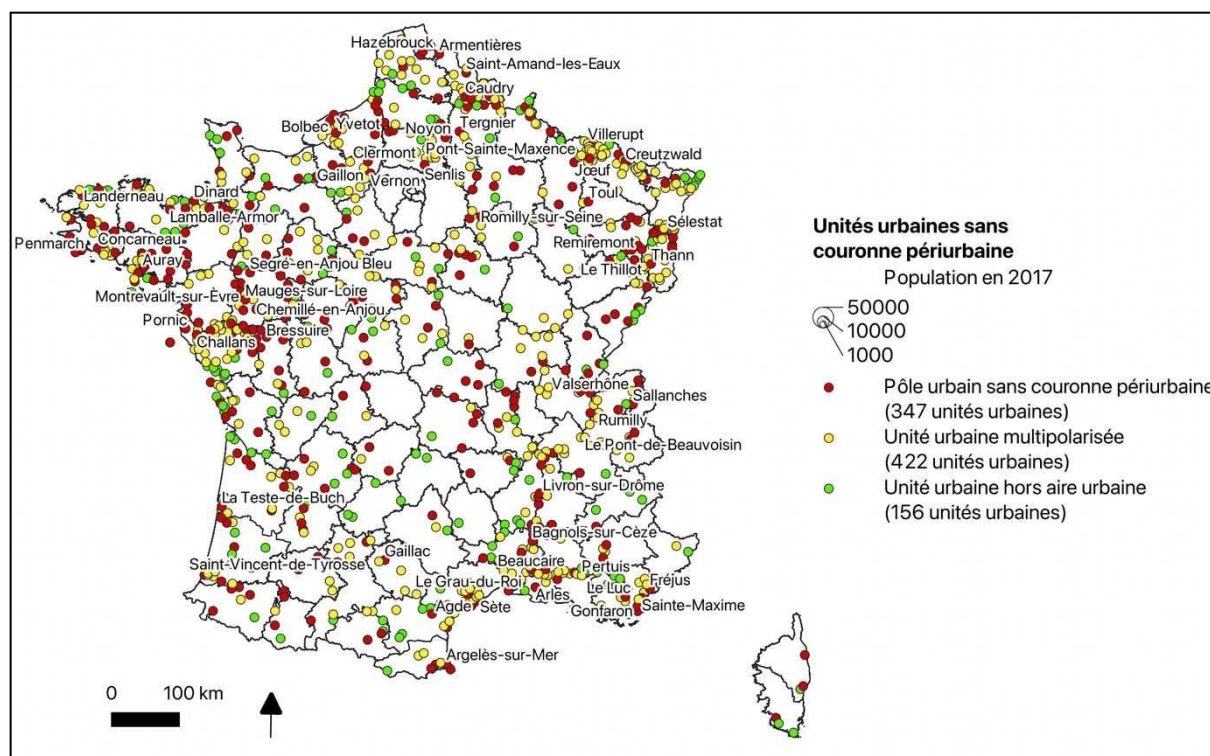


Même si elles paraissent plus structurantes pour leur territoire, les unités urbaines de cette catégorie sont surreprésentées parmi les villes en décroissance. Elles subissent notamment la concurrence d'autres unités urbaines plus attractives à l'échelle régionale mais perdent aussi des habitants au profit de leur couronne périurbaine, notamment pour des questions de logement.

3. La diversité des unités urbaines sans couronne périurbaine

Certaines agglomérations très peu peuplées (moins de 10 000 habitants) disposent donc bien d'une couronne périurbaine, signifiant qu'elles sont suffisamment structurantes pour polariser l'emploi des communes environnantes. D'autres, bien que possédant autant d'emplois, ne polarisent pas leurs environs. Ce sous-ensemble des petites agglomérations ne polarisant pas de couronne périurbaine est lui-même très divers. Les unités urbaines sans couronne périurbaine recourent un grand nombre de situations qui présupposent des liens variés entre ces unités urbaines et leurs environs (Figure 119). Elles se distribuent en trois catégories, comprenant majoritairement des petites villes, même si on observe quelques exceptions (26 unités urbaines de régions à forte densité de villes sur 925 abritent plus de 20 000 habitants). Ces trois catégories sont peu significatives pour notre analyse de la décroissance, c'est pourquoi nous les étudions ensemble dans le chapitre 3, en lien avec leurs bassins de vie. Mais les trois catégories traduisent trois relations différentes entre les petites villes et leurs environs locaux.

Figure 119 : Les trois types d'unités urbaines sans couronne périurbaine



3.1 Les aires urbaines sans couronne périurbaine

Les aires urbaines sans couronne périurbaine sont les plus structurantes pour leurs environs car elles sont de taille plus importante que les unités urbaines des deux autres catégories. Elles abritent toutes plus de 1 500 emplois. Elles ont donc un rôle important pour les emplois. Logiquement, elles concentrent aussi localement les services. Seulement, elles ne polarisent pas suffisamment leurs environs pour voir apparaître une couronne périurbaine. Si elles sont différentes des unités urbaines hors aires urbaines qui ne concentrent ni emplois ni services, leurs environs locaux ne sont pas si différents. Il y a peu de mobilités domicile-travail entre ces environs locaux et les unités urbaines. L'aire urbaine de Valsérhône, analysée dans le chapitre 2 (p.55) est un exemple de pôle urbain sans couronne périurbaine. Elle est relativement structurante à l'échelon de l'Ain mais ne polarise pas ses environs.

3.2 Les unités urbaines hors aires urbaines

Les unités urbaines hors aires urbaines ne polarisent pas non plus l'emploi des environs : elles abritent moins de 1 500 emplois. Néanmoins certaines d'entre elles peuvent avoir un rôle pour leur territoire en tant que pôle de services. De plus, on les rencontre souvent dans des territoires isolés. Les environs ne sont pas nécessairement polarisés par d'autres unités

urbaines. Ces unités urbaines sont peu nombreuses (156 unités urbaines seulement) et de petite taille, mais certaines peuvent avoir un rôle structurant localement, surtout dans des espaces de faible densité. On peut citer Saulieu (Côte-d'Or), Rocroi (Ardennes) ou encore L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes).

3.3 Les unités urbaines multipolarisées

Le cas est très différent pour les unités urbaines multipolarisées. Fonctionnellement, ces unités urbaines sont beaucoup plus proches des unités urbaines périurbaines que des autres ensembles. Elles envoient plus de 40% de leurs travailleurs dans d'autres aires urbaines, mais le flux est partagé entre plusieurs d'entre elles. Cette situation a des conséquences importantes sur le statut qu'on peut accorder à leur contexte local. Non seulement, elles ne polarisent pas leurs environs locaux, mais en plus, ces environs sont polarisés fortement par d'autres villes qu'elles. Les unités urbaines multipolarisées sont situées généralement à la limite entre deux aires urbaines. Leurs environs sont donc constitués en très large majorité par les communes périurbaines de ces aires urbaines. Les logiques de recomposition de l'espace environnant s'effectuent non moins en fonction de ces unités urbaines que des aires urbaines qui les entourent. Le département de l'Ain est ainsi recouvert en partie par l'aire urbaine de Lyon. L'unité urbaine de Châtillon-sur-Chalaronne, très accessible par voie routière, est située à la limite entre l'aire urbaine de Lyon et celle de Bourg-en-Bresse, et fait ainsi partie des communes multipolarisées.

4. Interpréter les recouvrements des contextes locaux entre couronnes périurbaines et bassins de vie

Les différents périmètres que nous retenons pour définir les contextes locaux mobilisent des critères différents. Chacun présuppose une forme de relation entre les agglomérations et les espaces ruraux qui les environnent. Par conséquent, les périmètres des aires urbaines et des bassins de vie ne sont pas complémentaires. La forme même qu'ils prennent montre bien leur différence de nature. Les aires urbaines ne sont définies que sur une partie du territoire français : les villes et les espaces sous leur influence. Au contraire, les bassins de vie sont définis sur tout le territoire : ils caractérisent l'accès aux services de chaque commune, urbaine comme rurale, quelle que soit l'influence des villes qui s'exerce sur ces communes. Les bassins de vie et les couronnes périurbaines se recouvrent donc en partie. Par conséquent, une même commune peut théoriquement apparaître plusieurs fois dans nos données : par exemple, une fois comme

commune périurbaine du point de vue d'un pôle urbain et une fois comme commune du bassin de vie d'une autre unité urbaine. Cela ne pose pas de problèmes pour le traitement des données mais soulève plusieurs questions quant au sens à donner à ce recouvrement de périmètres. Cela interroge la notion d'appartenance territoriale qui permet de caractériser les espaces propres des petites villes. Les territoires formés par les agglomérations et leurs environs sont-ils cohérents et porteurs de sens ? Est-ce qu'un tel recouvrement traduirait le fait que des habitants d'une commune partent dans une direction pour accéder à leur emploi et dans une autre direction pour rejoindre une seconde agglomération, de plus petite taille, pour accéder aux services ?

Ces recouvrements dépendent fortement du système de villes régional dans lequel s'inscrivent les agglomérations : plus ce système est dense et hiérarchisé, plus il y a de recouvrements entre périurbain et bassins de vie. Au contraire, les villes isolées situées dans des régions peu denses sont situées dans des bassins de vie composés de communes rurales hors de l'influence d'autres agglomérations⁵⁵.

Les recouvrements entre périurbain et bassins de vie concernent particulièrement les unités urbaines dites multipolarisées, situées à la limite entre plusieurs aires urbaines. La petite agglomération d'Auxonne (Côte d'Or) illustre bien ce cas. Plus de 40% des actifs travaillent en dehors de l'agglomération, dans les aires urbaines de Dijon et de Dole. Le réseau de transport dense traversant la commune et ses environs témoigne bien de cette dynamique : Auxonne est traversée par l'ancienne route nationale 5, par une ligne de TER (ligne Dijon-Dole-Besançon) et se trouve à proximité de l'autoroute A39 qui relie justement Dijon et Dole. Par la route, Auxonne se trouve à 30 minutes de Dijon et 20 minutes de Dole. Auxonne ne possédant pas de couronne périurbaine (il s'agit d'une agglomération polarisée par d'autres), ses environs sont définis, dans notre analyse, par le bassin de vie. Or, la quasi-totalité des communes de son bassin de vie sont des communes périurbaines de Dijon ou de Dole.

Malgré cette intégration territoriale, la situation d'Auxonne n'est pas comparable à celle des autres unités urbaines périurbaines de l'aire urbaine de Dijon. E. Renaud-Hellier la qualifie de « petite ville de marge » (dans la même catégorie que Nuits-Saint-Georges par exemple) car

⁵⁵ Est-ce que cela signifie que les unités urbaines sans couronnes sont moins présentes dès lors qu'on s'intéresse à une région de plus forte densité ? Pas nécessairement : un autre cas particulier est possible, particulièrement présent le long des littoraux et surtout le long de la côte méditerranéenne. Dans ces territoires de forte densité, composés de nombreuses unités urbaines juxtaposées sans commune rurale entre elles, lesdites agglomérations concentrent l'ensemble des services de base et intermédiaires. Par conséquent le bassin de vie se confond avec l'agglomération. Cependant, au-delà de quelques cas spécifiques déjà identifiés (Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer), elles perdent rarement des habitants.

malgré des mobilités domicile-travail beaucoup dirigées vers Dijon, on observe bien une forme d'autonomie de cette unité urbaine par rapport à d'autres agglomérations proprement périurbaines comme Arc-sur-Tille (Renaud-Hellier, 2003) : Auxonne concentre encore suffisamment d'emplois grâce à ses industries agro-alimentaires (Prost, 2001).

Que dire alors des dynamiques de croissance observables dans les bassins de vie de ces agglomérations ? Croissance de la périphérie ne signifie alors pas nécessairement que la croissance provient de l'agglomération en perte de vitesse ni qu'elle lui profite. Au contraire, la croissance de ces couronnes périurbaines traduirait plutôt l'augmentation des flux dirigés vers l'extérieur du bassin de vie, notamment pour ce qui concerne l'emploi. Malgré cette nuance importante, ces agglomérations peuvent tout de même conserver un rôle pour leurs environs. Si elles ne sont pas fréquentées pour l'accès aux emplois, elles peuvent rester des pôles de services pour leurs bassins de vie, et fréquentés en tant que tels.

La diversité des sens à donner à ces contextes locaux seront donc l'objet d'interprétations dans un second temps. Elles sont fonction des dynamiques démographiques mises en évidence à l'intérieur de ces périmètres. Nous commençons donc par construire une typologie des trajectoires démographiques pour caractériser les dynamiques de ces environs locaux sans présupposer encore les liens entre les agglomérations en décroissance et leurs environs.

Conclusion

La notion de petite ville recouvre donc une grande variété de zonages statistiques qui se différencient à la fois par les qu'elles entretiennent avec leurs contextes locaux mais aussi avec les autres villes. Dans les périmètres récents, la plupart des petites villes sont des agglomérations périurbaines, elles sont donc directement sous l'influence des villes plus importantes et ne sont pas structurantes même localement du point de vue de l'emploi. La décroissance est surreprésentée dans les petites villes, mais surtout parmi celles qui ne sont pas périurbaines. Celles-ci sont elles-mêmes réparties en différentes catégories très hétérogènes pour lesquels nous étudions les bassins de vie comme contextes locaux. Pour ces derniers cas, nos résultats sur la décroissance présentent peu de différences entre ces catégories de villes, mais elles demeurent pertinentes pour étudier les différentes relations qu'entretiennent ces villes en décroissance avec leurs contextes locaux.

Annexe D : construction de la typologie urbain-rural des contextes territoriaux

1. Construction de la typologie urbain-rural

1.1 Construction du réseau routier et des zones d'accessibilité

La typologie urbain-rural est fondée sur deux contextes locaux construits à partir d'un modèle routier. L'objet de cette première partie est de présenter les coefficients utilisés pour construire ce modèle routier.

1.1.1 Les structures du réseau routier et du fichier de routes

Pour calculer les trajets entre ces chefs-lieux communaux, nous modélisons les trajets routiers entre les communes. L'Insee fournit trois fichiers de route utilisables librement, distincts seulement par leur degré de précision. Le fichier BD Routes est le plus complet, il présente la totalité du réseau routier. Nous ne pouvons pas l'utiliser à l'échelon national car le traitement de ce fichier nécessite une puissance de calcul trop importante. L'Insee fournit donc à cet effet deux fichiers extraits du précédent : Route 120 (le moins précis) et Route 500. Seul le second permet de desservir tous les chefs-lieux communaux. De plus, les données de description des routes y sont plus fines pour pouvoir reconstituer vitesses et accessibilité. Le seul inconvénient de ce fichier est là encore son poids très élevé (1 million de tronçons routiers renseignés).

Pour catégoriser les vitesses de parcours de ces tronçons routiers, nous utilisons les vitesses et coefficients calculés dans la région Languedoc par M. Appert (2003) en les généralisant à l'échelon de l'ensemble de la France en neuf catégories (Tableau 27). Les routes y sont classées en trois ensembles de trois sous-ensembles : voies express, liaisons régionales, desserte urbaine. Les deux premiers sont les plus importants pour notre analyse, le dernier permet de garantir l'accès à l'ensemble des chefs-lieux.

Tableau 27 : Catégorisation du fichier de routes en 9 catégories de routes, d'après (Appert, 2003; Appert, Chapelon, 2006)

	Nom	Classe administrative	Vocation	Nombre de chaussées	Nombre de voies	Urbanité
<i>Autoroutes et voies express</i>						
R1	Autoroute	Autoroute				
R2	Voie express interurbaine	≠ Autoroute	Type autoroutier, Bretelle	2 chaussées		Non urbain
R3	Voie rapide urbaine	≠ Autoroute	Type autoroutier, Bretelle	2 chaussées		Urbain
<i>Routes hors agglomérations</i>						
R4	Liaison principale et régionale	≠ Autoroute	Liaison principale ou régionale			
R5	Liaison principale à deux voies ou plus	≠ Autoroute	Liaison locale		2 voies larges 3 voies ou plus	Non urbain
R6	Desserte locale	≠ Autoroute	≠ Type autoroutier ou bretelle		1 voie 2 voies étroites	Non urbain
<i>Desserte urbaine hors voies express</i>						
R7	Artère urbaine	≠ Autoroute	≠ Type autoroutier ou bretelle	2 chaussées		Urbain
R8	Boulevard urbain	≠ Autoroute	≠ Type autoroutier ou bretelle		2 voies larges 3 voies ou plus	Urbain
R9	Rue	≠ Autoroute	≠ Type autoroutier ou bretelle		1 voie 2 voies étroites	Urbain

Notre démarche de calcul des trajets se déroule en trois étapes. Premièrement, nous reconstituons des catégories de route semblables à celles proposées par M. Appert à partir des données disponibles dans le fichier Route 500. Puis nous utilisons le tableau de correspondance

des vitesses issu de ses analyses pour leur faire correspondre une vitesse standard, c'est-à-dire un temps de parcours moyen, qui correspond à un pourcentage de la vitesse maximale moyenne autorisée (vitesse libre).

Le tableau initial était conçu pour définir plusieurs coefficients de réduction dépendant de l'encombrement du trafic routier. Cet aspect de la circulation ne nous intéresse pas pour la construction de la typologie urbain-rural. Nous récupérons cependant des coefficients de réduction plus importants destinés à illustrer un cas particulier de nos hypothèses de recherche : celui de l'isolement plus important en fond de vallées montagnardes, lié à la présence de routes pentues. Nous choisissons donc de rajouter une limitation de la vitesse pour les routes en pente. Pour ce faire, nous intégrons un modèle numérique de terrain (MNT) à l'analyse. Celui-ci permet de calculer les altitudes au début et à la fin de chaque tronçon. La pente calculée entre les deux est rapportée aux seuils légaux définissant une route pentue : 4% pour les voies rapides et 10% pour les autres routes⁵⁶. Les routes pentues ainsi définies sont présentes sur tout le territoire mais surreprésentées dans les départements comportant de petits massifs montagneux très desservis (Rhône, Puy-de-Dôme, Alpes maritimes) ou sur les coteaux des fleuves (boucles de la Seine, vallées angevines).

⁵⁶ Signalons une limite présente dans la base de données mais ne perturbant pas nos résultats. Dans le cas des tunnels, l'altitude de la route ne correspond pas à l'altitude mesurée sur le MNT, ce qui peut donner des valeurs de pente très importante. Cet effet disparaît grâce à la discrétisation de la pente en deux états, pentu ou non pentu. Les routes à tunnel se trouvent donc par défaut ralenties, mais cela correspond aussi à une véritable limite légale de la vitesse sur ces tronçons.

Tableau 28 : Vitesse de parcours des routes

	Nom	Vitesse libre (km/h)	Coefficient de réduction (Standard)	Vitesse standard	Seuil de pente	Coefficient de réduction (en pente)	Vitesse en pente
<i>Autoroutes et voies express</i>							
R1	Autoroute	130	0,86	111,8	4%	0,77	100,1
R2	Voie express interurbaine	110	0,86	94,6	4%	0,77	84,7
R3	Voie rapide urbaine	80	0,86	68,8	4%	0,77	61,6
<i>Routes hors agglomérations</i>							
R4	Liaison principale et régionale	90	0,92	82,8	10%	0,75	67,5
R5	Liaison principale à deux voies ou plus	80	0,92	73,6	10%	0,75	60
R6	Desserte locale	70	0,92	64,4	10%	0,75	52,5
<i>Desserte urbaine hors voies express</i>							
R7	Artère urbaine	40	0,9	36	10%	0,5	20
R8	Boulevard urbain	35	0,9	31,5	10%	0,5	17,5
R9	Rue	30	0,9	27	10%	0,5	15

La construction de ce réseau routier permet de construire un ensemble de trajets par couple de commune à commune. Les temps de trajet sont approximatifs car la discrétisation en neuf catégories reste importante. Certaines spécificités locales ou régionales sont absentes. Par exemple la vitesse sur les nationales bretonnes sont sous-estimées : un trajet de Rennes à Brest dure une demi-heure de plus sur notre modèle que sur google maps ou mappy en heure creuse. Globalement, notre modèle tend plutôt à surestimer l'accessibilité, c'est-à-dire que les trajets de grande distance y sont globalement plus rapides qu'en conditions réelles, ce qui peut s'expliquer par l'absence de prise en compte de l'encombrement, notamment à proximité des grandes métropoles. Ils nous permettent toutefois de construire des zones d'accessibilité différenciées à une ou deux heures, tenant compte de facilités d'accessibilité (autoroutes) ou au contraire de facteurs d'impédance (massifs montagneux plus isolés).

1.1.2 Construction des contextes régionaux et métropolitains à partir des limites des arrondissements

Les contextes régionaux et métropolitains constituent les espaces dans lesquels s'inscrivent les arrondissements départementaux. L'objectif de ces contextes est de décrire les espaces accessibles depuis les arrondissements, à 1h et à 2h. Mais selon le point de départ le sens à donner à ces espaces est différent. Nous avons essayé plusieurs manières de définir ces contextes locaux.

En effet, à quoi renvoie une accessibilité à l'arrondissement ? Cela peut renvoyer à un lieu particulier de l'arrondissement : centre géométrique, plus grande ville, une commune de l'arrondissement en général. Nous avons testé ces trois manières de penser l'accessibilité pour finalement retenir la troisième possibilité. En effet, l'accès au centre géométrique revêt souvent peu d'intérêt, puisqu'il ne correspond pas nécessairement à un lieu central de l'arrondissement. Plus encore, dans certains arrondissements de montagne abritant des parcs nationaux, ce point peut-être tout simplement inaccessible par la route. De plus, le centre géométrique est par définition le point le plus éloigné des limites de l'arrondissement. Ainsi, calculer la distance à une heure de route revient en grande partie à considérer l'arrondissement lui-même. Dans certains arrondissements parmi les plus isolés, en une heure, on n'atteint pas même les limites de l'arrondissement, et on construit ainsi un contexte plus petit que la maille de référence ! Retenir la plus grande ville de l'arrondissement constitue déjà une plus-value par rapport au choix précédent. En effet la plus grande ville est un élément significatif, structurant pour l'arrondissement, et elle est logiquement bien desservie par les axes routiers, ce qui permet d'accéder facilement à cette ville. La zone d'accessibilité a donc un sens. Néanmoins, elle traduit davantage une accessibilité à la ville qu'à l'arrondissement. Et là encore, la zone d'accessibilité à une heure peut ne pas dépasser les limites de l'arrondissement dans certaines directions, notamment dans les cas où la grande ville est très excentrée par rapport à son arrondissement (on peut penser à certaines préfectures en limite de départements comme Alençon ou Mâcon). De plus, cela pose problème pour les communes qui sont situées à l'opposé de ces grandes villes : peut-être que le territoire auquel on accède depuis ces communes est situé dans un autre arrondissement où on trouve justement des villes accessibles plus intéressantes pour les usagers que celle de l'arrondissement où elles se trouvent ?

Nous avons donc retenu la troisième solution : celle de calculer une zone composite regroupant l'accessibilité à une heure pour toutes les communes de l'arrondissement⁵⁷. La zone d'accessibilité fonctionne davantage comme une zone tampon permettant de contextualiser le territoire dans lequel les arrondissements évoluent dans toutes les directions. Elle n'empêche cependant pas d'utiliser ces contextes pour construire des accessibilités de ville à ville en tenant compte d'une limite de temps. C'est pour cet usage que nous utilisons le contexte d'accessibilité à deux heures pour construire l'indicateur d'influence métropolitaine.

1.2 Les indicateurs de la typologie urbain-rural

1.2.1 Les indicateurs de hiérarchie urbaine

Deux variables sont destinées à caractériser la distribution de population des agglomérations entre elles, et rendre compte de la hiérarchie des villes. L'indice de primatie est calculé quand deux villes ou plus sont présentes dans l'arrondissement, de même que le degré d'inégalités entre les villes, calculé à partir du coefficient de variation de la distribution des populations. Ces deux indicateurs permettent de distinguer les arrondissements où le système de villes est très hiérarchisé (région parisienne, bordelais) des régions où le système de villes est plus équilibré (Bretagne, Normandie). Ces variables mettent particulièrement en valeur les périphéries des régions métropolitaines, comprenant à la fois des villes très importantes et des agglomérations, souvent périurbaines, de beaucoup plus petite taille.

On les complète avec un troisième indicateur : la classe de taille de la plus grande ville. Pour qualifier la ville la plus importante de l'arrondissement, la population brute ne constitue pas un indicateur satisfaisant à cause des très grands écarts de population entre les grandes métropoles. L'objectif n'est pas de produire un indicateur qui mette exclusivement en valeur Paris et la région parisienne. Deux possibilités ont alors été explorées pour lisser la distribution des agglomérations en faisant davantage apparaître la hiérarchie entre les villes : utiliser le rang des unités urbaines ou discrétiser la population en réalisant des classes de tailles. Nous avons retenu la seconde possibilité. Cette solution a l'avantage de constituer un indicateur très facile à interpréter. De plus, le choix du rang n'était pas satisfaisant pour les rangs élevés : la différence en rangs peut être très élevée alors que la différence de population correspondante

⁵⁷ En pratique, cela revient à calculer la distance à une heure des communes situées en limite d'arrondissement le long d'axes routiers structurants où la vitesse autorisée est élevée (autoroutes, voies rapides). Cela permet d'économiser un temps de calcul considérable dans le calcul des zones d'accessibilité. Pour les calculer, nous avons cependant préféré procéder au calcul d'une matrice des distances entre l'ensemble des chefs-lieux communaux dans un but de réutilisation ultérieure des données et de contrôle de la qualité des trajets constitués.

est très faible, introduisant des écarts très importants dans la typologie entre des arrondissements alors que ce n'est pas pertinent.

1.2.2 Les indicateurs de densité

Trois variables permettent de caractériser les densités de population urbaines et rurales. Les densités de population urbaine sont calculées selon deux périmètres différents (locaux et périphériques). Le calcul du taux d'urbains ne pose pas de problèmes spécifiques. Il s'agit simplement de la mesure de la proportion des habitants de l'arrondissement vivant dans une commune urbaine. Ce taux est très hétérogène entre les arrondissements car il met en valeur les grandes villes ou les régions urbaines. Au-delà du cas de ces régions où le taux d'urbains dépasse les 80%, on observe une grande disparité parmi les régions intermédiaires, avec des territoires où les urbains sont encore majoritaires (Allier, Sologne, ouest de la Dordogne) et d'autres où ce taux est plus faible, inférieur à 40% (Limousin, Perche, Morvan).

Le taux d'urbanisation périphérique permet ainsi de mesurer le taux d'urbanisation dans la limite d'1h des arrondissements. Cela permet de donner livrer une vision plus large des territoires à proximité des villes en mettant en construisant des régions plus larges qui mettent en opposition les régions urbaines (Nord, Ile de France, Littoral méditerranéen par exemple) et les régions plus isolées comme la diagonale du vide. L'indicateur de densité de population rurale possède un rôle similaire et permet de mettre en évidence l'importante diversité de densité de peuplement des espaces ruraux. Certains sont très densément peuplés, notamment dans les couronnes périurbaines des grandes villes, composées en majorité de communes rurales. Mais on trouve également une diversité de densité des espaces ruraux dans les campagnes, marquant une opposition classique entre diagonale des faibles densités et régions rurales du Nord-Ouest de la France.

La densité de population rurale, mesurée selon le contexte périphérique, complète cette approche des densités de population. La mesurer directement à l'intérieur des arrondissements est peu pertinent en raison du faible nombre de communes rurales dans les arrondissements les plus urbains. Cet indicateur met en valeur à la fois les couronnes périurbaines (composées à majorité de communes rurales plutôt densément peuplées) et les régions à forte densité urbaine. Mais elle distingue également les territoires les moins denses où les communes rurales sont à la fois majoritaires et les moins densément peuplées.

1.2.3 Indicateur d'influence métropolitaine

L'indicateur d'influence métropolitaine est destiné à recenser les principales villes accessibles à deux heures depuis les arrondissements en utilisant un modèle de Reilly. Si aucune

ville plus importante que la plus importante ville de l'arrondissement n'est détecté, la plus grande ville de l'arrondissement est considérée comme polarisante (on attribuera alors par défaut la valeur de 1 à l'indicateur). Si une ville plus importante est détectée, l'indicateur est calculé en faisant le rapport entre la population de cette ville et celle de la plus grande ville de l'arrondissement. Si plusieurs villes plus peuplées sont détectées, on utilise un modèle de Reilly pour conserver la ville qui possède la valeur d'indice de Reilly la plus importante : on calcule donc le rapport entre la population de la ville cible et sa distance (en temps de trajet) à l'arrondissement pour déterminer la ville possédant le potentiel d'attraction le plus important. L'accessibilité est calculée à partir du modèle routier que nous avons mis en place à la partie précédente, depuis les limites des arrondissements.

L'application de ce modèle met en évidence 35 agglomérations⁵⁸ de taille très diverses, polarisant un nombre très variable d'agglomérations, de 49 pour Paris à 1 pour des villes moins peuplées comme Rodez ou Pau. On observe de fortes disparités dans la distribution des villes mises en évidence. Les grandes villes à la tête d'un important système de villes très hiérarchisé comme Lyon, Toulouse ou Bordeaux polarisent un grand nombre d'arrondissements. Au contraire, dans l'Ouest français, plusieurs grandes villes peu hiérarchisées polarisent toutes un petit nombre d'arrondissement (Angers, Le Mans, Laval par exemple).

Le rapport entre la plus grande ville accessible et la plus grande ville de l'arrondissement est aussi très variable. La médiane vaut 22, ce qui signifie que dans la moitié des cas, le rapport entre la population de la plus grande ville accessible à 2h et la plus grande ville de l'arrondissement est inférieur à 22. Mais la distribution est très étirée sur la droite : quelques arrondissements présentent des valeurs hors-norme de cet indicateur, allant jusqu'à plus de 2 000. Plus précisément, la valeur de l'indicateur dépasse 100 pour 21% des arrondissements départementaux. Sans surprise, de telles valeurs sont atteintes dans le bassin parisien et à proximité de très grandes métropoles.

Parmi les effets de contexte observés grâce à la typologie urbain-rural, l'indicateur d'influence métropolitaine occupe une place toute particulière. Il est plus élevé dans les arrondissements situés à moins de 2h de route de villes très peuplées alors qu'eux-mêmes n'abritent que des villes de petite taille. Elles s'organisent selon un gradient des grandes villes vers leur périurbain, puis au-delà des grandes aires urbaines, dans des territoires qui restent

⁵⁸ Nous avons également testé l'application de ce modèle en utilisant comme périmètres urbains de référence les aires urbaines et les aires d'attraction des villes. Le résultat est peu satisfaisant car les grandes aires urbaines dépassent largement des limites des arrondissements départementaux.

accessibles à deux heures. Grâce au réseau autoroutier, ils sont localisés à moins de 2h d'une très grande ville.

L'indicateur d'influence métropolitaine se distribue donc selon une structure géographique très particulière. Il est faible à proximité des plus grandes villes, puis il augmente progressivement au fur et à mesure qu'on s'en éloigne jusqu'à 2h de route. Ensuite il est à nouveau faible, car loin des métropoles, la différence relative de population entre les villes est bien plus faible, le réseau urbain est moins hiérarchisé.

1.2.4 Espacement moyen entre les villes

Enfin, l'espacement entre les villes est calculé à une échelle beaucoup plus large (2h autour de l'arrondissement) parce que mesurer cet espacement entre les villes a peu d'intérêt si le nombre de villes considérées est trop limité. Mais du fait que les régions analysées sont plus larges, l'indicateur est bien plus lissé que les indicateurs précédents. Il met particulièrement en évidence la diagonale des faibles densités, où le nombre de villes est relativement peu important. À l'opposé, le nord de la France abrite un très grand nombre de petites villes proches, de même que l'Alsace ou la Bretagne par exemple. La distance moyenne varie donc de 9 km à 23 km.

1.2.5 Autres variables testées et exclues de l'analyse : occupation du sol, territoires périurbains

Deux variables thématiques ont également été testées mais n'ont pas été retenues pour la typologie finale. Celles-ci prenaient le pas sur les autres ou brouillaient les résultats de la typologie.

Les indicateurs d'occupation du sol sont fréquemment utilisés pour réaliser des typologies de l'espace rural ou des typologies urbain-rural. Ces indicateurs permettent de mettre en évidence les disparités d'usage des sols (urbanisés, agricoles, naturels). Ces indicateurs sont particulièrement importants pour distinguer les formes de structures des activités agricoles qui elles-mêmes conditionnent l'organisation du peuplement dans les villages et bourgs situés dans ces campagnes.

Pour notre typologie, réalisée à l'échelle nationale, cela revient à opérer des distinctions fines dans les données d'occupation des sols. Dans ce cas, la diversité des résultats influe fortement sur la typologie finale et limite d'autant la possibilité de réaliser des analyses nationales.

Dans une approche opposée, nous pouvons également choisir une partition beaucoup plus limitée de l'occupation du sol. Nous avons ainsi testé une tripartition de l'occupation des sols en calculant la proportion de trois surfaces : zones artificialisées, zones naturelles, espaces

agricoles. Logiquement, la forte proportion de sols artificialisés constitue une variable redondante avec les variables décrivant l'espace urbain en lui-même. De la même façon, la proportion de zones naturelles met en valeur les montagnes, les espaces les moins urbanisés. Ainsi, seule la proportion de terrains agricoles constitue une variable significative car elle met surtout en valeur le grand ouest français. Mais une fois cette variable intégrée dans la typologie, elle prend le pas sur les autres valeurs et il n'est plus possible d'observer les nuances de distribution des villes dans l'Ouest français : seule la question de la distribution de terres agricoles apparaît, ce qui nous empêche d'étudier les villes en décroissance dans leur contexte urbain-rural dans cette zone. Nous avons donc abandonné ces variables d'occupation des sols.

L'intégration des communes périurbaines devait également compléter l'approche des villes centrée sur les unités urbaines en tenant compte de ce mode d'urbanité spécifique. Nous avons tenté deux méthodes : calculer, à l'échelle des arrondissements départementaux, la part des habitants résidant dans des communes périurbaines, puis nous avons distingué les communes périurbaines urbaines et rurales. Tout d'abord cette deuxième distinction n'apporte que peu d'éléments à la typologie car les couronnes périurbaines abritant des communes urbaines sont peu nombreuses et restent cantonnées aux grandes métropoles. De plus, la prise en compte du périurbain brouille là encore les possibilités d'interprétation de la typologie. En effet, l'extension de la définition des couronnes périurbaines et l'intégration des petites et moyennes aires au périmètre des aires urbaines ajoute un grand nombre de communes périurbaines autour de tous types de villes, ajoutant une très forte hétérogénéité dans les arrondissements difficile à interpréter. En réalité, tenir compte des couronnes périurbaines pour elles-mêmes revient à mettre en relation des couronnes structurellement très différentes. Les distinctions ainsi mises en valeur sont alors peu pertinentes. Finalement, dans notre appréciation du phénomène d'étalement périurbain des aires urbaines, seules les couronnes des grandes aires nous importent, c'est-à-dire majoritairement celles des grandes métropoles, où, même si elles sont très étendues, les mobilités domicile-travail sont les plus importantes et le tissu urbain assez dense. Or, nous retrouvons ces territoires spécifiques dans nos autres critères d'analyse, malgré l'absence de prise en compte spécifique du périurbain dans une catégorie à part.

1.3 Construction de la typologie urbain-rural

1.3.1 La configuration optimale de la typologie : les métropoles face au reste de la France

La classification ascendante hiérarchique suggère une partition de la France optimale en 3 catégories. Cela signifie que pour maximiser la variance inter-classe et minimiser la variance

intra-classe, nous devons classer les arrondissements départementaux en trois sous-ensembles. Ces trois sous-ensembles ne sont pas satisfaisants pour notre analyse, car cette tripartition met surtout en valeur le fait que les arrondissements départementaux d'Île-de-France sont structurellement très différents des autres. En effet, les arrondissements de Paris et sa petite couronne ne comportent qu'une seule ville avec 100% de population urbaine. Les arrondissements départementaux des grandes métropoles régionales se distinguent également par leur taux d'urbains particulièrement élevés et le fait d'abriter des villes de classe de taille très élevée. Le reste de la France se retrouve alors dans une troisième catégorie. Cette tripartition illustre bien la difficulté de construction de cette typologie urbain-rural. Les différences entre les territoires situés en dehors des métropoles sont moins importantes quantitativement que les différences entre ces territoires et les métropoles. Paris constitue de plus un cas particulier à l'intérieur des métropoles à la fois par son aspect hors-normes en France et à cause de la forme des arrondissements concernés qui accentue encore cet effet.

Un tel effet était moins présent dans la typologie européenne que nous utilisons comme référence car plusieurs grandes métropoles sont présentes dans l'espace d'étude. Dans cette étude, la région Ile-de-France est agglomérée pour constituer une unité spatiale élémentaire au même titre que chacun des autres départements (l'effet si spécifique de la petite couronne disparaît alors). L'Île-de-France est alors rapprochée d'autres villes de grande taille inscrites dans des territoires de petite dimension : Londres, Berlin, mais aussi Vienne, Sofia etc.

Cet effet de la région parisienne nous a poussés à tester de réaliser notre typologie en retirant préalablement cette région pour mieux apprécier l'hétérogénéité des arrondissements départementaux situés en dehors. Mais le problème se reproduit avec les grandes métropoles. Il reste avant tout lié à la structure pyramidale d'un système de villes très hiérarchisé. Son impact est particulièrement important pour notre analyse de la décroissance car les villes en décroissance se retrouvent de ce fait uniquement dans une catégorie, avec le plus grand nombre des villes françaises. Nous avons donc réintégré l'Île-de-France pour procéder à une autre méthode : nous avons retenu une partition qui n'est pas la partition optimale mais qui permet de retranscrire les sauts d'inertie les plus importants dans la classification ascendante hiérarchique.

1.3.2 Configuration finale de la typologie urbain-rural

Pour chaque partitionnement possible, nous avons testé si les classes obtenues étaient interprétables par rapport à nos variables initiales. Parmi les différentes possibilités, nous avons retenu un nombre de subdivisions importantes (9 catégories, voir Figure 89, p.270). Plusieurs

choix intermédiaires entre 3 et 9 étaient tout à fait possibles. Le choix d'un grand nombre de classes est lié à la même raison que celle que nous venons d'évoquer. Les premières subdivisions concernent majoritairement les espaces de plus forte densité urbaine, c'est-à-dire les métropoles et leurs espaces proches, car ces espaces concentrent l'hétérogénéité la plus importante entre les arrondissements, bien au-delà du problème initial portant exclusivement sur l'Île-de-France et les grandes métropoles. À l'opposé de ces espaces métropolisés, la diagonale du vide reste longtemps un espace très peu différencié, tout au plus réparti entre deux catégories très hétérogènes : aucune différence de catégorie entre des arrondissements de densité intermédiaire polarisés par des villes moyennes ou des arrondissements très ruraux polarisés par des villes de petite taille. Dans la division en neuf catégories, les arrondissements de la même diagonale se distribuent entre trois catégories différentes, ce qui permet de mieux apprécier les différences de structure du peuplement à l'intérieur de ce vaste espace.

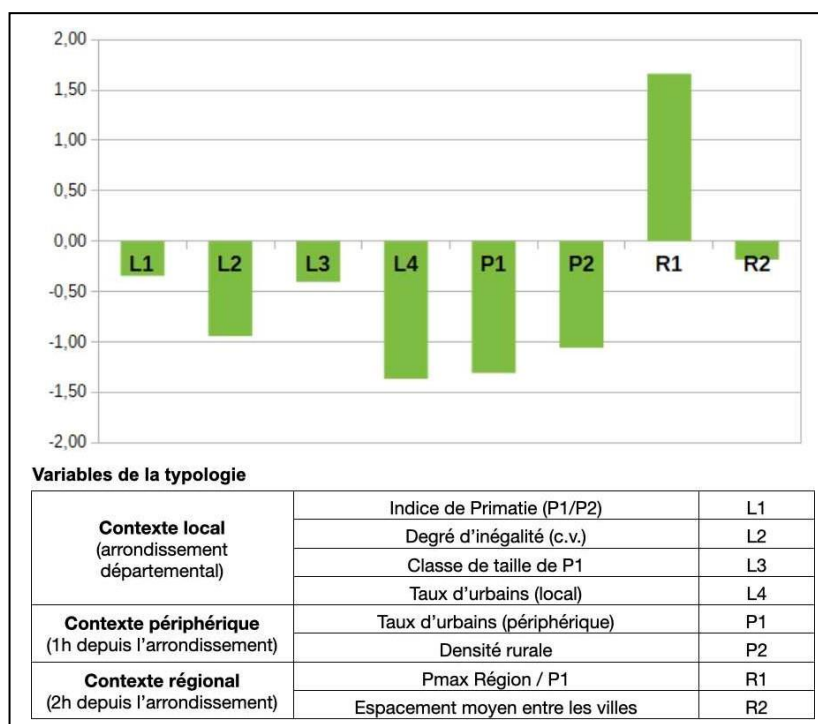
2. Analyse détaillée des classes de la typologie urbain-rural

La construction de la typologie retranscrit bien une opposition entre des territoires denses et peu denses qui correspond globalement à l'opposition entre métropoles et diagonale des faibles densités. Mais la définition de sous-catégories nombreuses permet d'aller plus loin et de montrer l'opposition entre des territoires polarisés par des villes de tailles différentes, des territoires plus ou moins hiérarchisés, et surtout la différence d'influence métropolitaine. Les classes de la typologie sont ici présentées par rapport à la distribution des variables initiales pour justifier leur prise en compte dans le chapitre 6.

2.1 Les classes à dominante rurale

2.1.1 Classe 1 : rural isolé (38 arrondissements)

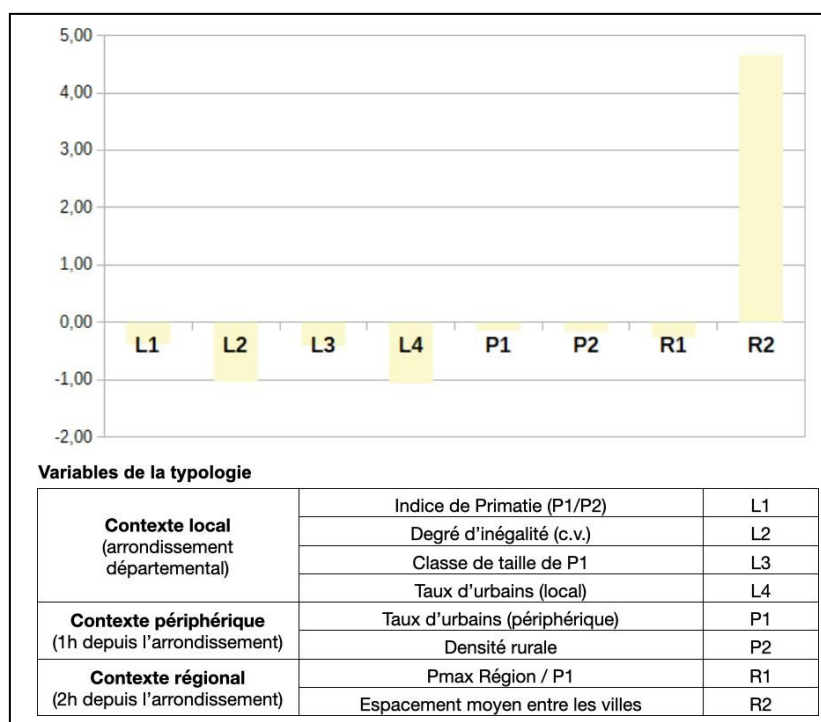
Figure 120 : Variables standardisées dans la classe 1 de la typologie urbain-rural



Dans la classe 1, *rural isolé*, la plupart des variables possèdent des valeurs inférieures à la moyenne des arrondissements, sauf pour l'espacement moyen entre les villes, qui y est significativement plus important. Dans cette catégorie, les variables les plus significatives sont à la fois le taux local d'urbain, significativement faible, et les variables contextuelles (influence métropolitaine exceptée, ce qui distingue cette catégorie du rural sous influence métropolitaine). Ce qui caractérise les 38 arrondissements de cette dernière catégorie est donc à la fois de posséder une population rurale relativement plus importante que dans n'importe quelle autre catégorie, et d'être situé à l'intérieur d'espaces où le taux d'urbain, la densité de population sont également plus faibles. À distance de 2h, l'espacement entre les villes, plutôt de petite taille, est très important. La valeur moyenne de l'indicateur d'influence métropolitaine montre également que peu de grandes villes sont accessibles en deux heures depuis ces arrondissements. Cette catégorie correspond donc bien aux marges intérieures du territoire métropolitain, aux arrondissements les plus isolés de la diagonale des faibles densités et à certains massifs montagneux.

2.1.2 Classe 2 : rural sous influence métropolitaine (9 arrondissements)

Figure 121 : Variables standardisées dans la classe 2 de la typologie urbain-rural

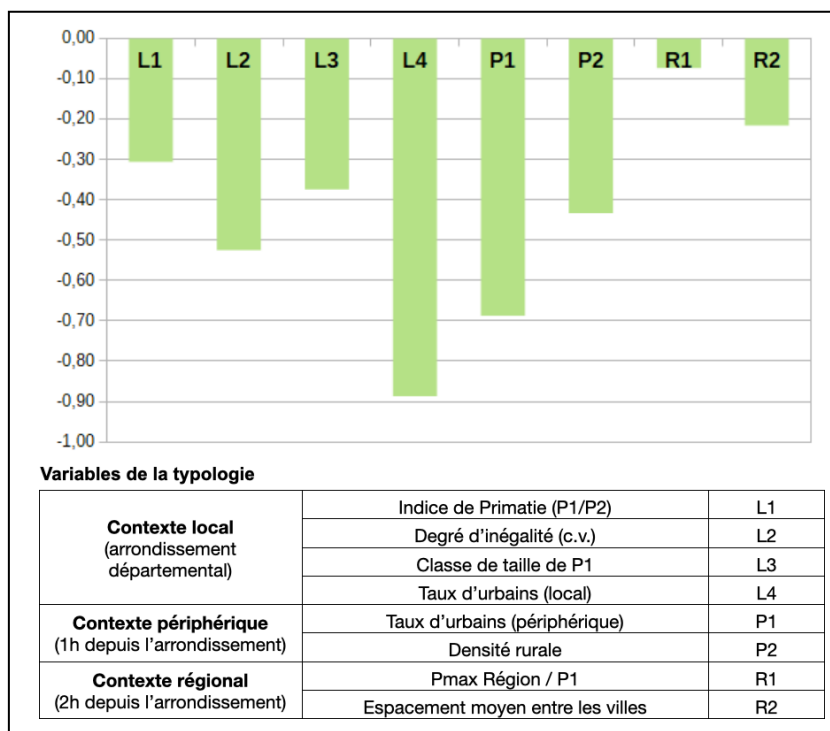


Dans le second sous-ensemble, regroupant les espaces plus ruraux, une catégorie se distingue nettement des autres (classe 2, rural sous influence métropolitaine)⁵⁹. Elle rassemble 9 arrondissements départementaux, ce qui en fait la catégorie la moins fréquente en dehors de celles décrivant les grandes métropoles. L'apparition de cette sous-catégorie est largement influencée par deux facteurs. Localement il s'agit d'arrondissements très peu denses : les villes y sont peu nombreuses et la plus grande est de petite taille. Mais la plus grande ville accessible à 2h est beaucoup plus importante que la plus grande ville de l'arrondissement (plus de 100 fois plus peuplée) : l'indicateur d'influence métropolitaine y atteint ses valeurs maximales. À l'exception de l'arrondissement de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), accessible depuis Marseille, la totalité des arrondissements départementaux de cette catégorie sont situés à moins de 2h de route de Paris. On retrouve justement des territoires perçus comme ruraux et proches de Paris comme le Perche, qui suscite des dynamiques de croissance rurale spécifiques.

⁵⁹ La présence de l'arrondissement de Melun en Seine-et-Marne et davantage un artefact statistique lié à la forme de l'emprise de l'agglomération parisienne sur la surface de l'arrondissement qu'un résultat significatif. Nous ne le considérons donc pas à ce titre.

2.1.3 Classe 3 : rural parsemé des villes petites et moyennes (56 arrondissements)

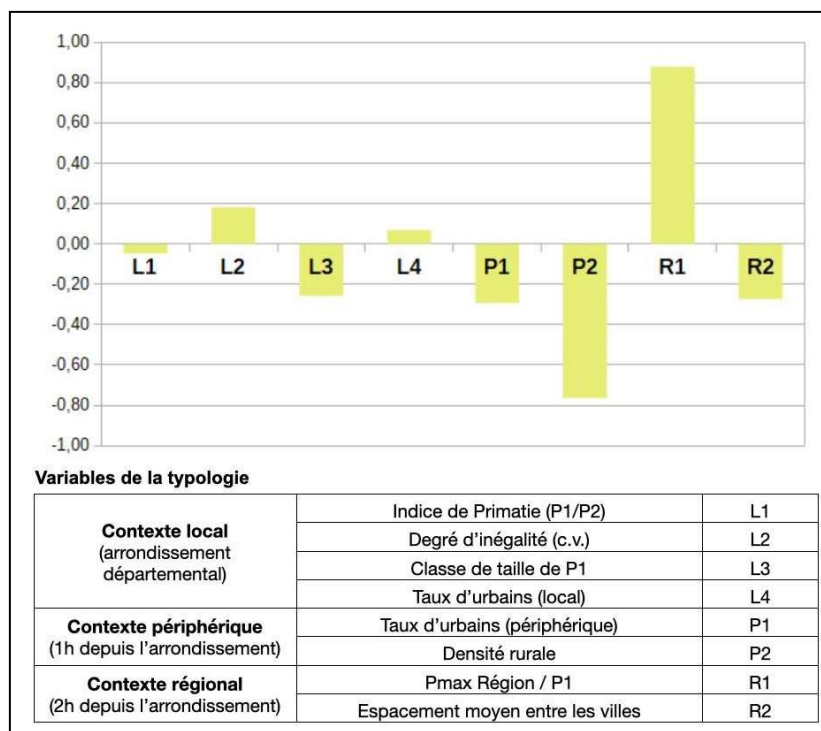
Figure 122 : Variables standardisées dans la classe 3 de la typologie urbain-rural



La classe 3 (rural parsemé de villes petites et moyennes) regroupe des arrondissements pour lesquels l'ensemble des indicateurs présente en moyenne des valeurs inférieures à la moyenne nationale, même si les écarts négatifs sont globalement peu significatifs. La variable la plus significative est le taux local d'urbain, bien plus faible que la moyenne nationale mais pas le plus faible de la typologie (environ -0,90 en valeur standardisée contre -1,5 pour la classe 1). L'indice de primatie et le coefficient de variation sont plutôt faibles, ce qui traduit un système de villes local peu hiérarchisé. La classe de taille de la plus grande ville est en moyenne plus faible que dans la catégorie précédente, ce qui signifie que ces arrondissements concentrent des villes de plus petite taille (moins de 50 000 habitants). L'indicateur d'influence métropolitaine reste plutôt faible mais le résultat est peu significatif à cause d'une grande hétérogénéité de valeurs. La densité de population rurale est faible mais l'espacement entre les villes reste lui proche de la moyenne. Cette catégorie regroupe donc des arrondissements plutôt ruraux, parsemés de villes petites et moyennes, mais pas particulièrement isolés.

2.1.4 Classe 4 : rural à majorité de villes moyennes (52 arrondissements)

Figure 123 : Variables standardisées dans la classe 4 de la typologie urbain-rural

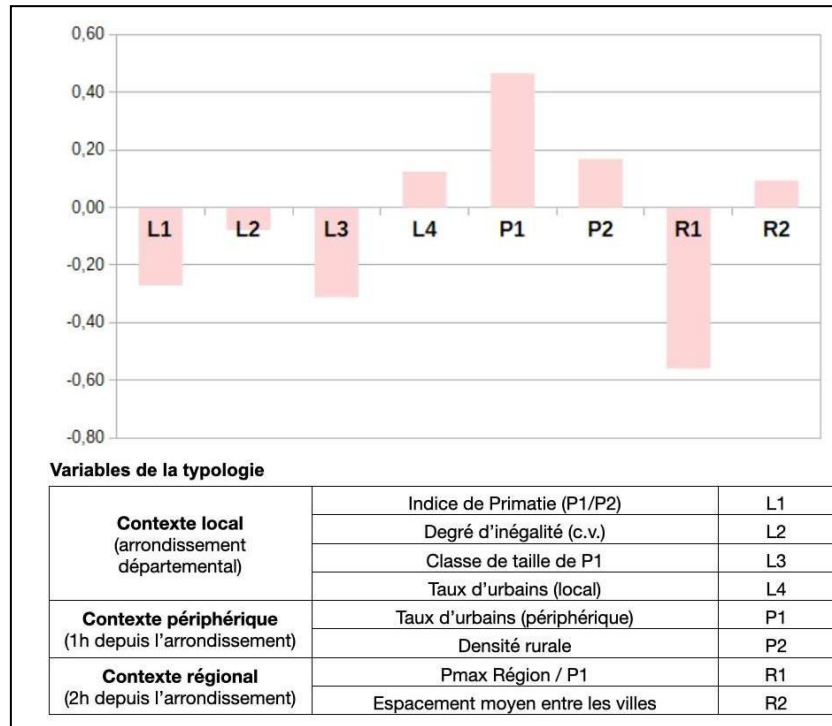


Les arrondissements de la classe 4 (rural à majorité de villes moyennes) présentent en moyenne des valeurs proches de la moyenne nationale. Les écarts à la moyenne sont globalement peu significatifs, il s'agit d'une des classes les plus proches de la moyenne nationale et regroupe à ce titre de nombreux territoires intermédiaires. Le degré d'inégalité entre les villes est légèrement supérieur à la moyenne nationale ce qui montre que ces arrondissements sont polarisés par une ville plus importante localement (généralement une ville moyenne) mais l'indice de primatie montre que d'autres villes de taille proche peuvent aussi se trouver à l'intérieur de l'arrondissement. Les deux variables les plus significatives sont la densité de population rurale, assez faible, et l'espacement moyen entre les villes, plutôt élevé. Ces arrondissements possèdent donc un statut intermédiaire entre les arrondissements des deux types précédents : plus isolés que les arrondissements de la classe 3 (rural parsemé de villes petites et moyennes) mais possédant des villes localement plus importantes que dans la classe 1 (rural isolé). C'est pourquoi on retrouve ces arrondissements dans des espaces plus isolés comme dans la diagonale du vide ou les Ardennes, là où on trouve les villes moyennes localement structurantes pour ces espaces-là. Plusieurs d'entre elles sont suffisamment importantes localement pour apparaître dans la liste des villes mises en valeur par le modèle de Reilly pour calculer l'indicateur d'influence métropolitaine comme Bourges, Gap ou encore Pau.

2.2 Les classes à dominante métropolitaine

2.2.1 Classe 5 : fortes densités urbaines, rural peu dense (64 arrondissements)

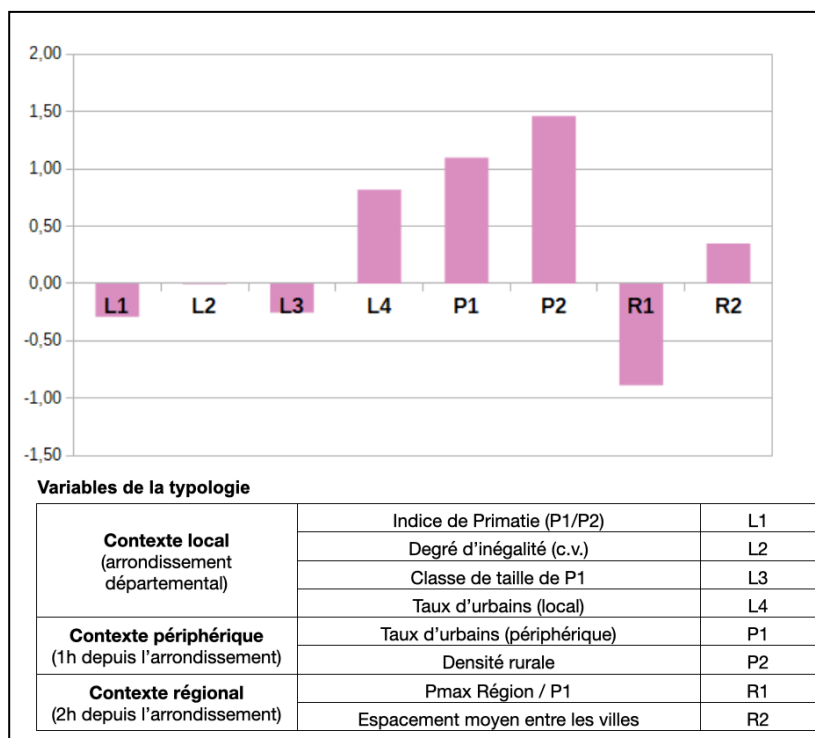
Figure 124 : Variables standardisées dans la classe 5 de la typologie urbain-rural



La classe 5 décrit moins les espaces métropolitains que les arrondissements situés sous l'influence des grandes métropoles. Le taux d'urbains du contexte périphérique est très élevé, traduisant la proximité de grandes agglomérations très peuplées, alors que le taux local d'urbains est plus proche de la moyenne nationale. Les indicateurs de hiérarchie urbaine sont plutôt en-dessous de la moyenne nationale, ce qui traduit le fait que ces arrondissements sont plutôt peu hiérarchisés. Ils correspondent aux limites des zones d'influence des grandes métropoles et se retrouvent donc principalement au-delà des limites de leurs couronnes périurbaines, par exemple autour du bassin parisien, ou dans des régions à fortes densités de villes petites et moyennes comme dans la région Grand-Est.

2.2.2 Classe 6 : fortes densités urbaines et rurales (34 arrondissements)

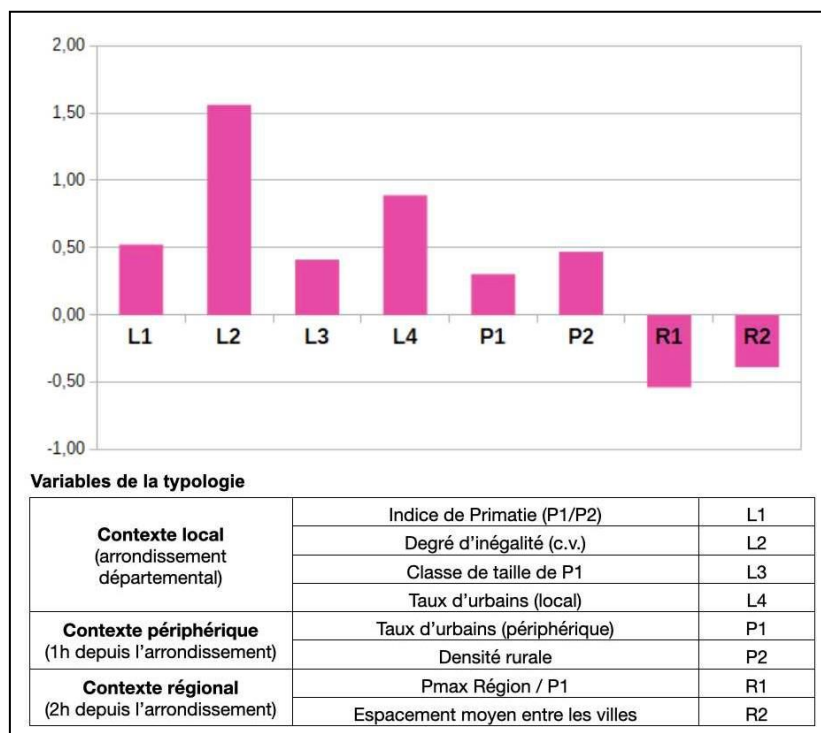
Figure 125 : Variables standardisées dans la classe 6 de la typologie urbain-rural



Les arrondissements de la classe 6 sont proches de ceux de la classe 5, mais ils regroupent des arrondissements plus proches des métropoles (sans les inclure) recoupant un nombre important de couronnes périurbaines situées directement sous leur influence (par exemple la grande couronne de l'Île-de-France). La hiérarchie urbaine est là encore proche de la moyenne nationale : les arrondissements sont structurés par des unités urbaines périurbaines peu hiérarchisées. En revanche, les densités de population rurale périphérique sont élevées (ce qui est logique en contexte périurbain autour des grandes aires urbaines) et la classe de taille de la plus grande ville est aussi élevée : on retrouve également ces arrondissements dans certaines régions à forte densité urbaine comme en Alsace.

2.2.3 Classe 7 : domination d'une grande ville et fortes densités urbaines (49 arrondissements)

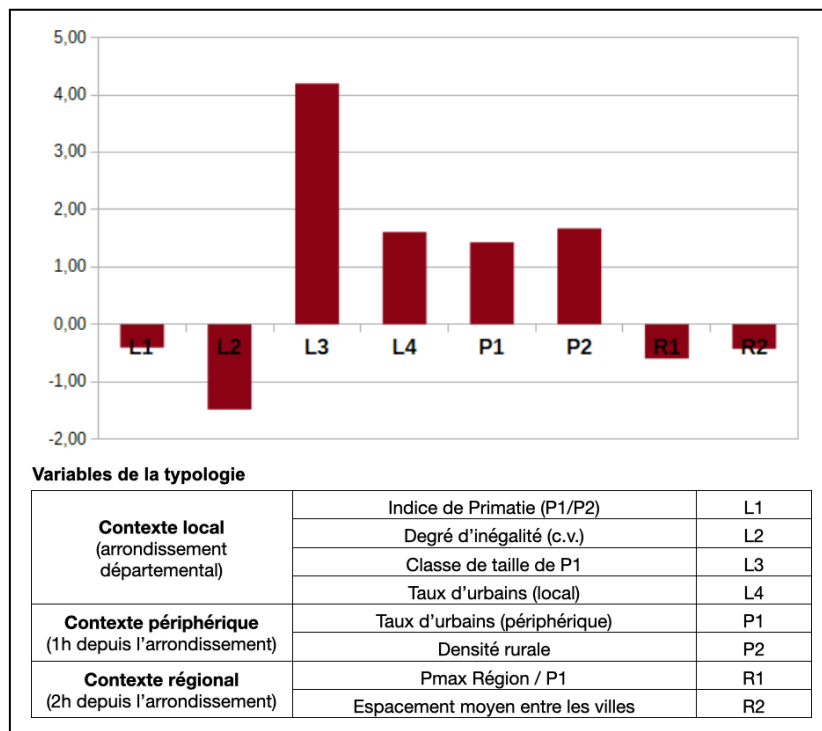
Figure 126 : Variables standardisées dans la classe 7 de la typologie urbain-rural



Les arrondissements de la classe 7, *domination d'une grande ville, fortes densités urbaines*, se caractérisent par la présence de villes de taille plus importante que la moyenne nationale, même si elles sont plus petites que des classes 8 et 9. Ces arrondissements abritent un système de villes très hiérarchisé : le coefficient de variation est le plus élevé, traduisant une inégalité de taille entre les villes très marquée. Le taux d'urbains y est très important de même que la densité de population rurale. Cette catégorie regroupe logiquement les arrondissements de certaines grandes villes (Nantes, Grenoble, Strasbourg) mais aussi les régions de fortes densités urbaines polarisées par des grandes villes, en particulier certaines régions littorales (Bretagne, pays basque) et des bassins industriels (Nord, Lorraine).

2.2.4 Classe 8 : domination métropolitaine très forte, Paris (11 arrondissements)

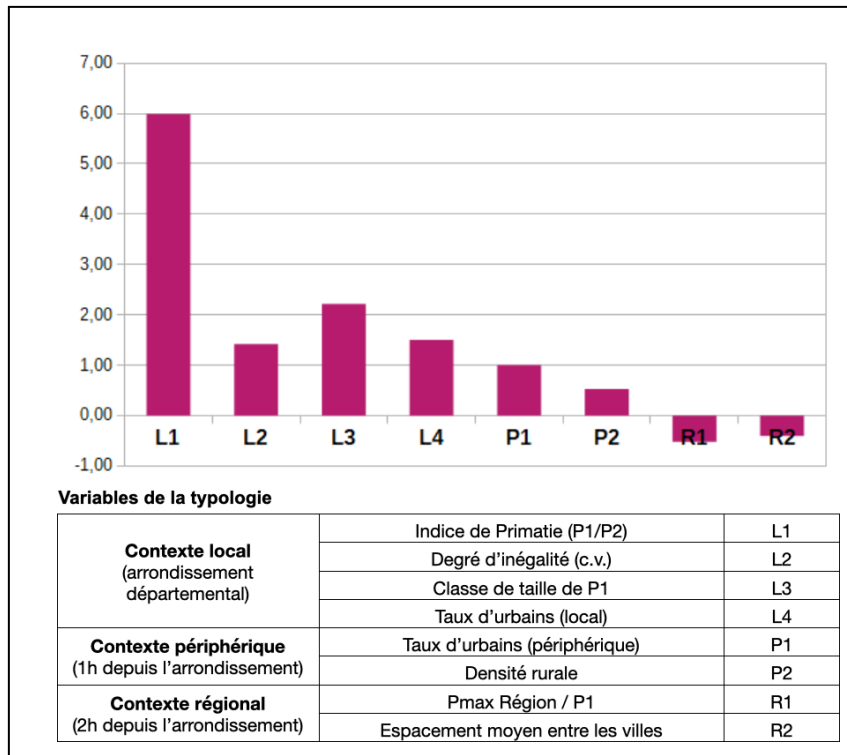
Figure 127 : Variables standardisées dans la classe 8 de la typologie urbain-rural



La classe 8, *domination métropolitaine très forte*, va de soi : il s'agit de Paris et de sa couronne proche. Les arrondissements concernés sont de très petite taille et ne comportent aucune commune rurale. Comme il n'y a qu'une seule ville présente, les indices de primatie et le coefficient de variation ne constituent pas des indicateurs pertinents : il n'y a pas de hiérarchie entre plusieurs unités urbaines. Ce cœur de l'agglomération parisienne constitue donc bien un cas spécifique.

2.2.5 Classe 9 : domination métropolitaine forte (7 arrondissements)

Figure 128 : Variables standardisées dans la classe 9 de la typologie urbain-rural



La situation est différente dans la classe 9, *domination métropolitaine forte*, car les arrondissements départementaux des métropoles régionales comprennent généralement plusieurs unités urbaines : au minimum l'agglomération de la métropole en elle-même et une unité urbaine périurbaine. La différence de population entre les différentes agglomérations de ces arrondissements départementaux est donc très importante, ce qui se ressent dans les valeurs des indicateurs locaux de hiérarchie urbaine. Cette catégorie regroupe les arrondissements des grandes métropoles de Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux mais aussi Avignon (à cause de la très petite taille de son arrondissement) et la vaste conurbation du bassin minier du Pas-de-Calais.

Table des figures

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE L'AIRE URBAINE D'ANNONAY : DEVITALISATION DU CENTRE ET ATTRACTIVITE DE LA VALLEE DU RHONE	50
FIGURE 2 : HARMONISATION TEMPORELLE DES COMMUNES COMPOSANT LES AGGLOMERATIONS MULTI-COMMUNALES. L'EXEMPLE DE L'UNITE URBAINE DE VALSERHONE (AIN) (GLITA, 2021).....	55
FIGURE 3 : LA METHODE DE L'OPTIMAL MATCHING POUR CONSTRUIRE UNE TYPOLOGIE DES AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE	61
FIGURE 4 : DISTRIBUTION DES ETATS POUR LA CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES PAR OPTIMAL MATCHING (GLITA, 2021).....	65
FIGURE 5 : DISTRIBUTION DES VILLES PERDANT PLUS DE 0,15% DE LEUR POPULATION PAR AN SELON LES PERIODES INTERCENSITAIRES (1962-2017).....	66
FIGURE 6 : TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES (1962-2017) PAR OPTIMAL MATCHING SUR LES UNITES URBAINES FRANÇAISES (GLITA, 2021).....	69
FIGURE 7 : PART DES VILLES EN DECROISSANCE PAR PERIODE INTERCENSAIRE (1962-2017)	69
FIGURE 8 : REPARTITION DES VILLES EN « DECROISSANCE ANCIENNE » (CLASSE 5) ET « DECROISSANCE RECENTE OU ENRAYEE » (CLASSE 2) DE LA TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES PAR OPTIMAL MATCHING (1962-2017) (GLITA, 2021)	71
FIGURE 9 : PARTITION DE LA CLASSE 2 SELON LA DUREE DE LA DECROISSANCE ET LA TRAJECTOIRE RECENTE.....	75
FIGURE 10 : LES UNITES URBAINES DE LA CLASSE 2 PERDANT DES HABITANTS PENDANT PLUS DE 20 ANS (ENVIRON 2 PERIODES INTERCENSITAIRES) (GLITA, 2021)	76
FIGURE 11 : MURAT (CANTAL), UN PETIT BOURG EN DECROISSANCE ANCIENNE DESORMAIS COMMUNE RURALE... 80	
FIGURE 12 : LES AGGLOMERATIONS EN CROISSANCE ENTRE 1999 ET 2017 PARMIS LES CLASSES 2 ET 5 DE LA TYPOLOGIE	84
FIGURE 13 : LES AGGLOMERATIONS EN STAGNATION ENTRE 1999 ET 2017 PARMIS LES CLASSES 2 ET 5 DE LA TYPOLOGIE	85
FIGURE 14 : LES AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE ENTRE 1999 ET 2017 PARMIS LES CLASSES 2 ET 5 DE LA TYPOLOGIE	89
FIGURE 15 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE ENTRE 1999 ET 2017 (CLASSES 2 ET 5).....	90
FIGURE 16 : TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES D'AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE	93
FIGURE 17 : DIVERGENCE ENTRE TRAJECTOIRE DES AGGLOMERATIONS ET DE LEURS PERIPHERIES : L'EXEMPLE D'AUTUN (SAONE-ET-LOIRE)	100
FIGURE 18 : RESULTATS DE LA TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DES COURONNES PERIURBAINES PAR OPTIMAL MATCHING (1962-2017) : EMPRISE SPATIALE DES COURONNES PERIURBAINES ET SEQUENCES LES PLUS FREQUENTES.....	110
FIGURE 19 : TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES DES BASSINS DES VIES DES AGGLOMERATIONS SANS COURONNE PERIURBAINE, PAR OPTIMAL MATCHING (1962-2017)	112
FIGURE 20 : TRAJECTOIRE DES COURONNES PERIURBAINES DES POLES URBAINS EN DECROISSANCE (1962-2017) (GLITA, 2021).....	114

FIGURE 21 : TRAJECTOIRES RECENTES DES AIRES URBAINES DES POLES URBAINS EN DECROISSANCE (1999-2017)	116
FIGURE 22 : ÉVOLUTION DES TAUX DE CROISSANCE MOYEN ANNUELS (EN%/AN) DES COURONNES PERIURBAINES PAR RAPPORT AUX TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES DE LEURS POLES URBAINS	118
FIGURE 23 : STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES D'UNE PETITE VILLE INDUSTRIELLE AU PERIURBAIN EN DECROISSANCE : LE CHEYLARD (ARDECHE)	120
FIGURE 24 : LES UNITES URBAINES PERIURBAINES EN DECROISSANCE ET LES TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES RECENTES DE LEURS AIRES URBAINES (D'APRES GLITA, 2021)	121
FIGURE 25 : TAUX DE CROISSANCE DES BASSINS DE VIE DES AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE EN FONCTION DE LEUR TRAJECTOIRE DEMOGRAPHIQUE	125
FIGURE 26: TRAJECTOIRES DES BASSINS DE VIE (POPULATION RURALE) DES UNITES URBAINES SANS COURONNES (D'APRES GLITA, 2021)	126
FIGURE 27 : TRAJECTOIRES RECENTES DES BASSINS DE VIE (POPULATION TOTALE) DES UNITES URBAINES SANS COURONNES	128
FIGURE 28 : DISTRIBUTION DES DEPARTS DES VILLES EN DECROISSANCE A PARTIR DES DONNEES MIGCOM	134
FIGURE 29 : DISTRIBUTION DES DEPARTS DES UNITES URBAINES EN DECROISSANCE (RP 2017)	135
FIGURE 30 : PERIURBANISATION ET TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES DES AGGLOMERATIONS	137
FIGURE 31 : UNITES URBAINES OU LES DEPARTS VERS LE PERIURBAIN SONT SUR- OU SOUS-REPRESENTES	138
FIGURE 32 : DISTRIBUTION DES DEPARTS DEPUIS LES UNITES URBAINES PERIURBAINES (RP 2017)	139
FIGURE 33 : DISTRIBUTION DES DEPARTS VERS LES ENVIRONS DES UNITES URBAINES PERIURBAINES EN DECROISSANCE	140
FIGURE 34 : DISTRIBUTION DES DEPARTS DES PETITES UNITES URBAINES SANS COURONNE PERIURBAINE	142
FIGURE 35 : UNITES URBAINES SANS COURONNE PERIURBAINE EN DECROISSANCE OU LES DEPARTS VERS LES BASSINS DE VIE SONT SUR- OU SOUS-REPRESENTES	143
FIGURE 36 : LES 248 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE PRESENTANT UNE CROISSANCE FAIBLE DE LEUR PERIPHERIE SANS REPORT IMPORTANT DE LA POPULATION VERS CES PERIPHERIES	147
FIGURE 37 : LES 87 UNITES URBAINES OU LA CROISSANCE DES PERIPHERIES COMPENSE LES PERTES DE POPULATION DES UNITES URBAINES (1999-2017)	148
FIGURE 38 : LES 29 UNITES URBAINES OU LES DEPARTS VERS LES PERIPHERIES SONT SURREPRESENTES, MEME S'ILS N'ENRAYENT PAS LA DECROISSANCE	149
FIGURE 39 : LES 145 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE DONT LES PERIPHERIES SONT ELLES-MEMES EN DECROISSANCE (1999-2017)	150
FIGURE 40 : DISTRIBUTION DES ETATS DANS LES 5 CLASSES DE LA TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DE L'EMPLOI TOTAL (1962-2017)	156
FIGURE 41 : TRAJECTOIRES LONGUES DE L'EMPLOI (1962-2017) DES 516 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ENTRE 1999 ET 2017	159
FIGURE 42 : TRAJECTOIRE RECENTE D'EMPLOIS ET DE POPULATION DES 516 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE (1999-2017)	160
FIGURE 43 : TRAJECTOIRES D'EMPLOIS DEPUIS LES ANNEES 1960 DES 284 UNITES URBAINES PERDANT A LA FOIS DES EMPLOIS ET DES HABITANTS SUR LA PERIODE RECENTE (1999-2017)	161

FIGURE 44 : TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LES 516 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE (1999-2017)	163
FIGURE 45 : ANALYSE DE L'EVOLUTION RELATIVE DE L'EMPLOI DES 516 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE PAR RAPPORT A LEUR MOYENNE REGIONALE (1999-2017)	165
FIGURE 46 : PART DES NAVETTEURS QUITTANT UNE DES 516 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE POUR ACCEDER A LEUR EMPLOI EN 2017	167
FIGURE 47 : PART MOYENNE DES NAVETTEURS QUITTANT LES AGGLOMERATIONS SELON LEUR CATEGORIE DANS LE PERIMETRE DES AIRES URBAINES	168
FIGURE 48 : ÉVOLUTION DU RAPPORT ENTRE NOMBRE D'EMPLOIS ET NOMBRE D'HABITANTS DANS LES VILLES EN DECROISSANCE	169
FIGURE 49 : ÉVOLUTION RECENTE DE L'EMPLOI DANS LES AIRES URBAINES ET LES ZONES D'EMPLOI (1999-2017)	171
FIGURE 50 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DES 441 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE (1999-2017) SELON TROIS PERIMETRES : UNITE URBAINES, AIRE URBAINES ET ZONE D'EMPLOI	172
FIGURE 51 : LA SPECIALISATION ECONOMIQUE SELON L'INDICE DE KRUGMAN DANS LES 516 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE EN 2016	182
FIGURE 52 : SPECIALISATION RELATIVE DES AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE EN 2016	184
FIGURE 53 : ÉVOLUTION DES SPECIALISATIONS RELATIVES DANS LES 516 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE (1962-2016)	185
FIGURE 54 : RESULTATS DE LA TYPOLOGIE PAR OPTIMAL MATCHING DE L'EVOLUTION DES TAUX D'EMPLOIS INDUSTRIELS (1962-2019) (D'APRES GLITA, 2023)	188
FIGURE 55 : RESULTATS DE LA TYPOLOGIE DES TAUX D'EMPLOIS INDUSTRIELS DANS LES 516 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE	189
FIGURE 56 : UNITES URBAINES INDUSTRIELLES ET ANCIENNEMENT INDUSTRIELLES PARMIS LES 516 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE	190
FIGURE 57 : LES VILLES EN DECROISSANCE SELON LEUR SPECIALISATION RELATIVE ET LEUR TAUX D'EMPLOI INDUSTRIEL EN 2019	191
FIGURE 58 : LES SECTEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS, AU SENS DES QUOTIENTS DE LOCALISATION, DANS LES VILLES EN DECROISSANCE INDUSTRIELLES ET SPECIALISEES EN 2019	193
FIGURE 59 : LES SECTEURS D'ACTIVITES PERDANT LE PLUS D'EMPLOIS DANS LES AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE (1999-2017)	198
FIGURE 60 : PART D'EMPLOI PRESENTIEL DANS LES 516 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE EN 2016	199
FIGURE 61 : PROPORTION DE CADRES DES FONCTIONS METROPOLITAINES DANS LES 516 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE EN 2016	202
FIGURE 62 : TYPOLOGIE DES PROFILS ECONOMIQUES DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES EN 2015	206
FIGURE 63 : TYPOLOGIE DES PROFILS D'ACTIVITE ECONOMIQUE DES 516 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE EN 2015	209
FIGURE 64 : CARTE DE SYNTHESE SUR LES TRAJECTOIRES D'EMPLOI EN LIEN AVEC LA SPECIALISATION ECONOMIQUE DANS LES VILLES EN DECROISSANCE (1962-2017)	215
FIGURE 65 : ÉVOLUTION ABSOLUE DE LA POPULATION URBAINES EN TROIS CLASSES D'AGE (1968-2017)	220

FIGURE 66 : PROPORTION D'HABITANTS DE 60 ANS ET PLUS DANS LES 584 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE (2017)	221
FIGURE 67 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES AGEES SELON LA TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES (1968-2017).....	222
FIGURE 68 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'URBAINS DE 60 ANS ET PLUS (1968-2017)	223
FIGURE 69 : PROPORTION DE PERSONNES AGEES DANS LES AGGLOMERATIONS DANS CHAQUE REGION ADMINISTRATIVE (DECOUPAGE ANTERIEUR A 2016).....	224
FIGURE 70 : SUR ET SOUS-REPRESENTATION DES POPULATIONS DE 60 ANS ET PLUS DANS LES 584 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE PAR RAPPORT A LEUR MOYENNE REGIONALE	225
FIGURE 71 : ÉVOLUTION ABSOLUE DE LA POPULATION DES 584 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE SELON TROIS CLASSES D'AGE (1968-2017)	228
FIGURE 72 : DISTRIBUTION DES ETATS DE LA TYPOLOGIE DES CLASSES D'AGE DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES (1968-2017).....	229
FIGURE 73 : SEQUENCES LES PLUS FREQUENTES DANS LA TYPOLOGIE DES CLASSES D'AGE DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES (1968-2017).....	230
FIGURE 74 : DISTRIBUTION DES AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE SELON LA TYPOLOGIE DES CLASSES D'AGE PAR OPTIMAL MATCHING	232
FIGURE 75 : SEQUENCES LES PLUS FREQUENTES DES CINQ CLASSES DE LA TYPOLOGIE DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES.....	235
FIGURE 76 : DISTRIBUTION DES ETATS DES CINQ CLASSES DE LA TYPOLOGIE DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES	237
FIGURE 77 : DISTRIBUTION DES UNITES URBAINES DANS LES CINQ CLASSES DE LA TYPOLOGIE DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES.....	237
FIGURE 78 : DISTRIBUTION DES 516 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE SELON LA TYPOLOGIE DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES	240
FIGURE 79 : L'UNITE URBAINE D'AUXERRE (1968-2017) : UNE DECROISSANCE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE AVANT UNE PROBABLE INVERSION DES SOLDES.....	241
FIGURE 80 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE L'UNITE URBAINE DE MORTAGNE-AU-PERCHE EN FONCTION DES SOLDES NATURELS ET MIGRATOIRES (1968-2017).....	243
FIGURE 81 : L'UNITE URBAINE DE MOULINS (1968-2017) : VERS UN REGAIN D'ATTRACTIVITE APRES UNE DECROISSANCE DE TRENTE ANS ?	244
FIGURE 82 : L'UNITE URBAINE DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (1968-2017) : VIEILLISSEMENT ET PERTE D'ATTRACTIVITE PROGRESSIVE.....	245
FIGURE 83 : ATTRACTIVITE DES UNITES URBAINES EN DECROISSANCE SELON LES CLASSES D'AGE : LES 6 COMBINAISONS LES PLUS FREQUENTES (436 UNITES URBAINES SUR 516)	250
FIGURE 84 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS DANS LES UNITES URBAINES EN DECROISSANCE, SELON LA TYPOLOGIE DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES	253
FIGURE 85 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES DIFFERENTES CLASSES D'AGE EN FONCTION DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES, A PARTIR D'UNE BASE 100 EN 1968.....	254

FIGURE 86 : LES SOLDES MIGRATOIRES COMME COMPOSANTE DEMOGRAPHIQUE DE LA DECROISSANCE (2012-2017)	257
FIGURE 87 : LES SOLDES NATURELS COMME COMPOSANTE DEMOGRAPHIQUE DE LA DECROISSANCE (2012-2017)	258
FIGURE 88 : ACCESSIBILITE ROUTIERE A 1H ET A 2H DEPUIS L'ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND	266
FIGURE 89 : TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DES CONTEXTES DE PEUPEMENT EN NEUF CATEGORIES	270
FIGURE 90 : LES 584 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE OU PROBABLEMENT EN DECROISSANCE SELON LEUR TYPE D'ARRONDISSEMENT D'APPARTENANCE DANS LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	273
FIGURE 91 : PROPORTION D'URBAINS ET DE VILLES EN DECROISSANCE DANS LES ARRONDISSEMENTS PAR RAPPORT A LA MOYENNE NATIONALE EN FONCTION DU TYPE URBAIN-RURAL	275
FIGURE 92 : TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES DES UNITES URBAINES ET TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DES ARRONDISSEMENTS EN AUVERGNE ET EN LIMOUSIN	278
FIGURE 93 : LES 52 VILLES MOYENNES (20 000 - 100 000 HAB.) EN DECROISSANCE SELON LA CLASSE DE LEUR ARRONDISSEMENT DANS LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	281
FIGURE 94 : TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES DES UNITES URBAINES ET TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DES ARRONDISSEMENTS EN NORMANDIE	283
FIGURE 95 : TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES DES UNITES URBAINES ET TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DES ARRONDISSEMENTS DANS LES ARRONDISSEMENTS SITUES A MOINS DE DEUX HEURES DE ROUTE DE PARIS	285
FIGURE 96 : TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES DES UNITES URBAINES ET TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DES ARRONDISSEMENTS DANS LA REGION GRAND-EST	287
FIGURE 97 : CONSTRUCTION DES 9 INDICATEURS ASSOCIES A LA DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	299
FIGURE 98 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE LA TYPOLOGIE DE SYNTHESE PARMIS LES 441 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE RECENTE	301
FIGURE 99 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE LA TYPOLOGIE SUR LES DEUX PREMIERS AXES DE L'ACM	303
FIGURE 100 : ARBRE DE LA CLASSIFICATION DE LA TYPOLOGIE DES FACTEURS DE DECROISSANCE	304
FIGURE 101 : TYPOLOGIE DE SYNTHESE DES FACTEURS DE DECROISSANCE DES 441 VILLES EN DECROISSANCE RECENTE (1968-2017)	305
FIGURE 102 : DISTRIBUTION DES FACTEURS DE DECROISSANCE DANS LES 110 UNITES URBAINES DE LA CLASSE 1 « FORTE SPECIALISATION ECONOMIQUE ET SOLDES MIGRATOIRES NEGATIFS »	306
FIGURE 103 : DISTRIBUTION DES FACTEURS DE DECROISSANCE DANS LES 83 UNITES URBAINES DE LA CLASSE 2 « FAIBLE SPECIALISATION, SOLDES MIGRATOIRES ET NATURELS NEGATIFS »	307
FIGURE 104 : DISTRIBUTION DES FACTEURS DE DECROISSANCE DANS LES 91 UNITES URBAINES DE LA CLASSE 3 « DECROISSANCE MALGRE DES SOLDES MIGRATOIRES POSITIFS »	309
FIGURE 105 : DISTRIBUTION DES FACTEURS DE DECROISSANCE DANS LES 134 UNITES URBAINES DE LA CLASSE 4 « DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE MALGRE LA CROISSANCE DES 30-59 ANS ET DES PERIPHERIES »	311
FIGURE 106 : DISTRIBUTION DES FACTEURS DE DECROISSANCE DANS LES 23 UNITES URBAINES DE LA CLASSE 5 « DECROISSANCE MALGRE L'AUGMENTATION DES MOINS DE 30 ANS »	313
FIGURE 107 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE LA TYPOLOGIE DE SYNTHESE PARMIS LES 441 UNITES URBAINES EN DECROISSANCE RECENTE	315

FIGURE 108 : DISTRIBUTION DES INDICATEURS DE DECROISSANCE DANS L'ENSEMBLE DES 2 409 UNITES URBAINES DEFINIES EN 2020	316
FIGURE 109 : PROFILS-TYPES DES FACTEURS DE DECROISSANCE DANS LES 441 UNITES URBAINES PERDANT DES HABITANTS ENTRE 1999 ET 2017 OBTENUE PAR PROJECTION DES INDICATEURS DE 2010 A 2017	317
FIGURE 110 : PROJECTION DES 375 UNITES URBAINES PERDANT DES HABITANTS ENTRE 1999 ET 2010 DANS LES 5 PROFILS-TYPES DE SYNTHESE DES FACTEURS DE DECROISSANCE.....	323
FIGURE 111 : PROJECTION DES 677 UNITES URBAINES PERDANT DES HABITANTS ENTRE 2010 ET 2017 DANS LES 5 PROFILS-TYPES DES FACTEURS DE DECROISSANCE.....	324
FIGURE 112 : LES 146 UNITES URBAINES REPRENANT UNE PHASE DE DECROISSANCE EN 2010 DANS LA TYPOLOGIE DES FACTEURS DE LA DECROISSANCE.....	326
FIGURE 113 : LES 134 UNITES URBAINES DEBUTANT UNE PREMIERE PHASE DE DECROISSANCE EN 2010 DANS LA TYPOLOGIE DES FACTEURS DE LA DECROISSANCE.....	328
FIGURE 114 : LES 140 UNITES URBAINES RENOUANT AVEC LA CROISSANCE ENTRE 2015 ET 2020 MALGRE DES PERTES ENTRE 2010 ET 2017	330
FIGURE 115 : ÉVOLUTION DE L'AIRE URBAINE 2010 DE LYON EN SON AIRE D'ATTRACTION DE 2020.....	365
FIGURE 116 : ÉVOLUTION DES PERIMETRES FONCTIONNELS ENTRE 2010 ET 2020 AUTOUR DE L'UNITE URBAINE DE DIVES-SUR-MER.....	366
FIGURE 117: CONTEXTE LOCAL RETENU POUR DEFINIR LES ENVIRONS DES UNITES URBAINES.....	378
FIGURE 118 :EXPANSION PROGRESSIVE DE L'AIRE URBAINE D'USSEL (CORREZE).....	381
FIGURE 119 :LES TROIS TYPES D'UNITES URBAINES SANS COURONNE PERIURBAINE	382
FIGURE 120 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 1 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	398
FIGURE 121 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 2 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	399
FIGURE 122 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 3 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	400
FIGURE 123 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 4 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	401
FIGURE 124 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 5 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	402
FIGURE 125 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 6 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	403
FIGURE 126 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 7 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	404
FIGURE 127 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 8 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	405
FIGURE 128 : VARIABLES STANDARDISEES DANS LA CLASSE 9 DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	406

Table des tableaux

TABLEAU 1 : COMPOSITION DE LA BASE EVOLUTIVE DES UNITES URBAINES (1962-2020).....	53
TABLEAU 2 : DATES DES RECENSEMENTS ET PERIMETRES UTILISES DANS LA CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNEES EVOLUTIVE DES UNITES URBAINES	56
TABLEAU 3 : TAILLE DES AIRES URBAINES ET POPULATION DES COURONNES PERIURBAINES	102
TABLEAU 4 : DISTRIBUTION DES VILLES EN DECROISSANCE DANS LES UNITES URBAINES SANS COURONNES PERIURBAINES.....	105
TABLEAU 5 : DISTRIBUTION DES TRAJECTOIRES DES BASSINS DE VIE (POPULATION RURALE) SELON LE TYPE DE PETITE UNITE URBAINE PRESENTE A L'INTERIEUR	127
TABLEAU 6 : DISTRIBUTION DES TRAJECTOIRES RECENTES DES BASSINS DE VIE (POPULATION TOTALE) SELON LE TYPE DE PETITE UNITE URBAINE PRESENTE A L'INTERIEUR	128
TABLEAU 7 : DISTRIBUTION DES UNITES URBAINES EN DECROISSANCE SELON L'EVOLUTION DE LEURS CONTEXTES LOCAUX, AU PERIMETRE DES UNITES URBAINES 2020.....	146
TABLEAU 8: CONSTRUIRE LA TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DE L'EMPLOI PAR OPTIMAL MATCHING, PERIMETRES ET SOURCES.....	155
TABLEAU 9 : TAUX DE CROISSANCE MOYEN DE L'EMPLOI SELON LA CATEGORIE DANS LA TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES D'EMPLOI (1962-2017) EN POUR CENT PAR AN	157
TABLEAU 10 : BASES DE DONNEES PUBLIQUES DE L'EMPLOI SALARIE UTILISEES	178
TABLEAU 11 : PART DE LA VARIATION DE L'INDICE DE KRUGMAN EXPLIQUEE PAR LE NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES AGGLOMERATIONS	183
TABLEAU 12 : DISTRIBUTION DES VILLES DE LA TYPOLOGIE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL ENTRE LES VILLES EN CROISSANCE ET CELLES EN DECROISSANCE.....	189
TABLEAU 13 : PROPORTION DES URBAINS DE CHAQUE CLASSE D'AGE HABITANT DANS LES 584 AGGLOMERATIONS EN DECROISSANCE PAR RAPPORT A LA POPULATION URBAINE TOTALE (1968-2017).....	226
TABLEAU 14 : DISTRIBUTION DE LA POPULATION URBAINE DANS LA TYPOLOGIE DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES.....	238
TABLEAU 15 : DISTRIBUTION DES VILLES EN DECROISSANCE DANS LA TYPOLOGIE DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES.....	239
TABLEAU 16: LES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES DES VILLES EN DECROISSANCE : TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES DEPUIS LES ANNEES 1960 ET CAUSES ACTUELLES DE LA DECROISSANCE	256
TABLEAU 17 : CARACTERISTIQUES DES QUATRE PERIMETRES INFRA-DEPARTEMENTAUX POUVANT SERVIR DE BASE A LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	262
TABLEAU 18 : LES 8 VARIABLES RETENUES POUR LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL.....	267
TABLEAU 19 : DISTRIBUTION DES POPULATIONS URBAINES PAR CLASSES DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL.....	271
TABLEAU 20 : DISTRIBUTION DES POPULATIONS URBAINES DES UNITES URBAINES EN DECROISSANCE SELON LEUR TYPE D'ARRONDISSEMENT D'APPARTENANCE DANS LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL.....	274
TABLEAU 21 : DISTRIBUTION DES VILLES MOYENNES (20 000- 100 000 HAB.) EN DECROISSANCE SELON LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL	280

TABLEAU 22 : PART DES VILLES PERDANT DES HABITANTS DANS CHAQUE CLASSE DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DE 1962 A 2017.....	289
TABLEAU 23 : DISTRIBUTION DES VILLES EN DECROISSANCE OU PROBABLEMENT EN DECROISSANCE SELON LEUR CLASSE DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL ET LEUR PREMIERE PERIODE INTERCENSITAIRE DE DECROISSANCE	291
TABLEAU 24 : ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DES UNITES URBAINES DE LA TYPOLOGIE ET DES UNITES URBAINES PROJETEES DANS SON REFERENTIEL ENTRE LES DIFFERENTS PROFILS-TYPES DE LA TYPOLOGIE DES FACTEURS DE DECROISSANCE DURANT LA DECENNIE 2010-2017	319
TABLEAU 25 : PROXIMITE DES UNITES URBAINES PERDANT DES HABITANTS POUR CHAQUE PERIODE INTERCENSITAIRE (1968-2017) AUX CINQ PROFILS-TYPES DE DECROISSANCE	321
TABLEAU 26 : ÉVOLUTION DEMOGRAPHIQUE (2015-2020) DES UNITES URBAINES PERDANT DES HABITANTS ENTRE 2010 ET 2017.....	329
TABLEAU 27 : CATEGORISATION DU FICHIER DE ROUTES EN 9 CATEGORIES DE ROUTES, D'APRES (APPERT, 2003; APPERT, CHAPELON, 2006)	387
TABLEAU 28 : VITESSE DE PARCOURS DES ROUTES	389

Index des régions et villes citées

A

Abbeville, 165
Alençon, 114, 162, 282, 390
Alsting, 165
Ambérieu-en-Bugey, 364
Amplepuis, 211
Anduze, 78
Annonay, 49, 50
Arc-sur-Tille, 385
Argentan, 116, 183
Arles, 103, 384
Arques-la-Bataille, 118
Aubin, 73
Aubusson, 86, 169
Auchy-lès-Hesdin, 312
Aurillac, 137, 158, 210
Autun, 88, 99, 100, 101, 117, 144, 308
Auxerre, 137, 165, 169, 214, 316
Auxonne, 384, 385
Avord, 330

B

Bagnères-de-Luchon, 309
Barcelonnette, 117, 312
Barentin, 293
Bar-le-Duc, 130, 137, 195, 213
Bar-sur-Seine, 127
Bayeux, 113
Beauval, 200
Bellegarde-sur-Valserine, voir Valserhône, 54
Berck, 327
Bertry, 165
Bessèges, 85, 166
Bessé-sur-Braye, 129
Béthune, 85, 367
Béziers, 74, 77
Biesheim, 183
Bogny-sur-Meuse, 129

Bohain-en-Vermandois, 144, 330
Bort-les-Orgues, 169, 380
Boulogny, 165, 200, 312
Boulogne-sur-Mer, 123, 139
Bourganeuf, 202
Bourges, 21, 74, 75, 131, 158, 163, 212, 281, 282, 310
Boutigny-sur-Essonne, 327
Brassac-les-Mines, 77
Brest, 85
Brioude, 277
Buzançais, 85

C

Cadillac, 292
Caen, 366
Cagnac-les-Mines, 78
Cahors, 327
Cambrai, 165, 202
Carcassonne, 115, 147, 154, 169, 212, 214, 325, 326, 329
Carmaux, 211
Castets, 365
Caudry, 211
Chailly-en-Bière, 81, 202, 293
Chalindrey, 195
Châlons-en-Champagne, 24, 25, 41, 130, 162, 212, 216, 282
Chalon-sur-Saône, 77
Chamonix, 75, 191, 195
Champagne-Ronchamp, 164
Charleville-Mézières, 75, 123, 149, 281, 282, 310
Château-Chinon, 78, 79
Château-Landon, 140, 141, 309
Châteauroux, 116, 162, 282, 310
Châtellerauld, 76, 203, 210
Châtillon-sur-Seine, 279
Chauffailles, 212
Chaumont, 165, 213
Cherbourg, 75, 116, 158, 282, 293, 316
Clermont-Ferrand, 277
Commentry, 300

Condé-en-Normandie, 283
Cornimont, 164
Cours-la-Ville, 73, 211
Creil, 113, 171
Crolles, 327
Cruas, 175, 183
Culoz, 171

D

Decazeville, 31, 73, 88, 116, 157, 166, 172, 212, 308
Decize, 212
Descartes, 300
Detroit, 23
Dieppe, 137, 138, 148, 283
Digoin, 95
Dives-sur-Mer, 327, 366
Domfront, 212, 308
Douai-Lens, 72, 101, 114, 137, 141, 157, 210, 272, 293,
306, 316
Dunières, 199, 277, 306
Dunkerque, 31, 101, 137, 138, 148, 210, 293

E

Égletons, 83, 380
Épinac, 144, 181
Épinal, 163, 165
Estagel, 78

F

Felletin, 277
Fère-en-Tardenois, 144
Feucherolles, 327
Flamanville, 365
Flers, 170
Florange, 161
Foix, 171
Fontainebleau, 122
Fontenay-le-Comte, 117
Forbach, 116, 139
Fourmies, 193

G

Gênes, 19, 86
Gérardmer, 164, 325
Graulhet, 77
Gray, 210, 308
Grenoble, 124
Guéret, 111
Guérigny, 123
Guise, 308

H

Haspres, 140
Hœrdt, 83
Houplin-Ancoisne, 140, 300, 312

I

Imphy, 123, 186, 212
Isigny-sur-Mer, 365
Issoudun, 131, 199

J

Jœuf, 184

K

Kirchberg, 164

L

La Bourboule, 195, 203
La Bresse, 164, 325
La Chapelle-la-Reine, 81, 122, 147, 183, 293, 312
La Charité-sur-Loire, 309
La Ferté-Bernard, 285
La Flotte, 104
La Grand-Combe, 211
Lalinde, 292
Lancrans, voir Valserhône, 55
Langeac, 127
Laon, 195, 213, 310
Largentièrre, 78

Le Cheylard, 119, 120, 141, 166, 203
Le Creusot, 116, 185, 186, 212, 306
Le Fresnay-sur-Sarthe, 203
Le Havre, 74, 75, 137, 157, 191, 210, 282
Le Mené, 365
Le Nouvion-en-Thiérache, 144
Le Péage-de-Roussillon, 364
Le Puy-en-Velay, 137, 138, 147, 172, 212, 214, 282, 312,
329
Le Thillot, 164
Le Trait, 164
Leipzig, 19
Lessay, 365
Levroux, 143, 144
Lièpvre, 129
Lille, 141
Lisieux, 283
Liverpool, 19
Livet-et-Gavet, 78, 124
Lizy-sur-Ourcq, 327
Loctudy, 118
Łódź, 19
Longwy, 84, 113, 202, 287
Lons-le-Saunier, 138, 169, 212, 282, 312
Ludres, 167, 213
Luz-Saint-Sauveur, 195, 309
Lyon, 124, 363, 364, 365

M

Mâcon, 390
Marans, 83
Marchiennes, 141
Maubeuge, 306
Mazamet, 171
Méaulte, 365
Mehun-sur-Yèvre, 131
Metz, 85, 325
Migennes, 213
Millau, 77
Monistrol-sur-Loire, 307
Montbard, 279, 306
Montbéliard, 31, 160, 169, 183, 186, 199, 203, 210, 212,
272, 306
Montceau-les-Mines, 149, 214

Mont-de-Marsan, 327
Montereau-Fault-Yonne, 77
Montfort-l'Amaury, 202
Montluçon, 25, 114, 160, 180, 181, 190, 197, 216, 308,
322
Moulins, 21, 163
Mourenx, 116, 214, 292
Mulsanne, 48
Munster, 76
Murat, 79, 80

N

Nancy, 74
Nevers, 21, 24, 41, 72, 95, 101, 114, 116, 123, 137, 138,
148, 281, 310, 311
Nogaro, 365
Nogent, 198
Nogent-le-Rotrou, 285
Noisy-le-Roi, 74, 139, 164, 202, 203, 216, 312
Noyon, 293
Nuits-Saint-Georges, 384

O

Ochiaz, voir Valserhône, 54
Oloron-Sainte-Marie, 292
Ostrava, 19
Oye-Plage, 312
Oyonnax, 169, 183

P

Panisières, 78
Pargny-sur-Saulx, 131
Paris, 122, 140, 285
Penmarch, 83
Pierrelatte, 175
Porcelette, 327
Porto, 86
Potigny, 78
Provins, 85

R

Revigny-sur-Ornain, 130
Revin, 86, 165
Riantec, 83
Richelieu, 149
Roanne, 85, 86, 114, 158, 160, 185, 190, 210, 281, 326
Rocheftort, 83
Roubaix, 31, 41
Rouen, 85
Rupt-sur-Moselle, 164

S

Saint-Affrique, 110, 119, 380
Saint-Amarin, 164
Saint-Avold, 293
Saint-Chély-d'Apcher, 164
Saint-Dizier, 72, 120, 130, 282, 306
Saint-Éloy-les-Mines, 181
Sainte-Sigolène, 307
Saintes-Maries-de-la-Mer, 384
Saint-Étienne, 20, 22, 23, 25, 31, 41, 72, 85, 86, 95, 277, 293
Saint-Florent-sur-Auzonnet, 124
Saint-Flour, 115
Saint-Georges-de-Mons, 180, 186
Saint-Girons, 113
Saint-Hilaire-lez-Cambrai, 165, 325
Saint-James, 306
Saint-Jean-d'Alcapiès *Voir* Saint-Affrique, 110
Saint-Jean-de-Maurienne, 95
Saint-Lô, 283
Saint-Maixent-l'École, 82
Saint-Malo, 172, 329
Saint-Michel-de-Maurienne, 166
Saint-Pourçain-sur-Sioule, 77
Saint-Rambert-en-Bugey, 124
Saint-Symphorien-sur-Coise, 77
Saint-Trojan-les-Bains, 180
Saint-Tropez, 305
Saint-Yrieix-la-Perche, 210, 325
Sallanches, 327
Samois-sur-Seine, 80, 81, 122, 140, 293
Sarlat, 117

Sarreguemines, 165
Saulieu, 279
Saulxures-sur-Moselotte, 164
Schœneck, 165
Sedan, 282
Senlis, 293
Sermaize-les-Bains, 131
Sillé-le-Guillaume, 143, 144
Sissonne, 129, 195

T

Tarare, 83
Tergnier, 127
Thiers, 306
Thionville, 84
Thizy-les-Bourgs, 211, 212
Tonnerre, 169, 308
Trèbes, 74
Trouville-sur-Mer, 366
Troyes, 74, 77
Tulle, 76, 277

U

Ussel, 380, 381
Uzerche, 127

V

Vagny, 325
Val-d'Isère, 365
Valenciennes, 72, 85, 140, 141
Valserhône, 54, 55
Verdun, 87, 165, 308
Vern-sur-Seiche, 327
Vert-le-Grand, 80
Vesoul, 115
Vichy, 74
Vienne, 364
Vierzon, 131, 281, 308
Villaines-la-Juhel, 111
Villefranche-de-Rouergue, 115
Villemur-sur-Tarn, 161
Villers-la-Montagne, 365

Villers-Outréaux, 165

Vire Normandie, 283

Vitry-le-François, 121, 130

Volmerange-les-Mines, 77

Volvic, 327

Vouvray, voir Valsershône, 54

Vouziers, 279



Woustviller, 165, 293

Table des matières

SOMMAIRE	3
RÉSUMÉ DE LA THÈSE.....	5
SUMMARY	6
REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	8
CHAPITRE 1 : IDENTIFIER ET EXPLIQUER LA DÉCROISSANCE DES VILLES FRANÇAISES. POSITIONNEMENT THÉORIQUE, SOURCES ET MÉTHODES.	15
INTRODUCTION.....	15
1. LA DECROISSANCE URBAINE : UN OBJET DE RECHERCHE INTERNATIONAL APPLIQUÉ DANS LE CONTEXTE FRANÇAIS	17
1.1 <i>La décroissance urbaine : un champ de recherche international sans cadre théorique unifié</i> 17	
1.1.1 Déclin et décroissance, des phénomènes complexes	17
1.1.2 Des approches monographiques mettant en avant des facteurs locaux	19
1.2 <i>L'application de la notion de décroissance discutée dans le contexte français : véritable décroissance ou croissance différenciée des territoires ?</i>	19
1.2.1 Un pays perçu comme épargné par la décroissance urbaine	20
1.2.2 Dévitalisation des centres et croissance périphérique plutôt que décroissance	21
1.2.3 La décroissance urbaine, un sujet évité par les politiques publiques	22
1.3 <i>La structuration du champ de recherche français sur la décroissance : des grandes villes industrielles aux problématiques des villes petites et moyennes</i>	22
1.3.1 Une sous-estimation de la décroissance démographique engendrée par la focalisation sur les grandes villes industrielles	23
1.3.2 Un intérêt récent porté sur les villes petites et moyennes en décroissance	23
1.3.3 Une nouvelle ère de la décroissance à partir des années 2010 ?	25
2. LES FACTEURS PRINCIPAUX DE LA DECROISSANCE : DEMOGRAPHIE, ECONOMIE ET CONTEXTES TERRITORIAUX.....	26
2.1 <i>Une approche par les causes de la décroissance plutôt que par ses conséquences sociales...</i> 26	
2.1.1 Causes et conséquences de la décroissance : le problème de la spirale du déclin.....	26
2.1.2 La décroissance démographique comme cause et manifestation principale de la décroissance	27
2.1.3 L'étude d'une sélection de facteurs explicatifs de la décroissance	29
2.2 <i>Les facteurs explicatifs classiques de la décroissance : périurbanisation et crise industrielle</i> 29	
2.2.1 Périurbanisation et dévitalisation des centres dans la perspective de la décroissance	29
2.2.2 La crise industrielle : un facteur toujours considéré comme déterminant	30
2.3 <i>Les facteurs explicatifs avancés pour expliquer la décroissance récente : vieillissement de la population et importance des contextes territoriaux</i>	31
2.3.1 Le vieillissement de la population : un facteur émergent.....	32
2.3.2 Le contexte territorial et les enjeux d'accessibilité aux métropoles.....	33

3. ANALYSER LES VILLES EN DECROISSANCE DANS LE SYSTEME DES VILLES FRANÇAISES : SOURCES ET METHODES	34
3.1 Une approche quantitative et typologique à l'échelle du système de villes	34
3.1.1 L'approche systématique : explorer des facteurs de décroissance à l'échelle du système de villes national	34
3.1.2 L'approche comparative : construire un cadre harmonisé pour l'étude des villes en décroissance à l'échelle nationale et dans le temps long.....	35
3.1.3 L'approche typologique : révéler la diversité des profils des villes en décroissance	37
3.2 Les sources : base de données démographiques et économiques nationales sur la longue durée	38
3.2.1 Les statistiques nationales comme sources principales.....	38
3.2.2 Les bases de données démographiques et économiques	39
3.2.3 Contextes spatiaux et périmètres urbains	39
CONCLUSION DU CHAPITRE 1	40
CHAPITRE 2 : LES TRAJECTOIRES DE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DES AGGLOMÉRATIONS. BASES DE DONNÉES, MÉTHODES ET RÉSULTATS.....	43
INTRODUCTION.....	43
1. QUALIFIER LA DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE A L'ECHELON DU SYSTEME DE VILLES : CONCEPTS ET CONSTRUCTION D'UNE BASE DE DONNEES	44
1.1 Délimitations spatio-temporelles : quelles échelles de temps et quels périmètres urbains ?... ..	45
1.1.1 Deux manières de qualifier la décroissance démographique : perte de population absolue et relative	45
1.1.2 La périodisation de la décroissance : à partir de quelle durée peut-on parler de décroissance ?	46
1.1.3 Trois périmètres urbains statistiques : commune-centre, agglomération, aire urbaine.....	48
1.2 Construction d'une base de données évolutive des unités urbaines	51
1.2.1 Le choix d'un périmètre évolutif des unités urbaines	52
1.2.2 L'harmonisation communale au périmètre 2020	54
2. IDENTIFIER LES VILLES EN DECROISSANCE A PARTIR DES TRAJECTOIRES DEMOGRAPHIQUES	56
2.1 Les méthodes classiques de dénombrement des villes en décroissance	56
2.1.1 La perte de population en valeur absolue	57
2.1.2 La construction de typologies automatiques à partir des taux de croissance.....	58
2.1.3 La décroissance à partir de trajectoires démographiques.....	59
2.2 L'optimal matching : une approche par trajectoires mieux adaptée au contexte français.....	60
2.2.1 L'optimal matching : définition de trajectoires et calcul de distance entre séquences	60
2.2.2 Les limites de la méthode : prendre en compte a posteriori l'intensité de la décroissance.....	62
2.3 La diversité des trajectoires démographiques des agglomérations françaises.....	63
2.3.1 Quatre états pour définir les trajectoires démographiques.....	63
2.3.2 Deux maximums de décroissance, en 1982-1990 et 2010-2017	64
2.3.3 La distribution spatiale de la décroissance entre 1962 et 2017 : l'importance de la décroissance ponctuelle dans le temps.....	65
2.3.4 Comparer les trajectoires démographiques entre elles pour faire apparaître des trajectoires de décroissance longue.....	67

3. UN TIERS DES VILLES CONNAIT DES TRAJECTOIRES DE DECROISSANCE	68
3.1 <i>Deux classes touchées par la décroissance</i>	68
3.1.1 Une typologie en 6 classes mettant en valeur les couronnes périurbaines	68
3.1.2 Les deux classes de décroissance regroupent la plus grande diversité de trajectoires.....	70
3.2 <i>Les villes en décroissance ancienne (classe 5)</i>	71
3.2.1 Les recensements 1975 et 1982 : tournants démographiques des villes en décroissance ancienne...	71
3.2.2 Des villes paradigmatiques de la décroissance et de petites agglomérations isolées	72
3.2.3 Décroissance dans les années 1960 : le propre des petites villes minières et textiles.....	73
3.3 <i>Les villes connaissant une décroissance récente ou enrayée (classe 2)</i>	73
3.3.1 Des villes de plus grande taille marquées par des alternances de croissance et de décroissance	73
3.3.2 Plus de vingt ans de décroissance : les villes en décroissance récente	75
3.3.3 Les cas de décroissance enrayée.....	77
3.4 <i>Apparition et disparition de villes et décroissance démographique : l'apport du périmètre évolutif</i>	77
3.4.1 Des petites villes situées en milieu rural disparaissent de la base de données	78
3.4.2 Les villes apparaissant dans la base de données sont rarement en décroissance	80
4. QUELLE INTENSITE DE LA DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN FRANCE DEPUIS 1999 ?	81
4.1 <i>De nombreuses villes renouent avec la croissance dans les années 2000</i>	82
4.1.1 La compensation récente de la décroissance des années 1970-1990.....	82
4.1.2 Des villes surreprésentées sur les façades littorales et parmi les villes de plus grande taille	83
4.1.3 Les villes en stagnation : une forme de décroissance relative ?.....	84
4.2 <i>La décroissance démographique s'accroît depuis 20 ans dans les villes en décroissance ancienne</i>	86
4.2.1 Des taux de croissance négatifs peu élevés par rapport aux autres villes européennes ?	86
4.2.2 Les forts taux de croissance négatifs montrent une surreprésentation des petites villes	87
4.2.3 Les villes en décroissance : une part faible de la population en diminution	88
4.3 <i>Quelle proportion de villes en décroissance aujourd'hui ?</i>	90
4.3.1 Villes en décroissance et trajectoire de décroissance.....	90
4.3.2 Les trajectoires actuelles des unités urbaines	91
CONCLUSION DU CHAPITRE : VILLES EN DECROISSANCE ET TRAJECTOIRES DE DECROISSANCE.....	95

CHAPITRE 3 : DÉCROISSANCE OU SIMPLE DÉVITALISATION DES CENTRES ? LES AGGLOMÉRATIONS EN DÉCROISSANCE FACE À LEURS PÉRIPHÉRIES

INTRODUCTION..... 97

1. DEFINIR DES CONTEXTES LOCAUX POUR TROIS CATEGORIES D'UNITES URBAINES EN DECROISSANCE

 1.1 *La croissance périurbaine, facteur atténuant la décroissance des agglomérations ?*

 1.1.1 La dévitalisation des agglomérations expliquée par l'importante croissance des couronnes périurbaines

 1.1.2 La contextualisation de la décroissance démographique à travers les couronnes périurbaines des petites villes

 1.1.3 Les unités urbaines périurbaines en décroissance : quels liens avec le reste de leur aire urbaine ? 102

 1.2 *Les bassins de vie pour décrire les contextes locaux d'une grande diversité de petites villes en*

<i>décroissance</i>	103
1.2.1 La diversité des situations petites villes sans couronne périurbaine	103
1.2.2 L'approche par les bassins de vie : les petites villes en décroissance comme pôles de services	105
1.2.3 Interpréter la croissance des bassins de vie aux dépens des agglomérations.....	106
1.3 <i>Des typologies des trajectoires démographiques pour les contextes locaux</i>	107
1.3.1 Deux séquences chronologiques fondées sur l'évolution des territoires hors agglomérations	107
1.3.2 Les trajectoires de croissance des couronnes périurbaines	109
1.3.3 Les bassins de vie concentrent aussi des trajectoires de croissance	111
2. DES VILLES QUI PERDENT DES HABITANTS MALGRE LA CROISSANCE PERIPHERIQUE.....	113
2.1 <i>La croissance périurbaine des agglomérations en décroissance s'essouffle</i>	114
2.1.1 L'atténuation de la décroissance des centres par la croissance périurbaine	114
2.1.2 Des pertes de population récentes liées au ralentissement de la croissance périurbaine	115
2.2 <i>Les aires urbaines avec couronne périurbaine en décroissance : le propre des villes industrielles ?</i>	118
2.3 <i>La décroissance récente d'unités urbaines périurbaines</i>	121
2.3.1 Les unités urbaines périurbaines des grandes aires urbaines en croissance	121
2.3.2 Les unités urbaines des couronnes des aires urbaines en décroissance	122
2.3.3 L'apport du périmètre évolutif des unités urbaines : des unités urbaines requalifiées en communes rurales dans les couronnes périurbaines	123
2.4 <i>Des bassins de vie plutôt en croissance récente</i>	124
2.4.1 Des taux de croissance plus faibles	125
2.4.2 Des bassins de vie perdant des habitants malgré une trajectoire globale de croissance	126
2.4.3 Les unités urbaines multipolarisées : une croissance périphérique dirigée vers l'extérieur du bassin de vie	130
3. LES DEPARTS VERS LE RURAL ENVIRONNANT : UN FACTEUR EXPLICATIF MAJEUR MAIS PAS EXCLUSIF	131
3.1 : <i>Analyse de l'éparpillement récent de la population dans les espaces ruraux</i>	132
3.1.1 Analyse des mobilités résidentielles récentes des agglomérations en décroissance.....	132
3.1.2 Les bases de données individuelles de l'exploitation complémentaire du recensement : précautions méthodologiques	132
3.1.3 Mise en place d'un modèle conceptuel des mobilités des agglomérations en décroissance.....	134
3.2 <i>La périurbanisation : un facteur moins important qu'attendu</i>	136
3.2.1 Des départs vers le périurbain moins importants dans les villes en décroissance	136
3.2.2 Les unités urbaines périurbaines en décroissance : des cas locaux internes aux grandes aires urbaines ?	139
3.3 <i>Les départs des petites villes sans couronne périurbaine sont surtout dirigés vers des villes plus importantes</i>	141
3.3.1 Un éparpillement rural en trompe-l'œil.....	141
3.3.2 Un véritablement éparpillement de la population autour de petits pôles de services isolés	143
3.3.3 L'importance des migrations de longue distance pour la croissance rurale des bassins de vie	144
CONCLUSION DU CHAPITRE 3	145

CHAPITRE 4 : LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES DES AGGLOMÉRATIONS EN DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE. PERTES D'EMPLOIS, PERTES DE SPÉCIALISATION

ÉCONOMIQUE.....	151
INTRODUCTION : LE DECLIN ECONOMIQUE, CAUSE ET CONSEQUENCE DE LA DECROISSANCE	
DEMOGRAPHIQUE.....	151
1. LES RECOMPOSITIONS DE LA DISTRIBUTION DE L'EMPLOI DANS ET AUTOUR DES VILLES EN DECROISSANCE	
	153
<i>II . Les villes perdant des emplois : bien plus nombreuses que celles qui perdent des habitants</i> 153	
1.1.1 Construction d'une typologie des trajectoires de l'emploi total de 1962 à 2017.....	154
1.1.2 De véritables trajectoires de décroissance mais surtout d'importantes fluctuations du nombre d'emplois	155
1.1.3 Les pertes d'emplois et d'habitants (1999-2017) : un lien qui ne va plus de soi.....	159
1.2 <i>Des taux de croissance de l'emploi plus faibles dans les villes en décroissance, même quand l'emploi augmente</i>	162
1.2.1 Les villes en décroissance concentrent les taux de croissance de l'emploi les plus faibles.....	162
1.2.2 Des évolutions de l'emploi très contrastées selon les contextes régionaux : une opposition entre régions dynamiques et régions en déclin.....	164
1.3 <i>Des recompositions économiques limitées autour des villes en décroissance, à l'échelon des aires urbaines et des zones d'emploi</i>	166
1.3.1 Faible périurbanisation et isolement relatif	166
1.3.2 Une stabilité relative du rapport entre emplois et nombre d'habitants.....	168
1.3.3 Les recompositions spatiales de l'emploi dans les aires urbaines et les zones d'emploi.....	170
2. LE POIDS DE L'HERITAGE DES SPECIALISATIONS PASSEES SUR LES TRAJECTOIRES ECONOMIQUES .	
	173
2.1 <i>Comment mesurer la spécialisation économique ? Spécialisation globale et sectorielle</i>	173
2.1.1 Diversité des manières de définir la spécialisation économique des villes	173
2.1.2 Grilles de diffusion des données d'emploi et impact sur la mesure des spécialisations	174
2.1.3 Les bases de données de l'emploi salarié : suivre l'évolution des secteurs d'activité économique sur le temps long	176
2.2 <i>Spécialisation globale et relative des villes en décroissance.....</i>	179
2.2.1 Utilisation de l'indice de Krugman pour mesurer la spécialisation globale.....	179
2.2.2 Seule une partie des villes en décroissance sont spécialisées aujourd'hui	180
2.2.3 La spécialisation relative des agglomérations : une mise en valeur du Nord-Est de la France.....	182
2.2.4 Les pertes de spécialisation dans les villes en décroissance	185
2.3 <i>La spécialisation industrielle : un facteur de décroissance ancien et toujours déterminant .</i>	186
2.3.1 Mise en place d'une typologie de suivi chronologique des taux d'emplois industriels.....	186
2.3.2 Les unités urbaines en décroissance industrielles et post-industrielles	189
2.3.3 Spécialisation relative et taux d'emplois industriels.....	190
2.3.4 La monospécialisation industrielle, facteur de décroissance ancienne.....	194
2.4 <i>Les spécialisations non industrielles face à la décroissance démographique</i>	195
3. LES STRUCTURES ECONOMIQUES ACTUELLES DES VILLES EN DECROISSANCE : TERTIARISATION ET MAINTIEN DE SPECIALISATIONS INDUSTRIELLES.....	
	196
3.1 <i>Les villes en décroissance face aux transformations économiques contemporaines : crises de l'emploi, économie présentielle et métropolisation</i>	
	196
3.1.1 Des pertes d'emplois qui se poursuivent dans les années 2000	197

3.1.2 L'économie présentielle : reconversion présentielle ou simple recul des activités productives dans les villes en décroissance ?	198
3.1.3 Les villes en décroissance à l'écart de la métropolisation ? Une approche par la proportion de cadres des fonctions métropolitaines	201
3.2 Typologie des 2 409 agglomérations en 2015 selon leur profil d'activités.....	203
3.2.1 Construction d'une typologie des activités économiques des unités urbaines en 2015.....	203
3.2.2 Les sept grands profils d'activité des agglomérations	207
3.3 Les villes en décroissance dans cette typologie de 2015 : industrielles ou proches de la moyenne nationale.....	208
3.3.1 Les catégories de la typologie où les villes en décroissance sont surreprésentées	208
3.3.2 D'autres catégories où la décroissance est présente bien que sous-représentée	211
3.3.3 Trajectoires récentes de l'emploi et typologie des activités en 2015	212
CONCLUSION DU CHAPITRE 4	213
CHAPITRE 5 : LES COMPOSANTES DÉMOGRAPHIQUES DE LA DÉCROISSANCE, UN VIEILLISSEMENT CROISSANT ET MULTIFACTORIEL	217
INTRODUCTION : LE VIEILLISSEMENT, UN NOUVEAU FACTEUR DE DÉCROISSANCE ?.....	217
1. LES UNITES URBAINES EN DÉCROISSANCE : DES AGGLOMERATIONS VIEILLIES ET VIEILLISSANTES	219
1.1 Les changements de structure démographique des villes en décroissance	219
1.1.1 Des effets structurels persistants entre régions et selon la taille des villes.....	219
1.1.2 Au-delà des effets régionaux : le vieillissement relatif des villes en décroissance.....	223
1.2 L'évolution démographique des villes en décroissance par classes d'âge dans la longue durée (1968-2017)	226
1.2.1 L'évolution globale par classes d'âges dans les villes en décroissance depuis 1968	226
1.2.2 Les trajectoires des villes en décroissance par classes d'âge	228
1.2.33 Érosion de la population de moins de 30 ans et diminutions ponctuelles de la population de 30 à 59 ans	229
2. LES FACTEURS DEMOGRAPHIQUES DE LA DECROISSANCE SUR LA LONGUE DUREE (1968-2017)	232
2.1 Construction d'une typologie des composantes démographiques par optimal matching	232
2.1.1 Soldes naturels négatifs et vieillissement de la population	233
2.1.2 Mise en place d'une typologie utilisant les soldes migratoires apparents et les soldes naturels.....	233
2.1.3 Les 5 classes de la typologie des composantes démographiques	235
2.2 Les composantes démographiques des agglomérations en décroissance : trajectoires globales et études de cas.....	238
2.2.1 Les villes marquées par des soldes migratoires négatifs (classe 4).....	240
2.2.2 Les successions de soldes naturels et migratoires négatifs (classe 1)	241
2.2.3 Les petites villes vieillissantes, décroissantes et attractives (classe 2).....	244
3. L'EVOLUTION DU ROLE DES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES DANS LES TRAJECTOIRES RECENTES DE LA DECROISSANCE.....	245
3.1 Les soldes naturels négatifs comme principal facteur de décroissance depuis 1999.....	246
3.1.1 Des soldes naturels négatifs de plus en plus significatifs.....	246
3.1.2 Dans les années 2010, les villes en décroissance perdent surtout des habitants en raison des soldes naturels et migratoires conjointement	247

3.2	<i>L'attractivité des agglomérations en décroissance par classes d'âge dans les années 2010</i>	248
3.2.1	L'analyse des migrations résidentielles récentes par classes d'âge.....	248
3.2.2	Des territoires attractifs et vieillissants en décroissance démographique.....	249
3.2.3	Des villes en décroissance peu attractives pour les seniors au Nord et dans le périurbain.....	251
3.3	<i>Le vieillissement de la population dans la typologie des composantes démographiques de la décroissance</i>	252
3.3.1	Un vieillissement limité dans les villes des classes 1 et 4, caractérisées plutôt par des soldes migratoires négatifs	252
3.3.2	Le vieillissement relatif de la population consécutif à la décroissance ancienne	253
	CONCLUSION DU CHAPITRE 5	254
CHAPITRE 6 : LES CONTEXTES TERRITORIAUX DES VILLES EN DÉCROISSANCE.		
	ACCESSIBILITÉ AUX MÉTROPOLIS ET POSITION DANS LA HIÉRARCHIE URBAINE.....	259
	INTRODUCTION DU CHAPITRE 6	259
	1. L'INFLUENCE DES CONTEXTES REGIONAUX ET METROPOLITAINS : MISE EN PLACE D'UNE TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DES SYSTEMES DE PEUPEMENT	260
1.1	<i>Quelles échelles pour analyser l'urbain et le rural ?</i>	261
1.1.1	Les différents périmètres statistiques infra-départementaux.....	261
1.1.2	Avantages et inconvénients de l'arrondissement départemental	262
1.1.3	Construction des contextes régionaux et métropolitains.....	263
1.2	<i>Mise en forme de la typologie urbain-rural</i>	266
1.2.1	Les variables locales à l'échelon de l'arrondissement départemental.....	266
1.2.2	Les variables du contexte périphérique et l'indicateur d'influence métropolitaine.....	268
1.2.3	La typologie urbain-rural : neuf classes distribuées en deux sous-ensembles.....	269
1.3	<i>La distribution des villes en décroissance dans la typologie urbain-rural</i>	271
1.3.1	Des unités urbaines en décroissance présentes dans tous les types d'arrondissements.....	271
1.3.2	Une distribution des arrondissements fortement régionalisée.....	274
2.	LES CONTEXTES TERRITORIAUX DE LA DECROISSANCE EN MILIEU RURAL.....	275
2.1	<i>Des villes en décroissance surreprésentées</i>	276
2.1.1	Faible densité de population et défaut d'accessibilité.....	276
2.1.2	Le rural isolé (classe 1) : peu de villes et la décroissance la plus importante.....	277
2.1.3	Une décroissance dans le rural touchant principalement les arrondissements de petites villes (classes 1 et 3)	278
2.2	<i>Les villes moyennes en décroissance dans les arrondissements à dominante rurale</i>	279
2.2.1	Des villes moyennes en décroissance largement surreprésentées dans les types 3 et 4.....	279
2.2.2	Les arrondissements polarisés par des villes moyennes du centre de la France et des Ardennes (classe 4)	281
2.2.3	Les villes moyennes plus isolées (classe 3)	282
2.3	<i>Rural sous influence métropolitaine et zones denses des anciens bassins industriels</i>	283
2.3.1	L'accessibilité moins forte que les faibles densités (classe 2)	284
2.3.2	L'héritage des anciens bassins industriels dans les arrondissements de la classe 5	285
3.	LES CONTEXTES TERRITORIAUX DANS LE TEMPS LONG DE LA DECROISSANCE	287
3.1	<i>Dans les années 1960, la décroissance touche plutôt des territoires densément peuplés</i>	288

3.2 <i>La décroissance du rural isolé apparaît dans les années 1980 mais dure plus longtemps...</i>	290
3.3 <i>Une décroissance récente plus proche des grandes métropoles</i>	292
CONCLUSION DU CHAPITRE 6	293
CHAPITRE 7 : TYPOLOGIE DE SYNTHÈSE DES VILLES EN DÉCROISSANCE. DES	
HÉRITAGES AUX TENDANCES ACTUELLES	296
INTRODUCTION DU CHAPITRE 7	296
1. SYNTHÈSE DES FACTEURS ASSOCIÉS À LA DÉCROISSANCE DEPUIS 1968	297
1.1 <i>Neuf marqueurs de la décroissance choisis</i>	297
1.1.1 Présentation de la méthode de l'ACM	297
1.1.2 Isoler les facteurs de décroissance depuis 1968	298
1.1.3 Une typologie centrée sur les 441 unités urbaines en décroissance récente	300
1.2 <i>Construction des profils-types des agglomérations en décroissance</i>	301
1.2.1 Les dimensions de l'ACM : cumul des facteurs de décroissance et rôle de la spécialisation industrielle	302
1.2.2 La construction des cinq classes de la typologie des facteurs de décroissance	303
1.3 <i>Les villes touchées par la décroissance la plus importante (classes 1 à 3)</i>	305
1.3.1 Les villes industrielles et spécialisées (classe 1)	305
1.3.2 Des villes plus diversifiées subissant une forte décroissance économique (classe 2)	307
1.3.3 Des agglomérations décroissantes mais attractives (classe 3)	308
1.4 <i>Des villes présentant également des formes de croissance (classes 4 et 5)</i>	310
1.4.1 Villes moyennes, croissance de l'emploi et périurbanisation (classe 4)	310
1.4.2 Des cas atypiques plus proches des villes en croissance (classe 5)	312
2. L'ÉVOLUTION DES VILLES EN DÉCROISSANCE DANS LES ANNÉES 2010	313
2.1 <i>Projeter d'autres périodes dans le référentiel des villes en décroissance</i>	313
2.1.1 La projection d'autres villes et d'autres périodes dans le référentiel de la typologie	313
2.1.2 Des facteurs de décroissance davantage présents dans les années 2010 que sur l'ensemble de la période	314
2.2 <i>L'évolution des 441 agglomérations en décroissance dans les années 2010</i>	316
2.2.1 L'intensité de la décroissance augmente dans les villes en décroissance récente	316
2.2.2 Une évolution des villes en décroissance qui suit le contexte national	318
3. PROJECTION DES AUTRES VILLES PERDANT DES HABITANTS ENTRE 1968 ET 2017	319
3.1 <i>L'évolution de la distribution des profils-types de décroissance jusqu'en 2010</i>	320
3.1.1 Une première phase de la décroissance (1975-1999)	320
3.1.2 Un recul des facteurs de décroissance dans les années 2000	322
3.2 <i>L'augmentation du nombre de villes en décroissance dans les années 2010</i>	323
3.2.1 Le retour de la décroissance dans 146 agglomérations déjà touchées entre 1962 et 2010	324
3.2.2 Les 134 nouvelles villes en décroissance dans les années 2010	326
3.2.3 L'apport du recensement 2020 : effet-crise ou début d'une nouvelle ère de décroissance ?	328
CONCLUSION DU CHAPITRE 7	331
CONCLUSION GÉNÉRALE	333
SOURCES	342

BIBLIOGRAPHIE	343
ANNEXE A : DES AIRES URBAINES AUX AIRES D'ATTRACTION DES VILLES, UNE TRANSFORMATION PROFONDE DES PÉRIMÈTRES FONCTIONNELS URBAINS	362
1. UN POLE URBAIN DESORMAIS DEFINI SELON DES CRITERES DE DENSITE.....	362
2. UN NOUVEAU SEUIL DES COURONNES PERIURBAINES	362
3. TROIS EXEMPLES DE TRANSFORMATIONS IMPORTANTES DES PERIMETRES FONCTIONNELS	363
3.1 <i>La rétraction spatiale de l'aire fonctionnelle de Lyon</i>	363
3.2 <i>De petites aires d'attraction sans commune urbaine : Isigny-sur-Mer</i>	365
3.3 <i>L'unité urbaine de Dives-sur-Mer : une agglomération, trois attractions de villes</i>	366
CONCLUSION.....	367
ANNEXE B : LISTE DES UNITÉS URBAINES EN DÉCROISSANCE (1999-2017) ET PROBABLEMENT EN DÉCROISSANCE	368
ANNEXE C : LES PETITES VILLES ET LEURS CONTEXTES LOCAUX DANS LES ZONAGES STATISTIQUES.....	377
INTRODUCTION.....	377
1. EXPLIQUER LA DECROISSANCE DES UNITES URBAINES PERIURBAINES	378
2. LES PETITES VILLES POLARISANT UNE COURONNE PERIURBAINE, STRUCTURANTES POUR LES ESPACES RURAUX PEU DENSES.....	380
3. LA DIVERSITE DES UNITES URBAINES SANS COURONNE PERIURBAINE.....	381
3.1 <i>Les aires urbaines sans couronne périurbaine</i>	382
3.2 <i>Les unités urbaines hors aires urbaines</i>	382
3.3 <i>Les unités urbaines multipolarisées</i>	383
4. INTERPRETER LES RECOUVEREMENTS DES CONTEXTES LOCAUX ENTRE COURONNES PERIURBAINES ET BASSINS DE VIE	383
CONCLUSION.....	385
ANNEXE D : CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL DES CONTEXTES TERRITORIAUX	386
1. CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL.....	386
1.1 <i>Construction du réseau routier et des zones d'accessibilité</i>	386
1.1.1 Les structures du réseau routier et du fichier de routes.....	386
1.1.2 Construction des contextes régionaux et métropolitains à partir des limites des arrondissements .	390
1.2 <i>Les indicateurs de la typologie urbain-rural</i>	391
1.2.1 Les indicateurs de hiérarchie urbaine	391
1.2.2 Les indicateurs de densité.....	392
1.2.3 Indicateur d'influence métropolitaine.....	392
1.2.4 Espacement moyen entre les villes	394
1.2.5 Autres variables testées et exclues de l'analyse : occupation du sol, territoires périurbains	394
1.3 <i>Construction de la typologie urbain-rural</i>	395
1.3.1 La configuration optimale de la typologie : les métropoles face au reste de la France	395

1.3.2 Configuration finale de la typologie urbain-rural.....	396
2. ANALYSE DETAILLEE DES CLASSES DE LA TYPOLOGIE URBAIN-RURAL.....	397
2.1 <i>Les classes à dominante rurale</i>	398
2.1.1 Classe 1 : rural isolé (38 arrondissements).....	398
2.1.2 Classe 2 : rural sous influence métropolitaine (9 arrondissements).....	399
2.1.3 Classe 3 : rural parsemé des villes petites et moyennes (56 arrondissements).....	400
2.1.4 Classe 4 : rural à majorité de villes moyennes (52 arrondissements).....	401
2.2 <i>Les classes à dominante métropolitaine</i>	402
2.2.1 Classe 5 : fortes densités urbaines, rural peu dense (64 arrondissements).....	402
2.2.2 Classe 6 : fortes densités urbaines et rurales (34 arrondissements).....	403
2.2.3 Classe 7 : domination d'une grande ville et fortes densités urbaines (49 arrondissements).....	404
2.2.4 Classe 8 : domination métropolitaine très forte, Paris (11 arrondissements).....	405
2.2.5 Classe 9 : domination métropolitaine forte (7 arrondissements).....	406
TABLE DES FIGURES.....	407
TABLE DES TABLEAUX.....	413
INDEX DES RÉGIONS ET VILLES CITÉES.....	415
TABLE DES MATIÈRES.....	420